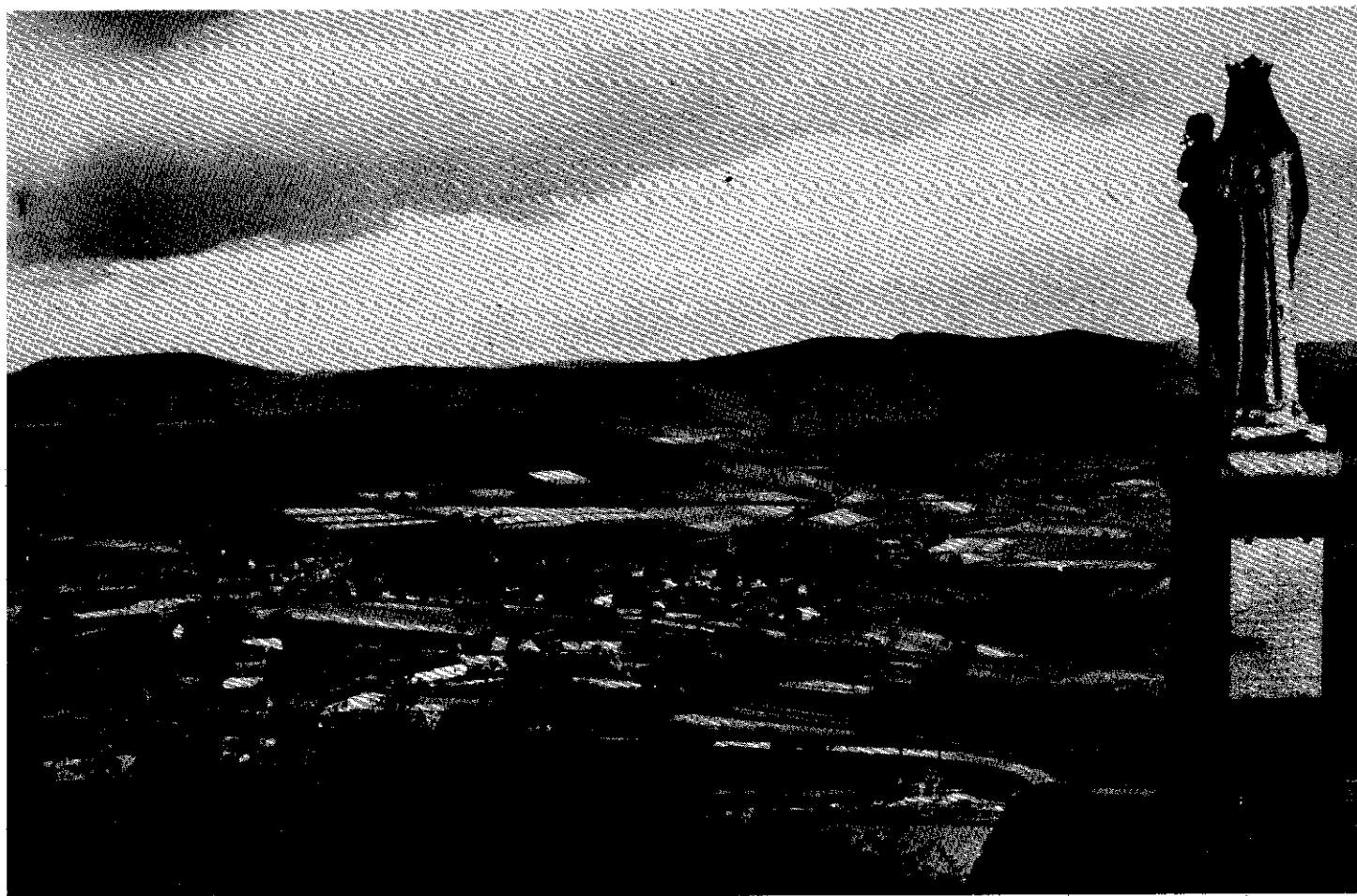




ANOST, en Morvan



un terroir,

des hommes,

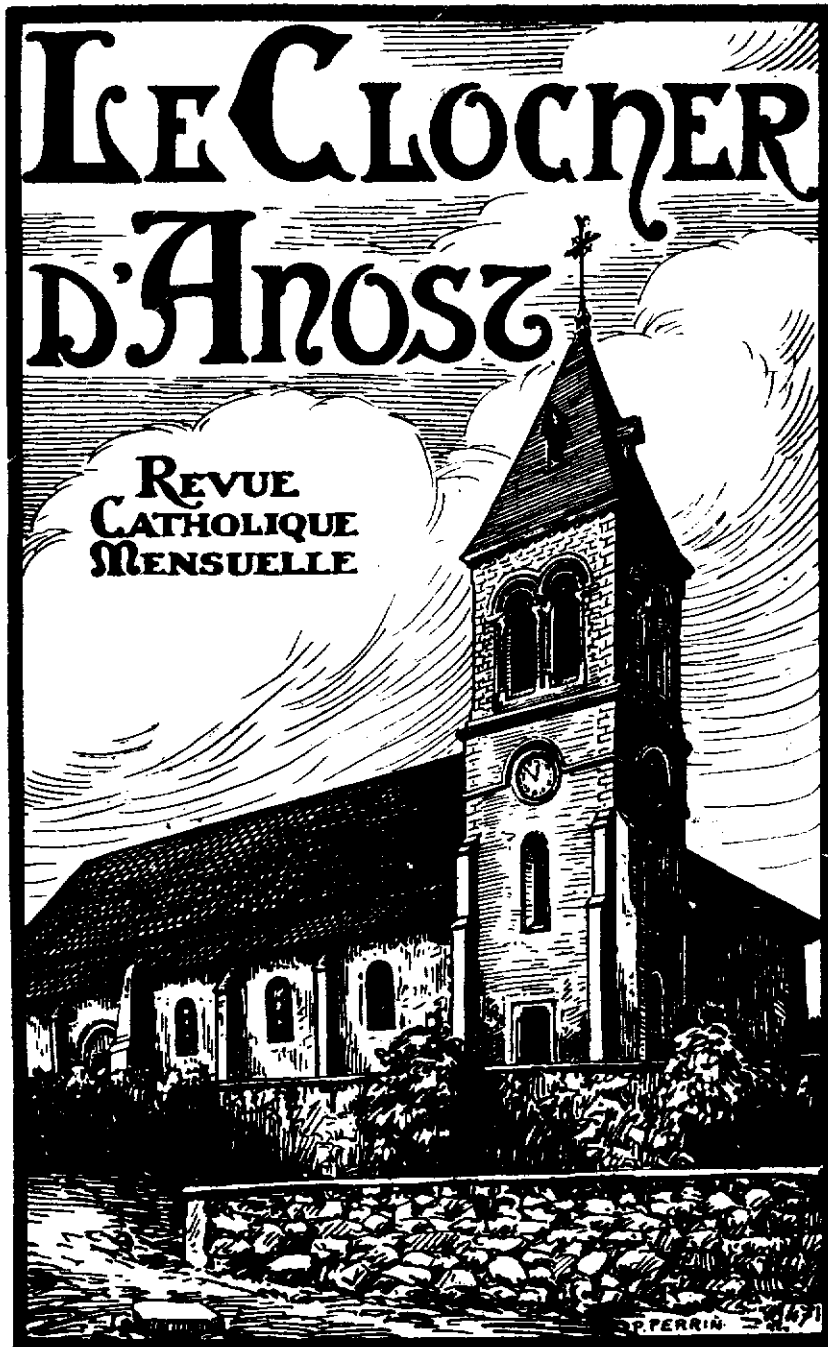
une histoire



ANOST, en Morvan

2^e Année - N° 21

JUIN 1933



UN

T E R R O I R,

DES

H O M M E S

UNE

H I S T O I R E

(DE LA

P A R O I S S E)

supplément à

"LES CLOCHERS DU MORVAN" 1990

P R É F A C E

Jacqueline Paineau nous présente ici le troisième ouvrage qu'elle publie sur ANOST et son histoire. Après "Sur les chemins du passé en Haut-Morvan", après le "Tacot", c'est ici la population et l'histoire de la paroisse qui sont passés au crible de sa sagacité et de ses questions. Le résultat en est cet ouvrage de référence qui, à chaque page, apportera son lot de découverte pour le néophyte ou l'étranger, de redécouverte pour les descendants des familles locales.

Jacqueline Paineau a fouillé et "refouillé" les documents d'archives : les registres de recensement de la mairie, ceux des archives départementales, les registres paroissiaux. La revue "le Clocher d'Anost", publiée de 1931 à 1946, a été minutieusement feuilletée.

Cet ouvrage jalonne le passé de la population d'Anost, passé s'arrêtant à hier, la veille de l'impression : témoin donc de l'actualité de la rédaction et des nouvelles questions qu'il soulève. "Le présent sans passé n'a pas d'avenir" citait Braudel. Alors rendons hommage et remercions Jacqueline Paineau de nous ouvrir, par ses recherches, les chemins de demain. Puisse ce travail susciter d'autres vocations !

Jean-Claude NOUALLET
maire d'Anost

P R E S E N T A T I O N

Le Père Georges BRINGER, dans le bulletin paroissial "le CLOCHER d'ANOST", paru entre 1931 et 1946 (sauf guerre), avait retracé toute l'histoire de la paroisse d'ANOST d'après les registres paroissiaux passés. Il a semblé utile, pour ne pas oublier, depuis les temps les plus reculés, tout ce passé, de transmettre cet héritage "culturel" à toutes les générations présentes et futures qui s'intéresseraient à Anost. C'est le but de cet ouvrage ; ouvrage qui se propose aussi d'inclure, en annexes, l'histoire d'Anost autre que paroissiale et la vie même des habitants, l'histoire par des textes de divers auteurs, et la vie des gens par des tableaux et graphiques tracés à partir de la lecture des registres paroissiaux (et d'état-civil), des dénombremments de population et de quelques statistiques agricoles.

L'ouvrage ne se veut nullement complet, tâche impossible, mais souhaite donner une approche historique et démographique d'une commune morvandelle qui a perdu plus des quatre-cinquièmes de sa population en un peu plus d'un siècle, pour se retrouver au niveau de ce qu'elle était au début du 18^e siècle. Les chiffres des siècles passés (et surtout du 19^e siècle) sembleront surprenants, mais ils reflètent la masse populeuse de la plus grosse commune du Morvan au siècle dernier, et les derniers chiffres paraîtront dérisoires. Comment une commune si étendue et si peuplée a-t-elle pu perdre autant d'âmes ? Cela ne peut s'expliquer que par une pauvreté extrême de ses habitants qui sont allés chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvaient pas sur place : du travail pour vivre.

Après un article de M. André BASDEVANT, l'ouvrage traitera :

dans sa première partie

- de la paroisse d'ANOST, avec son historique et la succession de tous ses prieurs-curés et vicaires, sa vie pratique (conseil de fabrique au siècle dernier, comité paroissial pour celui-ci), son église et son cimetière (et ses monuments historiques), ses chapelles et pèlerinages sur son territoire ou dans des paroisses voisines ;

dans sa seconde partie

- du passé d'Anost et des hameaux jusqu'à aujourd'hui ;
- d'une étude humaine ressortant des registres tenus depuis 1669 et recensements depuis 1831, surtout,
- d'une comparaison entre les cadastres de 1827 et de 1970 (révisé en 1986) pour suivre l'évolution de chaque hameau dans son occupation du sol et dans sa population ;
- de quelques services administratifs de toute commune, tels que l'école...

L'ouvrage sera égayé de 16 pages de cartes postales anciennes et photos.

Puisse cet ouvrage contribuer à ne pas laisser dans l'oubli la vie riche d'une paroisse, grande par son étendue et par sa population passée !

Que soient remerciés ici le curé Robert GARNIER et la mairie d'ANOST, en les personnes du maire Jean-Claude NOUALLET et de la secrétaire de mairie Mme Lucette HUMBERT, pour avoir facilité toutes les recherches conduisant à ce retour sur le passé.



UN VILLAGE DU MORVAN : A N O S T

A. BASDEVANT 1974

Que signifie le nom d'ANOST, traduit en latin soit par "annuleium" (anneau), soit par "anox" (privé de nuit), ce qui est bien ambitieux ? On a aussi écrit "Anot" (le "s" ne se prononce d'ailleurs pas).

L'annuaire historique et statistique de Saône-et-Loire décrivait ainsi ANOST en 1856 :

"Commune située sur les sommets des montagnes du Morvan, couverte de bois dans sa partie ouest, où se trouvent le grand Mont-Yan et le Mont des Poiriers, au sommet duquel se trouve l'étang de Renach, à plus de 700 m au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs de ses hameaux couronnent d'une manière pittoresque les hauteurs tandis qu'une multitude de métairies sont dispersées çà et là sur la surface de son vaste territoire dans les positions les plus variées. Du flanc de presque toutes les montagnes s'échappent un grand nombre de ruisseaux qui vont grossir une rivière dont les eaux se rendent dans l'Arroux".

Si la commune s'étend principalement sur le bassin de la Loire, elle possède un autre versant d'où naissent la Cure et plusieurs ruisseaux qui formeront l'Houssière, affluent de l'Yonne. Les sommets qui entourent sa vaste cuvette principale, bien orientée au midi, culminent à 787 m avec le Montiant. Le point le plus bas est à 360 m.

Avec ses 5 191 ha, Anost est, en 1856, la cinquième commune du département pour l'étendue et la septième pour la population avec 3 863 habitants dont 779 ménages dans 683 maisons. Si 1 024 habitants seulement sont actuellement recensés, la population estivale n'est guère inférieure à celle de 1856. Le bourg qui n'avait que sept maisons en 1777, selon Courtepée, s'est considérablement développé.

L'histoire d'Anost est ancienne et riche.

A l'époque gauloise, sur la montagne des Bordes, devait se trouver un oppidum gaulois, lieu de refuge, directement relié à celui de Verdun. A proximité, au-dessus du hameau du Mont, un trésor découvert en 1896 et qui avait été sans doute caché lors des persécutions, contre le culte païen, comprenait notamment quatre statuettes de Mercure et de la Victoire sur un globe, ainsi que cinq médailles en bronze de Marc-Aurèle (162) et Varus (164). Les noms de Joux (Jovis), Athez (Athéna), Montcimet (Sémélé) sont également des indices de la présence romaine.

Un canal venant du Tournon (Arleuf), alimenté avec des eaux captées sur le versant de la Seine, servait à rendre l'Arroux navigable pour la construction d'Augustodunum (Autun) : il passait à Velée et Vaumignon. Le chemin gaulois des Poterons, empruntant la ligne de partage des eaux, reliait Bibracte à Alésia ; il a été parcouru par Vercingétorix et Jules César. Les Romains (et non pas les fées en une nuit avec leurs tabliers, comme le veut la légende) ont construit la grande et large voie d'Autun à Vézelay par Lormes. Ce chemin passait par Montcimet, les Miens, l'Huis-Prunelle. Anost était desservi par celui qui, venant d'Autun, se dirigeait vers Verdun par les Chevannes, la Bussière, l'Orme de Brévoigne, la Genête puis Joux et la forêt. La route d'Autun à Château-Chinon, par Roussillon, touchait au sud le territoire d'Anost.

Au Moyen-Âge, les seigneurs de Roussillon avaient construit un très grand château sur la hauteur séparant les vallées d'Anost et de Cussy, au-dessus de la Ferrière. Les vestiges de ce château, ruiné en 1412 par les Armagnacs, montrent bien son importance, l'emplacement de ses tours et de ses vastes fossés. Seuls des noms de lieux témoignent d'autres châteaux ou maisons-fortes moins importantes à Anost, Bussy, Vaumignon, Velée. Les pierres tombales, classées monument historique, du sire Girard de Roussillon et de son épouse, datant du 13^e siècle, sont conservées à l'église. Ce Girard de Roussillon, qui est bien postérieur au fondateur de Vézelay (10^e siècle) doit être celui de l'église d'Anost à son em-

placement actuel. Elle succédait à une plus ancienne qui devait se situer, comme le laisse penser des noms de terre, à un kilomètre à l'ouest.

L'église, dédiée à Saint-Germain de Paris, avait été réunie à l'église Saint-Symphorien d'Autun en 1178. Seul, le chœur subsiste de la construction ancienne. En 1852, elle a été pavée en pierre de Nolay, élargie et allongée. Le nouvel autel a été consacré en 1870. Près de l'église, se trouve la Croix des danses, la plus belle des trente-deux croix de la commune érigées aux carrefours et notamment près de l'"Orme" de Brévoigne (qui, en réalité, est un tilleul), lieu fréquenté par les esprits malins (en 1627 un curé d'Anost convaincu de magie n'a-t-il pas été livré au bras séculier ?).

Du 14^e siècle à la Révolution, Anost a été le siège d'un très vaste archiprêtré d'où relevaient les paroisses d'Arleuf, Corancy, Ouroux, Montsauche, Moux, Alligny, Ménessaire, Planchez, Frétoy... Cela explique sans doute la permanence du pèlerinage à la chapelle de Faubouloin, près de l'oppidum de Verdun. Ce pèlerinage était l'occasion de réjouissances, souvent turbulentes. Pour obtenir le beau temps, le curé est soumis à l'épreuve du feu (en 1880, un vicaire manque de brûler vif) ou à celle de l'eau : chacun remplit d'eau son sabot au passage de la Reinache pour l'arroser. Le pèlerinage s'achève par des danses près du vieux frêne et des trois sources. En 1812, l'évêque d'Autun interdit la chapelle, mais tant de protestations s'élèvent que le 5 août 1816 une grande fête célèbre la reprise du pèlerinage qui se pratiquait encore entre les deux guerres mondiales.

L'église d'Anost possédait une très curieuse vierge ouvrante sur un Christ en majesté que détient le musée Rollin à Autun. Le Christ en bois, du 12^e ou 13^e siècle, qui ornait l'église, se trouve maintenant à Velée dans la chapelle de Sainte-Claire (près d'une fontaine aux vertus bienfaisantes pour les yeux). Cette chapelle, qui doit remonter à l'époque romane, restaurée notamment en 1609, après la Révolution et plus récemment, a été ornée en 1967 d'une remarquable fresque, oeuvre du R. P. Don Angelico Surchamp, moine bénédictin de la Pierre-qui-Vire et directeur des éditions du Zodiaque. Un très lumineux chemin de croix contraste avec la violence des tons qui entourent le Christ. A Montcimet, hameau commun à Cussy et Anost, une modeste et charmante chapelle à l'ombre d'un très vieux tilleul (sans doute un Sully) est dédiée à la Vierge après l'avoir été à Saint-Sébastien.

Lors de la rédaction des cahiers de doléances présentés aux Etats-Généraux en 1789, les habitants se plaignent notamment des impôts, et de la complexité du système judiciaire. Les biens d'église et ceux des ci-devant, notamment ceux du maréchal de camp de Chastellux, émigré, ont été vendus, payables par annuités égales sur adjudication. Dans les forêts entrées dans le patrimoine national, les agriculteurs ont eu beaucoup de peine pour conserver leurs droits d'usage et de pacage ; ils y sont parvenus sous réserve que ne s'y attache aucun relent féodal. A la Restauration, les grands propriétaires récupéreront ces forêts, qui n'ont pas été vendues. Ils rachèteront les droits d'usage en échange de petites parcelles boisées sur les bordures de ces forêts.

Sous le Directoire, Anost abrite des réfractaires à la conscription et des prêtres insoumis. Le 27 vendémiaire de l'an V, l'un d'eux est accusé de prêcher ouvertement à l'église contre les pouvoirs établis après avoir célébré la messe au son des cloches. Plusieurs prêtres se sont réfugiés à Anost où toutes les croix ont été relevées. Mais l'opinion n'est pas unanime : ainsi Bussy, demeuré fidèle à l'idéal révolutionnaire, plantera un arbre de la liberté qui subsiste encore.

Revenant en 1815 de l'île d'Elbe, Napoléon serait passé à Anost après Autun et avant Pierre-Ecrite. C'est bien douteux : il est certain du moins que depuis lors un écart près du bourg n'a cessé de s'appeler "l'île d'Elbe". Si les Autrichiens ont occupé Anost cette année-là, les Prussiens n'y sont pas parvenus en 1871, bien que les échos de la bataille, livrée à Autun par Garibaldi, aient été perçus pendant la foire du 1^{er} décembre. En gage de reconnaissance, une grande statue de la Vierge fut érigée à Anost, en 1878, sur les hauteurs de l'Aillant.

L'annuaire de 1856, qui soulignait la très bonne qualité des pâturages, ajoutait :

"Les habitants d'Anost sont un peuple nomade, connu sous le nom de Morvandeaux. Ils vont pendant la belle saison dans toutes les parties de la France, charroyer des coupes de bois, de la houille... Cette industrie se désigne dans le pays sous le nom de "galvache". Les femmes servent de nourrices aux enfants trouvés des hospices de Paris, Nevers et Autun."

La galvache, dont le souvenir se perpétue par une chanson nostalgique, donnait lieu le 1er mai à Bussy à une fête où chacun cherchait à atténuer l'amertume du départ et la séparation pour plusieurs mois. Les attelages de petits boeufs roux barrés étaient décorés de branches de cerisier sauvage en fleurs et de frêne. Le retour s'effectuait pour le 11 novembre (qui marque encore la fin traditionnelle de l'année pour les baux, les engagements, les règlements). A la foire du 1er décembre, les galvachers vendaient leurs bêtes; le champ de foire (qui comprenait l'actuel jardin public) ne pouvait les accueillir toutes. Les hommes revêtaient la grande blouse bleue et étaient coiffés du chapeau de feutre aux larges bords.

Le travail dans les bois étaient celui de l'hiver. Les grandes bûches, destinées au chauffage de Paris, étaient marquées au fer de leur propriétaire ou du marchand. On les entassait dans les ports d'où elles étaient jetées dans le flot grossi par le lâcher des étang. Elles étaient recueillies et triées à Clamecy ou Vermenton pour poursuivre leur chemin par radeau ou bateau. Le premier flot avait lieu entre le 15 décembre et le 1er février, le second en avril. Des comptes très complexes étaient tenus par le syndicat des intéressés au flottage.

Les nourrices morvandelles accueillaient, au détriment de leurs propres enfants, les abandonnés, qui étaient reçus comme s'ils étaient leurs propres enfants. Elles allaient aussi dans des familles riches faire une "nourriture". Elles y étaient reçues avec beaucoup d'égards. Venues par le train de nuit, dit "train des nourrices", elles restaient jusqu'à deux ans, donnant parfois le sein à deux enfants successifs de la même mère. Bien des personnages illustres ont été ainsi nourris : le prince impérial, des princes espagnols, le futur général Gouraud... Citons seulement Francis Poulenc qui, resté fidèle à sa nourrice de Varin, est revenu à Anost en 1935 et 1936 pour composer sa grande messe, son concerto pour orgue, des chansons sur des poèmes d'Eluard.

Entre 1871 et 1914, Anost se transforme et s'équipe. Un réseau de routes modernes converge vers le bourg, très différent du réseau ancien. Trois écoles nouvelles sont construites, deux écoles à deux classes à Athes et à Dront et une école de filles à cinq classes dans le bourg. La ligne du "tacot" d'Autun à Château-Chinon passe à près de 3 km du bourg (par économie ou pour préserver l'environnement !). Son parcours, avec ses gares de Vaumignon et de Corcelles, ses haltes des Chevannes et de Velée, est très pittoresque, notamment après Corcelles-aux-Corvées où elle passe entre deux grands blocs de rochers dans un style très Far-West. Elle sera fermée en 1938.

La guerre de 1914-1918 éprouve très sévèrement la population : plus de 200 noms figurent sur le monument aux morts. C'est le début d'un exode qui se dirige surtout vers Paris et sa banlieue, notamment Clichy. Le bois de chauffage se vend mal. Bien des terres, très morcelées, ne sont plus cultivées par leurs propriétaires absents. Cependant Anost ne désespère pas. Dès 1938, un projet d'adduction d'eau est élaboré. Il sera entrepris à partir de 1947. On escompte son achèvement pour cette année-ci. Mais la modicité et la lenteur des subventions nécessitera la création spontanée de dix syndicats de propriétaires qui, sans aide extérieure, en ressuscitant les vieilles traditions des communautés de hameaux, se sont constitués. Ils desservent un tiers environ des 35 hameaux très dispersés. L'eau est heureusement excellente, peu minéralisée et abondante.

En 1940, les troupes allemandes traversent la commune sans s'y fixer. Grâce à son maquis forestier et à l'accueil généreux de ses habitants, elle pourra abriter le maquis Socrate, créé par Georges Leyton. Des parachutages d'armes et de vivres le ravitaillent le 18 mai et le 28 juin 1944 ("mettez la canne à pêche en batterie"). Le 13 juillet, renonçant à attaquer le maquis lui-même placé dans une position inexpugnable, l'ennemi incendie plusieurs maisons, assassine aux Places une jeune fille depuis la terrasse de l'hôtel et près de Joux deux jeunes gens, arrête et déporte des résistants et notables dont l'hôtelier, le secrétaire de mairie. Du 24 au 27 juillet, nouvelle attaque allemande qui atteint par avion le dépôt de voitures -dont certaines roulaient à l'essence- des Télots. Le 10 août, Socrate tombe dans une embuscade près de la Celle-en-Morvan, à la veille de la libération véritable que caractérise le 15 août l'installation à Anost d'un escadron anglo-canadien parachuté depuis le mois de mai 1944 dans la région d'Ouroux avec un sérieux matériel, jeeps, armes lourdes, canons. Chaque année, le dernier dimanche de juillet, le souvenir du maquis Socrate et de la Résistance est célébré : un sentier permet d'aller à pied dans le site même de sa dernière installation.

L'après-guerre se présentait avec toutes ses difficultés. Les agriculteurs restés au pays étaient fidèles, actifs et travailleurs. Ils se sont tournés vers l'élevage de bovins charollais et de moutons. On a élevé aussi des visons et des ragondins. Un atelier de feutrage artificiel maintenait sa haute qualité. Les commerçants et artisans ont contribué à entretenir une vie active. Certains partis en ville sont revenus soit pour y travailler, soit pour leur retraite et plus nombreux encore pour leurs vacances. Beaucoup de maisons se sont modernisées. Le paysage a évolué. Des terres ont été plantées en sapins, soit définitivement, soit pour le sapin de Noël. Il a fallu réglementer ces boisements. Une dizaine d'étangs privés ont été créés pour la pêche. Deux sociétés de chasse ont tenté de satisfaire les très nombreux chasseurs par des réserves et des repeuplements. La pêche à la truite est demeurée très active.

Quand l'idée du Parc Naturel Régional du Morvan s'est concrétisée, Anost y a vu l'occasion d'un renouveau de sa tradition d'hospitalité. Le parc permettait des équipements nouveaux. Un bassin de natation, d'accès gratuit, de vastes dimensions (20 m sur 60) a été créé en dérivation de la rivière, ce qui lui donne une température agréable en été. Un plongeur domine 3 m d'eau. Le camping, à ses abords, sera facilité par un petit bâtiment sanitaire.

Dans la forêt domaniale de 1 000 ha que l'Etat a acheté à Lebaudy, l'ex-empereur du Sahara, 17 ha clôturés constituent une réserve que les sangliers qui la peuplent ont apprécié à un tel point qu'ils se reproduisent beaucoup. Il est aisé de les voir. En faisant le tour de l'enclos à pied, on a atteint les étangs de Vernays, anciens étangs de flottage qui sont en cours de transformation, pour devenir des étangs de pêche ouverts au public. Le sentier de grande randonnée GR 13, qui relie notamment le Beuvray à Vézelay en passant par le Haut-Foljn et les Settons, traverse la commune du sud au nord par Corcelles, Bussy, la forêt domaniale, avec une branche vers Anost depuis Bussy.

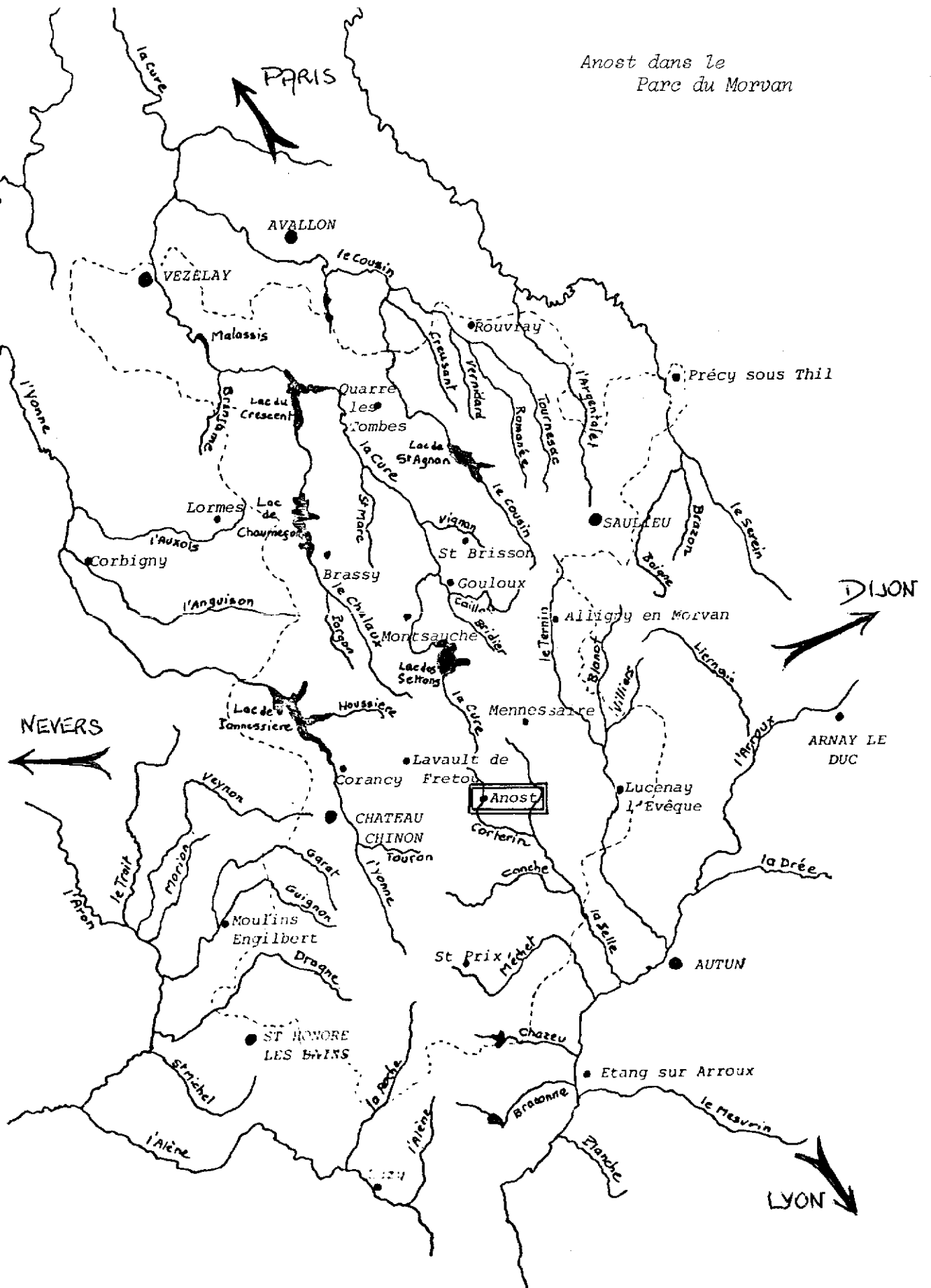
Les promenades à pied ou à cheval, à la rencontre des jonquilles, des champignons, des bruyères, de très vieux arbres plusieurs fois centenaires (notamment les "queulées" qui servaient de limites), sont très nombreuses et variées. Certains itinéraires sont déjà bien dégagés et fléchés : vers la Vierge de l'Aillant, le maquis Socrate, Reinache, le Montiant, les roches de Velée, du Mont-Robert ou de la Tagnière, les vestiges du vieux château de Roussijon, la Pierre des Bordes qui domine le mont et la vallée de Vaumignon... On suivra aussi la voie romaine de Montcimet à l'Huis-Prunelle par les Miens ou le chemin des Potrons du Monceau à la Foretelle en direction du Tournon. En voiture, signalons la traversée de la forêt de l'enclos à sangliers à Bussy, puis vers Athéz, Velée et Vaumignon, ou le point de vue des Miens sur Autun et le Mont-Blanc !

Les fêtes et réjouissances attirent de loin des visiteurs grâce notamment à l'activité des "Amis d'Anost". Une vaste salle des fêtes, qui symboliquement s'est installée dans l'ancienne école de garçons, permet bals, séances de cinéma, expositions, réceptions. La tradition des feux celtiques a été renouée à l'occasion de la Saint-Jean le premier samedi de juillet sur les hauteurs du Mont, au-dessous du vieil oppidum dans un site magnifique avec son immense brasier, les bals, les moutons cuits sur place, la buvette. C'est l'occasion, sur le "parquet" installé en plein air, de danser au son de la vielle et de l'accordéon les danses anciennes, branles, rigodons, défilade. Le deuxième dimanche d'août c'est la Saint-Amour avec parquet de danse, attractions foraines, tirs, manèges et course cycliste. La kermesse paroissiale s'installe maintenant près de l'enclos à sangliers.

On joue encore aux quilles près du café de la Poste. Le patois est encore vivant au café, dans les foires, parfois au conseil municipal : il permet de mieux plaisanter. Les surnoms sont souvent mieux connus que le nom véritable. Pour les mariages certaines coutumes sont encore suivies : salves de fusil à la mairie, mise aux enchères de la jarretière de la mariée pour contribuer aux frais du voyage de nocces, tournées dans tous les cafés, dragées ou brioches offertes à tous les amis, trempée portée aux jeunes époux et même à d'autres.

Une communauté de jeunes artistes et peintres s'est fixée à Athéz dans l'ancienne école : elle apporte son concours aux élèves pour les initier à la peinture. Deux colonies de vacances, qui ont succédé au placement familial, le centre national de l'Association de jeunes travailleurs volontaires Concordia ainsi que de nombreux camps scouts amènent beaucoup de jeunes qui contribuent à l'équipement d'Anost. L'hôtel a dû son renom à trois générations de Guyard : le dernier, qui l'a dirigé depuis 1910, blessé en 1916, n'a su qu'en 1961 qu'il conservait un éclat logé dans son coeur. La télévision, malgré le relief, est presque partout bien reçue grâce aux relais du Foljn et celui d'Anost.

Anost dans le
Pays du Morvan



Cussy-m-Mowan



PAROISSE



D'ANOST



historique

CURÉS

JACQUES DE DROUSSON
PHILIBERT DULNIAU
PIERRE DUCREUX
ANDRÉ COULON
DIMANCHE TIXIER
ANDRÉ BIGEARD

MOROT DE LA CANCHE
JEAN MOROT
ANDRÉ COULON

VICAIRES

1275...
1590...
1629
1639
1648
1666
1673 HOSCET
1674 LANUS
1675 Pierre DUMAS
1677 SIMON
1685 BALLIVET
1700
1720
1726 René MOROT
1729 Etienne DEBIERRE, FLAGEY et PHILIPPON
1732 SAUVAGEOT
1733 CHAVEAULT
1734 LHUILLIER
1738 Pierre VOILLOT
1740 PERREAU



ANTOINE DUJOUHANNEL	1741		
	1747 CORNOT		
	1748 GAILLARDET		
	1749 LABRUYERE		
	1750 PARIEZAU et SAUVEAU		
	1754 DESMOLINS		
	1755 RENAULT		
	1756 DIGOT		
PIERRE BARDEAU	1761 BILLARD		
	1763 LOCHON		
	1764 RAVIER		
	1765 BERNARD		
	1767 RAVIER		
	1768 BOURDON		
MICHEL TÉZENAS	1770		
	1772 BOUDOT		
BERTHAUT (intérim, Arleuf)	1777		
MICHEL TÉZENAS	1778		
FEBVRE (insermenté)	1794	JEAN-BAPTISTE CYROT (constitutionnel)	(pas de
EDME-MARIE-JOSEPH BERTHELIER (insermenté)	1796	EMILAND MATHEY (constitutionnel)	vicaire)
DEMMEROT (intérim, Arleuf)	1815		
LAZARE GUILLON	1816		
	1833 François LAFAY		
	1834 MARTINON		
	1837 HOUDAILLE		
ETIENNE HOUDAILLE	1844 CHAMOY		
	1845 Benoît JOLIVET		
	1848 Charles DESHAYES		
	1850 Jean-Pierre CORNELOUP		
	1851 Charles DORET		
	1852		
CHARLES DÉTIVAUX	1853 Jean-Claude-Emile BARBIER		
JACQUES-JOSEPH MARILLIER	1856 Jean-Vivant PEIROT		
	1862 Charles-Paul MENETRIER		
	1863 Bernard CHAUDRON et Pierre HERAUX		
	1867 Claude DEGUIN		
	1871 Claude DESVIGNES		
	1877 Pierre DARGAUD		
	1881 François-Joachim MARAIS et Séverin-Philibert BREAUD		
	1883 Louis-Emiland LEBEAULT		
	1884 François ROSSIGNOL		
	1886 Jean-Baptiste BOUILLET		
EMMANUEL-ACHILLE CARRION	1889 Jean-Marie ECOURE		
EUGÈNE MEUNIER	1891 Jean-Baptiste PERRIN		
	1896 Denis GIRARDON		
	1898 Edouard VAILLEAU		
	1899 Ferdinand DESGOUILLES		
RENÉ GAUTHEY	1903		
	1904 Joseph GRAS		
CLAUDE GOURAT	1907		
GEORGES AUGROS	1910 Jean-Marie AUGROS		
JEAN-MARIE AUGROS	1914 PARRIAUT		
GEORGES AUGROS	1919 Jean-Marie AUGROS		
GEORGES BRINGER	1930		(plus de vicaire)
PETIT	1956		
JEAN DESMOULINS	1956		
RENÉ-JOSEPH-MARIE HOUDOT	1961		
ROBERT GARNIER	1966		



Le plus ancien curé d'Anost dont il a été possible de trouver la trace est le prestre **DIMANCHE TIXIER**. Il dut donner sa démission, car il est signalé comme prestre ex-devant curé d'Anost.

"1635. Monsieur Dimanche TIXIER, curé de la Celle, desservait la Petite-Verrière. Originaire du hameau de Lavault (la Petite-Verrière)..., ce Dimanche TIXIER, après avoir été curé de la Celle, devint plus tard curé d'Anost. Il donna sa démission de cette cure, le 19 janvier 1666, en faveur d'André BIGEARD, prieur de Notre-Dame du Feste (près d'Arnay), moyennant 200 h de pension et se retira à Anost où il eut de fréquentes altercations avec ses successeurs.

"Les notes que l'on trouve à l'évêché sur Dimanche TIXIER ne sont pas à sa louange : (plainte des habitants d'Anost contre leur ancien curé, faite en 1666) "Il fréquente fort les cabarets et il est souvent imbibé de vin. Il assiste quelquefois aux offices divins, mais seulement avec une soutanelle, et quelquefois même avec un juste-au-corps"...

"En 1651, Messire André BIGEARD dessert la Petite-Verrière. C'est cet André BIGEARD, qui en 1666 succédera à Dimanche TIXIER à la cure d'Anost..." (Histoire Religieuse de la Petite-Verrière, par l'abbé Moreau 1905)

A partir de 1669, sur les anciens registres conservés à la mairie, apparaît Messire **ANDRÉ BIGEARD**. A cette époque, le curé d'Anost, chaque année, doit payer une redevance de 200 livres par contrat au seigneur Hugues de Chaulgy, baron de Roussillon, Cussy-en-Morvan, Anost, Gien et autres lieux. Jusqu'en 1673, il n'y a pas de trace de vicaire à Anost, mais à partir de cette date, nous trouvons successivement : HOSCET en 1673, LUNUS et Pierre DUMAS en 1675, puis SIMON en 1677, qui signent les registres comme vicaires d'Anost. De tout temps du reste il y eut des vicaires à Anost, mais avant cette époque ils ne logeaient pas à la cure. Les messes, services et libéra sont alors payés au prêtre, non en argent, mais en boisseaux de seigle ou de froment.

Ce fut Messire **JEAN MOROT** qui succéda à Messire André BIGEARD. De ce curé, nous savons seulement qu'il fit intenter un procès aux habitants d'Anost parce que la cure d'Anost n'avait aucun abri pour son cheval. Par ordonnance royale, les gens de la paroisse furent condamnés à construire une grange pour le cheval, mais ils n'en firent rien. Messire MOROT ne dut pas rester longtemps à Anost,

car, dès 1720, les registres sont signés d'**ANDRÉ COULON**, prêtre-curé et prieur d'Anost, chanoine de l'église-cathédrale d'Autun. Le chanoine COULON est, comme son prédécesseur, un curé plaideur. Sur sa requête, les gens d'Anost sont condamnés à faire des réparations urgentes à la maison curiale qui est vraiment trop petite. Il n'y a, en effet, au presbytère qu'une seule chambre, une cuisine et un vestibule. De ce fait, les vicaires ne peuvent loger avec leur curé. Ils ont une chambre dans le bourg. Or, comme, par ordonnance épiscopale de 1725, ils doivent loger à la cure, Messire COULON demande la construction d'une chambre de vicaire et de nouveau une grange pour son cheval. Il obtient gain de cause.

En 1727, il gagne également un procès, après bien des enquêtes, contre le sieur curé de Cussy, qui avait eu l'idée de prélever la dîme sur des paroissiens de la Chaume, parce que leurs bêtes travaillaient quelquefois dans des champs de sa paroisse. En 1726, il a pour vicaire R. MOROT, qui annonce au prône l'arrivée des commissaires du Roi pour l'examen des réparations à faire à la cure ; puis, en 1729, DEBIERRE-FLAGEZ et PHILIPPON. A cette époque, souvent on enterre les morts sous le porche de l'église, probablement le caveau actuel.

Le 6 février 1729, un nommé Jean Simon, manouvrier du village du Creux et âgé de 33ans, est sauvagement assassiné dans un champ appelé la Chaintre Bigeard, proche de la maison de la Genête. Ses meurtriers furent arrêtés, et le 24 juin 1730 ils furent effigés au bas du cimetière, devant l'église, par l'exécuteur de Châlon et en présence de presque tous les habitants d'Anost qui étaient venus recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, afin que cet exemple les rende sages et les tienne dans leurs devoirs. En mars de cette même année 1730, Anost avait connu un autre crime. En effet, à la requête du procureur du Roy et du lieutenant criminel, Elisabeth Morot-Gaudry, femme Gaulon, inhumée le 8 mars, fut déterrée et son mari, convaincu d'avoir assommé sa femme, fut arrêté et exécuté, après ses aveux, à Autun le jour de foire de la Saint-Ladre, dans un champ appartenant aux Pères Jésuites.



Mais le chroniqueur de l'époque n'enregistre pas seulement de tristes événements. Il nous signale que le 6 juin, Messire Jean Morot, prêtre-curé d'Alligny, dit sa première messe dans l'église paroissiale Saint-Germain d'Anost et qu'il est assisté à l'autel par Messire COULON, prêtre-curé d'Anost, en présence des sieurs Clair, curé de la Petite-Verrière, Debierre, vicaire d'Anost, et le révérend-père Claude, capucin, desservant la paroisse d'Alligny, lesquels ont chanté une grand'messe solennelle.

Messire André COULON a alors pour vicaire Etienne DEBIERRE, depuis le 17 juillet 1726. Ce dernier, le 18 août, s'en va desservir la paroisse de Saint-Symphorien de Marmagne dans l'espérance d'obtenir la cure d'Uxeau, proche de Toulon-sur-Arroux. Avant lui, René MOROT avait été, six mois, vicaire d'Anost, puis nommé aumônier de Monseigneur d'Autun et chanoine de Saulieu, lequel nomma son frère curé d'Alligny alors qu'il n'était que tonsuré. C'est F. FLAGEZ qui remplaça Etienne Debierre au vicariat d'Anost. A cette époque, il est à remarquer que tous les gens un peu honorables sont enterrés dans l'église même, le clergé dans le sanctuaire tout proche de l'autel, et les fidèles sous le portail afin que les vivants, en passant sur leurs tombes, pensent plus sûrement à eux et leur fassent quelques prières.

Un document, assez curieux, signale avec beaucoup de détails, en 1731, l'apparition à Gana en Auvergne, pour la première fois, d'une maladie qui atteint les bêtes à cornes, maladie que l'on appelle aujourd'hui la fièvre aphteuse.

"L'an 1731, à Gannat, en Auvergne, il arriva une maladie aux bêtes à cornes, dessus dessous et à côté de la langue, par une vessie qui à son commencement paraît blanche, dans son progrès rouge, et enfin presque noire, le tout en vingt-quatre heures, que si on n'y avoit pas remédié pendant cet intervalle, la vessie gênoit et faisoit un viscère qui coupoit la langue de la bête malade et tomboit morte, et ce qui est plus surprenant c'est que cette maladie ne se manifestoit par aucun symptôme qui paraît, l'animal buvant, mangeant, et travaillant à son ordinaire jusqu'à ce que la langue luy fut tombée, de telle sorte qu'il en périt un grand nombre. Mais comme en moins d'un jour et demy tous les villages des environs de Gannat, distants de près de deux lieues, en furent infestés sans qu'il y eût aucune communication des bestiaux d'un lieu à un autre, après une sérieuse réflexion ayant reconnu cette maladie, on apporta un grand soin de visiter tout le bétail trois fois le jour pour remarquer quand la vessie commençoit à prendre une couleur noire pour, avec une cuiller d'argent ou une pièce d'argent, l'on crevoit autant de vessies qui paroisoient un peu noires, qui étoient le temps de la maturité ; que s'il y en avoit plusieurs autres vessies l'on attendoit à les crever qu'elles eussent cette noirceur, de telle sorte qu'il a fallu réitérer plusieurs fois la même chose à un même animal, étant donc crevée et râtiée avec la cuiller jusqu'au sang ; l'on lavoit bien la playe avec de l'eau de fontaine, et tenant la tête de la bête malade pour luy faire sortir dehors l'ordure qui en étoit sorti de l'eau dont on l'avoit lavée, crainte qu'elle n'en avala. On les lavait encore avec du bon vinaigre ou on mettoit du sel pilé, du poivre et de l'ail et des herbes fortes, le tout concassé. Cela fait, l'on frottoit la playe dont on avoit oté la peau avec une pierre de vitriol de Chypre, l'appliquant jusqu'à trois fois par toute la playe, après quoy l'on couvrait la playe avec du sel écrasé bien fin, crainte que la bête ne fut pas entièrement guérie du premier remède, on luy appliquoit le même remède jusqu'à entière guérison... ce qui a été observé particulièrement en Bourgogne, et notamment à Anost et dans plusieurs autres lieux et par ce moyen on n'a point ouy dire qu'il en soit péri depuis. Cette maladie en moins de rien se répandoit dans tous les environs."

Nous arrivons à l'année 1732 : Monsieur COULON a pour vicaire l'abbé SAUVAGEOT. Le 11 septembre, Monseigneur l'Evesque de Nevers, dans le cours de ses visites, étant à Roussillon, confère le sacrement de confirmation aux paroissiens de cette paroisse, et ayant invité les paroisses voisines, le curé d'Anost y amène en procession 300 paroissiens d'Anost, savoir : environ 50 hommes, près de 100 femmes, 50 garçons et près de 100 filles. Monseigneur ayant fait une exhortation à tous fort édifiante, il conféra à tous le sacrement de la confirmation. La cérémonie dura jusqu'à 2 h de l'après-midi. En 1733, le vicaire se nomme CHAVEAULT, et en 1734 LHUILLIER. En 1738, Pierre VOILLOT est vicaire d'Anost. En 1740, Messire COULON a l'abbé PERREAU pour vicaire.

Le 23 mars 1741, Messire André COULON, âgé de 80 ans, reçoit, avec une grande dévotion, les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, et il s'éteint doucement dans la paix du Seigneur. Il est inhumé le lendemain 24 mars par Messire Antoine Bardeau, curé de Roussillon. Il repose dans le sanctuaire de l'église devant l'autel. Messire André COULON a été pendant 21 ans curé d'Anost.



Messire ANTOINE DUJOUHANNEL est nommé curé d'Anost en 1742. Il signe tantôt "prieur-curé", tantôt "prêtre-chanoine régulier de Sainte-Geneviève". Il conserve l'abbé PERREAU comme vicaire jusqu'en 1747, puis il a successivement CORNOT, GAILLARDET en 1748, en 1749 LABRUYERE, PARIEZAU et SAUVEAU en 1750, DESMOLINS et RENAULT en 1754 et 1755, et DIGOT en 1756. Messire DUJOUHANNEL n'a malheureusement rien noté dans les archives paroissiales, si ce n'est qu'en 1757, Monseigneur l'Evesque d'Autun vint à Cussy, le 2 septembre, pour y donner la confirmation le 3 septembre, et qu'il y conduisit la plus grande partie de ses paroissiens d'Anost pour la "visite confirmative". Le lendemain du reste, Monseigneur vint à Anost y confirmer plus de 800 personnes, il fut reçu avec les plus grands honneurs.

En 1760, il est à remarquer que les femmes sont enterrées de préférence à l'église et au cimetière du côté de la chapelle de la Vierge. En 1761, le vicaire d'Anost se nomme BILLARD, et DUJOUHANNEL, âgé de 70 ans, ne pouvant plus diriger sa paroisse, BARDEAU la prend en main dans le courant de l'année 1761. Le 27 janvier 1762, est inhumé dans le chœur de l'église d'Anost vénérable Antoine DUJOUHANNEL, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, curé et prieur de la paroisse d'Anost. Il a dirigé la paroisse d'Anost pendant vingt années.

Quelques mois avant la mort de vénérable Antoine DUJOUHANNEL (26 janvier 1762), Messire PIERRE BARDEAU administre la paroisse d'Anost. Il continue, aidé dans sa lourde tâche successivement par les vicaires dont les noms suivent : en 1762 et 1763 BILLARD et LOCHON, en 1764 et 1765 RAVIER et BERNARD capucin ; en 1767 le curé BARDEAU est malade, il n'administre plus les sacrements, il a deux vicaires, RAVIER et BOURDON. Pierre BARDEAU, véritable curé d'Anost, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, n'a rien noté de faits paroissiaux, il meurt à Anost le 20 septembre 1770 et est inhumé dans le chœur de l'église Saint-Germain. Il était âgé seulement de 60 ans.

Messire MICHEL TEZENAS, prieur-curé, le remplace, conservant l'abbé BOURDON qui est vicaire depuis 1768. C'est le 4 décembre 1770 que Messire TEZENAS dirige la paroisse d'Anost. A remarquer qu'à cette époque, on enterre les morts dans le grand caveau de l'église. Jusqu'en 1793, Messire TEZENAS (ou PEZENAS) est curé d'Anost ; il remplit pendant un assez long temps les fonctions d'officier public, le "citoyen" Rousset étant maire d'Anost. Les enfants, sitôt après leur naissance, étaient portés à la maison commune et présentés à l'officier public. En 1793, il y eut 136 naissances à Anost. Enfin, les publications de bans de mariage étaient faites à l'église et devant la grande porte de la maison commune par l'officier public (curé ou maire) à l'heure de midi. M. TEZENAS, curé depuis 1770, n'a noté aucun souvenir.

LA REVOLUTION FRANÇAISE

C'est donc vénérable MICHEL TEZENAS, prêtre, chanoine régulier de la congrégation de France, qui est prieur et curé d'Anost pendant la Révolution jusqu'en 1793. C'est de lui sans doute qu'il est question dans une lettre qui est écrite, de Bacon, en Amérique, par le révérend-père Beaudequin, jésuite, à son frère Emiland. Dans cette lettre, le Père Beaudequin rappelle le souvenir suivant : "Le curé d'Anost fut assailli pendant la nuit par une bande de révolutionnaires armés qui voulaient l'escorter à la guillotine de Mâcon. A la faveur des ténèbres, le vénérable prêtre leur échappa en laissant entre leurs mains une partie de ses vêtements. Les révolutionnaires furieux, pour se venger, s'emparèrent d'André Beaudequin, mari de Philiberte Bigeard, propriétaire à Joux, qui était marguillier de la paroisse, ils le chargèrent de toutes les chasubles qu'ils trouvèrent à la sacristie et ils le conduisirent ainsi à la prison d'Autun. Il devait porter sa tête sous la guillotine de Mâcon, mais la chute de Robespierre lui sauva la vie". Cet homme, juste et craignant Dieu, persécuté à cause des prêtres, mourut à Anost, âgé de 58 ans, et fut inhumé le 6 février 1817.

A partir de ce moment, le curé d'Anost dut rester caché, il ne pouvait célébrer et administrer les sacrements que la nuit. C'est ainsi qu'entre Bussy et le Vernay, à Prében, plusieurs enfants furent baptisés dans une grange, entre autres la grand'mère du père Beaudequin et de son frère Emiland. Il y eut alors à Anost, comme dans la plupart des paroisses, deux curés rivaux, celui qui avait prêté serment ou curé constitutionnel, et celui qui avait refusé le serment ou curé insermenté.



Les prêtres constitutionnels étaient la lie du clergé. Ils s'emparaient des cures et des biens des curés qu'ils venaient remplacer, alors que les vénérables prêtres, fidèles à leur devoir, étaient privés de leurs biens et de leur traitement, traqués et, lorsqu'ils étaient pris, noyés sous les pontons ou guillotins. "Sous le Directoire, Anost abrita des prêtres qui avaient refusé la constitution civile du clergé. Le 27 vendémiaire de l'an V, l'un d'eux est accusé de prêcher ouvertement à l'église contre les pouvoirs établis, après avoir célébré la messe au son des cloches. Plusieurs prêtres s'étaient alors réfugiés à Anost, où toutes les croix auraient été relevées. Certes, l'opinion n'était pas unanime. Des hameaux conservaient une tradition agnostique, marquée notamment par des enterrements civils".

Quelques notes assez brèves portent à croire que le curé constitutionnel d'Anost fut, pendant un temps assez court, JEAN-BAPTISTE CYROT. Il administrait les sacrements à l'église, alors que le curé insermenté exerçait son ministère dans les caves et les granges.

C'est en 1796 que Monsieur EDMÉ-MARIE-JOSEPH BERTHELIER, né à Propières (Rhône), le 23 septembre 1735, fut nommé desservant d'Anost. Curé à Vigny, près Paray, il refusa de prêter le serment, il fut alors destitué par les électeurs du district de Charolles. En 1792, il dut émigrer en Piémont et en Suisse pour échapper à la mort. C'est en 1796, vers la Saint-Martin, que, rencontré par Malherbe, il rentra en France, vint se fixer comme missionnaire à Anost et resta comme curé de cette paroisse jusqu'en 1815. Messire Berthaut, curé d'Arleuf, moins protégé par ses paroissiens que le curé d'Anost, fut emprisonné ; il mourut en ponton, sur la Loire, le 14 février 1794.

En même temps que Monsieur BERTHELIER, on trouve EMILAND MATHEY, prêtre catholique romain, missionnaire pour l'archiprêtré d'Anost, jusqu'en 1800 : "Le nommé MATHEY, se faisant appeler Millien, après avoir rétracté les serments qu'il avait faits aux lois de l'Etat, s'est présenté dans la commune d'Anost, canton de Roussillon, et s'en dit le pasteur, propose à ceux qu'il appelle ses ouailles des rétractations, en a déjà obtenues et en donne connaissance publiquement en invitant tous les sectaires à en faire autant. Il célèbre la messe au son des cloches dans l'église sans avoir fait aucune soumission aux lois de la République, prêche ouvertement contre l'état actuel des choses. Le nommé Fauconnet, aussi prêtre, et se faisant appeler Ferdinand, après avoir avec plusieurs autres réfractaires séjourné en la commune d'Anost, s'est retiré en la commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, canton de Saint-Prix, où il prêche la même morale que Mathey à Anost".

Telles sont les tristes doléances que les citoyens Lavenne et Rousset de Saint - Prix adressent au Directoire exécutif, le 27 vendémiaire an V (18 octobre 1796). Ils doivent encore constater que "tous les signes extérieurs du culte tels que les croix sont redressés dans les deux cantons". Rien d'étonnant d'ailleurs : les commissaires du Directoire exécutif, dans ces deux cantons, sont eux-mêmes, ainsi que leurs familles, "des sectaires des prêtres réfractaires" et, non seulement ils n'ont fait partir aux armées ni réquisitionnaires ni militaires rentrés à leurs foyers, mais encore "les réquisitionnaires des autres cantons se retirent dans les cantons susdits"...

Dans les minutes appartenant à M. Léopold Repoux, avocat à Autun, on peut lire les doléances de la paroisse d'Anost du 15 mars 1789, présentées aux Etats Généraux ; on y peut voir en outre l'état particulier de la paroisse à cette époque : "La paroisse d'Anost est située dans un terrain très ingrat. L'on n'y recueille que très peu de seigle, de la mauvaise avoine appelée "pied de mouche", du sarrasin et des pommes de terre. La récolte produit à peine pour nourrir les habitants six mois de l'année. La moitié du terrain est en bois dont le seigneur s'est emparé, nous sommes en procès avec lui depuis plus de vingt ans au grand conseil et nous ne pouvons avoir justice. Nous demandons d'être conservés dans nos droits de chauffage, applatage, pacage et autres tels qu'ils sont portés dans les terriers et nos titres particuliers". Et ce cahier de revendications est signé de noms de familles existant encore à Anost : Louis Duvernoy, François Bailliau, Jean Pitoy, André Beaudeau, Regniault, E. Basdevant, Jean Garnier, Jean Blaizot, Billon, Chaussivert, Pauchard, Rateau, Desplantes, S. Blochet, Jean Bonnot, Rousset, Baroin... Parmi les droits dont les habitants entendaient se prévaloir, il y avait celui des habitants de Corcelles, lesquels depuis 1468 avaient le droit de prendre librement du bois pour leur chauffage dans la forêt de Folin et d'y faire pacager leurs porcs.

Messire Etienne BERTHELIER donna sa démission de curé d'Anost en 1815 et se retira à Montcimet, mais il revint bientôt à Anost où il mourut en 1817 le 29 septembre, à l'âge de 80 ans ; il fut inhumé le 1er octobre, sans doute dans l'église. Il est à remarquer qu'Anost fut sans pasteur de décembre 1815 au 1er février 1816, les actes de baptêmes des enfants de cette date se trouvent donc dans les paroisses voisines, surtout Arleuf et Cussy.



Monsieur BERTHELIER fut un bienfaiteur de la paroisse d'Anost. A Propières dans le Rhône où il était né, il consacra son patrimoine à la construction d'une fort belle maison de religieuses. Il a légué à la commune d'Anost 12 000 F pour fonder une maison de religieuses et même somme de 12 000 F au grand séminaire d'Autun pour la fondation à perpétuité d'une bourse de pension en faveur des jeunes gens d'Anost qui aspireront aux Saints Ordres. La fondation de la maison des religieuses d'Anost, dans la volonté du testateur, était pour le soulagement des pauvres et l'éducation des filles de la commune ; deux religieuses devaient y vivre constamment. Mais en 1844, sa volonté n'avait pas encore été réalisée et le conseil de fabrique dut protester le 21 juillet pour obtenir cette fondation de la commune. A cette époque, malgré le mal fait dans les âmes par la Révolution, les registres mentionnent plus de 1 000 pâques et 140 enfants fréquentent le catéchisme.

Monsieur LAZARE GUILLON commence à desservir la paroisse d'Anost le 1er février 1816. Il n'y a pas de vicaire. Depuis trois ans, il n'y avait pas eu de première communion. Monsieur GUILLON la fait faire à 149 enfants qui tous ont dîné à la cure. Monsieur GUILLON a noté avec soin tous les grands souvenirs de l'époque.

FAMINE DE 1817

"Mil huit cent dix-sept a été nommée non sans raison la mauvaise année, elle fera époque dans les annales de la France. Que de misère parmi le pauvre peuple ! Quelle famine, surtout dans le Morvan où les récoltes avaient été absolument nulles en 1816. Le blé et les grains de toutes espèces sont demeurés jusqu'en septembre, ainsi que le vin, à un prix très élevé, peu de personnes ont pu y atteindre. Tel a été obligé de vendre ses vaches, ses boeufs et même maint héritage pour se procurer du pain.

"Le misérable peuple ici et ailleurs a vécu longtemps de pain de son, et qui revenait si cher que plusieurs ne pouvant en acheter se nourrissaient eux et leur famille d'herbages de toutes espèces. Combien, et pendant très longtemps, ont mangé de très mauvaise soupe sans pain. Le nombre des pauvres était si grand que régulièrement il s'en présentait 25, 30 et jusqu'à 40 par jour à la porte. Je faisais cuire du pain de son toutes les semaines, où je faisais mettre du seigle pour faire la liaison. J'ai fait en outre ce que je pouvais, mais je ne faisais pas assez. C'était pitié de voir le pauvre monde pâle, défait, se soutenant à peine, et cependant il y a eu peu de malades pendant et après la disette.

"Ce m'est un devoir de consigner ici l'éminente charité de M. et Mme Champeaux de la Boulaye pour les pauvres de nos contrées et notamment envers ceux d'Anost. Tout le temps qu'a duré la disette, régulièrement et tous les jours, ils ont donné à manger à 100, 115, 120 et plus chaque jour, et donnaient en outre des subsistances à emporter à domicile pour les malades et autres que leurs invalidités empêchaient de se rendre à la Boulaye. On peut bien les appeler les Sauveurs des pauvres du Morvan.

"Madame se tenait constamment à la cuisine depuis 6 h du matin jusqu'à la nuit pour faire préparer les soupes, bouillies, pommes de terre. Elle coupait elle-même le pain pour la soupe de ces malheureux, et ses mains délicates s'étaient durcies à ce travail comme celles des ouvriers de nos campagnes. Je l'ai vu de mes propres yeux. Dieu veuille les récompenser dans le Ciel de tout le bien qu'ils font sur la terre.

"La misère commença de diminuer un peu à la récolte des orges fort belles et en quantité, puis à celle des seigles qui a été passable, à celles des avoines, blé noir dont il y a eu suffisamment et surtout par les pommes de terre très abondantes. Il y a eu très peu de vin et de très mauvaise qualité. Les froments ont assez fourni dans les bons pays, il y a tout lieu d'espérer que les denrées de première nécessité baisseront un peu. Cette année, j'ai fait une première communion de 72 enfants, qui tous ont dîné à la maison." (1er janvier 1818, curé GUILLON)

CONFIRMATION D'ANOST EN 1820

"A peine M. Roch-Etienne de Vichy, ancien aumônier de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre, et actuel de Mme la duchesse d'Angoulême, avait été sacré en novembre 1819,



évêque d'Autun, que je formai le projet de procurer à mes paroissiens le bienfait de la confirmation. Retenu par les occupations du ministère et les fortes gelées et grandes neiges du rigoureux hiver de 1820, il ne me fut loisible de m'échapper d'Anost que le 17 février, que j'en fis la proposition à Monseigneur qui eut la bonté de me promettre de venir pour cela ici, sans préciser l'époque du voyage.

Pendant le Carême, en les préparant à la confession et à la communion pascale, je disposais mes paroissiens à recevoir le sacrement de confirmation. Cela en ébranla plusieurs qui étaient demeurés jusqu'alors dans l'endurcissement ou tout au moins dans l'apathie pour nos saints mystères. L'impulsion est donnée, l'enthousiasme est général, il s'agit de régler les mouvements et d'orienter le tout à une fin salutaire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Je vole à Autun le lendemain des fêtes de Pâques, je conte le tout à Monseigneur, je le presse, je fais instance, il est attendri, il se laisse ébranler et me donne la promesse positive qu'il commencera les visites pastorales de son diocèse par ma paroisse, le 24 avril de ladite année 1820.

"Je reviens en grande hâte, j'annonce le dimanche suivant, avec des paroles toutes de feu, cette singulière faveur à mes paroissiens ; le feu qui m'anime passe dans leurs cœurs et dans leurs âmes, tous s'ébranlent, tous veulent avoir part à la grâce du sacrement, les retardataires viennent en foule ; que de peines, que de fatigues, que de jours, que de veilles pour préparer tout le monde ! Le Bon Dieu proportionne mes forces à la grandeur de l'oeuvre sainte qui se prépare, je suffis à tout, moi seul.

"La dernière semaine seulement, je me fais assister de MM. Lagneau, curé de Cussy, Demoumerot, curé d'Arleuf, qui m'aidèrent à réconcilier tout mon monde. Les confesseurs ont toutes pesé sur moi, j'y passais les jours entiers et la moitié de mes nuits ; à peine prenais-je, à la dérobée, un léger repas et cela pendant trois semaines. Mes paroissiens quittaient tout pour venir aux instructions. La dernière semaine, M. Lagneau fit comme une mission, prêchant soir et matin, avec bénédiction le matin et le soir. L'église ne désemplissait pas.

"Enfin, le jour fortuné approche. Monseigneur, que n'ont pu effrayer ou retenir ni l'âpreté du chemin, ni la longueur et la difficulté du voyage dans un pays montagneux et escarpé, ni les raisons sans mesure et sans fin par lesquelles la veille même de son départ on cherchait à le détourner de cette noble et sainte entreprise, si digne de son cœur zélé, pieux et religieux, en lui représentant qu'Anost était un pays perdu, un triste endroit, qu'il ne s'y rendrait pas sans courir des risques pour sa personne et ses chevaux ; pourquoy favoriser ainsi une chétive succursale de campagne, de misérables morvandiaux (tant il y avait de jalousie contre les auteurs pour cette insigne faveur), Monseigneur, dis-je, semblable au rocher au milieu des flots agités et menaçants d'une mer orageuse, demeure ferme et inébranlable dans sa résolution. Il ne connaît point les ménagements humains par lesquels on veut ralentir l'activité de son zèle, il commande le départ, arrive dans sa voiture attelée de ses trois superbes coursiers, au château de la Boulaye à 2 h moins 1/4, l'après-midi du 24 avril. M. le curé de Chissey était ici, je lui confie tout mon monde, je vais à course de cheval dîner à la Boulaye avec Monseigneur, je reviens encore plus vite que j'y étais allé.

"Monseigneur, qui m'avait déjà adressé les paroles les plus flatteuses à l'occasion de quelques voituriers de ma paroisse qui se jetèrent à genoux à sa rencontre sur la route d'Anost à Autun, m'avait dit qu'il allait me suivre de près dans un petit charaban de M. de la Boulaye, seul moyen de pouvoir se rendre par nos chemins pierreux et étroits à Anost. Les habitants des villages où devait passer Monseigneur étaient prévenus, et tous ceux qui n'étaient pas à l'église se trouvèrent sur son passage, à genoux, en habit de dimanche, pour recevoir sa bénédiction épiscopale.

"J'arrive donc et me rend à l'église, tout le peuple m'attendait, je fais les dernières dispositions et nous voilà quinze cent personnes et plus parties processionnellement, les reliques, croix et bannières en tête en chantant à tue-tête, mais avec la plus grande décence, des cantiques et des hymnes. MM. le maire et l'adjoint, avec l'écharpe et tout le conseil municipal, ouvraient la marche. Les bois, les vallons et les campagnes retentissaient de nos chants et les échos les répétaient à l'envi. Quel beau jour, je ne l'oublierai de ma vie. Monseigneur ne l'oubliera pas non plus, puissent mes paroissiens s'en souvenir également !



"Nous sommes en position aux Graillots, près la rivière. Monseigneur descend de voiture... Il a peine à en croire ses yeux en voyant le peuple immense qui se prosterne à ses pieds, il donne sa bénédiction, il n'y tient plus à l'empressement extraordinaire de tous à l'égard de sa personne sacrée. On se pousse, on se presse, on se reproduit au-devant de lui. Ce spectacle attendrissant fait couler de ses yeux des larmes de joie. La procession s'achemine, on arrive à l'église que j'avais parée comme une chaste épouse le jour qu' en présence du Ciel elle va donner la main à l'époux que Dieu lui donne et que son coeur a choisi.

"Monseigneur se place au prie-Dieu placé pour lui, tous les regards se portent sur l'oint et l'envoyé du Seigneur, sa piété en inspire aux plus froids. Il m'ordonne de donner la bénédiction, ce qui étant accompli, on sort de l'église. Le peuple immense se précipite sur ses pas, lui coupe les devants, se produit en mille manières pour voir et se faire bénir : la cour de la cure se remplit. "A demain, mes enfants", leur dit Monseigneur. Le peuple se retire. Monseigneur ne sait en quels termes exprimer son émotion et me témoigne combien il est content du troupeau et du pasteur.

"Le lendemain, dès les 5 h du matin, le monde vient à l'église ; il y a plusieurs messes, je prends les ordres de Monseigneur. A 8 h 30, nous allons le chercher à la cure en procession et avec le dais, tous Messieurs les Curés en habits d'église. J'avais en outre habillé d'aubes blanches seize jeunes garçons des mieux faits, et le cortège entre à l'église. Je pratiquai les cérémonies d'usage, fis à sa Grandeur un petit compliment auquel il répondit le plus affectueusement. Monseigneur s'habille pontificalement, dit la messe et pour son coup d'essai, et sans désespérer, donne en trois reprises la confirmation à DOUZE CENT TRENTE-HUIT personnes de la paroisse d'Anost. On dina à la cure à 4 h précises. A 6 h 30, il y eut grand salut à l'église pleine de monde, c'est Monseigneur qui officia.

"Le lendemain 26 avril, Monseigneur donna la confirmation au reste de mes paroissiens, à la paroisse de Roussillon, qui vinrent en procession, les filles habillées de blanc et voilées. Dans les deux jours, Monseigneur a confirmé QUATORZE CENTS personnes d'Anost et plus de SEPT CENT CINQUANTE tant de Roussillon, Cussy, la Petite-Verrière, en tout 2 000 y ont assisté. MM. les curés de Lucenay, Chissey, Cussy, Roussillon, Arleuf, Château-Chinon, M. le vicomte de Béranger, sans-préfet d'Autun, de la Charnay, Lieutenant de gendarmerie, MM. de la Boulaye, de Fontenay et autres. M. Maury, premier grand vicaire, accompagnait M. Monseigneur. J'ai oublié de dire que 300 filles d'Anost habillées de blanc faisaient partie du cortège qui alla chercher Monseigneur à la cure, le 25 avril au matin.

"Tout s'est passé dans le plus grand ordre, avec un empressement et une édification ravissants. Monseigneur parut on ne peut plus satisfait, s'en exprima dans les termes les plus positifs et promit dès lors toute sa bienveillance à ma paroisse. Monseigneur retourna le 26 avril au soir à l'évêché et publia hautement et avec le plus vif intérêt la manière dont cette pieuse et intéressante cérémonie s'est passée.

"Le 22 juin 1820, je conduisis encore cent quarante-deux enfants et vingt grandes personnes à confirmer en procession à Chissey. Aussi, il y a eu un total de confirmés de ma paroisse en 1820 : 1 563 personnes, en outre dix autres à Arleuf le 17 mai 1821 et dix à Chissey.

"Je fis offrir à Monseigneur une couronne et un compliment par une fille de la première communion qui était cette année de 142 enfants. Monseigneur fut on ne peut plus satisfait et m'en fit les plus gracieux compliments!" (curé d'Anost, GUILLON)

ERECTION DE LA SUCCURSALE D'ANOST - EN - MORVAN EN CURE DE 2E CLASSE

"En 1822, la paroisse d'Anost, avec la disparition des monastères de par la grande Révolution, passa sous l'administration directe des évêques d'Autun et fut érigée en cure de seconde classe, le curé devant avoir agrément de l'empereur, puis du roy, puis du ministre des cultes. "Tantoe molis erat morvandam condere gentem !"

"Monseigneur, qui, depuis son voyage à Anost, avait conservé une bienveillance toute particulière pour cette paroisse, comme il s'en est expliqué souvent et de vive voix et par



écrit, surtout par la charmante lettre du 29 avril 1821 à M. le curé d'Anost, sollicité avec instance sur la fin de septembre 1821 par M. le marquis de Vaulchier, préfet de la Saône - et - Loire, de faire ériger en cure de seconde classe la succursale de Romanèche dans le Mâconnais, refusa tout net de s'en occuper, lui observant qu'Anost avait des motifs puissants pour obtenir la priorité et l'invita d'autoriser le conseil général de la commune à dresser délibération aux fins de solliciter l'érection d'Anost en cure de 2e classe. Ce à quoi M. le préfet donna les mains par son arrêté du 10 octobre suivant.

"Le conseil général de la commune s'assembla le 28 octobre, dressa sa délibération, elle fut appointée le plus favorablement par M. le vicomte de Béranger, sous-préfet, par le conseiller de préfecture M. Marillon, faisant pour M. le préfet, député, et alors à Paris. L'avis de Monseigneur l'évêque à l'appui ne permettait pas de douter le moindrement de cette affaire. Toutes les pièces furent expédiées de Mâcon pour le ministre le 19 novembre, selon l'avis qui en fut donné à Monseigneur, en lui annonçant qu'on avait écrit pour presser l'expédition. Monseigneur, qui avait recommandé cette affaire à M. le préfet à son passage à Autun, lui écrivit de la manière la plus pressante. J'écrivis de mon côté à M. de Chastellux, duc de Ranzay, qui m'avait offert ses services, ainsi qu'à plusieurs personnes de considération à Paris. M. le duc m'écrivit quelques jours après qu'on lui avait fait naître des difficultés. M. le préfet de son côté marquait à Monseigneur que cette affaire éprouvait beaucoup d'obstacles. Dans cet intervalle, le ministre de l'intérieur et tous les autres ministres furent remplacés par un ministère bien royaliste.

"J'en eus avis le 19 décembre, par une lettre que je reçus de Paris. Je vole à Autun par un temps affreux, croyant la chance favorable. Monseigneur me dit qu'il avait écrit de nouveau et dans le jour même à M. le préfet qui, dans ses lettres postérieures, n'en parla absolument plus. J'écrivis de nouveau à M. le duc et successivement à d'autres personnes, mais je ne recevais aucune réponse favorable. Finalement, M. le duc m'écrivit qu'en définitive, le gouvernement ne veut pas faire de cure dans ce moment.

"Alors j'attends tout de la promesse que m'avait faite Monseigneur de s'en occuper lors de son voyage à Paris. Monseigneur l'évêque partit le 15 pour la capitale, je vole à sa rencontre à Chissey, lui présente mes hommages et lui recommande mon affaire... J'en reçois les paroles les plus flatteuses. L'affaire d'Anost est une des toutes premières dont Monseigneur s'occupe à Paris. Le 8 mai, l'ordonnance royale est rendue ; le 17, Monseigneur m'apprend cette faveur de sa majesté par la lettre la plus affectueuse... (On peut en prendre connaissance, ainsi que de toutes les autres relatives à cette affaire intéressante liées ensemble et à conserver, afin que mes successeurs jugent des difficultés, démarches et peines que je me suis données pour parvenir au but désiré) L'ampliation de l'ordonnance royale est envoyée à la mairie d'Anost et au secrétariat de l'évêché le 30 mai.

"M. Gallice, secrétaire diocésain, et mon intime ami, ne s'est pas épargné dans cette affaire. Il use de la plus grande diligence pour renvoyer à Paris toutes les pièces à signer à Monseigneur qui a la complaisance de les signer à la date du 1er juin, et de me les renvoyer. L'ordonnance épiscopale d'érection d'Anost est du même jour, ainsi que mon institution. Je prévins à temps M. Guillot, digne curé de canton à Lucenay, il me donne jour et vient me mettre en possession le 18 juin. Je régle à la cure M. le maire et les notables, le 23 juin. Je fais porter à l'église en grande pompe et avec solennité un drapeau blanc dont j'ai fait les frais à cette occasion. Je traite encore tous nos Messieurs à la cure. Enfin, le 30 juin, je réunis au presbytère MM. le maire, l'adjoint, les membres du conseil de la commune, MM. les fabriciens, MM. les présidents et officiers de la confrérie du Saint-Sacrement, 30 personnes environ auxquelles je fais faire la fête de la cure d'Anost. Il s'y trouva des plus notables habitants de nos villages" (7 juillet 1822, GUILLON)

ORDONNANCE DU ROI LOUIS

"Par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les présentes verront, salut. Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

art. 1 : la succursale d'Anost, département de Saône-et-Loire, diocèse d'Autun, est érigée en cure de seconde classe.

art. 2 : mes ministres secrétaires d'Etat de l'Intérieur et des Finances sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.



Donné en notre château des Tuileries, le huit mai de l'an de grâce mil huit cent vingt deux et de notre règne le vingt-septième.

Signé : LOUIS"

Pour copie collationnée conforme à Paris, le 1er juin 1822,
signé : R. E., Evêque d'Autun

"Roch-Etienne de Vichy, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque d'Autun, à tous ceux qui les présentes verront ou entendront, salut et bénédiction en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Vu l'ordonnance du Roi sous la date du 8 mai 1822, par laquelle sa Majesté met l'église succursale d'Anost, canton de Lucenay-l'Evêque, en notre diocèse, au rang des cures de seconde classe ;

Vu l'ordonnance épiscopale du 11 août 1802 portant règlement, pour la circonscription, des cures et succursales du canton de Lucenay-l'Evêque ;

tout considéré, mûrement examiné et le Saint-nom de Dieu invoqué,

Nous avons érigé et érigeons l'Eglise d'Anost en Cure, sous l'invocation de Saint-Germain, évêque, ayant pour territoire celui qui lui était assigné comme succursale par l'ordonnance précitée. Cette ordonnance continuera d'avoir son effet quant à la dépendance des autres succursales du canton de la cure de Lucenay-l'Evêque.

Déterminant pour dotation du curé d'Anost le traitement fixé par les lois pour les cures de seconde classe.

Donné sous notre seing le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire diocésain, le premier juin mil huit cent vingt deux."

Le 17 mai 1821, Monseigneur de Vichy, évêque d'Autun, a donné la confirmation à Arleuf à quinze personnes de la paroisse d'Anost. Le 6 mai de l'année suivante (1822), a été faite, solennellement, dans l'église d'Anost, avec toutes les cérémonies ordinaires, la distribution des Saintes Huiles, il y avait un immense concours d'habitants : cent vingt ont communie aux cinq messes qui ont été célébrées, dont deux chantées.

Il y a eu bénédiction et un excellent sermon par M. le curé de la Celle. C'est M. le curé de canton qui a officié. Il y avait treize curés, tous en habit de chœur, qui sont MM. les curés de Lucenay, Cussy, Chissey, Cordesse, Sommant, Reclesne, Barnay, Anost, Arleuf, Corancy, la Grande-Verrière, Dracy-Saint-Loup et la Celle.

M. GUILLON, curé d'Anost, note encore comme événement important de l'année 1822, la première communion de 107 enfants des deux sexes. Pas ou peu d'hiver, ajoute-t-il, chaleurs extrêmes et longues, récolte ordinaire en grains, mais plus abondante pour les vins. Pas de trace de vicaires en 1822, pas plus qu'en 1823. En 1823, les registres comprennent 107 baptêmes et naissances, 30 mariages et 90 sépultures. M. GUILLON, en considération de son gracieux avènement à la cure d'Anost, érigée en 2e classe, fait don à l'église d'une belle aube en mousseline brodée, de deux garnitures de cuivre pour les autels et du grand drap mortuaire de M. Berthelier. Le 19 avril de l'an 1825, en vertu d'une ordonnance du Roi du 12 janvier de la présente année et de celle de Monseigneur l'évêque d'Autun du 12 février suivant, M. Lazare GUILLON, curé d'Anost, nommé et installé comme marguillier de la paroisse Pierre Beaudeau demeurant au bourg.

Alors, la paroisse n'était pas riche, il y avait une aube vieille, usée et trouée. On en fit faire trois amicts, la garniture, toute vieille qu'elle était, a servi à la garniture du bas d'une aube neuve, procurée à l'église avec deux rochets de mousseline sans manches. Les deux rochets de grosse toile ont été convertis en un seul, parce qu'ils étaient tout en lambeaux par devant. Le vieil ornement blanc n'était plus assez propre pour les fêtes solennelles de N.-S., Noël, Pâques... Le bureau de la confrérie a donné 25 F qu'il avait en réserve et M. le curé a ajouté à cette somme 32 F à lui donnés, pendant le Jubilé, pour l'église, par différents particuliers, et le boni de fabrique a parfait la somme pour acheter un ornement neuf et convenable.



Le 6 janvier 1827, le conseil général de fabrique se réunit pour l'effet de discuter et délibérer sur les moyens à employer pour assurer un traitement de 300 F à M. le vicaire que Monseigneur l'évêque a promis et se propose d'envoyer dans la paroisse, dans les derniers mois de l'année actuelle. "La matière prise en haute considération est mise en délibération". Le conseil reconnaissant, en principe, qu'un vicaire est nécessaire dans cette paroisse qui compte 3 000 âmes de population, ce pré de 18 lieues de tour, coupé par des montagnes hautes et escarpées, par de nombreux ruisseaux et ravins, des chemins presque impraticables en hiver, par la neige, les glaces, dont les hameaux les plus peuplés sont à une lieue ou plus du clocher, qu'il n'a fallu rien moins que la force de tempérament, le courage, le dévouement et le zèle à M. le curé actuel, pour desservir seul cette immense paroisse, à la satisfaction des habitants et de ses supérieurs ecclésiastiques, pendant douze ans consécutifs, le conseil approuve, mais juge qu'il n'a pas l'argent nécessaire pour assurer le traitement dudit vicaire. Ce traitement doit demeurer au compte de la commune. Tel fut fait, traité, débattu et délibéré à la maison curiale d'Anost, les an et jour avant dits.

Dans le registre paroissial du temps, il est noté en 1831 : "Le 7 août : grêle affreuse, qui a ravagé la bonne moitié de la paroisse". "Le 11 août suivant : le tonnerre est tombé sur le clocher, a tué un des sonneurs, blessé un autre, est sorti par la fenêtre de la fabrique du côté de laquelle se trouvaient messieurs les curé et vicaire qui en ont été renversés et n'ont échappé que par un miracle visible et inouï de la providence. A la même heure, la foudre a tué une jeune bergère et blessé un homme qui s'était abrité de l'orage sous le tilleul de Dront qui a été sillonné et maltraité par la foudre".

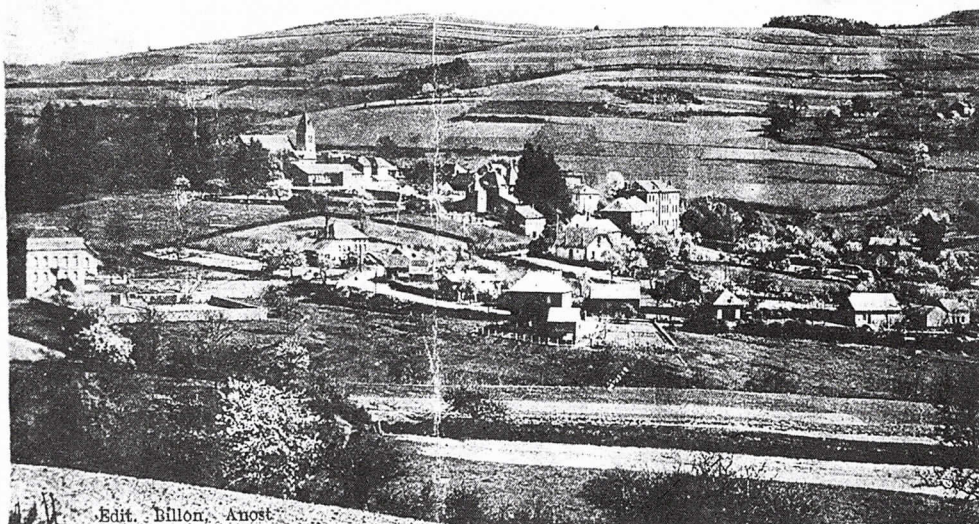
Anost, qui n'avait pas de vicaire depuis quelques années, en obtient un le 13 janvier 1833. Ce jour-là, en effet, M. François LAFAY est présenté à MM. les membres du conseil par M. le curé et il entre immédiatement en fonction. M. GUILLON, déjà âgé, et qui assurait avec grand-peine le ministère de plus de 2 500 âmes, fut très heureux de cet événement. Le 16 avril de la même année, 1833, 752 personnes reçurent dans l'église d'Anost le sacrement de CONFIRMATION. Voici, de la plume de M. le curé, le récit de la réception de Monseigneur :

"Depuis 18 mois, au moins, je sollicitais de Monseigneur Bénigne Dutroussel d'Héricourt, évêque d'Autun, la faveur d'une visite pastorale dans la paroisse d'Anost, pour administrer aux fidèles l'auguste sacrement de la confirmation. Deux fois, j'obtiens promesse de sa Grandeur, et deux fois il en fut empêché par des circonstances imprévues. Enfin Monseigneur me donne parole positive pour le 16 avril 1833 courant.

"Le 15, il est venu dîner et coucher au château de la Boulaye ; le 16, de grand matin je m'y rendis pour prendre ses ordres et Monseigneur arriva sur les 10 h, par le chemin de Montcimet, accompagné de M. C... grand vicaire et de M. l'abbé Devaucour son secrétaire intime. Malgré un temps et des chemins peu favorables, la population s'était rassemblée au nombre de 2 000 pour voir et recevoir Monseigneur et assister à cette auguste cérémonie. M. François Bardiau, maire, assisté des adjoints et conseillers municipaux, se porte au devant de Monseigneur avec 18 hommes de la Garde Nationale, jusqu'à la rivière où il complimente Sa Grandeur. Monseigneur met pied à terre à la cure, et 20 mn après on le conduit solennellement à l'église sous le dais, la bannière et les deux croix argentées en tête. Il fut reçu à l'entrée de l'église et complimenté par M. le curé.

"La Sainte Messe célébrée par M. le grand vicaire, Monseigneur monta en chaire, pendant une grande demi-heure il prêcha mes paroissiens avec cette grâce, cette éloquence qui lui sont si naturelles il prêcha encore autant après la cérémonie, commenta le petit mot de M. le curé, fit son éloge, le panégyrique de Saint-Germain, notre glorieux patron, témoigna sa satisfaction à M. le maire de son empressement à aller à sa rencontre avec les municipaux et la garde nationale, et à tous les habitants pour leur bon esprit et leurs bonnes dispositions, pour notre église, ses vases sacrés, les ornements, la sacristie où il trouva tout en bon ordre.

"Après quoi, Sa Grandeur dîna au presbytère, ayant à sa table M. le maire, M. Duvernois premier adjoint et M. Berger commandant de la garde nationale, avec MM. les curés de Roussillon, la Celle, Arleuf, Chissey, LAFAY vicaire d'Anost et Lavant, préfet d'études au petit séminaire. Le mauvais temps avait retenu beaucoup de mes confrères.



S I T E

Edit. Billon, Anost

EN MORVAN - ANOST (S.-et-L.) Vu de la Route de Bussy

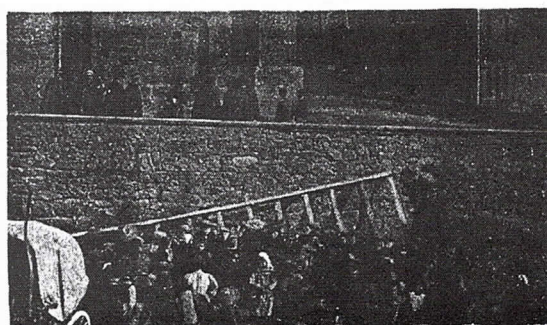


Edit. Billon, Anost

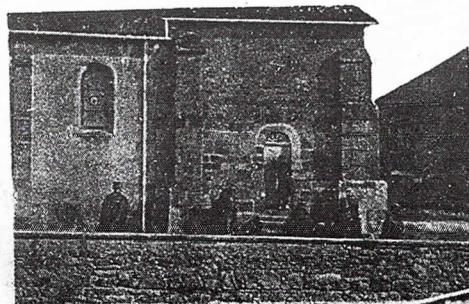
EN MORVAN - ANOST (S.-et-L.) — La Sainte de Leyan



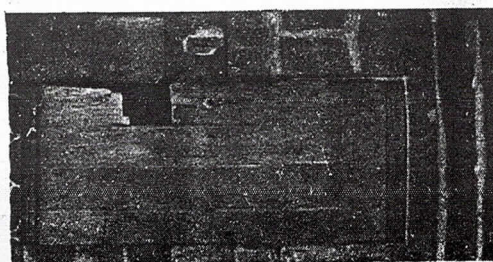
1. La Notification



2. A l'assaut



3. Vains efforts !



4. Après coup !

ANOST (S.-et-L.). — Inventaire de l'Église.

HISTORIQUE
PAROISSIAL



L71

Anost, 15 Décembre 1935, noces d'argent du cercle catholique.



théâtre à la cure 191.



la Patriote 1933

VIE PAROISSIALE

puits dans
le jardin
de la cure.





"Monseigneur, à plusieurs reprises, nous témoigne à tous, à M. Bardiau, maire, et à moi-même en particulier, son contentement sur tout ce qui s'est passé dans cette solennité dont les habitants d'Anost conserveront un long souvenir, ainsi que de la singulière bienveillance de l'auguste et vertueux prélat. C'est pour en transmettre la mémoire à nos descendants que le présent procès-verbal a été dressé et signé par tous les membres du conseil de fabrique, les an et jour avant dits!" (16 avril 1833, GUILLON)

De 1833 à 1839, le bureau du conseil de fabrique comprend les noms suivants : MM. René Chaussivert, maire d'Anost, Germain Mariller, François Baroin, Claude Sauron, Jean Gey et Garnier-Genevois. En 1833, la paroisse a pour vicaire l'abbé LAFAY ; en 1834 et 1835 l'abbé MARTINON. Le vendredi 29 mai 1840, M. le curé d'Anost a chanté sa messe solennelle de cinquante ans de prêtrise, à laquelle ont assisté de nombreux fidèles de la paroisse. M. le curé Lazare GUILLON a été ordonné prêtre le 29 mai 1790, par M. l'abbé de Cluny, évêque X. Le 18 décembre 1835, un vieillard de 97 ans est décédé au Creux, muni des sacrements de l'église, Hugue Digoy, propriétaire. M. l'abbé HOUDAILLE est vicaire d'Anost à partir du milieu de l'année 1837. En cette année, il y a à Anost 112 baptêmes, 25 mariages et 115 sépultures.

CONFIRMATION DE 1842

Ce jourd'hui, 17 du mois de février 1842, Monseigneur Bénigne d'Héricourt, évêque d'Autun, a donné le sacrement de confirmation à 300 personnes, dont 60 de la paroisse de Cussy. Toute la paroisse a fait à Sa Grandeur un accueil convenable à sa haute dignité et à ses éminentes vertus. Rien n'a été omis du cérémonial usité. Monseigneur a daigné témoigner aux habitants d'Anost et à M. le curé en particulier toute sa satisfaction. Il était assisté de M. Rousselet, vicaire général ; de MM. les trois missionnaires et de MM. les curés de Cussy, Roussillon, Sommant, Chissey, la Celle, Moux, Ménessaire, Arleuf et son vicaire ; de M. MORIN, vicaire d'Anost et de M. le curé GUILLON, soussigné."

MISSION DE 1842

Le jeudi 24 février 1842, il a été chanté une belle grand'messe et donné un salut solennel avec le Saint-Sacrement en actions de grâces du succès et des fruits d'une mission donnée à la paroisse d'Anost par MM. Genty, Tamain et Leaumorte, prêtres de Saint-Lazare d'Autun, conviés et invités par M. GUILLON, curé.

Arrivés le 22 janvier, les dignes ouvriers évangéliques ont ouvert la Mission le dimanche 23. Malgré la rigueur de la saison, l'abondance des neiges, les glaces et les verglas, les exercices ont été suivis avec la plus grande affluence et l'assiduité la plus édifiante.

Ouverte par une neuvaine à la Sainte-Vierge, Mère de Dieu, elle a produit des conversions étonnantes dans cette paroisse et ramené des brebis depuis longtemps égarées. Il y a eu de fréquentes communions presque tous les jours et trois communions générales les 17, 20 et 23 février. Il a communiqué plus de 2 000 personnes. La grand'messe a été chantée par M. le curé. Sermon sur la persévérance par M. Tamain. La cérémonie sainte a fini par une consécration générale à la Sainte-Vierge à la suite d'un sermon éloquent et touchant de M. Genty.

M. LAZARE GUILLON, CURÉ D'ANOST DU 1ER FÉVRIER 1816 AU 20 MAI 1844

M. GUILLON est sans contredit un homme qui a marqué fortement son empreinte à la paroisse d'Anost durant 28 années qu'il en a été le pasteur.

M. BERTHELIER, son prédécesseur, ayant cessé ses fonctions en décembre 1815, M. GUILLON vient faire l'intérim le 1er février 1816 ; il est officiellement installé le 29 mars, et entre en ses fonctions le 1er avril. Il a alors 50 ans. On remarque en lui tout d'abord les soucis d'un bon administrateur. Dès son arrivée, il constate l'état lamentable de l'église et de la cure, il ne cesse de s'en plaindre à ses chefs hiérarchiques ; il n'a pas de repos jusqu'à ce qu'il ait obtenu au moins les réparations les plus urgentes. A toute dépense qui est faite, il apporte toujours, du reste, un appoint de ses ressources personnelles



Le 1er avril 1833, il fonde à Anost la Confrérie du Saint-Scapulaire et du Saint-Sacrement. Le 23 juin 1826, il assure contre l'incendie tous les bâtiments du presbytère. En avril 1844, il fait réparer et redorer la statue de Saint-Blaise, travail qui a coûté 30 F ; une quête faite à l'église avait produit 3 F, auxquels M. GUILLON ajouta 10 F, et la fabrique compléta la somme.

Quand il arrive à Anost, il constate bien des négligences ; c'est ainsi qu'il n'y a pas eu de première communion depuis trois ans. Il se hâte de préparer les enfants, et en 187 cent quarante-neuf sont présentés par ses soins à la Sainte Table et il fait dîner toute cette foule d'enfants à la cure.

Dans les notes qui ont paru précédemment, nous avons vu avec intérêt l'activité qu'il a déployée en maintes circonstances pour faire donner le sacrement de confirmation et recevoir Monseigneur d'Autun en grande pompe, pour assurer à sa paroisse le bienfait d'une Mission et en marquer le souvenir par un monument durable. C'est lui enfin qui obtint du Roi Louis XVIII que la succursale d'Anost fût érigée en cure de 2e classe, le 8 mai 1822. Cet honneur fut pour lui une grande joie, car ses démarches avaient été longues, souvent pénibles et décourageantes.

En mai 1844, âgé de près de 80 ans, il ne se sent plus la force de diriger une paroisse si importante et si étendue que celle d'Anost, son vicaire CHAMOY est lui-même débordé. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à cette époque il y a chaque année plus de 150 sépultures, plus de 100 baptêmes et de 70 à 80 mariages ; deux ou trois cents enfants fréquentent les catéchismes, et comme tous les mourants reçoivent alors les derniers sacrements, les courses à pied à travers les hameaux, pour voir les malades, occasionnent une fatigue qui n'est plus pour un vieillard d'un tel âge. Aussi, au début de 1844, à bout de forces, il donne sa démission.

M. ETIENNE HOUDAILLE arrive aussitôt pour faire l'intérim ; nommé le 23 mai par ordonnance royale, il est installé curé d'Anost le 23 juin.

M. Lazare GUILLON s'éteint pieusement au presbytère, le 10 juillet. Son "obit" est marqué aux registres de 1844 en ces termes : "Ce jourd'hui douze juillet mil huit cent quarante quatre, Lazare GUILLON, ancien curé d'Anost, âgé de soixante-dix-huit ans, décédé avant-hier, muni des sacrements, a été inhumé avec les prières et les cérémonies de l'église, en présence de toute la paroisse, de ses parents et de plusieurs ecclésiastiques assistants, qui ont soussigné : Vieillard, curé de Lucenay ; Mougin, curé de Ménessaire ; Houbach, curé de Chissey ; Lebrot, curé de Roussillon ; Mahué, oblat de M. ; Houdaille, curé d'Anost et Chamoy, vicaire". Ce bon et saint prêtre repose sans doute au centre de l'allée supérieure du cimetière, avec deux de ses successeurs.

Monsieur Etienne HOUDAILLE, né le 10 août 1805, nommé le 23 mai 1844 par ordonnance royale, est installé curé d'Anost le 23 juin, par M. Lazare Vieillard, curé de Lucenay - l'Evêque. Son premier souci est de faire observer le testament de son prédécesseur, M. BERTHELIER, qui avait fait un legs de 7 815 F pour l'établissement de deux religieuses à Anost, pour l'instruction des jeunes filles, acceptation autorisée par ordonnance du roi du 10 avril 1822. La délibération du conseil comporte surtout cette phrase : "vu la grande pauvreté de la commune et les réclamations si multipliées et si pressées des pères de famille, dans l'intérêt principal de leurs enfants, si nombreux dans cette commune qui est dépourvue de tous moyens d'instruction pour les filles". Plus tard, cette délibération porta ses fruits et le projet put heureusement être réalisé.

Le 30 mars 1845, Monsieur le curé fait vendre deux noyers appartenant à la propriété du presbytère afin de pourvoir à l'intérêt de la propriété et aux ressources nécessaires aux différentes réparations à faire au presbytère qui est dans un état lamentable. "L'an mil huit cent quarante cinq, le 30 mars, dimanche de Quasimodo, MM. les fabriciens étant réunis en conseil ordinaire, M. le président a observé qu'il était urgent de vendre deux noyers appartenant à la propriété du presbytère, afin de pourvoir à l'intérêt de la propriété et aux ressources nécessaires aux différentes réparations à faire au presbytère, attendu que ces deux arbres, vue leur position, deviennent inutiles, puisque les fruits de l'un tombent dans les propriétés étrangères et que ceux de l'autre sont bien loin de réparer le dommage causé par l'arbre ; le conseil de fabrique est d'accord et consent que ces arbres soient de suite mis à l'enchère et délivrés au dernier surenchérisseur pour le prix en être versé



entre les mains de M. le trésorier de fabrique et ont les membres présents signé la présente délibération. L'acquisition a été tranchée à M. François Chapey et à Hilaire Nectoux, derniers surenchérisseurs, pour la somme de 82 F. Signé HOUDAILLE curé, Baroin, Sauron, Gay, Febvre, Chaussivert".

Monsieur l'abbé Benoît JOLIVET est installé vicaire d'Anost le 6 juillet 1845. Le 1er août 1848, M. l'abbé Charles DESHAYES, nommé vicaire d'Anost, prend possession de son poste. Le budget de l'année est maigre et se résoud du reste par un déficit assez fort : recettes ordinaires 365 F, dépenses ordinaires et extraordinaires 737 F.

C'est M. HOUDAILLE qui, le 1er juin 1845, a réorganisé la confrérie du Très Saint Sacrement, fondée à Anost le 8 octobre 1685. Elle compte alors 325 adhérents qui versent chaque année 0,25 F et offrent le pain bénit à tour de rôle. A chaque décès d'un confrère, le comptable de la confrérie verse 6 F pour un service pour le repos de son âme. Dans l'année son livre de comptes marque 6 F pour l'huile de la lampe et 1,60 F pour le verre et la corde. M. HOUDAILLE avait également, le 19 février 1842, érigé une confrérie de l'Immaculée Conception qui fut dissoute le 27 août 1891, par Monseigneur Perraud. Le 5 janvier 1852, à 7 h du soir environ, M. HOUDAILLE a ressenti sur la fin de son repas un commencement de paralysie au bras droit ; le 6, de violentes coliques ; deux jours après lumbago et le 18, ramollissement du cerveau, que MM. Couhard médecin à Lucenay et Lagoutte médecin à Autun, ont déclaré mortel.

L'abbé DORET, vicaire, ajoute : Monsieur Etienne HOUDAILLE, curé d'Anost, a rendu son âme à Dieu le 25 janvier 1852, à 6 h 30 du soir. Atteint le 5 du même mois, il est mort d'une fièvre cérébrale ou plutôt victime du zèle qu'il avait déployé dans l'établissement de l'école des Soeurs et dans l'agrandissement de l'église, à laquelle il avait fait ajouter deux collatéraux.

Ayant reçu avec la foi qui le distinguait les sacrements de l'église, il mourut en se recommandant à Dieu qu'il avait si bien servi toute sa vie. Il a été inhumé au cimetière d'Anost, le 27 janvier 1852, en présence de MM. Pratinel curé d'Arleuf, Buteau curé de la Celle, Charmoy curé de Cussy, Houbach curé de Chissey, Lacour curé de Saint-Agnan, Desvignes curé de Tavernay, Rabuteau curé de Cordesse, Lebrot curé de Roussillon, Lebrot vicaire de Roussillon, Cuzin vicaire de Louhans, DORET vicaire d'Anost, Sauron élève du grand séminaire et les deux abbés Houdaille, ses héritiers, curés d'Ecuisses et de Couhard.

L'an 1852, le 14 mars, M. CHARLES DETIVAUX, aumônier du Sacré-Coeur d'Autun, nommé curé d'Anost, est institué canoniquement, par M. Lazare Vieillard, curé de Lucenay. Ce prêtre en arrivant est frappé du déplorable dénuement de l'église de sa paroisse, où il manque presque tous les objets nécessaires à la décence du culte. Il donne aussitôt à l'église d'Anost six chandeliers de cuivre jaune et un crucifix pour l'ornementation du maître-autel. C'est la garniture que l'on voit encore aujourd'hui. Il donne encore quatre chandeliers de cuivre argenté et une croix pour l'autel de la Sainte-Vierge, une exposition en bois doré, deux tapis, une croix de procession, quatre chasubles neuves, une chape et plusieurs étoles, deux missels d'autel, quatre vases de porcelaine, trois canons d'autel... M. l'abbé Jean-Claude-Emile BARBIER est nommé vicaire et installé le 18 décembre 1853. Le 29 mai 1855 la confirmation est donnée dans l'église d'Anost par Monseigneur Gabriel-François de Marquerie à 510 personnes de la paroisse et environ 325 de Cussy.

L'année suivante, le 9 mars 1856, Monsieur JACQUES-JOSEPH MARILLIER, nommé curé d'Anost, prend possession de son poste, faisant preuve aussitôt d'une grande activité, alors que les vicaires se succèdent assez rapidement : 25 mai 1856 abbé Jean-Vivant PEIROT, 10 août 1862 abbé Charles-Paul MENETRIER, 12 juillet 1863 abbé Bernard CHAUDRON, 25 décembre 1863 abbé Pierre HERAUX, 16 juin 1867 abbé Claude DEGUIN. C'est du temps de M. MARILLIER que l'ouche de la cure a été prise pour le tracé de la nouvelle route de Lucenay, en 1864. En 1858, se fait une procession expiatoire à la Petite-Verrière pour demander la cessation du mauvais temps.

Les faits marquants de la seconde moitié du 19e siècle sont évoqués dans le chapitre "Eglise paroissiale". Jusqu'à l'arrivée du curé EMMANUEL-ACHILLE CARRION le 1er décembre 1889, on relève les vicaires suivants : 1871 Claude DESVIGNES, 1877 Pierre DARGAUD, 1881 François-Joachim MARAIS, 1881 Séverin-Philibert BREAUD, 1883 Louis-Emiland LEBEAULT, 1884 François ROSSIGNOL, 1886 Jean-Baptiste BOUILLET, 1889 Jean-Marie ECOURE. Le 8 novembre 1891 est nommé EUGÈNE MEUNIER comme curé, avec les vicaires Jean-Baptiste PERRIN 1891, Denis GI-



RARDON 1896, Edouard VAILLEAU 1898, Ferdinand DESGOUILLES 1899. RENÉ GAUTHEY desservait la paroisse à partir du 20 septembre 1903 avec Joseph GRAS, vicaire, qui resta jusqu'en 1910 et est remplacé par l'abbé CLAUDE GOURAT le 22 décembre 1907...

Des notes manuscrites de l'abbé Lacreuze font état de coutumes religieuses propres à Anost : "Une coutume consistait à venir déposer un sou, le jour des Morts, dans l'un des plateaux qui se trouvaient à la tête et aux pieds du catafalque, qu'on appelait la "représentation". Il était aussi d'usage, jusqu'à la fin du 19^e siècle, qu'à l'occasion d'un enterrement, d'un service de quarantaine et du bout de l'an, la plus proche parente du défunt vint à l'offrande une serviette sur le bras gauche, tenant de la main gauche un pain long et de la droite une bouteille de vin. Le pain et le vin étaient remis au curé. Pour les enterrements, outre le pain et le vin, on donnait de menues pièces de monnaie. Les parents du défunt les fournissaient eux-mêmes aux assistants ; la veille de la cérémonie, ils se présentaient chez le curé qui, moyennant quelques francs, leur prêtait une quantité de mauvaises pièces, lesquelles reparaissaient à chaque service funèbre. Quelquefois, le bedeau passait directement aux assistants une corbeille remplie de pièces où chacun puisait pour aller à l'offrande.

MÈRE ALEXANDRINE, DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-SACREMENT

La "Semaine Religieuse", du 30 novembre 1901, insérait la notice nécrologique suivante :

"Là-bas, derrière la barre ondulée et bleue que ferme l'horizon et qu'on aperçoit depuis Autun, de l'autre côté de la plaine, la grande paroisse d'Anost pose ses cinquante villages au large des plateaux, au flanc des collines ou au creux des courbes.

"Il y a quelques jours (le 12 novembre 1901), chacun de ces villages envoyait une députation composée d'à peu près un membre de chaque maison, accompagner à l'église et au cimetière le convoi d'une vieille religieuse, Mère ALEXANDRINE.

"Touchant témoignage d'estime et de reconnaissance envers celle que tout le monde, là-bas, appelait "Notre Mère". Belle et édifiante carrière qui a mérité et suscité cette manifestation pieuse. Pendant cinquante années qu'elle a passées dans l'humble mesure, qui est arrivée, par on ne sait quel miracle d'économie, à abriter jusqu'à 350 écolières, Mère Alexandrine a élevé toutes les femmes d'Anost, écouté toutes les confidences, conseillé toutes les incertitudes, consolé toutes les afflictions, soigné les malades, provoqué les générosités pieuses et charitables et encouragé les vocations saintes.

"Elle a été malade trois jours seulement, le temps d'entendre l'appel : "Voici l'Epoux qui vient", de se reconnaître, de garnir sa lampe, de se porter au-devant de l'Epoux, toute prête à franchir en sa compagnie l'entrée de la salle du festin".

Dans son histoire religieuse de la paroisse de la Petite-Verrière écrite en 1905, le père Moreau relève le fait suivant concernant les habitants de quelques hameaux très proches de la Petite-Verrière :

"Le hameau du moulin de Roussillon, de la paroisse d'Anost, n'est qu'à 10 mn de l'église de la Petite-Verrière et à au moins 7 km de son église paroissiale. Aussi ses habitants qui sont environ une douzaine se considèrent comme vrais paroissiens de la Petite-Verrière. Les baptêmes et même les enterrements se font ici et les enfants viennent au catéchisme et font la première communion dans mon église. Sans se considérer comme paroissiens de la Petite-Verrière, il y a quelques familles des hameaux de la Ferrière (paroisse d'Anost) et de la Chaume (paroisse de Cussy) qui assistent quelquefois aux offices de la Petite-Verrière. Mais généralement ils accomplissent les actes principaux de la religion dans leurs paroisses respectives"

SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT



"La loi du 9 décembre 1905, promulguée au journal officiel le 12 décembre, proclame la séparation des Eglises et de l'Etat. En vertu de l'article 3 de cette loi, l'inventaire des biens meubles et immeubles doit être fait par les soins des agents de l'administration des domaines, pour que la Fabrique puisse ensuite en faire la dévolution à l'association culturelle prévue par cette loi...

"La célèbre encyclique "vehementer" de sa sainteté le Pape Pie X, en date du 11 février 1906, condamnait formellement la loi du 9 décembre 1905. Le ... mars 1906, M. le maire notifie à M. le curé et à M. le président du bureau des marguilliers que l'inventaire, descriptif et estimatif des biens mobiliers et immobiliers dont la Fabrique et la mense-curiale ont la propriété ou la jouissance, sera fait... Pour bien marquer qu'ils ne veulent en rien contribuer à l'exécution d'une loi réprouvée par l'Eglise, M. le curé et M. le président du bureau des marguilliers refusent de signer le procès-verbal de cette notification" (*histoire religieuse de la paroisse de la Petite-Verrière, 1905 curé Louis MOREAU*)

La première alerte fut donnée le 9 mars 1906. Dès 1 h ce jour-là, une foule nombreuse était venue à l'église pour assister au Salut et au Chemin de Croix. A 1 h 30, toutes les portes de l'église étaient fermées et l'on pouvait voir sur la porte principale une bande-roule fixée avec des clous, sur laquelle il y avait : "Fermée pour cause d'inventaire". A 2 h 30, les fidèles venus de toutes les communes environnantes, ne voyant pas poindre l'agent du fisc, commencèrent à se disperser aux alentours du sanctuaire. Quelques instants après, le bruit courut que le percepteur chargé de l'inventaire avait, la veille, envoyé sa démission au préfet.

Le 22 mars, de bon matin, une trentaine de gendarmes arrivaient à l'improviste, comptant surprendre la vigilance des catholiques à l'heure des messes. A dessein, elles avaient été dites plus tôt que de coutume et toutes les portes fermées avec soin. Les cloches ne purent appeler les fidèles ; néanmoins, la nouvelle de l'arrivée des gendarmes s'ébruita dans les hameaux les plus rapprochés et plus de trois cents personnes furent rassemblées en un clin d'oeil. Le commissaire, malgré ses prières insinuantes et répétées, trouva M. le curé inflexible. Il fit signe au crocheteur d'opérer. Celui-ci fut obligé d'employer la scie, les crochets et les pinces n'ayant pu venir à bout de la puissante serrure de la porte du clocher. La porte céda au bout de trois quarts d'heure de pénibles efforts. La foule, qui jusqu'alors avait chanté des cantiques, poussa les cris de "Vive l'Eglise ! Vive la Liberté !" Les bravos de quelques voyous furent complètement étouffés. Pendant ce temps, le crocheteur ouvrait avec une dextérité remarquable une vingtaine de portes ou tiroirs et l'agent des domaines opérait. A 1 h 30, tout était fini. Chacun des assistants voulut emporter, comme une relique, un éclat de la porte brisée.

Nota : Si au nouveau clocher on n'a pu conserver la vieille porte enfoncée en 1906, sa serrure très ancienne et très remarquable a été remplacée à la porte neuve actuelle.

En 1910, M. l'abbé GOURAT, curé d'Anost, est nommé curé de Chagny ; M. l'abbé GRAS, vicaire, est nommé vicaire à Romanèche. Ils sont remplacés par les abbés AUGROS : l'abbé GEORGES, ancien curé de Saint-Eugène-la-Platte ; l'abbé JEAN-MARIE, ancien curé de Dettey. Ils arrivent dans la paroisse le 9 novembre 1910, sont installés le dimanche suivant, 13 courant, et y resteront jusqu'en 1930 (Georges AUGROS fut mobilisé entre le 9 août 1914 et le 15 mars 1919).

Ils logèrent aux Graillots dans la maison appartenant aux Soeurs de la Congrégation du Saint-Sacrement. Ils louèrent dans la maison voisine appartenant à M. Louis Bigeard, charpentier, une salle destinée au Cercle catholique des jeunes gens. Le Cercle fut inauguré le premier samedi de décembre 1910.

Le 3 janvier 1911, un incendie se déclare dans la maison de M. Bigeard, ancienne école, contiguë à la cure et au toit de chaume, mais heureusement l'alarme est donnée de suite et comme c'était vers midi, les secours arrivèrent immédiatement, la toiture de chaume était d'ailleurs couverte de neige, l'incendie est considérablement retardé. Aussi la maison des Soeurs servant de cure fut sauvée, seule la toiture du côté de l'incendie fut endommagée. Les dégâts couverts par une assurance, s'élevèrent à la somme de 895,50 F.



MISSIONS PENDANT LE MINISTÈRE DE L'ABBÉ GEORGES AUGROS

MISSION 1914

Le 22 mai 1912, le chancelier de l'évêché adressait à Anost : "Vous pouvez faire donner l'an prochain une "mission" de trois semaines à Anost. J'ai 660 F à votre disposition provenant d'une fondation de Soeur Constant, religieuse du Saint-Sacrement. Prenez donc si bon vous semble les dispositions utiles pour avoir de bons missionnaires". Cette mission fut pas donnée en 1913, elle fut retardée d'un an. Elle commença le 15 février 1914, fut prêchée par deux révérends-pères capucins et fut bien suivie. On compta plus de 250 retours. Elle fut clôturée le 8 mars par de grandes cérémonies : le matin, bénédiction et inauguration d'une nouvelle croix au cimetière, le soir, bénédiction d'une statue de Jeanne d'Ars à l'église.

En 1915, devait avoir lieu un retour de "mission", mais nous étions en pleine guerre et le curé de la paroisse était mobilisé depuis le 9 août 1914. Pendant les cinq années de guerre, la paroisse fut administrée par l'abbé Jean-Marie AUGROS. Il fut aidé par les abbés CHARLES du diocèse d'Autun, FOULANNEAU prêtre oblat de Marie-Immaculée, FOSSARD du diocèse de Coutances, MOSSET du diocèse d'Angers, prêtres mobilisés, et par plusieurs prêtres envoyés pour la journée de dimanche, et enfin par l'abbé PARRIAUT, jeune prêtre du diocèse qui fut nommé vicaire à Anost et y arriva le 5 août 1916. Il y resta jusqu'à la démobilisation de l'abbé Georges AUGROS en avril 1919.

MISSION 1925

Bénédiction d'une nouvelle croix avec Christ au cimetière, croix en fonte de fer bronzé de 3 m plus le scellement, tambour de l'église. La croix de bois précédente, bénite en 1914, s'était courbée. Christ de 1,125 m en même métal. Nombre des retours, plus éloignés, très approximativement d'un peu plus de 100 chez les femmes et de 50 chez les hommes.

MISSION 1927

Plus de 600 communions furent distribuées. Bénédiction et transport en procession d'une statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

MISSION 1928

Bénédiction et érection d'une statue de Saint-Jean-Marie-Vianney, curé d'Ars, en l'église les 4 et 8 avril 1928, érigée sur son piédestal en maçonnerie, en face la chaire.

MISSION 1933

Grâce à une fondation faite à l'évêché par Soeur Saint-Paul-Constant, la paroisse d'Anost peut avoir tous les dix ans le bienfait inestimable d'une mission. La dernière mission a été prêchée en 1925, du 22 mars au 12 avril, par les R.-P. oblats de Marie-Immaculée, pères Perron et Fouillit. La statue de l'Enfant-Jésus à l'église et le beau et grand Christ du cimetière sont des souvenirs perpétuels de ces jours de bénédiction et de grâces. C'est donc en 1935, durant les trois semaines qui précéderont la grande fête de Pâques, que nous aurons de nouveau une grande mission à Anost. Elle sera prêchée sans doute par deux chapelains du Sacré-Coeur.

GRANDE MISSION 1935

Les grands exercices, qui avaient lieu chaque soir, sauf les samedis, furent particulièrement beaux et bien suivis. L'assistance a varié, suivant l'importance des fêtes, entre 250 et 500 personnes. La réunion présidée par Monseigneur le 11 avril fut particulièrement belle, le nombre des hommes présents de 150 à 200 environ. Monseigneur, au cours de cette cérémonie, a béni une statue de Sainte-Bernadette. 800 communions ont été distribuées au cours de la mission, dont près de 600 communions pascales.



Le 4 mai 1936, le sacrement de confirmation fut donné dans l'église d'Anost aux enfants d'Anost, Cussy, la Celle, la Petite-Verrière, Roussillon. Anost a présenté 59 garçons et 45 filles. Le tiers environ de la population a rempli cette année le devoir pascal : 250 femmes, 100 jeunes filles, 120 hommes et jeunes gens, et 35 malades. A la Pentecôte, la première communion ajoutera à ce chiffre une soixantaine de communions.

En 1930, l'abbé GEORGES BRINGER prend en charge, seul, la cure d'Anost (plus de vicaires à partir de cette même date).

ROGATIONS EN 1936

Avec l'église, les chapelles de Velée dédiée à Sainte-Clair et de Montcimet dédiée à la Sainte-Vierge, et la Madone de l'Aillant, le territoire de la paroisse d'Anost compte 28 croix, réparties dans la plupart des hameaux. Les plus belles de ces croix sont : celle de la place de l'église en fer forgé, celle du cimetière toute en fonte d'art avec son Christ de Bouchardon, et celle de la route de Joux appelée Croix du Christ, parce qu'elle est la seule croix des hameaux portant l'image du Sauveur.

Cette année, deux croix trop vieilles et trop délabrées ont été refaites et bénites : aux Roux et à Varin. Il est facile à comprendre qu'avec un si grand nombre de stations, les Rogations à Anost revêtent un caractère peut-être unique dans toute la France, le parcours des trois journées est bien de 50 km, et à chaque hameau quelques coutumes différentes donnent plus de diversité à l'ensemble de cette grande manifestation publique. Quelques détails sur les Rogations de cette année donneront une idée de leur ampleur.

Le lundi, le premier jour, sitôt la messe des Rogations terminée, la première croix visitée est celle de la Genête, haut perchée et dominant le bourg, elle est plantée dans une grosse meule de moulin et, rustique, elle se cache sous un bosquet d'aubépines. Peu de monde l'entoure, le hameau n'ayant que deux foyers, mais les enfants des hameaux voisins se rendant à l'école d'Anost s'arrangent pour s'y trouver au moment de la bénédiction.

La croix de l'Orme de Brévoigne, plus élevée encore sur la montagne dominant le Creux, n'est maintenant plus visitée. Il faut se hâter de se rendre au Mont où là il y a toujours une belle assistance. La croix sous un grand aubépine en fleurs n'aurait besoin d'aucun autre ornement tant l'arbre la pare de ses rameaux fleuris, mais elle est néanmoins transformée en un magnifique reposoir, digne d'une procession de fête-Dieu.

Les enfants de l'école de Dront ont accouru au grand complet, rejoints par un groupe de jeunes filles et de femmes de Dront, le hameau le plus rapproché, et alors, avec les habitants du Mont, c'est une véritable procession qui s'organise avec la croix et les enfants en tête et au chant des cantiques. A noter que, si à la plupart des croix il y a la présence de quelques hommes, à la croix du Mont tous les hommes du hameau sont là... La procession se déroule donc au pied du sommet de 565 m, dominé aussi d'une grande croix qu'il serait trop difficile d'aller visiter.

Et l'on arrive au hameau de Dront qui possède deux croix aussi richement ornées l'une que l'autre, et là, après les prières qui y sont faites, les enfants entrent bien gentiment à l'école qui leur ouvre ses portes. Puis M. le curé part avec son porte-croix et "sa voiture" aux hameaux suivants : les Gaudrys, la Bussière et la Ferrière. Cette année la croix de ce dernier hameau n'est pas ornée, ce qui n'est pas absolument nécessaire, mais n'a personne à ses pieds, ce qui est moins pardonnable !

De là, il faudrait franchir les montagnes par des chemins impraticables pour se rendre dans l'autre vallée parallèle, avec une voiture il est plus simple de faire le grand tour par la Petite-Verrière pour atteindre la Chaume. Pour cette première journée, il ne reste plus que deux croix à visiter pieusement, celle des Billons et celle du Creux. Cette dernière toujours bien parée de verdure, de fleurs et de lumières, a toujours comme plus bel ornement une grande assistance avec la plupart des hommes.



Le lendemain, mardi, seconde journée des Rogations, l'itinéraire change. Après la distribution à l'église de la Sainte-Communion et un premier rassemblement à la Croix des Croix une voiture est à la disposition des chanteuses qui ont pu se rendre libres.

A l'entrée du village de Sanceray, une procession se forme et gravit tout le groupe des maisons au chant des cantiques, jusqu'à la croix qui est tout en haut. Le pieux emblème est bien paré, l'assistance assez nombreuse, mais il n'y a guère qu'un homme ou deux ; les autres sont au travail dans les champs et c'est dommage.

Puis c'est le tour de la croix de Vaumignon, incomplètement parée cette année, par manque d'entente, paraît-il. Et déjà dans le vallon si gracieux et si verdoyant de Velée, la cloche de la chapelle Sainte-Claire sonne la messe de sa voix argentine.

Tout est prêt à l'intérieur de la chapelle, malgré un certain délabrement, les branches d'aubépine, de lierre, les fleurs et les dentelles donnent à l'ancien sanctuaire un aspect digne du Saint-Sacrifice qui va s'y dérouler. La messe dite pour les récoltes du hameau est chantée par les jeunes filles d'Anost et le prêtre, s'il vous plaît, est revêtu en cette circonstance d'un ornement de drap d'or. Quelques paroles d'exhortation, les prières plus spéciales des Rogations et, tandis que la voiture emmène les chanteuses à Anost, M. le curé et son chantre, dans un long parcours, gagnent la partie la plus déshéritée de sa paroisse, parce que la plus éloignée du centre et de l'église.

Les enfants de l'école d'Athez ont vacances et ils vont donc pouvoir se rendre successivement aux croix d'Athez, de Corcelles, des Girards et des Pignots, que les jeunes filles ont ornées avec soin de tous les vases, chandeliers, objets pieux et tapis qu'elles ont pu trouver dans les maisons. Chaque croix est un véritable reposoir, ayant toujours à la portée de la main du prêtre le vase d'eau bénite et le petit morceau de buis et une fois la bénédiction faite, chacun emporte chez soi quelques fleurs bénites.

La journée du mercredi, troisième journée, ne le cède en rien aux deux précédentes, la plus grande différence consiste qu'au lieu de descendre dans les vallons au sud, il faut monter au nord sur des hauteurs assez escarpées et dans les bois.

Après la messe (cette année la pluie matinale a contrarié l'itinéraire ordinaire et même empêché de se rendre dans cinq hameaux), après la messe donc, un jeune du cercle vient chercher la croix et l'on se groupe pour une procession qui se rend au chant des cantiques à la croix des Grelaudots, puis à Joux, hameau privilégié qui a le bonheur de s'étager au pied du rocher que domine une belle statue de la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus bénissant et qui a aussi l'honneur d'avoir quatre croix à ses carrefours. La procession s'arrête à chacune d'elles pour y prier et y recevoir la bénédiction et y entendre quelques mots d'exhortation.

Puis c'est le tour de Varin, croix neuve cette année et qui a été bénite le jour de l'Ascension avec le concours gracieux des enfants du patronage et avec le secours des chanteuses. Ce hameau aura donc en cette année 1936 une belle croix neuve, mais surtout ce qui est mieux encore un nouveau prêtre. Quelle bénédiction pour son hameau et pour sa famille!

La croix des Bigeards est ensuite bénite au passage, puis à Montcimet à la croix, une procession s'organise pour se rendre à la petite chapelle dédiée à la Sainte-Vierge qui est vite remplie.

Là, les prières sont plus longues et plus ferventes et Marie, sur son autel si bien paré de fleurs et de lumières, semble sourire à ses enfants et les bénit. La cloche sonne encore et le Magnificat s'achève et il faut partir pour deux autres hameaux très élevés et très éloignés, Les Miens avec sa croix rustique ombragée d'un grand sapin et Les Roux où la croix a été cette année refaite, bénite et où elle a pris un emplacement nouveau, plus en vue et plus rapproché aussi des maisons qui veilleront à sa conservation.

Et c'est ainsi que s'achève ce grand pèlerinage de trois jours, cette grande supplication publique où tant de familles de la paroisse sont représentées, où se récitent plusieurs fois les grandes litanies, où tant d'Ave Maria sont offerts à la Sainte-Vierge. La grande pensée de l'Eglise est ainsi réalisée chez nous. Puisse-t-elle porter toujours ses fruits de salut et de bénédiction.



MAÎTRISE DE LA CATHÉDRALE À ANOST

Le dimanche 24 mai 1936, c'est une véritable bénédiction du ciel qui nous a été accordée, de posséder toute la journée les 55 petits maîtrisiens de la cathédrale d'Autun. M. le Supérieur, par ce geste touchant, a tenu à témoigner son amitié à M. le curé dont il est le confrère de cours et à ses paroissiens, sa reconnaissance pour leur si généreux accueil lors de la quête des dons en nature pour les petits séminaristes.

Tous les chants de la grand'messe et des vêpres, ainsi que ceux du Salut, ont été exécutés à la perfection en beau plain-chant grégorien et jamais l'église d'Anost n'a eu tant d'enfants de chœur si édifiants et si convaincus dans leur si beau rôle d'auxiliaires du prêtre pour participer à la majesté du culte liturgique. Leçon pratique pour nos chantres et nos chanteuses, leçon de bonne tenue et de piété aussi pour nos enfants de chœur, tel sera, avec la joie d'une magnifique cérémonie religieuse, l'excellent souvenir que nous garderons de cette bonne visite.

PROFANATIONS EN 1939

Au milieu de mai, on pouvait lire dans la presse locale le fâcheux article suivant :

"Depuis deux mois environ, le cimetière d'Anost est l'objet, de nuit comme de jour, de révoltantes profanations. Des actes de déprédations, dont on ne peut comprendre le motif, soulèvent une juste indignation parmi les habitants de la commune et ne peuvent être que l'oeuvre de gens sans aveu. Nombreuses sont les personnes qui ont pu constater, outre certains larcins, que des tombes étaient saccagées, des vases brisés, des attributs religieux jetés épars sur le sol, des fleurs arrachées ; bref, autant de gestes inqualifiables.

"Dernièrement, la tombe familiale de M. B., épicier au bourg, était profanée par deux fois en un laps de temps très court. Devant cet état de choses, vraiment intolérable, ces faits ont été portés à la connaissance de M. le procureur de la République. En tout état de cause, il serait souhaitable qu'une discrète surveillance s'exerce de temps à autre, afin que de telles profanations ne soient plus impunément perpétrées" (Le Courrier de S.-et-L.)

Plusieurs fois, M. le curé avait porté ce fait en chaire et il espère bien que ce ne sont pas des catholiques qui se rendent ainsi coupables de tels actes. Mais il recommande de nouveau, à cette occasion, que les enfants ne s'amuse jamais au cimetière, que les portes en soient toujours soigneusement fermées afin que les chiens et les volailles ne puissent y pénétrer. Et les gendarmes, qui ont fait une enquête, se chargeront bien du reste.

DÉPART EN MISSION

Mlle Suzanne PARIS, en religion Soeur Suzanne du Sacré-Coeur, qui a été élevée chez Mme Marvaux à Athez, aura, à la fin de ce mois, le 30 novembre 1946, sa cérémonie de départ pour les missions des Indes. Elle doit venir incessamment faire ses adieux à sa paroisse. Nos prières et nos sympathies l'accompagneront dans sa belle vocation toute faite de dévouement et d'abnégation. (elle est toujours au service d'une léproserie en 1990)

LA PAROISSE EN 1948

Aperçu de notre vitalité paroissiale :

Anost se dépeuple toujours à une cadence accélérée. Tous nos jeunes émigrent de plus en plus sur Paris. L'assistance aux deux messes dominicales est très variable, suivant les saisons. Elle est plus considérable surtout aux vacances, où tous les jeunes rejoignent par quelques temps leur petite patrie. Si notre vaste église est bien remplie aux grands jours de fête, il n'y passe guère aux dimanches ordinaires que deux à trois cents bons chrétiens. Il y a tant chez nous de bons pauvres vieux qui ne peuvent plus quitter leur trop lointain hameau. Le nombre des Pâques a été cette année de 400, dont 80 hommes et jeunes gens. Chaque année, il y a environ 3 000 communions. Notre population est en majorité de petits retraités et d'enfants de l'Assistance.

L'oeuvre des vocations comprend une centaine d'adhérents groupés en dizaines. L'union des catholiques comprend 80 membres. La ligue a surtout une bienfaisante activité avec ses 200 adhérentes et ses 17 dizainières. Si la gymnastique est en sommeil, par manque de moniteur, une quinzaine de jeunes fréquente le cercle catholique et chante à l'église. Mais ce qui fait défaut dans cette paroisse, au moment surtout où les étrangers et les Parisiens



du pays sont absents, c'est l'esprit d'initiative si abondant dans d'autres pays, initiative qui fait que le prêtre surchargé est aidé, soutenu et secondé. L'action catholique fait de faibles progrès dans nos campagnes.

LA PAROISSE EN 1952

Peu de changements à faire aux chiffres du compte-rendu d'il y a quatre ans.

La commune d'Anost, surtout dans certains de ses hameaux éloignés, se dépeuple à une cadence assez rapide. En 70 années, elle est tombée de 3 700 habitants à guère plus d'un millier. Les départs, nombreux et souvent pénibles, et regrettés, pour la maison du Père, ne sont pas compensés, comme autrefois, par tant de jeunes foyers, qui nous quittent pour la ville et surtout pour Paris. Notre vaste église, à part en quelques grandes solennités, devient de plus en plus trop grande. Dans l'ensemble et aux dimanches ordinaires, sauf au moment de l'affluence lors des vacances de nos chers Parisiens, enfants du pays, l'assistance aux deux messes est de 2 à 300 personnes. Quelques messes dans les deux chapelles de Montcimet et de Velée permettent un peu le devoir dominical à quelques vieillards trop éloignés de l'église. Le nombre des communions a été de 3 000 en 1951, et cette année le nombre des Pâques de 300, dont une trentaine à domicile. 310 foyers, surtout de retraités et de petits pensionnaires, ont versé au denier du culte.

L'oeuvre des vocations comprend une centaine d'adhérents groupés en neuf dizaines. Pour la partie "action catholique", la ligue d'action féminine comprend quinze dizaines et 160 membres. Alors que l'union des catholiques a 80 cotisants sur 80 pascatins, six ligues étaient au beau rassemblement de Lourdes ces jours-ci. Les jeunes gens et les jeunes filles, qui entrent un peu dans le mouvement d'Action Catholique, sont à peu près de même nombre, une vingtaine pour chaque groupe. "Les Clochers du Morvan", notre bulletin cantonal, est reçu dans 150 familles.

JUBILÉ EN 1954

Le 6 juin 1954, l'abbé BRINGER fête son jubilé sacerdotal (ordonné en juin 1914) et ses 25 ans de pastoralat à Anost (depuis juin 1930). Il fait ses adieux le 8 novembre 1956 abandonnant sa charge trop lourde pour des raisons de santé (fut remplacé sur la fin par l'abbé PETIT).

QUELQUES GLANES DU "CLOCHER D'ANOST"

juillet 1933

Téléphone installé à Vauxmignon, café Legros, et à Corcelles. La route Anost - la Petite-Verrière est en cours de goudronnage.

février 1935

Le 12 janvier, la neige est tombée en si grande abondance à Anost que l'électricité a été coupée, ainsi que le téléphone, pendant un certain temps, et même l'éclairage arrêté. La circulation a été extrêmement difficile jusqu'au passage du traîneau qui n'a été achevé que très tard dans la nuit.

janvier 1937

Mise d'éclairage : Anost était, comme Autun, à son essai d'éclairage intensif. La place de l'hôtel Guyard et la mairie sont désormais chaque soir particulièrement éclairés par de puissants réflecteurs. Très bien. Deux ou trois autres réflecteurs semblables, bien placés, et ce sera parfait. Il y a aux sorties du bourg tant de passages dangereux insuffisamment éclairés.

novembre 1937

Mme Louise Duvernoy cesse de tenir son restaurant en raison de son âge. C'est une maison réputée, où l'on était si tranquille et si bien, qui disparaît. Le château des Grelaudots a été vendu à la colonie de vacances de Paris pour annexe de cette colonie.

janvier 1938

Un jardin public, qui se fera au fond du champ de foire, est activement mis en état pour l'été prochain.

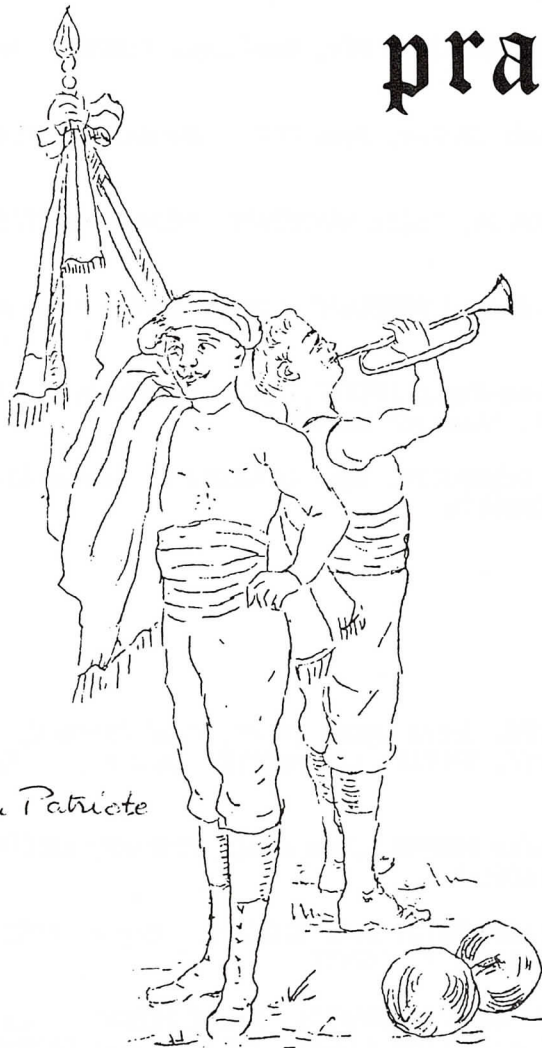
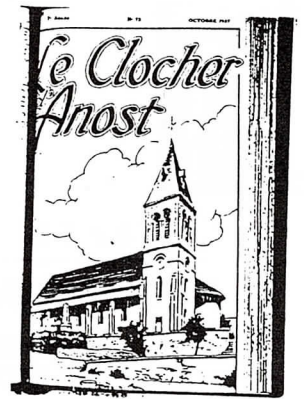
vie

pratique

de la
paroisse

d'

A N O S T



du Patriote

Il reste le registre des actes de délibérations de la Fabrique d'Anost, tenu de 1844 à 1966. La fabrique était régie par le décret du 30 décembre 1809 et une ordonnance royale du 12 janvier 1825. Le conseil de fabrique était composé des membres du bureau des marguilliers et, comme membres de droit, du maire d'Anost et du curé de la paroisse d'Anost. Renouvelé tous les trois ans (le bureau des marguilliers ou des fabriciens l'était tous les ans), il se réunissait, en séance ordinaire, au Quasimodo de chaque année. Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il fut remplacé par le conseil paroissial, qui se réunit pour la première fois le 3 avril 1910, jour de Quasimodo, avec formation de trois sections, section du culte, section de l'enseignement, section des oeuvres.

Le 1er octobre 1931, le bulletin de la paroisse d'Anost est inauguré sous le titre de "Clocher d'ANOST", revue mensuelle catholique. Dès le début, il y eut 200 abonnés. Le journal "Les Clochers du MORVAN" est distribué sur la commune d'Anost, actuellement en 1990, en plus de 200 exemplaires ; peu de changement, pour une population toutefois passée de près de 2 000 à moins de 800 habitants.



CONSEIL DE LA FABRIQUE D'ANOST

QUELQUES COMPOSITIONS

- 1833 Ren  CHAUSSIVERT maire, Germain MARILLER, Fran ois BAROIN, Claude SAURON, Jean GEY et GARNIER-GENEVOIS, cur  Lazare GUILLON
- 1844 LOUVIER maire, cur  HOUDAILLE, Claude SAURON, Jean GEY, Dominique FEBVRE, Joseph CHAUSSIVERT, Fran ois BAROIN
- 1852 Dominique BASDEVANT^{maire}, cur  DETIVAUX, Claude SAURON, Jean GEY, Dominique FEBVRE, Fran ois BAROIN, Germain MARILLER
- 1866 Cl ment SAURON maire, cur  MARILLIER, BAROIN, Emile BASDEVANT, FEBVRE, MARILLER, GEY
- 1880 Louis BASDEVANT maire, cur  MARILLIER, L onard DUVERNOY, Claude GIEN, Jean-Marie GUYARD, Jules BAROIN
- 1890 Louis BASDEVANT maire, cur  CARRION, Jean-Marie PRETET, Emile BASDEVANT, Jules BAROIN, Fran ois BAROIN, Jean LAGORGETTE, Fran ois GUYARD
- 1903 COILLARD maire, cur  MEUNIER, Dominique DESMOULIN, Jean LAGORGETTE, Lazare BILLON, Ren  GAUTHEY, Louis LAGORGETTE, Simon DUMOULIN

COMIT  PAROISSIAL D'ANOST

QUELQUES COMPOSITIONS

- 1910 cur  GOURAT, vicaire GRAS, Hilaire GARNIER, Jules CHAUSSIVERT, Ren  GAUTHEY, Jean ANDRE, BIGEARD, Michel BOUILLARD, LAGOUTTE, MEULEY, LAGORGETTE, LACOLLE, Emile LAVESVRE, MOROT-GAUDRY
- 1933 cur  BRINGER, Jean-Marie BEAUDEQUIN, Lucien FEBVRE, Jean-Marie BIGEARD, LAGOUTTE, SAURON, LAVESVRE, GAUTHEY, LAGORGETTE, LACOLLE
- 1961 cur  HOUOT, L. FEBVRE, Raymond BILLON, LAGORGETTE, Ren  BIGEARD, Roger TISSIER, Lazare ANDRE, LACOLLE, A. FEBVRE, Jean BILLON, L. FEBVRE
- 1966 cur  GARNIER, Lazare ANDRE, Ren  BIGEARD, Ren  LAGORGETTE, Andr  FEBVRE, Lucien FEBVRE, Raymond BILLON, Roger TISSIER, Jean BILLON (depuis 1953), Louis FEBVRE

 TABLISSEMENT DE DEUX RELIGIEUSES POUR L'INSTRUCTION DES JEUNES FILLES

(Premi re d lib ration relev e sur le registre du Conseil de Fabrique)

S ance extraordinaire du 21 juillet 1844

"Ce jourd'hui, vingt-et-un juillet mil huit cent quarante quatre, le conseil de fabrique de la paroisse d'Anost, r uni en s ance extraordinaire par autorisation de M. le grand vicaire d'Autun en date du 19 de ce mois, a form  la r clamation suivante   M. le pr fet de Sa ne-et-Loire :

"Monsieur le Pr fet,

"Les membres du conseil de fabrique de la commune d'Anost  tant r unis au lieu ordinaire de ses s ances, sous la pr sidence de M. LOUVRIER, maire de cette commune, en s ance extraordinaire, par autorisation de M. le grand vicaire d'Autun, en date du 19 de ce mois,



"Vu le testament, en date du 2 juillet 1817, fait par M. Etienne BERTHELIER, curé de la commune d'Anost, passé par devant Claude GRASSOT, notaire royal, résidant à Cussy, canton de Lucenay-l'Evêque, par lequel, et après quelques legs particuliers, il laisse à la commune d'Anost le reste de ses biens pour être employé à l'établissement de deux religieuses pour l'instruction des jeunes filles de ladite commune, M. Berthelier étant mort le 29 septembre 1817 ;

"Vu l'ordonnance du roy du 10 avril 1822 qui autorise M. le maire d'Anost à accepter, au nom de cette commune et sous bénéfice d'inventaire, le legs universel à elle fait par M. Berthelier, suivant le testament dont il est parlé ci-dessus, de tous ses biens qui, après l'acquittement des legs particuliers et la charge des services religieux, se montaient à 7 815 F, cette somme devant être employée, conformément à la volonté du testateur, au soulagement des pauvres et à l'éducation des filles de la commune d'Anost, le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur étant chargé de l'exécution de cette ordonnance ;

"Vu la grande pauvreté de la commune et les réclamations si multipliées et si pressées des pères de famille dans l'intérêt principal de leurs enfants et nombreux dans cette commune qui est dépourvue de tous moyens d'instruction pour les filles,

"Attendu que les fonds provenant de cette donation ont été placés au trésor et qu'aujourd'hui il ne reste plus qu'une somme de 7 052 F 80 centimes, le surplus ayant été dérangé pour les différents besoins de la commune,

"supplie humblement M. le Préfet d'autoriser le conseil municipal de ladite commune d'Anost à se réunir immédiatement pour délibérer au rappel des fonds ci-dessus désignés, afin de pouvoir construire ou acquérir une maison pour l'établissement de deux religieuses et, dans le cas où on le déciderait, à acheter une maison, qu'on soit autorisé à appeler un architecte pour juger de la convenance et en faire une juste estimation.

"Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, avec la plus haute considération, vos très humbles et très obéissants serviteurs".

PRESBYTERE - CURE

La cure est l'un des plus vieux bâtiments d'Anost. M. Lazare GUILLON, à son arrivée en 1816, fait planter à ses frais cinquante arbres fruitiers dans le jardin du presbytère, par un jardinier d'Autun.

La restauration et la reconstruction partielle du presbytère furent décidées en 1891 :

"... vu l'état, depuis longtemps constaté, de vétusté et de délabrement et de malpropreté du presbytère, qui appelle des réparations mais rend toutes réparations partielles insuffisantes, inefficaces et perdues,

" vu, en particulier, l'urgence qu'il y a à refaire, sur environ 30 m de long, toute la partie du toit couverte en assises, que les rigueurs de l'hiver dernier ont achevé de confondre et par où il pleuvra de toutes parts l'hiver prochain,

" vu le peu de logement utile qu'offre, pour sa longueur 46 m, cet édifice tout en rez-de-chaussée, et n'ayant d'ouvertures que d'un côté,

" vu l'entretien coûteux d'un aussi long et aussi vieux bâtiment,

" vu l'urgence de recouvrir le bâtiment qui sert actuellement de grange, bûcher et ? et de remonter, sur une longueur de 13 m, un mur de clôture tout éboulé, entre le jardin et l'ancienne ouche de la cure,

" considérant la grande utilité, vu l'importance de la paroisse, d'avoir pour chaque sexe une salle de catéchisme séparée et facile à chauffer l'hiver,

" décide la reconstruction partielle du presbytère..."

Le 13 août 1893, "... la toiture de la grange et de l'écurie du presbytère, et celle du hangar attenant à la grange : c'est un triste spectacle qui s'étale aux yeux de tous les passants et tout pourrait s'effondrer dans un avenir prochain si on n'y portait promptement



remède. La dépendance du presbytère, nommée "ouche de la cure", a été désaffectée par décret du 3 novembre 1885 (hangar démoli) pour servir de champ de foire des porcs. Cette parcelle de terrain est coupée en deux parties, sur un angle, par le chemin n° 88, et la plus petite partie, 156 m, ne fait plus corps avec le champ de foire. Elle est absolument inutile pour cette destination, le reste étant grandement suffisant pour la foire des porcs (le conseil municipal en avait demandé en 1892 l'aliénation pour le service de la commune). La commune a à faire face à de grandes dépenses pour la construction de deux maisons scolaires, l'ouverture de 14 à 15 km de chemins et l'acquisition d'un champ de foire pour le gros bétail."

Quasimodo 1894 : "La toiture de la partie du presbytère qui renferme la salle à manger, la cuisine, la chambre du vicaire, la buanderie et le fournil, est dans un état de délabrement indescriptible. Tout tombe de vétusté, il pleut partout. La visite des lieux fait constater qu'il en est bien ainsi. Une réparation urgente s'impose. Il y a eu, il est vrai, des projets de restauration et de reconstruction, mais l'exécution de ces projets entraînerait des dépenses auxquelles la situation de la fabrique, non plus que celle de la commune, ne permettrait de faire face. Il faut se contenter de refaire la toiture actuelle et cela dans le plus bref délai". Situation toujours semblable en 1895.

Jugement du 30 juillet 1895 : le tribunal civil d'Autun, "considérant que les terrains appartenant aux communes et affectés aux presbytères, ne pouvant recevoir une nouvelle affectation que pour un usage d'utilité publique et que lorsque cette nouvelle affectation prend fin, lesdits terrains reviennent de plein droit à leur affectation première, qu'il n'est pas justifié qu'avant l'adjudication du 7 octobre les terrains vendus aient été désaffectés de l'usage de champ de foire, qu'en tous cas, si cette désaffectation avait été régulièrement opérée, lesdits terrains seraient de plein droit revenus à leur affectation première, c'est-à-dire au presbytère d'Anost", a déclaré nulle et de nul effet, à l'encontre de... et de la commune d'Anost, l'adjudication de septembre et octobre 1894.

Le 3 janvier 1911, un incendie se déclare dans la maison de M. Bigeard, ancienne école contiguë à la cure et au toit de chaume, mais heureusement l'alarme est donnée de suite et, comme c'était vers midi, les secours arrivèrent immédiatement. La toiture de chaume étant d'ailleurs recouverte de neige, l'incendie est considérablement retardé. Aussi, la maison des Soeurs servant de cure fut sauvée, seule la toiture du côté de l'incendie fut endommagée. La salle du cercle, qui se trouvait dans la maison incendiée, a dû être évacuée, le cercle fut transféré. Le cercle y resta jusqu'à la construction d'une salle de cercle dans la vraie cure.

Année 1912 : en vertu de la loi de séparation (1906), le curé de la paroisse, Monsieur René GAUTHEY, fut contraint d'évacuer la cure qui fut louée. Il se retira dans sa famille à Roussillon, puis fut nommé curé de Tavernay. M. l'abbé Claude GOURAT, curé installé le 22 décembre 1907 dans la paroisse d'Anost, passa un bail, le 25 janvier 1908, avec la supérieure générale des Soeurs du Saint-Sacrement, lui attribuant, pour neuf années consécutives, la location de l'immeuble des Soeurs sis aux Graillots. Ce fut, pour quelques années, le nouveau presbytère. Le bail de la vraie cure était résiliable tous les cinq ans. En 1912 il y eut cinq ans d'écoulés. Le nouveau conseil municipal offrit aux abbés AUGROS de profiter de la clause de résiliation et s'engagea à leur louer la vraie cure en leur consentant un bail de 18 années entières et consécutives. Les abbés AUGROS acceptèrent et le bail fut consenti.

Le 22 mars 1913, la cure d'Anost vit revenir dans ses vieux murs les prêtres de la paroisse qu'elle avait abrités pendant plus de quatre cents ans sans interruption, jusqu'à la malheureuse loi de séparation. Le dimanche des Rameaux, 16 mars, après la messe, une nouvelle bénédiction fut donnée à la cure, réparée et rendue à sa vraie destination. Il fut décidé la construction d'une grande salle, dite salle paroissiale, sur le terrain appartenant à la commune et formant le jardin de la cure, et sa transformation en salle de cercle, l'écurie faisant partie des dépendances de la cure. L'autorisation de l'évêché fut donnée à condition que la commune d'Anost spécifierait par écrit qu'en cas de cession de bail, la construction resterait propriété de la commune et que cette construction ne serait pas un prétexte pour augmenter le prix de location. Les travaux furent commencés en avril 1913. Les charrois furent faits gratuitement par les paroissiens, tous les travaux étaient terminés fin juillet. Le 24 août 1913, eurent lieu bénédiction et inauguration. Lorsqu'en 1914, la guerre éclata, tous les frais de construction et d'aménagement des deux salles étaient payés. Il ne restait que l'emprunt de 3 000 F à amortir.

LOUCHE DU PRESBYTÈRE



Le 13 février 1881, le conseil municipal a demandé que l'ouche faisant partie du presbytère en soit distraite pour être affectée à l'emplacement d'un champ de foire. Voici la délibération du conseil de fabrique en date du 1er mai 1881 :

"... Considérant que le presbytère est un lieu de recueillement et de prière et qu'à ce titre il est de le respecter,

" considérant que le champ de foire à la porte de M. le curé serait une source de graves inconvénients, à raison du tumulte, du bruit, des jurons et scandales divers, cortèges habituels des foires,

" considérant que la porte d'entrée de la cour du presbytère serait littéralement obstruée, soit par la foule, soit même par le bétail,

" considérant qu'à raison de l'importance chaque jour croissante des foires d'Anost, le terrain dont on demande la destruction serait incontestablement trop étroit, qu'en effet huit ares de superficie que présente son étendue ne pourraient même contenir cinq paires de boeufs et que, dans un avenir très prochain, le conseil municipal serait le premier à reconnaître l'insuffisance du terrain et les inconvénients signalés,

" considérant que le terrain dont il s'agit appartient, d'une manière plus de deux fois séculaire, à la fabrique, que le presbytère et l'ouche qui en dépend n'ont jamais été vendus, ni aliénés, qu'en conséquence la commune d'Anost ne pourrait se les approprier en tout ou en partie sans indemnité,

" considérant que, pour la commodité et la sécurité publiques, il est nécessaire qu'un champ de foire ait le plus grand nombre d'issues possible, que dans le cas particulier le terrain de la maison curiale n'offre qu'une seule issue au nord, que ledit terrain n'est qu'une espèce de cul-de-sac, fermé au midi par un précipice dangereux, soit pour le bétail, soit pour le public de la foire,

" considérant que, sans entrer dans aucun détail, il serait très facile à la municipalité d'Anost, avec un peu de bon vouloir, de se procurer un terrain plus vaste, plus commode et mieux approprié,

"émet un avis défavorable au projet dont il s'agit, dit qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux propositions du conseil municipal, et s'oppose, dans la mesure du possible, à la distraction de l'ouche de la cure..."

Le 30 mars 1883, le sous-préfet d'Autun réclame l'extrait de cette délibération, qui avait été en temps et lieu adressé à l'évêché d'Autun pour être ensuite transmis à M. le sous-préfet. Autre délibération du conseil de la fabrique :

"... utile de profiter de la séance du 1er avril 1883 pour renouveler la protestation du conseil de fabrique contre la prétention non justifiée du conseil municipal et motiver, si faire se peut par des considérations tirées de la loi, l'avis déjà exprimé.

"Considérant que les biens dont la propriété appartient aux fabriques sont notamment leurs biens anciens qui n'ont pas été aliénés ou affectés à d'autres services publics et ont été restitués (article 1er de l'arrêté du 7 thermidor an XI),

"considérant que tel est bien le cas du presbytère de la paroisse d'Anost, que la propriété de cette maison des aisances et dépendances appartient donc à la fabrique,

"considérant que, lorsque le presbytère ou ses dépendances paraissent trop étendus pour les besoins du curé, la commune peut obtenir l'autorisation d'en distraire les parties superflues pour un autre service, à moins toutefois que le presbytère n'appartienne à la fabrique (avis du conseil d'état du 18 septembre 1834),

"considérant qu'en pareil cas, la distraction même des parties superflues ne peut avoir lieu que du consentement de la fabrique propriétaire, avec l'approbation de l'autorité diocésaine compétente (avis du conseil d'état du 26 septembre 1834),

"rejette purement et simplement la proposition du conseil municipal d'Anost..."

Le 3 novembre 1885, le sort de l'ouche est fixé :

"Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes
"direction des cultes



"Le président de la République française, sur le rapport du ministre de l'intérieur.. vu les délibérations du conseil de fabrique des 1er mars 1881 et 1er avril 1883, le plan des lieux en date du 21 juin 1881, l'avis de l'évêque d'Autun du 24 mai 1881, celui du ministre des cultes, de l'instruction publique, des beaux-arts du 22 mars 1885... la section de l'intérieur, de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes entendue, DECRETE

"art. 1 - le maire de la commune d'Anost, Saône-et-Loire, au nom de cette commune, est autorisé à distraire des dépendances du presbytère trois parcelles de terrain d'une contenance de 12 ares environ, et désignées par les lettres ANH, OME, MCDE, au plan annexé et destinées à servir d'emplacement pour l'établissement d'un champ de foire ;

"art. 2 - les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, des beaux-arts, des cultes, sont chargés de l'exécution du présent décret.

"fait à Paris, le 3 novembre 1885, signé Jules GREVY..."

BANCS DE L'EGLISE

Délibération du 5 octobre 1845

Conservation ou enlèvement des bancs irréguliers et informes, qui ont été placés dans l'église depuis plusieurs années, par différents particuliers, sans fondation ni autorisation.

"Considérant

"- l'irrégularité qu'occasionnent ces bancs dans l'église et le grand emplacement qu'ils occupent, vu le si peu d'étendue de l'église,

"- l'intérêt de l'église dans le peu de ressources que ces bancs lui procurent comparativement aux ressources que produiront d'autres bancs,

"- les réclamations sans nombre que les autres habitants ne cessent de faire tous les ans, le jour de l'amodiation des autres places de l'église,

"le conseil délibère que

"- le lundi de Pâques prochain tous ces bancs disparaîtront de l'église,

"- ils seront remplacés de suite par d'autres bancs confectionnés aux frais de la fabrique..."

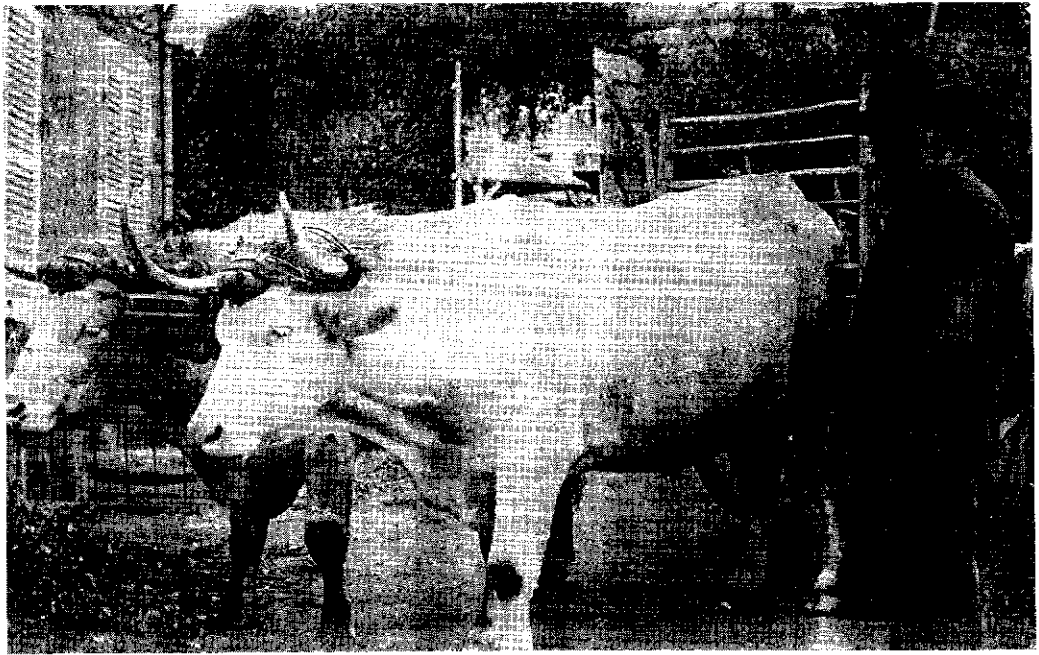
LOCATION des PLACES d'EGLISE 1935

C'est un principe, tout d'abord, que toute famille chrétienne doit avoir sa place à l'église. Continuez à occuper les places de vos parents qui ne sont plus, les places où ils ont tant prié, les places que vous céderez un jour à vos enfants; n'est-ce pas aussi la transmission des bonnes traditions et de la foi chrétienne dans les foyers? Une place d'église ne devrait passer à un autre occupant que seulement à l'extinction complète de la famille qui l'occupait. Et cela est assez rare. Et puis le produit de la location des bancs est la principale et la plus importante ressource de l'église. C'est avec elle que se paient les serviteurs de l'Eglise, le luminaire, la cire, le pain et le vin du Divin Sacrifice, l'entretien et le blanchissage des linges et des ornements, le chauffage, le balayage, les livres de chant et les si nombreuses réparations qui, dans tout le cours d'une année, sont à effectuer d'un côté ou d'un autre d'un édifice aussi vaste et où pénètre tant de monde dans une année. Votre offrande de place est donc employée, vous le voyez, par les bons soins de M. le curé et avec l'approbation du conseil paroissial, dans l'intérêt de la paroisse, dans votre intérêt à vous et pour la plus grande gloire de Dieu.

Il y a des paroisses où ceux qui n'ont pas de place à l'église, paient lors des cérémonies religieuses qu'ils demandent, une taxe supplémentaire, et cela paraît très juste, comme il est de règle de le faire pour le denier du culte. Il y en a vraiment trop qui paient, pour beaucoup trop qui ne paient pas.

Ces quelques réflexions faites, pour ceux hélas ! qui les liront peut-être le moins, laissez-moi vous demander avec instance cette année, en raison de la mission, de vous prêter avec le plus grand soin aux avis suivants qui permettront d'activer davantage la location qui se fait en principe à la fin de la grand'messe du saint jour de Pâques.

- Le prix de la place est de 5 F dans la grande nef, et de 2,50 F dans les nefs latérales.



dans la cour de la cure

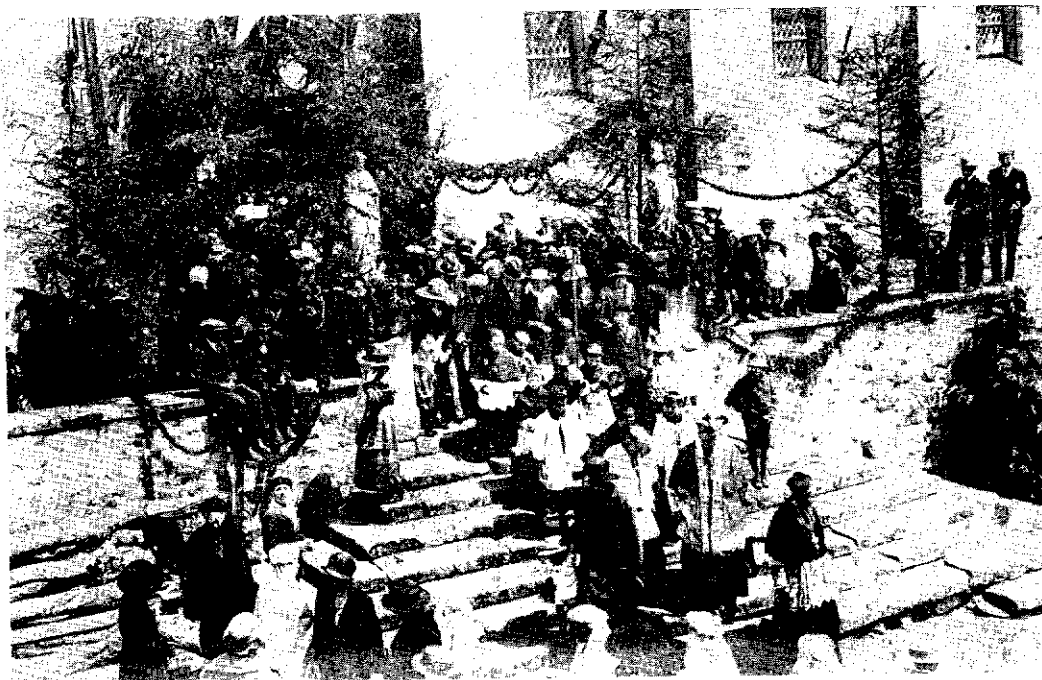


Anost. — La Place. — Sortie de la Messe.

le village et son cimetière



EN MORVAN - ANOST (S.-et-L.) — Vue générale



*dimanche de la
Fête - Dieu*

ANOST. - Rue de la Poste et de l'Hôtel-de-Ville

4/9 1909

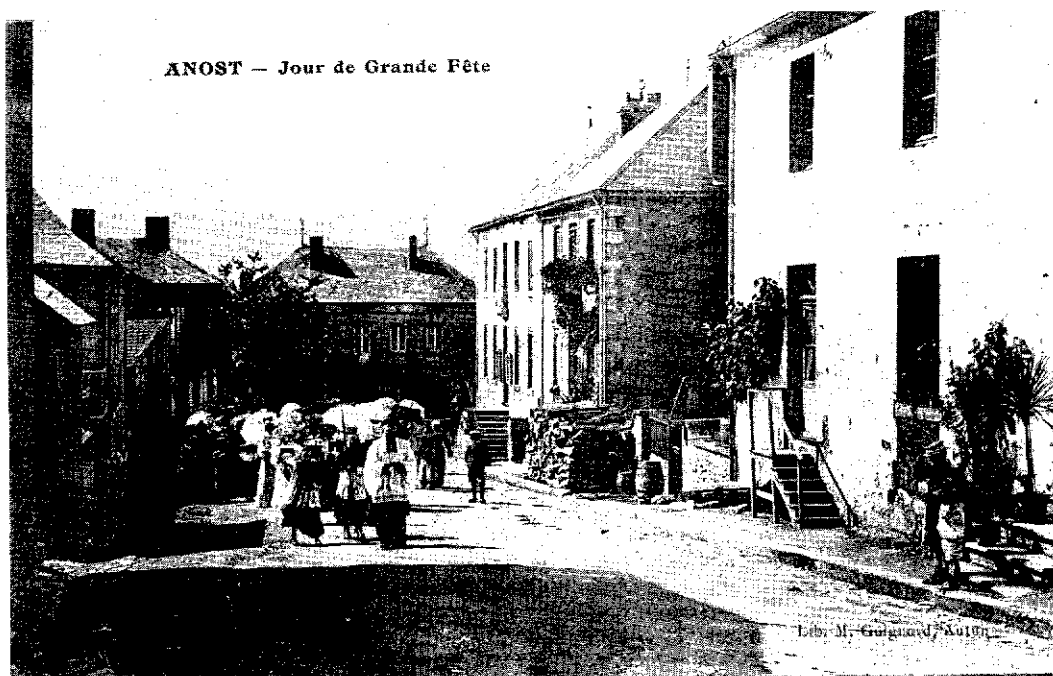
PROCES-
SIONS



*communion
solennelle*

Collection Barst, Anost.

ANOST - Jour de Grande Fête



Lith. M. Guignard, Anost.



- Tout banc doit avoir un chef qui a la charge de s'occuper de sa location complète, et d'en faire rentrer le prix de toutes les places.
- Prévenir M. le curé s'il y a des places libres dans un banc ; comme il a toujours quelques demandes de nouveaux venus dans la paroisse, il saura ainsi où les placer.
- Ne jamais se donner une place de soi-même, sans en avertir M. le curé ou le chef du banc.
- Dans tout le cours de l'année, sauf aux enterrements, occuper de préférence sa place et non une autre.
- Il sera distribué, le dimanche des Rameaux, à tous les chefs de bancs, une feuille portant leur numéro, leur nom et les noms des locataires de l'année précédente. Cette feuille sera remise le jour de Pâques, rectifiée s'il y a lieu, et avec l'argent correspondant au nombre de places louées, à M. le curé ou à M. le président du conseil paroissial.

Veuillez agir ainsi et ce gros travail de la location de quelque 600 places d'église se fera rapidement et avec le moins d'erreurs possible. Et je vous remercie d'avance de votre bonne volonté.

1938

Il ne sera fait aucune augmentation, cette année du moins, des places de bancs. Elles resteront à 5 F et à 2,50 F, mais par suite de l'augmentation de tous les frais de l'église, du luminaire surtout, il est demandé à tous les chefs de banc de ne laisser aucune place vacante dans le banc dont ils ont la charge. Ils auront comme devoir de combler les vides, qui hélas, chaque année, sont creusés par de nombreux décès, où s'ils ne le peuvent, de prévenir M. le curé. Les bancs seront loués comme d'habitude à la fin de la grand'messe de Pâques par MM. les membres du conseil paroissial.

Les locations étaient toujours en vigueur en 1952.

DENIER DU CULTE

Année 1936

Le denier du culte c'est le traitement annuel du curé de la paroisse, assuré par ses paroissiens. C'est un devoir de conscience pour tous. Ceux qui disent "qu'ils paieront le prêtre quand ils en auront besoin", raisonnent mal, car si tous raisonnaient comme eux, il n'y aurait pas de prêtre dans la paroisse. De plus, au lieu d'apporter volontairement leur cotisation, ceux-là s'exposent à se voir infliger une amende, ce qui est toujours pénible pour le curé, et humiliant pour eux.

212 familles seulement ont réglé leur denier du culte l'année dernière, volontairement. Les sommes recueillies ne présentent guère qu'une somme d'un franc par habitant... Voici le tableau récapitulatif du denier du culte à Anost pour l'exercice 1936 : Bourg 46 familles, les cotisantes, Montcimet 18, Sanceray 14, Joux 13, Le Mont 11, Varin 11, Bussy 9, Dront 9, le Creux 9, Grelaudots 7, Gaudry-Bussière 7, les Miens 6, Valterne 6, Les Bigeards 6, Crotz 4, des Crots 4, les Pignots 4, les Roux 3, Vaumignon 3, les Gillets 3, la Ferrière 3, Moulu 3, la Roche 2, Velée 2, les Graillots 2, Corcelles 2, les Billons 2, Athez 2, les Chevannes 2, la Genête 1, les Bonnards 1, la Chaume 1.

Ce qui donne au total 212 cotisations et 1 897,50 F auxquels il faut ajouter 16 taxes infligées à des non-cotisants, et qui ont produit 360 F. Donc au total : 228 familles, à Anost, en 1936, ont remis à Monseigneur 2 257,50 F pour assurer le traitement de leur curé. Remarquez avec moi les hameaux importants où il n'y a que deux ou trois familles cotisantes. Le bourg, seul, fait bien son devoir sur ce point, et d'une façon presque unanime, et il mérite les plus grands éloges et les remerciements de Monseigneur auxquels je joins les miens. Si tous les hameaux agissaient comme le bourg, Anost pourrait avoir un vicaire.

Année 1945

Classement de toutes les paroisses du canton, pour montrer la place d'Anost, commune pourtant la plus peuplée : moyenne par habitant : Barnay 25,74 ; la Petite-Verrière 19,96 ; Cordesse 19,61 ; Lucenay-l'Evêque 18,90 ; Igornay 15,45 ; la Celle-en-Morvan 15,04 ; Sommant 14,90 ; Reclesne 14,45 ; Cussy-en-Morvan 12,74 ; Chissey 11,16 ; Anost 5,79 ; Roussillon 5,12.



Année 1946

Le denier du culte fait un progrès continu, en passant cette année à 14 000 F contre 10 000 F l'an dernier. Cependant il n'atteint pas encore le chiffre que Monseigneur désirerait pour notre paroisse. La moyenne obtenue est en effet de 8 F par habitant et de 26 F par foyer, alors que les recettes devraient être de 16 000 F et donner 12 F par habitant et 32 F par foyer en moyenne. Versements par hameaux :

bourg 2 325 F (42 versements) ; Varin 1 075 F (15 versements) ; Bussy 845 F (12 versements) ; Joux 745 F (15 versements) ; Montcimet 595 F (18 versements) ; Dront 515 F (10 versements) ; le Creux 435 F (10 versements) ; le Mont 295 F (9 versements) ; Sanceray 235 F (9 versements) ; Croix des Crots 805 F ; Velé 410 F ; Grelaudots 305 F ; Moulu 300 F ; Bussière et Gaudry 270 F ; La Roche 240 F ; la Ferrière 210 F ; les Graillots 165 F ; Corcelles 165 F ; les Miens 145 F ; Athez 145 F ; les Billons 140 F ; les Roux 120 F ; le Vusin 100 F ; Corterain 100 F ; les Bigearde 90 F ; Vauvignion 85 F ; les Pignots 80 F ; les Giletts 80 F ; la Chaume 20 F : 11 040 F + taxes 3 055 F = 14 095 F.

NOCES D' ARGENT DU CERCLE EN 1935

Cette fête a été magnifique. Toute la journée du 15 décembre 1935, tant à l'église qu'à la cure, dans les salles d'oeuvres et à leurs abords, cette fête a créé une animation et une ambiance paroissiales dignes des plus grandes solennités. Tout a été réalisé comme le programme l'avait prévu.

A la première messe, quarante jeunes et anciens ont offert leur communion matinale pour tous les besoins de leur cercle. M. l'abbé Bigeard, vicaire de Chauffailles, arrivé la veille, a adressé à ses auditeurs et amis une pieuse exhortation, pour orienter, dès ces premières heures du jour, leurs âmes vers le bon et grand Maître de tout groupement chrétien. Les deux cantiques "dans le silence du matin" et "à l'eucharistie", assez bien exécutés par le mélange des voix aiguës de soprano et des voix profondes des basses, donnèrent une impression de ferveur dans notre grande église.

A 10 h, à l'appel de nos trois cloches, la foule pénétrait dans l'édifice sacré pour la grand'messe solennelle. Elle le fut vraiment, très solennelle, cette messe célébrée par un enfant du pays, par un ancien du cercle, pour tous ses camarades vivants et défunts, où chacun avait pris place : Monseigneur l'évêque revêtu de ses ornements violets, Messieurs les chanoines Falcomnet et Augros portant la belle croix d'or du chapitre de la cathédrale et M. l'abbé Digoy, enfant du pays, membre du cercle et surtout futur prêtre. Les chants furent d'une ampleur très remarquée, puisqu'une travée entière de la grande nef était garnie de plus de cent hommes et jeunes gens, tous du pays et chantant de tout leur cœur les beaux chants liturgiques, accompagnés avec art par M. Henri Lagoutte, organiste à Autun.

Le programme comportait, outre les chants du propre en grégorien, la messe royale de Dumont qui se prête si bien à la majestueuse puissance des voix d'hommes, à l'offertoire le cantique "debout c'est la voie Seigneur", et à l'élévation l'"in manus tuas" grégorien. M. le curé lut en chaire les noms des seize membres du cercle tombés au champ d'honneur et de dix autres morts depuis le 10 décembre 1910 et remercia rapidement les personnalités ecclésiastiques, les invités, tous les assistants, pour laisser la parole à son vénéré prédécesseur, M. le chanoine AUGROS, qui avait fondé il y a 25 ans le cercle catholique des jeunes d'Anost. Inutile de dire qu'il sut mettre dans tout son sermon les paroles d'édification qui convenaient pour une telle cérémonie, s'oubliant trop lui-même dans sa grande modestie, pour reporter sur d'autres le mérite d'une telle réalisation et d'une si belle fête. Cette seconde cérémonie du matin s'achevait dans une union touchante des âmes, au souvenir des disparus par un libéra solennel présidé par Monseigneur l'évêque et par une visite au monument des soldats où, après un fervent "de profundis" récité par M. le chanoine Augros, MM. Billon et Tissier déposèrent une gerbe de fleurs sur la pierre commémorative.

Le temps de se rendre au restaurant Duvernois et déjà les groupes se forment, de vieux souvenirs sont évoqués, la joie rayonne sur tous les visages, la bonne camaraderie éclate de partout en appels bruyants, alors que les verres se remplissent et se vident. Quel formidable "apéritif" ! La bonne Mère Louise en a-t-elle jamais vu de pareil, et son personnel est débordé, il est vrai que chez elle c'est un peu la maison du Bon Dieu, elle connaît bien les grands du cercle et elle a confiance en eux, aussi les laisse-t-on se servir eux-mêmes selon leur goût. Y eut-il bien 60 verres remplis ou plus, ou moins ?



Mais c'est l'heure du banquet amical, et une autre salle, celle du cercle, dans sa plus belle parure, reçoit assez difficilement 56 convives. Je ne vous dirai pas le menu, il vous ferait venir l'eau à la bouche et, sans doute, vous ferait commettre un péché de gourmandise. Tous les convives l'ont emporté en souvenir, ils pourront vous le communiquer à l'occasion. Mais venons-en aux toasts, plats de l'esprit autrement plus substantiels encore que ceux du corps pour les énumérer seulement aujourd'hui, car la publication dans le bulletin paroissial pourra en être faite par la suite dans la mesure où cela nous sera possible.

Les personnalités suivantes ont pris successivement la parole. M. le curé d'Anost a lu tout d'abord le message suivant de son Excellence Monseigneur Chassagnon, notre cher évêque : "Evêque - Autun - heureux s'associer jubilé cercle Anost, envoie chaleureuses félicitations, fraternel encouragement, affectueuse bénédiction". M. le curé d'Anost prononce alors son toast et donne lecture de la lettre suivante reçue de Montceau :

"Les jocistes de Montceau sont heureux de s'associer à la joie que vous avez à célébrer les noces d'argent de votre cercle. Joie d'autant plus grande pour nous car c'est le même prêtre, M. le chanoine Augros, qui fonda votre cercle et qui nous fit connaître le beau mouvement jociste. Nous vous souhaitons de pouvoir célébrer dans la prospérité vos noces d'or et que, nous jocistes, nous puissions célébrer un jour nos noces d'argent dans une section très forte. Nos plus sincères félicitations et amitiés à nos camarades d'Anost et union de prières en notre chef à tous : le Christ".

Ce fut le tour ensuite des deux présidents à prendre la parole : M. Pierre Billon pour le cercle des aînés et M. Roger Tissier au nom des plus jeunes. Puis vinrent successivement les discours de M. Morin, rédacteur du "Réveil" et ancien président d'A. C. J. E. (il est poète et nous donne son toast en vers) ; M. de Champeaux, président cantonal de l'U. D. C. et conseiller d'arrondissement ; M. René Prétet, rédacteur en chef du "Courrier de Saône-et-Loire" et l'un des membres les plus éminents du cercle ; M. le chanoine Augros, fondateur du cercle (ses paroles furent si comprises et si goûtées qu'elles furent soulignées de double ban d'applaudissements) ; M. le chanoine Falconnet qui précisa davantage encore la portée de notre fête en rappelant les débuts du mouvement des jeunes et le rôle important qu'y joua l'abbé Mury ; et enfin Monseigneur Mury qui nous rappela d'une façon précise les débuts de notre cercle et fit remonter son attachement au cher fondateur, aux tout premiers débuts de son ministère.

Ce n'est là, je le répète, qu'une simple énumération des orateurs qui nous ont tenus pendant plus d'une heure, sous le charme de leur parole, qui a, du reste, été si souvent et si vigoureusement applaudie. Je m'efforcerai de donner par la suite le résumé au moins de tous les discours qu'il me sera possible de recueillir.

Un intermède de quelques minutes permit alors à un membre du cercle, photographe, de prendre deux clichés du groupe des heureux jubilaires auxquels se joignirent pour la circonstance de futurs membres du cercle, tels que Georges Rateau (4 ans). Et aussitôt (il était près de 3 h) s'ouvrit la réunion générale dans la grande salle, complétée, à ce moment par les enfants, soeurs, épouses ou parents des membres du cercle. Après un court rapport sur le petit cercle lu par Marcel Bigeard, M. le chanoine Falconnet, directeur des oeuvres d'hommes et de jeunes gens, tira de la journée d'utiles conclusions, dont la principale est sans contredit la suivante : "jeunes du cercle d'Anost, ne gardez pas jalousement pour vous la vérité et le bonheur, portez cela aux autres, rayonnez autour de vous et jusque dans les paroisses les plus reculées de votre canton, la lumière et la chaleur qui vous animent".

Et Monseigneur l'évêque termina la réunion par d'admirables paroles que nous n'aurons garde d'oublier de longtemps. Et l'église retentit de nouveau de chants presque aussi puissants que ceux du matin et la bénédiction de Jésus-hostie, donnée par Monseigneur l'évêque, descendit sur le crépuscule de cette inoubliable journée, sur les têtes courbées des grands et des petits et sur les labours du passé, sur les réalisations du présent, et surtout sur les espérances de l'avenir. Et faut-il ajouter qu'il était bien près de minuit quand prirent fin les réunions intimes de plusieurs groupes d'anciens empêchant presque à M. le chanoine Augros de regagner Montceau, où il emporte, nous l'espérons bien, une joie immense qui le récompense amplement de son dur labeur en Morvan pendant vingt années.



OEUVRES

En 1936, toutes les oeuvres imposées, ou seulement recommandées par l'évêché, existaient à Anost et depuis bien des années :

- l'oeuvre diocésaine des catholiques groupe 80 adhérents et a son comité paroissial assez actif ; les assemblées régulières sont complétées par les bonnes réunions d'hiver du cercle des hommes ; le cercle des hommes et jeunes gens a fêté récemment ses 25 années d'existence ;

- la ligue d'action catholique féminine comprend 18 dizaines réparties dans les hameaux principaux et 230 adhérents ;

- la fédération Saint-Symphorien tient bien sa place avec 30 jeunes gens au cercle, 20 gymnastes à la Patriote et une cinquantaine de petits garçons au patronage ;

- la fédération Jeanne d'Arc groupe 33 semeuses formant cercle et chœur de chant ; le patronage du jeudi et du dimanche lui fournit une bonne trentaine de petites filles.

La paroisse a toujours mis au premier plan l'oeuvre des vocations et elle a entendu l'alarme lancée au sujet du regroupement sacerdotal. Si trois prêtres, vénérables enfants d'Anost, sont morts l'année dernière, en 1934-35-36 trois nouveaux prêtres assurent la relève, trois ou quatre petits séminaristes d'Anost se préparent tout doucement et, ces jours-ci, j'ai demandé l'admission d'un cinquième.

La bonne presse n'est point négligée. De dévoués petits porteurs distribuent chaque dimanche près de 200 "Réveil". La croisade eucharistique forme une élite pour des jours prochains.

Toutes les autres oeuvres générales ou diocésaines sont soutenues avec un constant effort. L'oeuvre de Saint-François de Saales, par exemple, compte ici 23 dizaines et pour les écoles libres (étrennes de l'Enfant-Jésus), Anost a été une fois de plus cette année en tête du tableau d'honneur du diocèse, et pourtant il n'y a plus d'école libre. Les trois confréries du scapulaire du très Saint-Sacrement et du Sacré-Coeur, quoique beaucoup moins brillantes qu'il y a 50 ans, groupent un assez grand nombre de confrères, et cependant le niveau spirituel de la paroisse d'Anost n'est pas aussi brillant et aussi fervent qu'il serait à désirer. Un seul prêtre est souvent écrasé par toute cette tâche. Les catéchismes, par exemple, sont très difficiles à faire ici, tant en raison du grand nombre d'enfants que de l'éloignement d'un très grand nombre d'importants hameaux, qui ont nécessité trois groupes scolaires différents. Les visites à domicile du prêtre, si attendues, si profitables aussi, ne peuvent également, par suite des distances, être fréquentes. L'assistance aux messes du dimanche est en général assez belle, surtout l'été, car il est à remarquer que les hameaux sont plus fervents et plus pratiquants que le bourg. Les commerçants ont plus de préoccupations matérielles, hélas !

LA "PATRIOTE" EN 1938

"La PATRIOTE" d'Anost s'apprête à fêter solennellement ses 30 ans d'existence. Cette société de gymnastique a été fondée en 1908 par M. l'abbé GRAS, vicaire d'Anost, encouragé par M. l'abbé GOURAT, curé. Cette fondation a été faite en mémoire du capitaine Repoux, glorieusement mort pour la France en Mauritanie. Le 22 juin 1909, le journal officiel en publiait ainsi la déclaration : "la Patriote d'Anost (Saône-et-Loire), société de Gymnastique ayant pour but de favoriser les exercices physiques". Après la déclaration officielle du 30 mai 1909 à la sous-préfecture d'Autun, M. Hilaire Garnier en recevait récépissé légal le 22 juin 1909. La société comprenait alors une vingtaine de gymnastes, dont 5 clairons et 2 tambours.

Successivement, la jeune société prenait part en 1909 au festival gymique de la Grande Verrière ; les 6 et 7 juillet 1912 au concours de Beaune ; le 17 août 1913 au concours d'Autun et à différentes séances gymiques. A Beaune, avec 52 sociétés et 2 500 gymnastes, la section pupilles d'Anost se classait en 1re division (alternatif) avec 499 points. Un an plus tard, au concours d'Autun, c'était la division supérieure et un prix d'excellence qui étaient remportés brillamment, avec 560 points. Les tambours et clairons, parmi 70 sociétés, marquaient 64 points et obtenaient le 2e prix en 2e division. Trois médailles d'argent et cinq de bronze ornent la panoplie du drapeau de la société.



Hélas ! durant la grande guerre, c'est sur les champs de bataille que les plus grands durent exercer leur force et leur vaillance. Tous les appelés sous les drapeaux firent magnifiquement leur devoir, et une dizaine d'entre eux sont tombés pour la France. Leurs noms sont glorieusement inscrits au monument de la commune. Depuis la guerre, la petite société n'a jamais cessé d'exister, avec plus ou moins d'activité. C'est qu'Anost est un pays où les jeunes ne restent guère. Ils sont vite obligés de partir en place pour se faire une situation et gagner leur vie. A l'heure actuelle, la société comprend 10 grands et 15 petits ou pupilles. Chaque année, elle prépare de bons soldats et même, grâce au brevet d'aptitude militaire, de bons chefs.

Ne craignez donc pas, mes chers Paroissiens, de confier vos enfants à la "Patriote" d'Anost ; ils ne seront jamais assez formés à la discipline et à l'endurance. Ils ont besoin de saines distractions. L'idéal du jeune homme n'est-il pas d'avoir une "âme saine dans un corps sain" ? Soutenez aussi votre gracieuse petite société locale, qui a renouvelé l'année dernière son blanc et bleu costume. Soyez-en de fidèles membres honoraires. Et, pour fêter avec nos petits gymnastes ces trente premières années de vie et d'activité, ne manquez pas de venir les applaudir à la belle et grande fête gymmique, sportive et théâtrale, qui vous sera donnée incessamment.

un SOUVENIR de M. l'abbé GRAS

M. l'abbé Gras, curé actuel de Coublanc, qui était vicaire d'Anost en 1908 et qui a fondé la gymnastique "la Patriote" d'Anost, en s'excusant d'être dans l'impossibilité de présider notre fête du 27 août, me rappelle le souvenir suivant : "24 juin 1910, à Dijon : concours de 99 sociétés : la Patriote d'Anost, section pupilles, obtient 1er prix d'honneur en 1re division. Dans le défilé magnifique on avait souligné : "que les plus petits gymnastes avaient le plus grand drapeau".

La fête prévue pour le 27, en raison de la gravité des événements, a été réduite à l'essentiel.



PAROISSE D'ANOST

I. — Organisation culturelle

MESSES ET OFFICES. — Dimanches et Fêtes : Messe basse de Communion : 7 heures. Grand'Messe paroissiale : 10 heures. Vêpres et Bénédiction : 2 heures (les jours de fête à 2 h. 30).

Semaine : Messes et services à 7 heures en toutes saisons.

Prières ou Bénédictions : les premiers Vendredis de mois, tous les soirs de Mai et d'Octobre et les soirs de fêtes de la Sainte Vierge, aux heures indiquées suivant la saison.

Le premier Dimanche de chaque mois, les Vêpres sont remplacées par la cérémonie d'Adoration mensuelle.

FÊTES PAROISSIALES. — Première Communion solennelle : le jour de la Pentecôte. — Fête de toutes nos Œuvres : Dimanche de la Fête de Sainte Jeanne d'Arc. — Fête de l'Adoration Perpétuelle : le 17 Septembre. — Fête patronale : le premier Dimanche d'Août, Saint Germain, Evêque d'Auxerre.



PÈLERINAGES ET PROCESSIONS. — A la Chapelle Sainte-Claire de Velée, le 12 Août : Messe et sermon. — A Notre-Dame de l'Aillant, le 15 Août : procession aux flambeaux. — A Notre-Dame de Faubouloin, le 8 Septembre : Messe, Vêpres et Procession. — A la Chapelle de Montcimet : le 2^e Dimanche de Septembre : Vêpres et Procession.

Les trois jours des Rogations : Prières, Bénédiction et procession aux Croix des hameaux :

Lundi : La Genète, Mont, Dront, Bussière, Ferrière, Billons, Creux.

Mardi : Croix des Crots, Sanceray, Vaumignon, Velée, Athey, Pignots, Girards, Corcelles.

Mercredi : Grelaudots, Joux, Varins, Bigeards, Montcimet, Miens et Roux.

Le Dimanche de la Fête-Dieu : Grande procession extérieure solennelle. Le Dimanche suivant : Sacré-Cœur, procession à l'intérieur de l'église.

CHEMIN DE CROIX. — Tous les vendredis, du mercredi des Cendres à Pâques, à 3 h. 30, à la sortie des écoles.

ENTERREMENTS, MARIAGES ET BAPTÊMES. — Enterrements et mariages avec messe : à 10 h., au plus tard.

Baptêmes : après la grand'messe du Dimanche ou sur convocation.

CONFESION. — On peut se confesser, avant et après la messe de chaque jour ; le soir, avant ou après la sonnerie de l'Angelus ; toute la soirée des veilles de fête et le matin des fêtes, de 6 heures à 7 heures.



II. — Œuvres et action catholique

CATÉCHISMES. — Petit Catéchisme : à partir de 7 ans — Grand Catéchisme : garçons, 11 et 12 ans ; filles, 10 et 11 ans, tous les Dimanches et tous les Jeudis, à 8 h. 30.

Pendant les vacances d'école, pas de catéchisme le jeudi. Confession des enfants quatre fois par an, aux Quatre-Temps.

PATRONAGE GÉNÉRAL. — Tous les Dimanches et jours de fête : après les Vêpres. Jeux et Cinéma.

PATRONAGE DE PETITES FILLES : Tous les jeudis soirs : prière, cha-pelet, jeux et travaux divers.

« **CROISADE EUCHARISTIQUE.** — Communion le premier Dimanche de chaque mois et sur convocation aux jours de fête. Réunion le premier Dimanche du mois, à l'église, et après la Messe de Communion.

GYMNASTIQUE : « LA PATRIOTE ». — Admission avec autorisation des parents. Réunion, tous les jeudis : 8 h. l'été ; 5 h. l'hiver. Préparation des séances et des concours. — Pour les adultes, préparation au B. A. M.

CERCLE DE JEUNES GENS. F. S. S. — A partir d'octobre et tout l'hiver, tous les mardis soirs à partir de 7 h. et extraordinairement sur convocation. Jeux, conférences, cinéma. Préparation des séances récréatives.

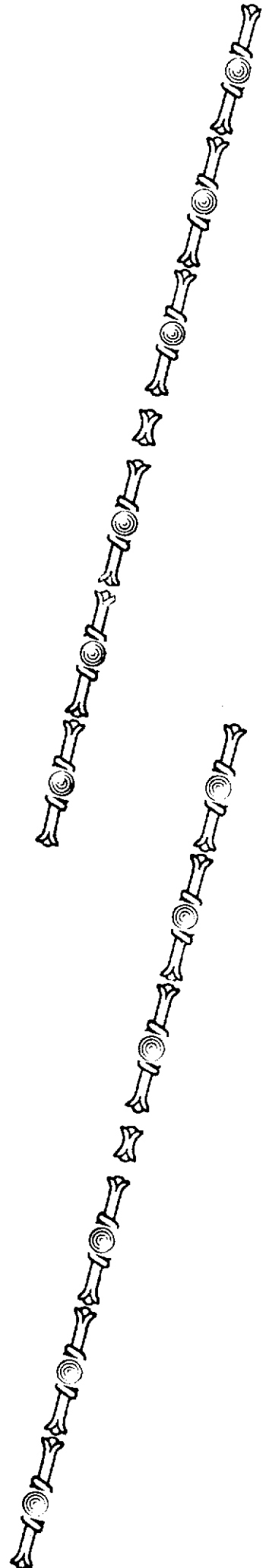
CERCLE DES JEUNES FILLES. F. J. A. ET SEMEUSES. — Réunion tous les premiers Dimanches du mois à la chapelle de la Sainte Vierge, après la grand'messe, et le soir au Patronage après les Vêpres.

CERCLE D'HOMMES A. C. J. F. — Réunion tous les jeudis soirs à partir de 7 h., depuis le jeudi qui précède la Toussaint jusqu'au commencement des grands travaux. Etudes sociales et religieuses, conférences et classe de chants.

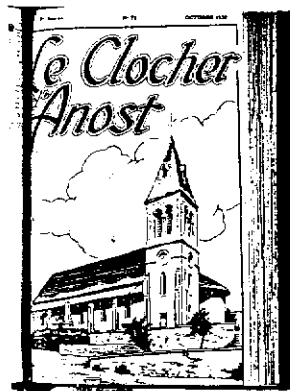
UNION DES CATHOLIQUES. — Assemblée générale : un dimanche d'hiver sur convocation, avec discours d'un conférencier. Réunion du Comité, sur convocation.

LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE FÉMININE. — Assemblée générale : un dimanche d'hiver sur convocation, avec discours d'une conférencière. Réunion des dizainières le Dimanche de la distribution des Echos.

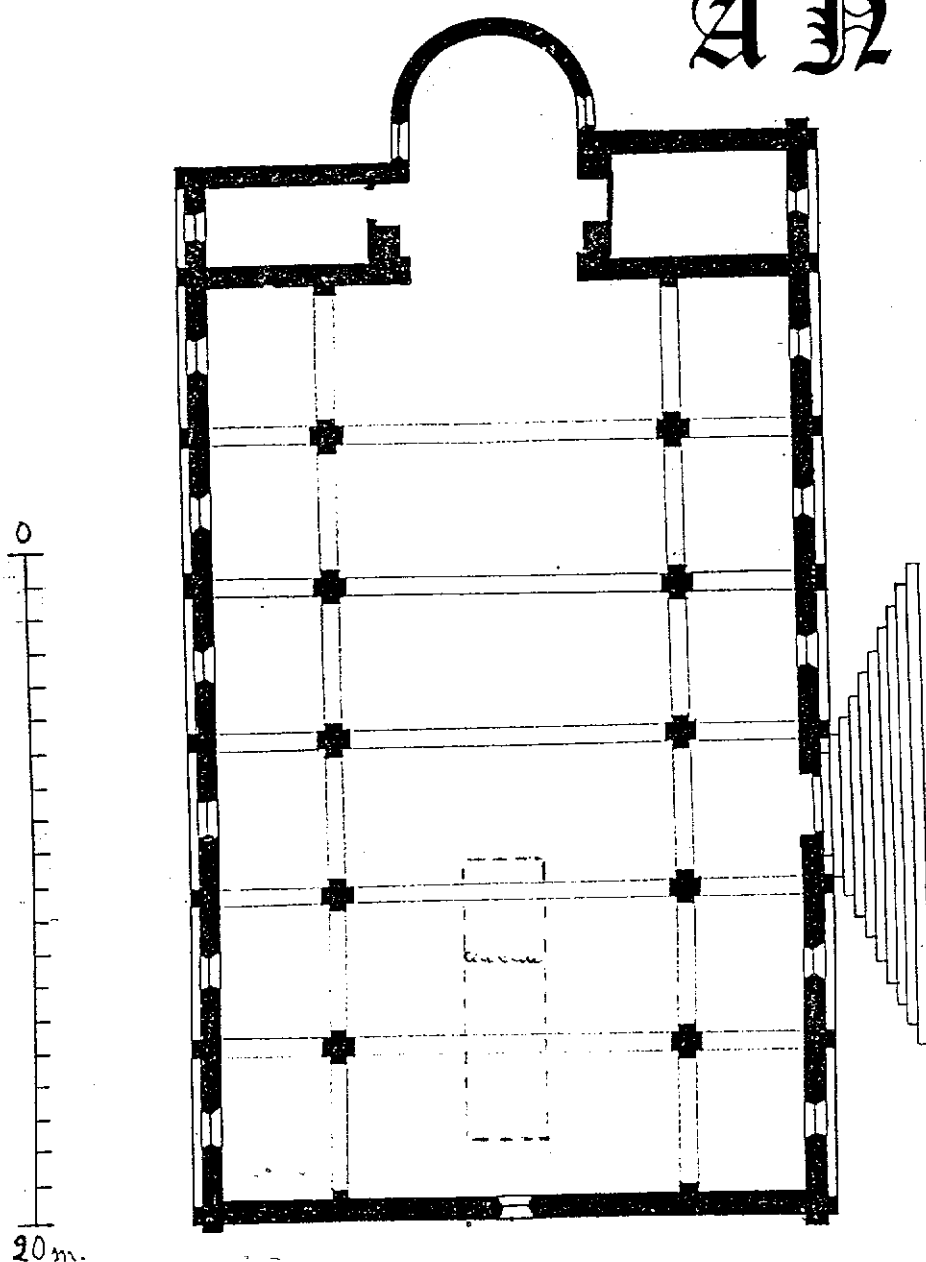
BIBLIOTHÈQUES. — Celle de la sacristie est ouverte tous les dimanches et jours de fête après la grand'messe. Livres renouvelés chaque année. La bibliothèque de la Salle du Cercle est toujours ouverte, mais l'on ne doit pas prendre de livre sans prévenir.



église et cimetière d'



A N O S T



Eglise d'Anost (1932)

Les nefs ont 27,30 m de longueur, elles sont formées de six travées séparées par des piliers cruciformes. Le vaisseau central mesure 9,20 m de largeur et chacun des collatéraux 3,05 m.



E G L I S E

Depuis le 12^e siècle, l'église d'Anost occupe son emplacement actuel. Selon la légende, une église primitive, dont rien n'a été retrouvé, aurait existé à 1 km à l'ouest du bourg, au lieu-dit "la terre de la cure", dans un bois à 200m du pont de Bussy. Au 16^e siècle, la nef est reconstruite, accolée à un reste de chœur du 12^e siècle (abside). La base du clocher est de cette époque.

Une visite paroissiale, faite en 1707, relève : "l'on a mis à bas le couvert et les murailles de l'église... et l'on travaille actuellement à la nouvelle construction de ladite église. MM. les prieurs de Saint-Symphorien ont fait couvrir à neuf le chœur... et ont fait rétablir le couvert du clocher". Le 5 août de l'année 1730, les tombeaux de Messire Girard de Roussillon, duc et comte de Bourgogne, et de Madame, furent transportés de l'angle du pignon du côté de l'évangile au-dessous de la balustrade, afin de mettre en symétrie l'autel de Saint-Blaise et l'autel Notre-Dame. André COULON fit remettre à neuf ces deux autels et ajouta des tables, des retables et des marchepieds. Il fit avancer également le grand autel qui gênait la porte du clocher et placer une balustrade qui enfermerait les trois autels.

En 1734, il fait construire une sacristie, plafonnée, du côté de l'épître dans le cimetière, la porte proche de l'autel de Notre-Dame et de la balustrade, car il n'y avait pas la place nécessaire pour que le clergé puisse s'habiller. Cette sacristie n'existe plus aujourd'hui. Le plafond de la sacristie, quelques années plus tard, sous l'action des pluies continuelles, était en partie tombé et laissait passer l'eau de toutes parts. Messire COULON le fait refaire et remonter le couvert pour qu'il s'harmonise mieux avec le nouveau clocher. La nef de l'église d'Anost n'a été plafonnée qu'en 1753, ainsi que l'attestait une planche avec inscription, trouvée dans les combles en 1750. A la veille de la Révolution, grâce à un legs du dernier sire de Chaulgy, châtelain de Roussillon et seigneur d'Anost, a été édifiée la nouvelle SACRISTIE.

En 1816, Monsieur Lazare GUILLON constate en arrivant que l'église et la cure sont dans un état effrayant de détérioration et de ruines et qu'elles exigent des réparations urgentes. Il emploie aussitôt une grande partie de ses ressources personnelles pour exécuter les travaux les plus urgents. Par un jardinier d'Autun, il fait planter à ses frais 50 arbres fruitiers dans le jardin du presbytère. En 1832, en raison de l'insuffisance de l'église trop étroite pour accueillir tous les fidèles (Anost comptait alors plus de 3 000 habitants et en aura 3 863 en 1856), la construction d'une tribune est envisagée.

A la séance du dimanche 13 janvier 1833, M. GUILLON, curé d'Anost, expose qu'il était urgent d'établir dans l'église un CHEMIN de CROIX, d'après la dernière ordonnance de Mgr l'évêque ; que la dépense pour tableaux, cadres, pattes et crochets s'élève à 40 F dont il s'offre à payer la moitié à son compte. Le conseil a accepté la gracieuse proposition et déclare que l'autre moitié sera payée des deniers de la fabrique.

A la suite d'une visite paroissiale, Mgr l'évêque d'Autun fait parvenir à M. le curé d'Anost, une ordonnance en date du 16 avril 1833, ordonnance dans laquelle Monseigneur engage MM. les membres du conseil de fabrique à délibérer sur les propositions suivantes :

- que la fabrique fasse disparaître toutes les peintures de la coupole du sanctuaire et effacer les représentations de Saint-Pierre et de Saint-Paul qui sont indécentes...

Le conseil prend en considération ces propositions et après en avoir délibéré est divisé et décide :

- de faire effacer les peintures de la coupole et les statues et de remplacer les dites peintures par un fond bleu de ciel étoilé avec un triangle jaune au milieu duquel s'élanceront des rayons de même couleur.

Ces vieilles peintures ont-elles été effacées définitivement ou simplement recouvertes ?



En 1840, est bénite la nouvelle CROIX de FER érigée sur la place : "Ce jourd'hui, 3 du mois de juin 1840, après en avoir obtenu la permission de Monseigneur l'évêque d'Autun par lettre du 18 mai dernier, il a été procédé par nous, Lazare GUILLON, curé d'Anost, à la bénédiction de la nouvelle Croix de Fer, érigée sur la place, assisté de MM. Ruité curé de Dracy-Saint-Loup qui a fait le sermon, Roland ancien curé de la Celle et Morin vicaire d'Anost. La messe a été célébrée solennellement par M. le curé et la bénédiction faite après la cérémonie, avec affluence des fidèles de la paroisse qui y ont assisté avec dévotion et édification".

AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE

En 1849, l'église d'Anost est jugée insuffisante. En effet, "quoique pauvre et toute indécente qu'elle est", elle ne peut surtout contenir que le tiers des habitants qui assistent aux offices, ce qui occasionne un désordre continuel. Le 20 mars, M. Roidot, architecte à Autun, tire les plans de l'agrandissement et dresse un devis qui s'élève à 8 131,77 F. Mais ne sont pas compris les bois nécessaires à cet agrandissement, entendu qu'ils sont donnés à la fabrique par la famille de Chastellux. Ne sont pas compris également tous les charrois nécessaires à l'approche des matériaux, la générosité des habitants s'offrant à les faire gratuitement.

M. HOUDAILLE, curé d'Anost, apporte à cet agrandissement, nécessaire et attendu depuis plus de 20 ans, toute son activité. Sur son appel, les habitants extraient les pierres et les moellons nécessaires ; il les fait conduire sur place, ainsi qu'une partie des bois nécessaires. M. le curé passe chez tous les habitants de sa paroisse et arrive à recueillir 3 000 F ; le conseil de fabrique y ajoute tout son avoir, soit 1 710 F. Mais le conseil de la commune se donne comme privé de toute ressource et ne peut participer aux frais de l'agrandissement. M. le préfet de Saône-et-Loire autorise néanmoins les travaux le 1er mai 1850.

Les travaux commencent, la grande nef est allongée du double, ses murs ajourés de six arcades de chaque côté, supportées de 10 gros piliers, et deux nefs latérales élargissent, considérablement, l'église. Elle pourra contenir désormais facilement un millier de fidèles. Mais une double difficulté complique les affaires : la mort de M. HOUDAILLE et le manque d'argent pour achever l'oeuvre entreprise.

C'est M. DETIVAUX qui, en 1852, fit restaurer les fonts-baptismaux, percer la porte du fond de l'église, achever le plafond et surtout paver toute l'église en dalles de pierre de Nolay. Ce pavage fut exécuté par les sieurs Bardet et Lecouvreur, tailleurs de pierre à Nolay, et pour en couvrir les frais, le conseil de fabrique fit un emprunt de 2 000 F. Il fit aussi ouvrir deux arcades dans le chœur pour l'agrandissement de ce dernier, étayer le grand arc du chœur, ouvrir une porte dans la tour du clocher, agrandir la table de communion, réparer le maître-autel, placer un banc d'oeuvre pour praticiens, réparer le banc des chantes.

Les deux statues de la place, en fonte bronzée, représentant l'une la Sainte-Vierge et l'autre Saint-Joseph, donnée l'une par M. le curé, l'autre par M. Lebrot, curé de Roussillon, et enfant du pays, sont alors solennellement bénites, le 14 mars 1886, ainsi que les statues de Notre-Dame de Lourdes et de Sainte-Marie, données à l'occasion du mariage de Mlle Victorine Griptot, le 4 avril 1877, et placées dans l'église. Enfin, la belle statue de Notre-Dame de l'Aillant, dominant Joux, est érigée et bénite le 5 août 1878.

En 1887, "l'église d'Anost est dans un état de délabrement. Sous peu de temps, une réparation considérable deviendra de toute nécessité : reconstruction du chœur et surtout du clocher de l'église qui est branlant au point que bientôt il deviendra menaçant". L'autel en pierre blanche est de 1885.

Dès 1903, la réfection du toit de la sacristie est déclarée urgente et "il faut, sans retard, vu les dégâts occasionnés par l'humidité et les eaux stagnantes vers le côté nord de l'église, procéder au nettoyage du terrain adjacent et au crépissage de la muraille". En 1910, la réfection de la toiture est toujours à l'ordre du jour. Il est demandé au conseil municipal de faire des réparations urgentes à la toiture de l'église et au clocher en très



mauvais état. Faute de la réparation par le conseil municipal, la demande en est adressée à la commune en 1911. Le devis, préparé le 23 février 1913, fut approuvé par le conseil municipal le 24 mai 1914 et par la préfecture le 24 juillet. On préparait la mise en adjudication des travaux lorsque la guerre éclata. Cette adjudication fut renvoyée à plus tard.

En 1924, on relève l'installation de l'éclairage électrique à l'église, à la sacristie, dans les salles d'oeuvre, dans la cour du presbytère et dans le presbytère lui-même, et la pose de tambour aux portes. Les travaux à l'intérieur de l'église ont fait appel à maçon, charpentier, menuisier, plâtrier, peinture, peintre décorateur, doreur, électricien, forgeron, quincailler zingueur, couvreur. A cette époque l'église renferme : la grande nef, la nef-chapelle-autel de la Sainte-Vierge, la nef-chapelle-autel de Saint-Blaise, deux petites nefs, la statue de l'ange gardien.

Notre église s'est enrichie d'un beau chemin de croix peint à l'huile et encadré en style roman s'harmonisant mieux avec l'édifice, d'autant plus qu'il est de plus grandes dimensions que le précédent. Ce don a été fait par le grand séminaire d'Autun. Ce chemin de croix avait été retiré de la chapelle du grand séminaire à la séparation en 1906. A la même époque, la restauration de l'abside et du chœur de l'église est jugée urgente en 1938 et la réfection de la grande porte prévue pour 1940...

VITRAUX

Les douze vitraux de l'église prennent place entre 1935 et 1939 :

- en 1935, lors de la grande mission, 3 vitraux : "la nativité", "l'apparition de la Vierge immaculée à Lourdes", "l'annonciation"
- toujours en 1935, don d'un vitrail : "l'apparition du Sacré-Coeur"
- en 1936, 3 vitraux : "le calvaire", "l'assomption", la "cène"
- en 1937, 2 vitraux : "la vocation des apôtres", "le couronnement de la Sainte-Vierge au ciel"
- en 1939, 2 vitraux : "la résurrection", "Jésus et Marie accueillant les élus du ciel"
- le dernier vitrail représente M. le curé d'Anost qui a réussi à achever ce travail d'embellissement de la maison de Dieu.

Le dernier chemin de croix date de 1958, sous M. DESMOULINS. Il a été offert par les soeurs de la Loyère près de Chalon. Peu après, en 1960, de nouveaux bancs sont confectionnés et installés par M. René Lamour. En 1967, l'autel actuel est construit selon les règles de la nouvelle liturgie. Le chœur, où figurait un ciel étoilé, sous lequel on n'a pas découvert de fresques anciennes, est repeint en même temps que les boiseries sont renouvelées, le tout à l'initiative du nouveau curé qui fait installer un chauffage moderne. En juin 1977, le maire fait restaurer la charpente de l'église et remettre d'aplomb la croix et le coq.

CLOCHER

Vers les années 1730, le clocher d'Anost a la forme d'un pain de sucre, mais il menaçait de tomber ; aussi Monseigneur le prieur du monastère de Saint-Symphorien d'Autun (dont dépend la cure d'Anost) donne l'ordre de l'abattre et il le fait refaire sous la forme hexagonale (six côtés) et couvrir d'assises. C'est lui que l'on voyait encore en 1918. Ce clocher fut terminé le 10 juillet 1739 et refait sous une autre forme qui lui a enlevé tout son cachet en 1919. Un siècle plus tard, le clocher est endommagé par la foudre en 1831 et réparé en utilisant une partie du legs de l'abbé BERTHELIER. Il reste en son état jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, où sa reconstruction est envisagée.



RECONSTRUCTION DU CLOCHER

Lettre adressée au maire d'Anost pour être transmise au préfet de Saône-et-Loire, par l'intermédiaire du député d'Autun, en 1931

"... Le 15 janvier 1911, le conseil paroissial d'Anost adressait une lettre au conseil municipal d'alors, pour lui signaler l'urgence qu'il y avait à réparer le clocher de l'église qui, par son état de vétusté, devenait dangereux pour la sécurité publique. Deux ans plus tard, le 23 février 1913, le conseil municipal votait cette réparation reconnue urgente et un architecte d'Autun préparait le devis des travaux. Le 24 juillet 1914, ce devis était approuvé par la préfecture de Saône-et-Loire et les travaux allaient commencer quand éclata la guerre. Or, depuis ce temps, rien n'a pu être entrepris de sérieux, toute réparation devenant insuffisante, la charpente du beffroi étant tout entière en mauvais état.

"... Le mauvais état de notre clocher allait s'aggravant et les derniers orages lui avaient encore fait subir de plus grandes détériorations. Des lames de bois se détachent lors des grands vents et tombent sur la voie publique. Des poutres de la charpente se sont détachées et gisent sur la route. Les cloches ont dû être descendues d'un étage et par suite ne sont pour ainsi dire plus entendues... puisque ce sont les orages de l'année dernière qui ont porté un coup fatal au clocher d'Anost... seulement sur le crédit des calamités publiques un secours de 15 000 F qui, ajouté au produit d'une souscription faite ces temps-ci dans la commune, acheverait la somme demandée par l'architecte..."

A la suite de cette demande, 1 000 F ont été accordés par le gouvernement.

La reconstruction du clocher est prise en charge par la paroisse :

APPEL à la POPULATION, lancé par l'abbé G. BRINGER, curé d'Anost, pour le comité

"Le moment est venu de nous mettre sérieusement au travail pour la reconstruction de notre clocher. A la somme de 42 180 F recueillie depuis 1914, il faut que tous ceux qui habitent Anost, en sont originaires, aiment cette commune ou y sont attachés de quelque façon, veuillent bien nous confier leur offrande qui permettra d'atteindre la somme demandée par l'architecte.

"Et aussitôt les travaux pourront commencer. Veuillez donc tous faire bon accueil à votre curé qui dans quelques jours se fera accompagné à domicile, ou bien remplir le chèque postal qui vous sera adressé et en faire retour.

"Il y aura de plus, déposée à la mairie et au presbytère, une liste de souscription, pour les personnes qui préféreront apporter ainsi leur offrande.

"La presse, et surtout Paris-Morvan et le Réveil de l'Autunois et du Morvan, tiendront au courant des résultats de la souscription, des plans et devis, des travaux, en un mot de tout ce qui pourra intéresser à ce sujet la population.

"Les plans du projet seront affichés au moment voulu, à l'église et à la mairie".

La municipalité se réserve pour sa part le paiement des clocher, beffroi des cloches et horloge. Le conseil municipal d'Anost, réuni dans sa séance du 25 janvier 1931, approuve les initiatives privées qui se sont manifestées pour la reconstruction du clocher, émet un avis favorable et serait heureux que ce projet trouve enfin, dans un but esthétique et d'embellissement communal, une solution heureuse"

Les travaux furent adjugés le 12 juin 1932. Le 28 août 1932, à l'issue de la grande messe paroissiale, a été posée et bénite la première pierre du nouveau clocher. Au centre de l'angle extérieur, dans une cavité aménagée à cet effet, a été enfermée une cassette de zinc de 25 x 20 x 15 cm de dimensions. Cette cassette renferme un parchemin portant une inscription latine, une carte du clocher, une fleur de l'autel de la Sainte-Vierge et une fleur de l'autel de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, une pièce de 2 F, 1 F, 0,50 F, 0,25 F, 0,10 F, 0,05 F.

Voici l'homélie adressée à l'évêque, lors de la cérémonie du 6 novembre 1932 de la bénédiction d'une cloche neuve, où il est plus question du clocher :



"C'est avec une joie bien vive que nous recevons votre visite. Cette magnifique assistance accourue de tous nos hameaux vous témoigne en ce jour toute sa reconnaissance pour le grand honneur que vous faites à la paroisse d'Anost, en venant bénir sa cloche nouvelle, cette cloche qui bientôt, fière entre ses deux soeurs baptisées en 1813, s'efforcera de porter sa voix aux extrêmes limites d'une commune immense de 5 191 ha. Nous aurions été plus heureux de vous présenter notre nouveau clocher complètement terminé, mais, commencé trop tard, il ne sera guère achevé que dans un mois.

"Le clocher précédent, que vous avez vu à votre visite paroissiale de 1924, était dans un triste état et vraiment peu digne de la plus grande paroisse en étendue de votre diocèse. Le vieux clocher datait du 12^e siècle, il avait été construit pauvrement en un temps où la vie était dure et difficile en Morvan. Depuis bien des années, il menaçait ruines. Tous mes prédécesseurs des derniers siècles ont tous, dans les archives paroissiales, consigné avec angoisse leur crainte à son sujet et ils n'ont pu que le réparer et le consolider un peu.

"En 1913, enfin, mon vénéré prédécesseur... arrive à recueillir une vingtaine de mille francs, somme largement suffisante pour la reconstruction d'un clocher neuf. Les devis et les formalités sont prêts et la mise en chantier va commencer quand éclata la grande guerre. Le projet est donc forcément repoussé. A sa rentrée de la tourmente, en 1918, l'abbé AUGROS emploie l'argent recueilli à l'embellissement intérieur de l'église, car hélas les temps ont bien changés et ce n'est plus 20 000 F qui sont nécessaires pour le projet, mais bien une somme de dix fois plus forte. Il me laisse à son départ, en juin 1930, la belle somme de 40 000 F et, puisque, Monseigneur, vous aviez affirmé vous-même aux conseillers paroissiaux d'Anost que je continuerais l'oeuvre de mon prédécesseur et que je la mènerais à bien, je me suis mis au travail et j'ai commencé par quêter. J'ai été aussitôt surpris et émerveillé de l'empressement avec lequel tous mes paroissiens tenaient à me confier leurs offrandes et à m'encourager à poursuivre une oeuvre qui leur tenait tant à coeur.

"Je dois ici rendre -publiquement- hommage à la municipalité d'Anost. Lors de mon passage dans toutes les maisons, j'étais cordialement accompagné par le conseiller de chaque hameau. Le 25 janvier 1931, le conseil municipal, réuni en séance, approuvait notre initiative et lui souhaitait une heureuse solution. M. le maire d'Anost, retenu à Autun aujourd'hui par un congrès d'anciens combattants et qui est représenté à cet effet, a toujours été en collaboration étroite avec moi et a voulu assurer, à l'aide des deniers communaux, l'achat de l'horloge, de la grosse cloche et des transformations à apporter à l'ensemble des sonneries de nos trois cloches.

"Et je suis arrivé moi-même à recueillir, tant dans la paroisse qu'auprès de nombreux Anostains habitant Paris, 80 000 F. Cette somme, unie aux 40 000 F de M. AUGROS, et à une subvention de 1 000 F de l'Etat, assure d'ores et déjà l'exécution du devis primitif. Il nous faut cependant compter sur une certaine somme de travaux imprévus, mais le plus fort étant fait, je suis sûr que l'année prochaine tout pourra être soldé.

"C'est donc, vous le voyez, un véritable tour de force que nous avons fait de construire un monument aussi important, dans un pays où il n'y a pas de grosses fortunes, et à une époque de vie difficile et de crise financière. Aussi le mérite de mes paroissiens n'en est-il que plus grand. C'est pourquoi, j'ai tant tenu à votre présence, en ce jour, pour leur apporter, par vos félicitations et votre bénédiction, une juste récompense de leurs efforts. Grâce à Dieu, Anost est encore un pays de votre diocèse où il y a une foi profonde. La preuve en est au nombre de ses enfants qu'il vous donne au service des âmes : cinq prêtres originaires d'Anost sont encore vivants et nous avons le bonheur d'en posséder quatre aujourd'hui au milieu de nous. De plus, quatre jeunes gens et deux enfants se préparent, plus ou moins lointainement, au sacerdoce. C'est donc un peu aujourd'hui une journée de vocations que vous présidez, car, sans prêtres, le clocher serait un monument banal et insignifiant, et la voix des cloches n'aurait plus aucune raison de se faire entendre. C'est le prêtre de Jésus-Christ qui donne la vie aux âmes et qui fait sortir de son clocher une voix de sainteté et de salut.

"Que votre bénédiction toute particulière sur nos chers enfants y fasse germer quelques vocations, c'est mon plus ardent désir et certainement aussi le vôtre".

(la quête faite au cours de la cérémonie a produit 600 F, remis à Monseigneur pour le grand séminaire)



NOTRE CLOCHER

I

D'puis longtemps notre clocher
Menaçait de se pencher
Tout bonn'ment sur un côté.
La municipalité,
N'ayant alors rien d'côté,
Ne fut pas embarrassée :
"Si la flèche est rasée,
Le danger s'rait conjuré".
C'est pourquoi M. le curé
Fit un pigeonnier s'cacher
A la place du clocher.

II

C'est alors que M. Augros
Entendant tous ces propos
S'mit à économiser
Des gros sous pour baptiser
Bientôt le nouveau clocher !
Mais voici M. Bringer
Qui vient pour le remplacer :
"Sapristi, c'est donc la "mouise"
Dans c'pays, car son église
N'a pas de peïn' pour cacher
Ce qui lui sert de clocher".

Premier Refrain

Les touristes de passage
Se disaient :
"Quelle est cett' plage
Qui ose loger ses cloches
Dans un monument si moche.
S'il est vrai qu'il faut juger
Un pays à son clocher,
On peut dir'sans parti pris
Anost gagn'ra l'dernier prix

III

Alors le nouveau curé
Se dit : "Ça n'peut pas durer,
Il me faudra donc chercher
100 000 francs pour le clocher
Où prendrai-je donc cett'somme ?
Voilà je ferai tout comme
Dom Bosco : j'irai quêter
Chez les gens pour m'acquitter
Puis une kermesse couvrira
La dette qui restera
Pour bâtir un autre clocher.

IV

Les 100 000 francs furht trouvés
Mais cett'somm'à peïn' achevée,
M'sieur Malord donna ses d'vis
Dépassant un peu ce prix.
15 000 francs manquaient encor
Pour édifier ce décor
De ce beau pays d'Anost.
C'est pour ça qu'en pleins travaux
Pour la kermesse de nouveau,
Nous osons solliciter
De vous tous la charité.

Dernier Refrain

Les tourist's en arrivant
Dans ce pays du Mörvan
Se diront :
"Ah ! mais vraiment
V'là un beau clocher roman !
Bien qu'il paraisse un peu
lourd,
Comm'il domin' bien le bourg
Il a dû pas mal coûter
De sueurs, d'générosité !

Abbé R. BIGEARD

LE NOUVEAU CLOCHER

Sonnet

Il est tout fier et tout beau, le nouveau clocher,
Tout surpris d'être en vie, heureux de voir le jour,
Phare céleste éclairant villages et bourg,
Montrant la bonne route à qui veut la chercher.

De tous côtés du cirque formé par les monts,
On le voit qui s'élance et comme un doigt se dresse,
Pour indiquer aux âmes l'infinie tendresse
Que Dieu leur garde et leur promet dans ses pardons.

Tout passant peut le voir, tout homme peut l'entendre
S'il écoute au fond de lui sa voix calme et tendre.
Mais seule une âme sans passion peut la comprendre,

Elle parle de Dieu et dit à chacun : "Crois" !
Espère en celui qui, à chaque instant, te vois !
Aime-le... parce qu'il t'aime... jusqu'à la Croix.

Abbé R. BIGEARD (1934)



L I V R E D ' O R D U C L O C H E R

SOMMES RECUEILLIES par HAMEAU

bourg	4 869,75	Corcelles	405	la Chaume	147	20 870,50
le Mont	1 992	Velée	342	la Ferrière, Moulin		
Bussy	1 960	les Billons	325	de Roussillon	135	
Montcimet	1 292	les Bigeards	312	les Chevannes	115	
les Graillots	1 130	Athez	292	le Vusin	115	
Varin	1 124,25	Vaumignon, l'Etang		Prében	105	
Joux	911	et les Roches	277	les Girards	90	
Sanceray	731	les Gillets	170	la Bussièrre	85,50	
le Creux	675	les Places, la Ge-		les Bonnards	74	
les Grélaudots		nête, la Tannèrie	260	Cortérin	65	
et Fourneau	503	les Roux	195	Valterne	48	
la Croix des Crots	491	les Miens	191	le Vernay, Boulaye	35,50	
Dront	454	les Gaudrys	170			
les Pignots	407	le Moulu	150	versé à la mairie	126	

DONS des ENFANTS et AMIS d'ANOST RESIDANT à PARIS ou AILLEURS (dons s'échelonnant de 12 000 à 2 F)

42 647

SOMME RECUEILLIE et REMISE par M. le CHANOINE AUGROS

41 364,75

QUETES FAITES à l'EGLISE

1 685,20

174,20 F en 1930 347,95 F en 1931 798,05 F en 1932 365 F en 1933

TRONC PLACE à l'EGLISE

236,20

105,60 F en 1932 130,60 F en 1933

FETES PAROISSIALES au PROFIT du CLOCHER

15 878,25

quête séance des jeunes filles le 15 septembre 1931	70
1re kermesse du clocher les 15 et 16 août 1931	7 500
quête séance des jeunes filles du 8 mai 1932	50
vente médailles de Jeanne d'Arc du 8 mai 1932	100
2e kermesse du clocher du 31 juillet 1932	6 000
1re tombola du 28 août 1932	200
2e tombola du 11 septembre 1932	200
vente de cartes postales courant de 1933	27,50
vente de charité du 15 août 1933	1 730,75

APPOINT des OEUVRES PAROISSIALES

4 680

	1931	1932	1933
Ligue patriotique des Françaises	100	100	100
Fédération Jeanne-d'Arc : jeunes filles	100	100	100
Fédération Saint-Symphorien : jeunes gens	100	100	50
Caisse de l'église	1 000	1 000	1 000
Caisse des Oeuvres	530		
Troncs de l'église	100	100	100

127 361,90

Quelques détails du clocher donnés en juillet 1932

Sa hauteur

- base (chambre actuelle des sonneries)	6,50 m
- étage de l'horloge	6,50 m
- étage des beffrois et des cloches	5,50 m
- la flèche	9,50 m
- la croix et le coq	2,50 m à 3 m

30,50 m à 31 m hauteur totale



Matériaux

Les contreforts, les angles, les deux fenêtres de l'étage de l'horloge, les trois ouvertures de cadran, les archivoltes, le petit et le gros cordons, la plinthe, les quatre fenêtres géminées avec leurs colonnettes et leurs chapiteaux sculptés, les assises de moulons et la corniche, seront en pierre de taille reconstituée, garantie contre la gelée, unie et à moulure, de la maison Lonati de Dijon. Le parement extérieur sera fait de moellons de granit taillés à la massette en bossage, fournis par la maison Perroux, de la carrière des Corvées.

Où en est sa construction en décembre 1932 ?

Le 1er décembre, les belles fenêtres géminées du côté sud et ouest sont terminées. Le 5 décembre, malgré leur bonne volonté de terminer au plus tôt, les ouvriers sont obligés de quitter le chantier, une très forte gelée empêche toute construction. Le lundi 12, le temps s'étant radouci, les travaux reprennent avec 4 maçons et 2 aides. S'il n'y a pas d'à-coups, le contremaître, chef du chantier, croit que le drapeau pourra être planté sur la maçonnerie achevée le 24 décembre, veille de Noël.

Peut-être, quand ce "bulletin" de janvier paraîtra, le coq aura pris sa place à une trentaine de mètres dans les airs, la température de fin décembre en décidera.

CLOCHES

Le 10 juin 1734, Les cloches sont prêtes à tomber, il fallait y mettre trois pièces de bois pour les soutenir et lier avec des agrafes de fer et y mettre quatre tourillons pour les soutenir, les anciens étant entièrement usés. Les cloches furent ainsi élevées de 12 pouces, ce qui fit qu'on les entendit mieux qu'auparavant, et encore elles étaient trop basses pour leur poids et pour la hauteur de l'église.

Il y a donc deux cents ans que les cloches d'Anost étaient déjà en mauvaise posture, qu'elles étaient trop basses et ne s'entendaient pas suffisamment dans une paroisse qui couvre 5 191 ha. Depuis 1734, on a bien ajouté encore pièce de bois sur pièce de bois, agrafes et tourillons de toutes grosseurs et toutes formes, et cependant nos cloches sont toujours des "infirmes" qui attendent la résurrection qui leur donnera un beau et large et haut clocher neuf d'où elles pourront vibrer de toute leur masse.

Trois ans plus tard, du reste, le 21 juillet 1737, il y eut un grand orage avec un vent si furieux qu'il enleva le clocher de Chaumard, et qu'à force de sonner, la cloche d'Anost qui pesait 100 kg fut cassée. On fut obligé de la faire refondre et on l'augmenta de 100 kg. L'ouvrier qui l'a fondue s'appelait Eléopol Collin, de Lorraine ; il employa trois semaines tant pour construire son fourneau pour le moule de la cloche que pour fondre le métal qui coûtait 26 sols la livre. Le 27 août, il commença à jeter le métal dans le fourneau à 4 h du soir, et à 11 h la matière fut coulée, à peine avait-on achevé de chanter le "Veni Creator". Elle fut tirée du moule le 28 à midi et se trouva bien accomplie. L'on choisit pour être son parrain messire Nicolas de Chaulgy-Roussillon, comte d'Anost, et son épouse Dame Duchatelet, pour tenir place de Dame Marie de Bourbon, épouse de Messire Nicolas de Chaulgy, brigadier des armées du Roy. Cette cloche fut bénite par Messire André COULON, prieur d'Anost, le 3 septembre 1737. Elle s'appelle LOUISE.

Le beffroi intérieur des cloches est également refait la même année pour recevoir la cloche neuve fondue et bénite en 1737, et dont la boucle du battant s'était rompue. En l'an de grâce 1772, les nommés Joseph et Jean-Baptiste Collin de Lorraine, après avoir travaillé trois semaines environ à faire les préparatifs nécessaires pour refondre une cloche de la



paroisse, coulèrent le métal le 1er août de ladite année. Ledit métal coûta 30 sols la livre. Le parrain fut Messire Nicolas-Etienne de Chaulgy, comte de Roussillon, maréchal des camps et armées du Roy, représenté par le sieur André Guillot, son intendant, et la marraine Dame Catherine de Chaulgy, épouse de feu Messire Louis comte de Damas, représentée par Mademoiselle Françoise Curé dudit sieur Guillot. La bénédiction en fut faite le 4 août par Messire Claude Faveron, chanoine régulier, prieur de l'abbaye de Saint-Symphorien-lès-Autun, ayant pour assistant M. Lazare Billard, curé de Saint-Denys-de-Léon, et présents : MM. Jean Jacques Gouttenoire, chanoine régulier, Pierre Boudot, vicaire du lieu, Jean-Baptiste Pasquet, et le prieur dudit soussigné, Tézénas.

Le 10 octobre 1816, assisté de Monsieur Jean Conty curé de Roussillon, et en exécution de l'ordonnance de Monseigneur l'évêque d'Autun du 27 juin signée Maury vicaire général, une fois la sainte messe célébrée, M. GUILLON, curé d'Anost, a procédé à la bénédiction solennelle de deux cloches avec les prières et cérémonies accoutumées. A été parrain de la principale, dite "CLOCHE des CONFRERES", sous le nom de "VICTOIRE", Monseigneur feu le comte Henri Georges de Chastellux, lequel a été remplacé par M. François Pignot, propriétaire à Autun et régisseur des propriétés des héritiers de Chastellux, et la marraine Madame Victoire Durefort de Civrac, comtesse de Chastellux, demeurant à Paris, représentée par Mme Jeanne Pignot, femme de sieur Nicolas Sauvageot, notaire royal à Autun. A été parrain de la seconde cloche, sous le vocable d'"ANNE", sieur Etienne Basdevant père, propriétaire à Joux, et marraine Mademoiselle Anne-Simonne Chaussivert, en pension à Nevers, fille de sieur François Marie Bénigne Chaussivert, notaire royal à Anost, représentée par Dame Anne Buteau, sa cousine, et marraine, femme de Claude Moreau, juge de paix à Château-Chinon, qui ont signé au registre avec d'autres notables habitants d'Anost.

La CLOCHE MOYENNE pèse 270 kg. Elle porte les inscriptions suivantes : "1816. J'ai été bénite par M. BERTHELIER curé d'Anost. J'ai eu pour parrain M. Claude Grassot notaire impérial à Cussy et pour marraine Mme Jeanne Clarisse Chanlon, épouse de M. Jean Pignot fils avoué à Autun. J'ai été fondue par les soins de M. le maire et des membres du conseil de la commune d'Anost. Joseph Alexis Baudouin, fondeur". Elle porte en figures huit anges, l'aigle impérial, la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus, un saint évêque et Marie-Madeleine au pied de la Croix.

La GROSSE CLOCHE pèse 420 kg, porte exactement les mêmes figures que la moyenne et l'inscription suivante : "J'ai été bénite par M. Etienne Marie J.-H. BERTHELIER curé, l'an 1816 sous le règne de Napoléon. J'ai eu pour parrain M. Jean Pignot avocat et maire de la ville d'Autun et pour marraine dame Joséphine de Chevannes, épouse de M. Repoux bourgeois à Autun. J'ai été refondue par les soins de MM. Léonard Desbois, maire et Jean Bonnot, adjoint de la commune d'Anost, Joseph Alexis Beaudouin fils, fondeur".

M. MARILLIER fait fondre et bénir l'ancienne petite cloche le 10 janvier 1876. La PETITE CLOCHE pèse 177 kg. Elle porte les inscriptions suivantes : "Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis : C C II. Dieu soit béni. Je m'appelle Pauline Isabelle. Parrain Paul Basdevant, âgé de 5 ans. Marraine Isabelle Baroin, âgée de 3 ans. Maire Basdevant notaire. Curé J.-J. Marillier. Fabriciens Baroin, Sauron, Duvernoy, Guyard. O. Reynaud fondeur de S. S. N. Saint-Père le Pape à Lyon". Elle porte quatre figures représentant le Christ portant l'Evangile et la Croix (salvator mundi), la nativité (venite adoremus), l'annonciation (annuntiatio D. N.) et la Vierge tenant l'Enfant-Jésus (mater amabilis).

Voici le compte-rendu de sa bénédiction : "Ce jourd'hui dix janvier mil huit cent soixante seize, a été bénite par M. Marillier, curé autorisé "ad hoc" par Mgr Perraud évêque d'Autun, la petite cloche fondue à Lyon et pesant 177 kg et coûtant plus de 800 F. Tous les fabriciens et le maire étaient présents".

Il est décidé, dans le projet de 1932, que la petite cloche du nouveau clocher, qui a un son disgracieux, sera refondue. Elle pèsera environ 600 kg. Fondue dans les Vosges et montée à Velars-sur-Ouche en Côte-d'Or, elle portera l'inscription latine que portait la petite dont elle contient le métal. M. Simon André en sera le parrain et Mme Pauline Digoy la marraine, en raison de leurs si généreuses offrandes pour la construction du clocher. Les trois cloches (deux anciennes et une nouvelle) donneront les notes suivantes : sol, la, si, une bonne et gracieuse sonnerie d'accord parfait.



Procès-verbal de la cérémonie du 6 novembre 1932

L'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ mil neuf cent trente-deux et le six du mois de novembre, a été bénite et baptisée par son Excellence Monseigneur Hyacinthe Chassagnon, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, une cloche neuve de 600 kg, qui contient dans son métal la petite cloche baptisée en 1876. La grosse cloche bénite ce jour porte l'inscription suivante : "Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis". Dieu soit béni ! Refondue en 1932, j'ai été bénite par Mgr Chassagnon évêque d'Autun. J'ai eu pour parrain M. Simon André et pour marraine Madame Pauline Digoy, qui m'ont nommée "SIMONE PAULINE", M. le docteur Roy étant maire d'Anost, M. l'abbé Georges BRINGER curé".

Cette cérémonie a été faite au milieu d'un immense concours de fidèles, évalué au moins à 1 500 et en présence de Mgr Tuloup vicaire général ; M. le chanoine Chaillet prédicateur ; M. l'abbé Deshaires secrétaire de l'évêché maître des cérémonies ; MM. les abbés Beaudequin archiprêtre de Saint-Germain-du-Plain qui a célébré la Sainte Messe, Gien curé de Chissey-en-Morvan, Lebrot curé de Sommant, Vieillard professeur à la maîtrise et Guéin professeur à la maîtrise également, tous les cinq originaires d'Anost ; MM. les curés de Roussillon, d'Arleuf et d'Anost ; MM. les membres du conseil paroissial MM. Lacolle, Sauron, Lavesvre, Borne, Lagorgette, Lagoutte, Gauthey, Billon, Beaudequin et Febvre entourant leur vénérable président M. Jean-Marie Bigeard ; MM. Albert Thevenin conseiller municipal, Pierre Duceux représentant le parrain absent ; Mme Pauline Digoy marraine de la cloche ; MM. Farrier fondeur de cloches, Morin reporter du journal "Le Réveil de l'Autunois", René Prétet reporter du "Courrier de Saône-et-Loire", Desnoy et Viard entrepreneurs du clocher ... Qui tous ont signé le présent procès-verbal, après Monseigneur Hyacinthe Chassagnon.

CANTIQUE DE LA NOUVELLE CLOCHE D'ANOST

(paroles de l'abbé Virolet, musique de Déodat de Séverac, texte remanié et adapté par M. l'abbé Henri Vieillard d'Anost)

1	Salut, cloche bénie ! Redis sans fin la litanie De l'invisible amour, Dès le jour Verse ta douce harmonie Salut, cloche bénie !	3	Quand vient la nuit sereine La brise retient son haleine, L'étoile met dans l'air Son front clair ; Règne, cloche, en souveraine, Quand vient la nuit sereine.
<u>Refrain</u>	Chante, cloche d'un son si pur ! L'Angelus dans l'azur.	<u>Refrain</u>	Tinte, cloche, l'Angelus bleu, Sonne le couvre-feu.
2	Pour honorer Marie Dieu fit l'aubépine fleurie, Au lys donna blancheur Et senteur ! Cloche, au midi, chante et prie Pour honorer Marie.	4	Offrons, par Notre-Dame, Encens parfumé de notre âme, A Dieu nos bons desirs, Nos soupirs, Et d'amour la vive flamme Offrons, par Notre-Dame.
<u>Refrain</u>	Sonne, cloche, prends ton essor, Chante l'Angelus d'or.	<u>Refrain</u>	Porte, cloche, jusques aux Cieux, Notre amour et nos vœux.

CIMETIÈRE

L'ancien cimetière entourait l'église jusqu'au milieu du siècle dernier, où l'église fut agrandie en prenant sur le cimetière lui-même et où il fut transféré à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui.



On trouve des inhumations dans l'église, dès 1729, sur les registres paroissiaux :

"Le 18^e juin mille sept cent vingt neuf, a été inhumé dans l'église paroissiale de la paroisse d'Anost, proche l'autel de Saint-Blaise, Dominique Basdevant, laboureur à Bussy, paroisse d'Anost, âgé d'environ soixante et dix ans, muni des sacrements de l'église. Ont assisté à ses funérailles Simon Basdevant son fils et Dominique Basdevant aussi son fils, Jacques Marmillot et Simon du Creux, qui ont déclaré ne signent enquis. André COULON, curé-prieur d'Anost"

Le 23 avril 1734, Messire COULON bénit une grande croix qu'il fait arborer dans le cimetière de Saint-Germain d'Anost. La population assiste à cette érection et fait l'adoration de la Croix.

LE CAVEAU

Un caveau fut ouvert à deux reprises : au siècle dernier et au début de celui-ci.

en 1839

Avis à nos descendants ! Le 16 janvier 1839, pour calmer les inquiétudes du public sur la solidité du caveau qui est dans l'église d'Anost, on en a fait l'ouverture en levant une grosse pierre, la 8^e à partir de la grande porte .

On a reconnu que le caveau, qui est assez petit, est solide, couvert par une voûte bien construite et en bon état et même artistement travaillée. Dans l'intérieur, on a trouvé des têtes bien conservées et aussi des ossements, dépouilles respectables des anciens, les chairs en dissolution et corrompues depuis longtemps, à ce point que les précieux restes ne laissent aucune odeur malsaine. Au fond du caveau est une mare d'un pied de profondeur, sans infection autre que l'air humide que l'on a coutume de respirer dans une pièce humide et fermée. Le dimanche suivant, M. le curé Lazare GUILLON a profité de la circonstance pour renouveler et entretenir et conserver dans l'esprit de ses chers paroissiens, la dévotion pour les fidèles trépassés et a annoncé un service solennel pour les défunts, qui a été célébré le mercredi 23 janvier de ladite année, avec un grand concours de fidèles . "Beati mortui qui in Domino moriuntur !"

en 1922

A nouveau, le 2 octobre 1922, pendant que l'église était en réparation, on a fait ouvrir le caveau, mais on a constaté qu'il avait été presque totalement comblé de terre. Toutefois, un ouvrier a pu avec peine se glisser entre la voûte et une des parois latérales et constater ainsi que la voûte était en bon état. D'après ses appréciations, le caveau doit avoir environ 7 m de long sur 4 de large. Le caveau a été refermé, mais de telle façon qu'il puisse être ouvert facilement à l'occasion.

Mme Jeanne RONDEAU, âgée de 14 ans à cette époque, était employée à l'hôtel Guyard et se souvient très bien que, le 1^{er} décembre 1922, en compagnie de ses collègues de travail, elle a vu, à l'entrée de l'église, un homme étendu sur une planche, cet homme avait perdu connaissance. Nommé René Ravier, dit "Champignon de Bieurot", de Bussy, il était descendu dans le caveau. Il se trouvait avec son employeur, M. Franck, père de Marcel Franck, maçon à Anost. M. Ravier, attaché par une corde qui le reliait à son patron, a avancé dans le caveau en direction de la statue de Girard de Roussillon, pensant trouver un trésor, mais malheureusement s'est trouvé mal, malade dû peut-être à la présence de gaz, et a dû être retiré du caveau. C'est à ce moment que Mme Rondeau a vu le médecin le ranimer.

LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Le dimanche 22 octobre 1847, le conseil de fabrique se réunit sous la double présidence de MM. Baron maire et HOUDAILLE curé d'Anost. Il s'agit de délibérer sur la question très importante de l'établissement d'un nouveau cimetière. Le cimetière entoure alors l'église, il est plein et il est absolument impossible de l'agrandir puisqu'il est limité sur trois de ses côtés par des maisons du bourg. Il faut du reste prévoir l'agrandissement de l'église, agrandissement qui devra couvrir encore une bonne partie du vieux cimetière.



Le conseil, après avoir mûrement réfléchi, déclare donc à l'unanimité "qu'il est de toute impossibilité de différer plus longtemps l'établissement de ce cimetière et qu'il est impossible de trouver dans la commune un endroit plus convenable que celui qui a été choisi par l'administration municipale". Cet emplacement choisi alors est celui qu'occupe actuellement le cimetière.

M. Roidot, architecte à Autun, établissait un rapport le 24 décembre 1847 :

Rapport concernant l'ETABLISSEMENT d'un NOUVEAU CIMETIERE dans la COMMUNE d'ANOST

"... à l'effet de procéder au choix et à l'évaluation d'un terrain propre à l'établissement d'un nouveau cimetière, en remplacement de l'ancien, reconnu depuis longtemps insuffisant ; déclare que je me suis transporté dans ladite commune le vingt-deux décembre mil huit cent quarante sept, pour procéder à cette opération.

La première question dont j'ai dû m'occuper était celle relative à l'étendue qu'il convenait de donner au nouveau cimetière et qui soit telle que les sépultures ne s'y renouvellent que tous les sept ans environ. Pour parvenir à cette connaissance, je me suis fait représenter les registres de l'état-civil et, les ayant compulsés, j'ai reconnu que le nombre des décès, et par conséquent des inhumations qui se font annuellement au cimetière d'Anost, était moyennement de cent soixante-cinq, devrait occuper une surface de 493 m, ce qui fait pour sept années 3450 mètres superficiels, ou 34 ares 50 centiares. L'ancien cimetière n'ayant que douze ares de surface, son insuffisance se trouve dès lors pleinement démontrée.

Voulant ensuite procéder au choix de l'emplacement le plus convenable, tant sous le rapport de l'exposition qu'en égard à la distance à observer des habitations, j'ai, accompagné de M. le maire d'Anost, visité successivement plusieurs emplacements qui, dans un rayon de 50 à 200 m, semblaient réunir ces deux conditions, mais, ayant examiné avec attention la nature du terrain et y ayant fait faire des sondages, j'ai reconnu que leur sous-sol était formé par des bancs de rocher de nature granitique que l'on rencontre partout de 25 à 60 cm de profondeur, et qu'il ne serait pas possible d'y faire les inhumations à la profondeur voulue par les règlements.

Ayant donc acquis la certitude que je ne pourrais rencontrer de sol suffisamment profond que sous une terre de bonne qualité et plus rapprochée du centre du bourg, j'ai porté mes investigations sur plusieurs héritages et j'ai reconnu que celui qui réunissait au plus haut degré possible les conditions requises était la partie sud-ouest d'une terre appelée "le champ derrière", appartenant par indivision à la veuve et aux enfants de Simon Duvernoy, désignée au plan cadastral sous le n° 108 de la section C, cette terre étant située au nord du village dans une position élevée et parfaitement saine.

Ayant tracé un parallélogramme de 71 m de longueur sur 50 de largeur produisant, déduction faite d'une sinuosité rentrante que fait sur ladite parcelle le champ du sieur Barrouin, une surface de 34 a 50 ca... j'ai procédé à son estimation que j'ai portée, après toutes comparaisons et ventilations faites, à 57,97 F l'are, produisant pour la surface totale une somme de 2 000 F."

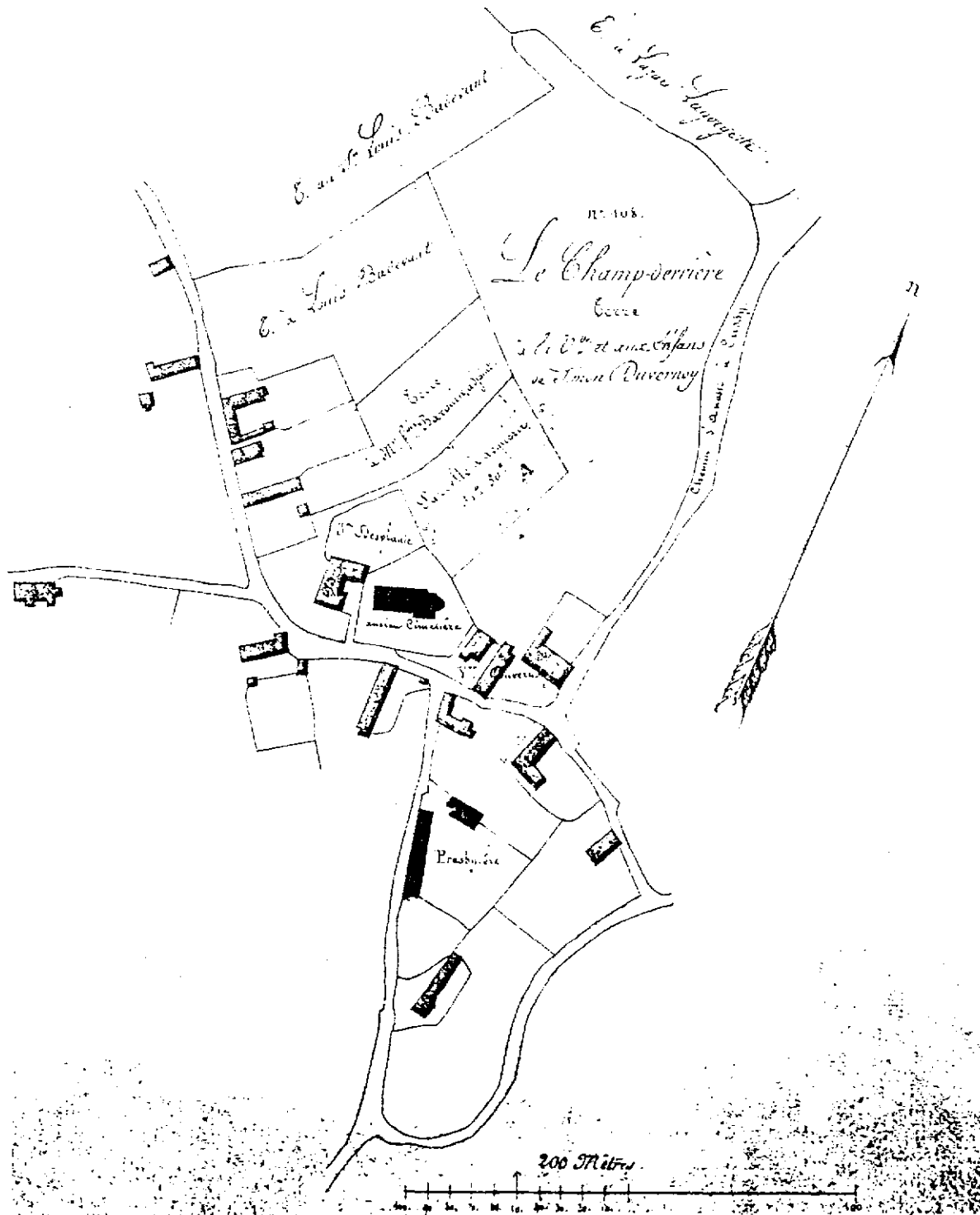
Le plan du bourg (et de la parcelle de terrain à acquérir pour l'établissement du nouveau cimetière communal) montre les quelques maisons existant à cette époque. Son devis, pour la construction du mur de clôture avec son portail, fronton et crois, dressé le 29 janvier 1848, s'élevait à 3 308,82 F. Il fut approuvé à Mâcon par M. le préfet, le 23 juillet 1849. En 1859, le vieux cimetière était désaffecté.

En 1892, il est créé des concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires, lors de deux réunions tenues les 26 juin et 7 août.

Extrait du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL (26 juin 1892)



Plan du bourg d'Anost et de la parcelle de terrain à acquérir pour l'établissement d'un nouveau cimetière communal



"... M. le maire a exposé que plusieurs demandes lui ont été adressées pour obtenir au cimetière des concessions de terrain pour fondation de sépultures privées, que pour satisfaire aux vœux des familles et en même temps augmenter les ressources ordinaires du budget communal, il serait opportun d'arrêter un règlement et un tarif dressés en conformité de l'ordonnance du 6 décembre 1843, et il invite le conseil à délibérer sur cet objet.



"... Vu le plan du cimetière, le tableau de la population de la commune et le relevé numérique des décès pendant les six dernières années ; considérant que l'étendue du cimetière est de 31 a 10 ca, que la moyenne des décès est de 106,7, qu'il est constaté que depuis un temps immémorial le renouvellement des fosses n'a lieu que tous les quinze ans, qu'une superficie de 10 a est restée jusqu'à ce jour inoccupée ; considérant que, sans nuire au service des inhumations, on peut, dans l'intérêt à la fois de la commune et des pauvres, affecter 3,5 a à des concessions particulières ; considérant qu'il convient à cet effet d'adopter un tarif susceptible d'être accepté par la plupart des familles jouissant d'une certaine aisance, tout en maintenant une différence notable entre le prix des concessions trentenaires et celui des concessions perpétuelles, dont le nombre doit être plus restreint,

"Délibère : art. 1er : il sera accordé dans le cimetière de la commune d'Anost une étendue de 3,50 a exclusivement affectée à des concessions de terrain pour sépultures privées... art. 3 : les concessions seront divisées en deux classes : concessions perpétuelles, concessions trentenaires... art. 6 : le prix de chaque concession est fixé conformément au tarif ci-après : pour les concessions perpétuelles 50 F/m², pour les concessions trentenaires 25 F..., ces dernières étant renouvelables indéfiniment..."

Extrait du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL ((7 août 1892)

"... Le président expose au conseil municipal que, par délibération en date du 26 juin dernier, le conseil a demandé qu'il fût créé au cimetière d'Anost des concessions perpétuelles et trentenaires seulement, mais que la loi prescrit trois catégories de concessions : perpétuelles, trentenaires et temporaires, et qu'il ne peut être fait aucune exception en ce qui concerne ces dernières.

"Le conseil vote l'addition suivante : une surface de 76 m² sera affectée aux concessions temporaires, le prix du m² est fixé à 15 F, les concessions temporaires ne pourront être renouvelées."

VIERGE OUVRANTE

(adaptation du livre de l'abbé Grivot : "la Légende dorée d'Autun, Chalon, Macon)

Un type original de Vierge à l'Enfant se rencontrait assez fréquemment à la fin du Moyen-Age : c'étaient les Vierges ouvrières. La Vierge est assise, on ouvre la statue à l'aide de deux volets, à l'intérieur on découvre l'Enfant-Jésus assis. Comme on n'a jamais su arrêter les excès de l'imagination, il arrive que l'on découvre à l'intérieur de la statue le Christ en croix ou la Trinité tout entière. Sur le même modèle, on trouve des statues de Sainte-Anne contenant la Vierge et l'Enfant-Jésus. C'est de l'acrobatie. Ce type de statues disparut à la fin du 16^e siècle, ce ne fut pas un malheur. Dans le diocèse, il existait deux statues de Vierge ouvrières, il n'en reste plus qu'une, à Autun, au musée Rolin. Cette statue vient d'Anost, elle était en grande vénération : les femmes enceintes venaient devant la statue et lui demandaient la grâce d'une heureuse délivrance ; elles disposaient leurs offrandes, faisaient dire une messe ; on chantait le Salve Regina ; pendant la cérémonie, le prêtre ouvrait les deux volets, on voyait alors l'enfant tendant les bras. On faisait toucher à la statue des vêtements destinés aux futurs bébés.

(mémoires de la Société Eduenne d'Autun, 1881)

VIERGE OUVRIÈRE en BOIS



Cette statue provient de l'église d'Anost. Elle s'ouvre comme un triptyque, formant deux panneaux, peint à l'intérieur et représentant l'Annonciation. Le panneau de gauche figure l'ange Gabriel prononçant les paroles "Ave gratia plena" ; le panneau de droite représente la Sainte-Vierge ; au milieu et au pied de la madone est assise la statue de l'Enfant-Jésus étendant les bras comme pour recevoir les offrandes des fidèles.

La madone d'Anost a beaucoup de rapport avec une autre madone, vénérée pendant des siècles à l'église de Reclesne par les femmes enceintes qui venaient déposer devant elle des offrandes et demander la grâce d'une heureuse délivrance. Elles faisaient à cette intention dire une messe, chanter le salve regina et réciter certaines prières. Le prêtre entrerait ensuite la poitrine de cette statue, qui était de carton, et on voyait apparaître l'Enfant-Jésus dans le sein de sa mère. Après l'avoir laissé quelques temps entrouverte, on la refermait en récitant les mêmes prières qu'auparavant. Cet usage, superstitieux, fut interdit par Monseigneur de Roquette, évêque d'Autun, et le curé fut obligé de placer une bande de fer sur la statue afin d'empêcher de l'ouvrir.

Le triptyque d'Anost, ou le mystère de l'Incarnation, est représenté avec une si frappante énergie, semble avoir été l'objet d'un culte identique à celui de la Vierge de Reclesne.

(mémoires de la Société Eduenne d'Autun, 1897)

VIERGE d'ANOST et ses vicissitudes, qui font connaître l'attachement que les populations portaient aux traditions locales

Le chœur de l'église d'Anost est très ancien. La nef ne date que du 17^e siècle. On voyait autrefois, dans la chapelle de la Sainte-Vierge située du côté de l'épître, deux statues de gisants, regardées à tort comme représentant Girard de Roussillon et sa femme. Mutilées pendant la Révolution, elles demeurèrent longtemps sur le cimetière. M. le curé HOUDAILLE les fit encastrer dans le bas de l'église.

La statue de la Sainte-Vierge, placée sur le rétable de l'autel, était fort ancienne. Elle s'ouvrait comme un triptyque. Les panneaux représentaient l'Annonciation d'un côté, l'ange Gabriel avec la légende "ave gratia plena" de l'autre ; la Sainte-Vierge en prière, et au milieu la statue de l'Enfant-Jésus dans le sein de sa mère et tendant les bras comme pour solliciter les offrandes des femmes enceintes venant prier pour obtenir une heureuse délivrance.

En raison de la vétusté de la statue, M. MORIN vicaire d'Anost voulut la remplacer par une autre Vierge, plus moderne, en bois doré. Il fit une quête parmi les jeunes filles de la paroisse et inaugura pendant la nuit la statue nouvelle non ouvrante, à la place de l'ancienne qu'il cacha soigneusement au grenier du presbytère. Le lendemain, grand émoi dans le pays. M. le curé GUILLON ignorait les agissements de son vicaire, la souscription, l'acquisition de la statue, son inauguration à l'église : tout lui avait été caché. M. le curé se fâcha et voulut savoir ce qu'était devenue la vieille madone, mais toutes ses recherches, ainsi que celles des femmes du village, furent inutiles. On n'y pensait plus et avec le temps les esprits se calmèrent. Mais qu'arriva-t-il ? Par un heureux hasard, la statue fut enfin découverte. A cette nouvelle, une procession s'organise, la statue vénérée est placée sur un brancard et est portée triomphalement à l'église. M. GUILLON monte en chaire et dans son sermon il ne manque pas de parler avec force contre "le jeune clergé si peu respectueux pour les vieux saints et pour les vieux prêtres".

Tant que vécut M. GUILLON, les choses restèrent dans le même état. Mais elles changèrent à l'arrivée de M. HOUDAILLE, son successeur. Des réparations à l'église étaient urgentes. Il fit construire les collatéraux en 1850 et saisit cette occasion pour faire disparaître à son tour la vieille statue, qu'il cacha sous le maître-autel. Quelques temps après, ce même autel ayant été déplacé en présence de M. CORNELOUP, le nouveau vicaire, la statue réparée. Il l'ouvrit, en fut émerveillé et s'empessa d'annoncer cette nouvelle à M. le curé : "Malheureux, répondit-il, prenez garde que personne ne le sache ; si les bonnes femmes l'apprenaient, je ne peux pas prévoir ce qui arriverait". Le silence fut gardé, et la statue fut déposée de nouveau au presbytère. C'est là que M. Devoucoux, l'ayant vue, offrit en échange un bel ornement que M. HOUDAILLE refusa.



GISANTS D'ANOST

"Quand en 1852 l'église d'Anost a été élargie, allongée et pavée, les "gisants", pierres tombales du sire de Roussillon et de sa femme Berthe, datant du 12^e ou du 13^e siècle, ont été dressées à leur emplacement actuel. Ce sire de Roussillon pourrait être le fondateur de l'église actuelle et un proche ancêtre de celui qui en 1298 léguait notamment à son curé d'Anost "un lit de plumes garni comme il convient".

"Le gisant, qui est en calcaire de grain fin et dont la sculpture est d'une qualité remarquable, décrit avec précision le costume de guerre de l'époque. Il est classé "monument historique". Si le buste seul de la femme est bien conservé, cela tient sans doute à ce qu'elle était considérée comme une sainte et qu'elle a été particulièrement vénérée. Paroissiens et pèlerins venaient gratter la pierre : la poussière recueillie, mélangée à quelque tisane, passait pour rendre la santé."

M. André BASDEVANT, maire

MONUMENT HISTORIQUE (23 novembre 1903)

"Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

"Vu la loi du 30 mars 1887 pour la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique,

"Vu l'avis de la commission des monuments historiques en date du 13 mars 1903,

"Vu la délibération du conseil municipal de la commune d'Anost en date du 10 mai 1903,

"Sur la proposition du directeur des beaux-arts,

"ARRETE : "la tombe d'un sire de Roussillon, pierre, 13^e siècle, dans l'église d'Anost, est classée parmi les monuments historiques".

Les GISANTS d'ANOST

Girard de Roussillon et Berthe sa femme. Qui sont-ils ? Difficile question. Opinions actuelles (abbé BRINGER).

Les deux statues tombales qui se trouvent au fond de l'église d'Anost sont-elles les tombes des fondateurs des abbayes de Vézelay et de Pothières, célèbres dans toute la Bourgogne et ailleurs ? Il semble bien que non, car Girard de Roussillon et Berthe sa femme furent enterrés par le premier abbé de Pothières, Saint-Saron, dans l'église abbatiale de cette abbaye. Quand l'abbaye de Pothières fut détruite, le 3 mars 1833, les deux pierres tombales furent transportées au musée de Châtillon-sur-Seine.

Dans le roman de Girard de Roussillon, sont confondus Girard I^{er} qui a vécu à Châtillon et à Pothières et son descendant Girard II qui a vécu à Vienne et a fondé Vézelay et Pothières. La famille de Roussillon qui a vécu à Anost est-elle de la même descendance ? Peut-on la rattacher à Eve de Roussillon, fille de Girard II ? On n'est pas parvenu à le prouver, car il y a entre eux une lacune de deux siècles. Les recherches continuent.

L'opinion actuelle est que Girard et Berthe d'Anost étaient les deux châtelains qui habitaient le manoir féodal qui domine le moulin de Roussillon (en patois "Rouquion"), dont on peut voir encore les ruines au confluent des vallées d'Anost et de Cussy et qui dominait la Ferrière et la Petite-Verrière, et qu'ils furent les fondateurs et les bienfaiteurs non de l'église actuelle qui ne remonte pas au-delà du 12^e siècle, mais d'une église plus ancienne qui se trouvait dans un champ appelé "la Petite Chaintre" entre la Molleraye et le hameau de Bussy.

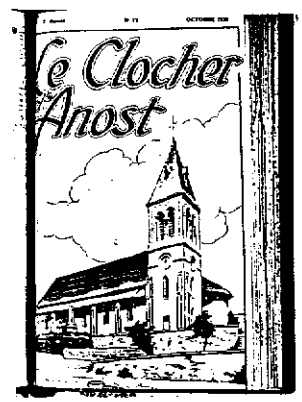


Il advint, croit-on, qu'un jour les gens d'Anost s'imaginèrent que leur Girard de Roussillon était le saint fondateur de Vézelay et des anciens d'Anost appellent encore les statues "le saint et la sainte d'Anost". Les deux fondateurs portaient le même nom "Girard", leurs femmes s'appelaient toutes deux "Berthe" et de plus ils étaient originaires d'un village de même nom "Rossillon ou Roussillon", l'un sur le mont Lassois entre Châtillon-sur-Seine et Pothières, et l'autre au sud d'Anost, et il n'en fallut pas davantage pour qu'il y ait fusion dans la légende de deux personnages bien différents.

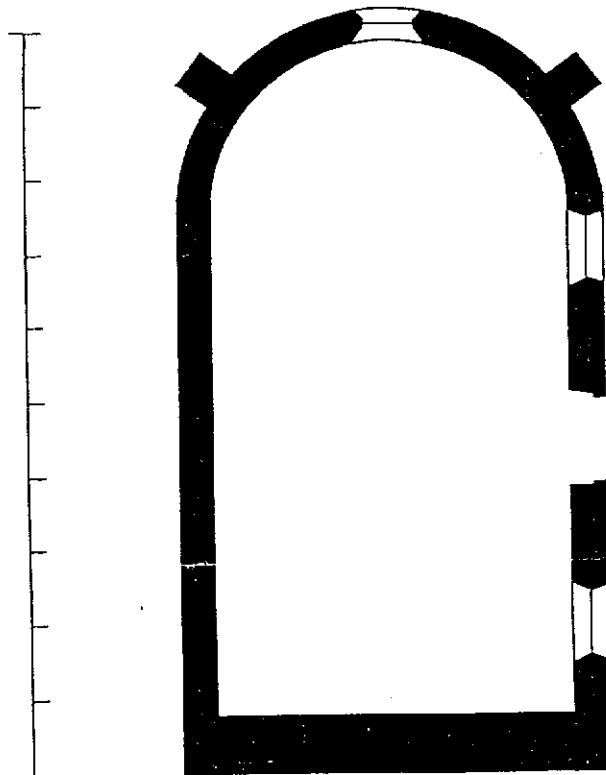
SARCOPHAGE

L'église renferme un sarcophage découvert lors du creusement des fondations d'un restaurant "la Galvache" en février 1979. Il mesure près de 2 m de long, 50 cm de large aux épaules et 70 de profondeur. Son orientation au levant, au moment où elle a été extraite, atteste d'une sépulture chrétienne. La forme et le style (sculptures géométriques taillées en biseau décorant les parois) semblent indiquer que le tout date de l'époque mérovingienne (du 6^e au 8^e siècles de notre ère). Sépulture isolée ou cimetière ? D'autres tombes semblent exister à côté de celle qui a été trouvée. Couché dans le même sens que le sarcophage, la tête repliée sur le flanc, fut trouvé un squelette en assez bon état de conservation d'un petit cheval. Il paraît que ces barbares de mérovingiens avaient parfois coutume de se faire ainsi enterrer avec leur cheval.





chapelles et pèlerinages



Chapelle Sainte Claire
à Valée c^{re} d'Anost

Echelle de 0,01 m^{tr} à 1,00

29 février 1912



Les habitants d'Anost, grosse commune de près de 3 900 habitants à son apogée, au 19^e siècle, la plupart très pauvres et très religieux, avaient l'habitude de se rendre en procession à des chapelles et des sources, pour demander des guérisons, la pluie ou le beau temps. Ainsi, les chapelles de MONTCIMET, de VELEE avec sa source, de FAUBOULOIN (commune de Corancy en Nièvre) avec ses trois sources, de la PETITE-VERRIERE, et même la statue de NOTRE-DAME de l'AILLANT après 1870, étaient-elles le but de pèlerinages réguliers.

Les mémoires de la Société Eduenne d'Autun, parus en 1887-1890, relatent la mission et le culte de Saint-Martin d'après les légendes, et les monuments populaires dans le pays éduen, et en particulier dans le centre du Morvan autour d'Anost.

"... Le pays était alors couvert de forêts et un repaire de fauves. La dénomination d'une "Montagne des Ours" sur la commune de Sommant confirme celle de "Pays des Ours" que Fortunat de Poitiers donnait au 6^e siècle à notre Morvan. L'hémicycle de hauteurs boisées qui ferme au nord-ouest le bassin d'Autun semblerait avoir été une barrière à la civilisation. Quelques ruines de villes au sortir de la cité, une petite agglomération romaine dans un ancien refuge gaulois à Dront, quelques vestiges à Roussillon, marquent les points habités assez rares ; les rochers et les fontaines montrent seuls, dans l'état actuel de l'archéologie, la trace des cultes primitifs.

"La petite rivière de la Canche, qui bruit dans les rochers de la vallée à laquelle elle a donné son nom, paraît à l'entrée des gorges avoir été divinisée comme l'Yonne sur le versant opposé. Une statuette de Mercure, trouvée au-dessous du Saut de la Canche dans son cours, a toutes les apparences d'un ex-voto. Si les églises font défaut, les pierres restent. Les fées n'ont pas abandonné leurs grottes, ni Saint-Martin ses conquêtes.

"Près de la rive gauche de la Canche, le vocable de l'apôtre reparait à la "Fontaine Saint-Martin" de la commune de Roussillon, sur l'ancien chemin de ce village à Saint-Prix. On voyait, il y a peu d'années, au milieu de son bassin, une pierre à empreinte qu'on disait être celle du pas de l'âne du Saint, à côté d'une croix de bois tombée aujourd'hui de vétusté. Cette pierre a été enlevée dernièrement par un habitant de Roussillon, au grand mécontentement des gens du pays. La fontaine Saint-Martin, isolée dans une pièce de terre à mi-côte un peu au-dessus du saut de la Canche, déverse son eau dans cette petite rivière dont elle est la source la plus apparente. Les plus élevées, Fontaine-Blanche et Fontaine Salée aux Bois-l'Abbesse, ne sont que des filets d'eau sortant de marécages. La statuette de Mercure, citée plus haut, a été trouvée un peu plus bas que le confluent de la Fontaine Saint-Martin. Les malades se rendaient la nuit à cette fontaine, s'y lavaient le visage et après avoir bu déposaient un oeuf ou un sou pour perdre la fièvre. S'ils ne pouvaient s'y transporter, on passait autour de leur tête un cordon que l'on retirait ensuite pour en orner la croix de Saint-Martin, de la même manière qu'à celles du Beuvray, de la Certenue et de Saint-Martin de Chazelles, aujourd'hui Saint-Firmin.

"La présence de Saint-Martin dans cette contrée, où les sources sacrées sont nombreuses, serait d'autant moins hypothétique que la légende locale précise que l'âne de Saint-Martin imprima son pas à la fontaine de Roussillon, au retour d'une tentative à Glennes, château ruiné dans le voisinage, sur la Grande-Verrière. Outre la fontaine sacrée, baptisée du nom de Saint-Martin, une seconde, que la transformation chrétienne a attribuée sans réserves au Bon Dieu, coule dans un bois très rapproché. On y montre l'empreinte du pas d'un cheval (du diable dit-on) et celui de l'Enfant-Jésus. Un usage plus directement chrétien a conservé à une troisième source, celle de Saint-Jean, des pratiques religieuses particulières à Roussillon : le matin de la Saint-Jean, avant la messe, les fidèles se rendent processionnellement à cette fontaine, où l'on chante l'hymne et l'oraison du jour, avec l'invocation "O Crux ave" pour la préservation des biens de la terre.

"Les Mariées des fontaines, dans cette partie du Morvan Autunois, formaient une famille comme celle de la Certenue et étaient non moins bienfaisantes. Leur nombre insolite nous fait supposer une erreur, car au lieu de la triade réglementaire, la tradition présente qu'elles étaient quatre cousines : ces quatre dames étaient celles d'Anost, de la Petite Verrière, de Faubouloin et de Reclesne.

"Le choeur de l'église d'Anost, où se voient les tombes de Gisants, ancien seigneur de Roussillon désigné dans le pays sous le nom de Pierre-Girard et de sa femme, est de vieille date. La Notre-Dame, placée autrefois sur le rétable de l'autel, était représentée alors par une statue de la Vierge dont la devanture s'ouvrait comme un triptyque. Un panneau re-



présentait l'Annonciation, d'un côté l'ange avec la légende, de l'autre la Sainte-Vierge en prières, et au milieu la statue de l'Enfant-Jésus assis au pied de sa mère et surmonté d'une colombe ; il tend les bras comme pour donner confiance, dans leur périlleuse attente, aux femmes venues pour demander une heureuse délivrance. Une statue semblable existait dans l'église de Reclesne, objet de la vénération depuis des siècles, mais l'évêque d'Autun, Monseigneur Roquette, sous Louis XIV, avait exigé qu'elle fût enserrée dans un cercle de fer qui en interdisait l'ouverture, comme entachée de superstition et contraire à la dignité du culte de Marie.

"Sur le plateau que traverse la route actuelle de Château-Chinon, un peu plus haut que la fontaine de Saint-Martin citée précédemment, une pièce de terre bordant le côté gauche de la route est couverte, sur une assez grande surface, de débris de tuiles à rebords. A la source du ruisseau de Montmaillot, un peu plus loin, existait une construction romaine à peu près détruite, dans les ruines de laquelle on recueillit sur le sol même un important tronçon d'une colonne cannelée en beau marbre. Était-ce une villa ou un oratoire dédié au génie du cours d'eau ? L'extraction des matériaux, n'ayant pas eu malheureusement pour objet une constatation archéologique, ne permet pas de décider.

"Le nombre et le culte des dames du Morvan y étaient en rapport avec la multiplicité des cours d'eau qui coulent des deux versants dans les bassins de la Loire ou de la Seine. Chaque ravin produit le sien, désigné d'après le nom du hameau ou de la commune qu'il traverse. Sur la seule commune d'Anost, treize de ces ruisseaux, réunis en-deçà de la Petite-Verrière à la rivière de Cussy, tombent dans l'Arroux au sud de Monthelon".

NOTRE - DAME DU REGARD

"La vierge de la Petite-Verrière est connue sous le nom de NOTRE-DAME du REGARD. La statue autrefois était placée au-dessus d'un orifice (regard pour assurer l'écoulement des eaux) dans un conduit qui amenait les eaux du Vau-Bertrand dans les fossés de l'ancien château de la Chaloire, appartenant aujourd'hui à M. de Champeaux de la Boulaye. Les nourrices, dépourvues de lait y venaient en viage (procession) pour remédier à cette pénurie et déposaient à ses pieds, comme à Reclesne, l'offrande d'un fromage qu'elles présentent actuellement à l'église paroissiale depuis la suppression de la statue.

"Quand la sécheresse désolait la campagne, quand les pluies étaient trop abondantes, on venait d'Anost et des pays voisins à NOTRE-DAME du REGARD avec la même confiance qu'à Faubouloin. Si l'on demandait la cessation de la pluie, le curé était indemne et ne devait pas se mouiller les pieds. Mais si l'on réclamait la cessation de la sécheresse, il devait être arrosé. Au moment où, venant d'Anost, il traversait la planche servant de pont sur le ruisseau de la Chaloire, les hommes, armés de perches, frappaient l'eau à tour de bras pour la faire jaillir sur le prêtre. Les femmes quittant la procession arrachaient des branches aux arbustes et aux buissons pour l'asperger à qui mieux mieux..."

L'abbé Louis Moreau, curé de la Petite-Verrière à partir de 1903, a écrit l'histoire, religieuse, de sa paroisse en 1905. En voici un extrait :

"Pendant bien des années, si l'on en croit la tradition, l'église de la Petite-Verrière a été un véritable lieu de pèlerinage pour les habitants d'Anost. Pendant les sécheresses ou les inondations, ils venaient processionnellement demander à Dieu la pluie ou le beau temps par l'intercession de Notre-Dame de la Petite-Verrière. Le curé d'Anost célébrait la Sainte Messe dans l'église de la Petite-Verrière qui ces jours-là étaient absolument insuffisante à contenir la foule, et, raconte la tradition, ces pèlerins étaient presque toujours exaucés le jour même du pèlerinage. Tous les gens de la Petite-Verrière qui ont aujourd'hui de 50 à 60 ans, se souviennent très bien d'avoir été témoins de ces manifestations de foi. Monsieur MARILLIER est le dernier curé qui a présidé à ces processions"



FAUBOULOIN

"La Gaule possédait peu de villages, et les habitants des campagnes se réunissaient, pour traiter leurs affaires ou échanger leurs produits, aux carrefours formés par les principales voies de communication, dans certains champs consacrés par l'usage. Il était de bonne politique de profiter de leurs assemblées pour leur enseigner la religion et de choisir les mêmes endroits pour y élever des oratoires et des églises. C'est ce qui eut lieu à Faubouloin. On y venait au printemps et aux semailles d'automne pour y invoquer, sous les Gaulois, le génie d'une fontaine restée célèbre dans le pays. Les files de pèlerins accouraient, dans les temps de sécheresse, demander la pluie au druide du lieu dont la baguette magique, en remuant l'eau de la fontaine, appelait l'onde désirée, que les assistants pensaient provoquer en l'inondant lui-même.

"Après la conversion du pays, une chapelle chrétienne sanctifia la source païenne qui fut dédiée à la Vierge sous le nom de NOTRE-DAME de FAUBOULOIN. Les villages voisins s'y rendaient processionnellement pour demander la fin de la sécheresse, comme les Celtes leurs ancêtres. Arrivés au passage du ruisseau de Reinache, le cortège s'arrêtait et les pèlerins, se déchaussant prestement, puisaient dans leur sabot l'eau du ruisseau dont ils aspergeaient bon gré mal gré leur curé comme autrefois le prêtre païen.

"... Le Fou de Verdun (fagus, d'où fagot), nom populaire du hêtre, rappelait les anciens arbres sacrés de la Gaule, ses ancêtres, couverts d'offrandes qu'on ne coupait ni ne brûlait jamais. Autour de son tronc, on voyait se dresser les tables des marchands et des cabaretiers pour une étape réglementaire, fidèlement observée par la jeunesse au retour des fêtes de Faubouloin, terminées souvent comme celles du Beuvray par des rixes sanglantes..."

UNE SUPERSTITION DU TEMPS PASSÉ

(par l'abbé Bringer en 1934)

"Dans les calamités publiques, la paroisse d'Anost se rend en procession à la chapelle et à la fontaine de Notre-Dame de Faubouloin, situées dans la commune de Corancy. Au passage du ruisseau de Reinache, chaque paroissien d'Anost se croit obligé de quitter sa chaussure et de la remplir d'eau pour la verser sur son pasteur qui ne peut s'en défendre et qui s'il n'y prend garde court le risque d'être littéralement inondé. On cite à ce sujet la lettre d'un curé d'Anost demandant à son évêque de le dispenser d'une telle aspersion, sous prétexte que le pèlerinage ayant lieu dans une paroisse étrangère à son diocèse, il n'avait pas le droit de s'y rendre.

"Mais je pense que c'était plutôt pour s'exempter d'une fluxion de poitrine. Les prêtres gaulois qui subissaient la même épreuve étaient plus robustes. Si les pèlerins de Faubouloin soumettent leur pasteur à l'épreuve de l'eau, pour obtenir la pluie, ils lui font subir l'épreuve du feu pour obtenir le beau temps. C'est ainsi qu'une année un vicaire d'Arleuf a failli être brûlé et son surplis a été incendié".

Cette note est due à l'abbé Lacreuzé, ancien curé de Laizy. Je dois dire que si ces faits ont eu lieu il y a 100 ans, ils ont complètement disparu aujourd'hui, et les nombreux pèlerins d'Anost qui vont encore à Faubouloin chaque année, conduits par leur pasteur, se contentent d'assister pieusement à la grand'messe et aux vêpres et d'y prier la Très Sainte Vierge à toutes leurs intentions.

Voici les extraits, pris par l'abbé Bringer, d'une brochure de l'abbé Colinot, écrite en 1913, sur les origines de Faubouloin, sa chapelle, sa statue, ses légendes et ses pèlerinages.



Un touriste a conté ainsi son impression dans le journal régional Paris-Centre en parlant du pèlerinage au lundi de Pâques 1911 : "Les pèlerins qui se rendront à Faubouloin n'auront aucune déception religieuse devant l'austérité sauvage et la solitude poétique du lieu, auxiliaires d'élévation religieuse et de tendresse mystique. Ils n'auront non plus aucune déception historique ou pittoresque. Tout dans le pays rappelle le druidisme : une promenade autour de la chapelle de Faubouloin vous convaincra que vous êtes en effet bien là en plein pays celtique, comme le veut la tradition. Vous irez aux deux fontaines miraculeuses, vous descendrez jusqu'à l'Houssière et vous aurez vu un coin des plus intéressants du Morvan le mieux caractérisé".

STATUE DE FAUBOULOIN

La statue en pierre de Notre-Dame de Faubouloin, haute d'environ 0,90 m, placée sur le maître-autel, représente la Vierge Mère tenant d'une main un sceptre aujourd'hui brisé, et de l'autre appuyant son divin Enfant sur son coeur maternel. Un manteau, descendant un peu au-dessous des genoux, laisse voir la robe aux larges plis que le déhanchement très marqué de la Vierge incline gracieusement du côté droit. Son front est orné d'une couronne basse, ses cheveux recouverts d'un voile retombent sur ses épaules, tandis que ses yeux à demi fermés donnent à la figure une expression méditative qui respire un mysticisme évident. Assis sur le bras gauche de sa mère, l'Enfant-Jésus, vêtu d'une longue robe, tient une colombe sur ses genoux ; il la caresse de la main gauche, tandis que de la main droite il semble lui offrir à manger.

Selon toute probabilité, cette statue a une assez haute antiquité. Son histoire est d'ailleurs peu connue et on ignore sa provenance. D'après les principes de la statuaire, la Vierge de Faubouloin semblerait dater de la seconde moitié du 14^e siècle. D'après une légende, relatée par M. l'abbé Pellé, ancien curé de Corancy, la statue de pierre de la chapelle aurait été découverte dans le tronc creux d'un vieux frêne sous lequel jaillissait une source très estimée, celle des trois sources qui se trouve dans la direction de Corancy.

"Quand on demande aux Morvandeaux pourquoi cette chapelle a été bâtie sur ces rochers sauvages, au bord d'un précipice, ils vous répondent, en vous montrant le tronc creux d'un vieux frêne sous lequel jaillit une source très estimée :

"Un jour un homme, buvant à cette source, aperçut dans le frêne la statue de la Vierge actuellement placée dans la chapelle. Vite, il donna avis de cette découverte. On s'y transporta en foule ; on se demanda ce que signifiait cette statue, et tous répondirent que la Sainte-Vierge leur demandait une chapelle. On se mit à l'oeuvre, on creusa les fondations dans le lieu même de la découverte. On commença à bâtir ; mais chaque matin, on trouvait renversé, sans pouvoir en connaître la cause, tout l'ouvrage du jour précédent. Après de nombreux essais, le maître maçon prit enfin son marteau et le lançant de toutes ses forces, il dit : qu'il tombe dans le lieu où la Vierge veut qu'on lui élève une chapelle ! Et le marteau tomba à la place où se trouve la chapelle, que l'on put bâtir alors sans difficultés. Cependant, le frêne ne fut pas oublié, et, depuis, les pèlerins, qui viennent de huit à dix lieues à la ronde demander la guérison de toutes sortes d'infirmités, ne manquent jamais, après avoir prié à la chapelle, d'aller boire de l'eau du frêne sur lequel ils fixent ordinairement une épingle. Le trajet de la fontaine étant un peu long, ils disent leur chapelet en le faisant".

PELERINAGES À FAUBOULOIN

Quoi qu'il en soit, la chapelle de Faubouloin a toujours été l'objet d'une vénération particulière de la part des gens du Morvan. Autrefois des messes y étaient célébrées à toutes les fêtes de la Sainte-Vierge. Les deux pèlerinages de l'année, le jour de Pâques et le 8 septembre, furent toujours bien suivis.

Dans les premiers temps, après les cérémonies religieuses, beaucoup se livraient à des amusements profanes. Les pèlerins, tout heureux de se trouver à ces fêtes, éprouvaient le besoin de se divertir. Bientôt des apports eurent lieu après chaque pèlerinage. L'abus ne tarda pas à se faire sentir, et l'autorité diocésaine se vit dans la nécessité de prendre une douloureuse décision.



ORIGINES DE NOTRE-DAME DE FAUBOULOIN

Le sanctuaire de Notre-Dame de Faubouloin est un lieu de pèlerinage vénéré dans toute la région du Haut-Morvan. Tout dans les souvenirs qu'il rappelle atteste une dévotion ardente et fidèle de la part des habitants de nos montagnes envers leur protectrice. De temps immémorial, les gens d'alentour et de plus loin ont aimé à venir se grouper dans ce lieu béni, principalement le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge.

On sait le culte rendu par les Celtes aux sources et aux fontaines. Il est probable que le culte druidique ait précédé à Faubouloin celui de la Vierge. Dans ce lieu sauvage, en effet, se trouvent trois sources et à côté d'énormes rochers qui rappellent assez par leurs formes les dolmens et les menhirs des Druides gaulois. Un temple païen a dû sans doute exister à la place du sanctuaire actuel.

CHAPELLE DE FAUBOULOIN

L'humble chapelle qui abrite la Vierge, la construction simple mesure 20 m sur 7 de large. Seul son petit clocheton en ardoise lui donne un aspect de sanctuaire. Deux petites fenêtres romanes éclairent l'autel et sur la pierre maîtresse de la porte principale se lit la date 1558. Cette chapelle est située à 540 m d'altitude au milieu de grands bois à 5 km de Corancy et de Planchez. Assise sur une masse rocheuse, elle domine une gorge profonde, au bas de laquelle se réunissent, pour former la rivière de l'Houssière, deux petits ruisseaux aux eaux tumultueuses : la Montagne qui descend de Planchez et la Reinache qui tire son nom de deux mots celtiques (Rhen = pur, Ach = eau) et vient de Lavault.

M. Emile Blin nous conte une légende originale et gracieuse dans son livre "le Morvan", à propos de ces petits cours d'eau :

"Si vous ne craignez pas le vertige, passez derrière la chapelle et regardez d'un rocher à pic, haut de 100 m, deux ruisseaux tapageurs, la Montagne et la Reinache qui viennent mourir mugissants à l'entrée d'une gorge étroite et profonde où ils forment l'Houssière.

"La légende rapporte que, lors de la construction de la chapelle de Faubouloin, le rocher sur lequel elle repose n'existait point. La butte était en terre ordinaire, ce que voyant, les ruisseaux de Reinache et de la Montagne vendus au peu (diable), s'entendirent pour miner le sol et précipiter la chapelle à l'eau. Déjà le travail était considérablement avancé, déjà l'ange rebelle croyait chanter victoire, quand une bonne fée intervint :

"- Que vous a fait cette butte ? demanda-t-elle aux ruisseaux tapageurs.

"- Elle gêne notre marche, répondirent-ils.

"- Mais, vous avez de la place à côté.

"- Nous voulons passer par là, répondit insolemment Reinache et, du reste, la Montagne, mon affluent, est de cet avis.

"- Moi, ton affluent ? riposte la Montagne, oh ! que nenni ! Dis plutôt que je suis ton frère.

"Une dispute s'ensuivit, au cours de laquelle les ruisseaux furieux se prirent aux cheveux, en poussant d'horribles blasphèmes.

"- Méchants ruisseaux, dit alors la bonne fée, votre orgueil sera châtié. Désormais, cette butte de terre sera roc et vous viendrez mourir à ses pieds. Je donne nom "Houssière" (houssière en morvandau, petite houssine) à la rivière qui recevra vos eaux maudites. A l'instant même le monticule se changea en un rocher si dur que, depuis, Reinache et la Montagne ont renoncé à l'attaquer".

Le charme qui se dégage de ce lieu solitaire où la voix seule des eaux accompagne le doux gazouillement des oiseaux de la forêt, offre à l'oreille attentive la plus douce harmonie, tandis que l'aspect grave et sombre de l'étroite vallée, le cercle imposant et grandiose des montagnes escarpées, produisent dans l'âme une impression de recueillement presque religieuse.



fléau était de recourir comme par le passé à Notre-Dame de Faubouloin. On a vu tour à tour les communes de Château-Chinon, Corancy, Arleuf, Planchez se rendre en procession à Faubouloin. Depuis longtemps on est habitué à voir ces sortes de pèlerinages dans nos contrées ; mais bien rarement on avait pu compter un nombre aussi considérable de pèlerins. Château-Chinon était représenté par plus de 700 de ses habitants, Corancy 400, Arleuf 400 et Planchez à peu près le même nombre. Dieu ne pouvait rester indifférent à de si pressantes supplications. Quelques jours après, succédait à la pluie un temps magnifique, qui permettait à nos cultivateurs de rentrer leurs récoltes dans de bonnes conditions".

Cette procession fut la dernière mentionnée en dehors des deux pèlerinages traditionnels du lundi de Pâques et du 8 septembre.

CANTIQUE À NOTRE-DAME DE FAUBOULOIN

(paroles de F. AUTISSIER et musique de A. POUPIN)

Le ciel nous en est témoin,
Par l'amour, malgré la haine,
(Du Morvan tu seras Reine,
bis (O Vierge de Faubouloin !

- | | |
|---|--|
| 1- Ton modeste sanctuaire
Au fond de nos bois caché,
Semble un Paradis sur terre
Où n'entre pas le péché. | 9- Allons boire à la fontaine :
L'eau guérit ceux dont la foi,
O puissance souveraine,
Monte ardente jusqu'à toi. |
| 2- Le torrent au frais murmure
Glisse à ton pied virginal ;
On entend dans la ramure
Chanter l'oiseau matinal. | 10- Quand l'épreuve nous accable
Au soir de nos durs travaux,
Sous ton regard, Mère aimable,
Naissent les espoirs nouveaux. |
| 3- Voici le pèlerinage,
La joie est dans tous les yeux ;
Il monte à ce lieu sauvage
Par les sentiers rocailleux. | 11- Si l'extrême sécheresse
Brûle nos moissons en fleurs,
Vers toi le Morvan s'empresse
Et le ciel s'ouvre à nos pleurs. |
| 4- C'est tout le Morvan en fête
Qui s'est donné rendez-vous,
Avec ses pasteurs en tête,
Pour prier à tes genoux. | 12- Et lorsqu'un nouveau déluge
Voudrait tout anéantir,
C'est vers toi, divin Refuge,
Que tu nous vois accourir. |
| 5- Il vient voir sa Bonne Dame,
La Dame de Faubouloin :
C'est pour lui donner son âge
Qu'il arrive de si loin. | 13- Près de toi douce Madone,
Le pécheur est rassuré,
Et ta bonté lui pardonne
Le passé qu'il a pleuré. |
| 6- Elle est là, la Vierge aimée,
Honneur de notre Morvan,
Dont l'auguste renommée
Fit des miracles souvent. | 14- Tous ont droit à ta tendresse ;
Surtout les petits enfants,
Les pauvres dans la détresse,
Tes amis, les paysans. |
| 7- A son bras Jésus repose,
Jésus, doux comme le miel,
L'Enfant dont la lèvre rose
Nous dira les mots du ciel. | 15- Garde-nous dans l'espérance,
Dans la paix et la fierté ;
Mets au cœur de notre France
L'amour de la liberté. |
| 8- Jésus tient une colombe
Symbole de pureté :
Gardons pur jusqu'à la tombe
Le cœur qu'il a visité. | 16- En partant, Vierge Marie,
Ah ! qu'il fait bon, tous en chœur,
Te chanter, Mère chérie,
L'au revoir de notre cœur. |



INTERDIT de l'Evêque d'Autun

"En 1812, écrit l'abbé Pellé, cette chapelle fut interdite par l'évêque d'Autun qui avait alors juridiction sur Corancy.

"Après une dispute entre jeunes gens, l'un d'entre eux, habitant Château-Chinon, fut tué en entrant chez lui. De là l'interdit. Mais on dut tenir compte des réclamations et des protestations venues de toutes les paroisses voisines. On réclamait lorsqu'il y avait trop de pluie ; on réclamait lorsqu'il y avait trop de froid, trop de chaleur : tous les accidents étaient imputés à l'interdit. Enfin la mauvaise récolte de 1816 mit le comble au mécontentement général. On publiait à haute voix que tous les matins, en allant sonner l'Angelus, le marguillier de Corancy trouvait, à la porte de l'église, la statue de Faubouloin versant des larmes. Il la mettait alors sur l'autel paroissial où on l'avait placée depuis l'interdit ; mais le lendemain il la trouvait encore au même lieu".

Toute cette effervescence n'était sans doute pas exempte de superstition. Quoi qu'il en soit, le curé de Corancy, l'abbé C. Morey, se crut obligé de faire des démarches pour faire lever l'interdit. Voici ce qu'on lit au registre de l'année 1816 :

"Ce jourd'hui 5 août 1816, en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'évêque d'Autun, contresignée Gallice, nous, curé de la paroisse de Corancy, assisté de maître Fleury-Marie Petitier curé de Saint-Hilaire, N. Guillon curé d'Anost, et de N. Charollois curé de Saint-Léger et vicaire de Château-Chinon, avons transporté dans la chapelle de Faubouloin la statue de la Sainte-Vierge qui avait été enlevée, il y a quatre ans, après l'interdit de mon dit Seigneur, sous la date du 27 janvier 1812. Ladite cérémonie s'est faite processionnellement, avec le concours d'environ 3 000 personnes des paroisses environnantes, auxquelles nous avons prononcé un discours analogue à la circonstance".

GRACES OBTENUES

"Depuis que je suis curé de Corancy, j'ai été quatre fois en procession à Faubouloin, une fois pour demander la cessation de la pluie, trois fois pour demander la cessation de la sécheresse. Le jour même nous avons eu le temps désiré : "j'avoue qu'après cela il est difficile que nos paroissiens abandonnent ce lieu de pèlerinage". (abbé Pellé)

M. Petitier, curé d'Arleuf, a raconté "que dans une grande sécheresse, étant allé à Faubouloin avec ses paroissiens, en procession, quoique le temps fût magnifique, au moment où il entrait dans la chapelle pour dire la messe, un grand coup de tonnerre partit d'un tout petit nuage au-dessus de la chapelle, le seul que l'on aperçut en ce moment. Lui et ses compagnons furent mouillés jusqu'aux os".

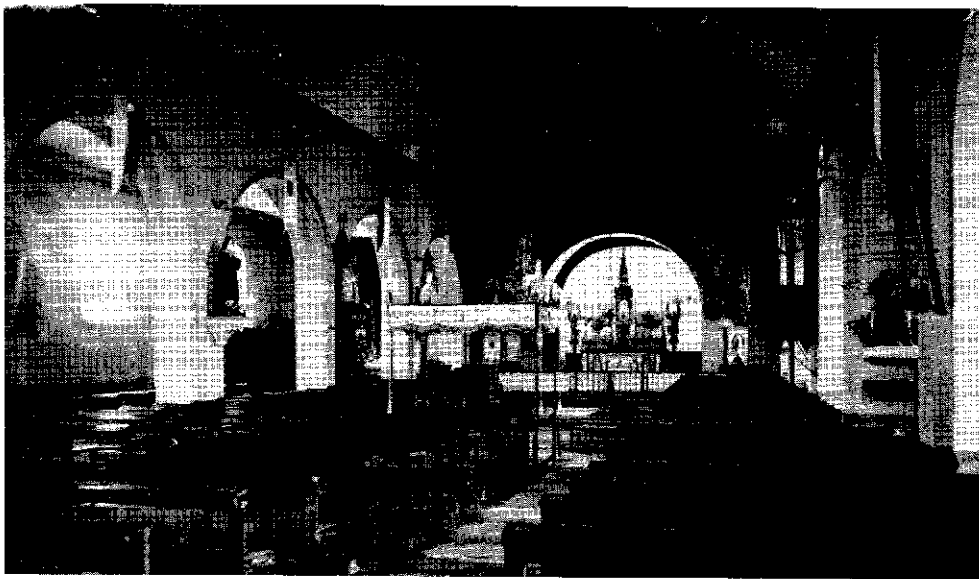
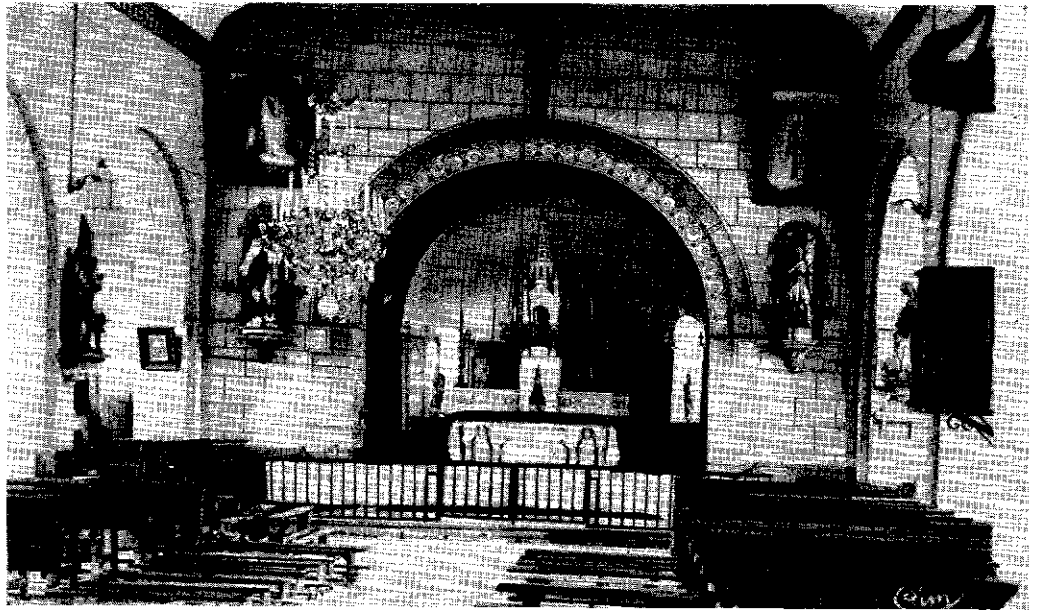
L'abbé Thirault, curé de Tannay, chanoine de Nevers et originaire de Château-Chinon, dit que pendant sa jeunesse, il se souvient avoir vu des gens de la région, à une époque de sécheresse extrême, partir en procession, le parapluie sous le bras, persuadés qu'ils étaient que leurs prières seraient exaucées avant leur retour. Il en était toujours ainsi.

Enfin l'abbé Bion, successeur de l'abbé Pellé pendant quatre ans, qui aimait Notre-Dame de Faubouloin, a fait le récit suivant : "Les paroissiens contrariés et gênés pour la rentrée des récoltes par des pluies qui, sans être abondantes et incessantes, étaient presque quotidiennes, ont demandé une procession à Faubouloin pour avoir le beau temps. Nous avons eu la pluie jusqu'à la chapelle. A notre retour le temps a été superbe. Depuis lors, le beau temps a continué et permis de rentrer les blés en bon temps".

Le 8 septembre 1874, environ 1 200 pèlerins étaient venus de toute la région assister aux cérémonies religieuses qui avaient eu lieu cette année-là en plein air. Une autre fois, le 20 août 1877, les habitants voyant les récoltes de légumes, de blé noir et les semais - les compromises par une sécheresse excessive, ont demandé une procession à Faubouloin pour avoir la pluie. Le soir même, il y a eu un peu d'eau, et quelques jours après, le temps s'est mis tout à fait à la pluie.

Deux années après, M. l'abbé Colas pouvait consigner les mêmes faveurs, dans le même registre paroissial :

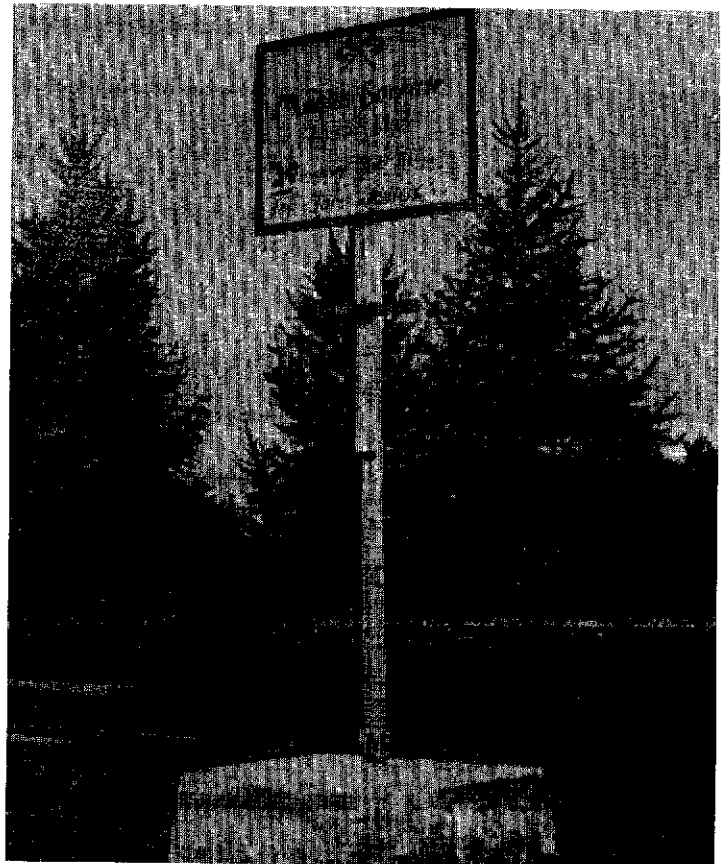
"Cette année, écrit-il, en 1879, une pluie désastreuse, qui n'a pas cessé de tomber pendant plus de deux mois, inspirait les plus grandes inquiétudes sur tous les points de la France. Nos religieuses populations du Morvan ont cru que le seul moyen d'arrêter le

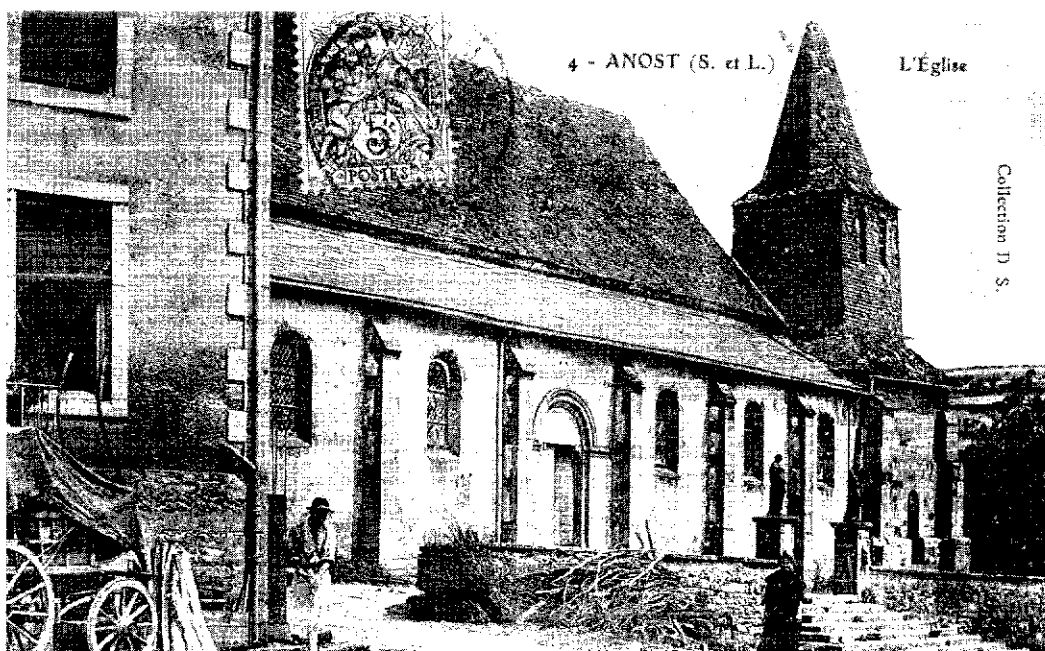


*intérieur de
l'église*

HISTOIRE 20^E SIÈCLE

Un haut-lieu de la forêt d'Aost : La paucarte - u magnis So-
orate : à partir de ce carrefour, on peut faire de merveilleuses pro-
menades à pied dans la région de l'évang de Reimache.





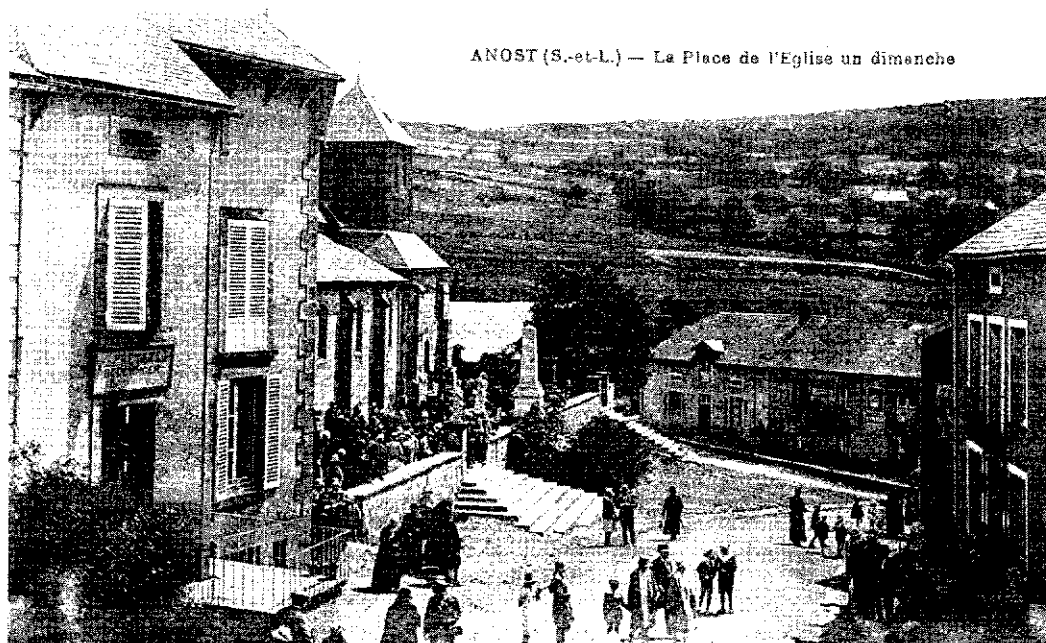
4 - ANOST (S. et L.)

L'Eglise

Collection D. S.

1er clocher

TROIS CLOCHERS



ANOST (S.-et-L.) — La Place de l'Eglise un dimanche

2e clocher

3e clocher



ANOST. - La grosse cloche : "Simone Pauline", 600 Kilogs.
(Baptisée le 6 Novembre 1932)



Anost. — L'Eglise et son nouveau Clocher.



APPEL DE 1944

NOTRE-DAME de l'AILLANT, la maternelle protectrice de notre petite cité morvandelle, dont la belle statue domine nos combes et nos maisons, et si souvent invoquée dans les tristes jours, en notre église, sur sa montagne et dans nos maisons, a protégé visiblement nos vies et nos foyers. Le dimanche 16 juillet 1944, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Anost devait subir le sort de Planchez, Manlay et Oradour et de tant d'autres lieux, tout était prêt. Les renforts étaient venus la veille, canon, mitrailleuses, engins incendiaires en abondance étaient là au centre du pays, prêts à faire leur œuvre de mort et de dévastation, des centaines d'ennemis menaçants s'apprêtaient à leur lugubre besogne, tout en faisant ripaille du fruit de leurs pillages. Furieux de ne trouver ni hommes ni jeunes gens à capturer, ni maquis à châtier, leur vengeance allait être terrible.

J'en fus alors certain, aussi bien qu'assuré du sort qui allait être le mien, car après le maire d'un pays, le curé était un otage et une victime de choix pour la brute allemande. L'officier à qui je demandais si une messe pouvait être dite, sans danger, comme à l'ordinaire, me répondit d'un ton sec et sans réplique : "Non, demain, grande bataille à Anoste !" Et la grande bataille de ces sauvages n'eut pas lieu. A 3 h du soir, la veille, leur départ fut précipité, sans que l'on puisse en savoir la cause, la nuit fut calme, et le dimanche les messes eurent lieu dans un joyeux soulagement, alors que de tous côtés, nos hommes harassés sortaient des bois et rentraient dans leurs maisons.

Si donc, mes chers paroissiens, vous pensez comme moi, que Notre-Dame de l'Aillant nous a alors miraculeusement protégés et qu'elle a droit aussi à une reconnaissance toute particulière de notre piété filiale, préparons pour sa grande fête du 15 août une cérémonie de reconnaissance et l'apposition à sa statue du rocher d'une inscription qui perpétuera et cette protection céleste et notre reconnaissance, portées à connaissance des générations futures...

CENTENAIRE DE LA STATUE

Le dimanche 20 août 1978, à 10 h 30, M. l'abbé GARNIER curé d'Anost célébrera la messe dominicale, non dans l'église d'Anost, mais aux pieds de la statue de Notre-Dame de l'Aillant, à l'occasion du centenaire de cette statue qui domine Anost. Il faut 20 mn à pied pour se rendre à l'Aillant depuis le haut de Joux. Les scouts et les éclaireurs belges campant à Anost ont aménagé chemin et abords.

Le 23 mars 1878, l'abbé Jacques-Joseph MARILLIER était curé d'Anost depuis 1856. Il avait doté l'église d'une petite cloche et fait ériger le 14 mars 1876 les deux statues de bronze qui encadrent le grand escalier de l'église. Il vint alors trouver M. Louis Basdevant, non comme maire, charge dont il était investi à nouveau à la suite des élections du 8 janvier 1878, mais comme propriétaire d'une pâture. Non sans embarras, il présenta son projet nouveau : ériger une statue représentant un sujet religieux sur le rocher au lieu-dit "le Haut de l'Aillant", finage de Joux. Le maire, en éclatant, s'était écrié : "Nom de Dieu, vous y foutrez bien le diable si vous voulez !" C'est sur cette parole historique que curé et propriétaire tombèrent d'accord sous réserve que les cérémonies ne gênent pas les cultures et qu'elles soient autorisées par le propriétaire ou ses héritiers : bonne précaution pour éviter hérésies ou déviationnisme !

Une statue de la Vierge portant son enfant dans les bras était érigée le 5 août 1878. Elle est en fonte, placée sur un piédestal de 5 m, lui-même assis sur le rocher. Ainsi la statue (dont un bras a disparu) domine de ses 625 m d'altitude toute la cuvette d'Anost. Elle a été bénite le 26 septembre 1878.

Le chemin qu'on emprunte pour y accéder est celui du traditionnel pèlerinage de Faubouloin extrêmement ancien qui conduit aux abords de l'oppidum gaulois de Verdun.

Dans une notice de 1963, le curé d'Anost écrivait que cette statue avait été destinée à préserver Anost de tornades de grêle assez fréquentes, la plus grave ayant éclaté en 1845. Certes la statue a pu et peut servir de paratonnerre. Mais elle avait, pour ses fondateurs



RAPPEL du PASSE

Le premier bulletin paroissial d'Anost, paru le 1er octobre 1931 et intitulé déjà le "Clocher d'Anost" donnait le compte-rendu du pèlerinage de Faubouloin, 8 septembre) :

Deux autocars et quatre autos avaient amené plus de cent Anostains au pèlerinage renommé de Notre-Dame du Morvan. Les chants des offices furent assurés surtout par le choeur de chant d'Anost, sous l'habile direction de M. l'abbé R. Bigeard, nullement fatigué des kilomètres faits à pied à travers bois et monts. Le retour se fit par Château-Chinon, avec arrêt à l'admirable site du calvaire.

VIERGE DE L'AILLANT

DOCUMENT HISTORIQUE

"Le jeudi 26 septembre 1878, une grande solennité religieuse avait lieu dans la paroisse d'Anost. Il s'agissait de consacrer par les bénédictions de l'Eglise une statue monumentale de la Sainte-Vierge, due à la générosité du vénérable curé, l'abbé MARILLIER et de ses pieux paroissiens, et placée sur une roche au sommet d'une montagne qui domine la vallée où s'étendent Anost et bon nombre de ses hameaux. Cette religieuse paroisse a fait preuve une fois de plus, en cette circonstance, de l'esprit chrétien qui l'anime, de son amour et de sa confiance envers la Reine des Anges et des hommes. Dès la veille au soir, les maisons du bourg se couvraient de verdure et toutes les rues se garnissaient de belles guirlandes. Le lendemain, à la messe solennelle, une foule compacte remplissait la large nef et les bas-côtés de l'église. On avait laissé ce jour-là la charrue se reposer sur le sillon commencé, pour venir en nombre à la fête de Marie. Bon peuple ! La douce Reine du Ciel ne laissera pas ce sacrifice sans récompense.

"Après la messe chantée avec entrain par un nombreux clergé et les chantres dévoués de la paroisse, les fidèles se mettent en procession sous la direction de M. le vicaire l'abbé DARGAUD et se dirigent vers la montagne. On chante avec entrain un cantique composé pour la circonstance et les litanies de la Sainte-Vierge. Un choeur de jeunes filles alterne avec le chant des hommes, et l'écho voisin trouve aussi pour ce concert une note qui n'est pas sans charme.

"On arrive au pied de la statue de Marie, les paroles de la bénédiction sont chantées d'une voix émue par M. le curé. Alors on voit apparaître dans une chaire improvisée un enfant de la paroisse, le R. P. Garnier, supérieur de la maison des Oblats de Marie, à Aix. Sa parole magnifique, que ceux qui l'ont entendue une fois n'oublient jamais, retentit et produit tour à tour des élans d'enthousiasme et des larmes d'attendrissement. Il faudrait pouvoir reproduire intégralement cette chaude allocution qu'une analyse ne saurait que défigurer.

"Le soir, la fête se termine par une brillante illumination qui éclaire tout le village. Et maintenant la douce image de Marie est fixée à jamais sur son trône de granit ; elle bénit, elle console, elle protège, et, comme le disait le P. Garnier, elle sera vraiment pour tout le pays, qu'elle domine, "une égide et un drapeau".

"Protégez donc Anost, ô Sainte-Vierge Marie ! Conservez-y toujours vive et intacte la vieille foi de nos pères ! Bénissez le vieux pasteur qui a réalisé un cher projet longtemps caressé, en vous établissant ainsi la Reine de son troupeau ! Bénissez le généreux chrétien qui vous a donné le roc qui vous sert de marchepied et tous ceux qui ont contribué à l'érection de votre statue. Et que votre puissante bénédiction conduise un jour tout ce bon peuple à l'éternelle possession de Jésus !"

l'abbé J.-P.

(extrait dans la 'Semaine Religieuse' de 1878)



CHAPELLE DE MONTCIMET

La chapelle, abritée par un Sully, dédiée aujourd'hui à la Vierge, l'était autrefois à Saint-Sébastien. Elle servit de 5e clocher à l'époque de l'érection de la baronnie de Roussillon en marquisat. Elle a été réparée en 1847 par Jean Clerc.

Cette chapelle est d'autant plus émouvante qu'elle se mêle aux maisons, aux granges et aux jardins du pays. Elle est minuscule, recouverte de tuiles plates et si ce n'était son clocheton d'ardoises, coiffé d'un fort "poulâ", on la prendrait pour une petite maison.

Sur son mur qui longe le chemin, se trouve un vieux cadran solaire en pierre calcaire. A l'intérieur, au moment de Noël, les gens du hameau confectionnent une crèche à l'aide de houx, de gui, de sapin, de mousse provenant des bois d'alentour. Juste sous les chevrons, dans le mur extérieur, une petite pierre blanche porte cette inscription "H 1620 G". Il s'agit de la date de construction entre les initiales de Henri de Gaudry, le seigneur du lieu, qui avait un château juste au-dessus et dont il ne reste rien. Les Gaudry furent notaires à Montcimet jusqu'en 1625, puis s'installèrent à Autun. Jusqu'à ces dernières années, au décès exclusif des habitants de Montcimet, on sonnait la petite cloche.

(notes d'histoire de l'abbé Bringer, complétées par des notes d'Anost-archéologie)

Vers 1950, sous le ministère de l'abbé Petit de Cussy, un chemin de croix a été posé, et des réparations (carrelage, peintures...) ont été entreprises par M. Beaudoin de Cussy.

VELÉE

"A Velée (vallis), où s'élevait près des hautes roches un château, puis dans le hameau lui-même une gentilhommière qui a appartenu à la famille de Ganay, une source est révéralée depuis des temps immémoriaux pour ses vertus contre les maux des yeux. Une modeste chapelle, qui devait dépendre du château, y a été érigée à une époque inconnue (peut-être au 11e siècle). Son petit baptistère porte la date de 1609". (note A. Basdevant, maire d'Anost). Les femmes demandaient de bonnes couches. Le pèlerinage avait lieu le 1er mai et le premier dimanche de mai on y offrait des oeufs.

A la porte nord, la dalle, servant de seuil, porte sur la tranche extérieure l'inscription suivante qui se lit à l'envers : "dominus protectione". Sur l'autel en bois, de forme rectangulaire, qui vient de Saint-Germain d'Anost, repose une statuette en pierre peinte presque sans relief, figurant Sainte-Claire emprisonnée comme dans une gaine dans ses vêtements noirs de moniale. Le millésime "1612" se lit sur la tranche de la porte inférieure qui forme une petite niche ouverte sur le mur sud. Une statuette d'ange en bois (17e siècle) est placée à l'intérieur. (Société Eduenne d'Autun 29.2.1912)

Les pierres dont elle est construite forment à elles seules un échantillonnage presque parfait de la géologie locale. La tradition voulait, semble-t-il, que tous les gens du village aillent, lorsqu'il s'agissait de construire un tel édifice voué au culte, à la recherche des plus belles pierres de la contrée". (D. Cornaille "Randonnées en Haut-Morvan par les chemins oubliés")



et les fidèles, une autre signification, celle de la protection attribuée à la Vierge pour Anost pendant la guerre de 1870, dont les grondements avaient été perçus, notamment le 1er décembre 1871, pendant la foire, alors que s'affrontaient à Autun troupes prussiennes et soldats de Garibaldi. C'est pour manifester une même intention qu'une plaque a été placée sur le socle par l'abbé BRINGER :

La plaque a ainsi été conçue : "Les 14, 15 et 16 juillet 1944. Reconnaissance à Notre Dame de l'Aillant qui a visiblement protégé Anost, alors que les hordes ennemies se préparaient à incendier le pays, à déporter et à malmenier bon nombre de ses habitants. 15 août 1946". Hélas, cette protection avait manqué pour plusieurs habitants et plusieurs demeures. Aussi la plaque a-t-elle été complétée par la mention suivante : "En mémoire également des victimes de l'occupation. De profundis".

La statue de Notre-Dame de l'Aillant est mentionnée sur toutes les cartes et notices touristiques d'Anost. La vue qu'on en a est admirable. Elle mérite le petit effort d'une marche à pied d'un peu plus d'un quart d'heure.

(document d'A. BASDEVANT)

MONTCIMET

MONTCIMET

C'est un hameau considérable qui couronne les hauteurs à l'est. Il est situé sur l'ancienne voie romaine qui allait d'Autun à Entrains par le centre du Morvan. Quelques savants font venir son nom de Sémélé, mère de Bacchus.

Aux Roppes, près de Montcimet, il y avait un signe patibulaire à quatre piliers, où étaient exécutés les criminels d'Anost et de Cussy, car autrefois comme aujourd'hui ce hameau était alternativement entre les deux paroisses. On peut voir à Montcimet quelques traces de la voie romaine qui a été utilisée jusqu'au siècle dernier. Elle n'a été abandonnée qu'en 1843, époque où a été percée la route passant par le bourg d'Anost. Cela explique, à la fois, l'importance passée de Montcimet et l'insuffisance du bourg d'Anost (à la veille de la Révolution, il ne comporte que sept maisons dont l'église et la cure). L'église d'Anost avait été édifiée en un point central pour desservir une trentaine de hameaux et non dans un village.

Pierre le Minier était, au 16^e siècle, seigneur de Montcimet en partie, dont il fit foi et hommage à Roussillon. Henriette, sa fille, porta ce fief à Philippe de Gaudry, sieur de Bost, prévôt d'Autun et capitaine de l'hôtel des Invalides.

A Montcimet, autrefois, de nombreux conflits se sont élevés entre Anost et Cussy. Il suffisait qu'un habitant de Cussy vienne faire paître ses bêtes dans un de ses champs situés sur Anost pour que le curé d'Anost en profite pour exiger une redevance, et le pasteur de Cussy de son côté agissait de même. D'où souvent des procès qui se réglaient en justice.

La partie de Montcimet, située sur Cussy, a été entièrement détruite par un incendie, en août 1828. Les flammes n'ont épargné que la chapelle et la maison située la plus à l'est qui était couverte de tuiles.



saut, le village se déploie. Si l'on descend jusqu'au fond de la vallée, on atteint vite le modeste hameau de Velée, groupé autour d'une chapelle dont le clocher sympathique s'impose d'emblée au regard.

Il s'agit d'un édifice très simple et de modestes dimensions, comportant une nef oblongue et un choeur en hémicycle. Situé tout près d'un important ruisseau sur le bord d'un chemin de terre, le monument frappe avant tout par sa bonhomie et sa simplicité.

C'est une église orientée, dont le plan, avec son choeur semi-circulaire, évoque l'architecture romane. Toutefois, les ouvertures, portes et fenêtres, situées au midi (nous avons fait clore, intérieurement, un oculus au centre du chevet, laissant extérieurement sa forme intacte, en guise d'élément témoin), ces ouvertures donc trahissent l'époque Restauration. Formes des et de la porte sont caractéristiques. Il faut y voir, sans aucun doute, le fruit d'une réfection à la suite de la Révolution. Deux fragments, à l'intérieur, une petite niche Renaissance et une pierre de seuil, évoquent aussi une autre remise en état de la chapelle à la date, deux fois mentionnée sur ces éléments, de 1609.

Dès que l'on pénètre, on est frappé par la charpente, très sympathique, cachée jusqu'à ces dernières années par un mauvais plafond de planches grossières, et qui a été heureusement dégagé. Rien de plus simple par conséquent. Toutefois, dès le départ, une fort belle pièce : un Christ en Croix populaire, de l'époque gothique semble-t-il (12^e siècle), provenant de l'église d'Anost, mais d'une grande sobriété et fort beau. Ajoutons que cette chapelle est dédiée à Sainte-Claire, peut-être en vertu d'une sorte de jeu de mots, puisqu'elle est proche d'une source qui aurait eu, dit-on, le pouvoir miraculeux de rendre la vue aux aveugles.

Quoi qu'il en soit, lorsque nous fut proposé de peindre la chapelle, nous fûmes aussitôt séduits par les données du programme. L'église est sympathique, très bien située, le cadre, tant extérieur qu'intérieur, touchant : l'échelle du monument, très intime, et les proportions des murs excellentes. En outre, la présence du Christ en croix constituait, à elle seule, le principe générateur d'une composition. Il était le centre de la chapelle, son âme. Par sa qualité, il rayonnait et suggérait déjà un vaste mouvement né de lui et jaillissait à son entour.

Il fallait chanter cette croix, la glorifier, et cela d'autant plus que la chapelle étant dédiée à Sainte-Claire, cette dévotion au crucifix s'imposait plus encore. Le thème était donc en quelque sorte donné : le Christ, d'une teinte grise, délicate et monochrome, appelait, pour être mis en valeur, un fond sombre et des harmonies vigoureuses, éclatantes, jouant par contraste. A la sobre douleur du Crucifié, devait répondre la joie de la Rédemption, la Glorification du Christ : sept anges tenant les instruments de la Passion (parmi lesquels apparaissait Sainte-Claire, priant son Dieu) viendraient constituer une sorte de guirlande autour du signe du salut. Quant aux murs de la nef, ils offraient le cadre idéal d'un vaste chemin de croix, dévotion franciscaine par excellence, chemin de croix auquel on pourrait faire participer Sainte-Claire à nouveau, pour bien marquer le sens parfaitement cohérent des divers thèmes : celui du choeur, celui du reste de l'église.

La complémentarité de ces thèmes, qui n'en faisaient qu'un en fin de compte, définissait le style du travail : à-plats vigoureux des accords vibrants et violents du choeur, à l'inverse dessin rehaussé de taches colorées du reste de la nef. Unité profonde avec une diversité nécessaire : la fonction diverse des murs et des sujets traités paraît, de toutes manières, la décision d'un caractère de quasi-évidence.

C'est ainsi que fut mis en route le projet, dès 1959. Une subvention du ministère devait rendre le travail possible, car le hameau ne pouvait supporter la charge d'une telle opération. La municipalité prenait à son compte le travail des maçons. Il fallut assez longtemps pour que le projet prît corps et passât au stade final. L'élection comme maire de M. A. Basdevant, voici quelques années, devait permettre cet aboutissement. Il serait difficile de ne pas dire toute la compréhension dont il fit preuve à notre égard et l'appui qu'il ne cessa d'apporter à nos travaux. En deux campagnes successives (août 1966 et août 1967), fut réalisé le double programme : celui du choeur d'abord, celui de la nef ensuite, non sans quelques difficultés de chaux qui contraignirent à certaines reprises, la seconde année, d'une part des travaux de la première...



ACHAT ET BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE

Ce jourd'hui vingt du mois de juillet de l'an 1835, nous, Lazare GUILLON, curé d'Anost, en vertu de la commission spéciale du 11 juin dernier, signée Batyon, vicaire général, nous sommes transporté au hameau de Velée, de notre paroisse, où étant nous avons procédé à la bénédiction d'une cloche neuve que les habitants dudit Velée ont achetée pour leur chapelle, et ce suivant les rites et cérémonies accoutumées.

Laquelle cloche a été placée sous le vocable de Claire-Claudine-Victorine. Le parrain a été honorable sieur Victor de la Boulaye, de la Petite-Verrière, et la marraine honorable dame Claudine Gervay, épouse de sieur René Chaussivert, notaire et maire d'Anost, présents à la cérémonie, ainsi que plusieurs notables habitants dudit Velée.

RÉPARATION DE LA CHAPELLE EN 1921

Au moment de la réparation de la chapelle (couverture et clocher) en 1921, une remarque avait été faite par les entrepreneurs : "un propriétaire voisin et sans scrupules s'est adossé par un hangar contre le mur ouest de la chapelle et s'y est fixé par des pannes de flanc et faîtière et scellées dans le mur de la chapelle (une des causes des dégâts de ce côté)". Une lettre d'un Parisien morvandiau demanda la suppression immédiate de ces pannes, donnant également à ce dernier voisin "un droit de mitoyenneté auquel il ne saurait prétendre" (propriété de la commune). Une autre lettre questionnait : "comment le meunier de Velée s'est-il acquitté de la vente de vieilles statues en bois dont il s'est donné qualité pour vendre, étant détenteur de la clé de l'église de Velée ? (bien, soit de la commune, soit de la chapelle)".

DOCUMENTS TROUVÉS EN 1938

Avec l'aide de jeunes scouts en vacances, il a été possible de collationner dans la chapelle les trois documents suivants :

1- La Cloche porte une croix et l'inscription : "Forgeot m'a faite en 1823".

2- La pierre du seuil de la porte provient certainement d'une autre construction, puisqu'elle a été coupée de la dimension nécessaire. L'inscription qui y est tracée à l'intérieur et à l'extérieur semble bien indiquer qu'elle provient d'un tombeau. Cette inscription reconstituée est la suivante : "dominus protectio (nostra). (Levavi) oculos ad te Domine". Ce qui veut dire : "Le Seigneur est notre protection". "J'ai levé les yeux vers vous Seigneur".

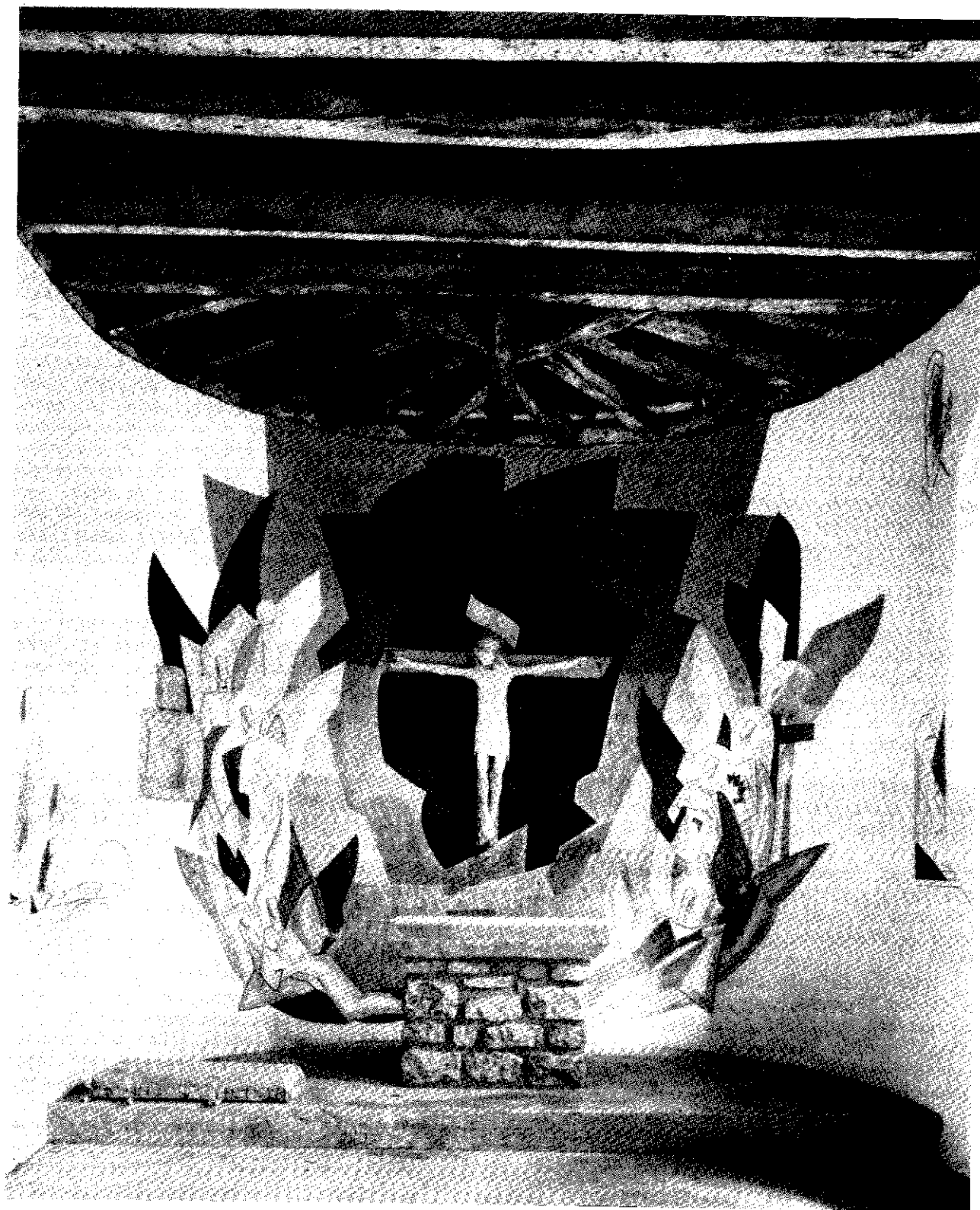
3- Enfin, la petite niche sculptée qui se trouve à gauche de l'autel et supporte une statuette de la Sainte-Vierge porte la date de 1609. Cette petite niche sculptée, d'un très bel effet dans une chapelle toute simple, semble bien indiquer qu'elle provient d'un édifice plus ancien, sans doute de la chapelle de l'ancien château.

FRESQUES MURALES DES ANNÉES 1960

Les moines bénédictins de la Pierre-qui-Vire furent sollicités vers les années 60 pour peindre la chapelle. A cette occasion, la revue "Zodiaque", imprimée par l'abbaye elle-même, a consacré un de ses numéros à la chapelle et à ses peintures.

Lorsque l'on vient du lac des Settons, le paysage change brusquement au sortir de la Nièvre, lorsqu'on aborde la Saône-et-Loire. On passe au pied d'un relais de télévision et l'on monte un peu jusqu'à une sorte de sommet. La route plonge alors dans ce qui se révèle bientôt comme une sorte de cirque, riant et déjà méridional, auprès de l'austère paysage nivernais que l'on a traversé jusqu'alors. C'est le cirque d'Anost. A mi-pente, sur un res-

FRESQUES DE LA CHAPELLE DE VELÉE



ensemble des fresques du chœur : autour du Christ en croix, sept anges tenant les instruments de la Passion et, parmi eux, sur la gauche, Sainte-Claire



Lorsque l'on ouvre la porte de la chapelle, le regard rencontre aussitôt le mur nord, avec les cinq dernières stations du chemin de croix, établies en pyramide avec, au sommet, le Christ en croix (12^e station). A droite, l'oeil est attiré par le violent chromatisme du chœur. Sur un fond à base de complémentaires : vert et rouge, bleu presque noir et ocre jaune, le Christ en croix se détache, derrière un autel de pierre édifié récemment. Les couleurs crépitent et volontairement se déchangent avec violence. Seules les modulations dans les ocres viennent tempérer la clameur farouche des tons purs, hurlant en à-plats. Les gris délicats de la sculpture viennent chanter avec délicatesse et subtilité au milieu de ces appels farouches.

Les figures des anges, prises dans les formes abstraites du fond et traitées dans le même esprit de construction de formes, presque indépendamment du sujet, en raison de ce schématisme, ne s'opposent nullement au Crucifix qui, bien au contraire, ne cesse d'attirer le regard. Tout ramène à lui. Les cernes verts de Sainte-Claire détachent cette figure sur la gauche du reste des sept autres, vigoureusement colorées et tenant les instruments de la Passion, ramenés à des signes purement allusifs et à peine discernables.

En se retournant, la porte franchie, on prend contact avec le revers du mur sud qui, bien qu'en contre-jour absolu, est très éclairé, grâce au fond blanc des enduits de fresque, réalisé en sable de Fontainebleau, ce qui multiplie les réflexions de lumière, d'un mur à l'autre, et évite l'impression désagréable de l'obscurité complète des parois, autour de la porte et des fenêtres, toutes réparties sur ce mur du midi - au reste merveilleusement orienté pour la pénétration de la lumière solaire durant la meilleure partie du jour. Sur ce mur sud, les cinq premières stations du chemin de la croix se déroulent, selon une composition nécessitée par la disposition des surfaces libres. Répondant à la 12^e station qui lui fait face sur le mur nord, la 2^e, au-dessus de la porte, domine également la composition du mur entier. La croix offerte à la fois par un bourreau et un ange (tous deux ayant une main commune, pour rappeler que le mal lui-même est offert finalement par la main de Dieu et doit être accepté dans un esprit de foi et d'adoration) constitue le sommet, là aussi, d'une autre pyramide. A l'angle sud-ouest, les 5^e et 6^e stations s'unissent. C'est toute l'humanité dans l'homme (Simon le Cyrénéen) et la femme (Sainte-Véronique) qui vient aider le Christ portant sa croix.

La composition du mur ouest est aussi pyramidale en ce qui concerne le personnage du Christ. Elle comporte les quatre stations intermédiaires entre les cinq premières et les cinq dernières. Toutefois, dans la 8^e station, entre les deux chutes (la dernière particulièrement violente), les femmes de Jérusalem, tout en haut, viennent rappeler, à l'extrême droite du mur, la fenêtre de la paroi sud et former ainsi une sorte de contrepoids à la composition de l'ensemble des murs de la nef.

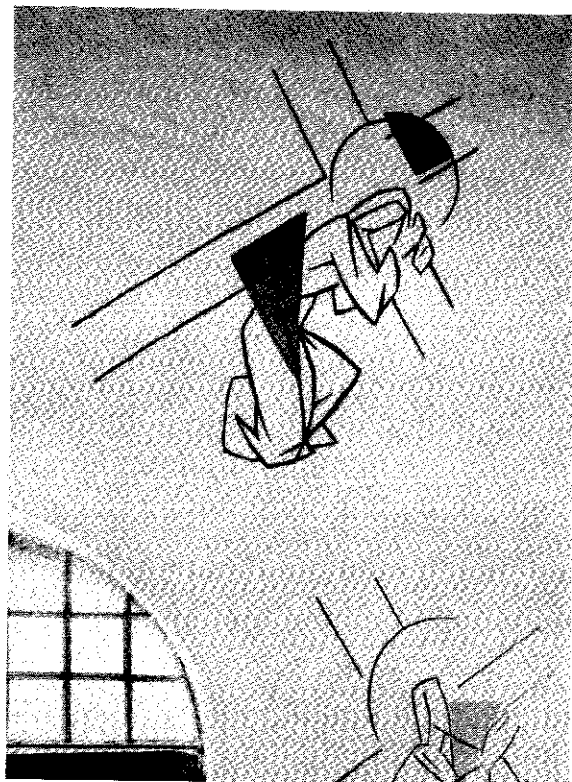
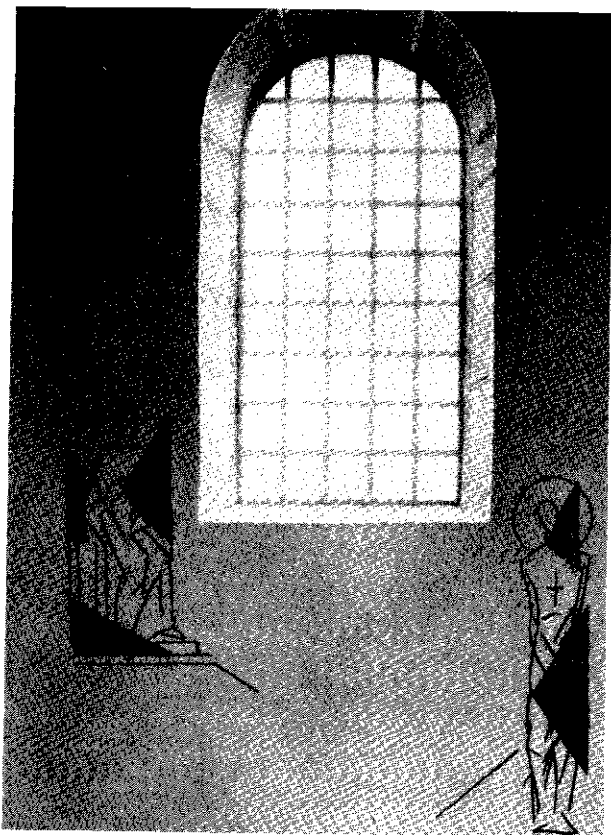
Sainte-Claire est présentée quatre fois dans ce chemin de croix. Au-dessus des deux fenêtres du mur sud, nous la voyons en train de méditer la Passion. Elle s'associe, par le geste des bras, à celui de Notre-Dame à la 4^e station, dans l'angle supérieur droit du mur. Sur la paroi nord, au contraire, elle paraît au bas de la 11^e et de la 14^e station. Par sa méditation, franchissant les obstacles du temps, elle rejoint les scènes de la Passion du Christ et y participe. A la dernière station, elle fait corps avec les autres personnages, de la mise au tombeau, avant de figurer, dans le chœur, au milieu des anges qui chantent la gloire du Christ sauveur.

Dans la nef, le dessin, à l'ocre rouge, est juste soutenu par des taches de couleur aux formes rigoureuses, comme des taches de lumière projetées sur un mur par des vitraux imaginaires. Un jaune à la chaux, un orange vif, un bleu extrêmement puissant (et fort peu employé), enfin une terre provenant de Navarre et préparée par nos soins, d'un gris souris excessivement chaud et fin, viennent former une sorte de contrepoint, en réponse aux vigoureux accents du chœur.

Il faut dire pour finir que si la composition du sanctuaire a pu surprendre quelque peu, en raison de sa violence, le chemin de la croix, par contre, a reçu un accueil généralement favorable de la part d'une population sympathique, fort proche de la nature et peu encombrée, Dieu merci, de ces bribes de culture qui constituent plus souvent des obstacles que des ouvertures à l'art moderne.

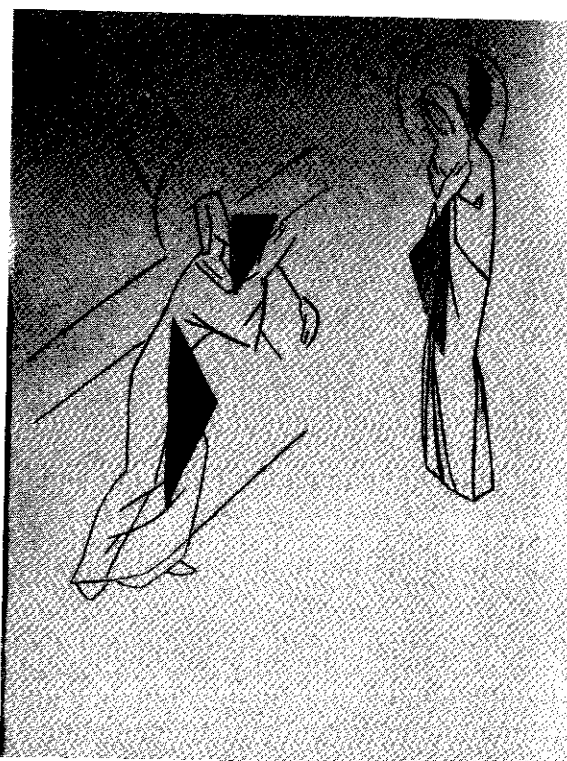
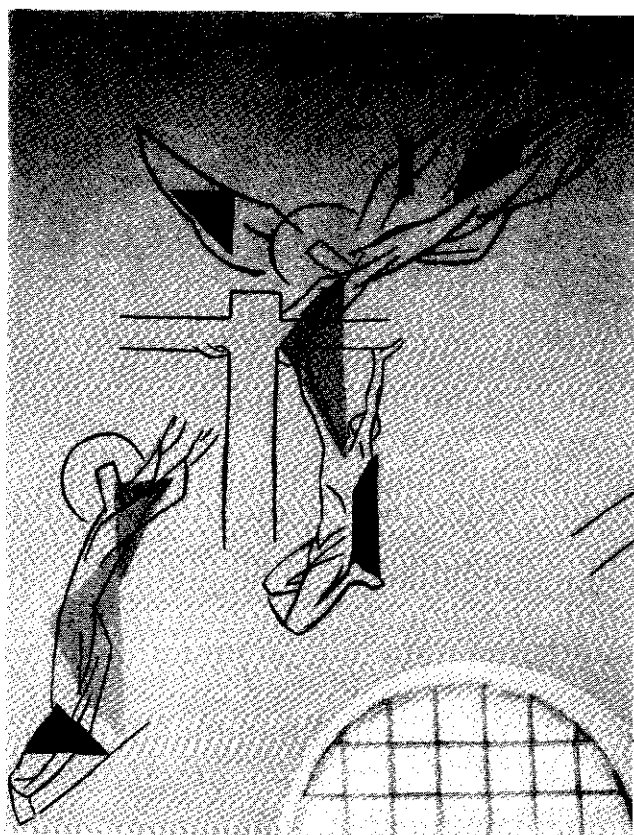
Ces quelques mots de présentation voulaient seulement situer les fresques de Velée dans leur cadre et montrer comment leur programme était pratiquement sorti des données du lieu.

1re station du Chemin de Croix
Jésus est condamné à mort

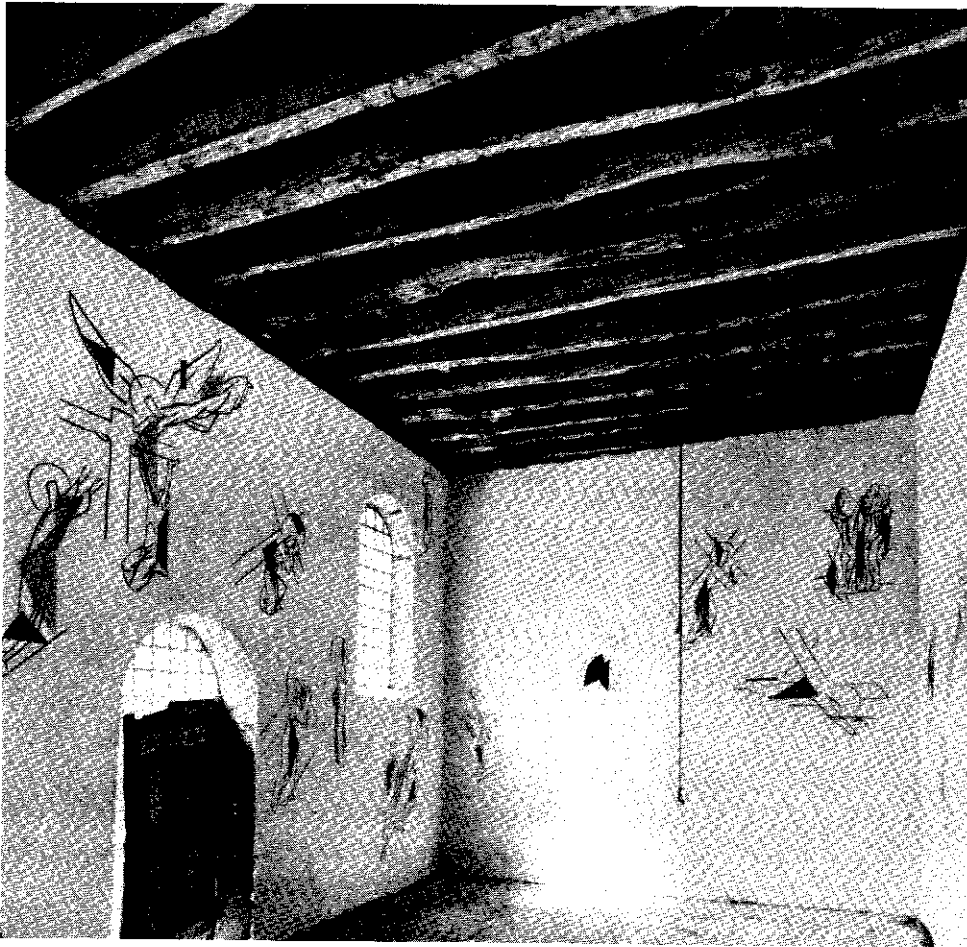


3e station : Jésus tombe pour la
première fois

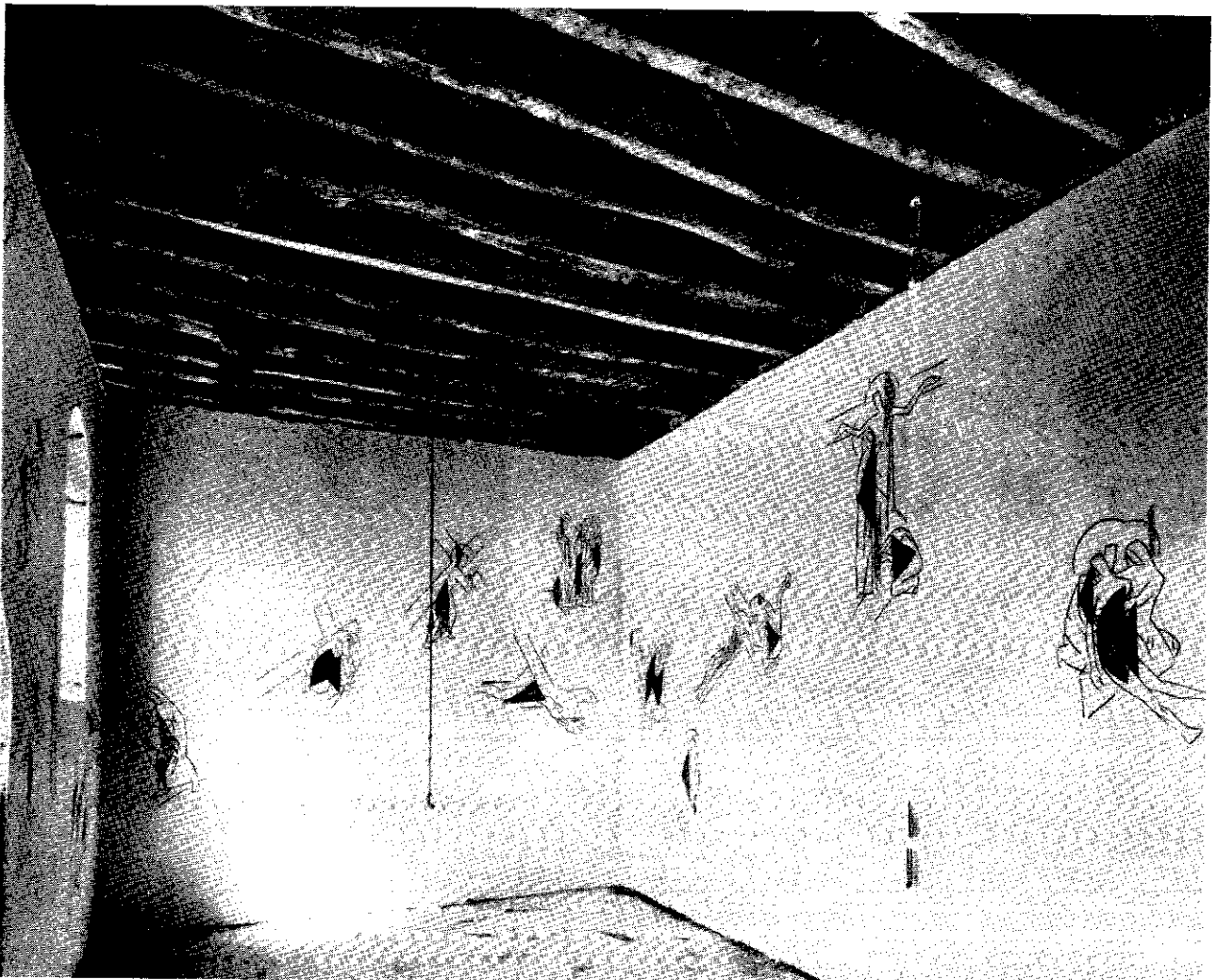
2e station : Jésus reçoit la croix



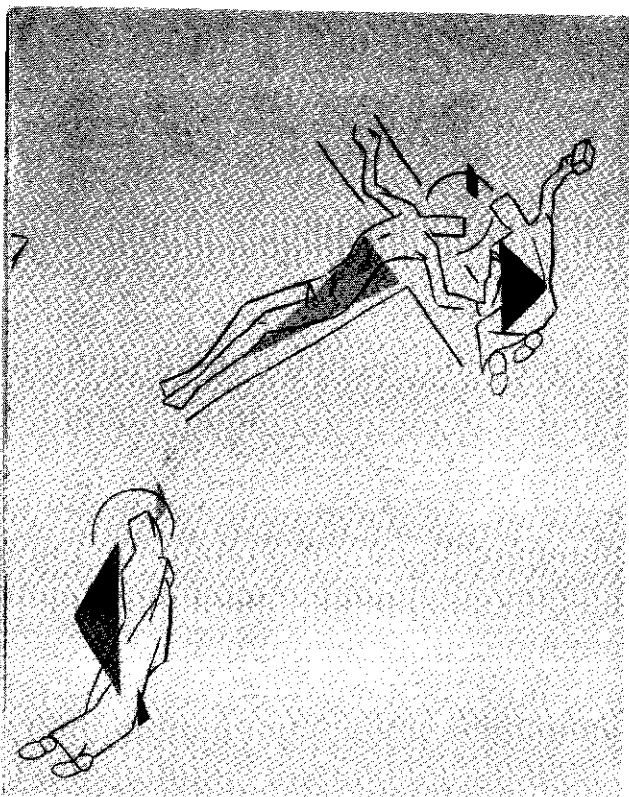
4e station : Jésus rencontre sa Mère



*mur sud et mur ouest
vus du chœur*



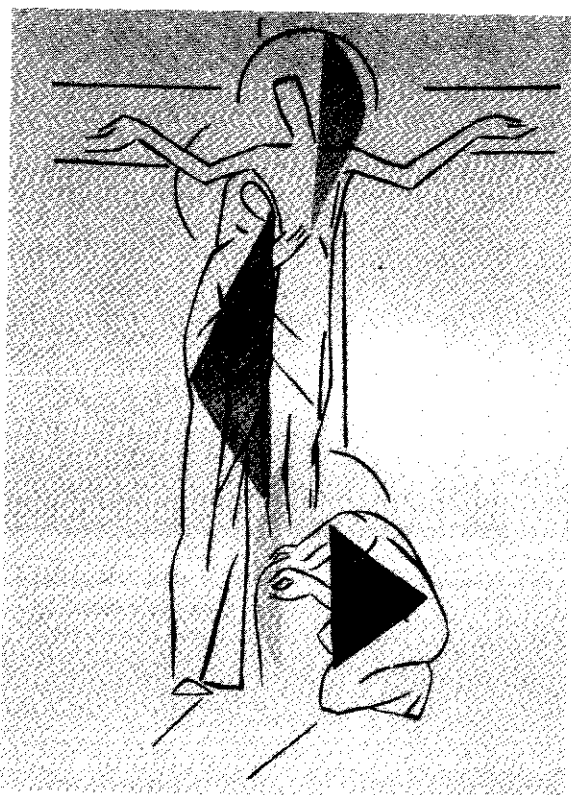
*mur ouest et mur nord
vus du chœur*



11e station : Jésus est cloué à la croix



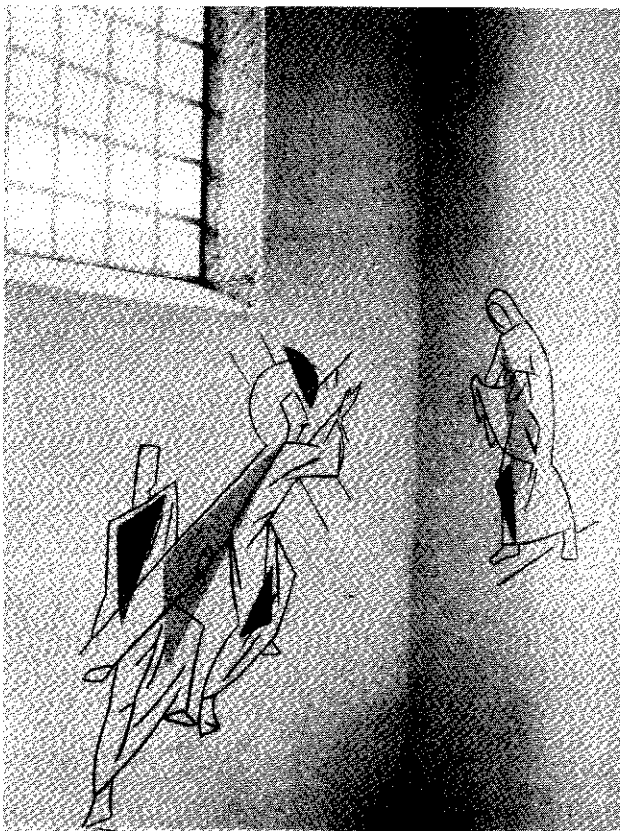
13e station : Jésus est remis à sa
Mère



12e station : Jésus meurt sur la
croix

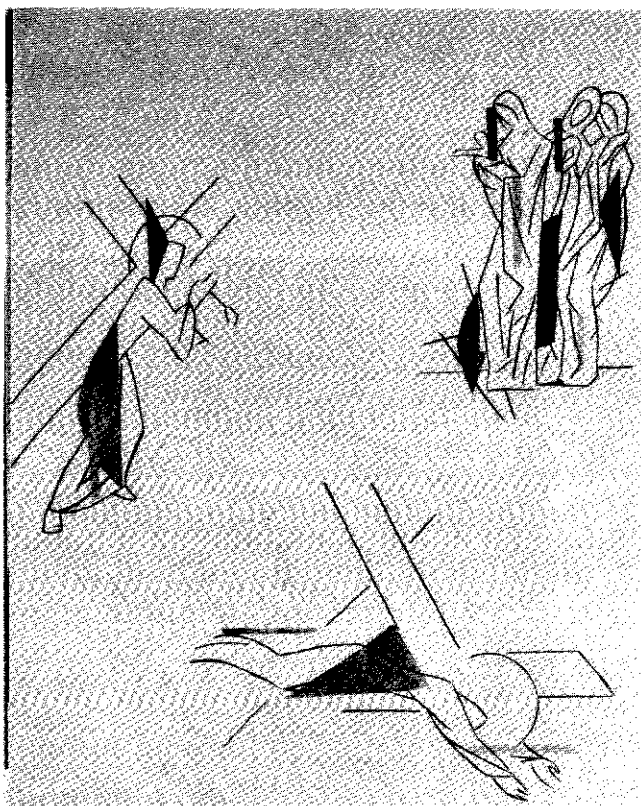


14e station : Jésus est mis au tombeau



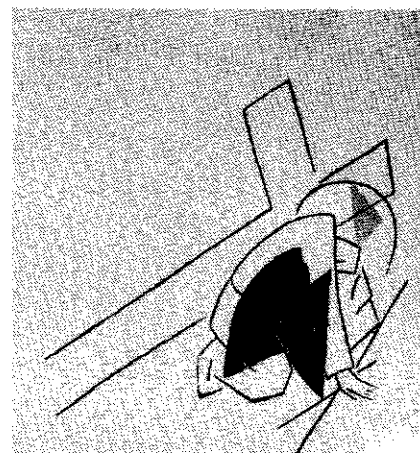
5e station : Simon le Cyrénéen aide
Jésus à porter sa croix

6e station : une femme essuie le vi-
sage de Jésus

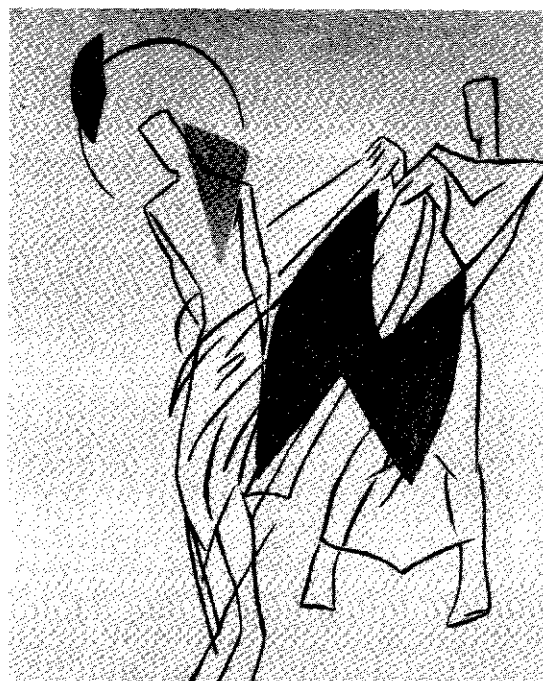


8e station : Jésus console les filles
de Jérusalem

9e station : Jésus tombe pour la
troisième fois



7e station : Jésus tombe pour
la deuxième fois



10e station : Jésus est dépouillé
de ses vêtements



A N O S T - A R C H É O L O G I E

1980

En 1774, Courtépée nous apprend qu'il n'y avait que sept maisons dans le bourg d'Anost. Voici la description qu'il fait de cette paroisse :

"Anciennement Anox, paroisse vocable Saint-Germain ; archiprêtre, patron le chapitre de Saint-Symphorien, auquel cette église fut donnée par l'évêque Henri en 1178 et qui est desservie par un prieur-curé, chanoine régulier de la baronnie de Roussillon. Deux anciens tableaux avec figures en relief, sans inscription. 1 100 communicants avec les dépendances, Velée, jadis fief M. de Ganay, réuni à la baronnie. Corcelles, Bussy, Joux. Papeterie considérable, bon papier. Trois moulins. La montagne des Poiriers passe pour la plus haute du Morvan ; au-dessus de l'étang de Renach dont les eaux réunies à celles de plusieurs ruisseaux font flotter les bois dans l'Yonne qui prend sa source à Glux ; et la Cure (Chora) , à l'étang de Cure, à une lieue d'Anost. Pays de bois ; bons navets. Anost de sept maisons, fut affranchi en 1554. Dernière paroisse de Bourgogne de l'ouest, entre Gien-sur-Cure, Arleuf et Roussillon".

LE MYSTÈRE DE LA PIERRE DES BORDES

Promeneurs, vous qui, par la route d'Augustodunum (Autun), apercevez depuis le hameau de la Ferrière cette colline au sommet tronqué, avez-vous songé à ce que fut cet endroit, maintenant aride où les ronces et les genêts cachent certainement une ancienne civilisation, toute une vie... une vie que beaucoup d'habitants des proches hameaux gardent au profond d'eux-mêmes, des coutumes, des moeurs... ?

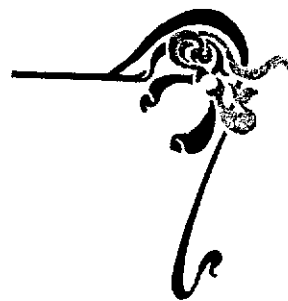
Dans les temps les plus reculés, au solstice (21 juin), sur ce sommet, nos ancêtres, les Celtes, allumaient des feux, "les feux de la Saint-Jean". C'est un geste rituel, un culte. Le feu était le symbole de la vie et je me souviens encore de ma grand-mère qui parlait des tisons recueillis à ces brasiers pour ranimer une foi ...

En 1896, le père Lagoutte, un sympathique braconnier du Mont, découvrit une cachette, contenant quatre statuettes païennes de bronze (deux Mercure et deux Victoire). Cette trouvaille se situe à quelques centaines de mètres du calvaire. M. Febvre, son neveu, habitant le hameau du Mont, en 1978, déterra fortuitement à l'est de la croix une Victoire et un petit Mercure, de bronze également. Des débris de tuiles romaines, des tessons de vase, des pièces de monnaie à l'effigie d'empereurs romains, un fragment de bijou serti, des morceaux de verre ainsi que des outils de frappe (genre burin), furent relevés par moi-même. Tout ce mobilier peut être admiré au musée Rollin d'Autun. Des restants de fondations sont recouverts d'une faible épaisseur de terre. Un dallage de grosses pierres plates semble supporter les débuts de construction.

Un chemin, "le chemin de pèlerinage", bien connu des Morvandiaux, pénètre dans la commune à la Petite-Verrière, passant par la Ferrière, les Chevannes, "le vieux châtaignier", où une borne semblable à une borne celtique est plantée proche de l'arbre. Le long de cette voie antique, on peut observer des meurgers de pierres ainsi que quelques croix. Près du hameau de la Bussière, au lieu-dit "Le Champ de la Pierre", ou "sur la chapelle", dans un bosquet, des fondations sont encore apparentes.

Tout à côté de ce chemin, au pied de la "Pierre des Bordes", se situe une fontaine, la "fontaine des morts", et cent mètres plus loin se trouve un croisement. Un tilleul appelé "orme de Brévoigne", ainsi qu'une croix, s'élèvent à l'intersection de plusieurs chemins, dont l'un plonge sur le hameau du Mont, l'autre sur le hameau du Creux, et par le bois de Brévoigne des charrières rejoignent "Moulu" et pourraient communiquer avec la voie romaine

ANNEXES



passé d'ANOST

jusqu'au 19^e s.

ÉTYMOLOGIE

Tous les noms de villes ou de villages ont une origine, une signification, comme le sobriquet que l'on donne parfois à quelqu'un. Joux est donné comme venant de (Mons) Jovis, c'est-à-dire Montagne de Jupiter, sans doute y avait-il là un temple autrefois ; Montcimet viendrait de Mons Sémélé (mère de Bacchus) sans doute pour la même raison ; Vaumignon ou Valmignon a une origine toute simple, venant de sa situation : la mignonne petite vallée..

Mais jusqu'à ce jour, sur aucun livre, sur aucun document historique, je n'ai pu trouver une indication quelconque sur le mot Anost, autrefois "Anox". Le document le plus ancien que l'on possède portant le nom de notre petite localité, conservé encore dans les archives de la ville d'Autun, est d'octobre 1298; c'est le testament du chevalier Eudes de Roussillon, qu'il écrivit à Autun même, à l'abbaye de Saint-Martin. Parmi les donations nombreuses faites par le chevalier comte d'Anost, pour s'attirer des prières pour son âme, on lit entre autres ces deux-ci : "je lègue à mon curé d'Anox un lit de plumes", "je lègue à chaque église de l'archiprêtré d'Anox cinq sous dijonnais". Et, plusieurs siècles après, tous les documents postérieurs portent bien Anox et non pas Anost. C'est par la suite que s'est faite la déformation.

Ceci dit, et à mon humble avis, Anos (et par conséquent Anost) pourrait bien venir du latin "Annulus Annuleum" anneau entouré d'anneaux, et s'expliquerait du fait que la bourgade, au fond d'une immense cuvette, est bien entourée en effet de deux anneaux à peu près symétriques de petites montagnes. Je donne cette idée personnelle pour ce qu'elle vaut et serais reconnaissant à qui voudrait bien m'en indiquer une autre (on trouve, du reste, à la Bibliothèque nationale, sur un document assez complet, le titre : "Anost, autrefois Anox, Annuleum", ce qui semble bien confirmer mon idée).

G. BRINGER

Un lecteur, missionnaire à Beyrouth, de la revue "Zodiaque", imprimée par les moines de la Pierre-qui-Vire, faisait part d'une suggestion en 1969 :

"A propos de l'origine du nom d'Anost, je me demande s'il ne faudrait pas y reconnaître le nom préceltique "Onno" (le st étant purement orthographique), mot qui signifie "source", nom qui s'expliquerait par l'abondance en ce coin des sources et des rivières".



LE CHÂTEAU FÉODAL D'ANOST

Sur l'ancien cadastre, l'on trouve, à côté du bourg, du côté nord-ouest, le long du chemin des Grelodots, des parcelles se nommant "le château", à droite dudit chemin et à gauche en dessous de la maison de M. Baroin, des prés au nom de "les Fossés" et "la Tour". Au nord du bourg d'Anost existait autrefois un hameau appelé "le Meix", c'est là que Jacques de Chaulgy, baron d'Anost en 1575, fit bâtir son château, armé de quatre tours et ceint de fossés. Il n'en reste rien, mais le lieu se nomme toujours "le château", les parcelles voisines se nomment "les Fossés" et "la Tour".

Il a bien existé un château féodal à côté du bourg d'Anost ; on ne peut voir sur place aucun vestige ; une partie très humide en dessous de la maison de M. Baroin pouvait être d'après les parcelles de l'ancien cadastre effectivement un fossé ; tout a été transformé, au fil des années.

En 1952, lors des travaux d'adduction d'eau, M. Baroin a constaté dans sa cour, parallèlement au chemin, à 2 m de celui-ci, un mur de pierre sèche à environ 70 cm de profondeur, d'au moins 1,80 m de large ; était-ce un mur du château, ou un mur de rempart ? Du côté bas, et humide, un fossé aurait été fait et du côté haut un mur servant de rempart ; c'est une supposition, car aucune fouille n'a été effectuée à cet endroit. Rien n'a été trouvé dans les fondations lors des travaux qui se font actuellement, à la propriété de la colonie de vacances. Cela voudrait peut-être dire que le château féodal était plus près du bourg, et une partie à l'emplacement du parc du château de Mme Bastid.

LES VOIES GALLO-ROMAINES SUR ANOST

La plus importante était, sans nul doute, la voie gauloise du Mont-Beuvray à Alise-Sainte-Reine (Bibracte à Alésia). Elle suivait la crête, sur la partie la plus élevée de la commune, autour de 700 m d'altitude ; cette partie de voie devait déjà être boisée du temps des Gaulois. Cette voie passait par la commune d'Arleuf, les Bardiaux, pour se diriger en direction de l'étang du Touron, vers la Forêtelle, puis Forêt des Prés (ces noms ont été relevés sur l'ancien plan cadastral), route forestière des Potrons (qu'elle suit sur une partie), la Reculée ; passait au sud de l'enclos à sangliers, traversait la route d'Anost à Planchez, puis Vente de Varin, Bois de Cure, Chaume des Fourneaux (c'est là qu'elle croisait la voie d'Autun à Entrains par Lormes), Montagnon-dessus, Bouchon aux Luas, le Dessus du Taillis, le Monceau, la Croix de Chèvre, pour se diriger vers Alésia.

Une autre voie, importante, traversait la commune du sud au nord, voie surtout romaine reliant Autun (Augustodunum) à Entrains-sur-Nohains, à côté de Clamecy, et allait en direction soit d'Orléans, soit de Boulogne-sur-Mer. Cet itinéraire, partant d'Autun, suivait par la Petite-Verrière, passait entre le château et l'église, pour se retrouver au croisement des routes, prenait vraisemblablement l'emplacement de la route actuelle (qui va de la Petite-Verrière à Cussy, au lieu-dit les Trois Croix), prenait la direction de la Chaume, et, à la sortie des Billons, bifurquait à droite par le chemin limitant les communes de Cussy et d'Anost, les Gillets, passait à 200 m à l'est du hameau du Creux, la Forêt, la Pièce, Montcimet, à gauche dans Montcimet-Haut, prenait la direction des Roppes.

C'est là que le tracé mériterait d'être approfondi, car des faits nouveaux sont intervenus et permettraient d'abandonner le chemin qui va des Roppes aux Miens, comme grande voie romaine. Au nord du hameau des Miens, un sondage a été effectué par le docteur Olivier, en 1978, mettant à jour une ancienne voie pavée. Ce sondage est facile à voir sur le bord d'une charrière : au hameau des Miens, prendre la direction de la Chaume des Fourneaux, ou de Monceau, à 100 m environ au-dessus du village, continuer par la charrière de droite, ne pas suivre celle qui longe le grand chemin, mais prendre tout droit, à 150 m environ des pierres sont apparentes dans la charrière, à gauche, c'est là que le sondage est encore visible sur une largeur de 5 m, des pierres assez grosses de chaque côté, plus petites au milieu, permettaient d'avoir un encaissement solide.

Nous pensons que l'ancienne voie romaine passe, depuis les Roppes, par le chemin de droite direction la Croix de Chèvre, ensuite celui de gauche qui s'en va sous le Pourriot vers les Vernays du Lard, puis Montagnon-dessous, Chaume des Fourneaux : c'est là que la voie croise l'autre voie (Alésia - Bibracte), probablement contourne les Prés de Cure, Forêt de Frênes, passe à droite du Petit Fort en direction de la Croix du Porrain et l'Huis-Prunelle pour aller à Lormes et Entrains.



venant également d'Augustodunum et traversant Montoimet. Montoimet, carrefour de voies romaines antiques... Il est à noter que deux magnifiques tilleuls, plantés sous le règne d'Henri IV pense-t-on, se dressent majestueusement dans le village.

Après la bifurcation de l'"orme de Brévoigne", où, à cet endroit, des "revenants" hantaient, paraît-il, à minuit le lieu et dansaient autour du calvaire, la croix à plusieurs reprises fut sciée par des "païens" (païen, beaucoup de personnes du siècle dernier pensaient à brigand). On peut remarquer que sont encastrées sur ce monument deux ferrures métalliques qui découragèrent certainement ces "païens". Ensuite, la voie antique plonge sur la "Genête", remonte sur le bourg d'Anost (de gros murs formés de grosses pierres taillées bordent le chemin) et se dirige sur "Joux", pour aboutir à travers les bois au site de Verdun et à Faubouloin.

Chemin de pèlerinage ? Avec Faubouloin, la Pierre des Bordes aurait-elle un point commun ? La Pierre des Bordes se situe à mi-chemin environ sur l'ancienne voie romaine d'Augustodunum à Faubouloin. Des statuettes représentant différents dieux païens, ainsi que des offrandes (tessons de vase), furent dégagées sur ce sommet... Cette montagne ne fut-elle pas couronnée d'un édifice païen ?

Ceci me fait songer à une légende racontée par mon grand-père, transmise de bouche à bouche depuis des générations, relatant l'époque féodale, évoquant bien des drames où le seigneur était le tout-puissant :

"Mes pœuvres r'enfants vous qui m'êtoutez vous ne saivez pas ce qui sâ paissê dans le temps chu noûte commune. Il y aïvo y seigneur, Girard de Roussillon, qui êtô le mâte du pays. Gou y voire ou pou y non les gens êtin pendus chu lè Piarre des Bordes, lè où il y'aïvo une potente.

"Y zeure le curê d'Anôu, dans son prêche, aïvo dit du moû. Oh ! pas grand saure. Le seigneur l'ayant éprit le convoque : "tu seras pendu dans trois jours si tu ne peux répondre à ces trois questions", hurle le seigneur. "Cite -moi le milieu de la terre ? Combien je vaux ? Qu'esceque je pense ?"

"Le pœuvre curê décourêse vê trouê son copain le meûlê de Valterne. "Laichez mouê fêre, monsieur le curê", dit le meûlê, "j'irai è voute piêce !" Le meûlê vêtit lè soutane et devant le Girard de Roussillon : "me voilâ !" - "Les trois jours sont écoulês, rêponds à mes questions où tu seras pendu comme il se doit !"

"Mesurez !! Seigneur, pour moi le centre de la terre c'est là". L'homme pique ine patte de faïvioûles è ses pieds. Surpris le seigneur rêplique : "j'admets ta rêponse ! Mais.. qu'esceque je vaux ?" - "Jêsus-Christ fut vendu trente-trois deniers, vous en valez peut-être trois de moins ?" balbutia le pœuvre bougre. "D'accord ! Ah, ah, et à la troisième question, qu'esceque je pense ?" - "Seigneur, vous pensez que je suis le curê d'Anost, mais je suis le meûlê de Valterne !!!"

"Et vouêlê mes r'enfants grâce è ce coucrêsu meûlê que noûte curê fut graciê..."

Ceci n'est qu'une histoire, mais ce qui montre bien que sur cette montagne de la Pierre des Bordes, bien des drames se sont déroulés. Mais aussi, peut-être bien des joies.

Les Celtes avaient leurs croyances, leurs dieux. Les fervents du christianisme bouleversèrent beaucoup de choses... Pourquoi tant de divergences entre la religion actuelle et la religion ancienne ? lorsqu'on sait que la chapelle de Velée fut construite sur une source sacrée par les païens. A Dront, au Mont, comme dans tant d'autres hameaux, des calvaires restent plantés depuis un temps lointain que l'on ne connaît pas, près d'une source, à proximité d'un croisement de chemins. Est-ce le hasard ? Certainement pas.

En feuilletant notre catéchisme d'enfance, l'abstinence, la pénitence étaient de rigueur, le "pêché" était immoral. En apprenant notre Histoire de France, dans l'ancienne civilisation romaine, les "orgies" étaient de coutume. L'être humain que nous sommes, pourvu d'un instinct supérieur appelé "intelligence", saura-t-il trouver un jour son équilibre ?

Pierre des Bordes... Dieux païens ? Délivreront-ils leur mystère ? Mais l'homme a besoin pour vivre d'une foi chimérique et peut-être est-il préférable, pour les générations futures, que, pendant longtemps, planent beaucoup de mystères.



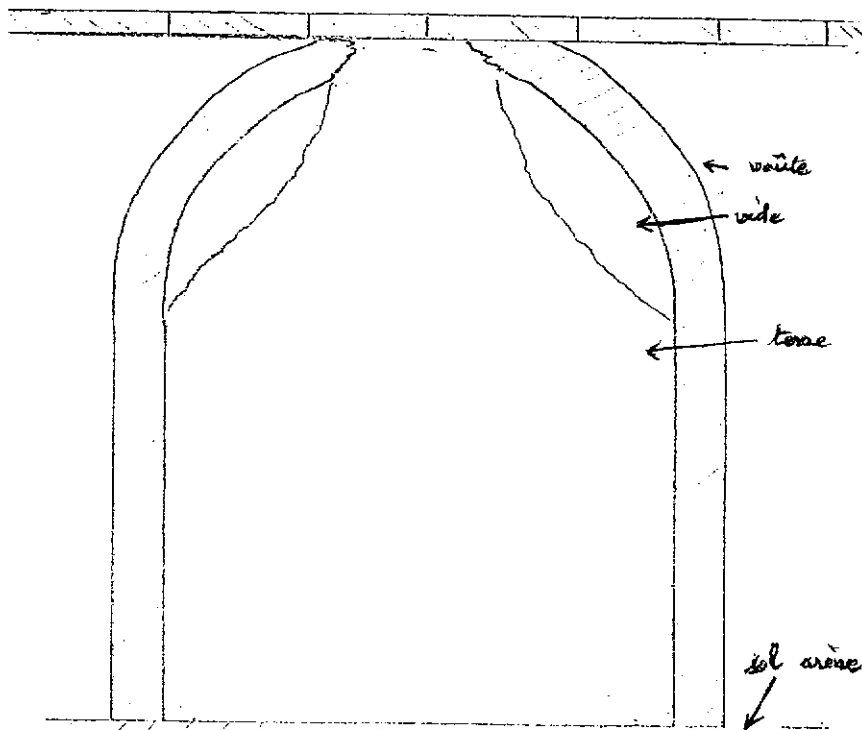
LE CAVEAU

Fin 1979 et début 1980, des fouilles ont été faites par l'équipe de l'association "Anost - archéologie", pour retrouver le caveau, dont la présence dans l'église avait été signalée par plusieurs témoins, entre autres Madame Jeanne Rondeau, Monsieur Emile Bigeard, Germaine Lagorgette du bourg d'Anost qui se souviennent de la descente d'une personne dans le caveau.

Après bien des recherches, les personnes interrogées ne situant pas l'entrée dans le même endroit, nous avons repéré une dalle un peu ébréchée qui aurait pu être soulevée. La dalle ôtée, nous sommes tombés sur de la terre remuée, contenant des débris humains. Après plusieurs jours de fouille, nous avons pu dégager un mur de 40 cm de large à 10 m environ des statues de Girard de Roussillon et de sa femme, et de 8 m de la porte d'entrée sud. Le mur en question paraît être un côté du caveau et ne semble pas être un mur de l'ancienne église, vu sa faible épaisseur. La voûte a été coffrée et ébréchée à sa partie haute pour poser les dalles. Le caveau était entièrement plein de terre, qui semblerait être de la terre du cimetière, contenant des ossements. Il a certainement été rempli sur toute sa longueur par sa partie ébréchée. Néanmoins, une partie vide, tout en haut de chaque côté, vide résultant du tassement de la terre, pourrait expliquer qu'une personne aurait pénétré dans ce caveau en vue d'y trouver des objets ou autres vestiges et aurait été incommodée par du gaz carbonique. Nous sommes descendus lors des fouilles jusqu'au sol, qui est simplement tassé en arène. Nous n'avons pas trouvé de choses intéressantes, seulement une écuelle avec manche ébréchée, des tessons de poterie, des boutons qui sembleraient être une fermeture de soutane.

La visite de M. Pinette, conservateur du musée Rollin nous a révélé que ce caveau ne présentait pas tellement d'intérêt, mais il n'a pu nous dire la date approximative de sa construction.

En 1986, nous avons décidé de faire un sondage à proximité de l'autel et nous avons découvert, à environ deux mètres du premier pilier gauche, deux sépultures : les squelettes étaient simplement ensevelis dans la terre, mais quelques pierres les entouraient, sans ordre apparent, à 80-90 cm de profondeur ; les deux sépultures étaient orientées direction autel. Entre le premier pilier et le mur de la sacristie, à 40 cm de profondeur, un mur a été découvert ayant 90 cm de large, certainement le mur de l'ancienne église avant qu'elle ne soit élargie. Lors de ces fouilles, il a été trouvé, soit une pièce de monnaie, soit une médaille en bronze, en très mauvais état, une fibule également en bronze, un morceau de tuile à rebord gallo-romain (tegulae) et des tessons de poterie.



Coupe approximative
du caveau
de l'église d'Anost



Très fréquentée à certaines périodes de l'année, la voie d'Autun à Faubouloin, dite "Chemin des Pèlerinages", ne devait pas être d'une grande importance. Elle n'était certainement pas aussi bien entretenue et pavée que les grandes voies romaines. Autun - la Petite-Verrière, elle prenait le même tracé que la grande voie romaine Autun - Entrains. A la Petite-Verrière, elle

- prenait la direction du Domaine de la Porte, le Moulin de Roussillon, les Chaisseys, la Menouille, la Ferrière par le nord, la Chaume du Pont, les Prés du Pont, les Chevannes, direction la Bussière ;

- bifurquait à gauche à l'embranchement la Bussière - les Gaudrys ;

- montait aux Rieures, sous le Pouriot ;

- passait au-dessus de Dront, Champs Grands ;

- longeait la "Pierre des Bordes" (site gallo-romain, où ont été découverts, en 1978, entre autres, deux statuettes en bronze, un Mercure et une Victoire, des pièces de monnaie, des outils en fer, des clous, des tessons de poterie...), les Champs de l'Orme, sur le Quart, la Genête, bourg d'Anost, Champs derrière, la Pommeraye, Joux, Champs dessus, le Haut de l'Aillant, la Tanière, Roche-Cormeille, au Guet, Forêt Rodas ;

- passait à environ 200 m des étangs du Vernay, Grand Montian, pour pénétrer dans la commune de Lavault-de-Frétoy ;

- longeait à 400 m la Grange Vermoy, en direction de Faubouloin.

La voie romaine Autun - Château-Chinon, qui vient d'Autun en passant par le Chézet, arrivait au croisement des routes le Pommoy-Arleuf et le Pommoy-Corcelles ; passait vraisemblablement à l'emplacement de la grande route, car, au lieu-dit "Pierre d'Eau", dans les champs de chaque côté de la nationale (qui est départementale maintenant), on peut voir des morceaux de tuiles romaines à rebords et des tessons de poterie ; la voie devait passer entre deux rangées d'habitations. Après Pierre d'Eau, continuait-elle l'emplacement de la route ? Les travaux, lors de la réfection de la route, n'ont pas mis à jour un quelconque vestige de voie romaine. La route a-t-elle été construite sur cette voie ? Difficile à dire ; néanmoins elle devait se diriger vers les Pasquelins et peut-être Arleuf. Avec des sondages à certains endroits, peut-être arriverait-on à déterminer l'itinéraire de cette voie.

OU ÉTAIT IMPLANTÉE L'ANCIENNE ÉGLISE

Au fond de la nef, se trouvent les statues en marbre de Girard de Roussillon et de Berthe, sa femme. La tradition populaire considère ces deux derniers comme fondateurs de l'église d'Anost. Certains documents parlent d'une autre église qui aurait existé jadis dans un champ appelé "la Petite Chaintre", entre le village de la Molleraye et Bussy. Le village de la Molleraye correspond actuellement aux Grelodots. Sur l'ancien cadastre, figurent effectivement des parcelles au nom de "la Petite Chaintre", et il y en a bien une douzaine ; ces parcelles se trouvent le long de l'ancien chemin qui va du pont de Bussy au hameau de Bussy, ces terres s'appelaient aussi "Terres du Prêtre" ; au nord de ces champs et de ces bois, le terrain se nomme "Terre de la Cure".

Les recherches n'ont rien donné sur le terrain. Cet endroit, assez escarpé, avec plate-forme, pouvait être un lieu idéal pour cette implantation, genre chapelle de Faubouloin. Cette absence de vestiges en surface ne donne pas une certitude qu'il n'y a pas eu quelque chose, les pierres ayant peut-être servi à d'autres constructions. Le terrain s'est nivelé au fil des ans et les fondations ne sont pas faciles à découvrir.

Le clocher de notre église est appuyé au choeur du côté du midi, les murs sont d'une épaisseur étonnante, il serait bien possible que ce soit le reste d'un édifice beaucoup plus ancien. Lors des travaux, en 1853, on dut fouiller l'intérieur de ce clocher pour recarreler, et on y trouva un débris de colonne de pierre blanche avec son chapiteau". D'où provenaient ces débris de pierre ? Il y a aussi la découverte d'un sarcophage dans le bourg d'Anost, à 50 m environ de l'église ; ce sarcophage, entposé à l'église, remonterait à l'époque mérovingienne, c'est-à-dire du 7^e au 9^e siècle. Ces sépultures n'étaient pas forcément chrétiennes et pouvaient être assez loin d'une église. La christianisation s'est faite, en notre région, fin du 2^e et début du 3^e siècle. Entre le 3^e et le 12^e siècles, date présumée de la construction de notre église, il y en a eu sûrement une autre de construite. Était-elle à la place de l'actuelle ou sur le promontoire du pont de Bussy ?



D O C U M E N T S H I S T O R I Q U E S

É T A T M I L I T A I R E E T F É O D A L D E S B A I L L I A G E S D ' A U T U N

1474

C'est la déclaration en brief des noms et surnoms de tous les grans seigneurs chevaliers, escuiers et autres tenans fieds et arrière fieds de mon très redoubté et souverain seigneur monseigneur le duc et aussi ceux des franc alleuf en justice ès bailliages d' Ostun et de Monceris rapport et appartenances d'iceulx, selon les fiches et déclaration faites sur ce bien amplement par les nommés et depputés à ce par noble seigneur et saige monseigneur le bailli desdits bailliages laquelle déclaration a esté faicte et extraicte en brief desdictes fiches par moy Louys Garnier, clerc greffier de la court desdicts bailliages, à ce commis par ledit monseigneur de bailli en la manière qui s'ensuit le XVIIJe jour du mois d'aost l'an mil IIIJe soixante et quatorze.

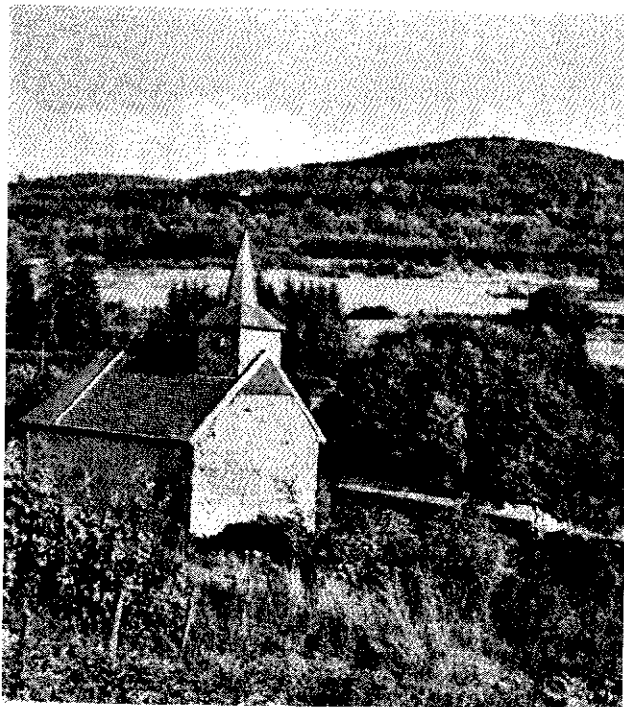
En la chastellenie de ROUSSILLON

- noble homme Liénard de Charmaul, seigneur de Bussy et de Champsery tient en fied de mondit seigneur sadicte seigneurie de BUSSY avec ses appartenances en toute justice que peust valoir ung chacun an, toutes charges desduictes XXJ livres tournois de rente ;*
- item plus tient ledit Liénard en fied de mondit seigneur ou village de DRON IIIJ livres tournois ;*
- item plus tient, sur ung mex assis à la CHAULME LXIJ sols VI deniers tournois ;*
- noble seigneur messire Jehan de Clugny, chevallier seigneur de Villers tient ladite seigneurie de VILLERS de franc alleuf en toute justice en valeur par communes années, chacun an XXX livres tournois de rente (aujourd'hui le Villard) ;*
- noble seigneur messire Michiel de Chaulgy chevalier seigneur de Chissey, tient en fied de mondit seigneur de cinq parties de la chastellenie de Roussillon les deux, aussi les terres et preys de Montruil et de la BUXIERE (la Bussière) avec certain mex assis ou villaige de la Chasée (Etang-sur-Arroux) que peuvent valoir toutes charges desduictes par communes années IJ livres tournois de rente ;*
- discrete personne messire Pierre Laviset prebstre chanoine de Notre-Dame du Chastel d'Ostun tient de franc alleuf en toute justice le villaige du CREUX ensemble ses appartenances que peust valoir toutes charges desduictes ung chacun an XIJ livres tournois ;*
- l'infirmier de l'abbaye de Saint-Martin d'Ostun tient le villaige de DRON en partie de franc alleuf et justice moyenne et basse que peust valoir par communes années toutes charges desduictes chacun an XIJ livres tournois ;*
- les chevaliers de l'ordre de Saint-Jehan de Jhérusalem tiennent un chacun an ou villaige de DRONT XL sols tournois de rente.*

V I S I T E D E S F E U X D E V E L É E E T D ' A N O S T

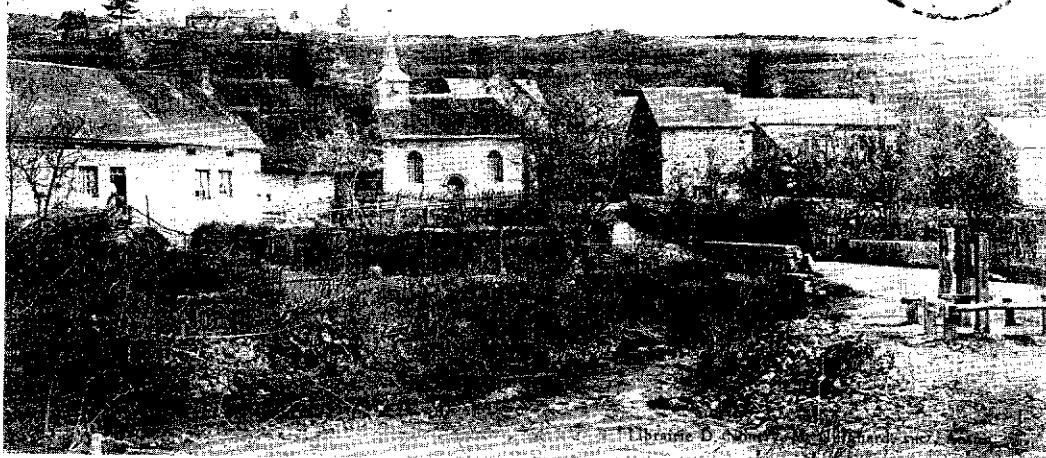
1645

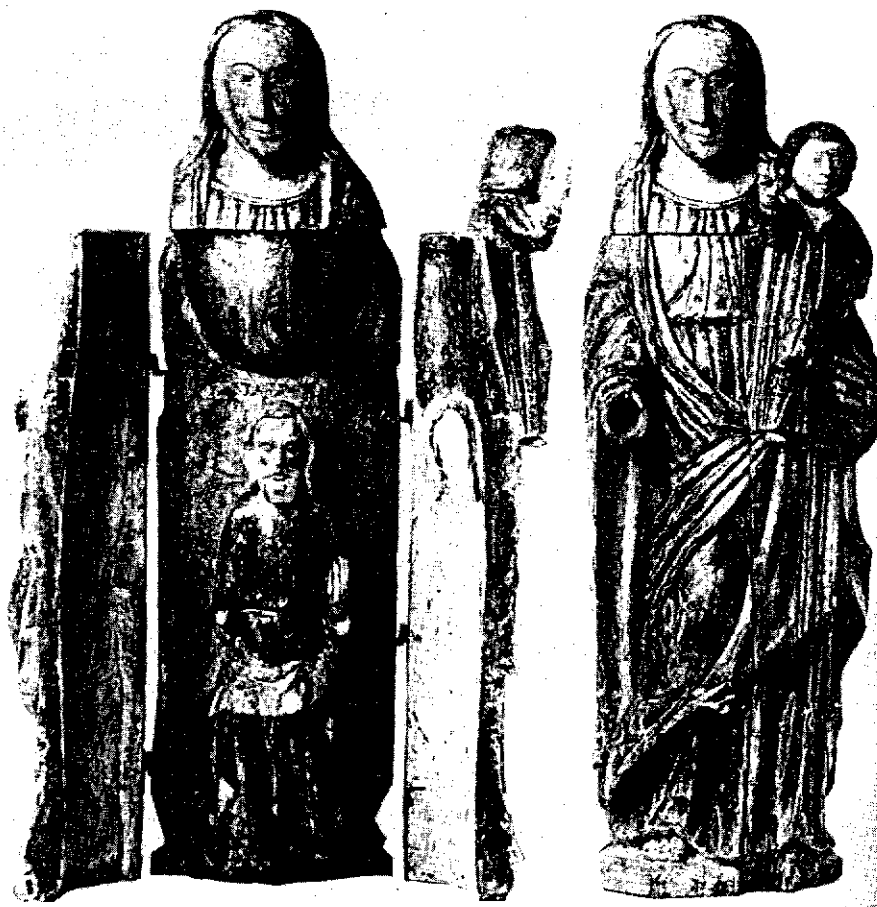
97. - EN MORVAN.
Vieille Eglise couverte en chaume



CHAPELLE DE VELÉE

ANOST — Hameau de Velée





vierge ouvrante

"TRÉSORS"

DE

L' ÉGLISE



sarcophage





art. 8- IMPÔT TERRITORIAL

Pour parvenir au soulagement de cette classe, il semble que l'impôt territorial se - roit plus juste.

art. 9- DIMINUER LES FRAIS DE PERCEPTION

Supprimer les receveurs généraux et provinciaux, ainsi que les accessoires, ou du moins diminuer les appointements immenses qui leur sont accordés et les réduire au 1/6, ce qui seroit encore plus que suffisant relativement à la peine de leurs emplois.

art. 10- SUPPRESSION DES RECEVEURS BAILLIAGERS

Demander la suppression des receveurs bailliers et obliger les collecteurs de chaque communauté à verser au trésor royal, par la voie des diligences qui seront tenues du transport sans frais, ou du moins diminuer les appointements considérables des receveurs, ou encore de délivrer cette recette au rabais à des gens solvables qui donneront cautions, certificateurs et attestans ; chaque ville même se rendroit responsable au moyen de quoi les deniers du roi seroient assurés.

art. 11- SUPPRESSION DES PENSIONS DE FAVEUR

Solliciter la suppression des pensions non méritées et demander la réduction de celles qui sont excessives. Il est dans l'ordre d'acquitter ses dettes de préférence à des gratifications.

art. 12- SUPPRESSION DES LETTRES DE CACHET

De tous les biens, le plus précieux est sans contredit celui de la liberté. Si la propriété doit être respectée, à plus forte raison la personne, d'où s'ensuit qu'il faut solliciter la suppression des lettres de cachet et que tout homme arrêté et constitué prisonnier soit renvoyé par devant son juge naturel pour y être jugé suivant la loi.

art. 13- RÉFORME DE LA PROCÉDURE CRIMINELLE

Le code criminel présente des liens et des formes trop rigoureux. N'est-il pas injuste qu'un accusé n'ait aucune connoissance d'une instruction qui se poursuit contre lui et que tout se fasse en secret ? Il doit avoir au moins autant d'avantage pour défendre sa personne qu'il en auroit pour défendre ses propriétés. Demander la réforme du code.

art. 14- REFONTE DU CODE CIVIL

Le Code civil n'a pas moins besoin d'une réforme. Les procès se perpétuent, les incidents sans nombre des commentateurs multipliés viennent à l'aide de la chicane, les usages varient, la jurisprudence change. Il seroit donc utile d'avoir un nouveau Code.

art. 15- TARIF DES FRAIS DE JUSTICE

Il ne seroit pas moins essentiel d'avoir un règlement général pour tout officier de justice, qui, en même temps qu'il supprimeroit une partie inutile de procédures, met chaque individu à portée de vivre de son état et l'exercer avec zèle, honneur et désintéressement, et par là faire cesser l'opinion de la rapine qu'on leur attribue.

art. 16- DIMINUTION DU NOMBRE DES TRIBUNAUX

Le nombre de tant de différents tribunaux présente une multitude d'inconvénients et sont autant de charges pour la nation. Il faut demander la suppression des justices seigneuriales des prévôts, châtelains, cour des aides, gabelles et de toutes autres juridictions d'exception, et accorder aux baillies et présidiaux la connoissance de toutes actions en premières instances, sauf l'appel à la cour. Le bailliage n'est-il pas le siège naturel de tous les hommes ? Pourquoi donc laisser subsister tant de différentes juridictions qui ne servent qu'à multiplier les frais, les degrés et les abus ?

art. 17- ÉLEVER LA COMPÉTENCE DES PRÉSIDIAUX

Pour faciliter la justice aux sujets, il seroit juste d'augmenter le pouvoir des présidiaux et de le porter au moins à 4 000 livres.



C A H I E R D E D O L É A N C E S
D E L A P A R O I S S E D ' A N O S T

1789

La tenue des Etats Généraux, que le souverain a accordée à la nation, paraît lui préparer de grands remèdes aux grands maux dont elle est accablée. Il faut saisir le moment avec empressement et s'attacher encore plus particulièrement à se dépouiller de tout intérêt personnel pour se livrer tout entier au bien général. Il faut espérer que tous les ordres s'empresseront à marcher à l'envi l'un de l'autre sur les traces et par l'exemple du généreux Monsieur Necker. La paroisse d'Anost, en son particulier, prie et ne cesse d'adresser des vœux au ciel pour son heureuse conservation afin qu'il puisse terminer avec succès les pénibles travaux qu'il a si bien commencés à l'applaudissement de toute la nation.

art. 1- VOTE PAR TÊTE

Il seroit plus avantageux de délibérer par tête que par ordre : avec le veto par tête, la pluralité des voix formera les lois ; au lieu que par ordre avec le veto, tout resteroit dans l'indivision, les assemblées deviendroient vaines et inutiles, ce qu'il est essentiel d'éviter.

art. 2- RÉFORME DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Les abus de l'administration des finances sont sans nombre. Il est indispensable de prendre des précautions sages pour y remédier et que les deniers ne soient employés qu'à des choses utiles, et pour cela obliger les administrateurs à rendre chaque année compte de leur administration.

art. 3- RÉFORME DES ETATS DE LA PROVINCE

Les abus de l'administration de la province de Bourgogne ne sont pas moins frappants. Ils ont été, on ne peut mieux, développés par la requête de l'ordre des célèbres avocats de Dijon. Pour les éviter à l'avenir, il devient indispensable de demander que les Etats de cette province soient conformes à ceux du Dauphiné, qu'il y ait des députés, deux tiers - états en nombre égal à ceux des deux autres ordres réunis, que ses élus soient choisis librement et qu'on y délibère par tête pour être les décrets faits à la pluralité des voix.

art. 4- POUVOIR GÉNÉRAL DONNÉ AUX DÉPUTÉS

Il paroît juste de donner aux députés des pouvoirs suffisans pour proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat et la réforme des abus.

art. 5- IMPÔTS POUR L'EXTENSION DES CHARGES DE L'ÉTAT

On doit s'occuper essentiellement à connoître les charges de l'Etat afin de régler un ou plusieurs impôts qui puissent les éteindre, en fixer la durée à un terme fixe et inviolable sans que les impôts ni la durée puissent être augmentés, ni prorogés sans le concours et le consentement de la nation.

art. 6- PARTICIPATION ÉGALE DES TROIS ORDRES AUX CHARGES PUBLIQUES

Demander que tous les ordres sans distinction contribuent à payer les charges quelconques, non seulement suivant leurs biens, mais encore suivant leurs facultés.

art. 7- DIMINUTION DES CHARGES QUI PÈSENT SUR LES CAMPAGNES

On doit soigneusement s'occuper à soulager cette classe indigente des gens de campagne si utiles à l'Etat qui, pour la plupart, n'ont aucun bien et qui toujours sont opprimés sous le poids des impôts qu'ils ne peuvent acquitter ou en le faisant, ce n'est qu'au dépens de leurs besoins et même des choses de première nécessité.



art. 18- ÉTABLISSEMENT DE CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES

Il sera encore utile de former des arrondissements pour les bailliages.

art. 19- SUPPRESSION DU COMMITTIMUS

Supprimer les lettres de committimus qui sont contraires aux droits et à la liberté des gens, puisqu'elles ne servent qu'à distraire un citoyen de son ressort pour le transférer ailleurs, ou celui qui use de son privilège y étant plus de faveur, ou fatigue son adversaire.

art. 20- SUPPRESSION DE LA VÉNALITÉ DES CHARGES

Supprimer la vénalité des charges pour ne les accorder qu'au concours et au merci.

art. 21- SUPPRESSION DE TOUT RESSORT EN DEHORS DE LA PROVINCE

Réclamer le droit des Bourguignons de ne plaider pour quelque cause que ce soit hors de leur province, pas même pour ce qui peut concerner les fermiers ou régisseurs généraux, à la forme des lettres patentes de Louis XII du mois de mars 1477, déclarations de Charles VIII du 8 mars 1483 et de celles de François Ier du 3 août 1536, confirmées par leurs successeurs.

art. 22- EXTENSION DE LA COMPÉTENCE CONSULAIRE

La justice consulaire est utile au commerce ; ainsi il faudroit non seulement la conserver, mais encore solliciter pour qu'elle eût droit de juger souverainement jusqu'à 1 000 livres, à la condition de placer parmi les juges un gradué qui auroit acquis au moins dix ans de palais.

art. 23- LIBERTÉ COMMERCIALE

Le commerce est une des branches la plus utile à l'Etat. On ne peut trop prendre de précautions pour lui donner du ressort. Pour cela, il faudroit supprimer tous les droits de péages, d'entrées et de sorties, et les reculer jusqu'aux barrières de la France.

art. 24- FACULTÉ DE PRÊTER À INTÉRÊT

Demander qu'il soit permis de prêter à intérêt au denier vingt sans rétention, sur billets ou obligations, à terme fixe et sans aliénation, ainsi que cela se pratique dans différentes provinces ; ceci donneroit encore un nouveau ressort au commerce. Bientôt l'on verroit de toutes parts les bourses se délier et la circulation augmenter.

art. 25- AUGMENTER LA QUANTITÉ DU NUMÉRAIRE

Le numéraire le plus en usage, surtout dans la basse classe, est monnoye. On s'aperçoit de toutes parts qu'elle manque. Demander au gouvernement d'en faire battre et de la multiplier afin de faciliter toute espèce de circulation et de commerce.

art. 26- LA MILICE

La milice est un impôt criant. Souvent, on arrache des bras d'un père et d'une mère un enfant qui étoit leur unique ressource et espérance. D'ailleurs il n'est point égal que celui qui n'a point d'enfants, quoique riche, n'y contribue pas. Celui qui en a et qui ne parviennent pas à la taille requise, en est exempt. Celui qui n'a que des filles, de même. Les sujets les plus riches et les plus commodes trouvent toujours des moyens de s'en exempter. De là vient qu'il n'y a que le malheureux qui paye cet impôt de sa personne, ce qui est injuste. Le service qu'il est obligé de faire n'est-il pas celui de la nation ou pour la nation ? N'est-il donc pas juste que chacun y contribue à raison de ses biens et de ses facultés, en convertissant cet impôt en argent et permettant à chaque communauté d'acheter le nombre d'hommes qu'elle devra fournir ?

art. 27- RÉDUCTION DES DROITS DE CONTRÔLE

Les droits de contrôle sont exorbitants, demander qu'ils soient réduits à un prix plus modique.



art. 28- RACHAT DES DROITS FÉODAUX

Les mainmortes, les banalités, les cens et toutes servitudes sont contraires à la liberté. Il faut en solliciter la suppression à la charge d'un remboursement, suivant qu'il sera ordonné par le gouvernement.

art. 29- GARDES PARTICULIERS

Les places de gardes-bois, chasse et pêche, sont occupées par des gens qui sont d'ordinaire de la lie du peuple. Cependant, un homme revêtu de ce caractère en est cru sur son procès-verbal pour quelque espèce de délit que ce soit, tandis qu'un notaire, qui mérite une pleine considération, est obligé de prendre deux témoins pour donner une forme authentique à son acte. Aussi voit-on des plaintes sans cesse, des abus que ces gardes commettent dans leur exercice. Ils sont instruits qu'on ne peut attaquer leurs procès-verbaux que par l'inscription de faux, procédure dont les formes, tout aussi rigoureuses que dispendieuses, nécessitent un innocent de se laisser condamner et de payer. Ne seroit-il pas important, pour parer à de tels inconvénients, d'obliger les gardes d'être deux ensemble pour donner foi à un procès-verbal ? Il ne paroît pas moins important qu'un accusé d'un délit fût admis à poser les faits justificatifs et d'être admis à fin civil à en faire la preuve plutôt que d'être astreint à l'inscription de faux.

art. 30- SIMPLIFICATION DES FORMES DU RETRAIT LIGNAGER

Le retrait lignager est assujéti à des formes de rigueur qui souvent font échoir la demande en retrait. Pourquoi donc s'attacher à des formes qui peuvent prouver d'un droit que la loi accorde ? Il faudrait demander des formes plus simples, comme celles qui sont en usage dans le ressort du parlement de Paris, où il suffit que dans l'année le retrayant ait fait sommation à l'acquéreur de se trouver par devant notaire pour recevoir son argent et passer rétrocession.

art. 31- DIMINUTION DES DÉLAIS POUR L'ACTION EN LÉSION

L'action en lésion pendant dix ans est au contraire une entrave à la liberté du commerce, dans les fonds. La vente est un acte libre entre le vendeur et l'acquéreur, à moins qu'il n'y ait vol ou fraude, ce qui ne s'oppose pas. Pourquoi donner au vendeur une action pendant dix ans pour revenir contre un acte où il a contracté librement ? Il semble que ce seroit assez de cinq ans et que ce délai fût déclaré fatal dans toutes les circonstances, lorsque toutefois la vente auroit été faite en majorité.

art. 32- RÉFORME DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES MÉSUS

Le règlement concernant les mésus autorise plutôt l'abus que l'impunité du délai que de le réprimer. Il seroit essentiel d'en demander la réforme et en solliciter un autre plus efficace.

art. 33- ÉTABLIR LA PRESCRIPTION DE CINQ ANS POUR LES CENS ET RENTES NON PAYÉS

Dans le cas où les rentes, cens et autres redevances seroient conservés et non rachetables, demander qu'on ne puisse réclamer les échus de plus de cinq ans, qu'il n'y ait point de solidité entre les possesseurs et qu'égalation en soit faite à frais communs.

art. 34- ÉTAT PARTICULIER DE LA PAROISSE D'ANOST

La paroisse d'Anost est située dans un terrain très ingrat. L'on y recueille que très peu de seigle, de la mauvaise avoine appelée pied de mouche, du sarrasin et des pommes de terre. La récolte produit à peine pour nourrir les habitants six mois de l'année. La moitié du terrain est en bois dont le seigneur s'est emparé. Nous sommes en procès avec lui depuis plus de vingt ans au grand conseil et nous ne pouvons avoir justice. Nous demandons d'être conservés dans nos droits de chauffage, applatage, pacage et autres tels qu'ils sont portés dans les terriers et nos titres particuliers.

ont signé :

PAUCHARD, Louis DUVERNOY, François BAILLIAU, Jean REGNIAULT, Jean PITOY, E. BASDEVANT, Jean GARNIER, DESPLANTES, S. BLOCHET, André BEAUDEQUIN, Jean BLAISOT, Jean BONNOT



LE MORVAN

OU ESSAI GÉOGRAPHIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE SUR CETTE CONTRÉE

abbé BAUDIAU 1865

Située à 12 km environ à l'ouest de Lucenay, la commune d'Anost est, sans contredit, la plus importante du canton. Elle renferme 3 650 habitants, adonnés à l'agriculture, à l'exploitation des bois et aux charrois. Son territoire, traversé jadis par une voie romaine et actuellement par la route de Lormes à Autun, comprend une superficie de 5 191 ha, dont 2 033 sont en forêts. Dans celles du nord, on trouve la source de la rivière de Cure, et dans les bois de l'ouest celle du ruisseau de Reinache, qui emmène leurs produits dans l'Yonne. Le sol est entrecoupé de profondes vallées et de hautes montagnes, dont les principaux sommets atteignent 708 m au-dessus du niveau de la mer. Il donne, outre les céréales, beaucoup de noix et de châtaignes, qui se vendent dans les villes et bourgs du voisinage.

LA PAROISSE D'ANOST

La paroisse d'Anost est très ancienne, et c'est sans doute à cette cause qu'elle dut l'honneur d'être autrefois le siège d'un des 26 archiprêtres du diocèse d'Autun (les paroisses de sa dépendance étaient Anost, Arleuf, Alligny-en-Morvan, Chaumard, Cussy, Coran-cy, Frétoy, Gien, Mhère, Ménessaire, Moux, Montsauage, Ouroux, Planchez...).

Elle formait un prieuré-cure dépendant du monastère de Saint-Symphorien, auquel il avait été donné, en 1138, par l'évêque Etienne de Bagé, et confirmé, quelques années après, par Humbert, son neveu et son successeur. Un chanoine régulier, assisté d'un prêtre, était chargé de sa desserte et percevait la plus grande partie des dîmes. Odon de Roussillon, voulant donner un gage de son amitié à son curé d'Anost, lui légua, en 1298, un lit de plume, convenablement garni, et cinq sous dijonnais à chacune des églises de l'archiprêtré pour y faire célébrer deux messes pour le remède de son âme. Cette paroisse a été érigée en cure de deuxième classe, le 8 mai 1822.

Anost est agréablement situé en tête d'une profonde vallée où coule un ruisseau de son nom. Il n'est pas considérable, mais assez bien bâti. En 1774, on n'y comptait encore que sept maisons. Au centre, s'élève l'église paroissiale, dédiée à Saint-Germain de Paris. Le chœur, flanqué du clocher, est voûté à anse de panier et terminé en abside ; il date du commencement du 12^e siècle. La nef, reconstruite au 16^e, a été agrandie au moyen de deux bas-côtés, en 1851. Tout cet amas de constructions forme un édifice qui est loin d'être beau.

Au fond de la nef sont deux tombeaux, placés maladroitement debout dans le mur, lors de la reconstruction. Ils furent sculptés en haut-relief dans deux blocs de calcaire blanc à grain fin, tirés des roches jurassiques de la Bourgogne. Le principal et le mieux conservé représente un chevalier, armé d'une cotte de mailles, ayant une large et pesante épée déposée près de lui. L'autre, presque fruste, porte l'image d'une femme, dont il ne reste que le buste. On peut, sans trop de témérité, reporter ces deux monuments à la première moitié du 12^e siècle.

Une vieille tradition populaire a toujours nommé, à tort ou à raison, l'homme à la cotte de mailles le père Girard de Roussillon. Toutefois il ne faut pas le confondre avec le comte du Lassois, fondateur des abbayes de Ponthières et de Vézelay, l'époux de la princesse Berthe, petite-fille de Louis-le-Débonnaire, et dont les hauts faits et les aventures chevaleresques ont inspiré les poètes et les trouvères des anciens temps. Ce serait un Roussillon du Morvan, dont le manoir féodal couronnait un monticule escarpé, au sud d'Anost. Il fut sans doute le fondateur ou le restaurateur de l'église. Sous le prieur-curé Morot de la Canche, en 1685, le père Egide du Luzigny, capucin, établit une nombreuse confrérie du Saint-Sacrement dans l'église d'Anost. Le 20 avril 1820, l'évêque Roch-Etienne de Vichy y confirma 2 000 fidèles, dont 1 500 de la paroisse et 500 de Roussillon.



LA SEIGNEURIE DE ROUSSILLON

LE MANOIR SEIGNEURIAL

Près du bourg, au lieu-dit anciennement "le Meix", et actuellement "le Château", on voyait jadis un manoir seigneurial, armé de quatre tours et ceint de fossés. Il avait été bâti par Jacques de Chaulgy, écuyer, dans la dernière moitié du 16^e siècle.

Le 3 octobre 1565, au hameau de la Vallée-sous-Cussy, pardevant Louis Desplaces, notaire royal, Hugues de Chaulgy, seigneur du Monceau-lès-Blain et des deux cinquièmes de la terre de Roussillon, céda en toute justice, à Jacques, son frère, pour ses droits dans la succession de ses père et mère, de feus Georges, Marc et Pierre de Chaulgy, leurs frères, le Meix d'Anost et ses dépendances, acquis de Jean du Mont ; plus 700 livres, en argent, le droit de chasse par toute la terre de Roussillon, à toute sorte d'engins, et celui d'usage et pacage dans ses forêts, où il pouvait prendre, abattre tout bois "que bon luy sembloit, en bon père de famille, soit pour bastir, clore, chauffer, pasturer le bestial de sa nourriture et la provision de sa maison seulement".

Il fut convenu, en même temps, que si Jacques mourait sans hoirs de son corps, le tout retournerait à Hugues ou à ses descendants. Ce traité fut ratifié, le 19 novembre suivant, par Michel de Chaulgy, seigneur de Savigny-l'Étang et par Simon, sieur du Cuzy, leurs frères. Jacques épousa Claude de Crécy, dame de Lantilly, en Auxois, et en eut, entre autres, Jacques II. Celui-ci vendit, du consentement d'Angélique d'Edouard, sa femme, et de Péronne, leur fille, le 22 février 1630, sa baronnie d'Anost à Guy de Chaulgy, seigneur de Roussillon, pour 18 000 livres de principal, et 500 pour la chaîne de madame.

L' ANTIQUE FORTERESSE FÉODALE DE ROUSSILLON

A 4 km au sud, sur un monticule raide, escarpé et couronné de grands arbres, au bas duquel les ruisseaux d'Anost et de Cussy ont leur confluent, sont les ruines de l' antique forteresse féodale de Roussillon. Entourée, sur trois faces, par de profondes vallées, elle n'était accessible que du côté du nord, où une large tranchée avait été faite. Elle communiquait avec la rivière au moyen d'un souterrain qui servait à abreuver les chevaux.

Elle aurait été ruinée, en 1412, par les Armagnacs. Toutefois, le terrier fait, 56 ans plus tard, par le notaire Laurent Blanchard et par Jean Leprince, châtelain de Vieux-Château, porte, d'après le témoignage des anciens du pays, que "au lieu et place de Roussillon est une haute motte sur laquelle il souloit y avoir un chasteau, lequel est de très longtemps démolli, et n'y a de présent, que certaines vieilles murailles pleines de bois et de buissons... ; que oncques ils ne y virent faire guet-et-garde, ne lever deffaus sur défaillans, estant accoustumés, en temps de guerre et autrement, de se retirer, ensemble leurs biens, le mieulx que ils pouvoient es-bois de la chastellenie et à l'entour..."

Lambert de Laval, écuyer, receveur de la terre, ajouta "que plusieurs des meix et héritages, sur lesquels estoient dubs aucuns revenus, estoient piéscs vacantes et en ruines, à cause des guerres mortalités et aultres inconvenians qui ont esté et regné au pays, que les habitants de ladicte chastellenie avoient esté moult foulés et despeuplés..."

LA SEIGNEURIE DE ROUSSILLON

La seigneurie de Roussillon, avec justice haute, moyenne et basse, avait le titre de châtelainie et comprenait les trois paroisses d'Anost, de Blain et de Cussy - en-Morvand. Tous les habitants, d'abord serfs et de serve condition, mainmortables, portables, liges, corvéables, furent affranchis par Michel et Georges de Chaulgy, ceux d'Anost, entre autres, en 1554, et déclarés francs-bourgeois et de franche condition comme ceux d'Autun. Il leur fut permis, en même temps, au moyen d'une somme payée et une rente de cinq sous par feu, de faire pacager leur bétail dans tous les bois de la châtelainie, en temps de vaine pâture, d'y prendre bois mort et mort-bois, chesne rompu, vieil et caduc pour leur chauffage, bois de fol, coupé à la serpe, pour boucher, pièces à bâtir, chausser leurs charrettes, faire leurs charrues et aultres engins nécessaires, sans pouvoir en vendre, à peine d'une amende de soixante-cinq sous pour chaque contrevenant (terrier de 1642).



Le seigneur avait droit d'élever des signes patibulaires à quatre piliers, avec un faîte, pour la punition des criminels, partout où il lui plairait. Le terrier de 1623 porte qu'il souloit y en avoir deux dans l'étendue de la châteltenie, l'un en l'Haut-du-Mont, au parochiage de Blain, auquel fut pendu et étranglé, en 1558, un nommé Burot-Billon, et l'autre au lieu-dit ès-Roppes, finage de Montcimet. Il jouissait du droit de péage sur les chars et charrettes chargés traversant la baronnie ; de pêche, de chasse, de taverne, de bannie pour ses quatre moulins, savoir : Roussillon, Valterne, Cussy et Blain ; de minage pour ses foires et marché de Cussy, de tierces, à raison de sept gerbes l'une...

les Seigneurs

La terre de Roussillon appartenait, dès les temps les plus reculés, à une noble famille de ce nom. Quelques archéologues ont pensé qu'un membre de la maison des comtes de la province de Roussillon, jeté par les hasards de la guerre ou par suite d'une proscription dans le Morvand, s'y sera fixé définitivement comme dans un lieu de refuge Gareau, dans sa description du gouvernement de Bourgogne (édition de 1704), prétend que le fameux Girard de Roussillon, dont nous avons parlé, en fut seigneur. Plusieurs autres écrivains, après lui, ont adopté ce sentiment.

Quoi qu'il en soit, au onzième siècle, un Girard de Roussillon en était possesseur. L'un de ses descendants par alliance, Hugues de Terman, chevalier, se disait, en 1240, seigneur de Cussy et de toutes les terres situées entre ce bourg et la Petite-Verrière. Jean de Chastillon-en-Bazois, surnommé de Roussillon, fit aveu, vingt ans après, à l'abbé de Saint-Martin d'Autun, pour ses fiefs des vallées de la Celle et de Sommant, et à l'évêque, pour la châteltenie de Glaine. Il se dit, dans cet acte, oncle de Jean, sire de Châtillon-en-Bazois. Onze ans après, il eut avec l'abbé un débat assez grave, qui fut terminé par une sentence d'arbitres.

("Jehan de Chastillon-en-Bazois, sire de Rossillon, fais assavoir que comme discord feust entre moy et religieux homme frère Michel, abbé de Sainct-Martin d'Ostun... en ce que ledict abbé disoit que Jehan et Odinet de Rossillon, mes fils, et mes gens prirent Huguenin Dium, de la Celle, en la justice et seigneurie dudict abbé, et vilainement le cohibèrent et mirent en vilaine personne, au Crot-de-Glaine, et par leurs menaces ont tiré et levé IX sous tournois. Item, sur ce que mes céleriers et mes gens prirent Esthevenin de Montheret, homme taillable et exploitable dudict abbé... et l'ont mené en prison à Rossillon, et le tormentèrent de divers tormens..." Pour pacifier et terminer cette affaire, ils nommèrent des arbitres, savoir : Hugues de Gistre, chevalier, et Geoffroy de Dalmace, clerc, et leur donnèrent plein pouvoir pour prononcer sur ce discord. Jean s'engage à ratifier, avant la Nativité de Notre-Seigneur, tout ce qu'ils auraient statué, et donna des lettres scellées de son sceau, attestant qu'il n'avait ni justice, ni signorie en la ville de la Verrière-sous-Roussillon, ni dans le meix d'Esthevenin de Montheret. Il promet, de plus, de faire conduire le détenu dans les prisons de l'abbé pour y demorer et estre amendé, à sa volonté.)

Isabeau, sa femme, fit dénombrement de ses terres, entre autres de Roussillon, au duc de Bourgogne, au mois de novembre 1271. On y reconnaît presque tous les hameaux des trois paroisses de la baronnie. Guillaume de Crux, parent de Jean, donna, par son testament de 1277, une somme de cinquante livres pour marier une des filles de feu Hugues de Roussillon, son frère. Ce seigneur fit beaucoup de bien aux églises. Il choisit sa sépulture à Saint-Martin d'Autun et légua à cette abbaye, pour fonder son anniversaire, une rente perpétuelle de cent sous tournois, son cheval de bataille, tout harnaché, sa cuirasse et son armure achetées à Nevers. Jean laissa plusieurs enfants, savoir Jean, Odinet, Pernette...

Eudes de Roussillon, sire du lieu et frère de Jean de Châtillon-en-Bazois, fit aveu, en 1293, au comte de Nevers, pour ses maisons-fortes de Liernais, de Villiers et leurs dépendances, l'étang de Baroiller... Par son testament, passé à Autun, le vendredi après la Saint-Martin, cinq ans après, il légua une partie de sa fortune aux églises et à ses vassaux. Il choisit sa sépulture à Saint-Martin de cette ville, auprès de la fosse de sa première femme, et y fonda son anniversaire pour une rente de cent sous tournois, à prendre sur ses petits revenus, connus sous le nom d'annonaiges et charnaiges, payables chaque année, vingt jours après Noël, par les sires de Roussillon, ses successeurs ; son grand cheval, magnum equum meum, son palefroi et l'armure complète de son corps, cent sous pour la pitance des moines, le jour de son enterrement ; plus une rente annuelle d'un demi-muid de seigle, assise sur le moulin d'Anost et sur celui de la Challore, à la mesure de Cussy,



pour être distribuée, en pain, le jour où l'on célébrerait son anniversaire, aux pauvres d'Autun et des faubourgs, et enfin, vingt-cinq livres dijonnaises, qui devaient être employées en biens-fonds pour faire annuellement celui de son père et de sa mère. Il donna, à la même intention, une somme de trente livres de cette monnaie au prieuré de Saint-Symphorien, trente sous pour la pitance des moines, le jour de sa sépulture, et autant pour celle des religieux de Saint-Jean et de Saint-Andoche.

Il voulut que tout prêtre qui célébrerait pour lui le sacrifice de la messe, dans l'église de l'abbaye de Saint-Martin, le jour de sa mort, eût cinq sous pour ses honoraires, un bon dîner et trente deniers dijonnais sur la table. Son curé d'Anox, comme nous l'avons vu, ne fut point oublié. Maison-Dieu de Marchaut et celle du Château-d'Autun reçurent chacune un lit garni de plumes, d'un traversin, d'un oreiller, de draps et d'une couverture piquée convenablement. Les églises de Blain et de Cussy furent dotées d'une rente de dix sous tournois, assise sur les revenus des marchés de la seigneurie, super ventam fori mei de cuceyo, et payable, par ses successeurs, le jour de Saint-Barthélemy, pour acheter quatre livres de cire à l'effet de faire une torche, qui serait allumée à l'élévation du très-saint corps de Jésus-Christ, toutes fois qu'on y célébrerait (les églises de l'archiprêtre d'Anost reçurent chacune cinq sous dijonnais pour deux messes, qui devaient y être célébrées pour le remède de son âme...). Les pauvres de ces deux paroisses et de celle d'Anost furent habillés du moyen d'une somme de trente livres dijonnaises.

Outre un legs personnel de vingt livres tournois, Pierre de Mont-Ancelin, chevalier, fut compris dans ce testament pour cent autres livres tournois et une armure complète, à choisir dans son arsenal, savoir : son heaume à visière, son bacinet, son pourpoint, son gondebert, sa gorgerette, ses tricules, son gaudichet, ses trumelières d'acier, ses cuissards, son grand coutelas et sa petite épée, afin qu'il fût pour lui le voyage d'outre-mer, lors qu'il y aurait passage général. Dans le cas où Pierre n'accepterait pas, ce legs était dévolu, de droit, à l'ordre des Templiers de Jérusalem, qui enverrait, lors d'une croisade, en sa place et en son nom, un soldat dans la Terre-Sainte pour le service de Jésus-Christ.

Il nomma Odon de Frolois, chevalier, son oncle ; dom Guy de Roussillon, son frère, prieur de Saint-Saulge ; Pierre de Mont-Ancelin et Odet de Roussillon, son neveu, ses exécuteurs testamentaires, et les chargea expressément de payer à Humbert, curé d'Onlay, une somme de dix livres tournois pour les porcs que sa famille avait pris paissant dans ses forêts.

"Mes dettes payées, ces legs et autres réclamations pacifiées, je veux, dit-il, que mes biens, s'il en reste, soient partagés, selon la coutume de Bourgogne, entre mes héritiers naturels et ma bonne et chère dame Alaisie, mon épouse..., qui prendra, en plus, le mobilier qui se trouve dans la terre provenant de sa dot, tous les joyaux, habits et parures ; la vaisselle, les tables, les vases d'argent garnissant mes hôtels, toutes mes brebis et mes vaches, une de mes charrues de boeufs, quarante setiers de seigle, à la mesure de Cussy six tonneaux de mon vin de Pernant..."

Comme il mourut sans postérité, ses biens passèrent aux enfants de Jean, son frère, seigneur de Roussillon, en partie, dont trois vendirent leurs portions, savoir : Permette, femme de Jean de Sancerre, en 1309, à Hugues V, duc de Bourgogne, pour treize cents livres ; Jean, huit ans après, à Eudes IV, moyennant douze cents, et Odinet, en 1321. De cette manière, les trois cinquièmes de la châtellenie sortirent de la maison de ses antiques possesseurs. Quant au seigneur de Chissey, il conserva son cinquième, qui passa, plus tard, par alliance, dans la famille de Chaulgy. Lors de la confection du terrier de la baronnie, en 1468, les trois cinquièmes appartenaient à Charles-le-Téméraire, et les deux autres à Michaut ou Michel de Chaulgy, dit le Brave, seigneur de Chissey, chambellan du duc, et à Agnès de Maligny, veuve de Jean de Damas, seigneur de Crux et de Montaigu.

Deux ans après la mort du duc de Bourgogne, en 1479, Michaut présenta, comme descendant direct de la maison de Châtillon-Roussillon, une requête à Louis XI, afin d'être autorisé à faire retrait des parties engagées. Le monarque lui accorda les lettres patentes qu'il sollicitait ; mais la mort arrêta ses projets.

Le roi François Ier engagea, selon Courtépée, ses trois cinquièmes au chapitre d'Autun pour trois mille six cents livres. Quoi qu'il en soit, cette portion appartenait, en 1551, à Jacques, Jean, Gaspard, Anne et Charlotte de Lantaiges, sieurs de Belan, de Vitry et de Marrey, et le reste aux enfants de feu Claude de Chaulgy, chevalier, seigneur de Savigny-L'Etang et de Monceau-lès-Blain. Ces gentilhommes affranchirent, comme nous l'avons vu plus



haut, leurs sujets, au moyen d'une rente de cinq sous par feu. Dix ans après, Jean de Lantaiges, au nom de ses coseigneurs, transigea avec eux pour les droits d'usage et pacage dans les forêts de la baronnie, moyennant trois cents écus. Enfin, Hugues de Chaulgy acquit de Anne de Lantaiges, seigneur de Marrey, les trois cinquièmes qui lui appartenaient, et se trouva ainsi seul possesseur de la baronnie, qu'il fit ériger, un peu plus tard, en comté.

Hugues avait épousé, trois ans plus tôt, Catherine de la Tournelle, en 1565. Il avait acquis déjà, en 1564, la seigneurie de Gien-sur-Cure, qui resta toujours unie à Roussillon. De son union vinrent au moins trois enfants : Guy, baron de Roussillon, Hugues marié à Madeleine-Claudine de Toulangeon, et Georgette qui épousa Jacques de Fussey baron de Ménéssaire. Catherine de la Tournelle mourut le 21 avril 1575, après dix ans de mariage, et fut inhumée dans l'église de Blain. Hugues lui survécut jusqu'au 15 juin 1607. Il avait alors 95 ans.

Guy de Chaulgy, baron de Roussillon, seigneur du Monceau, de Cussy, de Gien, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, mestre de camp de ses armées et conseiller d'état, fut un seigneur de grande distinction. Il obtint du roi Louis XIII des lettres patentes pour refaire le terrier de la châellenie. En effet, le terrier fut refait, en 1628, par Jean Godard, devant lequel parurent, à la Vallée-sous-Cussy, 128 pères de famille pour faire leurs reconnaissances. Il acquit, deux ans après, la terre d'Anost de Jacques II de Chaulgy, son cousin, et porta dès lors le titre de comte. Y avait-il eu érection de la baronnie en comté ? ou ce titre lui avait-il été accordé par le roi et n'était qu'honorifique ?

Guy épousa, par contrat du 17 février 1602, Diane de Chastellux, fille du comte Olivier, et en eut plusieurs enfants, savoir : Nicolas ; Michel, baron de Cussy, marié à Bernarde de Cléron ; Hugues, qui s'unit à Elisabeth du Broc des Mœurs, et qui a fait reconnaissance au terrier de Glaine, en 1670.

Nicolas II de Chaulgy, chevalier, comte de Roussillon, fut colonel du régiment de Bourgogne, en 1668, puis lieutenant-général pour le roi au gouvernement de cette province, par lettres de provision du 26 mars 1675. Il épousa, six ans après, Marie-Elisabeth de Rochefort, fille de François, marquis de la Boulaye, baron de Châtillon-en-Bazois, gouverneur des villes et châteaux de Vézelay et d'Avallon, grand bailli d'Autun, et de Madeleine Fouquet. Cette dame mourut au bout de huit ans, laissant un fils du nom de Michel, qui la suivit de près dans le tombeau. Nicolas se remaria, le 14 octobre 1700, à Marie-Marthe des Champs-de-Marcilly, et en eut un autre fils, Nicolas-Etienne, et une fille, Claude Barbe, qui s'unit à Jean-Nicolas, marquis de Chaulgy, son cousin, veuf de Suzanne du Châtelet, fille de Florent, comte de Lomont ; elle était veuve, avec deux filles, en 1754. Après la mort du comte de Roussillon, Marie-Marthe convola, en secondes noces, avec François-Raymond-Félix de Broglie, comte de Revel, qui mourut en 1720.

Nicolas-Etienne de Chaulgy, comte de Roussillon, colonel du régiment de Gâtinais, maréchal des camps et armées du roi, fut élu de la noblesse aux Etats de Bourgogne, en 1739. Il avait épousé, treize ans auparavant, Louise-Charlotte de Bourbon, fille naturelle de Louis III, duc de Bourbon, père du prince de Condé, dont elle fut gouvernante. Cette dame mourut à Paris, le 6 octobre 1754. Quelques-uns ont pensé que Nicolas-Etienne ne fut jamais marié. Quoi qu'il en soit, sa conduite fut déplorable, surtout au point de vue de la morale. Il vivait publiquement avec une nommée Marianne Perrin, dont il eut sept ou huit bâtards. Atteint d'un cancer au côté gauche de la langue, il dut penser à faire ses dispositions de dernière volonté.

Comme il n'avait pas de postérité légitime, il légua, en septembre 1772, le comté à Philippe-Louis, marquis de Chastellux, second fils du comte Guillaume-Antoine, à condition qu'il prendrait le nom et les armes de Chaulgy, et que, s'il mourait sans enfants, il passerait au comte de Chastellux. Il donna son mobilier et l'hôtel de Roussillon, à Autun, à Marianne, et mourut au château le 30 du même mois. Son corps fut déposé dans le caveau, situé sous le chœur de l'église de Roussillon ; mais il en fut retiré en 1793 et jeté à la voirie. Le plomb du cercueil servit à faire des balles.

Le marquis Philippe-Louis de Chastellux-Chaulgy-Roussillon fut élu de la noblesse aux Etats de Bourgogne et mourut lui-même sans postérité, d'une fluxion de poitrine, le 26 janvier 1784. Il laissa le comté à Henri-Georges-César de Chastellux, son neveu. A la mort de ce dernier, en 1814, Roussillon passa à ses enfants : Henri-Louis, duc de Rauzan ; Georgine, mariée au comte de la Bédagère, et Pauline, qui épousa le comte Roger de Damas.



Le manoir de Roussillon fut vendu le 13 mai 1794 et démoli, dix ans après, par Chasse, qui en dispersa les matériaux. Il n'en reste plus que l'orangerie et les remises, qui étaient d'une élégance quasi-royale. Les forêts, rachetées le 8 avril 1820, appartiennent actuellement à la comtesse de la Bédoyère, au comte Roger de Damas et à Mlle de Pisançon, petite-fille du feu duc de Rauzan.

LES HAMEAUX DE LA COMMUNE

Buxy ou Bussy, gros hameau à l'ouest d'Anost, formait un fief, avec justice haute, moyenne et basse, mouvant, en partie, du comté de Château-Chinon. Les sujets étaient serfs et de serve condition, mainmortables... Ils avaient droit de mener leurs porcs, tant mâles que femelles, de l'auge de mars, dans les forêts. Au milieu d'un champ voisin, se trouvait un manoir seigneurial, aujourd'hui complètement détruit. Il appartenait autrefois à une famille de ce nom, dont un membre, Odot de Buxy, assista au siège de Château-Chinon. Claudine d'Echamaux le porta, en partie, à Jean de Clugny, qui acheta le reste de son beau-frère, en 1480. Les enfants d'Aubert de Clugny vendirent ce fief, au seizième siècle, à Jean de Ganay, seigneur de Velée. Nicolas, l'un de ses descendants, le céda, à son tour, à Guy de Chaulgy, qui l'unit à la châtellenie de Roussillon.

Le nom de Joux, au nord-ouest, rappelle un souvenir païen. On pense qu'il y exista autrefois un sacellum dédié à Jupiter. Mont-Robert est cité dans un dénombrement de Roussillon de l'an 1271. On remarquait dans le bois voisin d'antiques ruines, dites vulgairement le "Château-des-Fées" et dont les montagnards n'approchaient jadis qu'avec effroi, à cause des apparitions fréquentes qu'il s'y faisaient.

Les Bigeards, ainsi nommés de leurs anciens habitants, étaient déjà connus au douzième siècle.

Montcimet, au nord-est, sur l'ancienne voie romaine d'Autun à Entrains, est divisé entre la commune d'Anost et celle de Cussy. Son nom vient, selon quelques archéologues, de sa situation sur une hauteur et de Semélé, mère de Bacchus. Il y existe une antique chapelle de Saint-Sébastien, qui servit de cinquième clocher pour l'érection de la baronnie en comté. Elle a été proprement réparée par Jean Clerc, en 1847.

Ce hameau fut le berceau d'une famille de son nom. Le 7 octobre 1379, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et sire de Roussillon, accorda à Philibert de Montcimet des lettres patentes, par lesquelles il le reconnaissait, lui et ses descendants, comme ses premiers hommes, sujets et justiciables. Il veut, en conséquence, que, de droit et de primauté, ils en usent au vu et au sceu de tous autres. Il ordonne que, lorsque leurs serviteurs porteront ou enverront leurs grains aux moulins banaux de la Châtellenie, incontinens et sans délai, après que la tresmure sera vuide, lesdits grains soient moulus, en payant cependant le droit aux fermiers, et que leurs causes, quand ils en auront, soient jugées les premières. Michel de Chaulgy confirma ces faveurs, le 20 septembre 1472.

Oudette le Menier de Montcimet, fille de Philippe, épousa, au quinzième siècle, Pierre Gaudry, dont l'aïeul, Antoine, secrétaire de Philippe-le-Bon, fut anobli par ce prince, en 1434. Jacques de Lantaiges, Claude et Louis de Chaulgy, seigneurs de Roussillon, déchargèrent, en 1529, Philibert de toutes espèces de rentes, cens, corvées..., ce qui fut confirmé, le 5 février 1609, par Guy de Chaulgy, en faveur de Hugues, greffier de sa justice, pour la bonne amitié qu'il lui portait. Il le déclara, lui et ses hoirs, ses premiers sujets et justiciables, et voulut que leurs grains fussent moulus les premiers et leurs causes jugées sans retard. Hugues laissa de Jacqueline de Lagrange François, qui fit reconnaissance pour ses biens de Roussillon, en 1628. Philibert les vendit, le 25 avril 1750, à Marie Etignard, veuve de Pierre Febvre. Philippe-Marie Gaudry, sieur du Bost, ancien prévôt d'Autun, était capitaine de l'hôtel des Invalides, en 1777.

Dron, au sud-est, appartenait, en toute justice, à l'abbé de Saint-Martin. La Bussière a donné son nom à une ancienne famille. Perrault de la Bussière assista au siège de Château-Chinon en 1412. Ce fief fut acquis, soixante-un ans plus tard, par Michaut de Chaulgy, de Jean Jaupoy, qui le tenait de Michelle, sa femme, fille de Claude de Viry.

Chevannes possédait une papeterie, détruite au dernier siècle. Les machines furent transportées à Monthelon.



Il existe à Ferrières une belle maison de campagne, bâtie par la famille de Chevannes. L'ancien moulin de Roussillon était affermé, en 1468, vingt setiers de seigle, à la mesure du lieu (la plus grande mesure de Roussillon contenait douze setiers, le setier deux mines, la mine deux bichets, le bichet trois boisseaux et celui-ci deux copaus). Celui de Valterne en produisait dix-sept.

Sencerey, autrefois Chancery, dans la vallée, au sud, appartenait, en toute justice, à l'abbaye de Saint-Martin, qui le vendit, avec Dron, vers 1507, à la maison de Ganay. On y voyait un grand étang que le duc de Bourgogne céda, en 1420, à Girard du Mont, pour une rente de quinze gros.

Vaumignon possédait une maison-forte, dont Hugues de Tarare fit aveu en 1333.

Velée, Vallis, dans un étroit ravin, où coule le ruisseau de Corcelle, et dominé par d'énormes rochers de granit à l'ouest, était tenu, en toute justice, par Huguenin de Clugny, en 1468. Il y existe une chapelle de Sainte-Claire, jadis en grande vénération et nouvellement reconstruite.

Tous ces fiefs étaient possédés, en 1507, par Jean de Ganay, écuyer, seigneur d'Eschamps, de Lespaneau et procureur au bailliage d'Autun. Il se montra fervent catholique dans les troubles religieux de son temps et testa le 9 août 1558. Ce gentilhomme épousa successivement Françoise de la Bussière et Anne de Saumaise, qui lui donnèrent cinq enfants : Antoine, qui suit ; Jean, docteur en droit, conseiller au bailliage d'Autun ; Nicolas-François ; Jeanne, femme d'André d'Andozile ; et Baptiste, mariée à Jean des Chazaux, seigneur de Saulx, puis à Nicolas Dagobert. Antoine, l'aîné, lui succéda dans sa charge et dans ses biens. Il s'unit à Marie de Saumaise, sa cousine, dont il eut une nombreuse postérité : Jacques et Bernardin, qui suivent : Françoise, Marie, Antoinette, Marguerite, Jeanne et Anne ; ces quatre dernières prirent le voile. Le 9 septembre 1620, Jean Desplaces, juge de Velée, tenant ses jours en ce lieu, condamna les gens de Dron et de Vaumignon à moudre leurs grains au moulin de cette seigneurie, à peine de soixante-cinq sous d'amende, pour chacun d'eux.

Jacques de Ganay, officier d'infanterie, seigneur de Velée, d'Eschamps..., commanda l'arrière-banc de la noblesse de l'Autunois. Bernardin, son frère, se distingua comme officier au service de Gustave II, roi de Suède, et devint plus tard chanoine et archidiacre d'Autun. Jacques épousa, le 26 juillet 1626, Jeanne Sallonnyer, fille de Jean, seigneur de Levault, qui lui donna neuf enfants : Claude-Bernardin, qui laissa de Anne de Morey un fils, Jacques de Ganay, chevalier à la cour des comptes de Dijon ; Antoine, Jacques, Jean, Nicolas ; Jérôme, seigneur de Visigneux, de Levault ; Jeanne, mariée à Etienne des Jours ; et Marie. Il vendit toutes ses possessions d'Anost, vers 1653, à la maison de Chaulgy.

Athées, sur le ruisseau de Corcelle, dans les montagnes, au sud-ouest, se nommait Athies, lorsque Isabeau, femme de Jean de Roussillon, reprit de fief du duc de Bourgogne, en 1271. Le prieur de Saint-Symphorien y possédait alors trois meix.

Corcelle-lès-Arts a donné son nom à une vieille famille de paysans. On voit par le teneur de 1468 que les habitants avaient le droit de prendre du bois pour leur chauffage, pour maisonner et autres leurs nécessités, dans la forêt de Faulin et d'y faire pacager leurs porcs de l'auge de mars.

A N O S T D A N S L E P A S S É E T A U P R É S E N T

F. GUYARD instituteur libre 1881

La commune d'Anost dépend du canton de Lucenay-l'Evêque. Elle est située à 15 km à l'ouest du chef-lieu de canton, et à 24 km au nord-ouest d'Autun. C'est la plus importante commune du département de Saône-et-Loire. Elle compte 3 725 habitants adonnés tant à l'agriculture qu'à l'exploitation des bois et aux charrois dans les départements de la Nièvre et du Cher.





Son territoire était jadis traversé par l'ancienne voie romaine d'Autun à Entrains ; il l'est actuellement par le chemin de grande communication n° 2, d'Autun à Lormes, et par un chemin de moyenne communication d'Arleuf à Lucenay-l'Evêque. Sa superficie est de 5 191 hectares, dont 2 032 sont en forêts. Les eaux d'Anost sont partagées en deux versants, dont l'un au nord comprend les ruisseaux de Cure, de la Montagne, du Vernay et de Reinache, qui se jettent dans l'Yonne, affluent de la Seine ; et l'autre au sud comprend les ruisseaux de Varin, de Chagnenet, de Corcelles, qui se jettent dans l'Arroux, affluent de la Loire. Les affluents de l'Yonne servent au flottage des bois, produits des forêts, qui est une des principales industries du pays. Pour transporter sans beaucoup de frais les bois abattus, on les amène jusqu'au bord des rivières ou des principaux cours d'eau et on les y jette pêle-mêle, bûche à bûche. Quand les bois sont descendus jusqu'à Clamecy, endroit où la rivière s'élargit et devient navigable, on les arrête et on les dispose en forme de radeaux, dits trains de bois, sur lesquels montent les mariniers pour les diriger jusqu'à Paris.

Le sol est entrecoupé de profondes vallées et de hautes montagnes dont les principaux atteignent 750 m au-dessus du niveau de la mer. Il donne des céréales, des noix et des châtaignes.

La paroisse d'Anost est très ancienne ; elle était autrefois le siège d'un des vingt-six archiprêtres du diocèse d'Autun. Les paroisses de sa dépendance étaient Anost, Cussy, Alligny, Ménessaire, Arleuf, Chaumard, Corancy, Frétoy, Gien, Mhère, Montsauche, Ouroux et Planches. C'était un prieuré qui dépendait du monastère de Saint-Symphorien d'Autun, par suite d'une donation faite par Etienne Bagé, évêque d'Autun, en 1138, et confirmée par Humbert, son neveu et son successeur. Un chanoine régulier, assisté d'un prêtre, était chargé de la desserte. Cette paroisse fut érigée en cure le 8 mai 1822. Anost est situé en tête d'une agréable vallée où coulent les ruisseaux du versant méridional dont il a été question plus haut ; sans être bien considérable, le bourg, qui compte 35 maisons d'habitation, est assez bien bâti : les toits de chaume deviennent plus rares de jour en jour.

Au centre, se trouve l'église paroissiale dédiée à Saint-Germain. Le choeur est formé d'une voûte en abside ; il date du 12^e siècle. La grande nef fut construite, dit-on, au 16^e siècle. Elle fut agrandie en 1851 ; deux nefs latérales y furent adjointes à la même époque. Au fond de la nef, se trouvent les statues en marbre de Girard de Roussillon et de sa femme Berthe. La tradition populaire considère ces deux derniers comme fondateurs de l'église d'Anost ; mais ils n'ont pu être les fondateurs de l'église actuelle, attendu qu'elle ne remonte pas au-delà du 12^e siècle. Cependant la tradition et certains documents parlent d'une autre église qui aurait existé jadis dans un champ appelé "la Petite Chaintre", entre le village de la Molleraie et Bussy. C'est sans doute cette dernière qui fut fondée par Girard de Roussillon.

Ce dernier fit construire, à 5 km au sud d'Anost, sur un monticule escarpé qui domine les hauteurs du moulin de Roussillon, l'antique forteresse féodale de Roussillon, entourée sur trois faces par de profondes vallées : elle n'était accessible que du nord par une large tranchée avec pont-levis. Dom Planchet prétend qu'elle fut ruinée en 1412 par les Armagnacs. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, desquelles surgit une couronne de grands arbres. Au dire de Courtépée, cette forteresse communiquait avec la rivière, au moyen d'un souterrain qui servait à conduire les chevaux à l'abreuvoir.

Anost dépendait donc de la seigneurie de Roussillon, avec justice haute, moyenne et basse. Tous les habitants, d'abord serfs, et de serve condition, mainmortables, portables, corvéables, furent affranchis en 1554 par Michel et Georges de Chaulgy. Ils furent déclarés francs bourgeois et de franche condition, comme ceux d'Autun.

Après le comte Girard, la seigneurie de Roussillon fut ensuite possédée par Eudes de Roussillon et par Jean de Châtillon-en-Bazois, dit de Roussillon, son frère. Plus tard elle appartint pour trois cinquièmes à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et pour deux cinquièmes à Michel de Chaulgy, dit le Brave. La portion du duc de Bourgogne retourna au roi de France ; celui-ci la céda au chapitre de l'église cathédrale d'Autun, qui la revendit ensuite aux sires de Lantaignes. Hugues de Chaulgy acquit de Anne de Lantaignes les trois cinquièmes lui appartenant et se trouva ainsi seul possesseur du comté de Roussillon en 1568. La terre de Roussillon resta dans la famille de Chaulgy jusqu'en 1772, époque de la mort de Nicolas-Etienne de Chaulgy, dernier comte de Roussillon. A son décès, celui-ci institua son légataire universel Philippe-Louis de Chastellux. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la terre de Roussillon n'a cessé d'appartenir à la famille de Chastellux.



QUELQUES MOTS sur les PRINCIPAUX HAMEAUX de la COMMUNE

Près du bourg, se trouve le château ; il y existait jadis un manoir seigneurial, flanqué de quatre tours et ceint de fossés. Il avait été bâti par Jacques de Chaulgy, écuyer, dans la dernière moitié du 16^e siècle. Un peu au nord se trouve le village de Joux qui rappelle un lieu consacré à Jupiter. Les Bigeards, ainsi nommé du nom de ses premiers habitants. Montcimet, au nord-est, sur l'ancienne voie romaine, appartient par moitié à la commune de Cussy. Son nom lui vient de Sémélé, mère de Bacchus.

Dront, au sud-est, appartenait en toute justice à l'abbé de Saint-Martin. Les Chevannes possédait une papeterie, détruite au siècle dernier ; les machines furent transportées à Monthelon, près d'Autun. Le Creux relevait de la justice haute, moyenne et basse des prévôts, chanoines et chapitre de l'église collégiale d'Autun. Les tenanciers devaient payer aux seigneurs diverses rentes en argent et en grains et quelquefois une poule. Sanceray, autrefois Chanceray, dans la vallée, appartenait en toute justice à l'abbé de Saint-Martin qui le revendit, avec Dront, à la maison de Ganay au commencement du 16^e siècle.

L'Etang tire son nom d'un grand étang dont on voit encore aujourd'hui une partie de la chaussée ; cet étang fut cédé en 1420 par le duc de Bourgogne à Girard du Mont, moyennant une rente de 15 gros. Vaumignon, autrefois Val-Mignon, tire son nom de sa position, possédait une maison-forte dont Hugues de Tarare fit aveu en 1333. Velée, dans un étroit ravin où coule la rivière de Corcelles, est dominé au sud-ouest par d'énormes rochers de granit. Ce hameau appartenait en 1408 à Hugues de Chaulgy. Il existe une chapelle de Sainte-Claire jadis en grande vénération. Tous ces fiefs étaient possédés en 1507 par Jean de Ganay seigneur d'Eschamps de Lespaneau, écuyer et procureur au bailliage d'Autun.

Athées, sur le ruisseau de Corcelles, dans les montagnes, était consacré à Minerve d'où lui vient son nom. Corcelles, jadis Corcelles-les-Arts, a donné son nom à une ancienne famille de cultivateurs. Cette famille a formé trois souches : les Corcelles-Tazard, les Corcelles-Rigeot et les Corcelles-Blaisot. Aujourd'hui, le nom de Corcelles a disparu ; on a seulement Tazard, Rigeot, Blaisot.

Bussy, grand hameau à l'ouest d'Anost, formait un fief avec justice, haute, moyenne et basse, mouvant en partie du comté de Château-Chinon. Les sujets étaient serfs et de servage condition, mainmortables... Au milieu d'un bois voisin appelé le "Châtelet" se trouvait un manoir seigneurial, aujourd'hui complètement détruit. Il appartenait autrefois à une famille de ce nom, dont un membre, Odot de Bussy, assistait au siège de Château-Chinon en 1412. Les Roppes, petit hameau de trois maisons, au nord-est. Il y existait autrefois un signe patibulaire à quatre piliers, avec un faîte, pour la punition des criminels. Les Roux, village à l'extrémité nord de la commune, au milieu des bois. On a découvert, dernièrement, un gisement de calcaire, qui est appelé à rendre de grands services à la commune d'Anost et aux communes voisines.



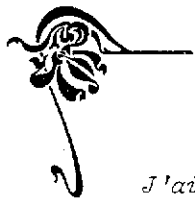
L É G E N D E S D U M O R V A N

A. RENAUD 1888

Il est peu de pays où les apparitions aient été aussi fréquentes que dans le Morvan. "Cette terre de granit recouverte de chênes" a cela de commun avec la Bretagne, qu'elle rappelle d'ailleurs par sa constitution géologique, et aussi un peu, j'en demande pardon à mes compatriotes, par l'entêtement proverbial de ses habitants.

Son territoire était hanté autrefois par tout le contingent d'êtres surnaturels que nous avait légués le Moyen-Age. Je me hâte de dire que la civilisation, qui pénètre de plus en plus dans ce pays, a chassé tout cela comme la lumière chasse les bêtes nocturnes.

Il n'y a pas encore un demi-siècle, cependant, on trouvait bien peu de morvandeaux qui n'eussent fait, au moins une fois en leur vie, la rencontre de quelque trépassé demandant des messes à tout venant, ou du légendaire mouton noir, couché au pied d'une haie, lequel n'était autre chose que le diable lui-même, attendant le passant sans aucune idée de mal faire, mais seulement par espièglerie, pour se faire emporter et rapporter au même endroit.



J'ai ouï dire que des personnes de beaucoup de sens et que leur position sociale aurait dû mettre à l'abri de toute aventure merveilleuse ou fantastique, s'étaient trouvées maintes fois en présence de choses qu'on ne voit point communément.

C'est ainsi qu'un médecin rencontra vers le Mont-Cimay un cheval sans tête monté par un curé également sans tête (les revenants sans tête n'étaient point rares dans le Morvan, ils ne se faisaient même aucun scrupule de porter des bonnets de coton. Cette particularité pourra paraître singulière) et qu'un notaire vit une fois sa route barrée dans le bois du Deffend par beaucoup de parapluies rouges qui voyageaient en tournant dans tous les sens. Le même notaire eut aussi à traverser dans la même place la Chasse de Saint-Hubert qui se fait tous les ans dans cet endroit pendant la messe de minuit : les chiens passaient et repassaient jusque sous le ventre du cheval en aboyant furieusement ; les chasseurs les encourageaient de la voix et du cor sans que lui, notaire, vit personne.

Cet officier ministériel fut le héros des aventures les plus extraordinaires et les plus variées ; cela tenait sans doute à ce qu'il était franc-maçon. Dans le Morvan, être franc-maçon était exécrable, ce qui n'empêchait pas les bonnes gens de venir le trouver en cachette quand ils avaient besoin d'un conseil, car M. X. n'était ménager ni de sa bourse, ni de son crédit quand il s'agissait d'obliger son semblable.

Quelque chose qui sent son terroir d'une lieue est la Bête du Morvan, étrange protégée qui jouissait du don d'ubiquité et parlait comme vous et moi ; avec cela, malfaisante, s'attachant à une famille et la poursuivant sans relâche, rendant malades les uns, fous les autres, quand on n'en mourait pas de peur.

L'incarnation la plus populaire de ce redoutable ennemi était connue sous le nom de Bête à Blaisot, chèvre par la tête et loup par le corps ; elle se tenait ordinairement le long des ruisseaux, près des planches qui servaient de passerelles ; elle accompagnait silencieusement le voyageur attardé, en grossissant à vue d'oeil et démesurément.

Ce monstre prenait parfois l'apparence d'un loup de haute taille, à poil fauve, efflanqué, avec des yeux de braise, une gueule démesurée et une "langue pleine de sang". Il apparut une fois à un garde dans le bois de Mont-Loing et lui parla : dès le lendemain, l'homme laissa sa garderie ; il tomba dangereusement malade et fut affecté toute sa vie d'un grand tremblement. On prétend que lorsque la femme de ce garde "voulut mourir", l'affreuse bête apparut à l'homme qui alla quérir le médecin, et qu'elle ne cessa de rôder pendant toute l'agonie de la pauvre femme.

La Bête du Morvan était-elle un châtement ?

Des jeunes gens la virent sur le Haut-de-Chaumet où elle aimait à errer la nuit. Les gars s'avancèrent bravement, mais elle se changea en un honnête chien courant, braconnant pour son propre compte. Depuis l'aventure du garde, les chasseurs avisés et prudents ne marquaient jamais de se munir de quelques balles bénites ; ils pouvaient alors chasser sans crainte ; la bête connaissait ce détail et n'approchait point. Les chapelets et les scapulaires produisaient le même effet, comme aussi cette formule très répandue, trouvée spontanément dans un grand péril : "Ch'teu l'Bon Dieu, cause ; c'teu l'Diabe, pesse" (Si tu es le Bon Dieu, parle ; si tu es le Diable, passe). On y avait ajouté dans la suite un signe de croix très grand.

A la vérité, Le Diable (il est à remarquer que le moment de la plus grande popularité du Diable est précisément celui de la Terreur ecclésiastique au 16^e siècle. A cette époque le Diable devint, selon l'expression de Michelet, le Roi de la Liberté ! D'ailleurs, comment ne pas croire au diable ? Il était représenté partout et jusque dans les églises avec sa face cornue et ses pieds fourchus) passait souvent et il semble qu'il n'eût d'autre domaine que le Morvan. Il n'avait pas, comme le diable de la chanson, une taille de six pieds, la moustache grise, le chapeau rond et le menton bleu ; encore moins, comme Méphisto, l'épée au côté et la plume au chapeau ; c'était un simple diable de bergers, prenant, sous couleur noire, la forme rustique d'un mouton, d'un chien ou d'une poule, et d'autres fois celle d'un "beau monsieur", l'escarcelle bien remplie.

Je ne sache pas, du reste, qu'il eût commis, dans mon pays, de bien grands méfaits : pourvu qu'il pût, de temps à autre, exécuter quelque bon tour, il se montrait content ; je dirai même à la gloire de mes compatriotes, qu'il n'eût pas toujours le beau rôle.



Donc, une fois, un homme de la communauté des Coupes de Remonud revenait de chez lui à la nuit tombante. Comme il atteignait la lisière du bois, il entendit venir derrière lui une voiture avec un cheval noir que conduisait un "monsieur" déjà âgé. Notre homme, étant en retard et appréhendant de traverser seul ce bois qui était fort sombre et visionné, n'hésita point à demander une place, ce qui lui fut accordé ; mais à peine eut-il touché le marche-pied de la voiture, que celle-ci faillit verser, comme si son équilibre eût été rompu par quelque subit surcroît de charge, et le cheval se cabra violemment. "Descends, dit alors l'automédon, et si tu veux que je t'emmène, pose tes crottes". Ce que ce personnage appelait irrévérencieusement "des crottes" était un chapelet, compagnon ordinaire du Morvan-deau en voyage.

L'homme des Coupes reconnut bien qu'il avait affaire au Diable, mais il n'eut point crainte et, essayant de ruser, comme tout bon Morvan-deau doit faire, il feignit de jeter en champ son chapelet et voulut monter une seconde fois ; mais alors, la voiture se brisa et le cheval s'emporta, "jetant du feu par le nez et par les quatre pattes". L'homme conserva le nom de Pose-tes-Crottes, qu'il a transmis à ses descendants.

Un célibataire, qui était en même temps sabotier, avait tenu, une fois, en pleine auberge (à l'auberge, le Morvan-deau, ordinairement si réservé, devint expansif et surtout très belliqueux. Après les premières libations, toujours abondantes, les "tounarre" et les "loup vérou" se croisent dans le cliquetis des verres ; c'est le moment des provocations et des querelles) ce propos imprudent, "qu'il jouerait bien aux quilles avec le diable". Or, à quelque temps de là, comme notre homme était seul dans ses lares, réfléchissant, au coin du feu, à je ne sais quoi, voilà qu'il vit tomber, par la cheminée, un bras d'homme, puis l'autre, puis successivement les deux jambes et le tronc et enfin la tête. Alors il entendit ricaner affreusement et dire : "Voici la quille et la boule. où est le joueur ?" Comme il n'avait pas l'habitude de voir de semblables quilles, il eut grand peur, comme bien vous pensez, et ne répondit rien. Mais le Diable, car c'était lui, qui, ce jour-là, était de bonne humeur, se montra bon prince et, s'étant rassemblé tout entièrement et ayant pris corps de chrétien, dit : "Je ne te ferai point de mal, mais si tu veux que je m'en aille, il faut choisir : je m'en irai ou en pierre, ou en feu, ou en pluie ou en vent". Le sabotier, pensant qu'il serait tué, ou brûlé, ou noyé, choisit le vent. Aussitôt, le diable disparut et la cabane branla si étrangement qu'elle manqua de se renverser. Dehors, le vent souffla en tempête, si bien que beaucoup d'arbres furent déracinés, que toutes les lampes s'éteignirent dans les maisons et que la vaisselle s'entrechoqua dans les dressoirs. Ce dont il fut longtemps parlé dans le pays.

Mais le Malin ne se vanta pas de ceci : Une fois, revenant du sabbat et voulant rire un brin, il apparut à un charretier dans les bois de Folin, on fit ensemble un bout de route et, tout en causant, le diable parla de ses exploits, "qu'il pouvait grandir et rapetisser à volonté", et, en effet, tout à coup, il parut aussi grand que les chênes voisins. "Je parie, dit le charretier, que tu n'entres pas dans la bourse en cuir que j'ai là dans ma poche". Satan se mit à rire en montrant ses grandes dents pointues et devint si petit, si petit qu'on ne le trévoyait tant seulement pas sous l'herbe. Il entra, en effet, dans la bourse, mais à peine y fut-il entré que l'homme fit son signe de croix et tira traîtreusement le cordon. Le prisonnier eut beau crier, jurer et supplier : les cordons étaient solides, le noeud bien fait et la bourse de bon cuir. Contenu et contenant furent réintégrés dans la poche.

En arrivant, le charretier se rendit chez un sien ami, forgeron de son métier, et lui ayant appris quelle capture il venait de faire, ils convinrent d'en tirer parti. La bourse fut donc déposée sur l'enclume et nos deux compères se mirent à frapper devant malgré les cris et les supplications du pauvre diable qui finit par promettre tout ce qu'on voulut. On le lâcha enfin, mais, en sortant, il donna un tel coup de pied à l'enclume que celle-ci en fut renversée et qu'on ne put jamais la relever.

La mère Naude fut, une fois, bien embarrassée pour savoir si elle avait dans sa maison l'âme de son mari qui venait de lui demander des messes, ou bien le diable qui voulait se divertir à la tourmenter. Ayant fait sa cuite ce jour-là (ayant fait du pain), elle avait remis au lendemain de mettre en ordre sa maison, laissant négligemment les corbillons à terre et sur les meubles ; un de ces ustensiles était même resté sur la chaise qui servait de table de nuit.



La mère Naude se coucha donc sans prendre souci d'autre chose et ne tarda point de s'endormir, car la journée avait été rude. Mais voilà que, dans son premier sommeil, elle fut éveillée par un bruit sourd, interrompu de temps à autre et qui se faisait droit au travers de la chambre. Elle pensa d'abord que c'était son homme qui était venu lui faire reproche de ce qu'elle n'avait point encore fait dire de messe à son intention. "Mon pauvre vieux, dit-elle de son lit, laisse-moi en paix ; tu sais que tu m'as guère laissé d'argent et Monsieur le curé ne veut point me faire crédit ; mais sois tranquille, je filerai quelques quenouilles et tu auras ce que tu me demandes". Ayant dit, la mère Naude referma les yeux mais ne put dormir, car le bruit recommença de plus belle ; elle se décida donc à allumer sa lampe et vit un corbillon voyageant tout seul à travers la chambre.

"Si c'est le diable, pensa-t-elle, je l'arrêterais bien avec quelque chose que j'ai là". Elle se leva, alla à son armoire où elle prit une bouteille d'eau bénite ; elle pratiqua plusieurs aspersions avec un rameau de Pâques, également bénit. Le corbillon endiablé parut en effet vouloir se soulever, mais il retomba et recommença ses pérégrinations ; deux aspersions nouvelles restèrent sans effet. A la fin, la pauvre vieille femme prit peur ; elle se sauva et alla frapper à grands coups aux portes des voisins ; ceux-ci accoururent et furent témoins de l'étrange spectacle. On parla aussitôt d'aller quérir M. le curé.

Cependant, un de ceux qui était là et qui avait été parti (qui avait servi), se hasarda à soulever le corbillon avec une fourche qu'il avait apportée. Et l'on vit sortir un gros chat noir qui s'échappa prestement et que la maîtresse du logis reconnut comme sien. La pauvre bête, qui avait l'habitude de coucher sur la chaise, était venue et avait renversé sur elle le malencontreux corbillon. On devine le reste...

Je me plais à reconnaître que, cette fois, le Diable fut accusé à tort.

Le talus nord-ouest du plateau morvandean est couvert de forêts à haute futaie ; dans ces solitudes accidentées, où le silence n'est guère troublé que par la cognée des bûcherons ou des clochettes des vaches, la voie qui appelle ou qui chante acquiert des sonorités étranges ; l'écho y produit l'écho et cet endroit désert s'emplit de bruit. Ajoutez que les hulottes mêlent quelquefois leurs cris à ce concert.

Pour les Morvandéaux superstitieux, ces rebolements (ce mot semble provenir du verbe latin "balare", qui veut dire bêler. Le mot reboler veut dire : crier, pleurer. On a coutume de reboler amplement aux enterrements ; après la cérémonie, parents et amis vont noyer leur chagrin au cabaret) n'avaient rien de naturel. A preuve qu'un homme de Joux fut pris comme cela en Vernay. Ayant voulu chanter, peut-être pour chasser la peur qui le talonnait, des voix lui répondirent sur-le-champ de tous côtés. Le pauvre homme perdit la tête et s'enfuit ; mais les voix le suivirent en s'approchant de plus en plus, l'une d'elle lui monta même sur le dos, puis sur les épaules et lui réboyait aux oreilles. Alors, il tomba tout à piâmi et perdit sa connaissance.

Dans ce bois de Vernay, se trouve la fameuse pierre écrite, sur laquelle se distingue l'empreinte d'une cuiller, d'une écuelle, d'un pied humain, d'un genou et aussi... celle qui pourrait laisser un homme assis (cette pierre appartient à la catégorie des monuments mégalithiques ; on trouve quelques-uns de ces monuments dans le Morvan. Les archéologues en sont encore réduits aux conjectures sur l'origine, le caractère et la destination ancienne de ces mystérieuses pierres). La tradition rapporte que le Bon Dieu vécut là quelque temps en ermite et qu'il laissa ces empreintes. Quoi qu'il en soit, ce lieu semble être le champ de bataille où César défait les Helvètes (les savants ne sont pas d'accord sur l'emplacement du champ de bataille. D'après le texte de César, la bataille se livra à 18 milles de Bibracte, soit 27 km environ ; le lieu dont il est question ici se trouve effectivement à 27 km du Beuvray, au pied duquel était bâtie l'ancienne Bibracte). Les érudits veulent que le cheval du romain soit venu s'abattre sur cette pierre et qu'il y ait imprimé son genou ; mais ils n'expliquent ni la cuiller, ni l'empreinte large... Mystère. Tout près de là, se trouve la fosse à Jean Peurcier, lequel fut dévoré par ses cochons ivres de glands ; les passants, soit par habitude, soit par crainte superstitieuse, ne manquent jamais de jeter sur cette tombe, en guise d'eau bénite, une brindille de bois. Cela est tradition.

Mais le lieu le plus redoutable du Morvan est, sans contredit, le bois d'Athée, sorte de cul-de-sac entre les hauteurs boisées et qui mérite bien, par son isolement et sa sauvagerie, la sinistre réputation qu'on s'est plu à lui faire. Par contraste, ce cul-de-sac s'ouvre sur une charmante petite vallée comme on en trouve tant dans le Morvan, large de deux cents mètres à peine, une "coulée de verdure". Dans cette vallée coule, sous les vernes, un ruisseau décoré du titre pompeux de Rivière du Meulet, un de ces petits ruisseaux morvandéaux "qu'un géant altéré boirait d'une haletine" et qu'on franchit sur un tronc d'arbre.



Sur le flanc méridional surgissent les Roches de Velée : ces roches avec leurs murailles verticales et leurs sommets se découpant vigoureusement en capricieuses dentelures, sont, avec le Beuvray et le lac des Settons, la gloire du Morvan. Vues de loin, elles font penser à quelque gigantesque travail de fortification ; elles passent pour avoir abrité longtemps dans leurs chambres la bande à Rigeot, brigands fameux qui ont désolé le pays autrefois. Cette vallée porte le joli nom de Val Mignon. A l'endroit où elle vient rejoindre celle de Sanceray, on voit sur une hauteur les derniers vestiges d'un antique château-fort, berceau de la famille des comtes de Roussillon, dont un des membres, le comte Girard, prit part à la croisade avec Louis IX. On remarque dans l'église d'Anost la statue en pierre du Père Girard et celle de Berthe sa femme. Ce seigneur aurait fait bâtir l'église avant son départ pour la Terre Sainte.

Tous les malfaisants se donnaient rendez-vous dans le cul-de-sac : le Diable y tenait son Sabbat et les sorcières y exerçaient leurs maléfices, plus horribles encore que ceux auxquels se livraient Canidie et Sagane dans le champ des Esquillies et qui firent frémir le Dieu Priape, qui en était témoin. Les bois les plus hantés n'étaient rien auprès de celui-là ; la nuit, c'était une barrière que les plus hardis ne franchissaient qu'avec crainte ; en plein jour, on n'était point certain de n'y point voir et de n'y point entendre.

Par contre, le Val Mignon était habité par de gracieuses et bienfaisantes fées qui y descendaient, la nuit, des hauteurs voisines et se retiraient à la piquée du jour. Une fois, un vieilhomme surnommé la Dent, qui revenait sur le tard de faire danser une noce dans un hameau voisin, les rencontra se livrant à leurs ébats. Leurs dames étaient si gracieuses et leurs voix si douces, qu'il ne put s'empêcher d'approcher et, ayant accordé son instrument, il se mit à jouer ses plus beaux airs. Les bonnes demoiselles ne se fâchèrent point de l'audace du vieilhomme, bien au contraire, elles continuèrent à danser sans éprouver la moindre lassitude, tant elles prenaient de plaisir dans leur aventure. Mais lorsque le jour se fit, les fées s'envolèrent comme une fumée en disant : "Merci, vieilhomme, merci, vieilhomme, tu reviendras, tu reviendras".

Le joueur de vielle revint souvent et devint si habile qu'on le connut au loin à la ronde et que tous les bourgeois le demandaient quand ils mariaient leurs garçons ou leurs filles. Aussi, il gagna beaucoup d'argent ; de quoi il garda toujours reconnaissance aux fées du Val Mignon.

Dans le Champ des Commes, il existe un de ces rochers à fleur de terre qui sbuvraient autrefois pendant la messe de Pâques, au moment de Dieu montré, laissant à découvert des amoncellements considérables de pièces d'or. Une fois, une pauvre femme vit cela et fut tentée. L'année suivante, à pareil jour, elle prit son enfant sur son bras et, sans faire part de son dessein à son mari, elle s'en alla dans le Champ des Commes. Au moment où la cloche du bourg tintait l'élévation, voilà que le rocher se mit à trembler et à s'entrouvrir. La femme entra sans hésitation, déposa son enfant sur un tas d'or et se mit à remplir avidement son tablier. Puis, quand le rocher trembla de nouveau pour se refermer, elle sortit au plus vite ; mais, dans sa précipitation, elle oublia l'enfant. Après avoir pleuré toutes les larmes de son corps, la malheureuse retourna à la maison, où elle fut bien obligée de tout avouer à son mari. Depuis ce jour, le chagrin fut dans cette famille.

Cependant, à Pâques suivant, cette femme retourna vers le rocher maudit ; elle voulait savoir ce qui était advenu de son pauvre petit. Les choses se passèrent comme de coutume, le garçon lui apparut frais et souriant, faisant insouciamment rouler les pièces d'or, comme si rien ne s'était passé. Vous pensez bien qu'elle ne songea guère, cette fois, à remplir son tablier, mais qu'elle saisit son petit et l'emporta toujours courant à la maison. On acheta à la vierge une robe toute neuve qu'elle mit tous les ans à la messe de Pâques, on redora le bon Saint-Blaise, qui est, comme chacun sait, le patron de la paroisse, et M. le curé dit plusieurs messes et plusieurs neuvaines, ce dont il ne songea point à se plaindre. Et depuis, ces gens vécurent heureux et honorés dans le pays.

Le bon Saint-Blaise, dont il vient d'être parlé, était très populaire dans le Morvan. Il y possédait même plusieurs paroisses. Or, un jour, il se rencontra à la Petite-Verrière avec Saint-Germain qui venait d'être canonisé et n'avait encore emploi sur terre. Saint-Blaise avait grand soif, ce dont il était coutumier (en bon Morvandau, ce saint "n'est point lâche à faire ripaille") et, comme il ne se trouvait pas une obole sur lui, il pria son collègue de lui prêter de quoi se rafraîchir à l'auberge voisine. Celui-ci y consentit, mais il exigea que Blaise lui cédât, en échange, une de ses paroisses ; ce qui fut accepté bien qu'avec peine, car ce marché diminuait de beaucoup la prébende du bienheureux Blaise, lequel perdit en même temps beaucoup de sa considération, lorsqu'on apprit à quel prix dérisoire il avait abandonné à un étranger un bon quart de ses ouailles.



Le Morvan n'était pas seulement le séjour favori des habitants de l'autre monde ; il possédait et possède encore, dit-on, une respectable quantité de m'neux de loups. J'ai connu un sorcier fort redouté dans la contrée et à qui personne n'aurait osé refuser l'aumône. Les plus anciens du pays se rappelaient avoir vu, dans leur enfance, le Père Puce toujours aussi vieux. Cette remarquable longévité n'étonnait d'ailleurs personne ; il était avéré que le Père Puce ne pouvait mourir, encore qu'il le désirât : quelque chose ou quelqu'un s'y opposait. Son nom lui venait de la libéralité avec laquelle il dispensait à ses ennemis le parasite que l'on sait. J'aime à croire que ce suppôt de Satan ne se nourrissait point de chair de pendu, mets fort rare en Morvan comme ailleurs, depuis la suppression de la peine de hant.

Les faits et gestes de ce personnage défrayaient bien souvent les conversations des vieillards. Il ne ressemblait point à certains de ses confrères qui vous reboutent d'un simple signe de croix fait avec l'orteil, vous remettent le crochet de l'estomac, guérissent les brûlures et charment les feux de cheminées. Il personnifiait au contraire l'esprit du mal ; ainsi, il avait le mauvais oeil pour le bestiau, il changeait en toile d'araignée le lait des vaches, il possédait également la faculté de faire rompre les essieux des voitures rien qu'en les regardant.

Bien qu'il fût de petite taille et d'apparence chétive, il accomplissait des prodiges de force et de célérité. C'est ainsi qu'il fut rencontré, une nuit, portant aisément sur son épaule un gros arbre qu'il avait déraciné lui-même. Celui qui fit cette rencontre voulut savoir à quelle oeuvre nocturne était destiné cet arbre, mais le vieux lui intima d'un ton très menaçant l'ordre de passer son chemin. Le sorcier en question démolit et reconstruisit en trois nuits certain moulin appelé Moulin de la Tannerie.

Les m'neux de loups viennent en sous-ordre : être m'neux de loups est une profession peu honorable, mais très lucrative. Chacun sait que le m'neux de loups ne manque jamais de rien et connaît tout ce qui doit arriver. Il est ménétrier de son état, à vrai dire, ses bêtes ne sont point de vrais loups ; ce sont des sorciers comme lui, qui ont pris cette forme pour dévorer les enfants et dont il est le capitaine (Georges Sand définit ainsi les véritables meneurs de loups : "ce sont des hommes savants et mystérieux, de vieux bûcherons ou de malins garde-chasses qui possèdent le secret pour charmer, soumettre, apprivoiser et conduire les loups véritables").

Comme on le pense bien, les sorciers et les m'neux de loups ont un pacte. Obtenir un pacte n'est point si difficile qu'on le croit communément. Point n'est besoin de paroles mystérieuses et de cercles magiques ; il n'y a qu'à monter sur un toit à l'heure de minuit, s'asseoir sur la cheminée et appeler trois fois le maître. Celui-ci accourt, le pacte est rédigé séance tenante et signé avec du sang.

Ceux qui ont obtenu un pacte sont marqués d'un cheveu rouge très long. Chose remarquable, ce cheveu ne peut ni s'arracher ni se couper, ni se teindre, ni même se dissimuler dans les autres. Un m'neux de loups qui avait son mariage compromis par le fait de ce cheveu rouge, employa, pour le supprimer, un moyen héroïque : il fit usage d'un paroir de sabotier. Mais il y perdit sa peine : le cheveu repoussa plus apparent encore qu'auparavant. Ce malheureux eut une fin effroyable, comme d'ailleurs tous ses confrères.

Il me reste à parler des flambettes ou feux fous (feux-follets ou gueulards) qui ne sont point rares dans le Morvan. Ces météores sont inertes par eux-mêmes, mais ils sont si légers que la moindre brise suffit pour les agiter et le paysan ne les voit pas sans une secrète terreur danser à la surface des eaux dormantes ou à la lisière des bois. Souvent le passant se trouve précédé ou suivi par une de ces flammes, qui font entendre, paraît-il, une suite de crépitements qu'une imagination affolée peut prendre pour un rire ou pour une plainte. Pour beaucoup, ce sont des âmes en peine demandant des prières, ou une sépulture pour leur corps, ou encore l'esprit de petits enfants morts sans baptême.

Il arrive que ces feux, dans leur marche capricieuse, abusent le voyageur. Celui-ci marche devant lui comme charmé, sans voir, et finit par faire quelque chute grave. Un homme qui allait chercher le médecin pour sa femme, rencontra des feux fous qui l'entraînèrent loin de sa route et le firent tomber dans un étang profond où il se noya.

Le curé Guillon revenait une fois de porter le Bon Dieu à un moribond ; il était bien tard quand il arriva près de la Croix de l'Orme de Brevoine, au pied de laquelle se trouve une fontaine. En cet endroit, voilà qu'il vit accourir une grande quantité de flambettes



qui l'entourèrent en criant sans relâche : "Baptise-nous, baptise-nous". Le curé vit bien que c'était là des âmes de petits enfants morts sans baptême. Il ôta donc son soulier et, ayant puisé de l'eau dans la fontaine, il aspergea ces âmes en prononçant la formule sacramentelle du baptême. Les flambettes se mirent toutes à dire merci, puis, ayant fait encore une ronde en manière de reconnaissance, ils laissèrent libre le chemin et s'envolèrent toutes dans les airs, probablement droit au ciel.

d'après



PAYSANS ET NOTABLES DU MORVAN AU 19^E SIÈCLE

M. VIGREUX 1987

Au milieu du siècle dernier, la société morvandelle est dominée par une très nombreuse paysannerie. Anost est véritablement surpeuplé : la densité y dépasse 70 habitants au km². Les besoins de la population y sont très grands. Cette paysannerie est très pauvre : de petits, et parfois de tout petits, exploitants en faire-valoir direct, détenteurs de moins de 10 ha, à une majorité écrasante de plus de 80 %, et de nombreux ouvriers agricoles domestiques et surtout journaliers, composent la population. Anost compte près de 550 petits et moyens paysans. Les petites propriétés ont été acquises petit à petit et ces micro-exploitations ont été constituées par plusieurs générations dès avant la Révolution, si bien que les familles paysannes sont ici attachées à leur terre qui leur a donné une parcelle d'indépendance.

Le nombre moyen de parcelles par petite exploitation est de 25 à 30 réparties entre une quinzaine de champs, cinq-six prés, autant de petits bois. L'origine doit en être recherchée dans la division des héritages : division des parcelles moyennées en trois ou quatre pièces de même surface et de même forme allongée, parcelles nouvellement créées pour des frères et des soeurs par les parents. Les terres étaient de 6-7 a, les prés de 10 a, les bois de quelques ares également, 2 à 6 très fréquemment.

Commune de grande dimension, près de 5 200 ha, Anost est une commune très forestière, dont l'originalité est la structure en nombreux hameaux et écarts au milieu de clairières forestières, mais surtout en hameaux très peuplés. Sur une population de 3 863 âmes en 1851, le plus gros hameau du Morvan central, Bussy, compte 420 habitants.

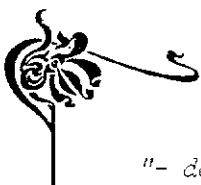
À la propriété bourgeoise rurale, s'ajoute celle de la noblesse parisienne d'ancien régime, non résidente, détentrice des bois de flottage, dont le plus grand propriétaire est la famille de Chastellux qui possède, sur la commune d'Anost, 1 892 ha de bois, soit plus du tiers de sa superficie, en 15 bois de grande taille (certains dépassent 200 ha comme le Vernay 208, la Vente de Varin 246, l'un d'eux, la forêt de Reinache et du Grand Chassery, atteignant 751 ha). Ces bois d'Anost sont presque tous proches des rivières se jetant dans l'Yonne ou des sources de la Cure.

CONFLIT contre la FAMILLE de CHASTELLUX

C'est contre ce grand propriétaire que les paysans d'Anost luttent pour le maintien de leurs droits dans le courant du 19^e siècle. "Le procès commence dès 1818 et les jugements montrent parfaitement les besoins des paysans : 29 habitants du hameau de Bussy assignent les héritiers de Chastellux au tribunal d'Autun pour leur faire reconnaître les droits que ses habitants ont dans les bois depuis les actes de concession de 1587. Plusieurs jugements sont rendus aboutissant à un arrêt de la cour de Dijon du 20.7.1825 : ce sont 24 individus et non 29 qui sont les seuls ayants-droit comme véritables héritiers des bénéficiaires des actes de 1597.

"Mais les discussions continuent sur l'étendue de ces droits. Finalement, pour arrêter les multiples frais, les héritiers de Chastellux :

"- cèdent le droit de pacage pour 48 vaches, 2 pour chacun des ayants-droit, sur 450 ha de bois en 11 parcelles ; l'exercice de ce pacage ne sera pas collectif mais individuel, le bétail ne pourra pacager qu'après huit ans de coupe ;



"- délivrent tous les trois ans à chacun des 24 ayants-droit deux timons de charrette que les paysans prendront dans ces bois, tous les trois ans du bois propre à confectionner des jantes de façon que les ayants-droit puissent faire deux roues de charrette et un essieu ; cette cession n'est pas gratuite : pour les 2 timons on versera 1 F, pour les 2 jantes 1,50 F, pour l'essieu 2 F. Ces livraisons seront faites par les héritiers de Chastellux à deux conditions : les paysans devront en avoir réellement besoin pour leurs voitures de culture et en faire la demande aux agents des Chastellux ;

"- livrent aux usagers trois voitures de bouchure par an pris aux endroits fixés par les agents des propriétaires et en essence de houx, épines, ronces, saules, coudrier, genêts ;

"- donnent à chacun des usagers 3 décastères de bois qui seront façonnés convenablement et payés 2 F le décastère ; le branchage servira de bois de chauffage.

"Finalement, par acte notarié du 17.3.1840, les héritiers de Chastellux accordent ces droits à 45 habitants de Bussy et des Pignots."

Les litiges ne sont pas réglés en 1848, lors de la crise sociale. Des troubles forestiers naissent dans les grands bois d'Anost et de Roussillon, jouxtant ceux d'Arleuf, qui forment une zone boisée au centre du Morvan. "Les propriétaires forestiers, s'ils sont protégés des violences par la nouvelle administration, ne sont pas soutenus par les commissaires de la République dans leur comportement à l'égard des pauvres paysans. Les droits aux branches, aux usages et aux pacages, sont rétablis pour un temps du moins. Ce secteur voit la noblesse reculer davantage qu'ailleurs et la paysannerie beaucoup mieux servie par le nouveau régime. Il s'agit d'une zone où le souvenir de 1793 est resté vivace dans les collectivités des hameaux très nombreux ici, où l'hostilité à l'égard de l'ancienne noblesse a été semble-t-il bien entretenue, du fait de la dureté des régisseurs et des gardes.

"A Anost, lors de la révolte paysanne du 4 avril 1848, les émeutiers affirment que "leur irritation contre M. Pignot... est grande". Dans ce Morvan du centre, la pression paysanne qui s'exerce à la fois sur la noblesse d'ancien régime et sur l'administration républicaine est si forte que cette dernière est en partie convaincue par les habitants des grandes communes et des hameaux très importants de ce secteur"

Voici les faits de 1848. "Le 23 mars, une énorme troupe de paysans d'Anost se rend au Pommy au domicile de Pignot, régisseur des bois de la famille de Chastellux, après avoir fait fuir d'Anost le marquis Rausan de Chastellux effrayé par les menaces proférées à son adresse par la foule menée par un inconnu, le charpentier du hameau de Bussy Jean Gabin, dit "Jean d'Anost", "homme qui ne manque pas d'une certaine intelligence et qui sait la mettre à profit pour surexciter les gens sur lesquels il peut exercer quelque influence". Il est vrai aussi que le marquis de Chastellux a commis l'erreur de se présenter devant le rassemblement de paysans avec son avoué, ce qui ajoute une nouvelle menace de procès à l'égard de la population.

"A Roussillon, le régisseur Pignot est menacé à son tour. Le curé doit donner 4 F à un mendiant pour qu'il boive "à la République", l'épouse du maire doit faire de même. Les réclamations des habitants d'Anost sont fortes, mais aucune attaque contre les forêts de Chastellux ne se produit. Le sous-commissaire d'Autun fait afficher à Anost, et à Roussillon, une proclamation dans laquelle il s'engage à réprimer sévèrement toute tentative contre l'ordre et la propriété. Cette menace n'a pas d'effet.

"Le dimanche 4 avril 1848, un second rassemblement à Anost se fait au son du tambour et le tocsin sonne. Les paysans se préparent à retourner au Pommy chez le régisseur Pignot pour "réclamer des titres des droits d'usage" et surtout des droits de pacage. Ils veulent obtenir pour les seuls habitants de la commune un "droit de moulage" annuel, un "droit de pacage... comme il est établi par le terrier de 1628" et le droit d'aller prendre des feuilles l'année qui précédera l'exploitation des bois. Les paysans se défendent d'attaquer la famille de Chastellux, mais attribuent les torts au régisseur Pignot qui leur a fait dresser de nombreux procès-verbaux depuis 20 ans et sur la maison duquel ils s'apprêtent à marcher.

"Le procureur de la République, appelé d'urgence, se rend au milieu des manifestants et "adresse à la foule des paroles de paix et des promesses d'intervention entre M. Rausan de Chastellux et la population d'Anost". Le rassemblement se dissipe, mais "la fermentation est grande dans cette peuplée commune"

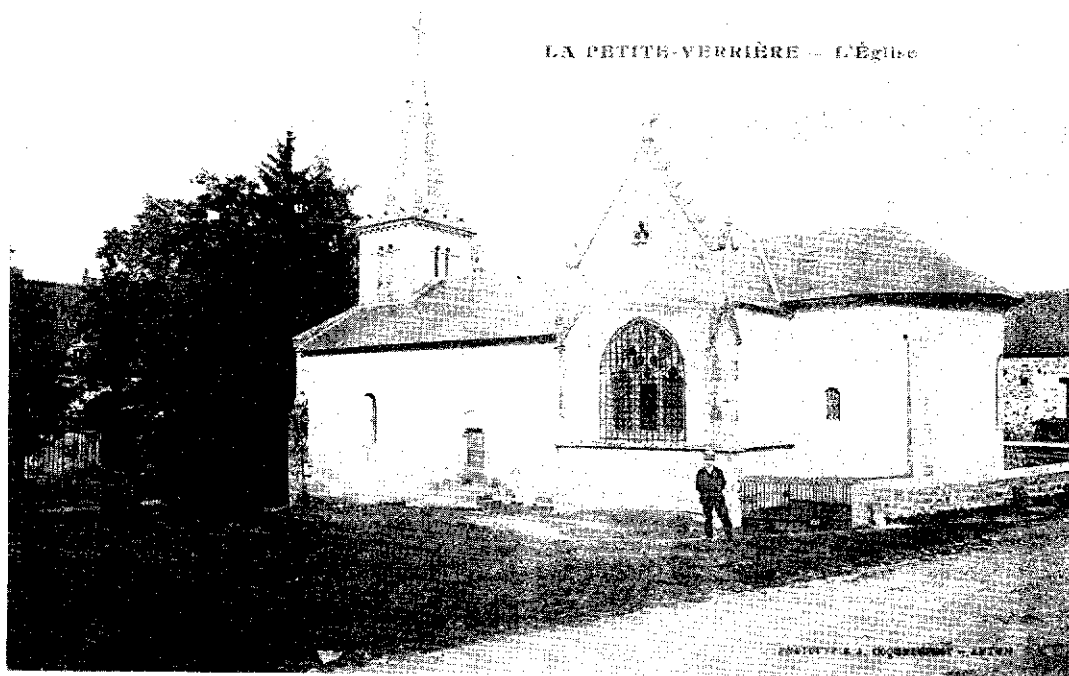
Le conflit avec la famille de Chastellux, atténué après 1848, reparait vers 1875 et s'achève en 1877 par un compromis identique au précédent, élaboré par le tribunal d'Autun depuis 1876.

NOTRE-DAME
DE L'AILLANT



CHAPELLE DE MONTCIMET

LA PETITE-VERRIÈRE — L'Église





La consécration de l'autel est présidée par le Rmo Dom Denys Huerre, abbé de la Pierre qui Vire.

autel de la chapelle de VELÉE



chapelle de

FAUBOULOIN





"Le comte de Monteynard, héritier des Chastellux, veut affranchir ses bois des droits d'usage en proposant un "cantonnement" pour l'usage et une indemnité pour le pacage aux quelque 200 successeurs des ayants-droit de 1840. Les familles obtiennent des lots dans les bois les plus proches des hameaux qu'elles habitent ou dont elles sont originaires. Plus de la moitié des bénéficiaires (117) sont du gros hameau de Bussy, une quinzaine ont émigré à Paris, les autres viennent de divers hameaux d'Anost et des communes environnantes. L'examen des professions est intéressante : une centaine sont de petits propriétaires, une vingtaine des journaliers, une quinzaine des petits artisans et commerçants, soit une majorité de Morvandiaux peu fortunés pour lesquels les droits dans les forêts des grands propriétaires étaient vitaux.

"Leur ténacité à maintenir et à défendre leurs droits ou la compensation, les a fait qualifier par la tradition orale du pays "les révolutionnaires de Bussy". Chacun d'eux reçoit un lot de bois en pleine propriété qui selon sa valeur va de quelques dizaines d'ares à 1 ha 50. Pour les héritiers des Chastellux, malgré le coût de l'opération et la perte de plus de 73 ha de propriété, l'opération est satisfaisante : "depuis qu'il n'y a plus de pacage, les charrois se développent... Le pacage était la lèpre des bois : la masse de bétail tuait le bois littéralement".

TENTATIVE de SOULEVEMENT en 1851

Le mouvement affecte de grosses collectivités, des hameaux entiers de tout petits paysans et de journaliers. La révolte ne touche pas les bourgs, mais d'énormes hameaux, comme celui de Bussy, un véritable "noyau" révolutionnaire, bien ancré sur le territoire, un "hameau rouge" du Morvan. Dans ce hameau, fleurissent les thèmes les plus révolutionnaires, en 1851, celui de l'attaque contre les châteaux se répand et se fait jour l'idée d'un renouvellement social. Après la nouvelle du coup d'état du 2.12.1851, une tentative importante a été faite pour soulever les paysans et artisans de la population de la commune d'Anost.

"C'est d'Autun qu'est venue l'idée du soulèvement, par l'intermédiaire de la Selle. L'un des leaders locaux, le carrier Jean Gauthier, venu à Autun le 4 décembre, a reçu d'un ami de l'avocat Devoucoux la consigne d'aller soulever les gens de la Celle, de Roussillon et d'Anost. Le but est d'entraîner à marcher sur Autun le 5 décembre au matin où ils devaient retrouver les ouvriers du Creusot et d'Épinac. Dans la soirée du 4, Gauthier et trois journaliers agricoles de la Celle vont au Chézet commencer l'opération. Ils attirent une dizaine d'hommes en partie armés dont deux artisans, deux journaliers et le braconnier Marconnet de Roussillon. Ils se rendent au hameau de Bussy où ils s'adjoignent une quinzaine de journaliers et artisans, puis gagnent le bourg d'Anost, s'y munissent de poudre, voient passer le rassemblement à 35 ou 50 et vont trouver dans la nuit les élus municipaux, dont le maire Baron qui leur dit d'aller se coucher. La troupe se disperse faute de participants, non sans critique à l'égard des habitants d'Anost traités de "lâches" par les hommes de la Celle et du Chézet.

"Ce soulèvement paraissait pourtant bien organisé par les agents démocrates-socialistes dirigés par Gauthier. En réalité, la bonne préparation n'est qu'une apparence. On relève des hésitations et des ordres contradictoires à la fois, chez les gens de la Celle, d'où est parti le mouvement en direction des deux autres communes et chez les chefs autunois Rarbert, le cloutier d'Autun, resté à Anost du 1er au 3 décembre, avait donné des consignes de tranquillité pendant son séjour. Il appuyait de bouche à oreille une lettre de l'avocat Devoucoux passée par le greffier Perriaud à la Celle et adressée au maire républicain d'Anost Baron. Cette lettre, qui annonçait les arrestations des députés montagnards et des généraux à Paris mais demandait aux habitants d'Anost "de se tenir tranquilles", a été lue par Baron au café Roger, dans la soirée du 3 décembre. Telles étaient les premières consignes et la première "filière".

"Une autre ligne de conduite a été adoptée le lendemain 4 par un autre leader de la Celle, Jean Gauthier, peut-être à la suite d'une interprétation personnelle d'une conversation qu'il a eue à Autun avec l'inculpé Chevigny ami de Devoucoux. Malgré les efforts du sabotier François Guyard qui a parcouru le 4 décembre de nombreux hameaux à la suite du second mot d'ordre lancé par Gauthier. On comprend dès lors l'incompréhension et la relative inertie des gens d'Anost. D'ailleurs, ces relations suivies entre cette commune et les centres démocrates d'Arleuf et de Château-Chinon avaient permis d'informer les habitants d'Anost de ce qui se passait dans la Nièvre (les arrestations de novembre) et à Paris. Des agents démocrates-socialistes de ce gros bourg se sont rendus à Château-Chinon peu avant les événements de décembre.



"Plus important, sans doute, le retour des Galvachers par Château-Chinon et Arleuf, pour la foire du 1er décembre à Anost, a apporté des nouvelles toutes récentes. La coïncidence entre le calendrier de cette migration et les arrestations du secteur château-chinonais a été déterminante pour la connaissance précise de la situation pour les habitants d'Anost. Si le rôle des migrants a été important pour l'arrivée en Morvan des idées républicaines, il n'en a pas été moins efficace pour apprendre aux Morvandiaux du sud-est la nouvelle des camps portés dans la Nièvre aux membres des sociétés secrètes.

"En réalité, cet arrêt brutal du mouvement sur Autun à Anost a une explication plus profonde : même si des hommes du monde agricole, des journaliers, des artisans, des cabaretiers, des hommes du peuple, sont des agents "rouges" convaincus et ardents, leur audience sur les paysans dans cette masse de petits cultivateurs du Haut-Morvan n'est pas grande. Ces derniers, informés des gros risques encourus s'ils suivent les "rouges", sont accablés par la crise surtout forestière dans ce pays des affluents de l'Yonne où la corde de bois flotté ne vaut que 24 F environ de 1851, ce qui entraîne un chômage partiel sur les ports.

"La paysannerie de cette commune très nombreuse n'a pas suivi. Du reste, elle apparaît elle aussi comme bien favorable à Louis-Napoléon qui vient de lui dire par voie d'affiche que le suffrage universel est rétabli et qu'elle sera consultée prochainement : c'est le côté populaire du bonapartisme qui séduit les paysans, toujours foncièrement attachés au nom de l'Empereur. C'est le bonapartisme paysan, fondamental en Morvan, qui a fait échouer la tentative des "rouges" à Anost".

CAUSES et CONSEQUENCES de l'EXODE RURAL

La chute de la population rurale s'amorce à partir du milieu du siècle, sous le second Empire. Même si parfois l'excédent des décès sur les naissances a joué un rôle certain, la diminution s'explique surtout par les départs. Ces départs sont les plus nombreux dans les communes surpeuplées comme Anost. Ces émigrants sont presque uniquement des journaliers agricoles et bûcherons plus ou moins privés de travail. Des familles de journaliers disparaissent. La migration des nourrices sur lieu et celle des galvachers prennent une grande ampleur chez les petits exploitants comme chez les journaliers. Ces migrations deviendront définitives à la fin du siècle. Le déclin d'Anost en perte de population vient aussi de sa situation le long des rivières de flottage, entre 1891 et 1911.

"A une diminution des quantités flottées, s'ajoute, plus grave encore, une chute des prix qui est la préoccupation de tous les journaux et des vendeurs de bois depuis 1880, date à laquelle la corde de bois de 5 stères vaut à Château-Chinon entre 45 et 46 F. Les cours ne cessaient de tomber, même si la cessation du pacage a permis aux propriétaires d'accroître les charrois, comme le signale Sauron, garde général des forêts de Chastellux, qui compose des chansonnettes sur les activités forestières dans la région d'Anost et d'Arleuf :

"Encore si le bois se vendait...
Mais à peine il paye les frais
des impôts et du charriement".

"La grande propriété subit un certain déclin, chute très forte à Anost. Les Chastellux perdent à la fin du siècle 2 110 ha de forêts en Saône-et-Loire. La mutation foncière la plus importante et riche d'avenir est le transfert en direction de la bourgeoisie régionale ou parisienne. La plus grande acquisition de forêt morvandelle depuis 1877-1890 est celle que fait le raffineur Lebaudy : environ 4 000 ha sur les communes du Haut-Morvan, soit 610ha à Anost... "L'empereur du Sahara" devient le plus gros propriétaire forestier privé du Morvan. Sans doute, "sa majesté Jacques Ier", en 1902-1903, substitue, à l'exploitation forestière en "furetage" traditionnel dans le pays et sur une vaste surface de bois, la coupe dite "à blanc étoc" sur la coupe rase des taillis, sans laisser des réserves ; les coupes, non surveillées, sont envahies par les bovins qui dévorent les pousses. Traduit devant les tribunaux par l'administration des forêts, condamné à de lourdes amendes, "Jacques Ier" reste sourd, mais à partir de 1909 il transforme sa propriété individuelle du Morvan en propriété "collective" qui annonce l'évolution de la gestion forestière dans ce pays dans la seconde moitié du 20e siècle.

"Si la petite propriété a vu partir certains de ses détenteurs journaliers et micro-exploitants, elle n'est pas pour autant ébranlée. Les migrants définitifs ont souvent gardé leurs lopins de terre, attachés qu'ils sont au "pays" et à la maison de famille. Apparaît au début du 20e siècle une petite, et même une toute petite propriété parisienne, puisque l'exode rural s'est fait en direction de la capitale. Les matrices révisées de 1913 présentent une foule de cotes aux mains des Morvandiaux de Paris qui exercent des métiers sans qualification particulière, femmes et valets de chambre, cuisinières, domestiques, cantonniers, employés... Ces tout petits propriétaires non résidents sont nombreux à Anost, où les pauvres étaient légion. Ils y atteignent le chiffre étonnant de 326.



faits historiques

du 20^e s.



TU É À L'ENNEMI LE 16-3-1908

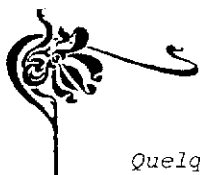
CAPITAINE REPOUX

La mort des braves est la belle et fortifiante leçon des jeunes, la confiance des anciens, la gloire des peuples. Elle engendre les héros futurs. Les larmes des mères font éclore sur les tombes des fleurs triomphantes.

Henri REPOUX était issu de cette forte race bourguignonne qui n'a pas marchandé ses enfants au pays, il avait puisé sur le sol granitique du Morvan les calmes, solides et persévérantes vertus qui devaient faire de lui un soldat d'Afrique. Entré jeune à Saint-Cyr, il en sortit brillamment et fut versé au 3^e régiment d'infanterie à Nice. Les longues randonnées dans la montagne développèrent en lui l'impérieux besoin de vivre plus aventureusement sa vie de soldat. L'infanterie coloniale l'attirait, un chef très respecté et très aimé reconnu en lui l'étoffe d'un bon Africain. Le commandant Gouraud, aujourd'hui général, le prit en affection. Désormais l'avenir militaire de Repoux était fixé.

De 1900 à 1903, il fait campagne au Soudan, il rentre en France. Trois mois plus tard le commandant Gouraud rappelle Repoux pour l'envoyer tenir un poste d'honneur à Yao, territoire du Tchad. Le 31 janvier 1905, trois mille Ouaddaïens, sous la conduite de leur chef redoutable, Kalamtan, surgissent devant Yao. Le jeune lieutenant n'avait que 38 tirailleurs à leur opposer ; il fallait tenir jusqu'à l'arrivée des renforts ; avec un sang-froid communiqué à ses hommes, Repoux arrête un instant le mouvement, prend vigoureusement l'offensive, mène lui-même l'attaque à la baïonnette, chasse l'ennemi du village après une heure un quart de combat. Trois jours après, au combat décisif de Seïla, il se bat encore avec le sang-froid qui restera la caractéristique de sa valeur militaire. Le commandant Gouraud demande pour lui la croix et le jeune lieutenant rentre en France (novembre 1906), rapportant l'étendard de Kalamtan.

En décembre de cette même année, il est promu capitaine au choix et reste en France quelques mois, qu'il emploie à faire son droit. Il repart pour la Mauritanie en septembre 1907. Cette fois-ci il quitte les siens avec le calme résolu qui ne l'abandonne jamais avec un sombre pressentiment. Arrivé à Selibaby en pleine révolte, il obtient la pacification, par son seul ascendant moral et son énergie, sans dépenser une seule goutte de sang.



Quelques semaines plus tard, le colonel Gouraud donne à Repoux l'ordre de remonter au nord du territoire de Kayes, dans la résidence de l'Inchiri et d'y fonder le poste d' Ak - joucht. Trois cents kilomètres en plein désert, sans aucune ressource à tirer du pays, par une température dure, font écrire au jeune capitaine : "Je suis devenu noir comme un Maure. La stupéfaction des indigènes est grande, se demandant de quelle race peut être cet homme qui parle leur langue, connaît leurs coutumes, vit comme eux sans boire, ne prend jamais de vin, qui est noir comme un fond de cheminée et marche avec des sandales de peau de boeuf".

Le 16 mars 1908, sachant que le poste allait être attaqué, le capitaine décide de prendre l'offensive, avec le lieutenant Schmitt et trente hommes -faible effectif dont il peut disposer. Il rencontre l'ennemi, prend rapidement ses dispositions. Armé de son mousqueton, avec la bravoure calme qui ne l'abandonne jamais, Repoux marche à l'ennemi, presque aussitôt une balle lui traverse l'épaule droite, il continue à tirer, parcourt cent mètres, de monticule de sable en monticule, il se soulève pour épauler. Une balle le frappe au front, tirée par un Maure dissimulé à quarante mètres derrière une touffe d'herbes. Le lieutenant Schmitt, blessé lui-même, lutte pendant cinq heures encore et put rapporter à Adjoucht la dépouille glorieuse de Repoux.

Un an plus tard, le colonel Gouraud, traversant le lieu du combat avec une colonne, faisait élever une croix composée de six canons de fusils maures, pris à l'ennemi, avec l'inscription "Capitaine Repoux, 16 mars 1908". La croix élevée, le colonel Gouraud massait sa colonne autour d'elle et rappelait à ses compagnons d'armes le combat de Yao, où la croix de la Légion d'honneur avait été si vaillamment gagnée et la mort glorieuse de Repoux "tué à l'ennemi" -couronnement idéal de toute vie militaire. Les troupes défilèrent devant cette modeste croix qui, dans sa simplicité guerrière, devait plaire par-delà la tombe au soldat si profondément soldat, qu'était Repoux...

Repoux disait à ses subordonnés : "Un homme jeune et fort regarde toujours en avant, toujours plus haut". Cet axiome il l'a mis en pratique par sa vie et par sa mort. Saluons en lui un héros africain.

bulletin de la Petite-Verrière n° 11

15.3.1914



1 9 1 4 - 1 9 1 8

ENFANTS DE LA PAROISSE MORTS POUR LA PATRIE
(167 hommes tués)

ALAIN	ALEON	ALLYOT	ALUZE	ANDRE 2	AUBERVAL
AVIEZ	BAILLENCOURT 2	BAROIN 2	BASDEVANT 3	BEAUDEQUIN	BERTHOUX 2
BIGEARD	BILLON 7	BOULLE	BOUILLARD	BESENIER	BRUNEAU
BUNEL	CANDELIER 2	CHANGARNIER 2	CHAPELON	CHARLOT	CHRISTOPHE
CLAIR	COLIN	CORON 2	CROCHET	DEMOCRITE	DESMOULINS 5
DORIDOT	DRUET	DUCREUX 5	DUNAND	DUREUIL 3	DUVERNOY 2
FEBVRE 3	FERNAND	FLETY	GABIN	GAGEY	GARNIER 5
GAUTHEY	GEY 5	GIRARD	GOURLET	GOUSSOT	GRAS
GUSTAVE	GUYARD 5	GUYOT	HAROTTE	HILLARD	JASON
JAUNY	JOMAIN 2	JOUREAU	KLEIN	KNECHT 2	LACOLLE 2
LAGNEAU	LAGORGETTE 3	LAGOUTTE	LEVASSEUR	LOGEAI	LORRE 2
MACHIN 2	MARCIAUX	MARMILLOT	MAURICE	MAYER 2	MERLIN
MEULEY 2	MICHAUD	MIGEON	MISSEY	MOROT-GAUDRY	PADEL
PAILLOUX	PASQUELIN 2	PATRIGEON	PAUCHARD	PELISSIER	PIARDET 4
PIZY	QUIDET	RATEAU	RAVIER 5	REGNAULT	REMOISSENET
RICHARD	ROUILLARD 2	ROY	ROGER	SAVIGNY 2	SIMONOT
TETARD 2	THAZARD 2	THIEBAUD	TOURIGNY	TOURNEUR	VAUGENET
VERECAEN	VIARD	VIZIER	PLU		

Au Capitaine Henri REPOUX

Enfant du MORVAN



La Ville d'Autun en pleurs



Il a trente-deux ans, déjà la croix d'honneur
Brille sur sa poitrine, et la voix de la gloire
L'entraîne à son appel, le mène à la victoire,
Et fait lever sur lui l'étoile du bonheur.

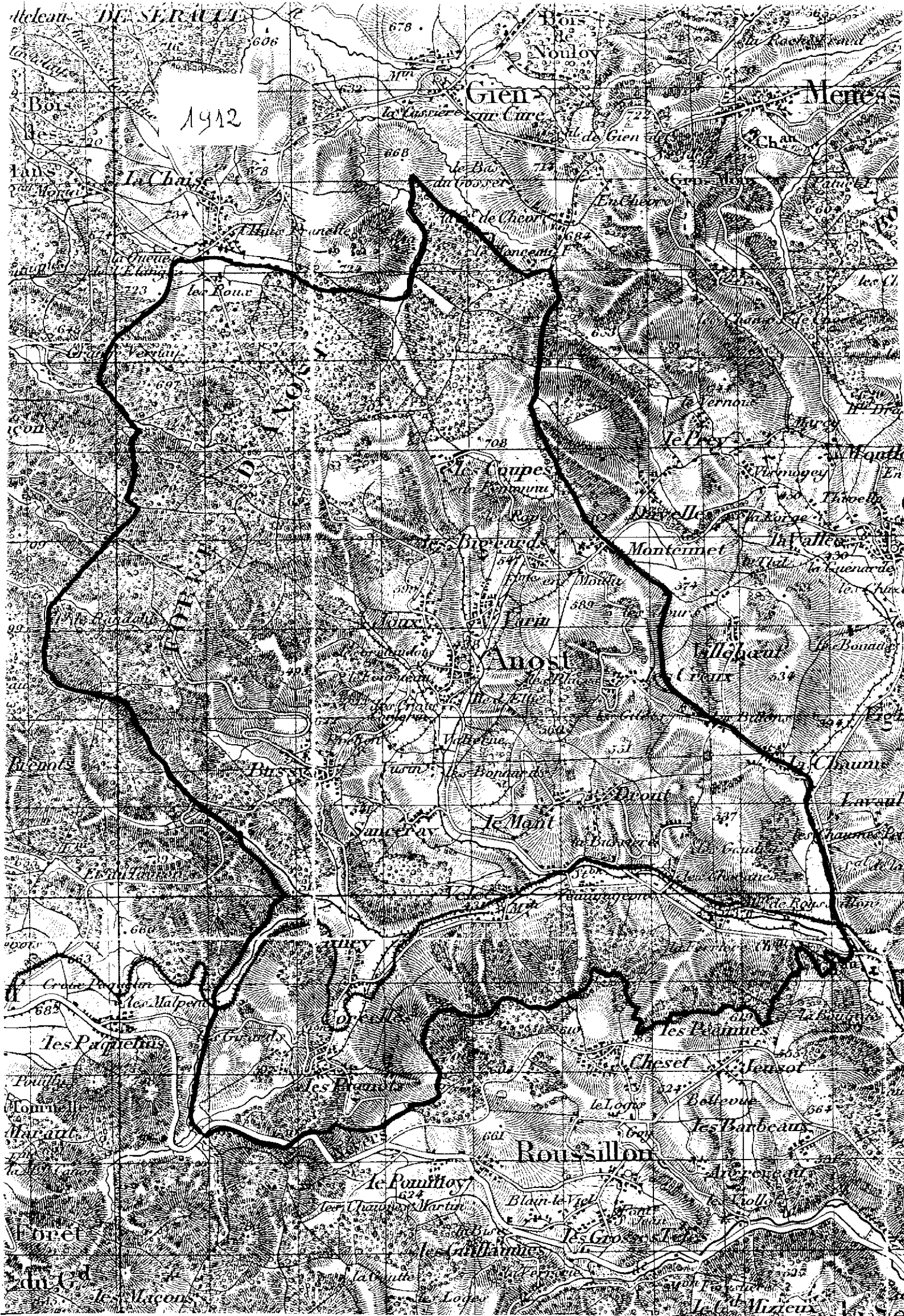
Mais voici qu'entraîné trop loin par son ardeur,
Puisqu'au péril jamais il n'avait voulu croire,
Il succombe en héros et laisse dans l'histoire
Ecrit avec son sang le renom d'un grand cœur.

Brisant à son aurore une noble épopée,
Le Maure avait compris ce que vaut une épée
Dans la main d'un soldat de sa valeur jaloux.

Avec de tels martyrs on reprend espérance :
Tu peux encor compter sur tes fils, ô ma France,
Et citer entre tous, le nom d'Henri Repoux !

A. BUNDET,
Aumônier du Collège.

Cl. Raphaël.



DE SE RAULT

1912

Gien

Mémé

Anost

Roussillon



GUERRE 1939 - 1945

G. BRINGER

ÉPISEDE FINAL DE LA BATAILLE DES ROUX

Le 16 juin 1940, une section anti-chars française commandée par le lieutenant R. Ducloux, de Compiègne, talonnée par les Allemands, arrivait au hameau des Roux, exténuée de fatigue, mais avec mission de retarder le plus possible l'avance de l'ennemi.

Le combat s'engagea bientôt et la petite section ne put résister longtemps. Quelques soldats français s'enfuirent dans la forêt d'Anost, quelques autres durent se rendre ; le lieutenant Ducloux, qui commandait la section, fut grièvement blessé, et le canonnier Fernand Malhomme tué d'une rafale de mitrailleuse, alors qu'il essayait de s'enfuir derrière les maisons. Le lieutenant Ducloux, emmené à Montsauche, y expira et y fut inhumé. Le soldat Malhomme fut, par ordre d'un officier allemand, enterré dans la cour même de la ferme Imbert, sans cercueil et sans que rien ne lui soit retiré, pas même son alliance. En décembre 1941, le corps de Malhomme put enfin être relevé, mais dans un cercueil et transporté au cimetière d'Anost, où il a reposé à côté de Basile Bodiguel, autre soldat qui est venu mourir chez nous.

Or, le 11 juin dernier, les deux victimes des Roux quittaient nos régions pour repindre leurs cimetières familiaux, à Compiègne et à Gisy. A Gisy (Aisne), l'enterrement de F. Malhomme eut lieu au milieu d'une affluence considérable et recueillie, avec l'assistance des combattants des deux guerres et des enfants des écoles portant tous un bouquet de fleurs entouré de ruban tricolore. A Compiègne, les obsèques du lieutenant R. Ducloux furent plus solennelles encore. Déposé et veillé à l'église Saint-Jacques pendant la nuit, le 13 juin, eut lieu la levée de corps à la chapelle ardente ; le cercueil, recouvert du drapeau tricolore et de nombreuses gerbes de fleurs, fut porté à l'église, ornée de tentures et de drapaux, au milieu d'une affluence considérable, où l'on remarquait un peloton armé sous les ordres d'un sous-officier, rendant les honneurs militaires, le colonel président des officiers de réserve, les étendards de l'amicale des O. R., le fanion de l'escadron Curély, préparation militaire où le lieutenant Ducloux était instructeur. A la fin de la cérémonie M. l'archiprêtre de Compiègne retraça la vie trop courte du jeune lieutenant tombé chez nous pour la France, et ce fut le départ pour le cimetière du Nord.

Que ces deux familles bien éprouvées, ainsi que celle d'André Barouiller, qui est venu reposer en même temps chez nous, grâce à la grande obligeance de M. Ducloux, avec la consolation de pouvoir prier sur les tombes chères, reçoivent de nous tous les plus grands sentiments de reconnaissance et de sympathie.

PERTES EN VIE HUMAINES, DESTRUCTIONS ET PILLAGES AU COURS DE LA GUERRE ET DE L'OCCUPATION ENNEMIE

Si d'autres pays ont souffert plus que le nôtre, Anost a bien eu largement sa part de souffrances et de deuils. Essayons d'en résumer le triste bilan.

Tout d'abord, ce sont sept de ses enfants qui sont tombés au combat : A. Barouiller de Montcimet ; R. Bourgoy de Corcelles ; P. Ravier et L.-P. Garnier de Bussy ; M. Basdevant et L. Tanton, alors que deux soldats français venaient mourir chez nous, lors de l'invasion du pays, les 16, 17 et 18 juin 1940 : B. Bodiguel d'Elven décédé au poste de secours du docteur Roy et F. Malhomme de Laon tué à la prise des Roux.

En ces mêmes jours, la foule des prisonniers français de toutes armes qui remplissait notre église nous laissait entrevoir, hélas ! que beaucoup de nos chers absents partiraient aussi en captivité. Et de fait, 70 enfants d'Anost allèrent pour plus ou moins d'années occuper les stalags allemands. L'un d'eux, Jean Maurice de Joux, est mort en captivité, et un autre, J. Ducreux de Montcimet, ne semble pas pouvoir donner signe de vie à sa pauvre mère éplorée.



Si le temps de l'occupation a été assez calme dans nos montagnes, il n'en a pas été de même des derniers mois qui ont précédé la Libération. A deux ou trois reprises surtout, les incursions des nazis et de la Gestapo ont été ici mouvementées et sanglantes. Qui peut oublier les journées et les nuits des 14, 15 et 16 juillet 1944 ?

Après le massacre et la mutilation de M. Gey de Bussy à Saint-Hilaire, c'est l'arrestation sans motif et l'assassinat de F. Basdevant et de son camarade A. Feffer, tous deux étudiants en vacances. Huguette Pahn, jeune fille de 16 ans, était tuée d'une balle de mitrailleur à la fenêtre de sa chambre, aux Places. Les jeunes des Forces Françaises de l'Intérieur payèrent à leur tour leur douloureux tribut. L. Guyard de Bussy et J. Dessertenne élevé à Anost tombèrent au cours d'une mission au Guidon de Pomard. Quatre F. F. T. tombés près d'Anost reposent encore en notre cimetière ; ce sont G. Guenot, A. Dachier, Robert d'Autun et Borrás d'Agen.

Si nos montagnes n'ont pas connu les tristes ravages des obus et des bombes, cependant quelques-uns de ses enfants ont péri sous les bombardements. Ce sont : Mme A. Glace, née Febvre du Mont, au Creusot, et, dans la banlieue parisienne, une famille entière : Léon Mammillot, son épouse M.-L. Machin et sa fille Christiane..

Mais, à leurs crimes, les Boches joignaient les arrestations et les déportations d'otages et là encore Anost fut bien servi. Une première fois, ce fut l'arrestation de MM. Genest, Guyard, Pasquelin du bourg ; Dessertenne H., F. Pasquelin, J.-M. Baroin, Bourdelet, Boudin et Ravier de Bussy. Puis une seconde fois, de MM. A. Bigeard secrétaire de mairie, Extrat et Mme Gérard. Sur ces treize déportés, quatre sont morts dans les camps sinistres : A. Bigeard, A. Baroin, J. Pasquelin et H. Dessertenne. Entre temps, six jeunes déportés étaient envoyés au travail forcé dans le Reich.

La commune d'Anost, ou tout au moins son bourg et ses hameaux les plus rapprochés devaient, le dimanche 16 juillet 1944, flamber comme Planches, si les criminels n'avaient dû partir la veille en toute hâte, au moment même où ils recevaient des renforts. Cependant, les maisons Extrat à la Croix des Crots, Ducreux à Joux et Chartrain aux Grelaudots, furent en partie incendiées, alors que la maison Changarnier, occupée par la famille Girard, était complètement la proie des flammes avec tout son mobilier et son linge. Et par la terreur et la menace des armes braquées contre les poitrines, les pillages allaient leur train. De nombreuses maisons du bourg, de Bussy, de Corcelles et d'Athez furent pillées de vivres, de vin, de bétail, de vêtements, de bijoux et d'argent.

Tel est le triste bilan de ces tristes journées que nous ne devons pas oublier, au moment où une souscription unanime est ouverte dans le pays pour en perpétuer la mémoire.

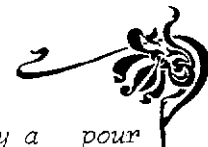
En 1945, la victoire des armées alliées sur l'Allemagne sonne le 8 mai à 3 h 30 dans tous les clochers de France.

LE 11 NOVEMBRE 1946 À ANOST

Selon la tradition, Anost a, cette année (1946), célébré solennellement, dans la prière, le recueillement, le souvenir et l'union, l'anniversaire de l'Armistice de 1918. La première cérémonie de la journée a été le service célébré en l'église, magnifiquement illuminée et décorée, à la mémoire des 175 morts de la guerre de 1914 et des 20 de celle de 1939.

Le catafalque, drapé de tricolore, entouré de lumières et de chrysanthèmes, était surmonté et comme enveloppé de grandes draperies aux couleurs françaises qui tombaient du haut des voûtes. L'autel, revêtu de courtines noires et argentées, était surmonté d'un grand faisceau de drapeaux et d'une croix de Lorraine lumineuse d'un très bel effet. Une partie de la grande nef, réservée aux hommes, aux sociétés locales et aux anciens combattants et prisonniers, était garnie d'un groupe compact et recueilli, alors que les familles des morts occupaient toutes les places vides au milieu de l'assistance des grandes solennités. Les chants, durant tout l'office, furent exécutés avec entrain et une perfection inaccoutumée par la chorale mixte, bien groupée autour de l'organiste.

M. le curé, au cours de la messe, sut rappeler la nécessité qui s'impose chaque année à pareille date de confondre, en un même souvenir ému, en une même prière fervente et en une même reconnaissance affectueuse et fidèle, les victimes des deux guerres qui ont le même mérite de nous avoir sauvés en payant la paix au prix de leur sang et de leur vie. Et



donc, pour exprimer et rendre effectifs tous ces sentiments, la nécessité qu'il y a pour nous tous de nous montrer dignes de la vie et du sacrifice de tous ces grands et chers disparus, en pratiquant toutes les belles vertus qui peuvent embellir notre vie et rendre la France plus glorieuse et plus forte.

Peu après cette cérémonie du souvenir chrétien, devait se développer celle du souvenir patriotique au Monument. Un grand cortège se forma, dès 11 h 15, devant la mairie, comprenant les pompiers qui assuraient l'ordre, les enfants des trois écoles, porteurs de bouquets et entourés de leurs maîtres, les drapeaux des anciens combattants et de la Patriote, les anciens combattants et prisonniers porteurs de gerbes et de couronnes, les familles des victimes et leurs amis, la municipalité et la foule.

Au monument, les enfants récitèrent alors la célèbre poésie de Victor Hugo : " Ceux qui, pieusement, sont morts pour la Patrie, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie !", et un chant aux Morts de la Guerre, exécuté avec perfection et recueillement par de toutes jeunes voix. M. le maire d'Anost retraça en mots émus les angoisses, les souffrances d'Anost pendant les derniers jours de l'occupation, avec frémissement les crimes qui furent alors commis, avec quelques détails sur chacun d'eux. A l'appel des noms des nouvelles victimes, un garçon répondait, dans une douloureuse monotonie : "Mort pour la France!" La plaque du Monument, voilée de tricolore, avait été précédemment découverte. Les bouquets, les gerbes et les couronnes, déposés au pied du monument, sous la plaque, lui firent bien vite un entourage splendide.

La Marseillaise clôtura cette seconde cérémonie, et, tandis qu'un amplificateur, un peu nasillard, jouait une marche funèbre, toute la foule se rendit au cimetière en contournant le monument par le haut de l'esplanade. Au cimetière, les drapeaux s'inclinèrent sur chacune des tombes renfermant quelque combattant F. F. I. ou assassiné. Ces tombes, on s'en doute bien, étaient couvertes de fleurs.

La dernière réunion de la fête groupait les anciens combattants et prisonniers, qui avaient résolu de se souvenir du 11 novembre 1918 et de la Libération, encore toute récente, en un amical banquet. Dans l'union et la joie, les autorités locales présidant à la table d'honneur, ce fut une bonne tradition heureusement renouvelée. M. le professeur J. Basdevant avait bien voulu, malgré la tristesse de cette fête pour lui, puisque deux de ses fils sont tombés et un troisième rentré mutilé, et ses occupations internationales si pressantes, venir passer quelques instants avec ses camarades et compatriotes ; il sut leur faire une allocution toute paternelle et bien émue en leur confiant tout ce que rappelait cette fête du souvenir et les sentiments profonds qu'elle doit nous laisser chaque année.

Au début de ce bref compte-rendu a été tracée, pour les absents d'Anost et pour les archives, la reproduction exacte des inscriptions gravées sur la plaque de marbre rose, placée au bas de l'esplanade, sur le mur qui supporte le monument.

1 9 3 9 - 1 9 4 5

AUX ENFANTS D'ANOST MORTS POUR LA FRANCE
Morts au Champ d'Honneur

F. F. I. - DEPORTES - ASSASSINES

	(âge)		(âge)
BAROUILLER André	31	DESSERTENNE Justin	19
croix de guerre		F. F. I.	
BASDEVANT Maurice	22	GUYARD Lucien	20
médaille militaire		F. F. I.	
médecin auxiliaire, croix de guerre		BAROIN André	34
BERTHOUX André	37	déporté	
médaille militaire		BIGEARD Albert	47
sergent-chef, croix de guerre		déporté	
BOURGOY René	29	DESSERTENNE Henri	50
		croix de guerre, déporté	
DUCREUX Jean	31	PASQUELIN Jean-Marie	55
		déporté	
DUPERRET Gabriel	31	GEY Marcel	44
médaille militaire		assassiné	
lieutenant aviateur,		PAHIN Huguette	16
GARNIER-GENEVOIS Louis	28	assassinée	
croix de guerre		BASDEVANT François	17
JEAN Maurice	28	assassiné	
sergent		FEFFER André	18
RAVIER Pierre	23	assassiné	
TANTON Lucien	31		
médaille militaire			
adjudant, croix de guerre			



ANOST DANS LA GUERRE ET LA RÉSISTANCE

A. BASDEVANT 1980

Anost, qui avait perdu au cours de la première guerre mondiale 167 de ses enfants, n'avait pas connu de combats sur son territoire en 1870, et la statue de la vierge de l'Ail-lant rappelait qu'alors Anost était resté à l'écart des hostilités.

Après la mobilisation et la "drôle de guerre", le début réel des hostilités en mai 1940 amène des réfugiés parisiens puis luxembourgeois, parmi lesquels l'opinion suppose, sans doute gratuitement, la présence d'éléments dangereux, la "cinquième colonne". Cet afflux a été assez considérable pour que soient créées cinq classes primaires supplémentaires. La classe de scolarité prolongée fut supprimée pour permettre aux enfants de 13 à 14 ans d'aider leurs familles dans les travaux des champs.

Précédés par le reflux d'unités françaises, notamment des éléments du 309^e régiment d'artillerie et du 45^e bataillon de chars de la garde républicaine mobile dont un char restera aux Bigeards, des éléments motorisés allemands traversent Anost les 16, 17 et 18 juin 1940. Un combat a lieu aux Roux où tombent deux soldats français (Bodiguel, Malhomme). Lors de ce passage, plusieurs maisons sont occupées et pillées, notamment à Joux, Varin, Corcelles, Vaumignon. Des récoltes sont perdues en raison de l'installation dans les champs, de camions, chars, matériels...

Dans les jours qui suivent, passent des soldats français cherchant à éviter la captivité : certains officiers troquent leurs uniformes contre des vêtements civils. Des chefs de la Résistance revêtirent plus tard vareuses et képis. Toutefois, Anost n'hébergera que très provisoirement des unités ennemies qui s'installeront à Autun ainsi qu'à Château-Chinon. On apprend que sont morts pour la France sous l'uniforme : R. Ravier, L. Tanton, Maurice Basdevant, André Barouiller, Louis Garnier-Genevoy, René Bourgoy. 70 soldats d'Anost demeurèrent en captivité ; certains n'en reviendront pas, Maurice Jean de Joux notamment.

La vie reprend dans les conditions nouvelles : la commune, comme toutes les autres, va subir les restrictions, les prélèvements obligatoires de bétail, les contraintes nées des structures nouvelles. Son conseil municipal n'est pas modifié. Il reprend dès le 8 décembre son programme d'adduction d'eau. Il fait des plans pour un terrain scolaire d'éducation physique et un bassin de natation. Il confirme le 8 juin 1941 son intention manifestée le 20 août 1939 d'acheter à Vaumignon la gare du Tacot désaffectée. Il recherche le financement d'un chemin dans le bourg. Sauf celui de la gare, ces projets n'aboutirent pas. Cependant, en 1943, la jeunesse peut se baigner dans une retenue de moulin de "l'Ile d'Elbe".

Anost voit s'installer des ateliers de forestage et surtout de fabrication de charbon de bois ou autres combustibles pour gazobois que fréquentent des jeunes gens dont beaucoup, sans travail, veulent échapper au service du travail obligatoire (S. T. O.), en Allemagne. L'un de ces ateliers est installé dans l'ancienne gare de Corcelles. Six jeunes d'Anost n'échappent pas au travail forcé en Allemagne. C'est un souci constant pour les familles de s'efforcer de ravitailler tous ceux qui sont ainsi éloignés de chez eux, et notamment les familles demeurées en ville. D'une manière générale, Anost subit l'occupation et ne manifeste aucun enthousiasme pour la "Révolution Nationale" prônée par le maréchal Pétain.

Le 25 octobre 1942 et le 4 juillet 1943, le conseil municipal vote des secours pour les victimes des bombardements alliés du Creusot, en exprimant seulement sa profonde sympathie aux victimes et sinistrés. Beaucoup aident les réfractaires au S. T. O., qu'ils soient ou non de leur famille. Ainsi, Marcel Gey de Bussy héberge-t-il en cachette en 1943 Jean Rateau (Moux), Henri Béret (la Chaume), Marius Moreau (Chagny), Henri Bonin (Chalon), Louis Petiot (Paris), Marcel Meunier (Saulieu). Anost devient ainsi un lieu de refuge. Jules Basdevant, écarté de ses diverses fonctions, se fixe à Anost : sa lettre de démission de ses fonctions de juriste du ministère des affaires étrangères adressée à Pétain le 29 mai 1941 et largement diffusée, est un des premiers documents de la Résistance. Son gendre Paul Bastid fut membre du conseil national de la Résistance comme représentant du parti radical. Un des instituteurs d'Anost, M. Laumet, devint préfet à la Libération.



A partir de 1944, le maquis qu'a créé Georges Leyton sous le nom de SOCRATE prend une place considérable dans l'histoire de la Résistance à Anost. Ce fut un des plus importants et des plus redoutés des Allemands qui chercheront en vain à le détruire. Rattaché à Libé-Nord et à l'O. R. A., il fut reconnu comme unité combattante à dater du 1er février 1943. 220 hommes armés figuraient à son effectif au début d'août 1944. Georges Leyton, né en 12, militaire de carrière engagé à 19 ans, sous-lieutenant en 1940, est garde-forestier à Saint-Bénin-des-Bois (Nièvre) depuis l'armistice de 1940. En 1943, il réunit quelques jeunes à Four-Vieux dans cette commune. En 1944, il est renforcé par un groupe FTP comprenant les deux frères Lapostolle.

Surveillés par des miliciens qui signalaient leurs mouvements, les hommes du Maquis Socrate furent constamment harcelés et contraints à de nombreux déplacements après des attaques sanglantes : Four-Vieux, Bois de Mauboue, Merle, Bois-Château, Champvert. Le 26 avril, la ferme de M. Couture est incendiée, M. Couture père fusillé, André Desvignes déjà gravement blessé achevé. Les 30 hommes du maquis se retirent dans la nuit du 30 avril au 1er mai dans la forêt de Montarnu. Un milicien d'Arleuf les dénonce : un policier est exécuté, le second blessé à la tête. Nouvelle attaque le lendemain : Socrate s'échappe avec trois camarades, deux sont tués (Hanot et Auguste Couture) après une lutte ardente. Le maquis gagne à Anost le Bois des Corvées. C'est alors que Marcel Gey, marchand de bois à Bussy, les conduit en forêt d'Anost.

Marcel Gey leur conseille un lieu très isolé sur le cours de la Reinache à la limite de la Nièvre et de la Saône-et-Loire avec une autre communication vers Lavault-de-Frétoy. D'autres éléments furent installés aux Miens, le hameau le plus élevé d'Anost, en lisière de la forêt. M. Gey les ravitaille, achetant le pain dans diverses boulangeries pour ne pas attirer l'attention. Le maquis Socrate reçoit son premier parachutage sur le territoire de Lavault-de-Frétoy, le 18 mai, annoncé par le message de la radio de Londres : "Mettez la canne à pêche en batterie". Marcel Gey aide au transport avec son matériel.

Le 19 mai 1944, entre 2 h et 6 h du matin, la Gestapo de Chalon, sous la direction de son chef le capitaine Krüger avec les feldgendarmes d'Autun, renseignés hélas par deux femmes (dont la maison sera attaquée dans la nuit du 16 au 17 juin) et d'un membre de la milice d'Autun (abattu le 17 juin devant la poste d'Anost), arrêtent Louis Guyard, hôtelier à Anost, Théophile Pasquelin, forgeron, Raymond Geneste, chauffeur, Raymond Imbert, prisonnier libéré, bûcheron, ainsi que Madame Leberger pensionnaire à l'hôtel, accusés d'avoir aidé ou hébergé des membres de la Résistance. Sont également arrêtés les membres de la cellule communiste de Bussy : Fernand Dessertenne, cultivateur 49 ans ; Henri Dessertenne, cultivateur 49 ans ; Marcel Dessertenne, cultivateur 47 ans ; René Boudin, cultivateur 50 ans ; Georges Bourdelet, retraité 67 ans ; Jean Pasquelin, forgeron 54 ans ; André Baroin, plâtrier 53 ans ; Jean-Marie Ravier, aubergiste 46 ans. Ils sont frappés à l'hôtel Guyard qui est pillé. Tous sont transportés à Chalon. Madame Leberger est libérée après quelques jours de captivité, Théophile Pasquelin fut retenu 52 jours, Henri Dessertenne déporté à Buchenwald périra le 18 novembre 1944, Baroin dans le même camp le 12 avril 1945, Jean-Marie Pasquelin au camp de Bad-Gardshersheim le 5 mars 1945. Les sept autres, transférés le 25 août 1944 de Compiègne à Péronne, sont libérés le 31 août 1944 par l'avance des troupes américaines.

Le 2 juin, le maquis attaqué à Lavault-de-Frétoy se réfugie à Ménéssaire. A Lavault-de-Frétoy, qui est pillé, quatre réfractaires sont déportés, deux maquisards blessés, quatre ennemis tués, trois camions rendus inutilisables. C'est le 5 juin à 20 h, au retour d'une livraison à Château-Chinon, que Marcel Gey est sollicité pour faire un dépannage. C'était un piège : on le voit repasser dans une voiture occupée par des civils et des officiers allemands. Près des Pasquelins, seront retrouvés sur la route, atrocement mutilés, les cadavres de deux jeunes gens qui rejoignaient le maquis : G. Jouvet et L. Verdez. Le lendemain le cadavre de Marcel Gey est retrouvé dans un bois de la commune de Saint-Hilaire-en-Morvan. Il a été torturé. Le capitaine Krüger a reconnu avoir été mêlé à cette exécution. La dénonciation provenait d'un habitant d'Anost et sans doute d'un jeune milicien de Nevers infiltré au maquis et responsable de la mort de nombreux maquisards.

Précédant de peu le débarquement allié en Normandie le 6 juin, des unités militaires anglo-canadiennes avaient été parachutées pour appuyer les maquis. Les Morvandiaux s'habituent à ce qu'on leur demande avec l'accent anglais le chemin du maquis. Grâce à des complicités aux Thélots près d'Autun, les véhicules que le maquis a réquisitionnés peuvent rouler à l'essence. Un état-major s'installe à Ouroux ainsi que le futur préfet de la Nièvre.

Le 27 juin, les hommes du maquis Socrate se regroupent en forêt d'Anost selon les indications que leur avait données Marcel Gey. Le 29 juin, arrive le second parachutage. Les effectifs augmentent, notamment en provenance du groupe Marc de Montceau-les-Mines. Par sa



mobilité. sa valeur militaire, le prestige de son chef, le maquis Socrate constitue une menace pour l'ennemi. C'est pourquoi une opération de grande envergure est montée contre lui. Le 12 juillet 1944, à partir de 14 h, convergent sur Anost des forces importantes transportées par un convoi d'automobiles de tourisme, de cars et de camions. 250 hommes sont là notamment des Russes de l'armée Vlassof) encadrés par les chefs de la gestapo de Chalon (capitaine Krüger, lieutenant Müller, Goldberg, Stückli), avec le concours des miliciens d'Autun et de Chalon (Gressard, Grosjean, Villeminot, Vibert, Schneider, Pettrignani). Dès l'arrivée, le pays est cerné. Une fusillade nourrie éclate.

Connaissant les atrocités toutes récentes de Dun-les-Places, la plupart des hommes ont quitté Anost. Patrouilles, visites domiciliaires, pillages se multiplient. Il est interdit aux enfants de l'école de rentrer chez eux dans les hameaux. Un peu avant 19 h, depuis la terrasse de l'hôtel où s'est installé l'Etat-Major, un groupe d'Allemands, comprenant Krüger, "s'amuse" à tirer des rafales vers le hameau des Places, situé à 700 m à vol d'oiseau. Huguette Pakin, âgée de 16 ans, est atteinte et succombe le lendemain matin, l'autorisation de la conduire à l'hôpital d'Autun ayant été refusée. Des guetteurs arrêtent le 12 au soir François Basdevant 17 ans et son camarade du lycée parisien Henri IV, André Feffer 18 ans. Conduits à l'hôtel, ils sont interrogés et cruellement frappés. Les Allemands cherchent à savoir comment Anost a été prévenu de leur venue (ce renseignement venait d'un chauffeur de car requis). Le 13 à 6 h, les deux jeunes gens sont conduits en voiture vers Joux. Feffer fut tué sur le bord de la route par Tumack, chauffeur de Krüger. Un autre Chauffeur avait été désigné pour accomplir ce crime, mais l'ivresse l'en avait empêché. François Basdevant cherche vainement son salut dans une course désespérée. Une rafale l'abat. Les deux corps sont laissés en plein soleil jusqu'au départ définitif des Allemands, le 15 juillet, à 17 h. D'impressionnantes funérailles leur sont faites.

Renonçant à attaquer le maquis retranché en forêt, l'ennemi dirige ses actions sur la population. La maison Basdevant est fouillée et pillée. Celle de Mme Gérard, dont le mari et le fils sont absents, est incendiée et Mme Gérard arrêtée. Elle ne fut libérée que le 22 août. La maison de M. René Extrat fut également brûlée. Conduit à Chalon, M. René Extrat fut requis le 4 septembre pour conduire un camion ; il put abandonner le convoi à Belfort et rentrer à la fin de septembre à Anost. Egalement arrêté, M. Albert Bigeard, secrétaire de mairie, infirme, est conduit à Chalon. On lui reproche de ne pas avoir détruit une petite affiche de la Résistance dans laquelle il est recommandé de ne pas stationner inutilement autour des véhicules de la Résistance. Transféré d'abord à Dijon depuis Chalon, il est dirigé dans le convoi 1054 le 25 août, sur Dachau par Besançon. Il meurt le 1er février 45.

A Joux, la maison de Mme Ducreux, mère de 4 enfants, est pillée et incendiée parce que son mari était absent : il fauchait dans un hameau lointain et n'avait pu revenir. Le 14 juillet coïncida avec le départ des éléments policiers emmenant les prisonniers et le résultat des pillages ; arrive un renfort de 250 soldats... Mais les opérations contre le maquis n'eurent pas lieu. Le 15 à midi, les principales restrictions de circulation furent levées et à 15 h les troupes commencèrent à partir. Vers 16 h, Anost était libre. Cela n'empêcha pas la radio de Vichy d'annoncer : "un maquis du Morvan a été totalement anéanti dans la forêt d'Anost" ! Ce même 15 juillet, dans une rencontre aux Pasquelins avec un convoi, le maquisard Louis Garnier fut tué, mais un camion est détruit et trois ennemis succombent. Le 20 juillet, 5 jeunes gens furent surpris et fusillés alors qu'ils rejoignaient le maquis : Jean Renaud, Roger Moreau, Roger Catel et les deux frères Antoine et Adam Warzylock.

Mais les Allemands, toujours inquiets de l'insécurité de leurs communications en raison de l'activité des maquis, décidèrent à nouveau de réduire le maquis Socrate. Ce fut dans ce but qu'une nouvelle opération, toujours sous la direction de Krüger, fut entreprise, cette fois-ci à partir du hameau de Bussy. Le 28 juillet à 17 h, 150 Allemands dont 40 cyclistes arrivent de Château-Chinon. Depuis Chalon, voitures légères et cars amènent Gestapo, miliciens, hommes de troupe. Les avants-postes du maquis attaqués à la mitrailleuse et au mortier se replient. Un parc de véhicules en mauvais état est détruit par avion. Mais les Allemands ne vont pas plus loin que les lisières de la forêt. Au cours de la nuit, plus de 50 maisons de Bussy et de Corcelles sont pillées : vivres, vin, bétail, vêtements, argent, bijoux disparaissent. Deux vieillards, Dominique Basdevant et sa femme sont sauvagement frappés. Par précaution, malgré l'échec de ce qui fut la dernière tentative d'envergure contre lui, le maquis évacue provisoirement son camp de la forêt d'Anost : les effectifs se répartissent entre Anost, Château-Chinon et Autun.

Le 30 juillet, alors qu'un camion du maquis faisait le plein à Nolay, la patrouille, qui le protège, visitant les voitures de passage, découvre dans l'une d'elles le sous-préfet d'Autun, préfet pour la zone Nord de la Saône-et-Loire, et un Français autunois, interprète de la Kommandantur. Dans les coffres, se trouvent des armes anglaises parachutées, mais récupérées par les Allemands qui les leur ont données. Le chauffeur est laissé sur place mais les deux autres hommes sont conduits jusqu'au maquis devant Socrate. A la suite d'



une négociation, que conduit Socrate, la libération de 40 Français détenus à Chalon est obtenue ainsi que des livraisons de vêtements et de nourriture qui s'effectuent dans des rendez-vous successifs à Corcelles, au Pommoy et à Cussy. 43 libérations sont obtenues en définitive. Le sous-préfet qui, pas plus que l'interprète, ne savait conduire, est ramené dans sa voiture aux abords d'Autun après une sommaire leçon donnée par M. Neel, chauffeur de Socrate.

Les gendarmes commencent à rejoindre le maquis, dont les effectifs augmentent. Le 7 août, une embuscade contre un convoi à Saint-Péreuse entraîne la perte de trois maquisards, mais autant d'ennemis sont tués et quatre voitures détruites. Mais le 10 août devait être fatal à Georges Leyton, "Socrate", l'une des plus grandes figures de la Résistance morvandelle. A 14 h, sa voiture conduite par Joseph Neel traverse la Celle-en-Morvan en direction de Château-Chinon. A 300 m de la Celle, sur cette importante route d'Autun à Nevers, dont Socrate veut inspecter les embuscades, elle se heurte à un convoi ennemi et ne peut faire marche arrière. Dans un bref combat, alors qu'il s'efforce de s'éloigner en grimpant sur des rochers, Socrate est tué. L'infirmière, Henriette Margueritte, grièvement blessée, meurt à 11 h du soir pendant qu'on l'opère. Socrate est inhumé à Cussy-en-Morvan.

Le maquis est dorénavant commandé par "Dédé", le capitaine Piella. Il reprend son ancien emplacement entre Bussy et Lavault-de-Frétoy. Ses actions offensives se poursuivent : 17 août embuscade entre Planchez et Anost où tombe Roger Perceau et où quatre Allemands sont tués. Le 24 août à Saint-Péreuse, un maquisard et quatre Allemands sont tués ; le 26 août à Pont-Charrot, un blessé français, deux Allemands tués ; le 27 août au Pommoy le maquisard Gilbert Guénot et deux Allemands sont tués. Le 30 août sur la RN 78 à Roussillon, deux camions allemands sautent sur une mine électrique avec trois tués ; le 2 septembre six tués aux Pasquelins, un blessé ; le 4 septembre sur la RN 78 entre Château-Chinon et Roussillon et entre Arleuf et Corcelles, une centaine d'ennemis sont mis hors de combat. Des funérailles émouvantes sont faites au cimetière d'Anost à Henri Roehrich 22 ans, abattu le 27 août sur la RN 78 à Roussillon, en même temps que le chanoine Trinquet, futur maire d'Autun qui grièvement blessé perdra un bras.

Le 15 août, s'est installé à Anost un important détachement anglo-canadien, parachuté depuis la nuit du 10 au 11 juin 1944 dans la région d'Ouroux-Lormes. C'est la première troupe alliée régulière en uniforme avec jeep, armement... Anost l'accueille avec un enthousiasme dont fut gardé un souvenir reconnaissant. Cette unité, commandée par le major Frazer, appartient au S. A. S. Elle est venue pour appuyer le maquis. Elle devait participer à une plus ambitieuse opération, baptisée "Hérisson du Morvan". Son aumônier, le révérend Mac Lusk, a écrit notamment sur ce séjour à Anost un livre de souvenirs sous le titre anglais de "parachute Padre".

Au cours de la bataille d'Autun, à laquelle participe le maquis Socrate avec d'autres maquis du Morvan et de Saône-et-Loire, qui seront après regroupés dans le régiment du Morvan incorporé à la 1re armée, le fils du maréchal, Bernard de Lattre de Tassigny, est blessé au pied à Dracy. Il est conduit sous une escorte blindée - première troupe française retrouvée - jusqu'à Anost où il est soigné à l'ambulance du maquis maintenant installée à l'hôtel Guyard. De nombreux prisonniers sont rassemblés à l'école, venant pour beaucoup du front de l'Atlantique et cherchant à gagner l'Est.

Au début de septembre, le lendemain de la Libération d'Autun, avertis par des cultivateurs, des maquisards cantonnés à l'école de Dront font prisonniers une cinquantaine de soldats allemands vers le Pont du Crot Noir à Vaumignon, dont beaucoup sont cyclistes. Le lendemain, ce détachement du maquis se rend à Saulieu en renfort où est signalé une colonne allemande, avant de rejoindre la 1re armée. Dans l'attente du retour des prisonniers et des soldats mobilisés encore ainsi que des déportés, on apprend le nom de nouvelles victimes, tombées au cours d'une mission au Guidon de Pomard.

Au moment de l'arrestation du secrétaire de mairie, M. Bigeard, le docteur Roy, maire d'Anost, avait quitté Anost où il était menacé. Il fut médecin du maquis Serge à Lucenay - l'Evêque. Le 30 juillet, sous la présidence de l'adjoint, M. Albert Thévenin, délégué dans les fonctions de maire, le docteur Roy ayant été déclaré démissionnaire d'office, le conseil municipal "propose au préfet" M. Louis Guyard de Varin. Le 3 octobre, c'est un nouveau conseil municipal qui se réunit sous la présidence de son doyen Emile Garnier. Il comprend en outre MM. Henri Lebrat, Albert Maillot, Joseph Primard, Marcel Mangematin, Jean-Marie Charlot, Jean Billon, René Ducreux, René Chapelon, tous nouveaux venus. Au second tour, ce conseil élit maire le docteur Roy et adjoint Joseph Primard. Dès le lendemain, le docteur Roy convoque pour le 8 octobre un conseil municipal composé à la fois par le comité de libération et par le conseil municipal en fonction le 1er septembre 1939. Cette assemblée exprime toute sa sympathie au docteur Roy qui, "par son attitude courageuse et énergique pendant l'occupation, par son patriotisme éclairé a, dès juin 1940, prévu et affirmé la victoire de la France et a, de ce fait, soutenu le moral du pays". Le conseil décide de maintenir à son épouse le salaire du secrétaire de mairie arrêté le 14 juillet 1944.



A la suite des élections du 29 avril 1945, le conseil municipal comprend huit conseillers d'avant-guerre, deux avaient appartenu à la liste du comité de Libération. Il y a quatre nouveaux, dont Mme Gérard qui devient d'ailleurs adjointe.

Comment ont été punis les responsables des crimes commis à Anost ?

Tous les renseignements ne nous sont pas connus. Parmi les Allemands, on sait que l'un d'entre eux, interné en Suisse, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête. Un autre, condamné à mort pour d'autres faits le 7 février 1947 par le tribunal militaire de Dijon, a comparu devant le tribunal militaire de Lyon qui l'a condamné à 20 ans de travaux forcés le 12 juin 1953. Un troisième, convaincu d'assassinats ailleurs et qui a participé aux faits à Anost, a été condamné à 20 ans de travaux forcés le 12 juin 1953 par le tribunal militaire de Lyon ; également 20 ans de travaux forcés par la cour de justice de Chalon pour cet Alsacien sous uniforme allemand. Pour les Français, signalons les travaux forcés à perpétuité pour un chauffeur le 4 mars 1945 par le cour de justice de Chalon, 20 ans de travaux forcés par la cour de justice de Chalon le 4 avril 1945 pour un milicien. Trois condamnations à mort ont été prononcées dont deux ont été exécutées (cours de justice de Chalon et Dijon).

Mais comment réparer de tels drames qu'a connus notre Morvan ?

André BASDEVANT
Chargé de mission à la jeunesse du
comité français de libération nationale



AUX CORVÉES

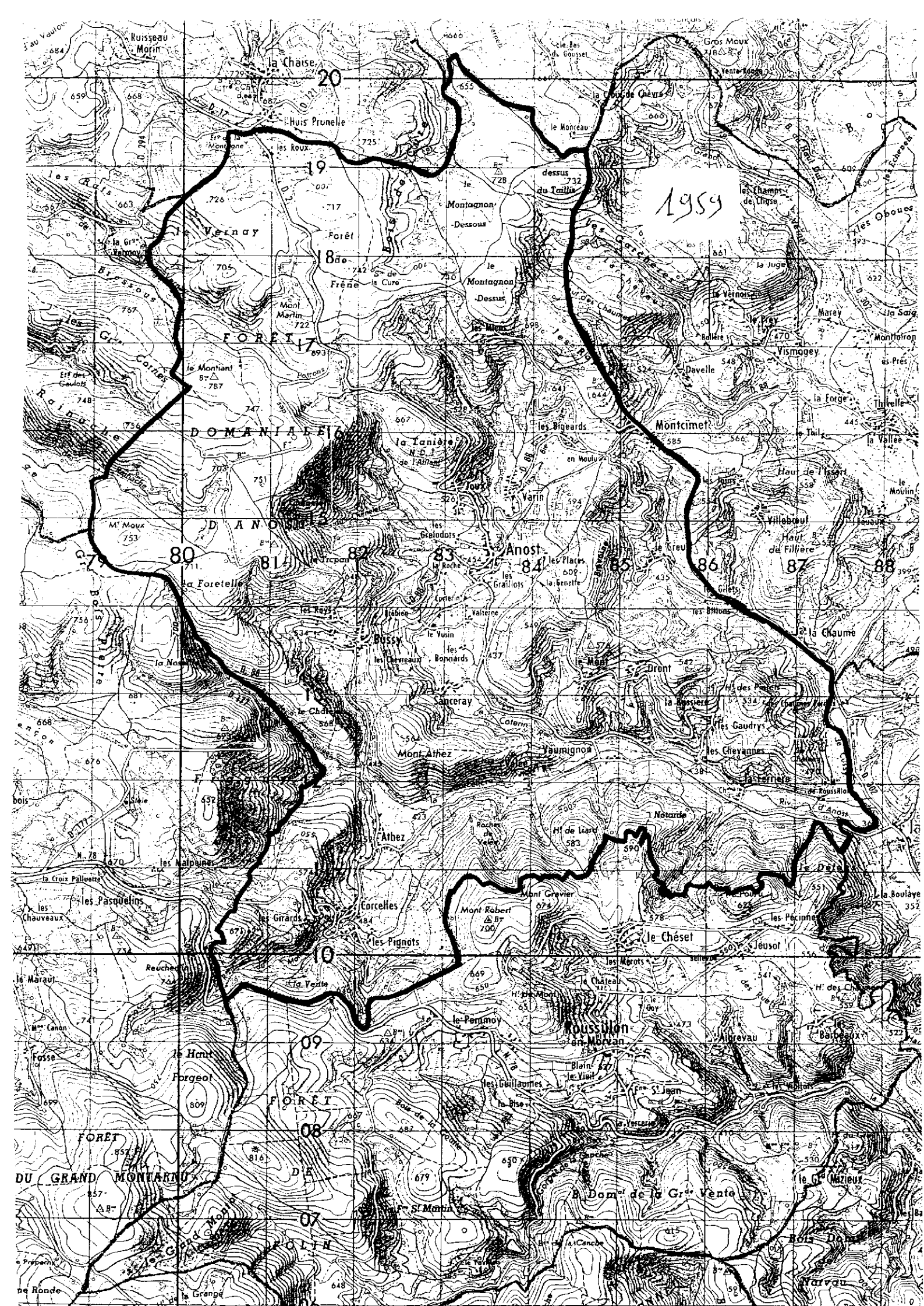
"George LEYTON ou Socrate"
P. DUCROC 1984

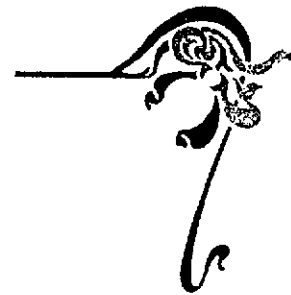
Au bois des Corvées, le 3 mai 1944, le camp a été installé, à mi-chemin entre Corcelles et Bussy. Les bûcherons de M. Roger, marchand de bois à Bussy, ont vu passer les résistants venant de Montarnu. Ils ont eu le temps de les compter, 22 hommes épuisés. Deux autres se sont perdus pendant le trajet. Ils rejoindront le reste de la troupe grâce aux indications du cafetier de Bussy, M. Ravier. Les maquisards sont harassés, fourbus. Ils n'ont pratiquement pas mangé depuis trois jours. Roland et Gannot vont acheter du pain à Anost. Au passage, imprudents mais affamés, ils s'arrêtent à l'hôtel Guyard. Heureusement l'hôtelier est sympathisant. Il les gave d'oeufs et de jambon.

Au cours des quelques jours suivants, ils vont prospecter le secteur, se disent bûcherons et cherchant du travail. Une charbonnerie est justement installée non loin de Corcelles. C'est dans ces circonstances qu'ils rencontrent Marcel Gey, marchand de bois à Bussy. Cet homme exceptionnel, patriote aux idées bien arrêtées, qui déjà depuis décembre 1942 participe aux actions de résistance par la fourniture de renseignements et son aide aux réfractaires, va mettre à la disposition de Socrate ses connaissances du terrain difficile sur lequel le maquis va devoir désormais évoluer. Son action sera sans réserve malgré les risques, et déterminante pour le maintien et la survie du maquis.

Marcel Gey, dit "Dareau", va assurer l'essentiel du ravitaillement, achetant notamment le pain dans les diverses boulangeries de la région pour ne pas trop attirer l'attention, car les Allemands sont très attentifs à ce qui se passe dans les boulangeries. Ils iront même, à un certain moment comme à Anost, à mettre deux soldats à côté du comptoir. Marcel Gey fournira aussi la viande prise chez un fermier de Vaumignon (M. Gallien, dit "l'artilleur"). Tous les soirs une corvée de sept ou huit hommes de Socrate viendra chercher le ravitaillement à son domicile. Marcel Gey sera également l'âme et l'animateur de la filière qui permettra à beaucoup de réfractaires de gagner le maquis. Combien de ces jeunes gens furent accueillis, réconfortés, ravitaillés à la maison de Bussy !

Marcel Gey estime cependant que le bois des Corvées est trop près de la grand'route, trop vulnérable. Il emmène Socrate et ses hommes un peu plus loin, entre Anost et Lavault-de-Frétoy, d'abord sous la colline de Montiant, un peu au nord de la clairière qui deviendra ultérieurement le parc automobile.





étude humaine A N O S T

d'après LES REGISTRES PAROISSIAUX
LES REGISTRES D'ÉTAT-CIVIL
LES DÉNOMBREMENTS DE
POPULATION
DES STATISTIQUES AGRICOLES

APPROXIMATION DES RÉSULTATS

Dans les dénombrements de population, pour les trois années 1881, 1886 et 1891, où il a été calculé bon nombre de statistiques, le total de la population par hameaux ne correspond pas à celui des tableaux statistiques ?

Par ailleurs, dans bien des recensements, de nombreuses erreurs ou oublis ont été détectés. En 1831, comme on le verra par hameaux, certains n'ont aucun chiffre. Il est possible que quelques-uns aient été vides d'habitants, mais des mariages y sont relevés pour la même période dans les registres paroissiaux. Un autre exemple : il est impensable que le hameau des Girards n'eût personne en 1856 (les familles ne sont retrouvées nulle part ailleurs, même après contrôle dans les hameaux proches), étant donné que, de 1831 à 1896, la population y a oscillé entre 60 et 90 pour dépasser les 80 entre 1851 et 1876. Jusqu'ici, il a toujours été considéré que le pic de la population d'Anost a été atteint en 1851 avec 3 863 habitants (d'ailleurs, la distinction entre population agglomérée et population éparse ne donne qu'un total de 3 846 habitants, où est l'erreur ?). La même distinction pour 1856 donne 3 796 habitants au lieu de 3 789. Les différences sont peu importantes, mais si on ajoute un minimum de 80 habitants pour les Girards aux deux chiffres de 3 796 et 3 789, on arrive à 3 876 et 3 869 qui sont de toutes façons supérieurs à 3 863, et surtout 3 846, de peu il est vrai. Je crois personnellement que l'on peut dire que ce pic a été atteint en 1856 et non en 1851.

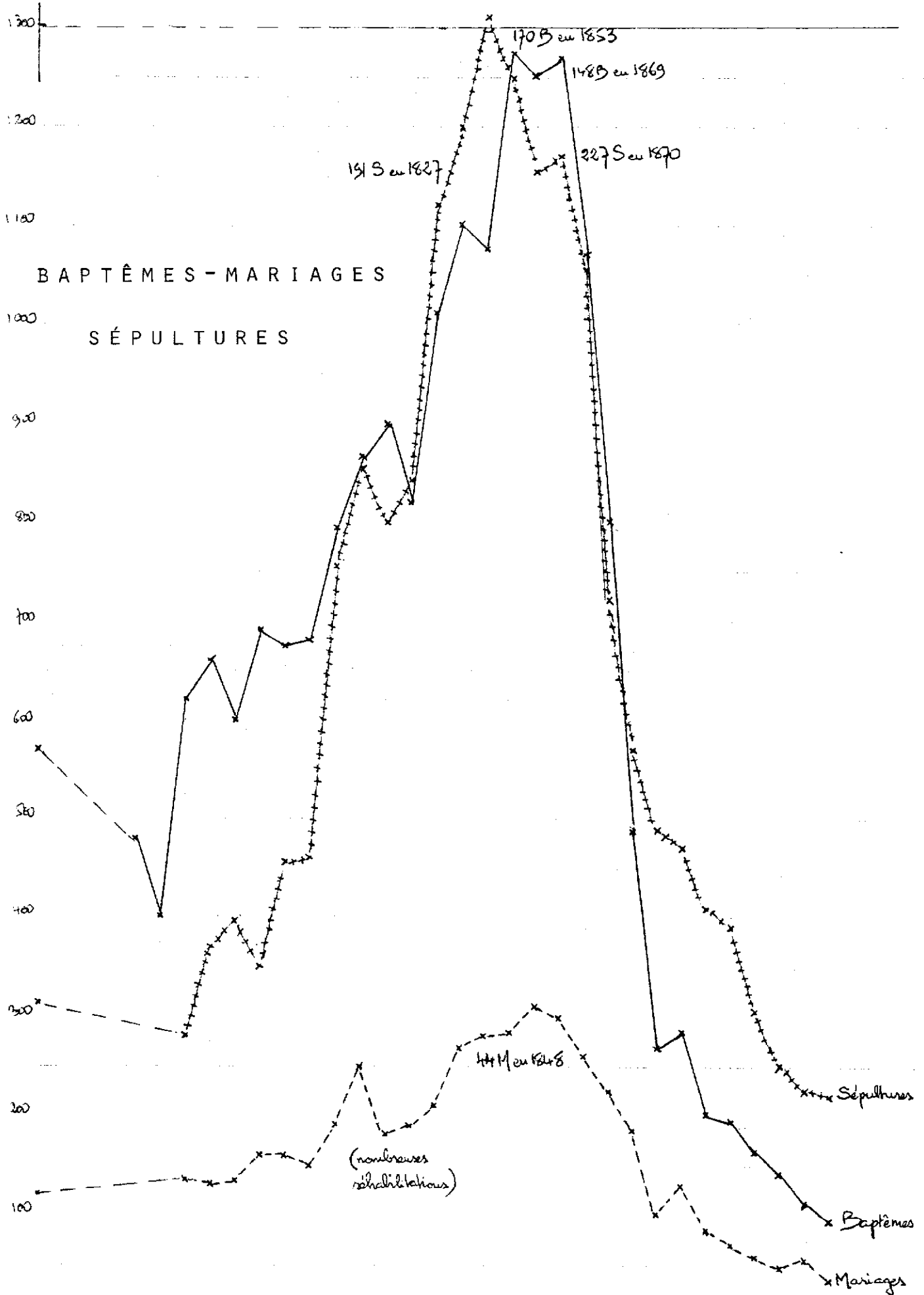
De mon côté, dans tous les relevés statistiques établis, des erreurs n'ont pu que se glisser. Il faut prendre, semble-t-il, les chiffres quels qu'ils soient avec une certaine marge d'erreur, ce qui n'enlève rien à la justesse des résultats et des pourcentages surtout qui sont toujours arrondis pour simplifier la lecture. Le principal est de voir l'évolution des faits avec les mêmes critères de comparaison.

{ Les recherches ont été entreprises à partir des registres paroissiaux des 18e (les seuls)
existant) et 19e siècles (registres qui de toutes façons n'offrent pas de grosses différences avec les registres civils). }



(article de F. GUYARD 1881)





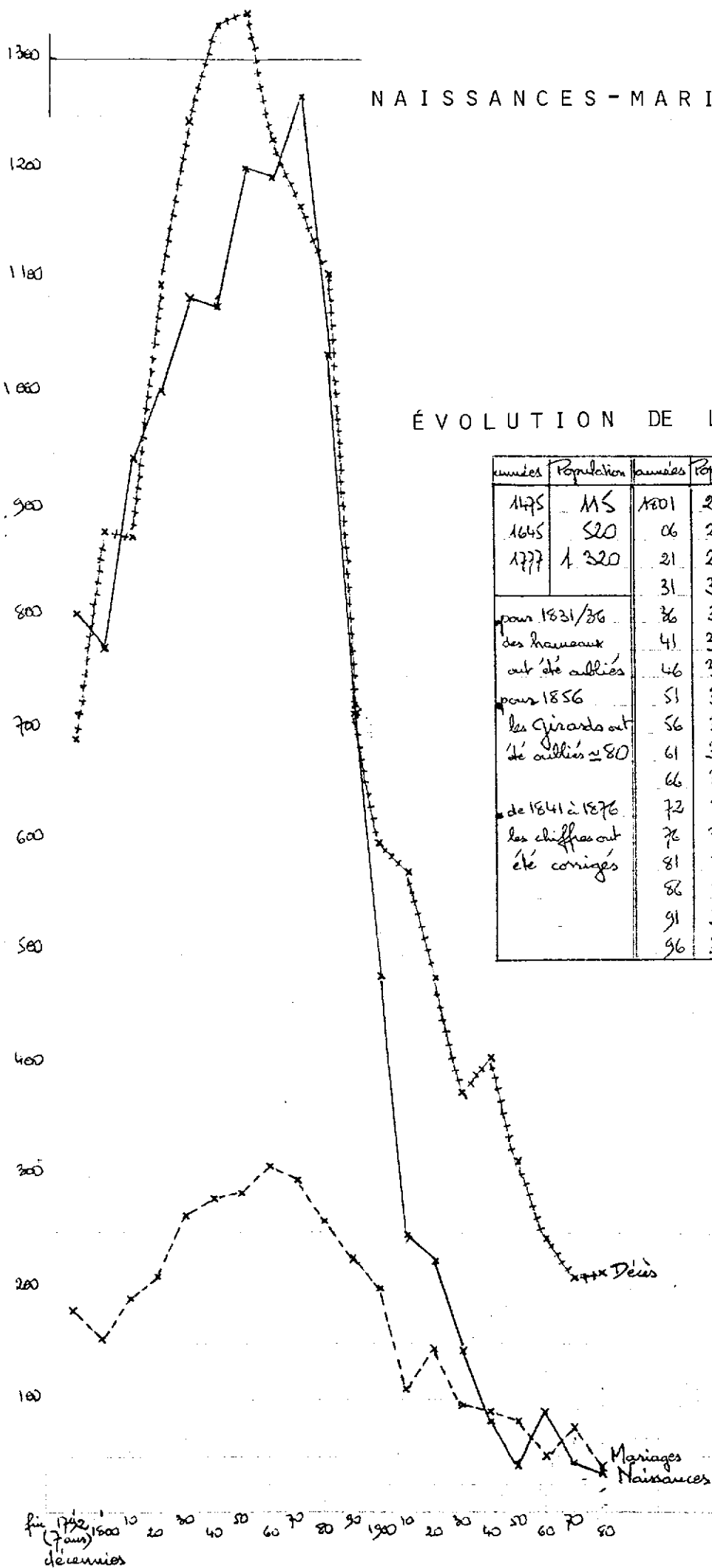
1669-1678 décennies 1700 10 20 30 40 50 60 70 80 90 1800 10 20 30 40 50 60 70 80 90 1900 10 20 30 40 50 60 70 80



NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

années	Population	années	Population	années	Population
1175	115	1801	2 103	1901	2 868
1645	520	06	2 196	06	2 612
1777	1 320	21	2 760	11	2 411
		31	3 004	21	2 014
		36	3 012	26	1 972
		41	3 486	31	1 882
		46	3 676	36	1 736
		51	3 846	46	1 468
		56	3 796	51	1 175
		61	3 850	62	1 081
		66	3 563	68	1 058
		72	3 672	75	864
		76	3 737	82	847
		81	3 609	90	741
		86	3 763		
		91	3 419		
		96	3 069		





COMPARAISON ENTRE LES REGISTRES PAROISSIAUX ET LES REGISTRES D'ÉTAT-CIVIL

BAPTEMES/NAISSANCES

Pourquoi plus de baptêmes dans la décennie 1800 et l'inverse la décennie suivante ? Plus de baptêmes entre 1850 et 1870, peut-être par le baptême des enfants des hospices arrivant très nombreux au milieu du siècle dernier ? Plus de baptêmes à partir de 1890 avec accentuation au 20^e siècle, peut-être par le baptême des membres de familles parties vivre à Paris ?

MARIAGES

La décade 1800 a plus de mariages religieux que civils, il y a eu des réhabilitations. Jusqu'en 1900, on relève presque autant de mariages religieux que de mariages civils. Ensuite, 10 à 20 % ne sont pas célébrés à l'église.

SEPULTURES/DECES

Là on relève davantage de différences. Par périodes, les sépultures civiles étaient plus nombreuses (au 19^e siècle la différence vient-elle du fait que les enfants des hospices n'étaient peut-être pas tous enterrés religieusement ? au 20^e siècle on note sur les registres civils des transcriptions de décès). A d'autres périodes, c'était au tour des sépultures religieuses.

É V O L U T I O N DE LA P O P U L A T I O N

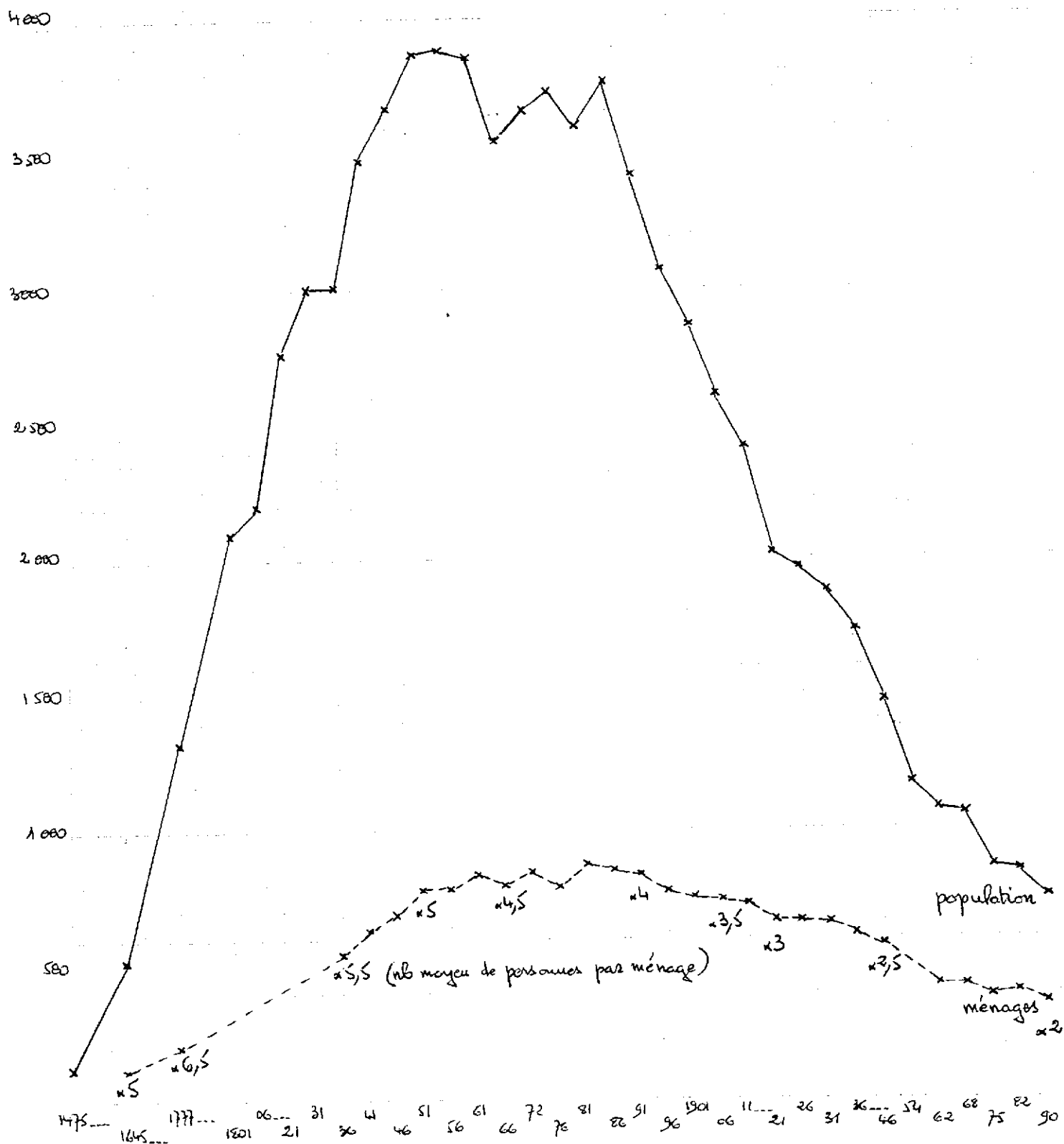
Malgré une évolution ondoyante des naissances et des décès, la population augmente régulièrement jusqu'à la Révolution. Elle croît lentement d'abord, puis plus rapidement ensuite : les naissances étaient le triple des décès de 1722 à 1726 et les décès (doubles en nombre les années suivantes) représentaient environ la moitié ou les deux-tiers des naissances jusqu'en 1780. Elle augmente dans la seconde moitié du 18^e siècle, malgré des années funestes où la maladie et les catastrophes climatiques meurtrissent sévèrement. Au début du 19^e siècle, la diminution des naissances a été largement compensée par la venue des enfants des hospices. La part de l'immigration est grande dans l'accroissement démographique. Les immigrants, constitués par des enfants assistés, viennent augmenter une population déjà importante.

La population culmine en 1851 (ou 1856). La courbe des mariages atteint son apogée en les années 1860 avec 310 célébrations sur 10 ans (les années 1848, 1872 et 1873 ont enregistré le plus grand nombre avec 43 et 44 mariages). Pour les baptêmes, citons les décennies 1850, 1860 et 1870, avec respectivement 1 273, 1 255 et 1 268 et des pointes de 170 en 1853 et 148 en 1869. Les sépultures ont été, et de loin, les plus nombreuses dans la décennie 1840 (1 312) sans connaître les maximum des années 1827 et 1870 : 191 et 227 sépultures, pour diminuer régulièrement ensuite, mais en restant inférieures aux naissances jusqu'à la fin du siècle.

Mais déjà des travailleurs saisonniers tardent à rentrer au pays et s'amorce l'exode rural. A partir du Second Empire, nombre de nourrices élisent domicile dans leur cité d'accueil. Ces départs annihilent les bénéfices d'un solde positif des naissances sur les décès. L'émigration vers la ville se poursuit au 20^e siècle. Les morts de Grande Guerre accentuent un vieillissement. La natalité s'effondre : les naissances ne représentent plus que la moitié des décès. Hormis le mariage de quelques couples originaires, mais résidant ailleurs, il n'y a plus guère que les décès pour donner lieu à un acte d'état-civil. Avec près de 750 habitants, Anost retrouve ses effectifs de la première moitié du 18^e siècle. Les retraités récemment fixés dans la commune freinent un peu la chute démographique. Les résidents secondaires ravivent l'activité et le tourisme estival redouble l'animation.



POPULATION GLOBALE ET MÉNAGES

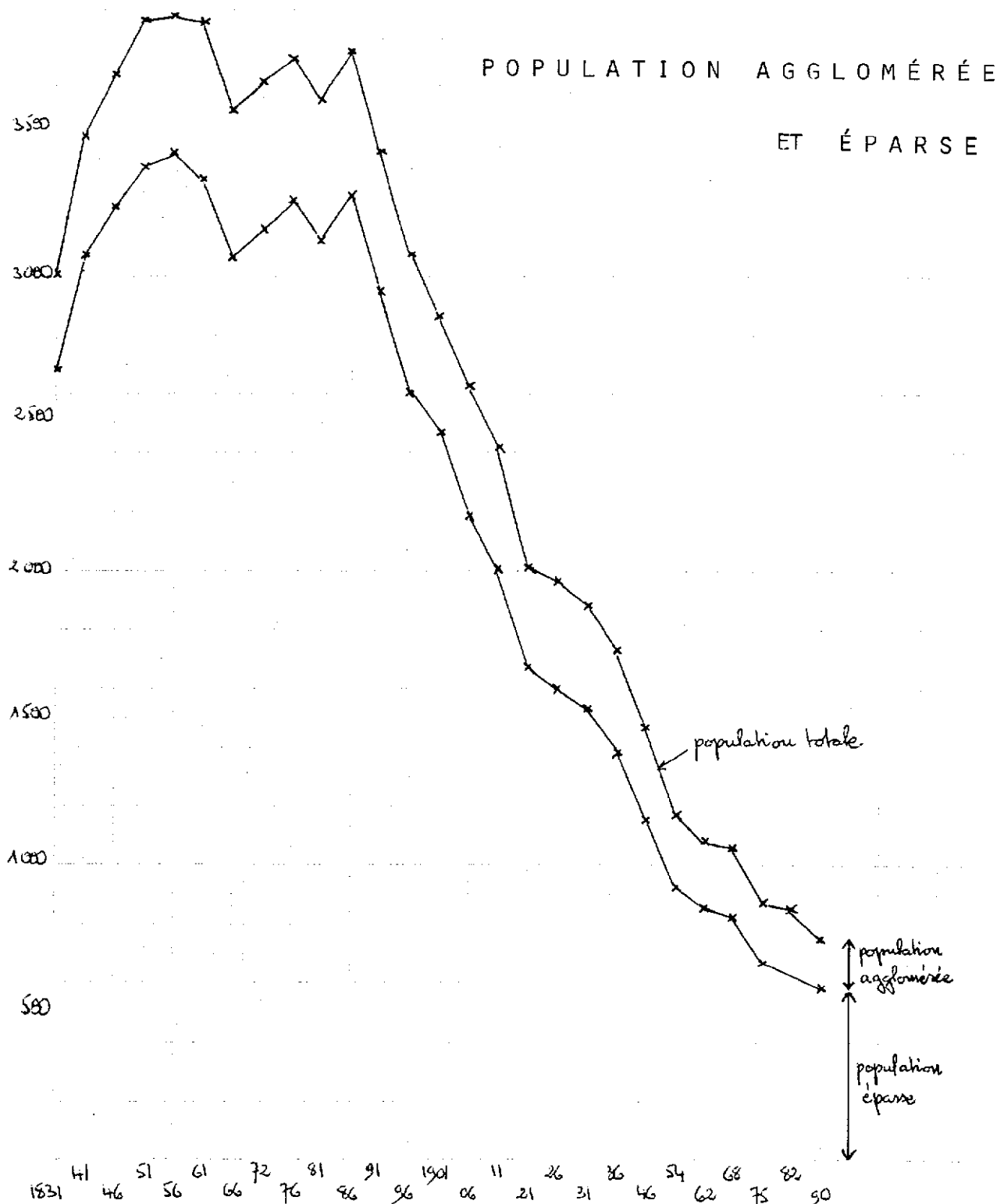


quand le télégraphe annonce l'Armistice le 11 novembre 1918, la commune a perdu 167 de ses enfants, soit 7 % de sa population, autrement dit une proportion supérieure au taux des pertes humaines nationales (moins de 3,5 %)



d'après les recensements
(cf. officiels pour 1990)

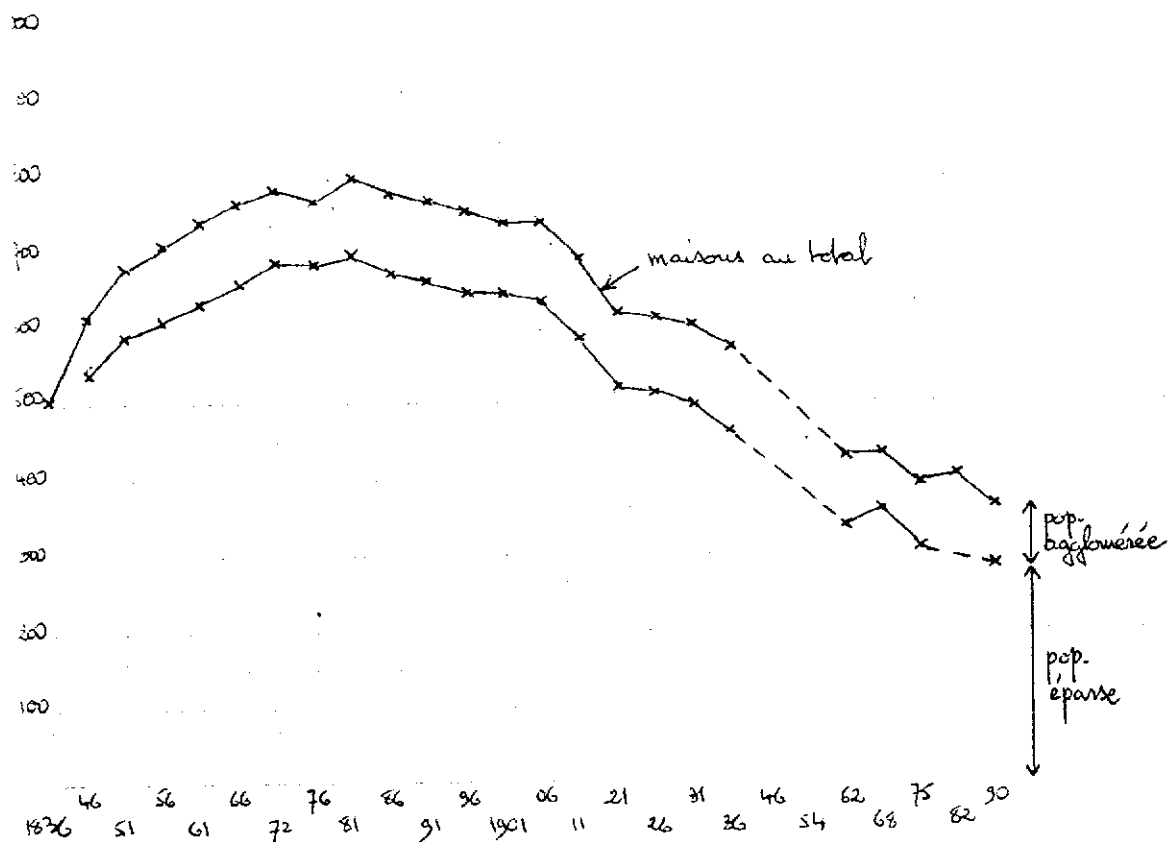
4 000



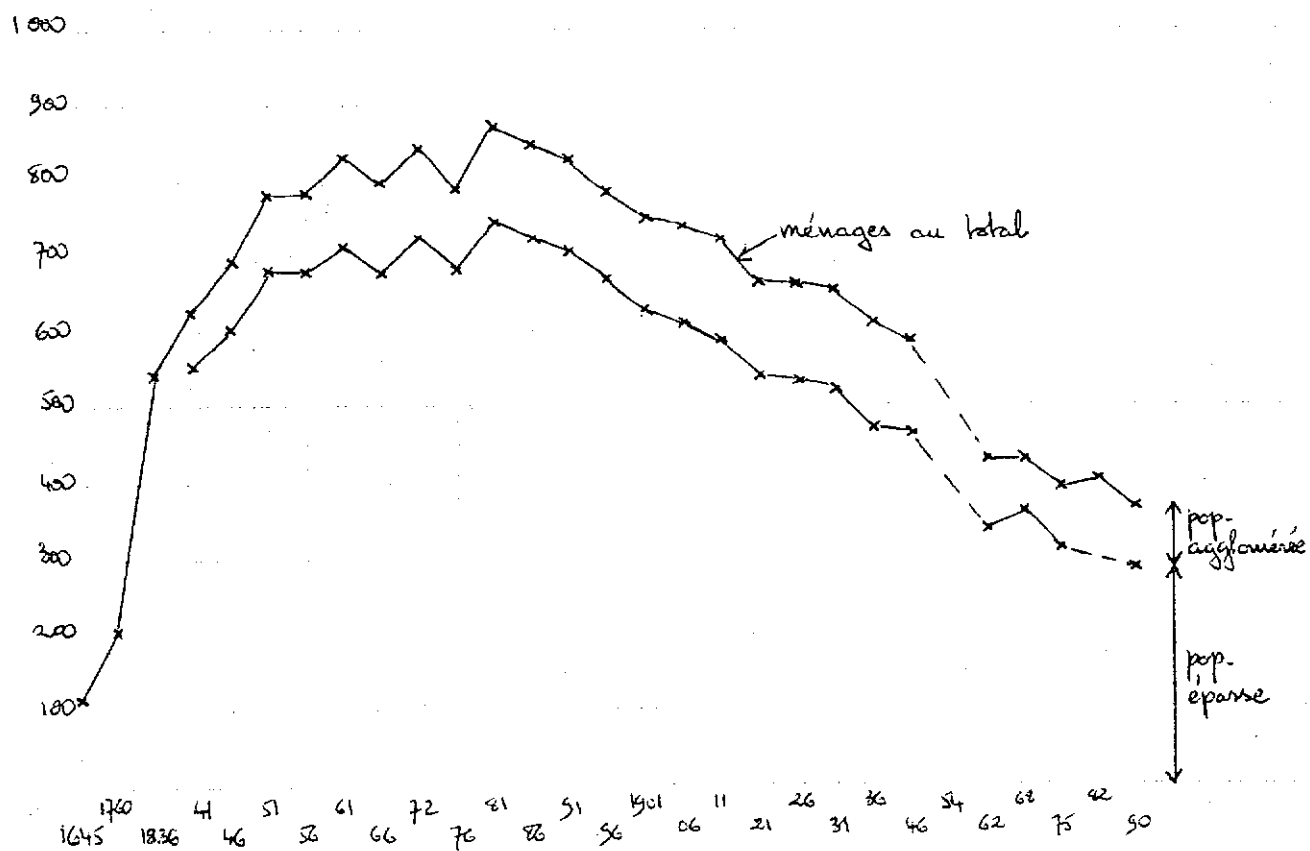
Anost est une commune très peuplée. Dans les écarts se concentre la plus grande part de la population. Les hameaux dominent sur les maisons isolées ; ces hameaux sont souvent énormes, beaucoup approchent ou dépassent la centaine d'habitants, population actuelle de nombreuses communes du Morvan. Le plus gros hameau du Morvan, Russy, compte 420 habitants, plus de la moitié de ce que compte la commune entière aujourd'hui.



MAISONS DANS BOURG ET HAMEAUX



MÉNAGES DANS BOURG ET HAMEAUX

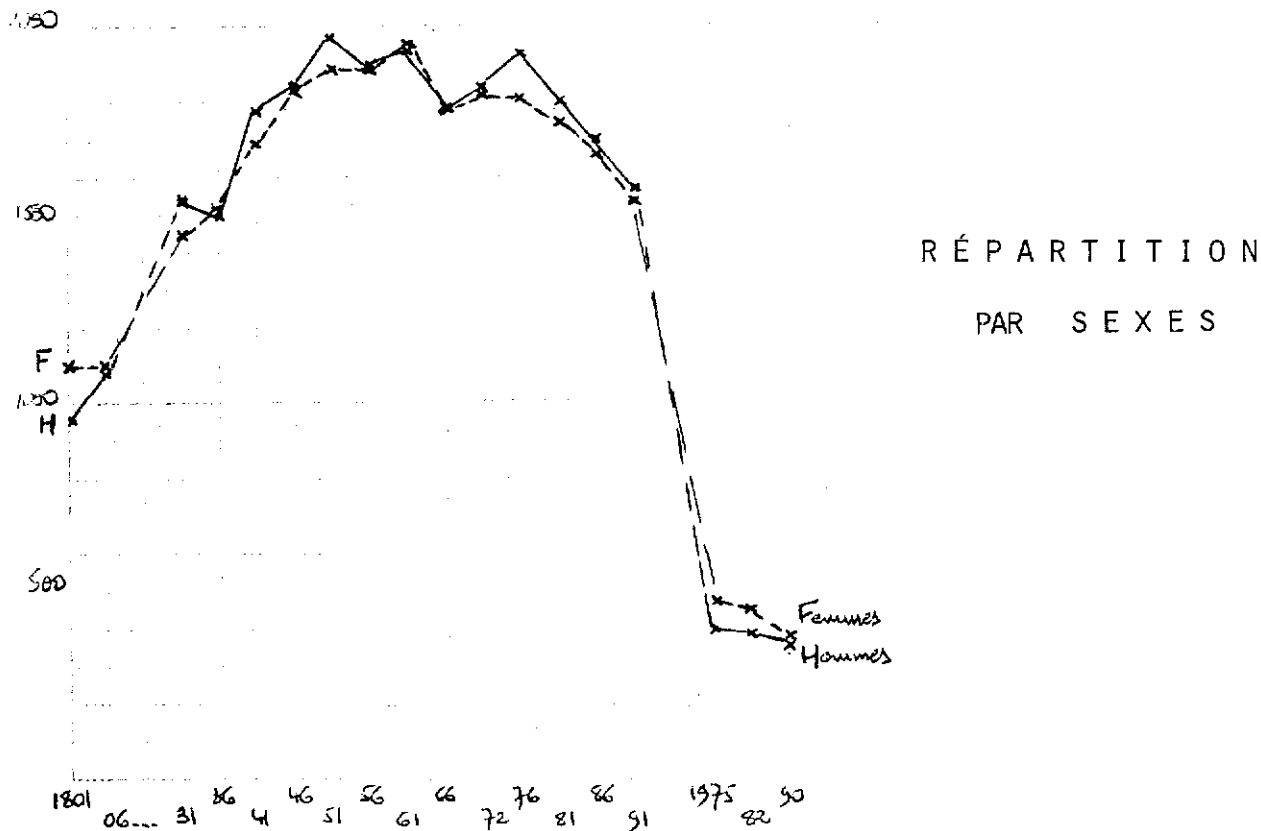




MAISONS

	1881	1886	1891	1962	1968	1975	1982	1990
Maisons								
avec Rez-de-Chaussée	808	781	775					
- 1 étage	27	84	37					
- 2 étages	1	2	2					
Total	836	817	814					
Résidences								
principales	801	782	771	427	430	394	403	363
secondaires				299	270	278	300	327
vacantes	35	35	43	64	123	67	65	40
occasionnelles								42
Total	836	817	814	790	823	739	768	773
Locaux, ateliers ---	68	82	67	48	63			

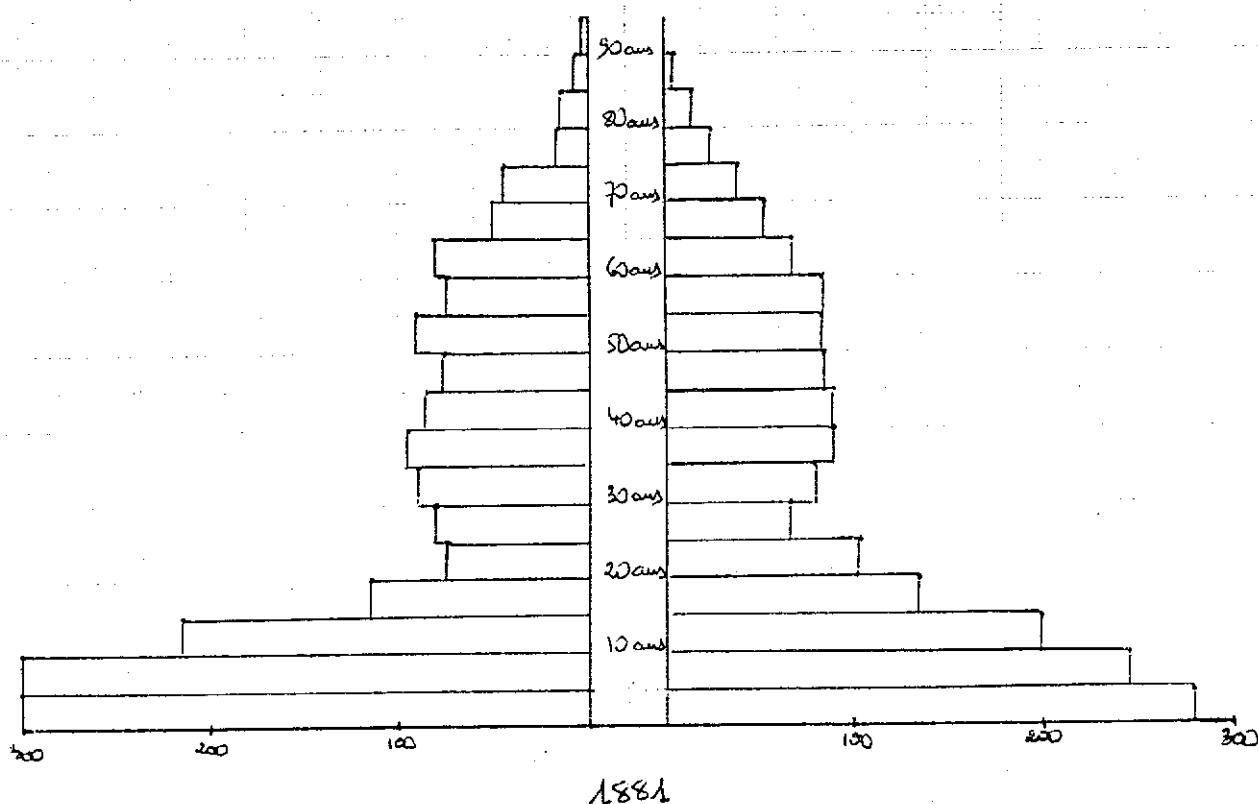
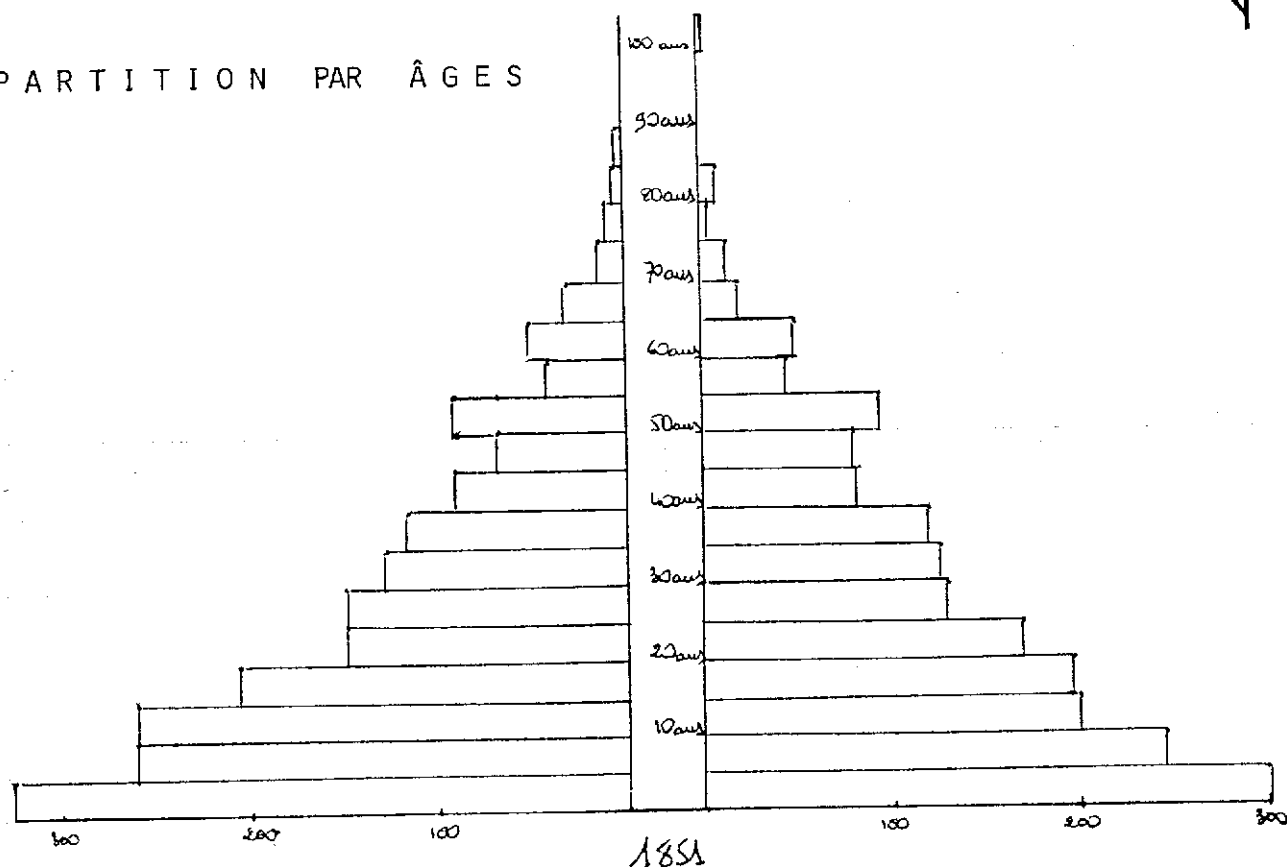
Si des logements étaient déjà vacants au siècle dernier, leur nombre augmente au 20^e siècle, surtout avec les résidences secondaires qui ne sont habitées qu'une partie de l'année ; aujourd'hui, une maison sur deux est occupée. Les maisons à étages sont rares, elles existent principalement dans le bourg.



A part quelques années, surtout au début du siècle dernier, les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes, situation inverse aujourd'hui parce que, entre autres, il y a beaucoup plus de personnes âgées, et des femmes majoritairement.



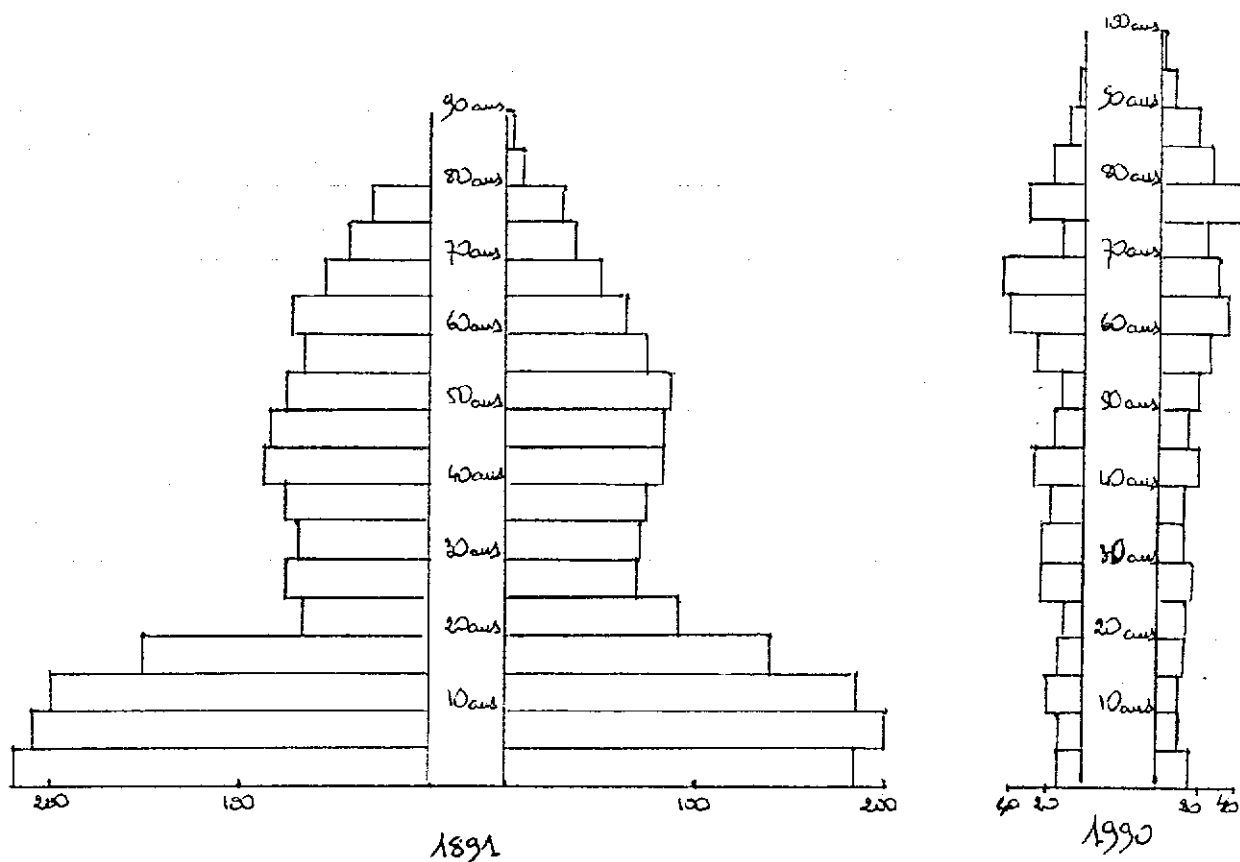
RÉPARTITION PAR ÂGES



Les profils de la pyramide de 1851 forment une pyramide régulière (les nombreux mariages réhabilités à la fin du 18^e siècle après la période révolutionnaire expliquent-ils la part des personnes âgées de 50 à 55 ans ?). Dans les deux pyramides de la fin du siècle dernier, la base est toujours large grâce à l'hébergement de nombreux pupilles de l'assistance publique et à l'accueil provisoire ou définitif de nourrissons parisiens ; cet apport ravive une démographie affaiblie de sa population en âge de procréer : les couches laborieuses de 20 à 40 ans émigrent vers l'industrie et des nourrices sur lieu montent à Paris allaiter les enfants des familles bourgeoises. La longévité morvandelle explique la part grandissante des couches de plus de 40 ans.



Enfin, à quoi ressemble la pyramide de 1990 ? une échelle irrégulière aux montants taillés grossièrement ! Toujours est-il qu'elle dénote une population vieillissante.

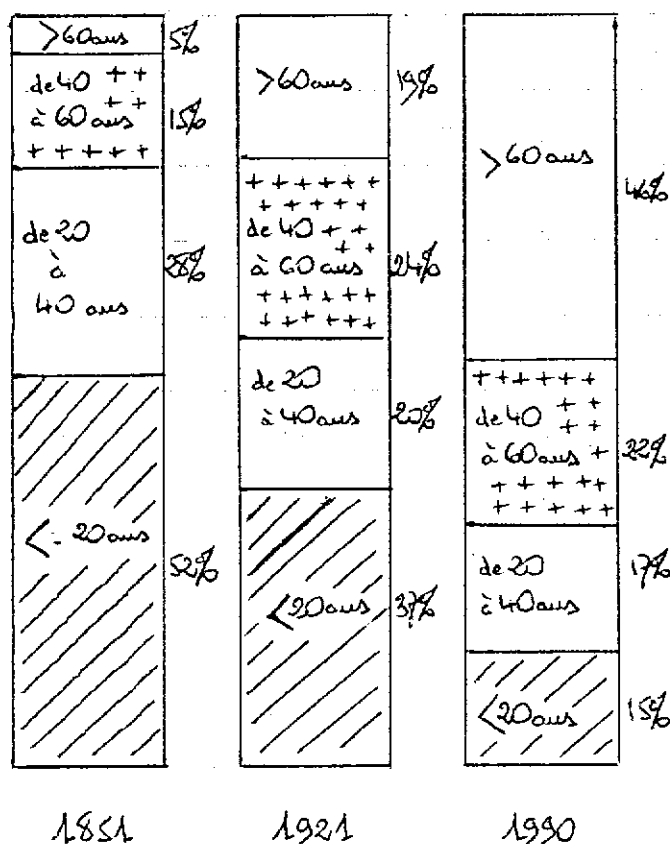


RÉPARTITION DES ÂGES PAR 20 ANS

années	→ 20 ans		de 20 à 40 ans		de 40 à 60 ans		+ 60 ans		dont + 80 ans
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
1851	1987	52%	1060	28%	582	15%	203	5%	14
81	1792	51%	676	19%	665	19%	412	11%	40
86	1694	50%	642	19%	649	19%	399	12%	27
91	1508	50%	584	18%	630	19%	403	13%	21
1906	1081	41%	524	20%	592	23%	415	16%	?
11	887	37%	504	21%	567	23%	453	19%	?
21	748	37%	416	20%	475	24%	375	19%	?
26	720	37%	407	20%	463	23%	372	20%	?
36									50
75	146	17%	123	15%	174	20%	421	48%	?
82	124	14%	147	18%	174	21%	401	47%	?
90	117	15%	131	17%	161	22%	336	46%	81



Au siècle dernier, la moitié de la population avait moins de 20 ans. Aujourd'hui elle a plus de 57 ans. Les pourcentages sont totalement inversés. Les jeunes de moins de 20 ans présentent aujourd'hui même pas le tiers (15 % du total) de ce qu'ils étaient il y a 100 ans et plus. La part des personnes entre 20 et 40 ans reste stable depuis un siècle après avoir représenté plus du quart de la population totale. Celle des 40-60 ans, avec un minimum en 1851 (15 %), a représenté près du quart au début de ce siècle et avec un autre minimum de 20 % en 1975, tend à retrouver le pourcentage du début de ce siècle. Les personnes de plus de 60 ans, du 20e de la population en 1851, du 10e à la fin du siècle dernier, du 5e au début de celui-ci, se rapprochent des 50 % sans toutefois les atteindre, mais la population totale a été divisée par 5. En valeur absolue, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans n'a pas beaucoup varié depuis 1881 et semble s'en éloigner doucement.



RÉPARTITION
PAR GROUPES
DE 20 ANS



UNE CENTENAIRE

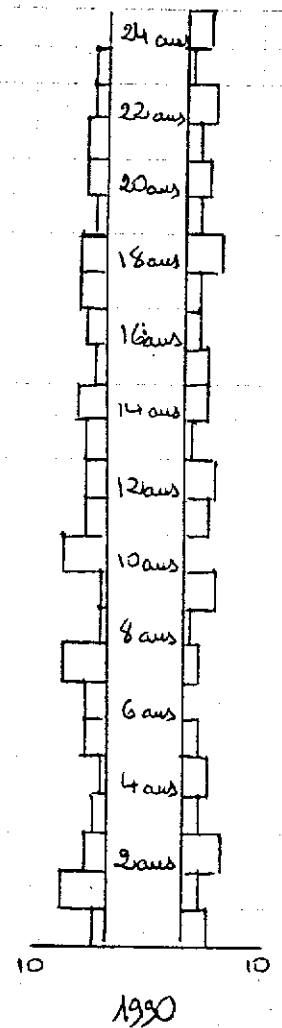
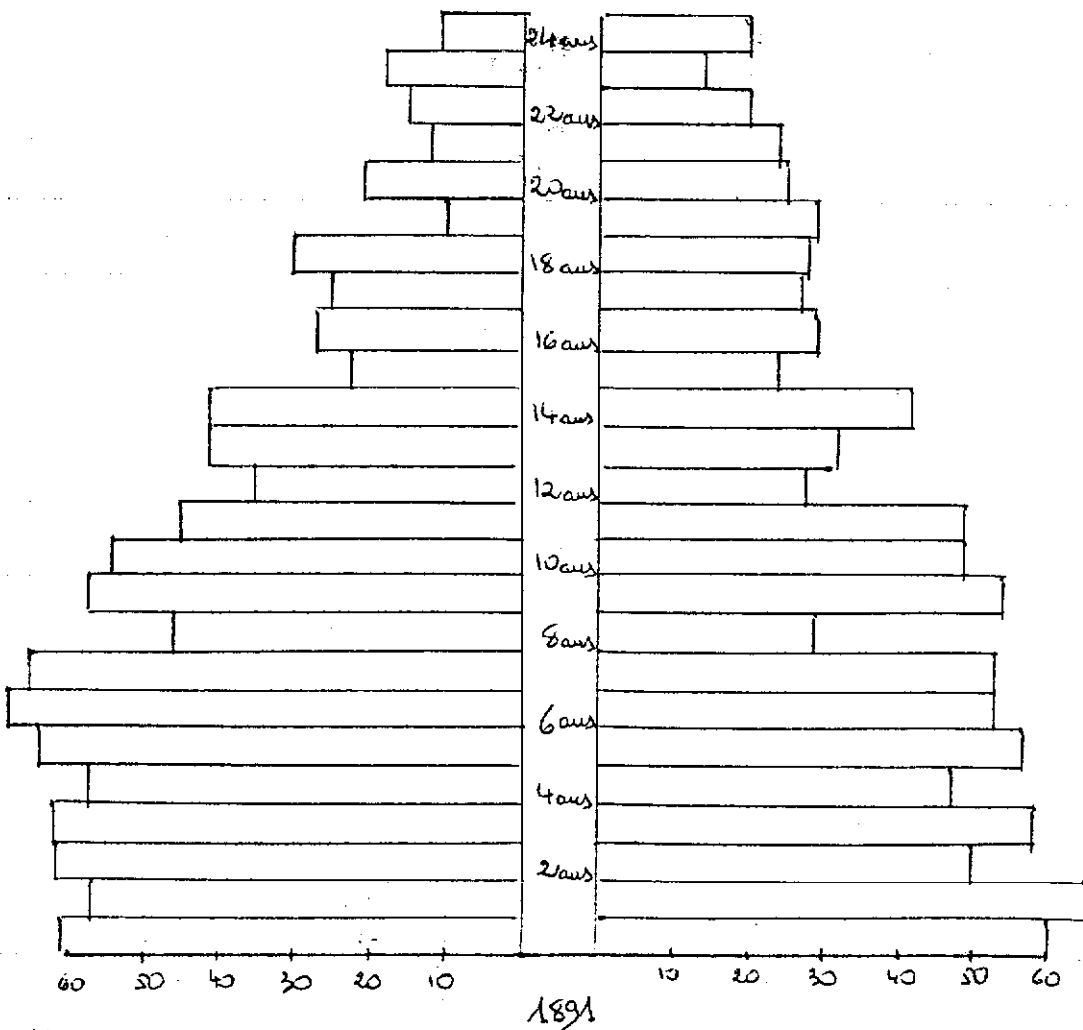
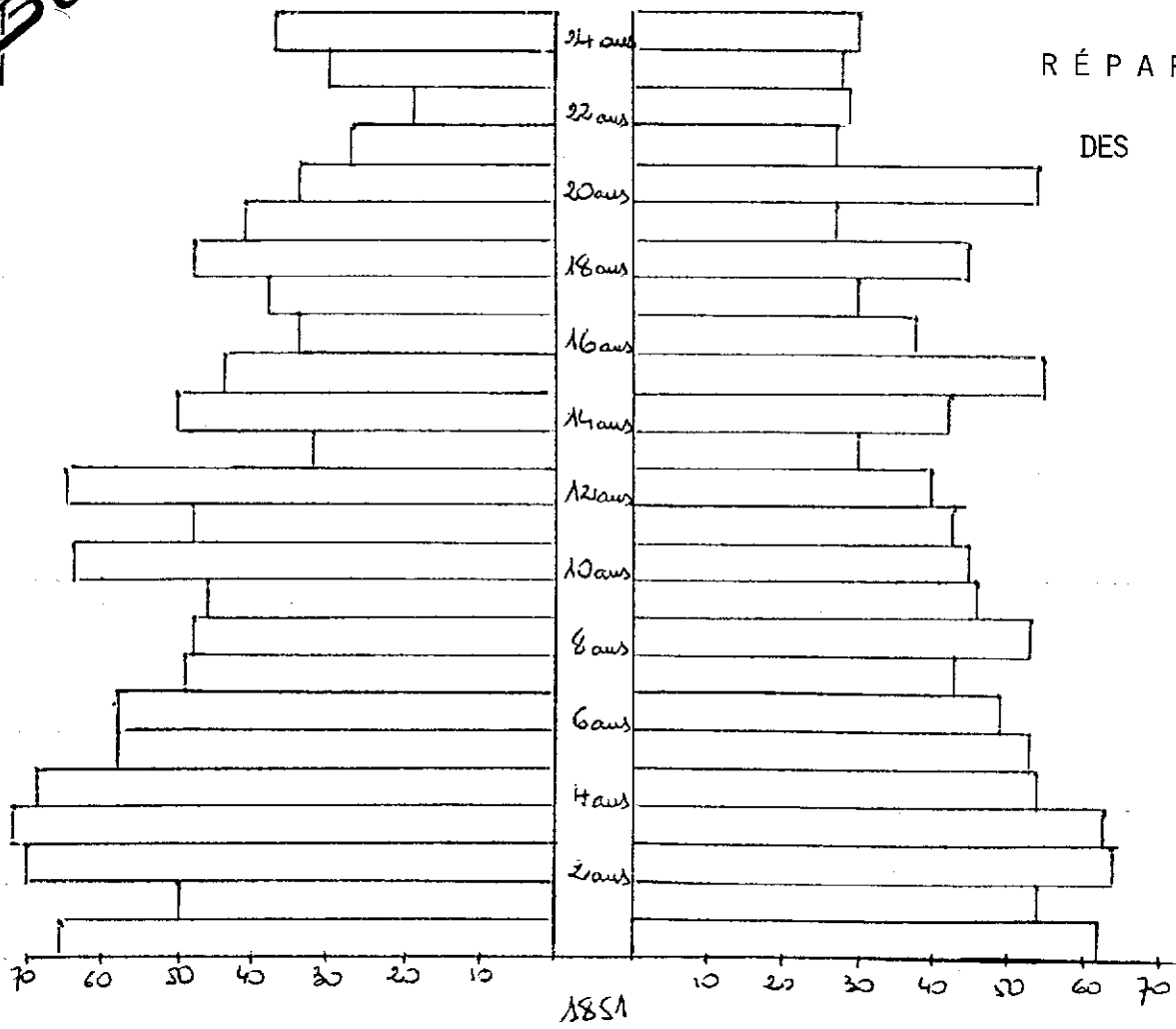
Madame Dominique LAGORGETTE, Vve Jean GARNIER, habitant aux Miens, chez son fils, M. Simon Garnier, née le 11 juillet 1834, à 8 h du soir, a été baptisée le lendemain.

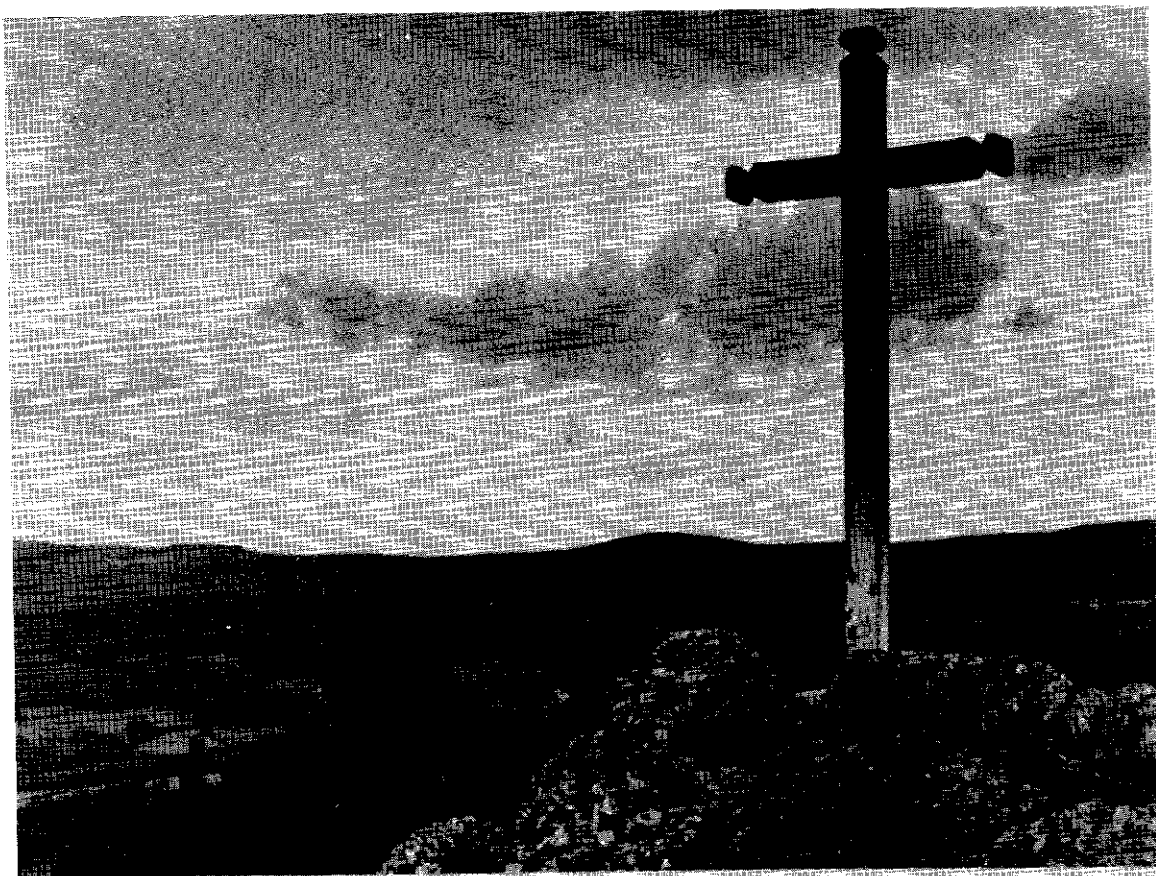
Elle a donc atteint heureusement son siècle, et le 12 juillet dernier (1934), en une cérémonie toute cordiale et intime, M. le maire et M. le curé d'Anost sont allés porter à la vénérable jubilaire leurs vœux et leurs félicitations, accompagnés de 16 jeunes filles et fillettes en blanc, portant des fleurs. Le matin, la messe avait été chantée, en action de grâce, en l'honneur de la bonne centenaire morvandelle.

Le bulletin paroissial d'Anost est heureux d'enregistrer cet événement, si rare dans une paroisse.



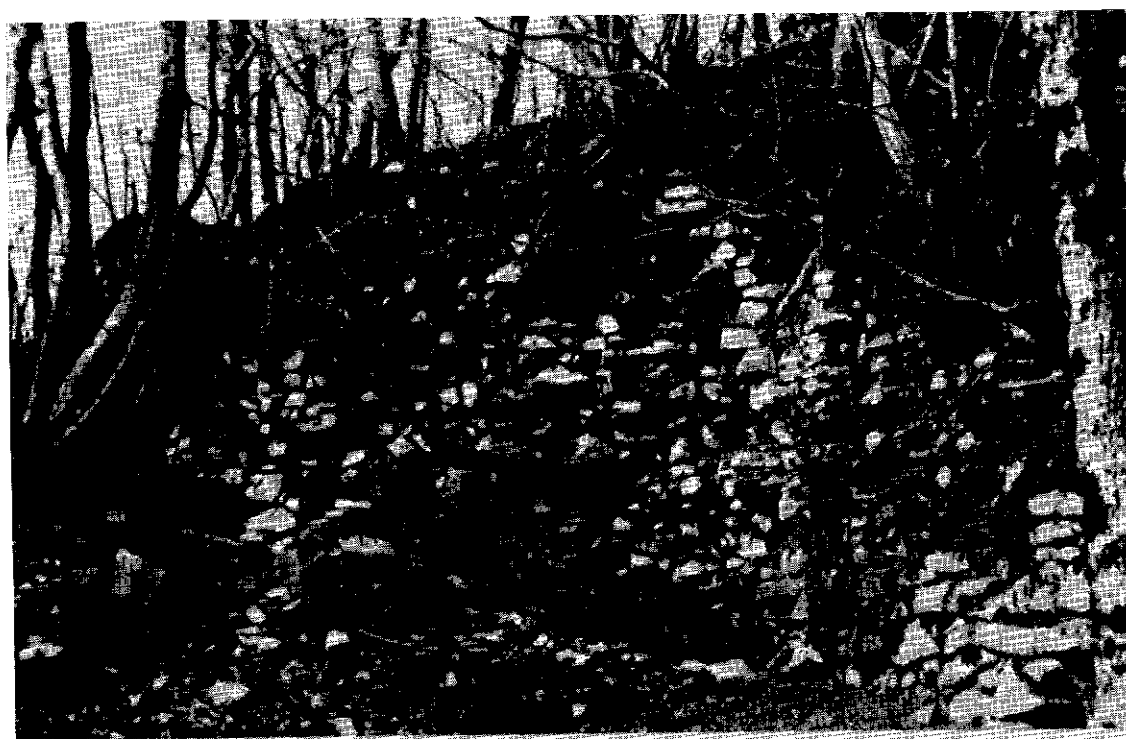
RÉPARTITION DES JEUNES



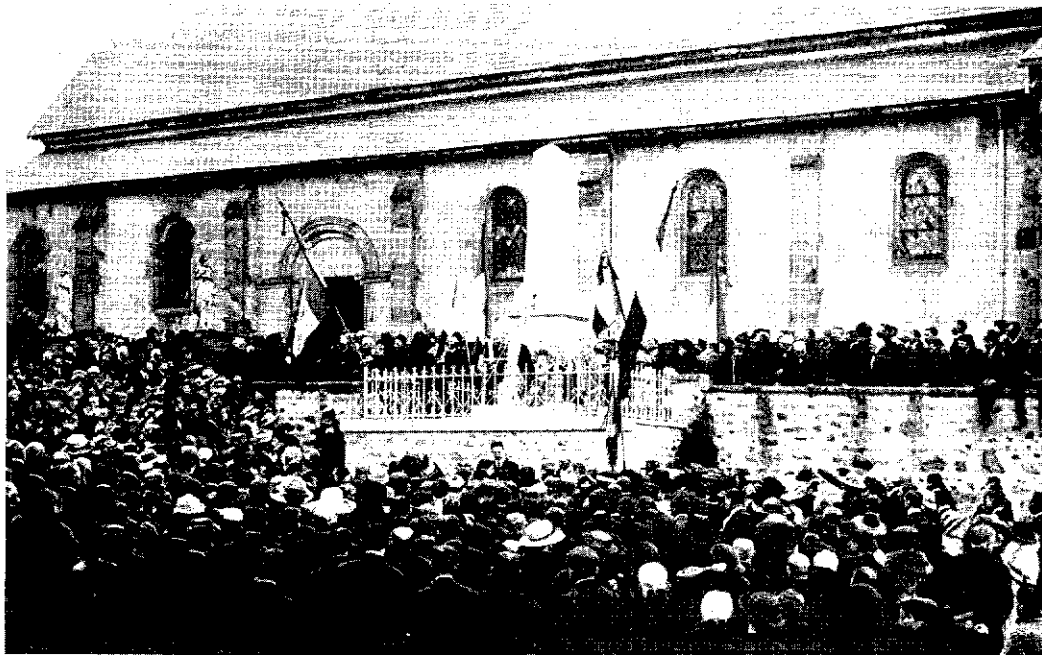


La Croix de la Pierre des Bordes

HISTOIRE ANCIENNE



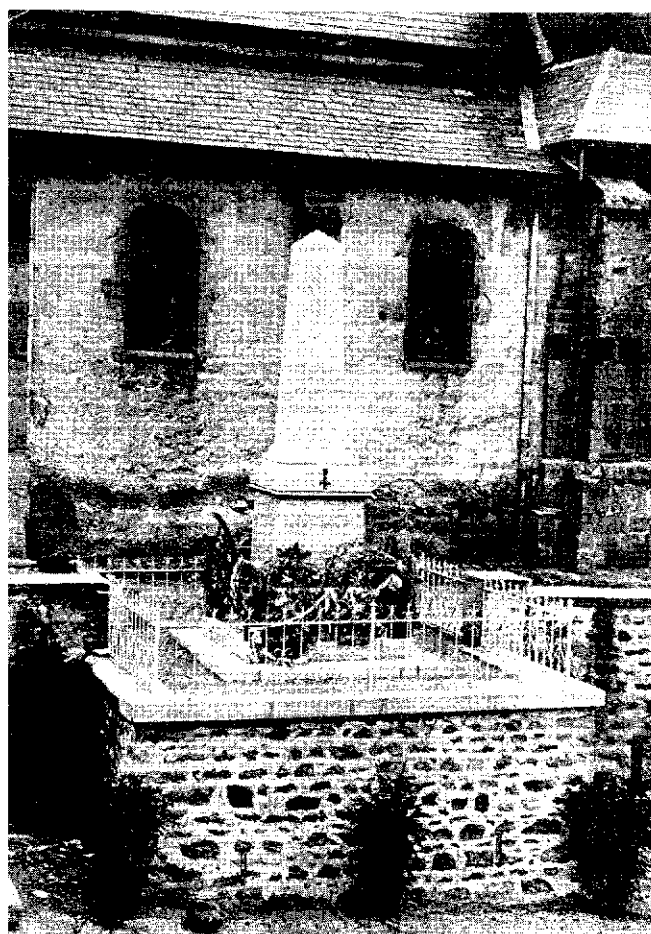
Vestige du château de Roussillon



inauguration du monument aux morts 1921



HISTOIRE 20^E SIÈCLE

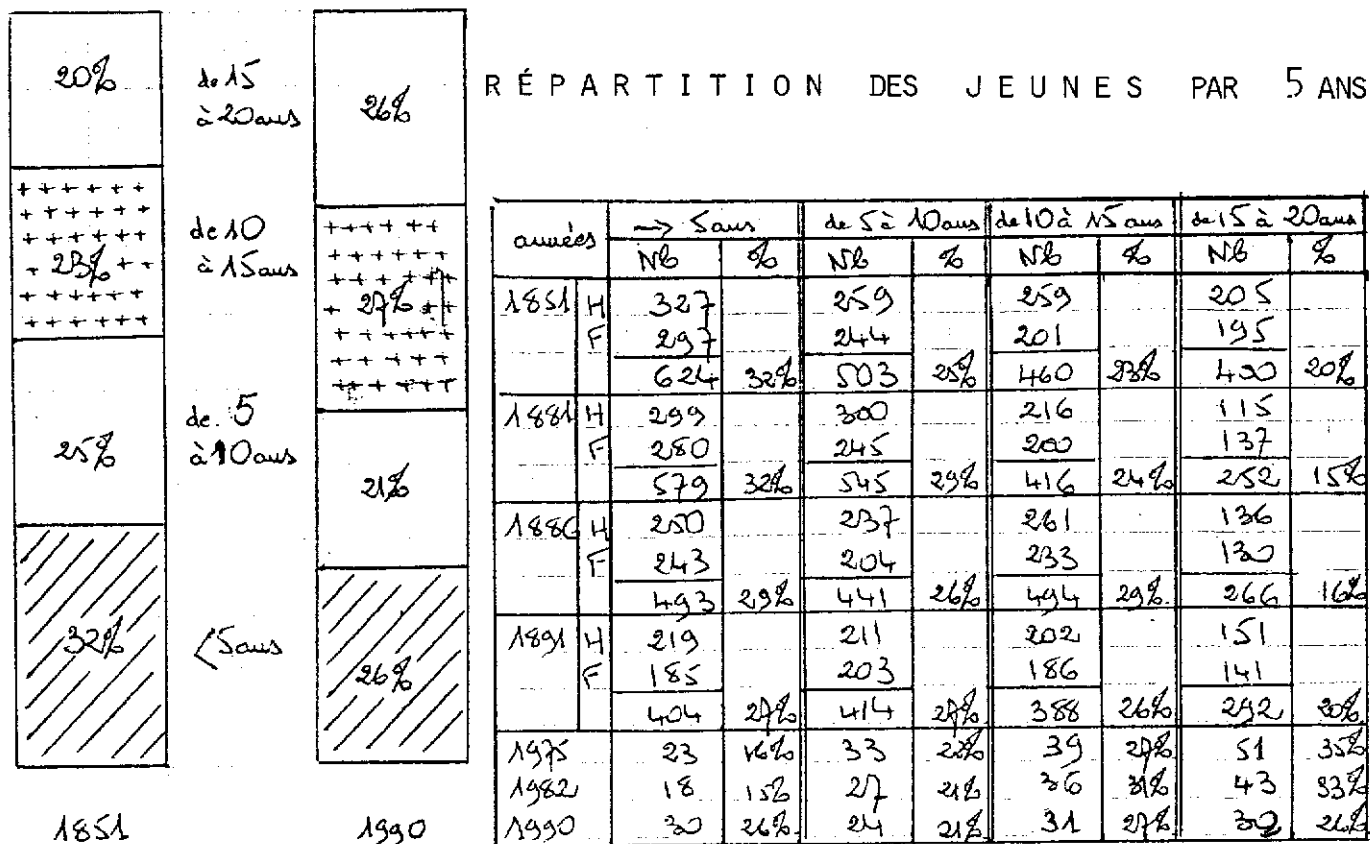


Imp. Lib. M. Gaignard

ANOST — Le Monument aux Morts

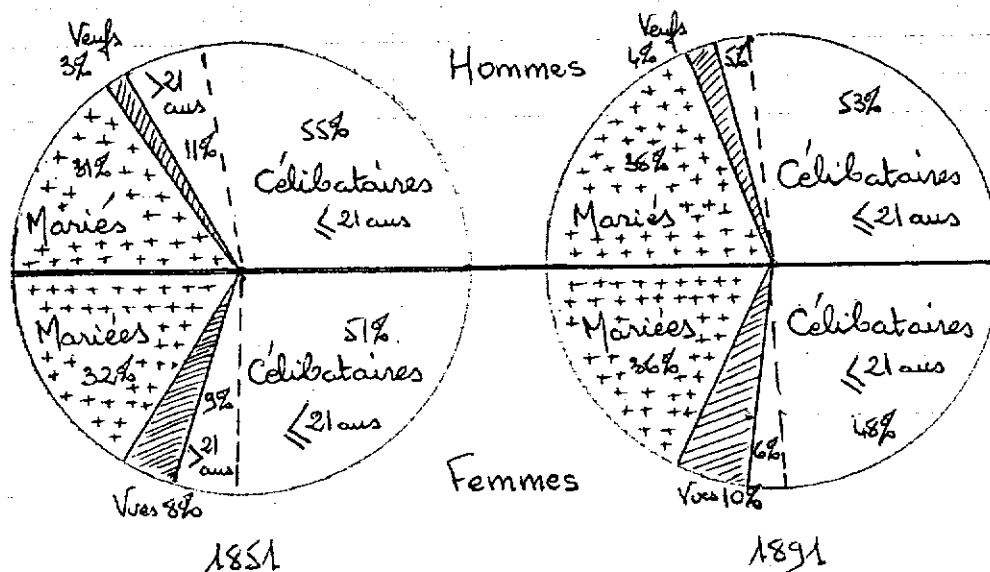


En 1851, la moitié de la population des jeunes de moins de 25 ans a moins de 10 ans, en 1881 elle a moins de 8 ans et en 1990 moins de 13 ans.



Au siècle dernier, plus les jeunes grandissent moins leur part est importante, 100 ans plus tard plus ils sont grands plus leur part est importante. Mais, en 1990, les 4 groupes sont pratiquement aussi importants (un creux pour les 5-10 ans). Il est vrai que les nombres absolus sont les dixièmes de ceux du siècle dernier.

SITUATION DE FAMILLE AU 19E SIÈCLE





RÉPARTITION DES SITUATIONS DE FAMILLE

années	Hommes				Femmes			
	Garçons	Mariés	Veufs	T	Filles	Mariées	Veuves	T
1801	512 ^②	450		962	606	496		1102 +
1806	655	364	73	1092	636	364	104	1104 +
1831	1 084 ^③	405	48	1 537 +	930	405	118	1453
1836	973	471	54	1 498	958	469	137	1 514 +
1841	1 224	507	55	1 786 +	1 051	510	133	1 694
1846	1 245	541	53	1 839 +	1 153	541	140	1 834
1851	1 300	613	61	1 974 +	1 128	609	152	1 889
1856	1 222	614	62	1 898 +	1 143	614	134	1 891
1861	1 194	658	69	1 921	1 128	658	146	1 932 +
1866	1 048	663	68	1 779 +	969	661	147	1 777
1872	1 059	710	67	1 836 +	968	676	180	1 824
1876	1 183	670	67	1 920 +	1 002	633	170	1 805
1881	1 077	647	72	1 796 +	974	597	178	1 749
1886	1 012	634	61	1 707 +	918	603	156	1 677
1891	916	593	65	1 574 +	831	550	160	1 541

② + militaires 39 en 1801
14 en 1831

Si les garçons et filles, donc célibataires, sont les plus nombreux, c'est parce que les jeunes de moins de 20 ans, donc majoritairement non mariés, représentaient la moitié de la population. Les femmes veuves ont toujours été en moyenne 2,5 fois plus nombreuses, que les hommes veufs, sauf au tout début du siècle.

La population vieillissant, le pourcentage de personnes mariées et veuves est en augmentation constante, pendant que celui des célibataires diminue.

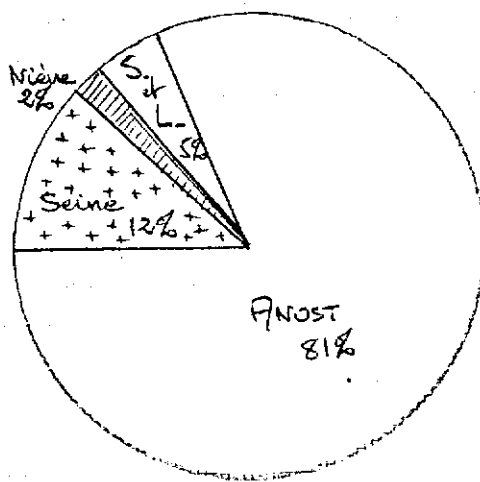
Situation	1851		1881		1886		1891	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Hommes								
<u>mariés</u>	613	31%	647	36%	634	37%	593	36%
dont < 21 ans	1							
âge min.	20 ans		21 ans		22 ans		24 ans	
<u>veufs</u>	61	3%	72	4%	61	4%	65	4%
âge min.	32 ans		25 ans		40 ans		30 ans	
<u>célibataires</u>	1 300	66%	1 077	60%	1 012	59%	916	58%
dont < 21 ans	1 083	55%	951	52%	907	52%	803	53%
Femmes								
<u>mariées</u>	609	32%	597	34%	603	36%	550	36%
dont < 21 ans	30		14		19		6	
âge min.	17 ans		16 ans		17 ans		18 ans	
<u>veuves</u>	152	8%	178	10%	156	10%	160	10%
âge min.	22 ans		25 ans ^②		35 ans		30 ans	
<u>célibataires</u>	1 128	60%	974	56%	918	54%	831	54%
dont < 21 ans	955	51%	872	52%	830	49%	732	48%

AVEC
ÂGE
MINIMUM
DES MARIÉS
ET VEUFS

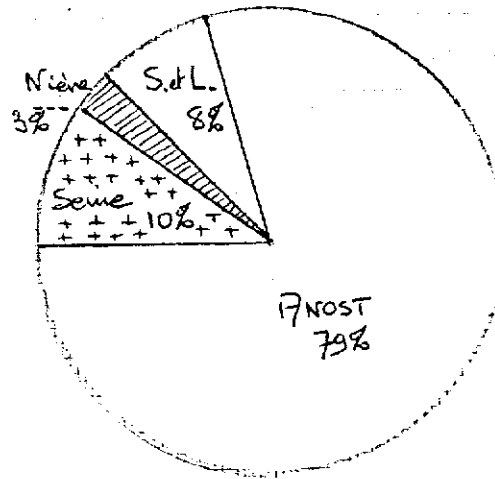
② 1 veuve à 18 ans



LIEUX DE NAISSANCE



1851



1891

	1851		1881		1886		1891	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Anost	3 159	81%	2 815	80%	2 702	80%	2 451	79%
reste S.-et-L.	184	5%	258	7%	261	8%	253	8%
Saône-et-Loire	3 343	86%	3 073	87%	2 963	88%	2 704	87%
Nièvre	70						71	
Côte-d'Or	3						11	
Seine	443						317	
autres départements	4						7	
autres que S.-et-L.	520	14%	467	13%	418	12%	406	13%
Etrangers			5		3		5	

ÉTRANGERS

en 1946 =

- 1 Polonais
- 1 Hongrois
- 1 Italien
- 20 Espagnols
- 2 Yougoslaves
- 1 Russe
- 26

	1975	1982
étrangers	23	23
migrants	163	216

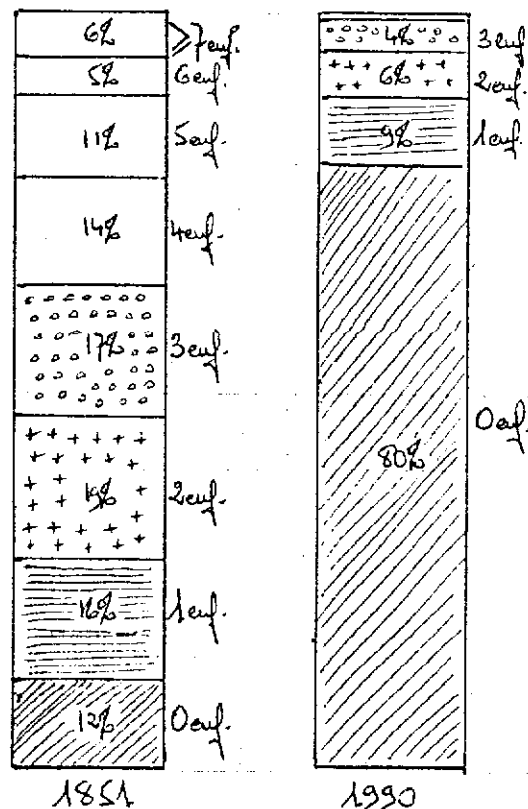
Au cours du siècle dernier, en dehors des enfants assistés nés en Saône-et-Loire et à Paris, la population était en grande majorité née à Anost, pour les 4/5, la part diminuant à peine jusqu'à la veille du 20^e siècle. Très peu d'étrangers.



ENFANTS PAR FAMILLES

	1851	1886			1891	1990
		Couples	Veufs	Total		
0 enfant	96	64	38	102	72	292
1 -	121	119	38	157	154	32
2 -	150	136	45	181	189	23
3 -	130	107	25	132	136	13
4 -	111	84	35	119	123	2
5 -	85	67	15	82	71	1
6 -	40	32	13	45	41	
7 et +	46	25	8	33	32	
7 -	(21)					
8 -	(17)					
9 -	(4)					
10 -	(3)					
11 -	(1)					
	779	634	217	851	818	363

② 593 couples + 225 veufs



Ce tableau confirme que, même s'il y avait beaucoup d'enfants, la moyenne des enfants par famille était de 2-3 enfants (dont souvent un de l'hospice). Rien de comparable en 1990 où 1/5 des familles a des enfants vivant sous son toit, ces enfants représentant le sixième de la population.

IMPORTANCE DES MÉNAGES

	1846	1851	1881	1886	1891	1975	1982	1990
1 personne		11		73	89	160	166	148
2 -		97		101	129	124	144	125
3 -		113		143	145	50	35	43
4 -	504	135	769	154	142	26	25	27
5 -		125		125	122	19	20	18
6 -		112			84	8	7	1
7 -	74	89	60			2	3	1
8 -	46	40	18					
9 -	20	29	20					
10 -	16	16	4	253	120	1	1	
11 -	3	5	3			1	1	
12 -	6	3				1		
13 -	5	1						
14 -	1	1					1	
15 -	1							
	686	777	874	849	831	392	403	363

Les familles vivant en communautés jusqu'au 19e siècle, la moyenne de chaque famille s'élevait à 6-7 personnes aux 17e et 18e siècles, pour passer à 5-6 au milieu du 19e siècle et à 2 au 20e siècle à la veille de l'an 2000. Les enfants étaient beaucoup plus nombreux et il n'y avait pas de personnes âgées seules. Au milieu du siècle dernier, chaque ménage se composait, en moyenne, du chef de famille, de sa femme dans 3/4 des cas, d'un aïeul bien souvent (ou de deux), de deux-trois enfants (parce que les couples jeunes mariés sans enfants étaient nombreux) et d'un enfant de l'hospice. Aujourd'hui, près de la moitié de la population est retraitée et plus de la moitié vit seule ou à deux.

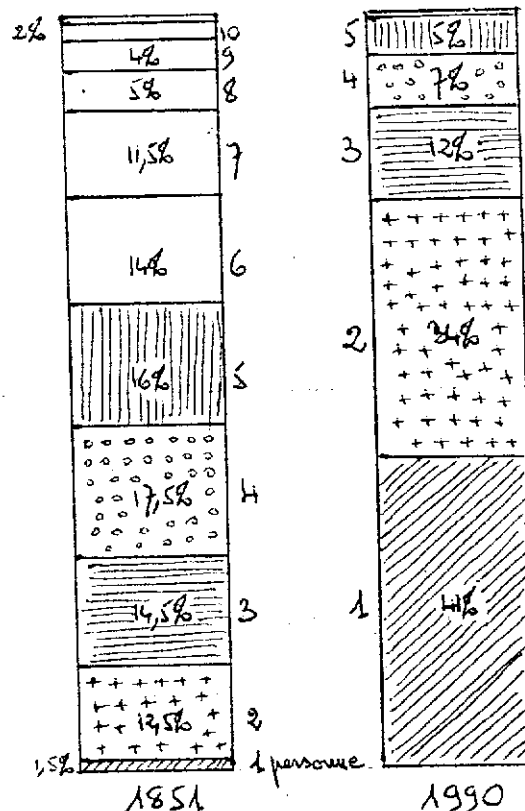


	1846	1851	1881	1886	1891	1975	1982	1990
1 personne		1,5%		9%	11%	40%	41%	41%
2 -		12,5%		12%	15,5%	30%	36%	34%
3 -	74%	14,5%	88%	17%	17,5%	13%	9%	12%
4 -		17,5%		18%	17,5%	7%	6%	7%
5 -		16%		14%	14%	5%	5%	5%
6 -		14,5%			10,5%	2%	2%	
7 et +	26%	23,5%	12%	30%	14%	1%	1%	1%

RÉPARTITION DES MÉNAGES

FAMILLES DE 7 PERSONNES

	1846	1881	1975	1990
le Bourg	8	16	1	
Joux	18 / 47	13 / 53	1	
Bussy	15	10	1	
Corcelles	7	3	1	
les Pignots	6 / 19	3		1
les Miens	7 / 15	3		
Sauvécourt	5 / 19	4		
le Mont	4	5		
Vannuignou	2	1		
les Billons	3			
la Bussière	1	5 / 14		
la Chaume	2			
la Ferrière	4 / 18	2 / 15		
la Croix des Crots	2 / 18			
les Gratiots-dessus	3 / 10			
la Molleraie	2 / 17			
les Roux	2			
Montcimet	9	6		
Varin	6	7		
Dront	6	2		
les Bigeards	4	3		
le Creux	14 / 34	3		
les Gaudry	1	2		
Valterne	2 / 12			
le Moulin de Bousillon	3 / 13	1		
Athéz	8	5		
les Girards	3	1	1	
les Gratiots-dessous	2 / 12			
le Château	2 / 14			
le Fourneau	1 / 14			
la Roche	1 / 12			
l'Île d'Elle	1 / 11			
le Vusain	1 / 11	1 / 12		
les Grillefs	1 / 12			
Estiez	1 / 11			



ET PLUS PAR HAMEAUX

	1846	1881	1975	1990
la Genette	1 / 1	1 / 2		
les Roppes	1 / 2			
la Tannerie	1 / 1			
les Places	1 / 3	1		
en Moulin	1 / 4			
les Gillets		1		
le Deffend		1 / 1		
l'Etang		2 / 12		
Velée		4		
Prébiem		1		
les Chevaunes				
les Boniards			1	

Le nombre total de ménages est précisé dans un hameau, si la part des ménages de 7 personnes ou plus est importante. Le hameau de Joux est largement représenté. Ne parlons pas du 20e siècle.



REGROUPEMENT DES FAMILLES PAR HAMEAUX (familles représentatives par le nom)

hameaux	1846	1881	1975	1990
Le Bourg	4 Duvernoy	8 Duvernoy	4 Bigeard	5 Bigeard
Tour	8 Bigeard	4 Bigeard	2 Hamoyes/Gauthier/ Téard/Guillaume	3 Hamoyes
Bussy	9 Baderant	12 Baderant	4 Desbœuf	6 Gey
Corcelles	5 Lagneau	6 Thazard	2 Pasquelin/Guyard	2 Guyard/Arsoy
les Pignots	6 ¹ / ₁₅ Billon	6 Billon	4 ¹ / ₁₃ Ravier	3 ¹ / ₁₁ Thazard
les Miens	8 ¹ / ₁₅ Bigeard	6 ¹ / ₂₃ Corson/S Bigeard		
Sauceray	6 ¹ / ₁₅ Guyard	4 Guyard	2 Bigeard	2 Garnier
le Mont	3 Duvernoy/Lagneau	7 ¹ / ₂₇ Lagneau	3 ¹ / ₅ Fèvre	2 Dumiel
Vauvignion	3 ¹ / ₁₂ Bigeard	3 Bigeard		2 Villié
les Billons	3 Lamour	3 ¹ / ₁₂ Corson		
la Bussière	2 Bonnot/Gauthier	4 ¹ / ₁₄ Bonnot	2 ¹ / ₁₅ Zéard	2 Téard
la Ferrière	3 ¹ / ₈ Léger	2 ¹ / ₁₅ Lamour	2 ¹ / ₁₅ Montcharmont	2 ¹ / ₁₅ Montcharmont
le Croix des Croix	2 ¹ / ₁₆ Pasquelin		2 Truquet	
les Gratiots: dessus	2 André			
les Cyrelandots	2 ¹ / ₁₆ André			
les Roux	3 ¹ / ₁₃ Roux	3 ¹ / ₁₃ Baroin		
les Gillets	4 ¹ / ₇ Billon		2 ¹ / ₄ Lamour	
Montcimet	4 Guyard	4 Guyard	2 Lagoutte/Bigéard/ Marmillot	2 Lagoutte
Varin	4 Lagorgette	5 Lagorgette	4 Lagorgette	
Athéz	7 Lebrat	6 Lebrat	2 Bouillard	
Velée	8 ¹ / ₃₂ Dureau	13 ¹ / ₄₃ Dureau	3 Gey	2 Gey
Thout	5 Gauthier	4 Girard	2 Bigeard	3 Bigeard
les Bigeards	4 Marmillot	4 Garnier		2 ¹ / ₁₄ Morgat
le Creux	4 Gey	5 Gey	5 ¹ / ₁₅ Desmoulins	4 ¹ / ₁₃ Billon/3 Desmoulins
Thelbiers	2 ¹ / ₁₆ Lagneau	2 ¹ / ₁₅ Lagneau		
les Gaudry	2 ¹ / ₁₆ Garnier	3 ¹ / ₁₀ Garnier		
les Grands Champs	2 ¹ / ₃ Lagneau			
le Queue de l'Etang	2 ¹ / ₁₂ Marathay	1 Girard/Lacelle/ 2 Front/Léchenault		
les Girards	2 Girard/Lacelle/Trandot	2 Chagnier	2 ¹ / ₁₆ Pernard	
les Chevannes		3 ¹ / ₁₄ Corson/André		
le Chaume		3 ¹ / ₁₈ Collin		
les Places				
le Vusain			3 ¹ / ₁₃ Bigeard	2 ¹ / ₁₄ Bigeard
Cortierin			2 ¹ / ₁₃ Imbert	2 ¹ / ₁₃ Imbert
le Fourneau				2 ¹ / ₁₃ Vallet
la Roche			2 ¹ / ₁₆ Guyard	2 ¹ / ₁₅ Guyard

Jusqu'à 9 familles, et même 12, portaient le même nom dans un hameau au siècle dernier (il est vrai que Bussy est le plus gros hameau d'Anost). Sans toutefois être aussi important aujourd'hui, 6 familles portent encore un même nom. Quel casse-tête pour les facteurs ! surtout au siècle dernier où beaucoup portaient les mêmes prénoms, même dans une famille.

FAMILLES DE MÊME NOM >5

	1881	1881	1915	1920
Allyot	7	8		
André	12	11		
Bailleur	8	6		
Barois	11	11		
Boudoux	27	20		
Beaudequin	12	13		
Bigeard	28	25	15	17
Billon	23	24	11	10
Bonnat	6	9		
Bruneau	7			
Chapelon	8	6		
Charlot	11	7		
Collin		5		
Coron	12	22		
Desmoulin	6	6	5	
Desserteune	14	17	8	7
Digoy	8	5		
Ducœur	19	22		
Dureuil	18	24		
Duvermois(y)	8	13		
Fabre	5	6		
Flehy	6	5		
Gabrie	5	6		
Garnier	27	36	12	7

Gauthier	11	11		
Gey	18	24	11	10
Gisard	6	12		
Guyard	22	24	7	6
Hannoyer				5
Lagneau	27	26		
Lagergette	6	10	6	
Lamour	8	7		
Lebrat	24	20		
Léger	14	8		
Machin	12	13		
Marbrier	6			
Marmillat	11			
Martin	7			
Moreau(dt)		9		
Morot-Gaudry		6		
Pasquelie	7	12		
Priest	5			
Rateau	5			
Ravies	12	12		
Reignault	5	10		
Richard	5	5		
Thazard		6		
Zissier (e)	10	7		
Viafard		5		

ENFANTS DES HOSPICES

"... Nombre de pupilles de l'assistance publique sont accueillis. Dès leur plus jeune âge, ils constituent l'ossature, la cheville ouvrière de bien des exploitations agricoles. Naturellement, les tâches qui leur sont confiées sont proportionnelles à leurs capacités physiques, mais les abus existent et certains ne peuvent accepter les différences entre eux et les enfants légitimes des patrons... Toutefois, beaucoup seront élevés, nourris, logés à la même enseigne et garderont de leurs parents nourriciers un souvenir filial. D'autres étaient de véritables domestiques de ferme, arrivés là pour travailler et gagner "leur croûte" de pain. Conscients de leur position sociale, ils assumaient seuls leur existence journalière... Les conflits psychologiques latents étaient du domaine quotidien pour certains jeunes... handicapés physiques ou mentaux. Des gringalets, souvent originaires de Paris, pour l'administration, gardaient les troupeaux de vaches et chèvres, les accompagnaient en pâture au bord des chemins et dans les champs (quelquefois au mépris de leur scolarisation) ou remplaçaient les adultes dans les tâches les plus rudes...

"Chaque enfant était doté d'un trousseau complet de vêtements et de sous-vêtements. Ils étaient donnés pré-découpés, mais non cousus... Les ajuster aux mesures des bénéficiaires demeurait de la compétence de la mère nourricière. Souvent, ce "paquetage de soldat", constitué de linges neufs, était très convoité dans les familles, déjà nombreuses, où l'abondance des biens n'était pas de mise...

"Ces enfants, baluchons sur le dos, bringuebalés, déboussolés, arrivent au village. Ils sont confiés à des familles de bonne réputation. Ils seront souvent traités comme les enfants de la maison et élevés très convenablement. Ils s'adaptent au milieu ambiant et beaucoup deviennent d'excellents écoliers et des auxiliaires précieux... D'ailleurs cette manne



ouvrière contribuera à l'essor démographique. Beaucoup de ces jeunes garçons et filles demeureront au village, s'y attacheront et apporteront leur contribution au développement économique local...

"Chaque enfant portait un collier posé par l'inspecteur. Ces colliers métalliques comportaient une plaque d'identité. Ils étaient lourds, peu ouvragés, donc mal adaptés et constituaient une gêne considérable pour l'enfant qui le portait, lequel ne pouvait le poser et devait forcément s'y accoutumer. Certains y réussirent, d'autres en furent malades... Mais gare aux disparitions de colliers qui étaient gravement sanctionnées... Cette pratique évoluera par la suite. Le collier fut fabriqué d'une matière ayant l'apparence de la nacre, en corne peut-être ou corné, et disparut au milieu du 19^e siècle, pour n'être qu'une plaque jointe au carnet."

(Chiddes, au coeur du bocage morvandiau, Jean MARIE 1988)

ENFANTS ASSISTÉS PAR HAMEAUX

	1841	1851	1876
Nombre > Population Annot par	516 3 486 1/7	602 3 883 1/6,5	295 3 725 1/12,5
Hameaux > moyennes			
Joux	47 / 248	49 / 240	20 / 211
Varin	30 / 172		
Velde	27 / 150	31 / 159	31 / 182
Drout	26 / 136	33 / 168	20 / 165
le Creux	24 / 161	31 / 176	
les Bigeards	21 / 115	23 / 108	13 / 99
les Graillets	20 / 100	12 / 62	6 / 55
les Mieux	18 / 91	32 / 176	
Athaz	19 / 139	29 / 168	
Montaimet	40 / 217	29 / 195	22 / 217
Sauveray	14 / 87	25 / 183	11 / 111
les Girards	13 / 73	14 / 81	11 / 89
Corcelles		36 / 231	24 / 207
Vauvignion		14 / 87	14 / 97
le Mont			16 / 142
+ la Roche		+ les Roux	+ les Gillels
Costerin		en Moulin	la Genette
les Bournauds		les Gralaudots	en Moulin
la Ferrière		le Fourneau	
le Moulin Roux		la Bussière	
la Chaume		les Chevannes	
les Gillels		Costerin	
la Bussière		les Bournauds	
les Roux		la Ferrière	
		les Gillels	
		les Gaudry	
		la Chaume	
		les Grands Champs	
		les Champs Genets	
		le Moulin Roux	
Bussy	52 / 418 mais 1/8	53 / 453 1/9	

ORIGINE

Paris	270
Autun	268
Nevers	17
non précisé	47
	602

IMPORTANCE

1841	516	3486	1/7 habit.
1851	602 ^①	3883	1/6,5 -
1876	295 ⁺	3725	1/12,5 -

① 1,7 enfants par famille
(dans 354 familles / 719)
+ 15 nourrices

MARIAGES

1819	1	Sylvain Linconne (Arlaud) avec
1833 à 1842	7	[+ Girard (les Girards)
1843 à 1852	61	12 en 1850 / 15 en 1851
1853 à 1862	46	18 en 1858
1863 ---		quelques-uns tous les ans

DÉCÈS

1807 ---	premiers décès
1813 à 1822	entre 200 et 250 décès
1823 à 1842	entre 250 et 300 décès

1836	153	en grande partie tout jeunes assistés
1862	60	enfants / 81 décès au total
1863	80	- / 137 -
1912	6	- / 49 -



Des familles avaient des enfants de Paris et des enfants d'Autun, car les cas n'étaient pas rares où des familles avaient deux, trois, quatre et même cinq enfants des hospices.

La mortalité effrayante due à la rudesse des moyens de transport, à l'ignorance, au vide médical, voire à l'avidité paysanne, qui frappait les enfants adoptés, disparaît après la législation de 1874.

PRÉNOMS

Beaucoup des enfants assistés devenaient à l'adolescence les domestiques de bien des familles. Dans le dénombrement de 1851, si nombre de personnes s'appelaient Reine, Jeanne, Jean, Lazare, beaucoup de prénoms, inconnus pour les Morvandiaux, étaient apportés par ces enfants et ne furent pas conservés ; certains enfants portaient deux prénoms dont l'un devenait le nom de famille et d'autres n'avaient pas de nom du tout. Voici ces prénoms :

Autide, Angélique, Anastasie, Arthur, Aulézime, Adard, Ambrosine, Adélaïde, Alexandrine, Adèle, Anselme, Albatide, Amédée, Alexis, Athanase, Aniltas, Auguste, Adolphine, Appoline, Amable
Bertille, Barthélemy, Belleflore, Bonnette, Blaise, Baptiste, Balthazar, Bastide
Célinie, Cloéphas, Camille, Cyprien, Constance, Cléopase, Clémentine, Célestine, Charlette, Clothilde, Chéri
Denatien, Defrasien, Désiré
Emiland, Elleseige, Epiphane, Euphrasie, Eulalie, Eléonie, Epomine
Fructueux, Félicité, Fulbert, Frésée
Grégoire, Géorgine, Graumont
Honorine, Hortense, Hilaire, Hippolyte
Isidore, Ildefonse, Ildevers, Imaël
Jacquette, Joachim
Léonie, Lydelle, Lazarine
Méderic, Marien, Morin, Marianne, Menehould, Mélanie, Mathurin, Marvelle
Nestor
Olympie, Orine, Opportune, Octave
Philippine, Philiberte, Pétronille, Pulchérie, Prosper, Perpétue, Philéas
Romualde, Rosalie
Sébastien, Sosthène, Sylvette, Sertonie, Stanilas, Séverin, Sulpice, Symphorien, Susplice
Théodorine, Théodule, Toussaint, Thote, Théotie, Tiburce
Vivant, Victoire, Victorine, Villane
Zoé, Séférine.

d'après

DRÔLES D'ANCÊTRES

J.-L. BEAUCARNOT 1981

LE PETIT LAPIN BLEU

Ce soir-là, la nuit était tombée plus vite que les jours précédents. Ils marchaient. Ils venaient de quitter ceux des Girards et de Velée et arrivaient à Vaumignon. On voyait, sur la droite, les fenêtres éclairées de la maison des Ravachol. La moitié du chemin était faite.

Le Fernand le connaissait bien, ce chemin, depuis deux ans qu'il le faisait tous les jours pour aller à l'école. Sept kilomètres le matin et sept le soir, sauf les jeudis et les dimanches, et le jour où l'on tuait le cochon - quand c'était pas un jeudi -, et puis aussi le jour de la foire du 1er mars où toute la famille descendait à Autun. L'été, la route était gaie ; partout la campagne était animée. Mais aux mauvais jours, comme elle était longue ! Et pour finir, il fallait traverser le bois des Echots. S'il avait été seul, le Fernand serait mort de peur. C'était normal à sept ans. Heureusement, il ne l'était pas. Il serrait très fort la main de la Parisienne. Une grande. A neuf ans, on n'a pas peur. Ça le rassurait, le Fernand. Sa mère lui avait dit : "Faut pas avoué peur. La Parisienne ô là!"



Alors, il marchait à ses côtés, et puis il parlait pour être sûr qu'elle était bien là bien attentive, et elle, ça l'énervait parce qu'elle ne pouvait pas écouter de toutes ses oreilles les bruits de la forêt. Mais elle n'osait pas lui dire de se taire.

Enfin, on sortait du bois, et on apercevait vite les lumières tremblotantes du petit hameau. Puis, celles des étables où l'Arsène Cabressous était occupé à panser ses vaches. Depuis que le bétail était rentré, la vie avait pris son rythme d'hiver. Pansage du matin et pansage du soir. Couché à 7 h et levé à 5 h 30. Cela pour tout le monde. Les gosses eux, partaient dès les 7 h pour le village.

Le Fernand et la Parisienne se dirigeaient vers la maison basse, entraient, quittaient leurs lourdes capes de gros drap. La Parisienne remettait des bûches dans la cuisinière de fonte et veillait à ce que le Fernand fasse ses devoirs. La maîtresse des petits le lui avait bien recommandé. A l'étable, la Marie venait de traire les vaches. Elle les regardait maintenant tirer à pleine gueule le foin des râteliers. Elle aimait ça, la Marie. Ça sentait bon, l'odeur forte et chaude de l'étable, de leurs vaches. L'Arsène allait terminer seul. Elle regagnait la maison avec aux bras ses seaux de lait fumant. La Parisienne, déjà, avait préparé la table. Il ne restait qu'à faire la soupe.

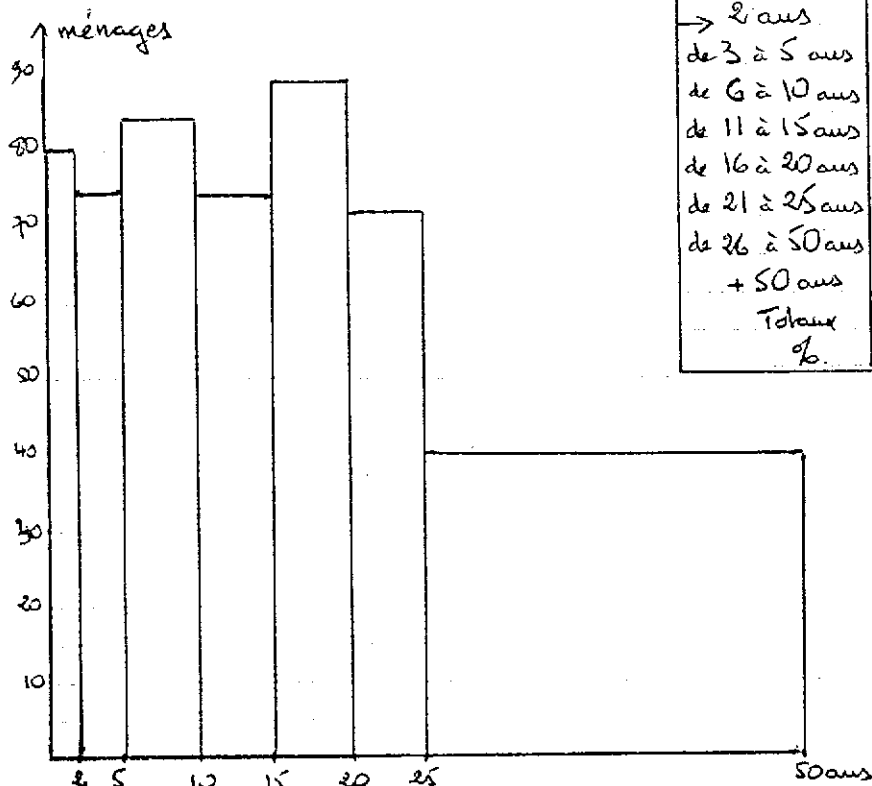
La Parisienne avait en effet tout préparé. Elle terminait maintenant ses devoirs ; le Fernand ayant fini les siens s'amusait avec un gros chat tigré, à quatre pattes près du buffet. La femme alla s'asseoir près de la table et le gamin se dépêcha de grimper sur ses genoux. Qu'il aimait se faire bercoter et câliner, ce Fernand ! Maris Cabressous aimait bien le caresser ainsi quand elle en avait le temps, et, ce soir-là justement, elle avait le temps. Il souriait, il riait, il oubliait toute la peur du bois des Echots, et le froid et la marche. Sa mère souriait, elle aussi, et retrouva même un vieil air de berceuse, lancinant et monotone, qu'elle se mit à fredonner.

Derrière le poêle, la Parisienne se blottissait. Il y fait chaud, là, et puis, on ne la voyait pas. Elle pouvait pleurer son saoul. Elle pouvait même trépigner et se mordre les poings. Le ronronnement du feu, les rires du Fernand et la chanson de la Marie couvraient largement ses sanglots. "Qu'est-ce donc qu'elle "brame" là ?" demanda l'Arsène que l'on n'avait pas entendu rentrer en montrant dans la direction du fourneau. "Laisse donc, va. Te sais ben qu' c'est une pôle gamine !"

Rolande Camille se souvient de ce soir-là. Non qu'il fût unique, non qu'il la marquât davantage que d'autres moments. La mémoire choisit librement. Elle a ses raisons. Et puis, une mémoire, ça ne rend pas de comptes. Elle y repense souvent. Chaque fois qu'elle a son fils sur les genoux, et alors elle se demande pourquoi, elle aussi, elle n'a jamais grimpé sur les genoux d'une maman. Mais aujourd'hui elle est fermement décidée. Dès qu'elle a ressenti, il y a à peine trois ans, son enfant vivre en elle, elle sut qu'elle retrouverait sa mère, qu'elle la rencontrerait, où qu'elle soit, qui qu'elle soit. Elle connaîtrait ses origines. Elle ne voulait pas quitter un jour cette terre sans avoir vu le visage de sa mère, sans l'avoir embrassée. Alors, à partir de ce moment-là, une longue recherche commença. Une recherche, qui, elle le savait, déciderait de son bonheur, de sa vie, de son couple. Elle allait enfin régler ses comptes avec le destin.

Le destin, il avait vraiment été pingre jusqu'au bout avec elle. Elle ignorait jusqu'au lieu de sa naissance. Son certificat d'origine portait simplement Rolande Camille, née le 12 mai 1947. C'était tout. Un prénom - tout simplement celui du saint du jour - et un vague "air" de patronyme qui n'avait jamais trompé personne. Enfant, elle était "la Parisienne des Cabressous"... Ses souvenirs commençaient en Morvan où on l'avait placée dans une famille nourricière. Et au-dessus de son berceau, elle ne peut que deviner l'Arsène et la Marie, qu'elle n'appela jamais ni papa ni maman, ni autrement d'ailleurs. A six ans, ce fut l'école, les sept kilomètres le matin et les sept le soir, sauf le jour du cochon. Au début elle était avec la grande Raymonde Lagneau, puis seule avec le Fernand, son "petit frère", puis c'étaient les devoirs et les leçons qui ont toujours été bien faits et bien sués... A son besoin de savoir, l'administration reste sourde et oppose un mur infranchissable. Rolande piétine. L'enquête doit partir de zéro. Et zéro, c'est le Morvan. Rolande revient donc un jour à "l'Eglisier". Le père et la mère Cabressous ne sont plus là. Lui, est mort d'un chaud-froid à la Saint-Jean d'été ; elle, termine sa vie comme pensionnaire des Petites Soeurs des Pauvres à Autun...

... elle s'en va, de sa vie.



	Couples	Veufs	Total	Part des Veufs
→ 2 ans	32	2	34	1/17
de 3 à 5 ans	44	9	53	1/6
de 6 à 10 ans	84	17	101	1/6
de 11 à 15 ans	74	19	93	1/5,5
de 16 à 20 ans	89	36	125	1/3,5
de 21 à 25 ans	72	17	89	1/5
de 26 à 50 ans	197	117	314	1/3
+ 50 ans	1	8	9	8/9
Total	593	225	818	
%	73%	27%		

DURÉE DE MARIAGE

Domage qu'il n'y ait que les chiffres pour 1891 ! Mais il est à remarquer que les personnes veuves représentaient tout de même environ le quart des hommes et femmes mariées, pour une population jeune dans l'ensemble. La proportion doit être plus élevée à notre époque, mais la population a considérablement vieilli.

3863 catholiques
romains

CULTE EN 1851

INFIRMITÉS

1851

4 aveugles
1 borgne
2 manchots
1 cul-de-jatte
1 pied bot
7 (infirmités diverses)

1866 3 aveugles
3 sourds
2 muets
3 bossus
5 épileptiques
5 idiots
2 paralytiques
17 boîteurs
3 fous
2 gâtés
1 bégue

	H	F	Total
<u>agriculture</u>			
- propriétaires cultivateurs	489	487	976
- fermiers	125	126	251
- fermiers propriétaires	68	68	136
- journaliers	60	60	120
- journaliers propriétaires	215	211	426
- domestiques	353	369	722
	1310	1321	2631

PROFESSIONS EN 1851

22

industrie/commerce	1881	1886	1891
- fabrication tissus	19		19
- carrière	1		1
- diverses manufactures	2		2
- bâtiment	55		55
- habillement	28		28
- alimentation	19		19
- transports	21		21
	145		145
profession libérales ---			
- employés communaux	4		4
- sage-femme		1	1
- instituteurs	1		1
- ecclésiastiques	2		2
	7	1	8
domestiques	60		60
indigents	11	6	17
rentiers	16	17	33
femmes vivant du travail mai		144	144
enfants en bas âge	425	400	825
total	1974	1889	3863

DOMESTIQUES

	1881	1886	1891
agriculture	103	238	237
artisanat	21	1	4
commerce	5	3	1
profession libérales ---	4	4	4
rentiers/retraités	3	7	4

PART DES ACTIVITÉS (avec les familles)

	1881	1886	1891
agriculture	2571	2589	1959
artisanat	598	253	438
commerce	168	203	240
profession libérales ---	77	53	51
rentiers/retraités	137	286	164
domestiques	136	252	249

Catégories	1881	1886	1896	1950
agriculteurs	490	488	468	23
journaliers ouvriers	219	228	237	
domestiques	136	252	249	
artisans	151	63 ^{pat}	100	24
		+ 25 ^{pat}	31	
commerçants	38	44	51	10
transports PTT		3	4	4
culte	2	3	2	1
notaires	2	1	1	
sage-femme	1	1	2	
instituteurs	2	3	3	2
agents communaux	17	8	15	5
force publique	2	2	2	
rentiers	75	102	87	347
retraités	4			
indigents	4			
chômeurs				32
employés de bureau				15
ouvriers				38
techniciens				20
cadres/ingénieurs				10
enseignants				10
personnel de santé				5
- service				6
artistes				4
invalides				8

RÉPARTITION DES FAMILLES

procurateur d'office	1
notaire	1
propriétaires	44
bourgeois	3
laboureurs	59
maréchaux	2
menuisiers	3
menuisier	1
tisserand	1
manouvriers	48
	203

1760

CATÉGORIES

PROFESSIONNELLES



ÉVENTAIL DES PROFESSIONS

	1851	1881	1913	1926	1946	1975	1990
sabotier	13	33	6	6	5		
cordonnier	4	5	3	2	3		
charron	7	9	9	9	6		
maréchal-ferrant	10	13					
forgeron			10	10	4		
mécanicien					7		
menuisier	6	6	3	3			
fabricant d'huile		1	1	1			
coquetier		1					
peseur-balanier		5	3	1	1		
sciens de long	2						
- mécanique				3			
tailleur de pierres		3					
mineur	1						
carrier					4		
ferblantier	1		1	1	3		
fileuse de laine	2						
blanchisseuse		2					
couturier		4	1	2	5		
lingère					1		
tenuriers	1	4					
tailleur	3	5	4	5			
trissand	16	9					
confectionneuse					1		
mercier					1	1	
repasseuse		1					
matrasse aiguille		1					
modiste			2	4	1		
chiffonnier		1					
cantonnier	3		1	1			
aubergiste	6	23	27	31	2	3	
cafetier	8	2	1		3	3	3
hôtelier			4	3	1		1
épicer		3	16	16	5	2	2
boucher	1	3	2	2	3	1	1
charcutier							
boulangier	2	4	3	4	7	1	1
pâtissier							
brassier			2	1	2	1	1
photographe				1			
cycles			1	2		1	1
garagiste						2	2
coiffeur					2	1	1
quincaillier - droguiste		3	2	3	1	1	1
ferblantier		1					
serrurier		1					



La composition professionnelle des habitants fait apparaître, au siècle dernier et au début de celui-ci, une variété inimaginable aujourd'hui. Si près de 1 000 d'entre eux vivaient de l'agriculture, près de 200 exerçaient le métier d'artisan (patron et ouvrier) et de commerçant.

	1851	1881	1913	1926	1946	1975	1990
--- coursiers	1	1			1	3	5
plombers						2	2
maçon	17	37	5	6	5		
charpentiers	1	2	3	6	1	3	1
menuisiers	8	13	5	5	4		
entrepreneurs					1		
plâtriers	1	1		3	1		
peintre						2	1
tailleurs	2						
coursiers de paille	5						
électricien					1	1	1
chauffagiste						2	2
ardoise - matériaux			3	4			
marchand vins	1	2	2	4			1
mailles						1	1
tissus	4	4	6	4	2		
vêtements						1	
vaches		1					
électro-ménager						1	1
tan		2					
chaussures						1	
bois			5	5	3		2
charbon					1		
charretiers					3		
voituriers		22	21	15			
diligence		1	1	1			
chauffeurs					3		
taxis					2		
auto-location				2			
transport par camion				2			
répétiteurs		1					
marquettiers	1						
garde-champêtre	3	1	1	1	1	1	
garde particulier	6	1					
meneurs de nourrices		1					
docteurs					1	1	
sage-femme	1	1					
pharmacien					1	1	1
infirmière					1	1	2
facteur		3	3	3	3	3	3
notaire		1	1	1	1	1	
secrétaire de mairie	1	1	1	1	1	1	1
instituteur	1	1	4	4	4	2	2
ecclésiastique	2	2	1	1	1	1	1
religieuse	6						
bourgeois de Paris	3						



d'après
Statistiques
agricoles

	1852	1892	1929
Journaliens	310	30 domestiques 20 bouviers 20 domestiques - 16 ans 15 servantes 2 régisseurs	60 domest. - 15 ans 300 bouviers 184 domest. + 60 ans
Emigration périodique pour aller chercher du travail	400 H 20 F		
Charrniers (golwache)	20	≈ 200 *	
SALAIRES			
H (homme)	1 F. 200 g.		
F (femme) travail	0,5 + 50 g.		
E (homme) par an	0,35 + 10 g.		
Gages - valet de ferme	≈ 120 F	400 F	
- servante	≈ 50 F	120 F	
- charrnier			
célibataire	120 F		
famille (4 bœufs)	200 F	200 F	

OUVRIERS

AGRICOLLES

* ≈ 50 en 1862 / ≈ 100 en 1881

P R I X en 1857

500 g pain froment	0,18 F	1 poulet	0,75 F	1 l pois secs	0,05 F
500 g viande de vache	0,55 F	1 oie	2,00 F	1 l vin rouge	0,60 F
500 g veau/mouton/porc	0,60 F	1 canard	1,00 F	1 l bière ordinaire	0,45 F
500 g beurre	0,75 F	1 l pommes de terre	0,05 F	1 l eau-de-vie commune	1,50 F
1 dz oeufs	0,45 F	1 l haricots	0,15 F	1 stère de bois	5,00 F

D É P E N S E S en 1852

	journaliens célibataires	journaliens Spersonnes
logement	10	20
nourriture	140	235 *
habillement	40	75
économie	100	
chauffage		20

* pain 136 / légumes 20 / lait 72 / sel 5

A R T I S A N S R U R A U X EN 1929

artisans	patrons	ouvriers
maréchaux-ferrants	8	2
réparateur d'outillage agricole	1	
charrons	4	
charpentiers-menuisiers	6	14
maçons	4	18
couvreurs	4	6
sabotiers	25	14
bûcherons		28
électricien-mécanicien	1	
entrepreneurs de battage	3	
de distillation	1	

année 1862

La principale nourriture de la population d'Anost consiste en pain de seigle, soupe au lard, au beurre et au lait, des légumes, du fromage, très peu de viande, et rarement de vin dans les ménages. Quelques propriétaires aisés mangent du pain de froment pur, d'autres mélangent le seigle et le froment. Il n'y a que les propriétaires fort aisés qui aient constamment du vin chez eux.



TAILLE DES EXPLOITATIONS ET MODES DE FAIRE-VALOIR

OCCUPATION DES SOLS

Répartition des sols	1839	1852	1892	1929	1936	1950
prairies naturelles	660	717	716	868	740	1 018
artificielles	-	100	220	108	70	343
forêts	2 233	2 232	2 245	2 336	2 337	2 536
étrangs	-	2	-	1	-	2
fiches	?	95	?	96	90	169
jardins	-	10	10	23	17	21
non cultivable	(zones) 14	84	93	60	77	-
terres labourables	2 172	2 110	2 109	1 805	1 941	2 955
assolement biennal	-	900	-	-	-	-
- exceptionnel	-	56	-	-	-	-
(circonstances locales)	-	-	-	-	-	-
Cultures						
jachère	-	300	-	96	-	-
froment	-	50	700	624	704	-
méteil	-	-	-	-	8	-
seigle	-	850	150	15	7	-
orge	-	2	10	17	5	-
avoine	-	150	150	290	300	-
sarrasin	-	180	200	159	232	-
pomme de terre	-	320	280	427	588	-
oléagineux	-	56	30	7	-	-
dont navette	-	20	28	-	-	-
choucroute	-	28	16	-	-	-
betterave	-	-	2	9	8	-
racines/légumes	-	4	-	16	-	-
légumes secs	-	40	-	29	-	-

② reboisement

	1882	1929
de 1 à 1 ha	145	-
de 1 à 5 ha	434	4
de 5 à 10 ha	128	7
de 10 à 20 ha	85	20
de 20 à 35 ha	2	13
de 35 à 50 ha	-	3
de 50 à 100 ha	5	1
de 100 à 200 ha	1	-
de 200 à 1 000 ha	1	-
de + à 1 000 ha	1	-
exploitations	802	148
métrage	55 ha	-
fermage	481 ha	578 ha
fauconnage direct	2 839 ha	656 ha
par régisseurs	1 846 ha	-



ex. parcelles partagées

	1882	1892	1929
territoire agricole	8 125	8 110	-
parcelles			
→ 1 ha	640	640	228
de 1 à 2 ha	197	-	70
de 2 à 3 ha	119	-	-
de 3 à 4 ha	73	436	47
de 4 à 5 ha	47	-	-
de 5 à 7 ha	76	132	28
de 7 à 10 ha	56	-	-
de 10 à 20 ha	58	38	2
de 20 à 30 ha	19	6	6
de 30 à 40 ha	2	2	4
de 40 à 100 ha	1	1	1
de 100 à 200 ha	2	-	-
+ 200 ha	3	-	-
de 100 à 500 ha	-	4	2
de 500 à 1 000 ha	-	1	1
+ 1 000 ha	-	1	-

	1862	1882	1892	1929	1979
propriétaires					
- extérieurs	40	20	20	-	-
- ne cultivant pas	6	?	30	-	-
- cultivant pour eux-mêmes	460	761	850	371	48
" " et autres	100	?	200	-	-
fermiers (bons gars)	17	38	20	18	-
métrages	4	1	1	1	-

② par régisseur

1) ferme → 5 ha
4) - de 5 à 10 ha
11) - de 10 à 20 ha
5) - de 20 à 50 ha

RÉPARTITION DES PARCELLES

② 450 parcelles échangées entre
1919 et 1929

DISTRIBUTION

DES TERRES



années	moulins	huilerie	latoir à tan	loco- ^② mobiles	distillerie	tracteurs
1883	6	1	2			
91	5	1				
97	6			3		
1904	6					
5	3					
22	3			11		
27	2			12		
29	1	1		11	1 + 2 cidreries	
33	1			9	2	
34	1			8		
35	1			8 ④	2	4
37	1	1		+ 4 presses à fourrage		55
79						

ÉQUIPEMENT

	1852	1892
travaux agricoles		
- avec boeufs	20	
- avec vaches	460	
charrettes-voitures		200
machines à battre		8
charnues		
- à 2 roues	350	850
- à 4 roues	20	

② locomobiles = batteuses à vapeur
4 mues à la vapeur / 4 pas tracteurs
④ + 3 scieries mécaniques

QUELQUES CHIFFRES en 1929

46 brabant doubles
1 pulvérisateur à disque
2 tonneaux à purin
30 arracheuses de pommes de terre
54 faucheuses
1 râteau à cheval
1 moissonneuse-lieuse

4 trieurs à alvéoles
2 concasseurs de grains
12 batteuses (rendement/jour 40-100 Qx)
3 brasseuses à pommes
8 écrémeuses centrifuges
2 malaxeurs à beurre
1 alambic à feu nu
6 scies à bois mécaniques

moteurs et appareils de culture mécaniques
1 roue et turbine électrique
1 machine à vapeur fixe
12 machines à vapeur locomobiles
2 moteurs à explosion à combustible liquide
1 tracteur agricole à combustible liquide
1 automobile agricole camionnette

reboisement en feuillus 15 ha
résineux 14 ha

1 syndicat professionnel agricole
1 société locale d'assurance mutuelle agricole
(mutualité du bétail)
1 société locale d'assurance mutuelle accidents
1 société locale d'assurance mutuelle incendie
1 syndicat apiculture

chemins ruraux 35 km de longueur

réseau électrique 70 km

ARBRES EN 1929

1 435 pommiers	104 cognassiers	597 framboisiers	1 053 robiniers
983 poiriers	385 châtaigniers	153 peupliers	(faux-acacias)
155 pêchers	230 noyers	198 chênes	458 saules (osier)
354 merisiers	2 155 cassissiers	45 ormes	
325 pruniers	2 953 proseilliers	750 frênes	

B O I S EN 1929

taillis simples privés 568 ha
taillis sous futaie privés 1 371 ha
résineux 30 ha
récemment boisés 9 ha

2 338 ha

âge moyen des coupes à
l'exploitation

9 à 25 ans

bois d'oeuvre 300 m3
bois de mine 3 950 m3
bois de chauffage en bûches 6 000 m3
bois de chauffage en fagots 21 000 m3
bois de boulange 1 500 m3
écorce à tan 2 000 Qx



ÉLEVAGE

	1852	1862	1892	1929	1936	1969	1979
Bétail							
chevaux		18	25	16	15		
mulets		1		1			
ânes		20	28	43	42		
bovins		1 592	1 320	1 122	1 087	1 086	1 153
ovins		3 980	985	276	570	393	564
caprins		120	93	132	15		
porcins		1 200	747	247	556		
Basse - Cours							
oies		500	800	297			
canards		300	700	221			
poules		5 000	2 500	6 014			
dindes			18	43			
pintades			5	56			
pigeons			80	505			
lapins			500	3 381			
Ruches		100		12			
Chiens							
- chasse	6						
- bergers	94						

UTILISATION DU LAIT en 1939

<u>vache</u> 1 240 l/an	350 000 l consommation humaine	<u>chèvre</u> 150 l/an	2 000 l nature
	256 000 l élevage des veaux		1 400 l fromages
	100 000 l fabrication beurre		
	80 000 l fabrication fromages		

année 1861

L'ouragan du 22 juin a détruit 75 % de la récolte en froment et en seigle. Le grain récolté est de très mauvaise qualité ; les tiges qui avaient échappé, ayant été froissées et couchées sur la terre, ne sont pas relevées et n'ont pas donné au grain la nourriture nécessaire.

La commune d'Anost, sans la grêle, aurait fait une bonne récolte cette année. Les froments étaient très beaux et eussent été bien grainés. Les seigles étaient satisfaisants. Les avoines, après le 22 juin, ont repoussé avec beaucoup de vigueur ; elles ont donné possibilité de grains dans certaines parties de la commune, mais de mauvaise qualité sous le rapport du poids. Les sarrasins, qui presque tous ont été refaits après le 22 juin, ont beaucoup souffert des vents du midi ; ils donneront peu de grain et il sera léger.

Les pommes de terre, qui avaient été hâchées par la grêle, ont repoussé vigoureusement, les tubercules sont abondants, mais généralement petits, la qualité est bonne ; à part la grêle, la récolte de pommes de terre eût été une des plus belles qu'on a jamais vues. On compte aujourd'hui un quart de perte. Les foin sont peu abondants ; on évalue la récolte à deux-tiers d'une année moyenne ; la qualité est bonne. La première coupe de trèfle a donné le tiers à peu près d'une année moyenne ; la seconde a été bonne ; ces fourrages sont d'excellente qualité. Les pailles de froment et de seigle, qui formaient une partie de la nourriture du bétail, ne peuvent servir à cet usage, étant de mauvaise qualité ; les pailles d'avoine sont assez abondantes et bonnes.

La population d'Anost est de 3 853 habitants. On compte à peu près 700 personnes qui s'expatrient pendant six mois de l'année et qui rentrent pendant l'hiver, ce qui fait 350 personnes qui ne sont pas nourries dans la commune pendant un an ; 100 autres personnes tant nourrices que jeunes gens restent absents toute l'année ; donc à déduire de la population 450 personnes ; reste à nourrir pendant l'année 3 403 personnes. On compte qu'une personne mange en moyenne - en froment 40 l, d'où consommation totale 1 361 ha, production 750 hl - en seigle 240 l, d'où consommation totale 8 167 hl, production 1400 hl manque total 7 378 hl.

MOULINS ET MEUNIERS

d'après recensements et registres



Quelques dates aux 17e et 18e siècles d'après les registres paroissiaux, ensuite dates régulières d'après les recensements aux 19e et 20e siècles.

Anost	Valterne	Moulin & Roussillon	les Chevannes	Valée	Corcelles
1674 Germain Mordt-Gauchy				1670 Pierre Gauchy	1670 Vincent Desbois
1732 Baillieu 1777 Baillieu 1786 Marmillot 1798 Druisseau	1793 Baillieu	1767 Mari-Ries 1792 Mari-Ries		1733 Antoine Lagergette 1781 Dominique Baillieu	1733 Desbois 1777 Elcizot 1786 Desbois
1846 Richard 1851 Laurent Dureuil 1891 François Gey 1896 Fr.-Gey 1901 X	1841 Hilaine Nectoux 1856 François Pépes 1866 Dominique Druisseau 1881 Jean Beaudequin 1886 Emile Thiebaut 1896 E. Thiebaut 1901 X	1841 Jean Mari-Ries 1846 Germain Mari-Ries 1861 Jean Lagneau 1872 Philippe Devoucoux 1881 L. Mordt-Bixot 1891 L. Largy 1896 Emile Mordt-Bixot	1846 Dominique Febvre 1856 J. Lagneau 1861 L. Chautaux 1866 J. Jeannin 1872 F. Boizot 1876 Nicolas Changarnier 1881 René et Nicolas Changarnier 1886 N. Changarnier	1846 J. Dureuil 1851 P. Maratray 1861 D. Bonifard 1866 J. Pierre 1872 J. Jeannin 1876 L. Rabenel 1881 Philippe Devoucoux 1891 Claude Carion	1846 Jean Panchard 1861 Lazare Lagneau 1876 Jules Laprost 1891 Etienne Gervais 1896 François Urbain
		1911 François Deserteune 1921 Claude Courreau 1926 Claudine Deserteune 1931 X	1904 E. Thiebaut 1906 D. Thiebaut 1911 G. Thiebaut 1921 J. M. Vieillard 1931 L. Houssier 1936 L. et E. Houssier 1946 X	1921 Alfred Carion 1926 A. Carion 1931 X	1901 Claude Legrain 1906 X

La papeterie aurait déjà existé en 1653. Si au 17e siècle, elle était tenue par des habitants d'Anost et ce jusqu'au milieu du 18e siècle (à moins que ce ne soient des personnes non originaires d'Anost qui aient ensuite laissé leur nom, nom très courant depuis), sinon, dans la seconde moitié du 18e siècle, nous ne voyons que des gens de métiers venant d'autres provinces, maîtres ou compagnons.

Quelques noms d'après les actes de mariage des registres paroissiaux :

1669 Dominique COLLIN
1670 Jean JOGUIN, décédé en 1674
1672 Jean BONNOT
1677 Jean FLETY le jeune
1737 Jean FEBVRE
1765 FEBVRE / Claude CHELLE papetier en Beaujolais / Pierre GAVY
1769 LEIESNE papetier d'Alençon / Jean BONNE-ARMÉE papetier de Sens
1784 FAYE / Jean TRISSE du Périgord
1785 VICERAT de Langres
1790 BLAFFARD
1793 Antoine NOURRISSON d'Auvergne / CHELLE

La papeterie fut rachetée au début du 19e siècle par M. RODARY qui en a transporté les machines à Monthelon près d'Autun.



d'après les registres paroissiaux et d'Etat-Civil

R E G I S T R E S P A R O I S S I A U X E T D ' É T A T - C I V I L

L'état-civil ne date que de la Révolution. Sous l'ancien régime, les curés tenaient des registres d'état religieux, c'est-à-dire qu'au lieu d'enregistrer le fait de la naissance, du mariage ou du décès, ils constataient l'administration du sacrement : la célébration du baptême, de la bénédiction nuptiale ou de la sépulture religieuse.

Ces documents sont une source historique importante, principalement à cause des notes que souvent le curé ajoute à l'enregistrement monotone des actes. De même qu'aux époques barbares, le silence du cloître produit un développement de la littérature annalistique, de même dans la solitude qui l'entoure le curé de campagne, qui comme toute intelligence, éprouve le besoin de communiquer aux autres le résultat de sa pensée, prend pour confident, son humble registre. Sur les feuilles blanches, dans le bas des pages inoccupées, il relate ses peines ou ses tracasseries, ses rapports avec les autorités ecclésiastiques et laïques, les maladies contagieuses, les fléaux (mauvaises récoltes, famines, impôts, gens de guerre, corvées), les malheurs publics, les phénomènes physiques, les usages, moeurs et coutumes. Il donne de véritables annotations historiques : la meilleure partie de ces textes consacrés aux événements contemporains et ces humbles "bouteilles à la mer", comme celle du héros de Vigny, sont arrivés le plus souvent à leur adresse, c'est-à-dire à la postérité, qui y trouve de précieux documents pour reconstituer l'histoire vraie des derniers siècles.

É T U D E D U V I C A I R E D O R E T E N 1 8 5 1

Nommé vicaire à Anost en juin 1851, je me rendis en mon poste dans les premiers jours du mois suivant. En arrivant dans cette paroisse, une chose me frappa le plus vivement : ce fut de voir le nombre prodigieux d'enfants que les hospices d'Autun, de Paris, versaient chaque année dans la paroisse d'Anost. L'hospice de Nevers avait cessé depuis quelque temps.

L'éducation de ces enfants de l'hospice est encore aujourd'hui un véritable commerce, mais commerce qui a les plus funestes résultats, car si ces enfants apportent, quand ils sont jeunes, quelque bien-être matériel dans ces pays pauvres, que de vices n'y entretiennent-ils pas quand ils sont grands ! La plupart, n'ayant pas de parents pour les surveiller, s'abandonnent sans retenue au libertinage. Ces enfants de l'hospice se marient entre eux et commencent de nouvelles familles portant quelquefois les noms les plus baroques ; quelquefois ils parviennent à ... dans les familles, indignes même après, et ces mésalliances engendrent des mésententes entre les familles. Il arrive encore que ces étrangers apprennent les métiers de tisserand, de sabotier... tandis que les enfants du pays sont obligés chaque année d'aller dans d'autres départements ramasser quelque argent pour rapporter au pays.

Profondément affligé de cette plaie, tout à cette paroisse, j'ai résolu de m'assurer de tout mon pouvoir à ce que les ... davantage de ces ... et aussi de faire une nomenclature des anciennes familles. J'ai donc examiné tous les vieux registres de la mairie, tous les vieux papiers que j'ai pu trouver dans les familles et autant que mes nombreuses occupations ont pu me le permettre, j'en ai copié toutes les notes les plus intéressantes, avec toute l'exactitude qu'il m'a été possible.

É T A T _ _ D E S _ _ R E G I S T R E S

Jusqu'à 1793, il n'y avait qu'un seul registre, tenu par le curé-prieur. Pendant la Révolution, il n'y en eut qu'un pour le civil, et qui était purement civil. A partir de la Restauration, il y en eut deux, un par l'ecclésiastique et un par le civil. Les plus anciens registres que nous possédions commencent au 11 mai 1669 et finissent au 17 mai 1678. Il est rédigé par Nicolas BIGEARD, curé d'Anost. L'imperfection de ce registre, qui était en même temps un livre de comptes, indique que ce doit être le premier.



OBSERVATIONS SUR LES NOMS DE FAMILLES OU DE VILLAGES

Quelques familles ont donné leur nom à leur village, mais il est arrivé aussi que des familles ont emprunté le nom de ces villages qu'elles habitaient..

de CORCELLES

C'est peut-être la plus ancienne famille d'Anost. Elle subsiste encore aujourd'hui sous différents noms. Du temps où j'ai été vicaire, il y avait encore à Athes une famille nommée de CORCELLES. On trouve encore à Cluny une famille Corcelles au hameau de Verpilière.

Le registre de 1669, et les suivants, cite les de Corcelles-Girard, de Corcelles Gros-Jean ; celui de 1672 contient le nom de de Corcelles-Pollet. Les noms THAZARD, GIRARD, PIGNOT, GROSJEAN, GUILLOT, n'étaient autrefois que des surnoms (ex. : Jeanne de Corcelles, femme de Blaise de Corcelles dict Thazard) que les habitants de Corcelles, qui portaient, presque tous, les noms de leur village, avaient pris pour se distinguer les uns des autres, ce avec le nom. Le nom primitif de de Corcelles a disparu, le surnom seul est resté comme nom de famille. Actuellement, les THAZARD sont encore à Corcelles, les GIRARD au village de ce nom, les GROSJEAN à Velée, les GUILLOT aux Pignots, les PIGNOT à Autun. Dès 1673, la branche de de Corcelles-Pignot avait supprimé ce nom primitif. En 1675, les de Corcelles - Girard ne s'appellent plus que Girard, les de Corcelles-Blaisot s'appellent Blaisot.

PIGNOT

De toutes les familles d'Anost, c'est celle qui a le mieux prospéré. Au commencement du 17^e siècle, les Pignot, dont le nom primitif était de Corcelles, étaient des laboureurs. Ils ont fondé un petit village, voisin de Corcelles, qui porte encore leur nom. Au début de ce siècle, un membre de cette famille habitait encore, en Corcelles, une maison bourgeoise couverte de tuiles et fermée de murailles.

GARNIER

Famille au 17^e siècle la plus nombreuse de la paroisse d'Anost, elle formait plusieurs branches : Garnier simplement dit à la Bussière et au Vernay, Garnier-Genevois, Garnier-Fourni au bourg, Garnier-Colot à Bussy, Garnier-Grizot, Garnier-Demoron, Garnier-Grelodot, Garnier-Clerc, Garnier-Salin.

INHUMATIONS

On en faisait dans le caveau ou dans l'église (ex. Hugues BUTEAU). On faisait pour les défunts des prières au prône, leur quarental au bout de l'an, des services de grandes et petites messes, libéra annuel, vigiles, quatre services. Les défunts léguaient quelques boisseaux de seigle.

REGISTRES DE 1669 À 1678

Une étude complémentaire, récente, montre des traits caractéristiques de cette époque concernant des métiers particuliers, des décès de personnes très âgées mais aussi de nombreux enfants, des prénoms tombés pour la plupart en désuétude et d'autres si courants que l'un d'entre eux était donné au tiers de la population et qu'il fallait leur ajouter un adjectif pour les distinguer entre eux dans la vie courante, sans parler des surnoms.

La confection de trois arbres généalogiques, passion actuelle, de trois personnes appartenant à de grandes familles anciennes d'Anost (Baroin, Ravier, Guyard), malgré le manque total de registres entre 1678 et 1722, a fait ressortir des ancêtres communs par la branche Morot-Gaudry antérieure à 1800. Il a été possible de remonter jusqu'à l'inhumation du plus ancien ancêtre connu en la personne de Jean Morot-Gaudry décédé le 18.4.1670, époux de Pierrette Alliot. Son fils Jacques, charpentier à Corcelles, eut, avec Jeanne Marchand sa femme (mariage le 23.2.1677), un fils Joseph le 22.12.1677.



Les hameaux ne sont pas souvent rapportés, que ce soit sur les actes de baptême, de mariage ou de sépulture. Pour les décès, l'âge est de temps en temps précisé : l'était-il plus quand il s'agissait d'enfants ? Toujours est-il qu'il est dénombré :

- en 1673 : 14 sépultures d'enfants + 1 jeune de 17 ans et 1 de 20 ans, sur 41 au total,
- en 1674 : 15 sépultures d'enfants + 1 jeune de 17 ans et 2 de 25 ans, sur 43 au total.

On relève quelques grands âges, mais ils sont donnés approximativement "environ", par exemple 115 ans pour Anthoine Robert en 1669, 90 ans pour Jean Richard et Claudine Grassot en 1670.

Sur quelques actes se lit la mention "Solvit" ? né de père ou/et mère inconnus ? Pour se différencier, certains habitants ajoutaient à leur nom "l'ancien" (ex. Jean Pignot l'ancien), "le jeune" (ex. Jean Alliot le ieune), "l'ainé" (l'esné). D'autres avaient un surnom rappelé sur les actes (le 18.1.1670 a été inhumé Lazare Ducreux dit "de la corvée").

PRENOMS

Le prénom Jean-Jeanne était très courant : on le trouve cité 19 fois pour des baptêmes en 1672 sur 58 ! D'autres prénoms étaient donnés couramment, mais dans une moindre mesure : Dominique, Lazare, François, Léonard, Jacques, Etienne, Hugues, Pierre, Léonarde, Reigne, Françoise, Vivande (féminin de Vivant).

Voici des prénoms, d'adultes surtout, parce qu'ils sont moins donnés aux environs de 1680, et de moins en moins ensuite, sauf Hugues, Vivant, Emiland et leur féminin, Lazare, Dimanche, Etiennette, Philippe, Sébastienne :

- masculins : Mangeot, Barthélemy, Hugues, Philibert, Esme, Honoré, Blaise, Mathurin, Brice, Symphorien, Bénigne, Humbert, Baltazard, Toussain, Fiacre, Sylvestre, Archange, Dimanche, Vivant, Emiland, Catherin, Philippin
- féminins : Lazotte, Jacqueline, Baltazarde, Marchionne, Guilmette, Grégoire, Lazare, Fiacrotte, Manche, Melchior, Barbe, Vivande, Emilande, Mangeotte, Nicolade, Estiennette, Philippe ou Philippaise ou Philippette, Philiberte, Thomase, Michel, Sébastienne, Adrienne, Barthélemine

QUELQUES PROFESSIONS

- | | |
|--|---|
| - marguillier d'Anost | Vivant Ducreux |
| - praticiens | Nicolas Bidault, Jean Rolland, Philippe Garnier |
| - lieutenant en la justice de Roussillon | Léonard Primard |
| - greffier de Roussillon | Etienne Digoy |
| - admodiateur des terres de Roussillon, Velée et dépendances | Louis Morot |
| - notaires royaux | Jacques de Vissuzenne, Simon Maillard |
| - maître-chirurgien à Montcimet | Hugues Bidault |
| - avocat au parlement | Jacques Deville |
| - procureur d'office | Jacques Regniault |
| - conseiller du roi au bailliage de la châtellenie d'Autun | Hugues Gaudry |
| - notaire royal et greffier en la châtellenie d'Autun | Jean Marinot |
| - clercs | Pierre de Vissuzenne, Dimanche Garnier |
| + apothicaire | Jean Martenne |
| + tixier de toille | |
| + curé de la Selle | Léonard Tixier |
| curé de Blain (Roussillon) | Estienne Vieillard |

QUELQUES ACTES



B

"Ce iourdhuy onziemes may 1669 a esté baptizé Lazare fils de Catherin de Corcelle et de Jeanne de Corcelle et ont esté parin et maraine honneste fils Lazare Brochot et Jeanne de Corcelle!"
(signé : A. BIGEARD, Lazare Brochot)

S "Ce iourdhuy sixiesme aost 1669 a esté inhumée Barbe LEGER femme de Hugue GRASSOT, elle a legué un boisseau froment et un de saigle, on luy doit le service de la confrairie, elle a demandé ses services ordinaires de deux grandes messes de vigiles, a chacun service le libera aux prières accoustumées, outre ce elle veut avoir douze petites messes, l'enterrement conuoy et prières sixaine sont dheüs".

B "Ce iourdhuy vingtneuviemes aost 1669 a esté baptizé François fils de Mangeot COLLIN, papetier et de Léonarde MACHIN et ont esté parin François COLLIN et maraine Mangeotte COLLIN qui ne signent tous de ce enquis, faict es présence de Vivant du CREUX marguillier et de Nicolas BIGEARD qui se sont soussignés avec moy curé"

S "Ce iourdhuy trantuniesme aost 1669 a esté inhumé Anthoine ROBERT âgé d'environ cent et quinze ans, il a légué deux boisseaux saigle, il a désiré ses trois services de vigiles, grande et petite messe, le libera annuel et autres prières pour les trespasés, le premier service, le conuoy et enterrement à quarantal sont dheüs".

S "Ce iourdhuy sixiesme septembre 1669 a esté inhumée Léonarde HUMBERT, femme d'Emiland ROST, elle a légué un boisseau de saigle, elle a demandé ses services de deux messes grande et petite, les vigiles aux trois services avec le libera et prières ordinaires durant un an et a demandé six petites messes ayant encore légué deux livres de cire à la fabrique, l'enterrement le conuoy les vigiles à la grande messe sont dheüs, le quarantal est faict, ce 27 novembre 1669, a payé"

S "Le mesme iour et an que dessus a esté inhumée Marguerite de CORCELLE fille de feu Anthoine de CORCELLE, il faut dire le libera annuel ... et encore trois livres".

S "Ce iourd'huy quatriemes octobre 1669 a esté inhumée Emilande GABIN femme de Jean Alliot lancien, elle a désiré à chaque service ses services ordinaires, deux grandes messes avec le libera annuel, elle a demandé six petites messes et veut qu'on donne une mesure de froment et une de saigle, l'enterrement le conuoy et le premier service de vigiles, grande et petite messe sont dheüs, faict es présence dudit Alliot son mary et Anthoine Alliot son cousin, le quarantal du bout de l'an est faict".

M

"Ce iourdhuy quatorziemes juin 1672 ont esté receus à la bénédiction nuptiale maître Estienne DIGOY greffier de Roussillon fils de honorable Mangeot DIGOY maistre et de Pierrette VIEILLARD, et honneste fille Barbe VIEILLARD fille d'honorable Jean VIEILLARD marchand admodiateur d'Anoz et de damoiselle Catherine NOBLET, assistés de leurs parens et amis, pour ledict DIGOY de Mangeot DIGOY son père, de Pierre DIGOY son oncle paternel et de Fiacre THIBault son beau-frère, à laditte VIEILLARD de son père, d'honorable François ROY son beau-frère et autres, leurs parens et amis".

S

"Ce iourdhuy quatriesme novembre 1669 a esté inhumé Jean ALLIOT l'ancien lequel a désiré ses trois services de deux grandes messes, les vigiles à trois nocturnes à chaque service, le libera annuel avec la prière ordinaire qui se faict tous les dimanches au prosne, et asprès les vespres, de plus il a légué un boisseau de froment et un de saigle tant pour la messe des trespasés que pour, le luminaire, de plus il a ordonné douze petites messes, le tout faict es présence de André ALLIOT, Claude ALLIOT, Piérrotte ALLIOT ses fils et fille, l'enterrement, le conuoy de deux prières, les vigiles à 3 nocturnes, et les deux grandes messes sont dheües, le quarantal aussi de mesme faict"

B

"Ce iourdhuy dernier de décembre 1669 a esté baptizé Estienne fils d'honorable Louis MOROT marchand admodiateur des terres et seigneuries de Roussillon et de dame Françoisse BLANDIN, et ont esté parin maître Estienne BLANDIN avocat au parlement et damoiselle Françoisse TRIDON femme Hugue MOROT seigneur de Vermenoux, faict es présence de Vivant du CREUX marguillier et Jean BADEVANT et de Jeanne MOROT soeur dudit Estienne MOROT"

S

"Ce iourdhuy 18 janvier 1670 a esté inhumé Lazare du CREUX dict de la Corvée, il a légué un boisseau saigle, il a demandé dix messes grandes et petites avec le libera annuel et autres prières, l'enterrement et le premier service avec le conuoy sont dheüs, le tout est faict".

B

"Ce iourdhuy vingt-et-uniesme fevrier 1670 a esté baptizée Jeanne fille de Pierre LESCUIER masson du Vusin et de Magdelaine CHANIOT, et ont esté parin Jean GRASSOT marchand d'Anoz et honneste femme Jeanne Cervy femme de Jean REGNIAULT aussi marchand dudit Anoz".

S

"Ce iourdhuy 6 mars 1670 a esté inhumée Jeanne fille de Pierre LESCUIER aagée de treize iours, l'enterrement et la grande messe sont dheüs".

M

"Ce iourdhuy vingtneuviesme avril 1670 ont esté receus à la bénédiction nuptiale Jaque BALIAULT de la paroisse d'Arleuf et Lazare de CORCELLE de la paroisse d'Anoz, es présence de François et Jean BALIAULT frères dudit Jaque BALIAULT et de Pierre de CORCELLE père de laditte Lazare et de Léonarde de CORCELLE sa soeur, faicte présence de Pierre de VISSUZENNE et de Dimanche GARNIER-CLERC".

S

"Ce iourdhuy quatriesme may 1670 a esté inhumé Jean RICHARD aagé d'environ quatre-vingt dix ans, il a demandé trois grandes messes à chaque service, toutes les vigiles, il veut qu'on dise un libera annuel et un de profondis un an durant au prosne pour le salut de son âme, il a légué un boisseau de froment pour la messe des trespasés et un de saigle pour le luminaire, plus douze petites messes, l'enterrement le conuoy et premier service sont dheüs, le quarantal est faict, le bout de l'an aussi".

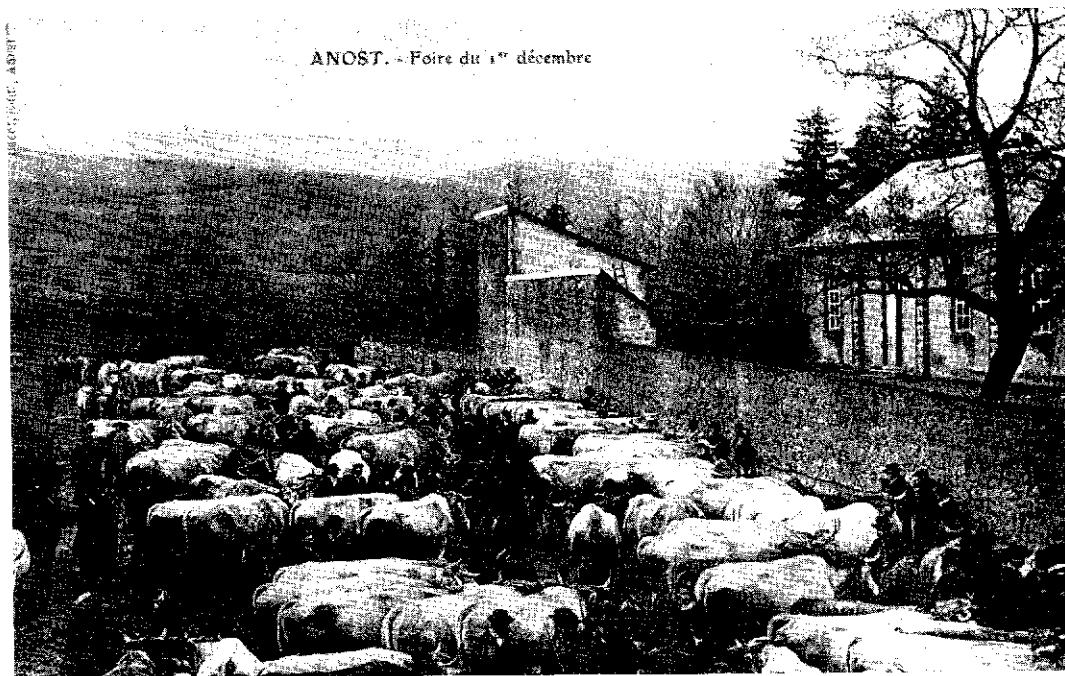
B

"Ce iourdhuy premier de janvier mil six cent soixante et onze a esté baptizé Jaque BONNARD fils de Claude BONNARD et Jeanne FLETY, et ont esté parin maistre Jaque de VISSUZENNE nothaire royal et maraine damoiselle Catherine NOLILET qui se sont soussignés avec moy curé dudit Anoz".



ANOST. - Rue de Joux

ACTIVITÉS RURALES





vers 1920

MARIAGES



vers 1900

TANNERIE



DES NOMS D'ANOST AU COURS DES SIÈCLES



- 1551 Fèvre, Clerc, Destires (du hameau "Estrées") Decreux (u)
- 1676 Machin, Pignot, la Rosière, Leuchat, Charlot, France, Queuchon, Clerc, Parisot
- 1700 d'Essertenne, Gay, Roux
- 1730 Bidane, Parizot, Roux, Lebrot, Faivre
- 1789 Garnier, Duvernois, Bailleau

au 17e siècle

André, Allyot, Aluze

Beaudequin, Basdevant Buteau, Brenot, Bailleau, Barthault, Billon, Bardeau, Bonnard, Bonnot, Bigeard, Baroin, Brochot, Blaizot, Bonnardot

Collin, Charlot, Chagniot, Clerc, Coron ; Clerc-Pirot, Clerc-Martin, Clerc-Grosjean, Clerc-Gaudry, Clerc-Parizot, qui ont donné ensuite Parizot, Grosjean, Gaudry, Martin

Ducreux, Dumont, Desbois, Digoy, Drouin, Debrenet, Demoron, Doridot, Deguin, Dureuil, Duvernois

Fèvre, Fléty

Gaudry, Gauthey, Gabin, Garnier, Girard, Guyard, Guyot, Gey, Grosjean, Garnier-Genevois, Guillaume

Imbert

Léger, Lagorgette, Lebrot, Lagneau, Lescuyer, Lemercier, Lagoutte, Lamour, Lécheneault Marmillot, Marillier, Morot, Machin, Morot-Gaudry, Marchand, Morot-Raquin

Pollet, Pignot, Pasquelin, Parizot

Régnauld, Roux, Rosier, Robert, Ravier, Rateau, Richard, Roy

Simon

Tixier, Thazard, Truchot

deVissuzaine, Vieillard

+ de la Gorgette, du Mont, du Creux, de Vernay... qui sont devenus Lagorgette, Dumont, Ducreux, Duvernoy...

au 18e siècle

André, Allyot, Aluze

Baroin, Basdevant, Billon, Bailleau, Bigeard, Berthault, Brenot, Bonnot, Beaudequin, Brochot, Bardeau, Blaizot, Bonnardot, Buteau, Bouille, Belle

Charlot, Clair, Collin, Chagniot, Coron, Chaussivert, Chauveau, Caillet, Chapey, Clerc... Dumont, Ducreux, Desbois, Desmoulins, Digoy, Demoron, Dureuil, Dubuis, Duvernois, Defosse,

Dessertenne, Desplantes, Doridot, Daussy

Fléty, Febvre, Frazey

Gaudry, Garnier, Guyard, Gey, Gabin, Gauthey, Graillot, Guillaume, Girard, Garnier-Genevois, Grosjean, Gautrain, Guyot, Goujon, Gruée, Germain, Jeannot

Joureau

Lebrot, Lagneau, Lécheneault, Lvasseur, Lemoine, Lamour, Léger, Lévitte, Lagoutte, Lacolle, Lécuyer, Lavesvre, Labille, Ligeron, Lègros

Morot, Marmillot, Morot-Sire, Machin, Morot-Gaudry, Marillier, Martin, Marchand, Maratray, Marciau, Montcharmout, Morot-Lacanche

Pollet, Pignot, Prétet, Pasquelin, Pitois, Père, Piardet, Patru, Pauchard

Roux, Richard, Régnauld, Rosier, Roy, Rousselet, Ravier, Robert, Ruisseau, Rabeux, Rollot Simon, Seguin

Tissier, Thazard, Truchot, Tixier, Trinquet

Vieillard

PRÉNOMS AU 18e SIÈCLE

"Autrefois, dans nos campagnes, les prénoms ou noms de baptême étaient peu nombreux. On donnait toujours au nouveau-né le nom de son parrain et de sa marraine. Les parrains et marraines étaient très souvent les grands-parents de l'enfant, de sorte que les mêmes prénoms se perpétuaient indéfiniment dans la même famille" (J. Simon, Statistique Frétoy, 1883)

Prénoms courants (autres que Jean, Jeanne, Reine très courants)

Huques, Dimanche, Vivant, Emiland, Lazare, Léonard, Barthélemy, Archange, Pierre, Jacques, Simon, Dominique

Marie, Vivande, Emilande, Jacqueline, Lazarette, Lazaire, Etiennelette, Pierrette, Antoinette, Léonarde, Didière, Pétronille, Magdeleine, Dominiquelette, Huguette

et en 2e prénom : César, Séraphin, Bénigne, Rosalie, Charlot, Grégoire (féminin)

Les jumeaux et jumelles avaient les mêmes prénoms : 2 Jeanne Lebrot nées en 1783

Dominique et Dominiquelette Ruisseau
nées en 1746



FAMILLES DU BOURG D'ANOST EN 1770 - 1780

Le bourg d'Anost avait-il réellement 7 maisons, dont la cure, en 1774 ? Il reste donc 6 familles, qui seraient Père, Roy, Morot-Gaudry, Michaut, Lamour et Gautrain", d'après les actes de mariage des années 1770-1780. Sans vouloir contredire cette affirmation, on trouverait aussi, au minimum, sans autre mention plus précise qu'Anost, les familles Bailleau, Machin, Garnier-Genevois, Tinton, Duvernois avant 1770, Dureuil, Chagniot, Clerc-Pirot avant 1760. Est-ce par oubli de l'indication du hameau ?

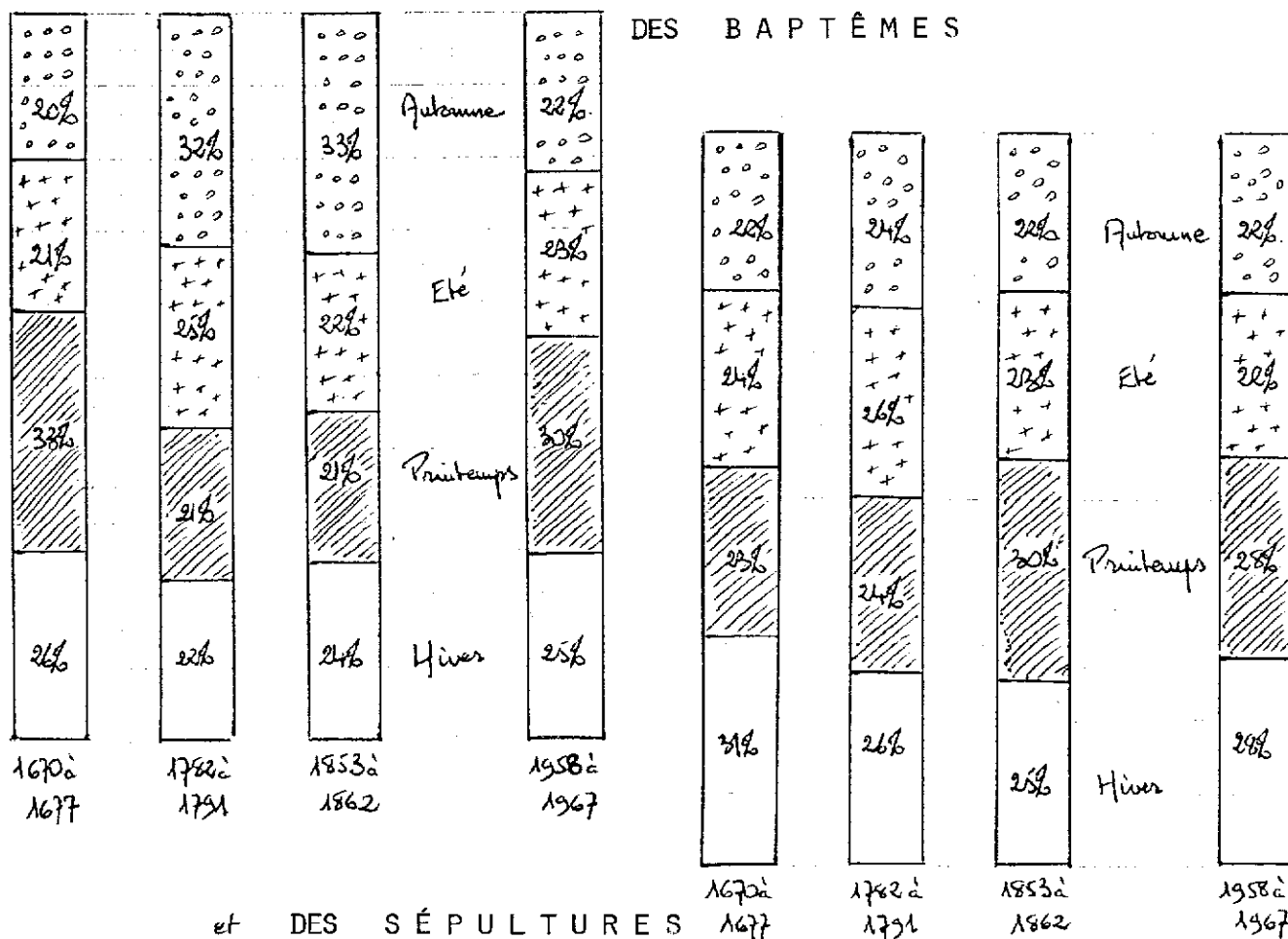
ENFANTS MORT-NÉS

décennie 1780

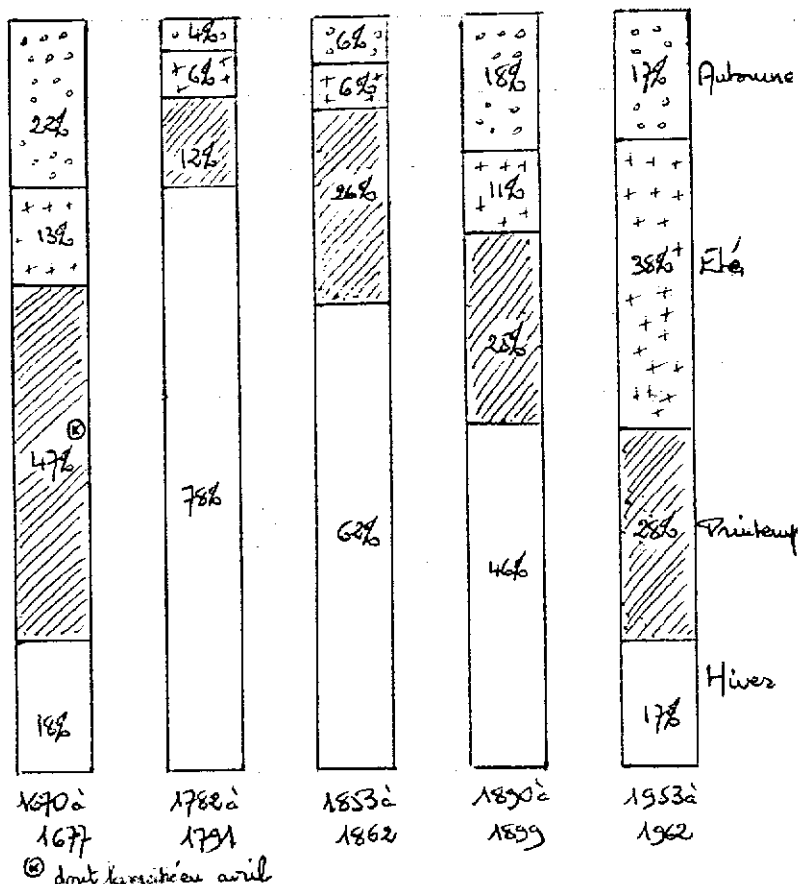
1782	6
1783	4
1784	7
1785	9
1786	4
1787	2
1788	2

RÉPARTITION DANS L'ANNÉE

Si les baptêmes, c'est-à-dire les naissances, sont plus nombreux en automne, aux 18e et 19e siècles, le printemps l'emporte aux 17e et 20e siècles. Il est vrai que le premier enfant arrivait vite dans un couple et comme les mariages se célébraient surtout au début de l'hiver, il semble donc normal que la fin de l'automne enregistrait le plus grand nombre de naissances, au cours des deux siècles où la population était importante.



Chaque saison semble avoir son lot de décès, peut-être plus nombreux en hiver et au printemps.



RÉPARTITION DES MARIAGES DANS L'ANNÉE

mois	1823-1832		1850-1859	
	Nb.	%	Nb.	%
Janvier	28	13%	103	46%
Février	95	43%		
Mars	16	7%	38	16%
Avril	67	30%		
reste de l'année	18	8%	85	38%
	224		226	

Les mariages sont majoritairement groupés sur février (les unions de l'année 1748 se sont célébrées sur trois dates : les 1er, 5 et 15 février), ensuite janvier, avril (après Pâques), rarement en mars ou alors tout au début (avant le Carême), c'est-à-dire les mois d'hiver où les travaux des champs (et des bois) n'occupaient pas les hommes. A partir de 1880 les mariages ont tendance à s'étaler sur toute l'année et à être célébrés davantage en été et au printemps au 20e siècle (au 17e siècle, le printemps l'emportait).

CALENDRIER RÉPUBLICAIN (de 1792 à 1804)

1 Vendémiaire	= 23 septembre
1 Brumaire	23 octobre
1 Frimaire	22 novembre
1 Nivôse	22 décembre
1 Pluviôse	21 janvier
1 Ventôse	20 février

1 Germinal	22 mars
1 Floréal	21 avril
1 Prairial	21 mai
1 Messidor	20 juin
1 Thermidor	20 juillet
1 Fructidor	19 août

(jours supplémentaires) au 22 septembre

FRÉQUENCE DES MARIAGES LE MÊME JOUR

JOURS de GRANDE FÊTE !

Les jours où se célébraient deux, trois, quatre, cinq mariages, et plus, n'étaient pas rares, si l'on en juge par ce tableau qui ne cite que les jours d'un minimum de 6 mariages. Les premiers étaient nombreux. Libres des principaux travaux agricoles, la population s'en donnait à cœur joie. Les fêtes devaient être gaies et simples, et souvent des hameaux complets devaient être de la fête si plusieurs jeunes avaient choisi le même jour pour se marier au même lieu.

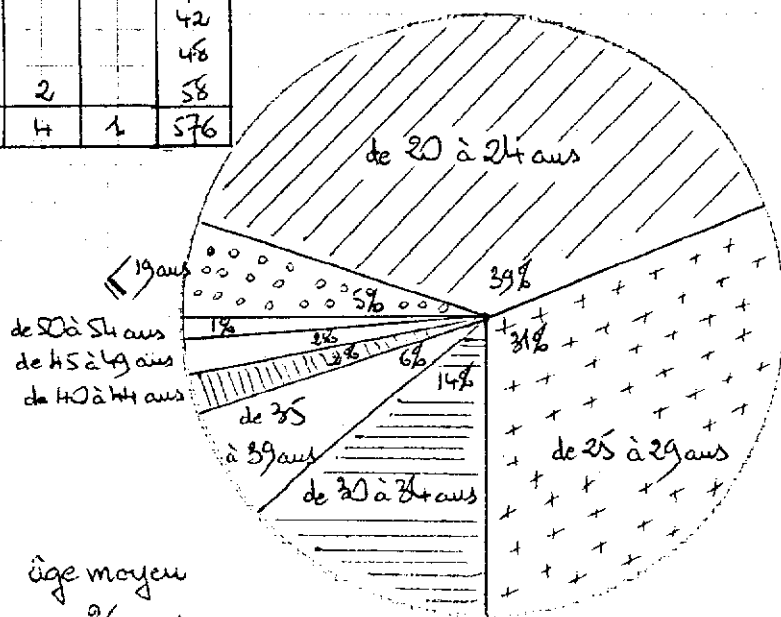


6 mariages	7 mariages	8 mariages	9 mariages	10 mariages	11 mariages	12 mariages et +
4-2-1727 23-2-1740 30-1-1742 12-2-1743 19-2-1754 22-9-1757 28-1-1766 13-2-1770 5-2-1782 1-2-1785 9-2-1790 8-2-1791 14-2-1792	16-2-1773 15-2-1779 13-2-1781 26-2-1781 11-2-1782 17-2-1789 20 niv. VII 30 plus. VIII	10-2-1767 27-2-1775 1-3-1791	8-2-1752 10-2-1766 21-1-1777 7-3-1791	6-2-1769 28 plus. III		(17) le 31-1-1769 (13) le 25-2-1783 (13) le 10 plus. VII
1-3-1813 10-2-1824	13-2-1804 23-2-1813 1-3-1824 14-2-1831 11-2-1833 31-1-1837 18-2-1840 22-2-1841 23-2-1852 29-4-1878	23-2-1808 20-2-1827 16-2-1830 27-2-1843 19-2-1844 15-2-1847 23-2-1857 9-2-1858 8-2-1864	28-2-1832 20-2-1838 11-2-1850 12-2-1866	3-3-1851	20-2-1816 18-2-1822 22-2-1830 10-2-1834	(15) le 6-3-1848

années	≤ 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	T
1822	3	32	13	8	1		1			58
23	5	28	17	16	1	2	1			70
24		19	11	6	4					40
25		17	15	1	1					34
26	1	3	7	2	1					14
27	2	19	23	6	3	2		1		56
28	1	19	18	10	3	2	1			54
29	1	11	10	3	1	2	1	1		30
30	4	23	26	10	5		3		1	72
31	2	21	7	6	3	1	2			42
32	3	18	18	7	2					48
33	5	23	17	4	6	1		2		58
	27	233	182	79	31	10	9	4	1	576

sur 288 mariages

ÂGE DE MARIAGE





	Même Hameau		2 ^e Hameau		+ commune voisine		2 communes voisines		autres mariages		Total
	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%	
1730-39	14	10%	64	52%	47	38%	2				127
1770-79	22	15%	81	54%	43	28%			5(a)	3%	151
1860-69	103	33%	150	46%	51	17%			6(c)	2%	310
quelques années											
- 1769	3	9%	22	65%	9	24%			1(d)		35
- 1799(e)	6	14%	28	64%	10	20%					44
- 1980	3	14%	13	63%	4	19%			1(d)	4%	21
1780-1793									9(e)		

DOMICILE

DES MARIÉS

⊗ réhabilitation après les troubles de la Révolution

(a) 3 Auvergne - 2 Dauphiné

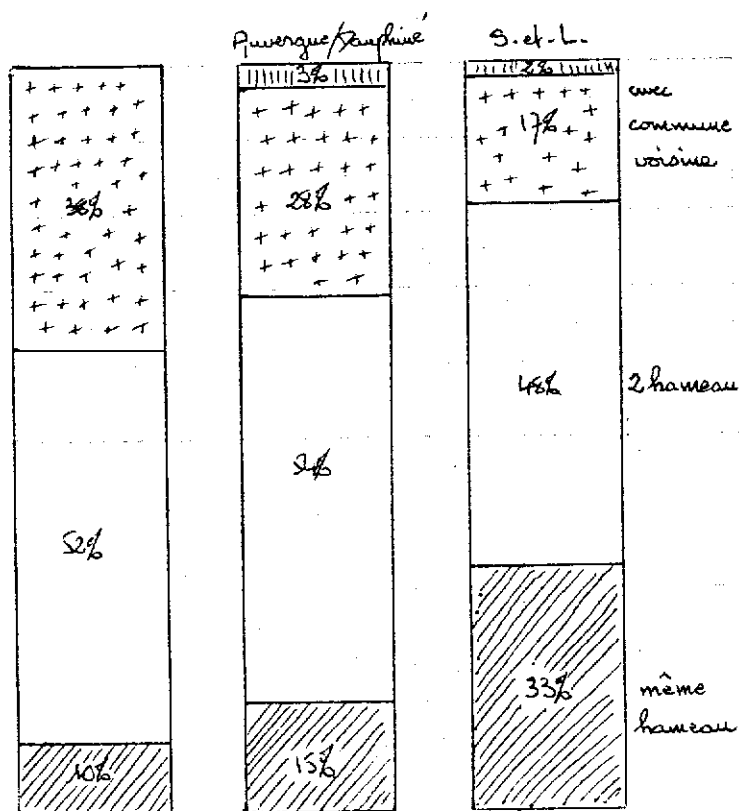
(d) 1 papetier

(c) 6 Saône-et-Loire

(d) 1 Paris

(e) 1 Avallon - 1 Langres - 2 Limousin - 1 Périgord - 2 Auvergne - 1 Dauphiné - 1 Jura

Jusqu'en 1900, les habitants se marient dans un hameau ou la commune d'Anost pour 70 à 80 %, et s'il y a eu quelques mariages avec des hommes d'autres provinces (papetiers, marchands et même maçons), ces quelques familles n'ont pas fait souche.



LES COUPES DE REMONOU

décennies	Bigeard	autres
1740	5	1
50	4	1
60	6	1
70	1	1
80	8	1
90	18	5
1800	7	1
10	8	2
20	8	1
30	8	1
40	2	6
50	5	6
60	8	9
70	4	10
80	2	1
90	4	9

1730-1739

1770-1779

1860-1869

= LES MIENS

Au 18^e siècle, les COUPES de REMONOU, appelé au 19^e siècle indifféremment et plus souvent les MIENS. Ce hameau fut habité essentiellement par une souche "BIGEARD" jusqu'en 1845, si l'on en juge par le nombre de mariages célébrés, les quelques autres familles y étaient très peu représentées (4 mariages en 1797). Cette souche vivait en 9 ménages en 1851 sur 20 ménages que comprenait le hameau (les femmes de 6 couples étaient nées Bigeard), ce qui formait 45 personnes sur une population de 126 habitants, dont 32 enfants de l'hospice et quelques domestiques originaires de l'hospice, il restait ainsi 46 personnes provenant d'autres familles.



ISOLEMENT ET ENDOGAMIE

"Les traits de mœurs les plus significatifs de l'isolement, mais aussi de la vie collective à l'intérieur du village ou du hameau, sont la joie de vivre en commun et l'endogamie. La grosse commune d'Anost connaît ainsi un taux d'endogamie très élevé, près de 70 % et là les mariages entre habitants du même hameau peuvent atteindre 40 % (vers 1850). Certains actes de mariage révèlent une endogamie encore plus forte : on rencontre des mariés, portant le même nom de famille et habitant le même hameau. Lointaine parenté ? Consanguinité ? Les mariages se faisaient entre parents et voisins, et les familles se perpétuaient indéfiniment sur les mêmes points". (d'après M. Vigreux)

Trois quarts et même quatre-cinquièmes des mariages, aux 18^e et 19^e siècles (81 % pour la déc 1860), se contractent entre habitants de la commune. "Vers 1840, toute vie collective en Morvan ne dépasse guère le cadre de la commune, quand elle ne se restreint pas au hameau!"

ÉPOUX DU MÊME HAMEAU / DE MÊME NOM

dont le mari et la femme sortent du même hameau (1^{re} partie du tableau) : la part est plus importante au 19^e siècle par l'accroissement considérable et continu de la population, et dont les deux époux portent le même nom de famille (2^e partie) : cas le plus extrême : six filles et garçons DESSERTENNE, de Joux, s'unissent en trois couples (mariages au 2^e degré) le 23 février 1857.

décennies	Nb. cas	Total décennies	Part	même nom
1730-39	14	129	1/9	1
40-49	10	134	1/13	1
50-59	15	164	-1/10	2
60-69	14	166	1/12	1
70-79	22	151	1/7	1
80-89	31	188	1/6	2
90-99	48	251	1/5	11
1800-09	32	182	1/6	3
10-19	38	189	1/5	8
20-29	58	208	+1/4	1
30-39	71	267	1/4	7
40-49	85	281	-1/3	11
50-59	101	283	+1/3	12
60-69	102	310	1/3	10
70-79	90	236	-1/3	6
80-89	59	259	-1/4	8
90-99	54	226	-1/4	5
Total	844	3684	-1/4	90

PLUSIEURS MARIAGES

décennies	2SF	2SH	dont croise-ment	1SF 1SH	dont croise-ment	3SF	3SH	2SF 1SH ou 1SH 1SF	4SF
1730-39	2	3	2	5	2				1
40-49	2			8	1			1	
50-59	3	3		8	2			1	
60-69	3	8	1	5	2	1	1		1
70-79	5	5	2	7					
80-89	7	7		6				1	
90-99	6	6	3	16	2				
1800-09	2	4		5					1
10-19	3	4		4				1	
20-29	5	3		7				2	
30-39	6	6	2	10		2		3	
40-49	8	10	1	15	1		1	3	
50-59	7	6		10					
60-69	3	2		14				3	
70-79	7	1		6					
80-89	1			1					
90-99	1	1							
Total	71	69	11	127	10	3	2	15	3

DE MÊME NOM
LE MÊME JOUR

Mariages, le même jour, de deux ou trois ou quatre membres d'une même famille, portant le même nom de famille (autant de mariages que de personnes), ce qui représente 290 cas au total, c'est-à-dire 606 mariages impliqués sur 3 784 célébrations entre 1730 et 1900 (près du 6^e des unions sont concernées). Deux personnes portaient quelquefois le même prénom : ex. 2 filles Pierrette THAZARD de Corcelles, dans la décennie 1880.



FRÉQUENCE DES NOMS DANS LES MARIAGES

	2 personnes même nom	3 personnes même nom	Couples même nom
Alliot	2	1	3
Aluze	1		1
André	1	1	
Bailleau	5		
Baroin	5		1
Basdevant	12	1	3
Beaudequin	4	2	1
Bigard	25	5	14
Billon	7	1	5
Bonnot	3		
Bouille			1
Bruneau	2		
Buteau		1	
Chagniot	2		
Chapelon	3		
Charlot	4		1
Chais ---	4		
Caron	2		1
Desmoulins	2	1	1
Desplantes	1	1	
Dessertenne	6	1	4
Digoy	3		
Ducoux	13	1	4
Dureuil	3	1	2
Duvernois(y)	5		1
Fabre	2		
Fléty	2		
Gabin	3		1

Garnier	12		7
Gauthier	2		
Gauthier	11	1	3
Gey	6		
Girard	1		1
Guyard	11	2	6
Lagneau	16	2	7
Lagergette	9	1	
Lamour	1		2
Laurent	2		
Lebrot	8	2	5
Léger	2		
Machin	4		
Marillies	3		2
Marmillot	8	1	3
Michaut	2		
Moreau	2		
Mort-Gaudry	3		
Parquelin			3
Prétel	2		
Ravier	9		1
Régnauld	2		
Richard	3		
Rosier	1		1
Roux			1
Simonet			1
Thazard	5		
Zissier(x)	2		2

A la première colonne, on peut ajouter un double mariage dans les familles Defosse, Guyot, Simon, Belle, Rollot, Diard, Deguin, Goujon, Roger, Norbert-Nord, Gaudry, Chauveau, Bertheault, Desbois, Collin.

Les veuvages étaient fréquents : un certain Jacques Marmillot s'est remarié 4 fois au siècle dernier ; 6 veufs (ou veuves) se sont remariés avec des personnes portant le même nom que les époux disparus.

DEGRÉ DANS LES MARIAGES

décennies	1er	2e	3e	4e	Total 4 décennies	Mariages décennies	Part
1820-29		1			1	267	
40-49		7	4		11	281	1/25
50-59	1	14	5	1	21	283	1/13
60-69	3	13	3	1	20	310	1/15
70-79	1	3	1		5	256	1/20
80-89	1	4	5		10	259	1/26
90-99		15	13	1	29	226	1/8
	6	57	31	3	97	1922	1/20



FRÉQUENCE DES NOMS DANS LES MARIAGES

	2 personnes même nom	3 personnes même nom	Couples même nom
Allyot	21	1	31
Aluze	1		1
André	1	1	
Bailleau	5		
Baroin	5		1
Basdevant	12	1	3
Beaudequin	4	2	1
Biggand	25	5	14
Billon	7	1	5
Bounot	3		
Bouille			1
Bruneau	2		
Buteau		1	
Chagniot	2		
Chapelon	3		
Charlot	4		1
Chais ---	4		
Coron	2		1
Desmoulins	2	1	1
Desplantes	1	1	
Dessertenne	6	1	4
Digoy	3		
Ducoux	13	1	4
Dureuil	3	1	2
Duvermois(y)	5		1
Febvre	2		
Fléty	2		
Gabin	3		1

Garnier	12		7
Gauthier	2		
Gauthier	11	1	3
Gey	6		
Girard	1		1
Guyard	11	2	6
Lagneau	16	2	7
Lagerotte	9	1	
Lamouir	1		2
Laurent	2		
Leblot	8	2	5
Léger	2		
Machin	4		
Marillies	3		2
Marmillot	8	1	3
Michaut	2		
Moreau	2		
Mort-Gaudry	3		
Parquelin			3
Prétel	2		
Ravier	9		1
Régnauld	2		
Richard	3		
Rosier	1		1
Roux			1
Simonet			1
Thazard	5		
Zissier(x)	2		2

A la première colonne, on peut ajouter un double mariage dans les familles Defosse, Guyot, Simon, Belle, Rollot, Diard, Deguin, Goujon, Roger, Norbert-Nord, Gaudry, Chauveau, Bertheault, Desbois, Collin.

Les veuages étaient fréquents : un certain Jacques Marmillot s'est remarié 4 fois au siècle dernier ; 6 veufs (ou veuves) se sont remariés avec des personnes portant le même nom que les époux disparus.

DEGRÉ DANS LES MARIAGES

décennies	1er	2e	3e	4e	Total Haloges	Mariages décennies	Part
1830 - 39		1			1	267	
40 - 49		7	4		11	281	1/25
50 - 59	1	14	5	1	21	283	1/13
60 - 69	3	13	3	1	20	310	1/15
70 - 79	1	3	1		5	256	1/20
80 - 89	1	4	5		10	259	1/26
90 - 99		15	13	1	29	226	1/8
	6	57	31	3	97	1922	1/20

ANNÉE 1671

13. 1 Jean DESBOIS (Joux) et Pierrette BARTAULT (Corcelles)
 19. 1 Emiland REGNIAULT (bourg) et Mangeotte GARNIER
 27. 1 Mangeot TIXIER (la Chaume) et Anne de la GORGETTE (Varin)
 5. 2 Simon de CORCELLES et Marie de CORCELLES-GIRARD
 Brice CLERC et Philippe BARTAULT
 Jean BUTEAU et Catherine LEBROT
 7. 4 Dimanche ROUX (Planches) et Lazotte GAUTHE (Vaumignon)
 Dimanche GAUTHE (Vaumignon) et Marie ROUX
 Jean ROUX et Thomase GAUTHE (Vaumignon)
 21. 4 Léonard MOREAU-FRANCILLON (les Graillots) et Jeanne GARNIER
 Lazare MOREAU-FRANCILLON et Louise FEBVEE (Montcimet)
 1. 6 ... LEGER et Jeanne CLERC-MARTIN
 15. 6 Jean ROBERT (Dront) et Mangeotte SAVIGNY
 29. 6 Jacques CHARLOT (Montcimet) et Estienne ROSEE (Montcimet)
 13.10 Jean RAVIER (la Chaume) et Lazare BILLON
 28.11 Pierre de la GORGETTE et Huguette GARNIER-GRISOT

ANNÉE 1673

25. 4 Emiland ALLYOT (Bussy) et Michelle BARTAULT
 25. 5 Esme DESBOIS (Joux) et Jeanne DUCREUX (les Places)
 13. 6 Simon GABIN et Jeanne MANGEMATIN (Arleuf)
 27. 6 François de BRENET et Mangeotte DUMON
 Emiland DUREU et Jeanne LAGNEAULT
 Claude ALLYOT (Bussy) et Pierrette REGNIAULT (bourg)
 28.11 Pierre ... (Atigny) et Huguette de VISSUZAIN
 30.11 Guy SERVY (Blain) et Mangeotte GABIN (bourg)
 Jean PIGNOT (Corcelles) et Lazare de CORCELLES-GIRARD
 Jean de CORCELLES-GIRARD et Michel PIGNOT (les Pignots)

ANNÉE 1734

16. 2 Aimé GARNIER-GRISOT (la Molleraie) et Dominique DUCREUX (la Molleraie)
 Léonard GARNIER-GRISOT (la Mol.) et Reine DUCREUX (la Molleraie)
 François DUCREUX et Dominique MORON (le Mont)
 23. 2 Pierre BASDEVANT (Bussy) et Claudine MARMILLOT (Joux)
 Lazare CHARLOT (Corcelles) et Reine DESMOULIN (la Ferrière)
 2. 3 Léonard LAGORGETTE Joux et Jeanne DUMONT (le Mont)
 3. 3 Lazare BEAUDEQUIN (Frétoy) et Jeanne LAGNEAU (Bussy)
 8. 3 Etienne RIGOLLOT (Sommant) et Dominique GARNIER-GENEVOIS (Roussillon)
 3.11 Simon CLAIR (Prébien) et Lazare LEMERCIER
 9.11 François MARCEAU (Blain) et Isabelle DIGOY (le Creux)
 16.11 Jean REGNAULT (Joux) et Milande MACHIN (Joux)
 Jean LEQUIN (la Celle) et Jeanne MOROT (bourg)



EXTRAITS DES TABLES DE MARIAGES

ANNÉE 1769

17. 1 Jean PIARDET (Arleuf) et Jeanne BARDIN
 26. 1 Denis LESCHENAULT (Arleuf) et Jeanne BONARDEAU (Bussy)
 31. 1 Jean GARNIER-GENEVOIS (bourg) et Claudine DUVERNOIS (bourg)
 Emiland GUILLAUME (Planches) et Reine DESERTAIN
 Denis IMBERT (la Chaise) et Claudine MARMILLOT
 Antoine BAILLEAU et Reine MARMILLOT (Joux)
 René LAGORGETTE (Varin) et Simone MARMILLOT (Joux)
 Dominique LAURENT (Montcimet) et Jeanne MOROT-GAUDRY (bourg)
 Jacques LEBROT (Montcimet) et Lazarette LAURENT (Montcimet)
 Jean LAGORGETTE (Varin) et Pétronille BILLON (Varin)
 Léonard BIGEARD et Lazarette DESMOULIN (le Creux)
 Jean BIGEARD et Antoinette LEBROT
 Jean BIGEARD (Joux) et Anne MARILLIER (Montcimet)
 François ROSTIER (Bussy) et Pierrette LEBROT
 Léonard GOGLAS (Planches) et Jeanne ROUX (les Roux)
 Pierre LEMOINE (les Bigeards) et Jeanne GARNIER (le Mont)
 Vivant DESERTENNE (le Chésot) et Emilienne LEGER (Dront)
 Dominique RAVIER et Française COLIN
 Dominique COLIN (Joux) et Marie BAILLEAU (Corcelles)
 4. 2 Jean GARNIER et Léonarde PATRU (Bussy)
 6. 2 Antoine TINTON (bourg) et Marie GABIN (Montcimet)
 Jacques DUCREUX (le Mont) et Lazarette CLERC-PIROT (Athes)
 Philibert ANDRE et Reine DUCREUX (Velée)
 Pierre CLERC-PIROT et Marie BILLON
 Pierre LAGNEAU (Corcelles) et Jeanne GAUDRY (le Mont)
 Lazare LAGNEAU (Corcelles) et Etienne DESBOIS (Corcelles)
 Jacques GARNIER (Bussy) et Reine GABIN
 René LAMOUR et Reine BILLON
 René MOROT (bourg) et Lazarette CHAUVEAU (Corcelles)
 Antoine BARDEAU (Roussillon) et Simone CHAUVEAU (Corcelles)
 7. 2 Léonard GAUDRY et Reine LARDERY
 25. 4 Pierre MARMILLOT (Joux) et Marie REGNAULT (Joux)
 1. 8 Dominique LEMOINE (Château-Chinon) et Claudine PERE (bourg)
 24.10 Julien LETESNE (papetier Alençon) et Madeleine BONNE-ARMEE +
 21.11 Claude CLAIR (le Misteux) et Jeanne DUCREUX (le Mont)
 + (papetier Montangis)

1. 1 Dominique CHAGNOT (Cussy) et Lazarette BASDEVANT (Montcimet)
- Pierre BUTEAU (Cussy) et Claudine BASDEVANT (Montcimet)
18. 1 Jacques BAROIN (Corcelles) et Jeanne VALLONNE (hosp. Corcelles)
- Sosthène DORVILLE (hosp. la Bussière) et Lazarette TISSIER (Dront)
- Lazare BEAUDEQUIN (Bussy) et Pauline PELISANDRE (hosp. Athes)
- Philibert PAQUELIN (les Graillets) et Jeanne RICHARD (Vaumignon)
25. 1 André BIGEARD (Château) et Reine COLIN (les Places)
8. 2 Henri EUGENE (hosp.) et Reine TISSIER (Vaumignon)
15. 2 Jean ALLYOT (Cussy/les Gaudry) et Jacqueline IMBERT (les Miens)
- Pierre MARATRAY (la Chaume Cussy) et Antoine CORON (les Billons)
22. 2 Dominique LEBROT (Montcimet) et Jeanne MARTIN (le Creux)
- Jacques GUYARD (Sanceray) et Jacqueline CHARLOT (Montcimet)
- René BIGEARD (Jour) et Pierre VIEILLARD (les Bigeards)
29. 2 Emiland GARNIER (le Creux) et Lazarette GARNIER (le Creux)
- Jean LAGNEAU (Préblen) et Marie BAROIN (Bussy)
- Louis ROSIER (Corcelles) et Françoise LEBROT (Athes)
- Hughes JOUREAU (les Girards) et Emélie LEBROT (Athes)
6. 3 Nicolas BROT (Mour) et Reine RATEAU (Montcimet)
- René MARCIAU (Athes) et Louise GUYARD (Varin)
- René GIRARD (la Bussière) et Antoinette LEGER (les Gaudry)
- Pierre BENOIT (Château) et Berthe GABRIEL (hosp. Bussy)
- Jean DIGOY (Varin) et Pierrette CHAPELON (Jour)
- Emile LEBROT (Dront) et Lazarette LAMOUR (les Billons)
- Claude FRONT (hosp. le Mont) et Jeanne BOULLE (Dront)
- Lazare LAGNEAU (Dront) et Marie GIRARD (Dront)
- Claude LAUMET (Athes) et Reine Lagneau (Corcelles)
- Claude MOROT (les Pignots) et Jeanne BILLON (les Pignots)
- Claude FIZY (les Pignots) et Marie PAQUELIN
- Dominique DUCREUX (Athes) et Jeanne DUCREUX (Jour)
- René DUCREUX (Jour) et Lazarette MARMILLIOT (Jour)
- Lazare GUENARD (Bussy) et Jeanne CORNIAU (Bussy)
- Pierre MACHIN (Cussy) et Jeanne BIGEARD (Jour)
14. 3 Antoine RAVIER (les Pignots) et Marie DEFOSSÉ (les Pignots)
- Dominique GUENARD (Bussy) et Lazarette GABIN (Préblen)
30. 3 Jean MACHIN (Corcelles) et Marie PAQUELIN (Corcelles)
- Antoine VIEILLARD (Corcelles) et Adelaïde TOUSSAINT (Corcelles)
2. 5 Léonard GUYARD (le Creux) et Reine CHARLOT (les Miens)
- Auguste LEGENIS (le Creux) et Jeanne COLAS (le Creux)
- René LEGER (les Gillets) et Dominique LAURENT (Montcimet)
- Pierre RICHARD (le Creux) et Jeanne LEGER (les Gillets)
- Jean GIRARD (Roussillon) et Lazarette RICHARD (le Creux)
11. 8 Jean MORT-SIRE (Velée) et Jacqueline DUCREUX (Velée)
26. 9 Jacques TISSIER (les Miens) et Marie COLAS (Montcimet)
- 24.10 Pierre GILBERT (hosp. Bussy) et Reine GUYOT (Bussy)

9. 1 Etienne REGNAULT (la Bussière) et Pierre GUYARD (Montcimet)
- Jean-Louis BUTEAU (Arleuf) et Marguerite THAZARD (Corcelles)
16. 1 Jean-Marie LAGNEAU (le Mont) et Annette MOROT-GAUDRY (Varin)
- Anatole GRANGERONT (Roussillon) et Lazarette MACHIN (Vaumignon)
27. 1 Cyprien HOBERTVAL (hosp. Athes) et Marguerite DURISSEAU (Velée)
- Jean BASDEVANT (Bussy) et Claudine CHAUSSIVERT (bourg)
30. 1 Léonard RAVIER (Bussy) et Reine MACHIN (Bussy)
- Jean GUYARD (Varin) et Claudine CORON (Varin)
6. 2 Lazare BIGEARD (Dront) et Simone MICHAUD (la Roche)
10. 1 Charles ORSET (le Pommy) et Pierrette DUREUIL (Velée)
- Auguste GIE (Autun) et Clémentine DEFRAZ (hosp. Vuzin)
12. 2 Dominique RATEAU (Corcelles) et Catherine LAGNEAU (Corcelles)
- Louis GUYARD (Athes) et Françoise RAVIER (les Girards)
- Laurent DESSERTENNE (Athes) et Lazarette BASDEVANT (Athes)
- Claude LACOLLE (les Girards) et Anne THAZARD (Corcelles)
- Antoine BUFFENOIR (Athes) et Louise GEY (Athes)
- Pierre BILLON (les Pignots) et Catherine THAZARD (Corcelles)
- Simon GAUTHEY (Dront) et Marie LAMOUR (Corcelles)
19. 1 René BIGEARD (les Places) et Claudine BRUNEAU (Velée)
- Athanase TRIMONT (hosp. la Croix des Crots) et Augustine ROSOTTE
4. 3 Paul DUMONT (Corcelles) et Pierrette LEBROT (Velée) / (Sanceray)
7. 3 Victor PARIZOT (Dront) et Lazarette DESSERTENNE (Dront)
18. 3 René GABIN (Varin) et Germaine EDRAS (Varin)
9. 4 Edouard LANGEVIN (hosp. Bussy) et Marie MACHIN (Bussy)
- Antoine BASEVANT (la Bussière) et Pierrette MARMILLIOT (Jour)
16. 4 Pierre MARTIN (Montcimet) et Jeanne CORON (les Roppes)
- Victor LORMENIL (hosp. Bussy) et Marie GOUJON (Bussy)
- Pierre FEVERE (le Mont) et Dominique CHAPELON (Varin)
- René PRETET (Bussy) et Lazarette CHAPELON (Sanceray)
23. 4 François DESSERTENNE (le Pommy) et Françoise BASDEVANT (Sanceray)
- Léonard CASTEROUGE (Lavault-de-Frétoy) et Lazarette LEBROT (Bussy)
27. 4 Jean TACNET (Roussillon) et Antoinette TISSIER (la Bussière)
- Cléophas VERSEMONT (les Chevaumes) et Lazarette CLAIR (les Chevaumes)
- Simon BARNAY (Jour) et Lazarette ANDRE (les Grelaudots)
- Jacques André (la Chaume) et Jeanne MARATRAY (les Billons)
21. 5 Lazare DUCREUX (les Bigeards) et Jeanne MARATRAY (les Billons)
3. 6 Emiland BRUNEAU (Montcimet) et Françoise COLAS (en Moulu)
17. 6 Nicolas ROY (les Barbeaux) et Lazarette GARNIER (le Creux)
2. 7 Laurent LAGNEAU (les Bigeards) et Reine BIGEARD (Vaumignon)
17. 9 Etienne BASDEVANT (Bussy) et Dominique ROSIER (les Bigeards)
- 12.11 Lazare BAROIN (Planches) et Lazarette ROUX (les Roux)
- 26.11 Symphonien CORON (les Billons) et Augustine GAUTHEY (la Bussière)
- 28.11 Simon BILLON (les Grelaudots) et Catherine BIGEARD (bourg)





E X T R A I T S
DES T A B L E S D E D É C È S

ANNÉE 1670

18. 1 Lazare DUCREUX (de la CORVEE)
22. 1 Charlotte MOREAU (16 ans)
29. 1 Lazare MACHIN (12 ans)
4. 2 Jean ROY
7. 2 Benigne MARMILLOT
9. 2 Jean FEVRE
26. 2 Jeanne GARNIER
4. 3 Raigne COLLIN (5 ans)
6. 3 Jeanne LESCUIER (3 j.)
Mangeot COLLIN
14. 3 Sébastien DROUHIN
18. 3 Fiacrotte du CREUX
22. 3 Huguette BRENEAU
23. 3 Claudine GARNIER
24. 3 Jacques ROBERT
27. 3 Hugues GRASSOT
29. 3 Claudine PRIMARD
3. 4 Jeanne BRE
13. 4 Diane de BRENET
18. 4 Jean MOROT-GAUDRY
26. 4 Simon TRUCHOT
2. 5 Jehann LAGNEAU
Hugues de MORON
4. 5 Jean RICHARD (90 ans)
13. 5 Barbe DUCREUX
18. 5 Claudine GRASSOT (90 ans)
19. 5 Dominique LEGER
28. 6 Hugues BALIAULT
1. 8 Claude GAUTHE
6. 8 Jean ROLLAND (72 ans)
10. 8 Dimanche GRASSOT
22. 8 Jeanne Le MERCIER
26. 8 Isabelle ALUE
7. 9 Pierrette BIGEARD (5 ans)
8. 9 Lazare GARNIER-GRELODOT
20. 9 Jean DUCREUX
22. 9 Vivande GAUTHE
11.10 Jean GRASSOT (20 ans)
9.11 Lazare CLERC-GRALLIOT
28.11 Pierrette GARNIER
29.11 Françoise CHEUCHON
2.12 Jean GEY
17.12 Michel LEVITTE

ANNÉE 1780

2. 1 Dominique GARNIER
6. 1 Jacques DIGOY
18. 1 Jeanne BASDEVANT
20. 1 Etienne GARNIER
6. 2 Jacques BONNOT
13. 2 Reine DURUISSEAU
25. 2 Jeanne TRINQUET

28. 2 Catherine GUYARD
1. 3 Jeanne LIGERON
18. 3 Claude RENARD
22. 3 Claude CHARLOT
24. 3 Anne LAURENT
8. 4 Dominique DUCREUX
10. 4 Lazarette GEY
19. 4 Pierrette BILLON
25. 4 Lazarette BASDEVANT
7. 5 Jean René BEAUDEQUIN
Claude DUCHENE
16. 5 Jeanne LEGER
30. 5 Léonard LAGORGETTE
1. 6 Anne RICHARD
3. 6 Lazare CHAUXEAU
4. 6 Françoise BASDEVANT
6. 6 Pierre MARMILLOT
12. 6 Reine GODIN
14. 6 Léonarde LE BROST
18. 6 Philiberthe TARTERA
19. 6 Pierrette GAUTHE
20. 6 Hugues LE BROST
25. 6 Dominique BASDEVANT
Claude DUREUIL
28. 6 Françoise BILLON
4. 7 Dominique MACHIN
6. 7 Dominique CHARLOT
André BIGEARD
Dominique COLIN
10. 7 Françoise NECTOUX
11. 7 Pierrette BUTTEAU
12. 7 Marie ROSIER
17. 7 Jeanne TISSIER
25. 7 Claudine ALLIOT
28. 7 Jeanne BASDEVANT
2. 8 Louis GUYARD
4. 8 Simon MARMILLOT
Catherine LAGNEAU
5. 8 Claudine CHARTIER
9. 8 Lazarette BASDEVANT
17. 8 Marie BESSET
31. 8 Jean GUYARD
1. 9 René CHARLOT
9. 9 Jeanne LAGNEAU
10. 9 Lazarette LEGER
Jean BAILLEAU
13. 9 Dominique GAUTHE
15. 9 Lazarette CLERC-GAUDRY
17. 9 Claude DEFOSSE
21. 9 Françoise CHARLOT
30. 9 Pierre GARNIER-GENEVOIS
5.10 Claude MARTIN
6.10 Reine CLERC-PIROT
7.10 Françoise GABIN
10.10 Jeanne GUILLAUME
11.10 Dominique COLIN
22.10 Jeanne GEY
24.10 Marie DROUIN
31.10 Claude FESSARD
8.11 Jean BONNOT
11.11 Pierrette DIGOY
Emiland MONIN
12.12 Jean GIRARD
27.12 Marie PERRAUDIN
29.12 Marie MARCIAU



EXTRAITS DES TABLES DE BAPTÊMES
ANNÉE 1670

1. 1 Jean ALLIOT
5. 1 Philippe GAUTHE
26. 1 Vincent de CORCELLES
4. 2 Barthélemy DU MON
Vivant GARNIER-GENEVOIS
6. 2 Barbe MARMILLOT
Jean GAUDRY
9. 2 Jehan CLERC-PIROT
12. 1 André GARNIER-CLERC
16. 2 Dominique FLETY
Léonarde BIGEARD
18. 2 Dominique LEGER
21. 2 Jeanne LESCUIER
28. 2 Huguette BRENEAU
2. 3 Léonard DUCREUX
13. 3 Jeanne GABIN
16. 3 Dominique BRENEAULT
23. 3 Françoise ROSEE
30. 3 Dominique BARTAULT
Léonarde ALUE
4. 4 Jeanne POIS
16. 4 Barbe de la GORGETTE
Emiland de PREBIEN
20. 4 Jeanne de la GORGETTE
Dominique TRUCHOT
Catherine CLOUPAULT
23. 4 Estienne GRASSOT
27. 4 Jeanne CLERC
Dominique GAUTHE
Jean CLERC-GAUDRY
2. 5 Hugues de MORON
Lazare de PREBIEN
6. 5 Léonarde BRENEAU
8. 5 Jean COLLIN
... COLLIN
18. 5 André TIXIER
19. 5 Germaine BIGEARD
25. 5 Pierrette FLETY
Jeanne FLETY
8. 8 Jean DUCREUX
10. 8 Jeanne ALLIOT
12. 8 Anne BADEVANT
17. 8 François CORDELIER
26. 8 Françoise FLETY
31. 8 Estienne GEY
Jean CHARLOT
4. 9 Pierrette ROUX
7. 9 Anne TIXIER
8. 9 Jean BRENEAULT
22. 9 Jean SIMON
Nicolade ROY
- 5.10 Marie REGNIAU
- 13.10 Jeanne GABIN
- 14.10 Simone CHAGNIOT
- 26.10 Vivande MOROT-GAUDRY
- 11.11 Germain ROBERT
- 12.11 Léonarde RICHARD
- 28.11 Simon de CORCELLES
- 7.12 Dominique GUIER
- 18.12 André BADEVANT
- 2.11 Jean PASQUELIN

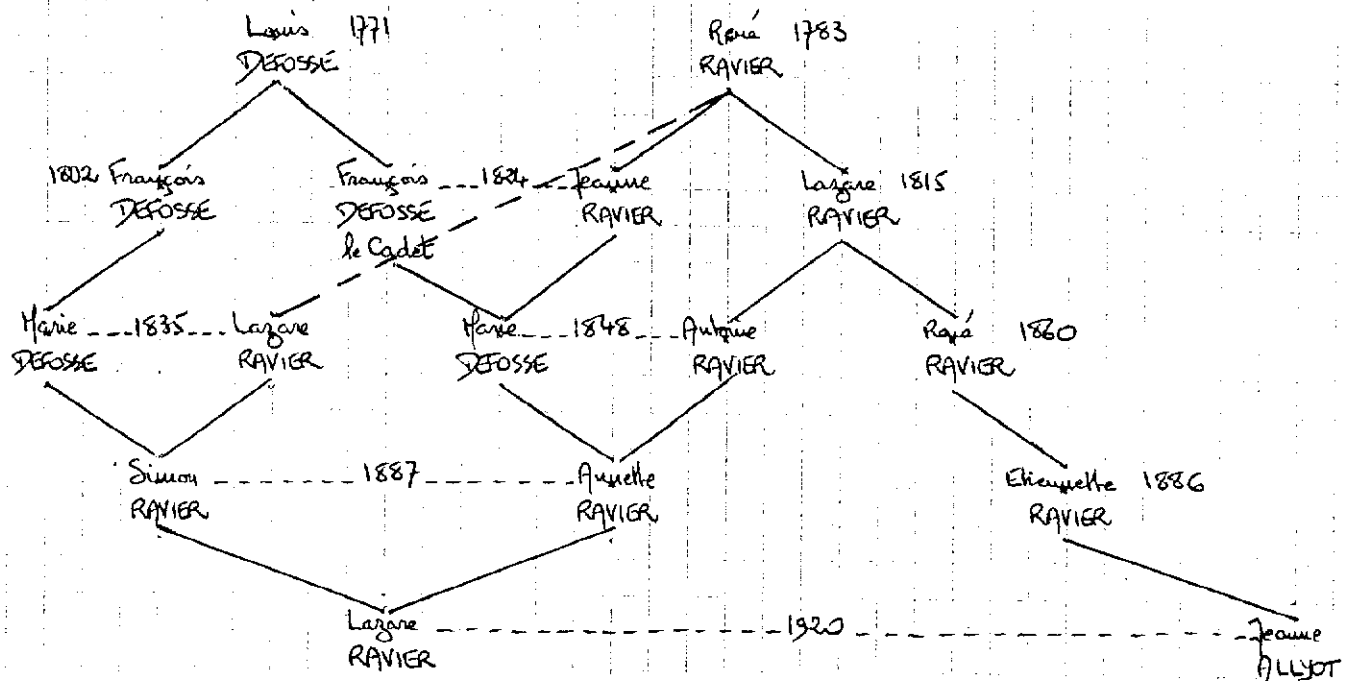
ANNÉE 1704

4. 1 Lazarette GARNIER
6. 1 Jeanne LAMOUR
8. 1 Pierre DESBOIS
Philibert DESBOIS
11. 1 Philippe DEMOURON
16. 1 Jeanne GEY
24. 1 Lazarette BIGEARD
30. 1 Jean SIMON
4. 2 Jeanne ROBERT
7. 2 Jacquette BUTEAU
14. 2 Reine LAGNEAU
15. 2 Etienne ROIDOT
16. 2 Jean CLERC-GRAILLLOT
17. 2 Philibert GUYARD
23. 2 Jeanne GAUDRY
24. 2 Lazarette BIGEARD
16. 3 Vivande GARNIER-GENEVOIS
18. 3 Pierrette BONARDOT
18. 3 Dominique RAVIER
21. 3 Pierrette BILLON
23. 3 Jeanne BAROIN
25. 3 Lazarette BONNOT
29. 3 Marie DUCREUX
30. 3 Blaise GARNIER-SALIN
11. 4 Vivande ROUX
17. 4 Barthélemy BILLON
20. 4 Jeanne TIXIER
24. 4 Pierre DESENE SOIN
27. 4 Henriette PITOIS
28. 4 Michelle ALLIOT
4. 5 Jeanne VACHEROT
24. 5 Philiberte FLETY
8. 6 Hugues BUTEAU FRIGALLET
14. 6 Dominique ROSSIGNOL
1. 7 Jeanne ALLIOT
7. 7 Pierrette ROIDOT
8. 7 Françoise BASDEVANT
9. 7 Louis ROBERT
Huguette GEY
Catherine BRENEAU
12. 7 Léonard LEVASSEUR
19. 7 Lazarette GAUTHE
24. 7 Simone CHAGNIOT
15. 9 Vivant GAUDRY
16. 9 Jean CLERE
20. 9 Simone RICHARD
22. 9 Matthieu TAZARD
- 9.10 Pierre BILLON
- 1.11 Jean SIMON
- 14.11 Philiberte BONNOT
- 15.11 Blaise BILLET
- 20.11 Dominique BASDEVANT
- 27.11 Emilande ROUX
- 1.12 Emilande BONNOT
Jeanne DUCREUX
- 5.12 Jacquette MACHIN
- 20.12 Jeanne FLETY
21. 3 Jean BASDEVANT



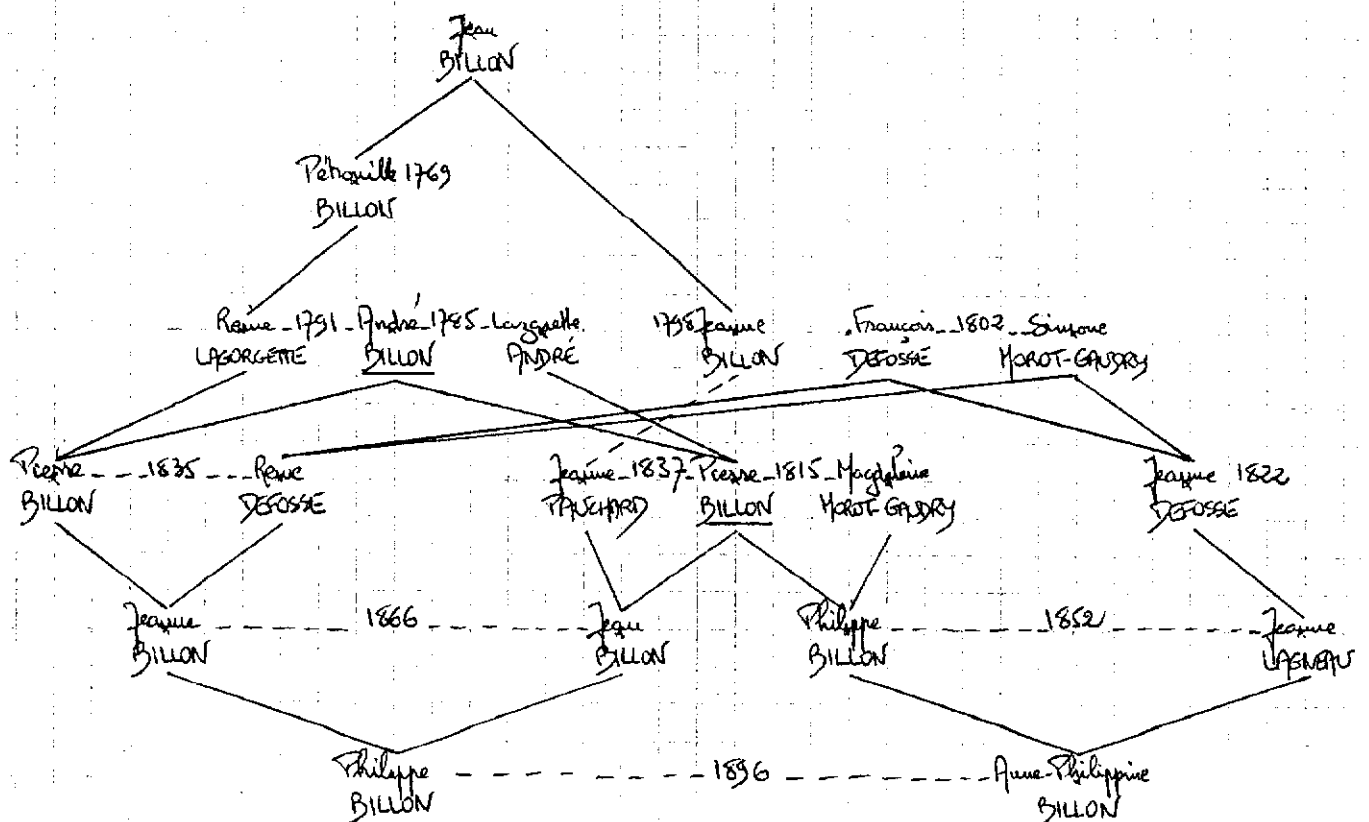
un CASSE-TÊTE de GENEALOGIE

LES CROISEMENTS DANS LES FAMILLES AU 19^E SIÈCLE



Louis DEFOSSE appelle deux de ses enfants, nés à une vingtaine d'années d'intervalle, François ; le plus jeune des deux sera effectivement surnommé "le Cadet". Leurs deux filles Marie se marient avec deux Ravier (Lazare et Antoine), le père du premier est le grand-père du second. A leur tour, les deux enfants des deux Marie, Simon et Annette, qui sont le petit-fils et l'arrière-petite-fille de René RAVIER, s'unissent.

Enfin, les deux enfants, Lazare et Jeanne, deux ~~cousins~~ ^{arrière} petits-enfants de Lazare RAVIER, mettent leur destinée ensemble. Les deux grand-mères de Lazare (le dernier) portent le même nom, Marie DEFOSSE, deux cousines germaines, et ses deux ^{arrière} grand-pères maternels portent le même nom François DEFOSSE, deux frères.



André BILLON, marié en 1785, a un fils Pierre BILLON marié en 1815 et remarié en 1837. Remarié en 1791, il a un autre fils, appelé aussi Pierre BILLON, marié en 1835 (la belle-mère d'André s'appelle Pétronille BILLON).

Le premier Pierre BILLON a deux fils, Philippe et Jean dont les deux enfants Anne et Philippe se marieront ensemble. Les deux grand-mères maternelles à ces derniers, Jeanne et Reine DEFOSSE, sont soeurs.

Les deux enfants, Jean et Jeanne, des deux Pierre BILLON, demi-frères, se marient ensemble ; la grand-mère maternelle de Jean est ainsi la soeur d'une arrière-grand-mère paternelle de Jeanne.

Ces deux extraits d'arbres généalogiques se rejoignent par François DEFOSSE, marié en 1802, qui a eu trois filles : Jeanne, Marie et Reine.

Ajoutons, dans un de ces deux arbres, la rencontre d'un Archange DESSERTENNE, dont la mère était Marguerite MOROT-GAUDRY, avec une Lazarette MOROT-GAUDRY, dont la mère s'appelait Anne DESSERTENNE. Le père de Lazarette, Jean MOROT-GAUDRY, dont la mère était une Anne DESSERTENNE, s'était marié avec une autre Anne DESSERTENNE !

PROMESSES DE MARIAGE

On trouve 96 promesses de mariage en 1793

37	-	an III
9	-	an IV
24	-	an VI

Il semble que ces promesses ont été réhabilitées vers la fin du siècle, à cause de la situation religieuse pendant les années qui ont suivi la Révolution.

"Ce jourd'hui, 10 pluviôse an X de la République Française, sur les 11 h du matin, au-devant de la porte du temple décadaire de la commune d'Anost, nous, René Chaussivert, adjoint du maire, faisant fonction d'officier public, avons publié à haute voix qu'il y a promesse de mariage entre René GIRARD, fils majeur de Hugues GIRARD, propriétaire aux Girards commune d'Anost et de défunte Elisabeth DESSERTENNE d'une part, et Jeanne LAMOUR, fille majeure d'Etienne LAMOUR, propriétaire à Corcelles, même commune et de défunte Reine BILLON d'autre part, et à l'instant avons affiché extrait des présentes à la porte du temple décadaire et avons signé".

"Ce jourd'hui, 25 nivôse l'an VI de la République Française, heure de midi, au-devant de la porte principale et extérieure de la maison commune d'Anost, nous, Jacques ROUSSET, agent municipal dudit lieu, avons publié à haute et intelligible voix qu'il y a promesse de mariage entre Louis BEL, manouvrier demeurant au village des Girards, commune d'ANOST, fils mineur de Jacques BEL, manouvrier au même lieu des Girards, et de Lazarette BUTEAU, ses père et mère, et procédant de leur autorité, d'une part, et de Reine GIRARD, fille mineure de Hugues GIRARD, propriétaire auxdits les Girards, susdite commune, et de défunte Elisabeth DESSERTENNE, ses père et mère, ladite Reine procédant de l'autorité de son père, d'autre part, et à l'instant avons affiché extrait des présentes à la porte de ladite maison commune dans le tableau à ce destiné, et nous avons signé".

COMMUNIONS

1816	149
17	72
22	107

1857	29
59	73
60	74
61	97
62	74
63	63

1864	73
65	63
66	67
	673
/an	75

1870	50
71	50
72	38
73	46
74	59
	243
/an	49

1980	
à	
1989	51
/an	5

De 75 par an dans les années 1860, le nombre de communions diminuait déjà d'un tiers dans les années 1870 et il est aujourd'hui de 5 en moyenne par an, soit le 15e d'il y a 130 ans.



les hameaux d'A N O S T

É V O L U T I O N D E L E U R P O P U L A T I O N E T L E U R I M P O R T A N C E S U R L E C A D A S T R E



Pour chaque hameau, on trouvera

- un tableau avec l'évolution du nombre de maisons, de ménages et d'habitants, complété par le nombre d'enfants des hospices pour trois années,
- un tableau de la situation de famille et par sexe des habitants en 1851 et 1876,
- un extrait du cadastre de 1827,
- un extrait du cadastre de 1970 révisé en 1986.



E X I S T E N C E D E S H A M E A U X

Registre paroissial de 1669 à 1678

Corcelles, Bussy, Vusin, Montcimet, Velée, les Chevannes, les Roux, la Chaume, les Bonnards, Varin (Verrins), Joux, le Mont, le Creux, la Ferrière, Sanceray, Dront, les Places, Prébien, Vauxmignon, les Bigeards, les Pignots, les Graillots, la Bussière, la Molleraye, la Roche

Etat général du duché de Bourgogne (1783)

Les mêmes, dont Veley (Velée), Jouar (Joux), Leidront (Dront), les Plassis (les Places), Collonge-les-Bigeards (les Bigeards)
- *les Bonnards, les Pignots, les Graillots, la Molleraye?*
+ *Athies (Athez), Crouas (la Croix des Crots ?), les Magniens (les Miens ?), les Grelodots, Estrées, la Genête, le Moulin de Roussillon, le Moulin de Valterne, les Billons, les Girards, les Chevannes (papeterie), le Monceau ?*

A la même époque, les actes paroissiaux citent également : en Moulou, les Gillets, les Bonnards, les Pignots, les Gaudrys, Corterin, les Champs de Chose, la Molleraye.

L'état du duché donne également :

- Autun : recette des impositions, direction des chemins et n° de route n° 30, diocèse, bailliage, subdélégation,
- Roussillon : bureau du contrôle des actes.

Annuaire de Saône-et-Loire en 1831

Les mêmes, dont Roues (Roux), Etrez (Estrées)
- *la Molleraye, le Monceau, le Moulin de Valterne, les Chevannes*
+ *la Queue de l'Etang, les Roppes, le Fourneau, le Vernay, les Gillets*

Annuaire de Saône-et-Loire en 1862

Les mêmes
- *le Monceau, les Roppes*
+ *Corterin, les Gaudrys, le Grand Champ, le Château, l'Etang, les Grillets, l'Ile d'Elbe, en Moulou, Lavault-de-Joux, Auvillars, Pierredeau*

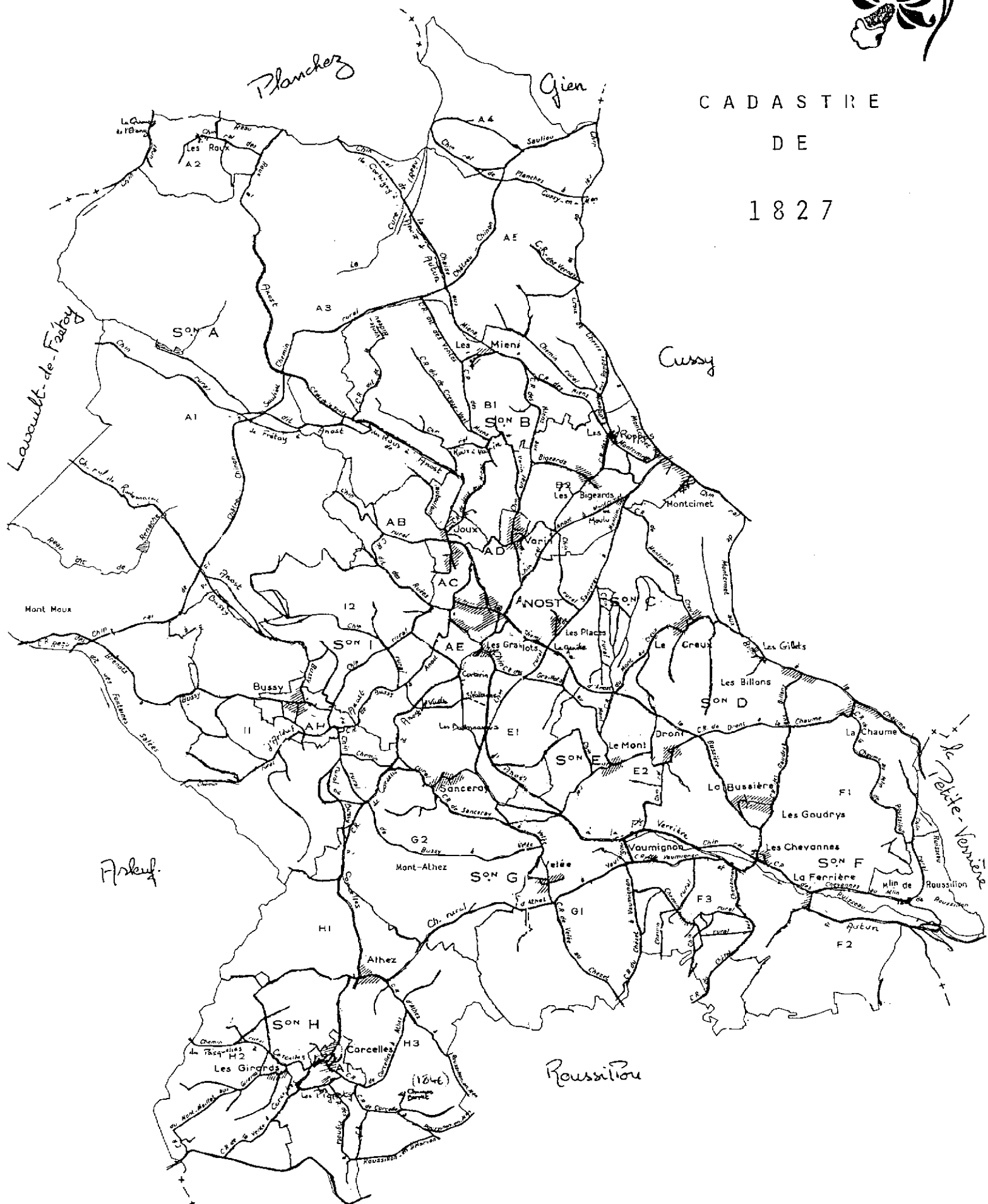
Annuaire de Saône-et-Loire en 1869

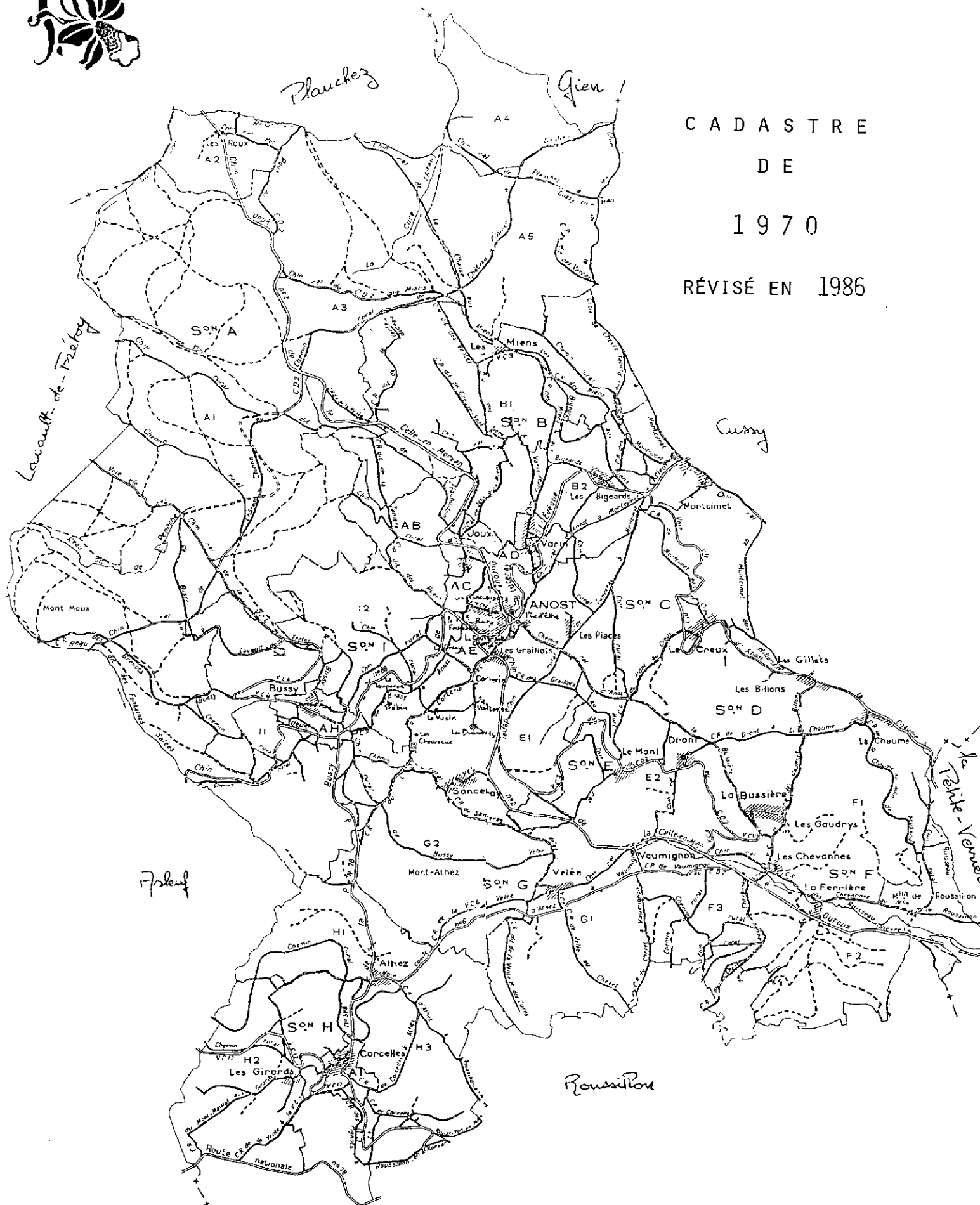
+ *les Champs Berret, la Tannerie*



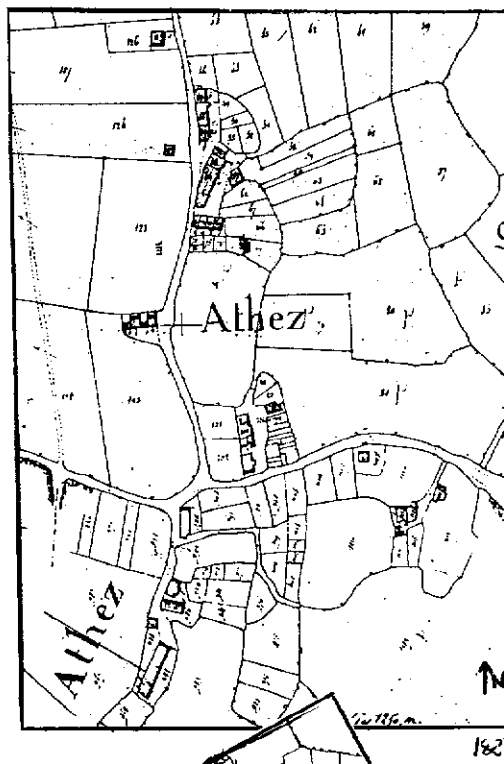
CADASTRE
DE

1827

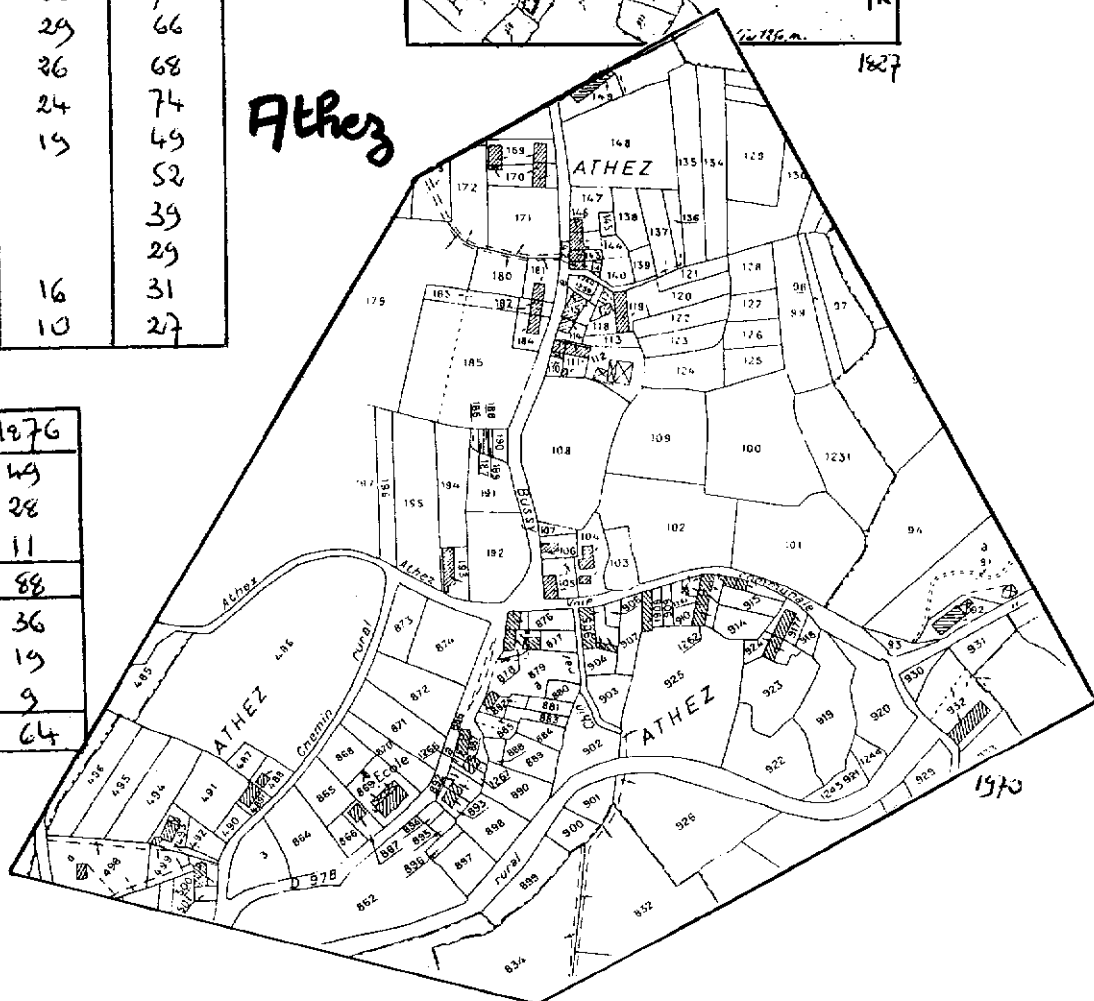




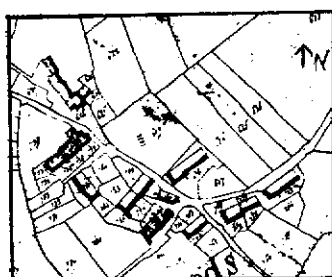
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			143	
41		24	139	19
46	29	30	161	
51	32	37	168	29
56	31	36	176	
61	33	35	180	
66	36	36	156	
72	33	34	163	
76	36	38	152	8
81	39	40	164	
86	39	39	161	
91	40	40	156	
96	36	37	133	
1901	27	34	134	
06	33	33	113	
11	34	34	114	
21	25	30	71	
26	27	29	66	
31	26	26	68	
36	23	24	74	
46		19	49	
54	36		52	
62	17		39	
68	17		29	
75	16	16	31	
90		10	27	



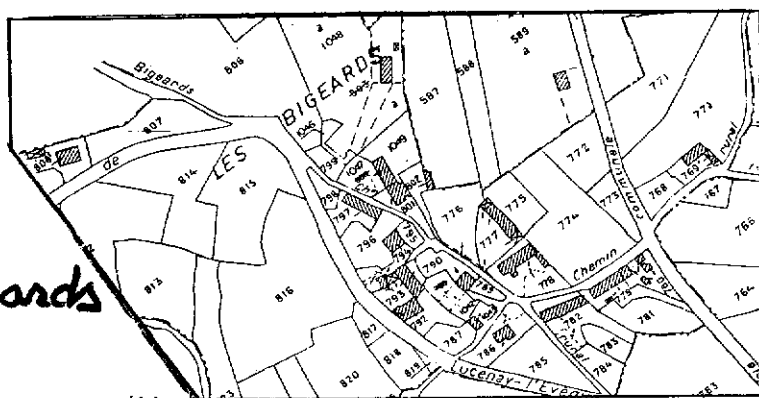
Athez



Etat	1851	1976
garçons	51	49
marisés	24	28
veufs	3	11
T	83	88
filles	48	36
marisées	28	19
veuves	9	9
T	85	64



les Bigeards



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			97	
41		20	115	21
46	19	21	107	
51	19	21	108	23
56	20	21	109	
61	22	23	109	
66	22	22	100	
72	20	22	97	
76	20	20	100	13
81	22	23	99	
86	23	23	102	
91	17	19	92	
96	17	17	67	
1901	13	13	58	
06	16	16	97	
11	16	16	63	
21	15	16	52	
26	12	12	36	
31	13	13	44	
36	11	11	35	
46		13	32	
54	15		32	
62	11		22	
68	7		13	
75	7	7	11	
90		4	7	

les
Bigeards

Etat	1851	1876
garçons	40	35
maries	17	15
veufs	2	
T	59	50
filles	28	32
maries	17	13
veuves	4	5
T	49	50

les Bruyères
(non de Vermy)

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			0	
41		7	33	6
46	6	7	26	
51	4	5	22	1
56	5	5	28	
61	6	6	25	
66	5	5	24	
72	6	6	25	
76	7	7	37	7
81	5	5	27	
86	6	6	32	
91	6	6	24	
96	7	7	39	
1901	6	6	24	
06	7	5	13	
11	7	7	23	
21	3	5	12	
26	6	6	14	
31	5	5	13	
36	5	5	16	
46		5	13	
54	5		15	
62	4		11	
68	4		10	
75	4	4	7	
90		2	3	

les
Gillets

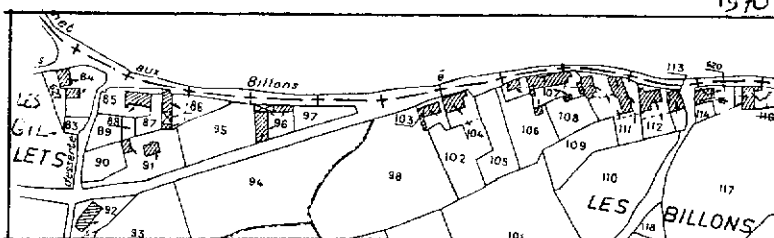
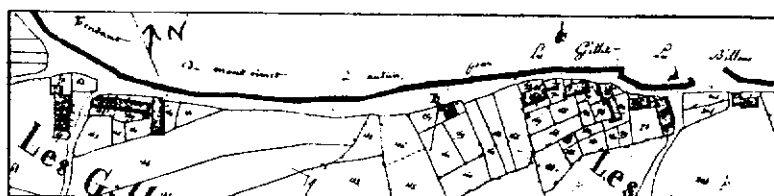
Etat	1851	1876
garçons	5	15
maries	4	6
veufs		
T	9	21
filles	8	10
maries	4	6
veuves	1	
T	13	16

Estriées

46	1	1	7
51	1	2	7

les Billons

Etat	1851	1876
garçons	19	19
maries	11	10
veufs	2	
T	32	29
filles	20	11
maries	11	11
veuves	3	1
T	34	23



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			43 ?	
41		10	43	5
46	11	13	65	
51	12	15	61	13
56	11	11	57	
61	11	12	59	
66	11	11	65	
72	12	11	50	
76	10	10	52	3
81	12	12	48	
86	9	8	37	
91	9	9	25	
96	10	0	45	
1901	7	7	34	
06	9	9	25	
11	8	8	22	
21	8	8	24	
26	8	8	24	
31	4	4	11	
36	4	4	10	
46		4	9	
54	8		14	
62	6		21	
68	7		22	
75	6	6	17	
90		5	8	

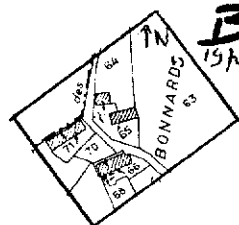
les
Bilbons

1827

Les
Bonnards

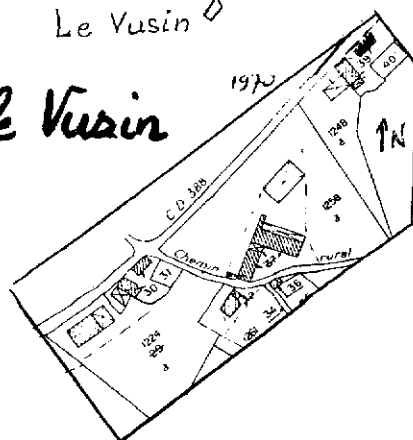
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			54 ?	
41		2	13	2
46	2	3	14	
51	2	2	18	3
56	2	2	12	
61	2	3	12	
66	3	3	14	
72	2	2	10	
76	2	2	8	1
81	3	3	13	
86	3	3	13	
91	3	3	13	
96	3	3	9	
1901	3	3	11	
06	3	3	11	
11	2	2	8	
21	2	2	5	
26	3	3	7	
31	3	3	7	
36	3	3	6	
46		2	5	
54	3		8	
62	3		11	
68	2		11	
75	1	1	7	
90		2	2	

Années	Maisons	Ménages	Habitants
1831			?
41		1	7
46	1	1	13
51	2	3	13
56	2	3	21
61	3	3	18
66	4	4	32
72	3	3	13
76	3	3	16
81	2	2	13
86	3	3	20
91	3	4	23
96	4	4	32
1901	5	7	21
06	5	6	22
11	5	5	17
21	4	4	13
26	4	5	18
31	4	4	18
36	3	3	11
46		5	15
54	5		11
62	3		13
68	3		12
75	3	3	9
90		4	13



Le Vusin

le Vusin



Etat	1851	1876
garçons	8	2
maries	2	2
veufs		
T	10	4
filles	5	2
maries	2	2
veuves	1	
T	8	4

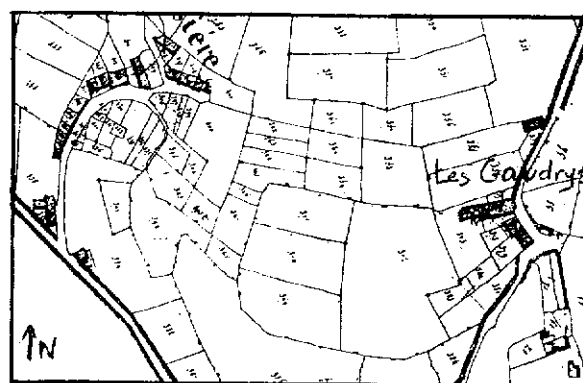
Etat	1851	1876
garçons	3	6
maries	2	2
veufs	1	1
T	6	9
filles	5	3
maries	2	2
veuves		
T	7	5

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			102 ^②	
41		10	57	13
46	11	14	60	
51	10	13	71	17
56	14	19	90	
61	15	18	81	
66	16	16	95	
72 ^②	25 ^②	23 ^②	114 ^②	
76 ^②	23 ^②	23 ^②	128 ^②	4 ^②
81	14	14	73	
86	14	13	79	
91	14	14	85	
96	13	13	58	
1901	12	12	60	
06	15	9	38	
11	12	12	50	
21	12	12	39	
26	13	13	40	
31	13	13	39	
36	11	11	27	
46		16	45	
54	16		21	
62	8		16	
68	9		22	
75	5	5	11	
90		12	23	

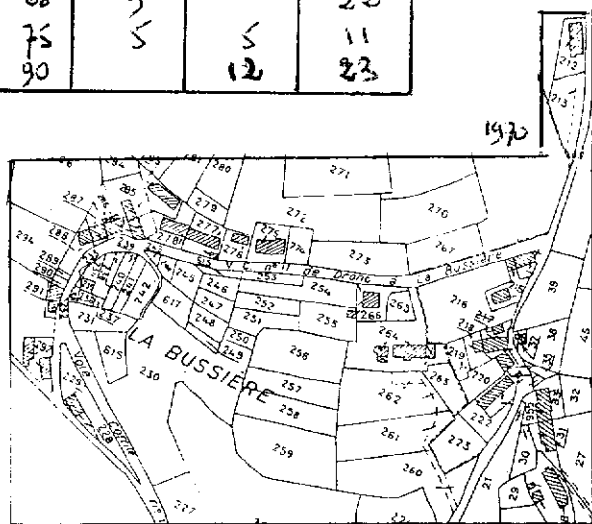
② en 1872/1876 avec les Gaudry

Etat	1851	1876 ^②
garçons	19	42 ^②
maries	10	20 ^②
veufs	2	2 ^②
T	31	75 ^②
filles	25	36 ^②
maries	10	18 ^②
veuves	5	4 ^②
T	40	58 ^②

la
Bussière



1827



1970

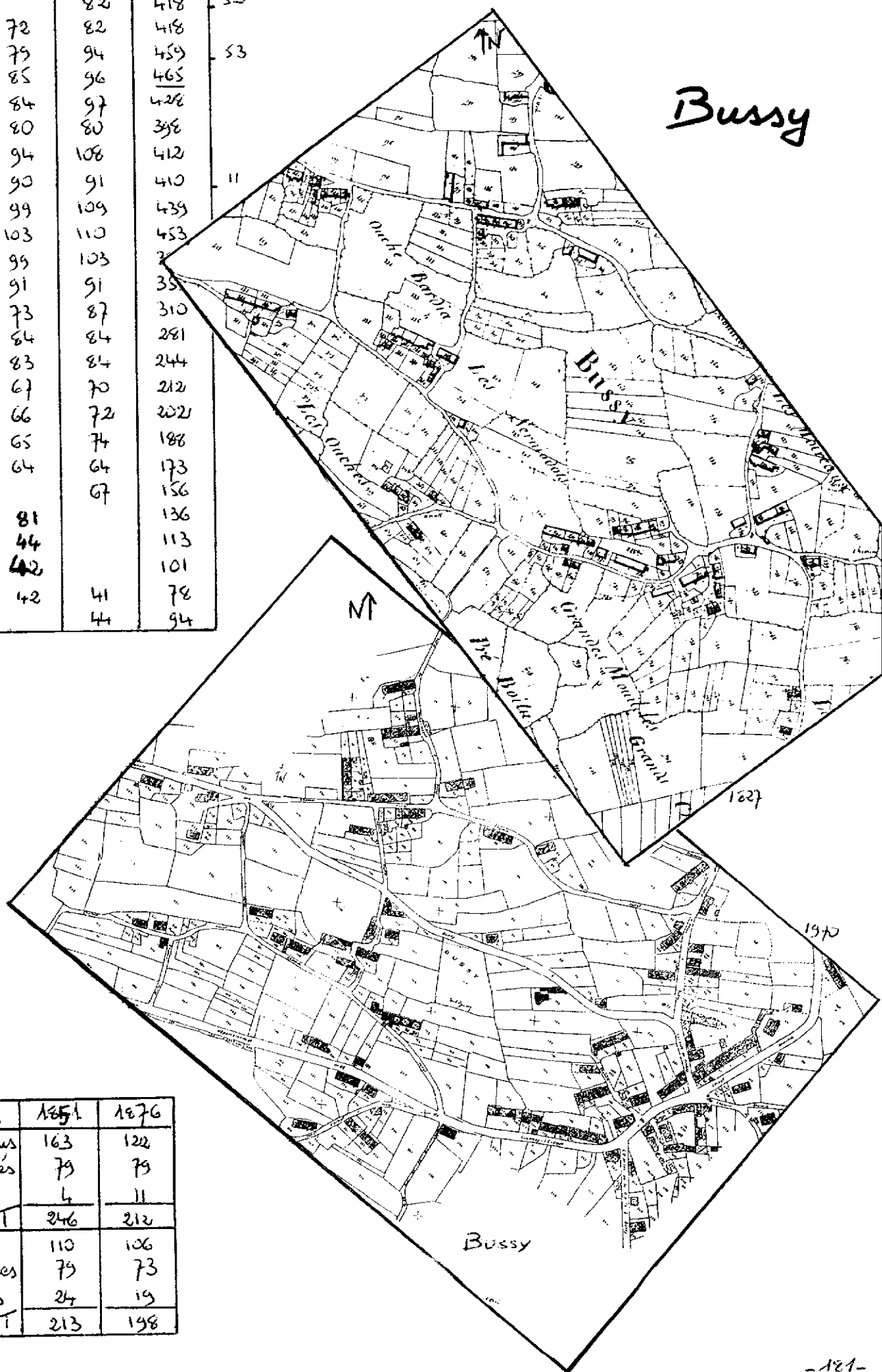
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			108 ^②	
41		7	42	5
46	6	6	24	
51	7	10	46	8
56	6	7	38	
61	7	8	38	
66	6	6	25	
72 ^②	25 ^②	22 ^②	114 ^②	
76 ^②	23 ^②	23 ^②	128 ^②	4 ^②
81	10	10	41	
86	10	10	45	
91	8	8	37	
96	8	8	33	
1901	7	7	30	
06	8	7	31	
11	6	6	25	
21	6	6	31	
26	5	5	20	
31	6	6	13	
36	6	6	16	
46			1	
54	6		4	
62	5		14	
68	3		9	
75	4	4	13	
90		3	6	

② en 1872/1876 avec la Bussière

Etat	1851	1876 ^②
garçons	17	48 ^②
maries	8	20 ^②
veufs		2 ^②
T	25	70 ^②
filles	16	36 ^②
maries	8	18 ^②
veuves	4	4 ^②
T	28	58 ^②

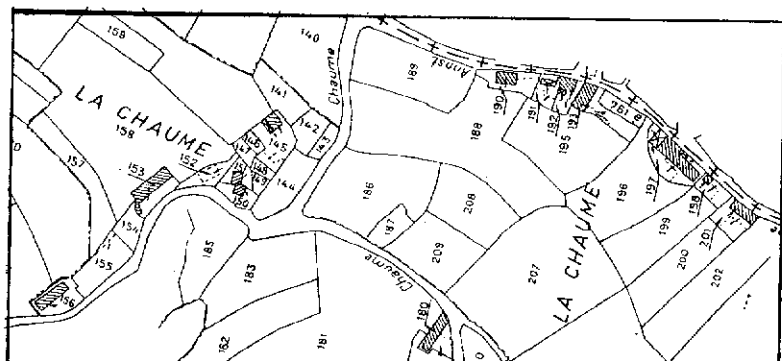
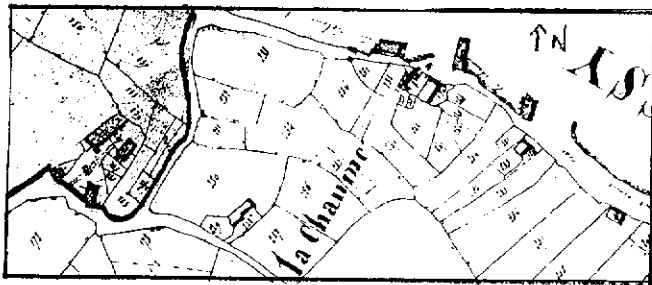
les
Gaudry

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants d'aspirie
1831			254	
41		82	418	52
46	72	82	418	
51	75	94	459	53
56	85	96	465	
61	84	97	428	
66	80	80	398	
72	94	108	412	
76	90	91	410	11
81	99	109	439	
86	103	110	453	
91	99	103	3	
96	91	91	35	
1901	73	87	310	
06	84	84	281	
11	83	84	244	
21	67	70	212	
26	66	72	202	
31	65	74	188	
36	64	64	173	
46		67	156	
54	81		136	
62	44		113	
68	42		101	
75	42	41	78	
90		44	94	



Etat	1851	1876
garçons	163	122
maries	79	79
veufs	4	11
T	246	212
filles	110	106
maries	79	73
veuves	24	19
T	213	198

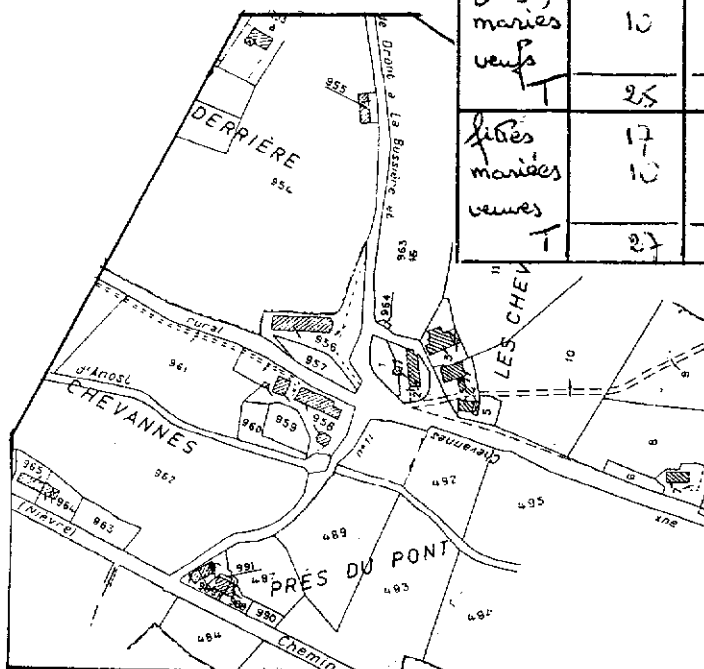
1827



1970

Etat	1851	1976
garçons	15	21
maries	10	13
veufs		1
T	25	35
filles	17	16
maries	10	13
veuves		
T	27	29

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			37	
41		2	46	10
46	9	9	56	
51	10	10	52	9
56	13	13	61	
61	13	13	67	
66	12	12	51	
72	13	12	61	
76	14	14	64	4
81	14	14	49	
86	16	15	61	
91	14	14	56	
96	12	12	42	
1901	11	11	38	
06	11	10	32	
11	11	11	31	
21	11	11	39	
26	10	10	36	
31	10	10	34	
36	8	8	28	
46		7	27	
54	9		16	
62	6		16	
68	7		14	
75	6	6	12	
90		3	7	

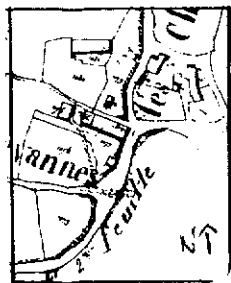
la
Chaume

1970

les
Chevannes

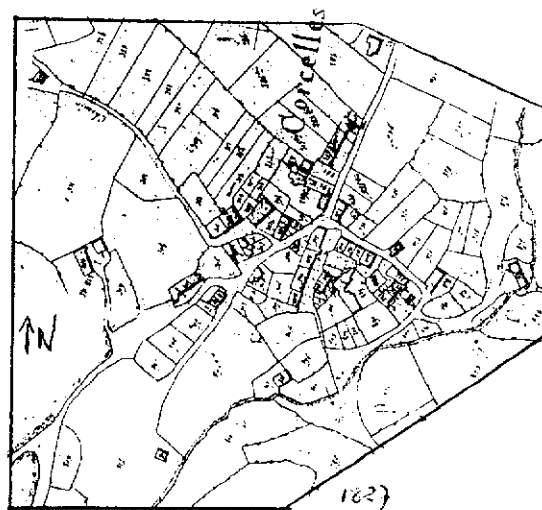
Etat	1851	1976
garçons	9	8
maries	5	5
veufs	1	2
T	15	15
filles	10	7
maries	5	5
veuves	2	
T	17	12

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			34	
41		4	27	4
46	4	5	23	
51	6	7	32	5
56	5	6	24	
61	6	6	25	
66	6	6	26	
72	7	5	23	
76	5	6	27	1
81	7	9	38	
86	8	9	42	
91	8	9	44	
96	9	9	39	
1901	7	7	30	
06	9	10	39	
11	9	10	40	
21	7	7	23	
26	6	6	32	
31	7	7	30	
36	6	6	24	
46		5	18	
54	7		10	
62	7		15	
68	7		14	
75	6	6	13	
90		4	7	



1827

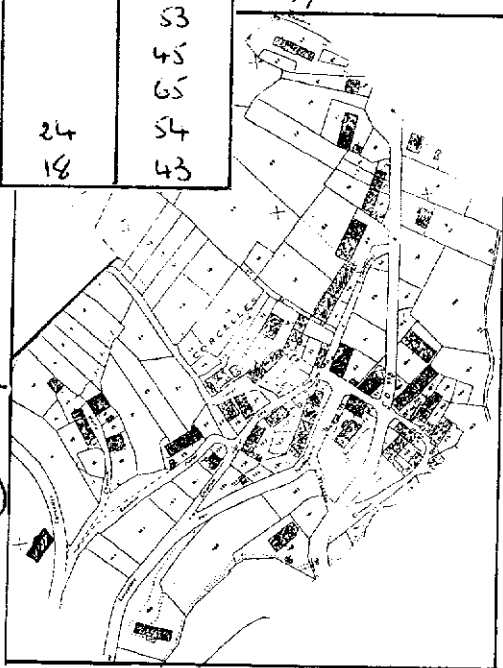
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			201	
41		39	222	23
46	42	45	241	
51	42	47	231	36
56	38	41	211	
61	42	44	207	
66	38	42	178	
72	43	49	214	
76	46	46	207	24
81	40	46	187	
86	44	45	196	
91	41	42	160	
96	41	42	175	
1901	40	43	193	
06	38	38	152	
11	34	34	131	
21	37	37	110	
26	36	36	106	
31	33	35	98	
36	27	27	76	
46		31	76	
54	39		53	
62	23		45	
68	26		65	
75	24	24	54	
90		18	43	



Corcelles

Etat	1851	1876
garçons	73	66
maries	35	35
veufs	8	4
T	116	105
filles	74	57
maries	33	34
veuves	6	11
T	115	102

les Champs-
Berret
(voir les Rigouts)

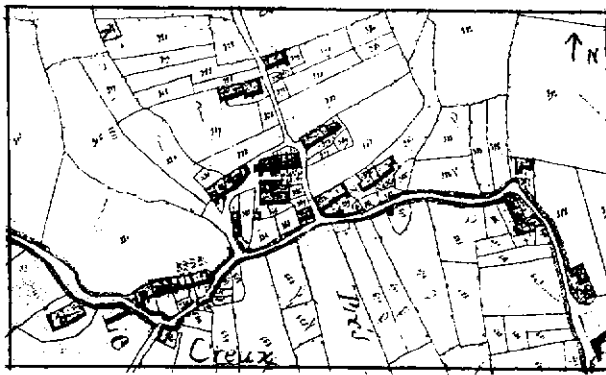


les Crevaux
(voir Saucery)

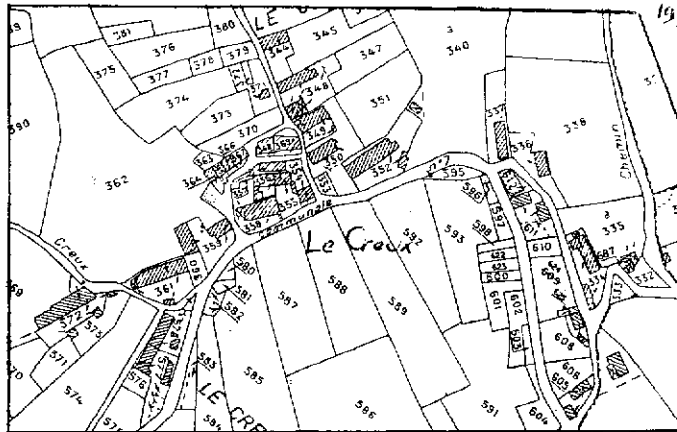
Etat	1851	1876
garçons	61	44
maries	25	29
veufs	1	1
T	87	74
filles	55	38
maries	25	28
veuves	9	8
T	89	74

le Creux

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			138	
41		29	161	24
46	31	34	142	
51	32	34	176	31
56	31	36	182	
61	34	37	178	
66	33	34	152	
72	38	35	140	
76	34	35	148	12
81	32	34	135	
86	30	28	132	
91	32	32	129	
96	28	29	124	
1901	25	25	116	
06	29	26	99	
11	24	25	86	
21	20	20	68	
26	19	20	77	
31	19	21	72	
36	19	21	61	
46		18	44	
54	20		50	
62	13		52	
68	15		48	
75	15	15	43	
90		13	26	



le Creux



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants (espèce)
1831			?	
41		4	20	5
46	3	3	10	
51	7	7	25	6
56	6	6	26	
61	6	6	24	
66	6	6	22	
72	4	5	18	
76	3	4	14	1
81	3	5	19	
86	3	5	15	
91	3	4	9	
96	3	3	7	
1901	2	3	12	
06	4	4	11	
11	3	3	12	
21	2	3	8	
26	3	4	9	
31	3	4	7	
36	3	3	6	
46		3	11	
54	3		9	
62	4		16	
68	3		16	
75	3	3	15	
90		3	4	

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants (espèce)
1831			?	
41		2	20	1
46	2	2	22	
51	2	3	23	2
56	2	2	14	
61	2	2	14	
66	4	4	17	
72	2	2	15	
76	2	2	13	1
81	2	2	12	
86	2	2	9	
91	2	2	14	
96	2	2	12	
1901	2	2	5	
06	2	2	7	
11	2	2	7	
21	1	1	5	
26	1	1	9	
31	1	1	8	
36	1	1	8	
46				
54	1			
62				
68				
75				
90		1	2	

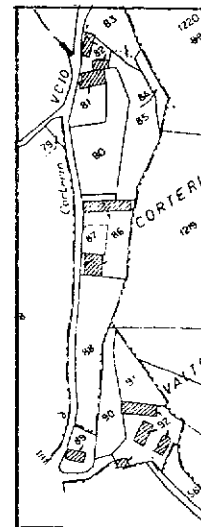
Etat	1851	1876
garçons	8	3
maries	5	3
veufs		
T	13	6
filles	6	5
maries	5	3
veuves	1	
T	12	8

le Deffend
(voir le Houlun
de Roussillon)

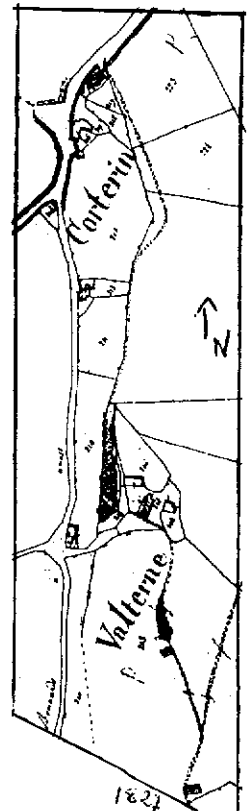
Valterne

Etat	1851	1876
garçons	10	4
maries	3	3
veufs		
T	13	7
filles	7	5
maries	3	1
veuves		
T	10	6

Corterin

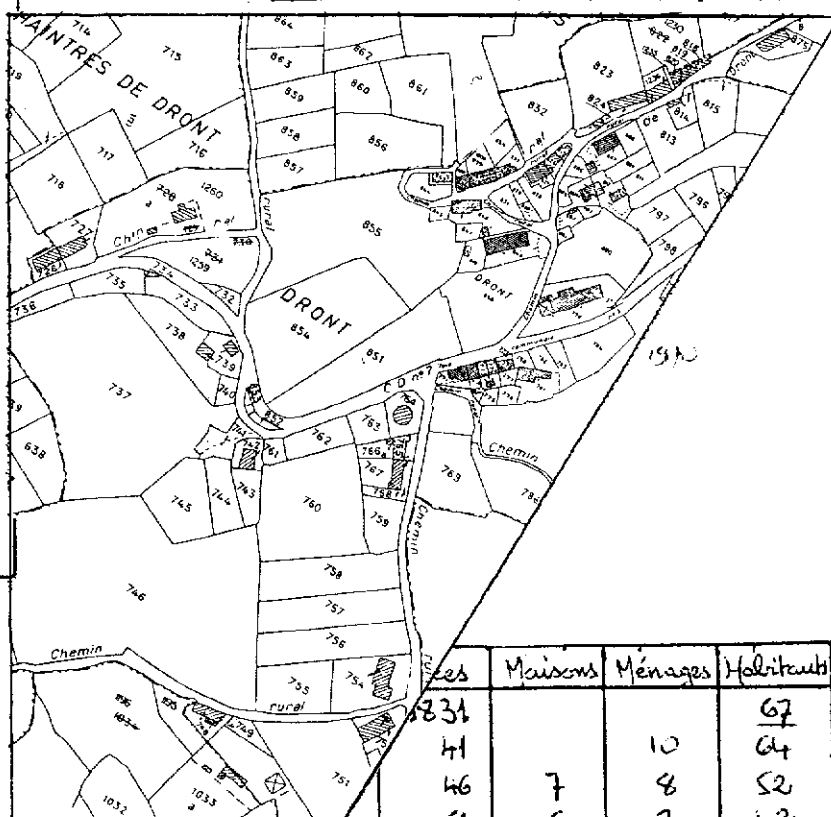
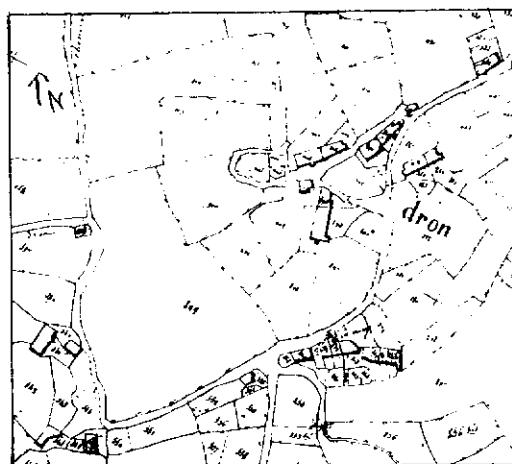


1870



1824

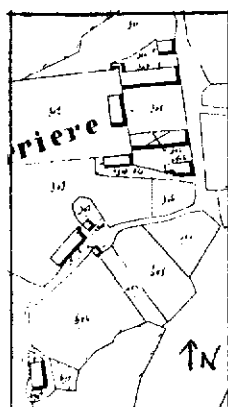
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Vespée
1831			36	
41		23	136	26
46	25	28	156	
51	26	34	168	33
56	30	34	175	
61	30	34	184	
66	33	34	149	
72	39	37	188	
76	33	34	164	20
81	36	36	149	
86	31	34	170	
91	34	35	151	
96	34	33	125	
1901	32	30	125	
06	35	30	99	
11	29	29	92	
21	22	23	92	
26	21	21	65	
31	18	18	59	
36	19	13	60	
46		20	54	
54	24		42	
62	17		34	
68	16		27	
75	14	14	29	
90		15	28	



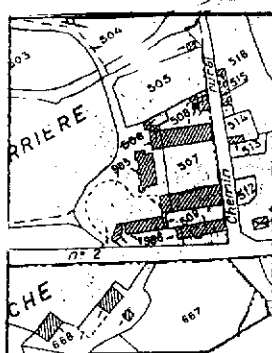
Etat	1851	1876
garçons	57	42
marisés	27	34
veufs	3	1
T	87	77
filles	48	49
marisées	27	32
veuves	6	6
T	81	87

l'Etang
(voir Vauvignon)

la Ferrière 1827



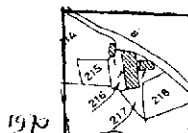
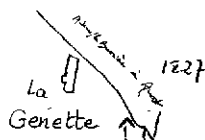
Etat	1851	1876
garçons	20	18
marisés	6	6
veufs		1
T	26	25
filles	10	8
marisées	6	5
veuves		
T	16	13



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Vespée
1831			67	
41		10	64	14
46	7	8	52	
51	6	7	42	11
56	5	5	36	
61	5	10	50	
66	6	6	37	
72	6	9	37	
76	6	7	38	21
81	5	5	32	
86	7	6	46	
91	5	5	29	
96	5	5	21	
1901	5	6	20	
06	6	5	25	
11	4	4	24	
21	5	5	32	
26	4	4	23	
31	4	4	20	
36	4	4	23	
46		5	26	
54	4		11	
62	4		17	
68	5		21	
75	5	5	16	
90		5	12	

Etat	1851	1876
garçons	4	1
maries	1	2
veufs	1	
T	6	3
filles	6	5
maries	1	2
veuves		
T	7	7

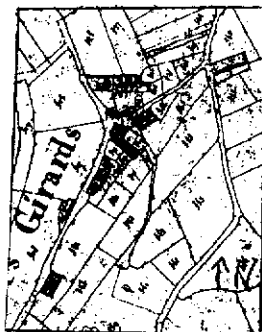
la
Genête



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants
1831			2	Hospice
41		1	14	
46	1	1	10	
51	2	2	13	1
56	1	1	7	
61	1	1	7	
66	2	2	9	
72	2	2	9	
76	2	2	10	1
81	2	2	12	
86	2	2	12	
91	2	3	13	
96	2	3	12	
1901	3	3	12	
06	1	1	8	
11	1	1	6	
21	2	2	3	
26	1	1	2	
31	2	2	5	
36	2	2	7	
46		2	4	
54	2		3	
62	2		3	
68	2		3	
75	1	1	1	
90		1	1	

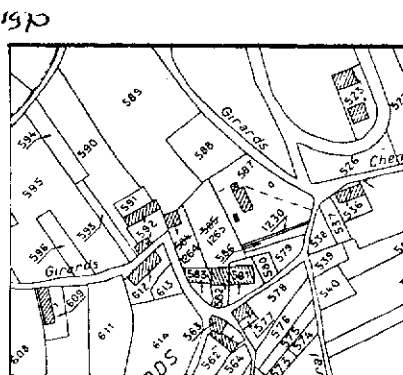
les Grillels
(voir les Billons)

les Gaudryls
(voir la Bussière)



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants
1831			67	Hospice
41		13	73	13
46	14	15	74	
51	13	16	81	14
56	?	?	?	
61	17	20	80	
66	19	21	93	
72	18	21	83	
76	19	19	89	11
81	15	16	64	
86	17	18	63	
91	15	16	60	
96	14	15	48	
1901	12	12	39	
06	12	12	56	
11	14	14	51	
21	11	11	29	
26	11	11	24	
31	11	11	23	
36	11	11	58	
46		8	15	
54	10		13	
62	5		26	
68	8		33	
75	8	6	27	
90		5	12	

les Girards



Etat	1851	1876
garçons	30	31
maries	12	14
veufs	1	2
T	43	47
filles	22	22
maries	12	14
veuves	4	6
T	38	42

les Grillels
(voir Prélieu)

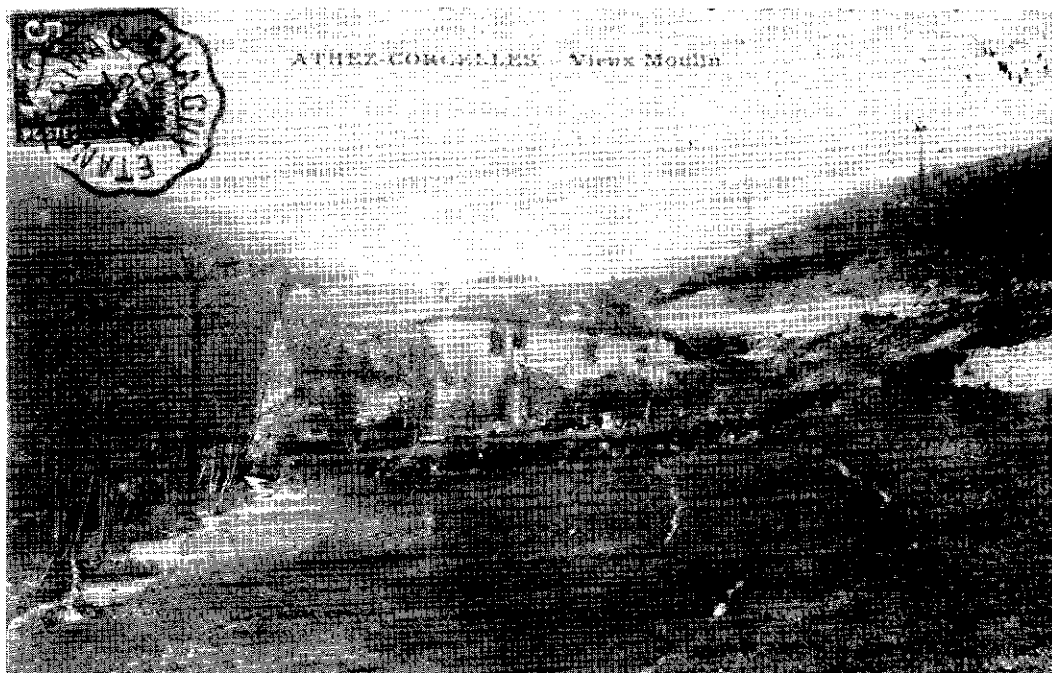
les Corvées

26	1	1	4
31	1	1	5



*Ancien moulin de Valterne
(la façade porte les traces des différentes étapes de la construction)*

ET
MOULINS

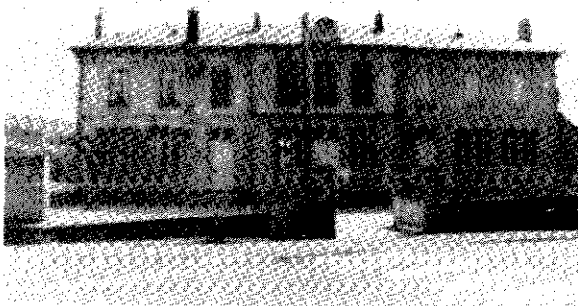


ATHEZ-CORCELLES - Maison d'Ecole



ÉCOLES

classe à Athez



école du bourg
côté nord et
côté sud



ANOST (Saône et Loire)
École des Filles

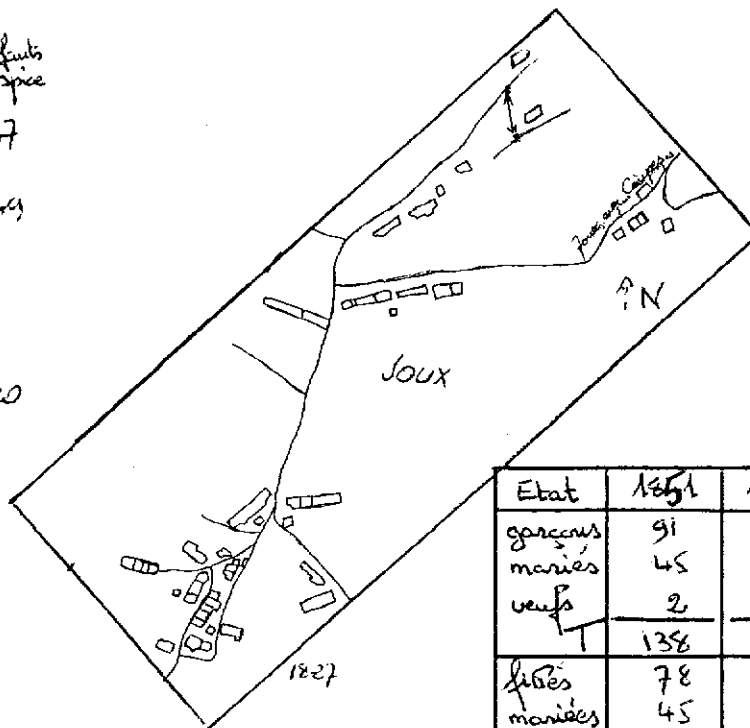
Années	Maisons	Ménages	Habitants
1831			219
41		43	248
46	45	49	288
51	49	55	270
56	50	55	269
61	50	56	259
66	49	53	221
72	59	58	238
76	46	47	211
81	48	53	235
86	51	54	261
91	49	54	237
96	43	45	202
1901	37	43	187
06	46	42	160
11	36	36	134
21	29	30	106
26	36	36	117
31	35	36	113
36	35	35	98
46		39	110
54	41		71
62	25		67
68	34		89
75	31	31	63
90		26	59

Enfants
dépense

47

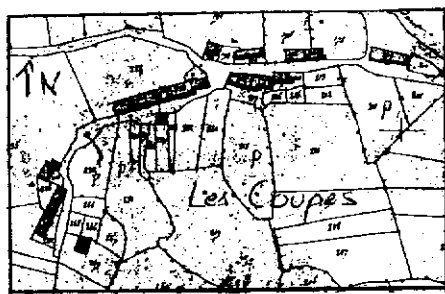
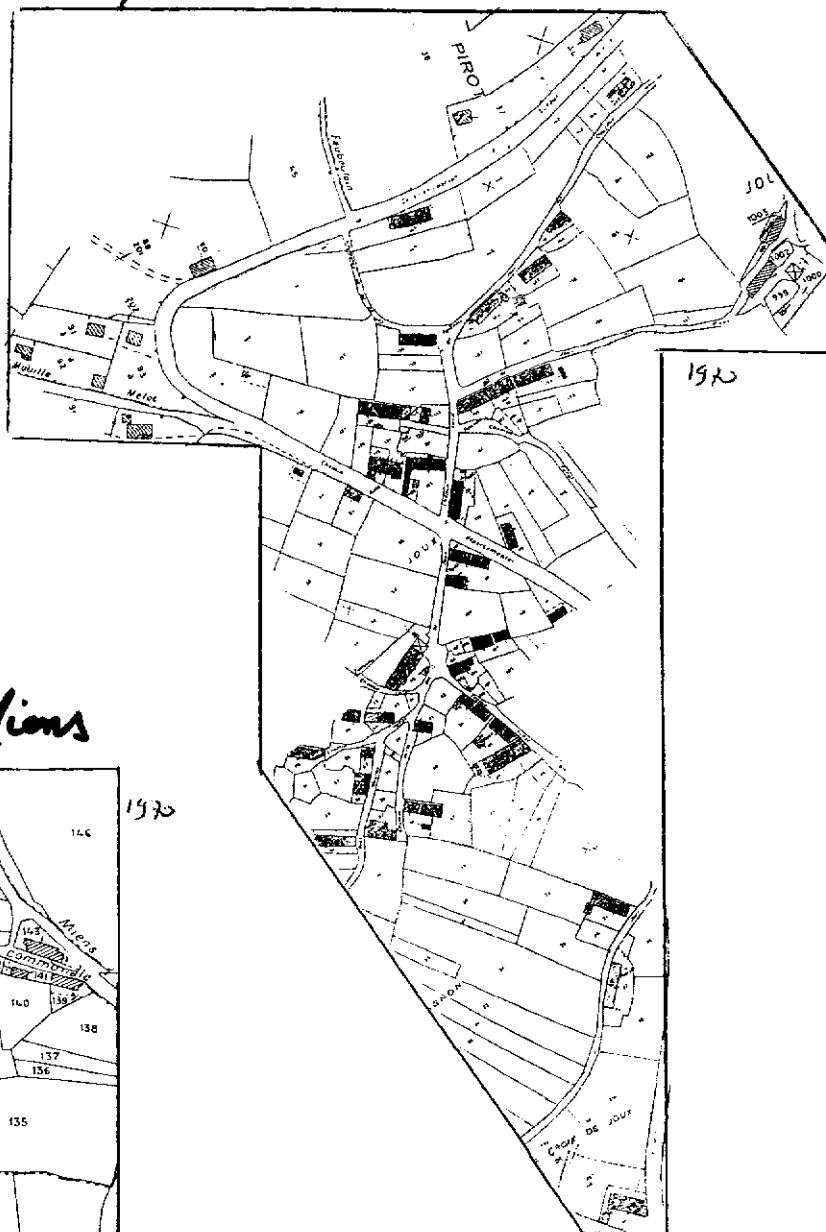
49

20

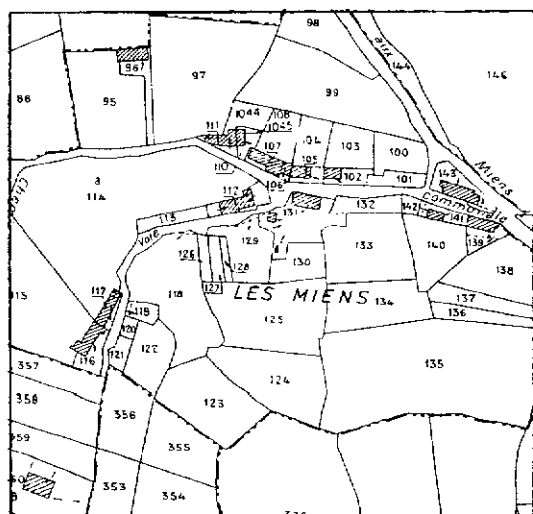


Joux

Etat	1851	1876
garçons	91	66
maries	45	36
veufs	2	5
T	138	107
filles	78	60
maries	45	34
veuves	9	10
T	132	104



les
Mions



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			70	
41		13	91	18
46	15	15	98	
51	19	20	126	32
56	18	20	121	
61	21	24	117	
66	17	17	92	
72	21	21	99	
76	22	22	109	10
81	22	23	97	
86	20	22	88	
91	17	18	81	
96	17	17	68	
1901	15	18	71	
06	20	18	68	
11	16	16	57	
21	15	15	41	
26	15	16	39	
31	14	14	34	
36	12	12	31	
46		11	22	
54	13		18	
62	8		19	
68	6		12	
75	4	4	8	
90		2	4	

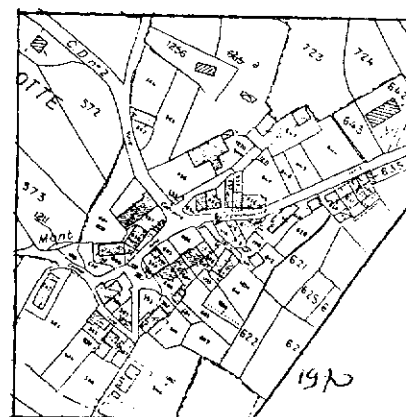
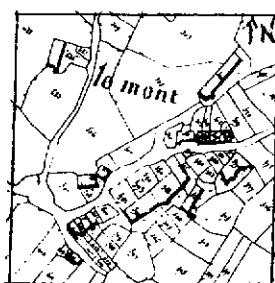
les
Mieus
= les
Coupes de Remonou

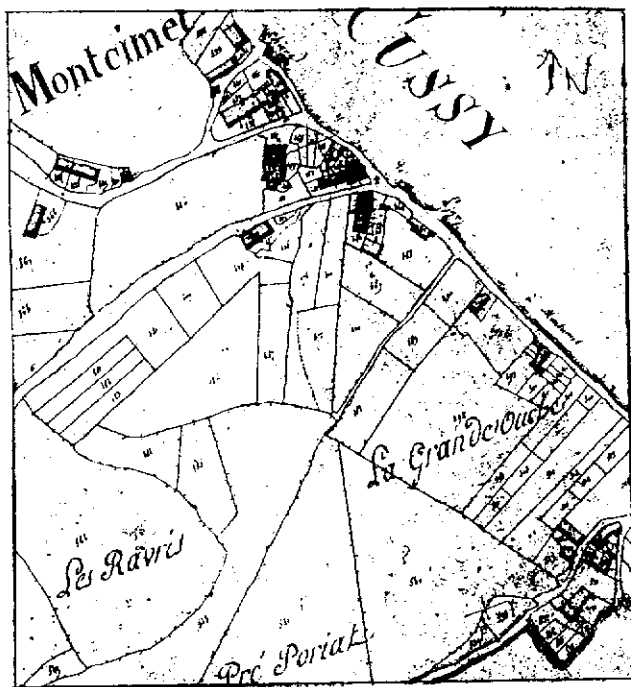
Etat	1851	1876
garçons mariés	51	34
veufs	17	19
T	68	53
filles mariées	38	30
veuves	17	19
T	55	49

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			128	
41		15	85	10
46	13	17	93	
51	18	21	116	16
56	21	21	113	
61	25	25	123	
66	24	26	116	
72	27	27	136	
76	27	28	142	16
81	27	27	122	
86	25	25	125	
91	24	26	130	
96	24	25	106	
1901	22	25	104	
06	29	23	90	
11	22	22	79	
21	20	20	72	
26	22	22	57	
31	21	21	54	
36	21	21	45	
46		19	33	
54	20		19	
62	7		14	
68	10		20	
75	9	9	17	
90		9	17	

Etat	1851	1876
garçons mariés	34	49
veufs	18	25
T	53	76
filles mariées	43	34
veuves	17	25
T	60	60

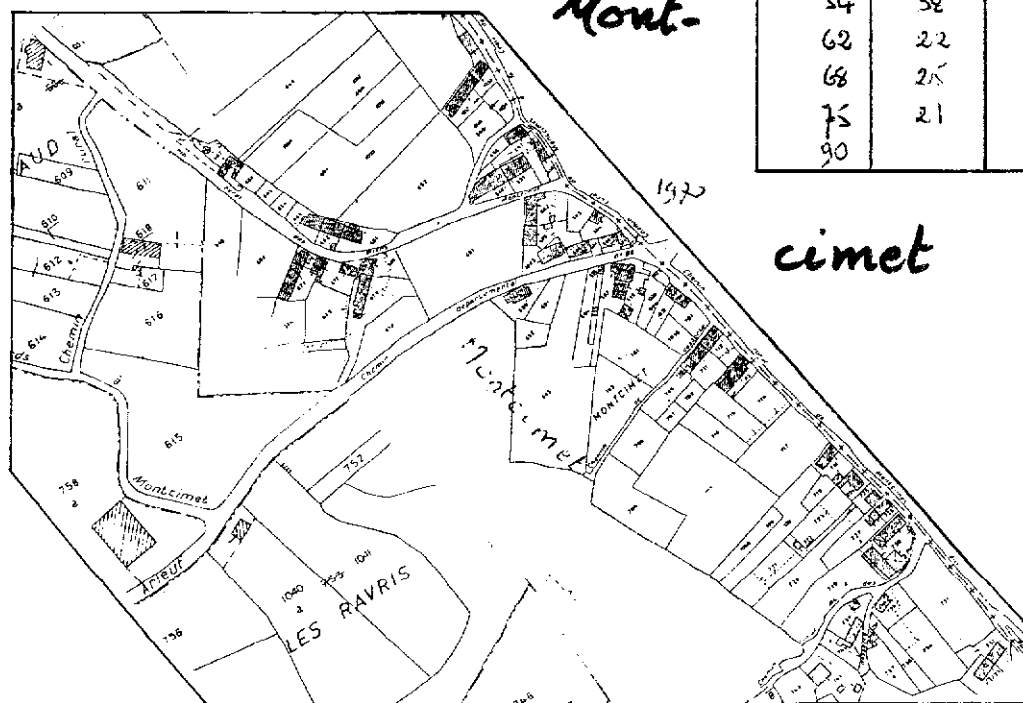
le Mont





1827

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			243	
41		43	217	40
46	42	45	233	
51	42	44	195	29
56	45	51	224	
61	45	50	217	
66	45	48	193	
72	42	44	191	
76	45	45	216	22
81	45	52	199	
86	44	47	202	
91	42	44	199	
96	49	50	190	
1901	47	47	168	
06	47	47	166	
11	42	43	138	
21	36	37	100	
26	39	40	119	
31	36	39	112	
36	33	34	97	
46		39	66	
54	38		61	
62	22		51	
68	25		44	
75	21	21	31	
90		18	32	



Mont-

1920

cimet

Etat	1851	1876
garçons	67	81
maries	34	36
veufs	4	4
T	105	121
filles	49	53
maries	34	36
veuves	7	6
T	90	95

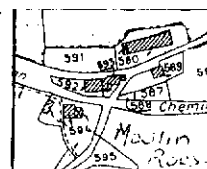
Etat	1851	1876
garçons	8	3
maries	2	2
veufs	1	1
T	11	6
filles	4	7
maries	2	2
veuves		1
T	6	10



1827

le Moulin
de Roussillon

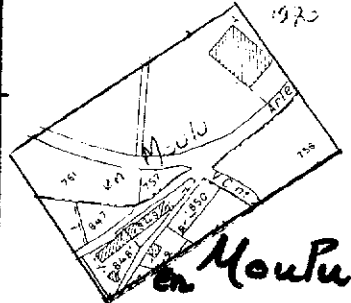
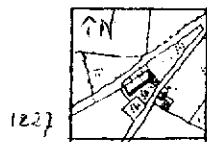
1920



-184-

le Moulin de Roussillon

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Morspée
1831				
41		3	18	5
46	3	3	23	
51	3	3	17	4
56	3	4	17	
61	3	4	14	
66	4	4	21	
72	6	6	37	
76	4	4	16	
81	3	5	24	
86	3	4	26	
91	2	2	11	
96	4	4	20	
1901	4	4	19	
06	3	3	13	
11	3	3	12	
21	2	2	7	
26	2	2	5	
31	1	1	6	
36	1	1	5	
46		1	2	
54	2		4	
62	2		3	
68	3		5	
75	3	3	4	
90		2	2	



Etat	1851	1876
garçons	3	8
maries	3	3
veufs		1
T	6	12
filles	4	3
maries	3	3
veuves		
T	7	6

81	1	1	7
86	2	2	7
91	1	1	1
96	1	1	4

le Deffend

les Roppes

les Roppes

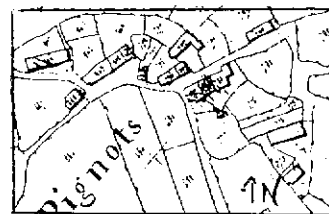
Etat	1851	1876
garçons	1	11
maries	3	2
veufs		1
T	4	14
filles	8	4
maries	3	2
veuves		1
T	11	7

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Morspée
1831			?	
41		3	20	8
46	3	4	21	
51	3	3	13	4
56	3	3	13	
61	4	4	17	
66	3	3	10	
72	3	3	14	
76	3	3	18	5
81	4	4	14	
86	4	4	13	
91	3	4	14	
96	4	4	14	
1901	2	2	5	
06	3	4	11	
11	3	3	13	
21	3	3	12	
26	3	3	14	
31	3	3	10	
36	3	3	11	
46		3	7	
54	3		4	
62	2		2	
68	2		2	
75	1	1	1	
90				

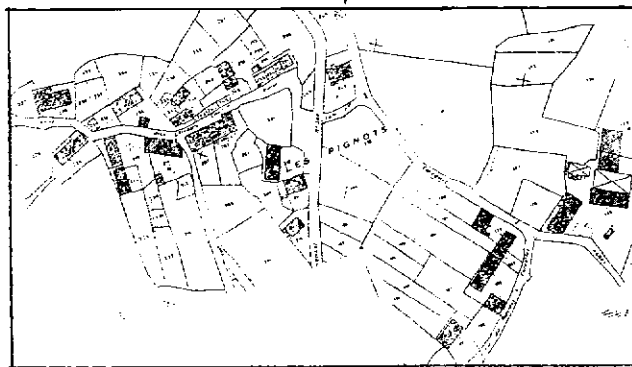
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Morspée
1831			?	
41		2	14	2
46	2	2	15	
51	3	3	15	2
56	2	2	14	
61	3	3	23	
66	3	3	24	
72	5	5	26	
76	4	4	21	2
81	3	3	10	
86	3	2	8	
91	2	2	8	
96	2	2	11	
1901	3	3	14	
06				
11				
21				
26				
31				
36				
46	1	1	2	
54				
62				
68				
75	1	1	8	
90				

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			90	
41		17	112	10
46	17	19	100	
51	19	20	106	7
56	19	25	97	
61	20	22	86	
66	20	20	83	
72	27	27	100	
76	27	27	123	10
81	25	25	102	
86	25	26	115	
91	24	26	103	
96	20	20	84	
1901	20	22	90	
06	21	21	87	
11	23	23	83	
21	21	21	60	
26	17	17	59	
31	15	16	53	
36	18	19	58	
46		14	45	
54	22		38	
62	12		39	
68	13		33	
75	13	13	22	
90		11	24	

Etat	1851	1876
garçons	41	47
maries	16	23
veufs	1	1
T	58	71
filles	27	22
maries	16	23
veuves	5	7
T	48	52



1970



les
Pignots

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831				
41				
46	1	2	5	
51	1	1	7	2
56	1	1	6	
61				
66	1		6	
72				
76				
81	1	1	2	
86	1	1	2	
91	1	1	2	
96	1	1	2	



les
Champy.

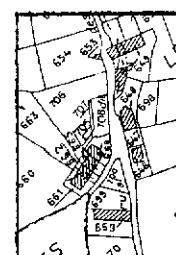
Etat	1851
garçons	3
maries	1
veufs	
T	4
filles	
maries	
veuves	
T	3

- Benet
= Pierredon

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			?	
41		2	22	2
46	3	3	21	
51	6	9	38	7
56	8	9	45	
61	7	8	29	
66	9	9	38	
72	11	11	42	
76	8	9	49	3
81	8	8	34	
86	10	9	48	
91	7	7	31	
96	8	8	33	
1901	6	8	38	
06	7	9	29	
11	6	6	22	
21	5	5	9	
26	6	7	12	
31	6	6	14	
36	6	6	20	
46		5	13	
54	6		8	
62	3		9	
68	2		7	
75	1	1	6	
90		3	9	

les Places

Etat	1851	1876
garçons	8	14
maries	8	10
veufs		
T	16	24
filles	13	16
maries	8	9
veuves	1	
T	22	25



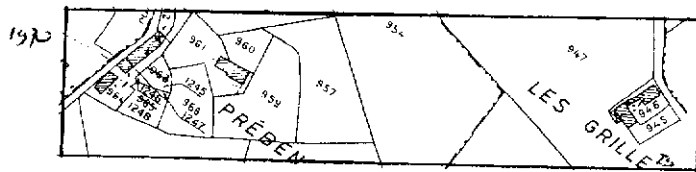
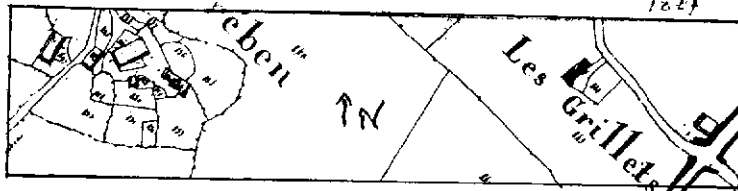
1970

Etat	1851
garçons	6
maries	2
veufs	
T	8
filles	5
maries	2
veuves	1
T	8

les
Grillet

Etat	1851	1876
garçons	4	9
maries	5	6
veufs		
T	9	15
filles	8	12
maries	5	6
veuves	1	3
T	14	21

Prébien



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			?	
41			33	5
46	3	6	30	
51	4	6	23	1
56	4	5	24	
61	5	6	22	
66	7	7	28	
72	7	7	37	
76	7	7	36	2
81	4	5	25	
86	5	5	27	
91	5	5	23	
96	5	5	20	
1901	6	6	27	
06	6	6	21	
11	4	4	17	
21	5	5	14	
26	3	4	10	
31	6	6	21	
36	7	7	21	
46		3	13	
54	2		4	
62	1		1	
68				
75				
90		1	4	

les
Grillet

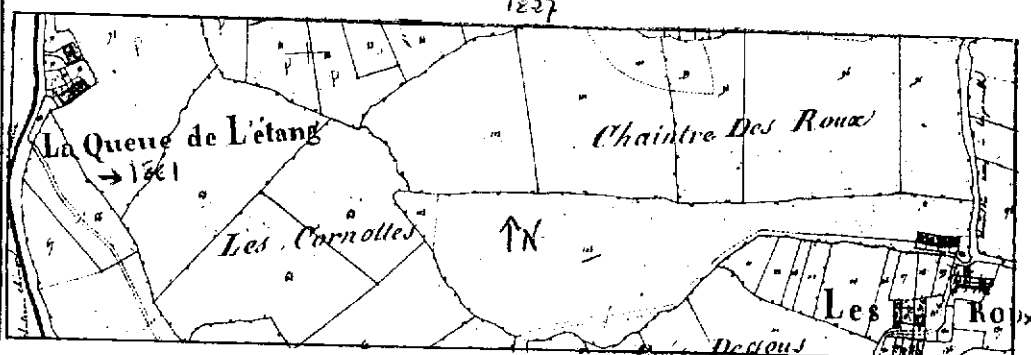
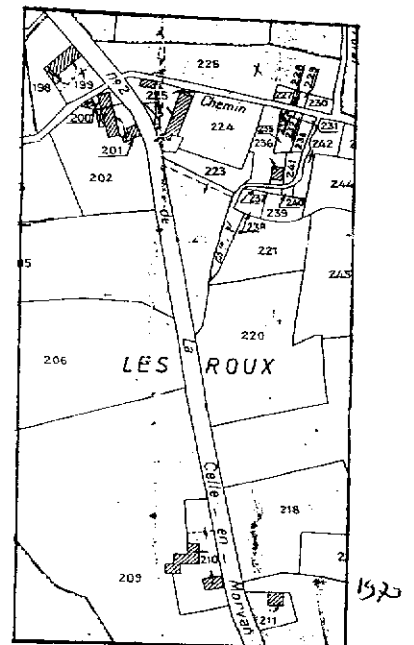
Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831				
41			9	
46	2	2	10	
51	2	2	16	4
56	2	2	9	

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			57	
41		14	57	10
46	11	11	51	9
51	10	10	47	
56	12	12	44	
61	10	10	40	
66	10	10	38	
72	10	9	33	
76	11	11	40	
81	13	13	48	
86	11	12	44	
91	12	12	43	
96	12	12	41	
1901	10	10	24	
06	10	10	32	
11	11	11	33	
21	10	10	28	
26	7	7	25	
31	6	6	25	
36	5	5	19	
46		9	21	
54	8		15	
62	2			
68	3			
75	3	3	8	
90		2	2	

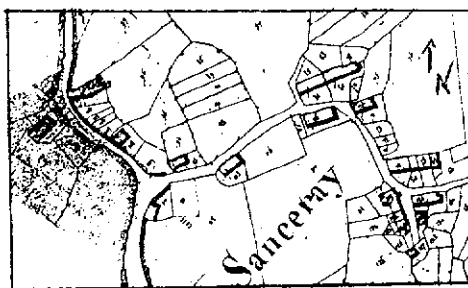
les Roppes
(voir en Moule)

les Roux

Etat	1851	1876
garçons	20	13
maries	7	8
veufs		
T	27	21
filles	11	7
maries	7	7
veuves	2	5
T	20	19

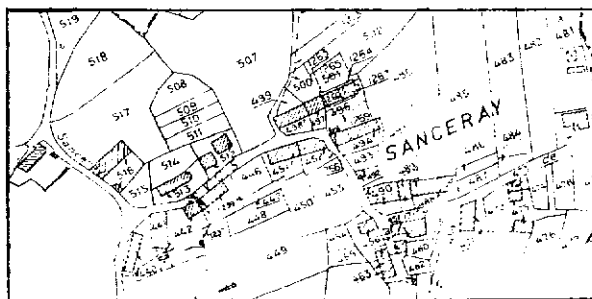


Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Morspie
1831			86	
41		15	87	14
46	14	19	90	
51	17	22	123	25
56	19	23	126	
61	19	23	126	
66	24	25	118	
72	22	22	113	
76	22	23	111	11
81	22	25	99	
86	22	22	93	
91	22	23	93	
96	19	20	80	
1901	17	18	68	
06	21	21	74	
11	19	20	69	
21	18	18	56	
26	18	18	52	
31	17	17	45	
36	16	17	44	
46		19	43	
54	22		26	
62	10		21	
68	8		16	
75	9	9	16	
90		12	20	



1827

1920



Sancerre

Etat	1851	1876
garçons	43	37
maries	20	20
veufs	3	1
T	66	58
filles	33	29
maries	20	20
veuves	4	4
T	57	53



les
Cherveaux

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Morspie
1831			146	
41		20	172	30
46	31	31	184	
51	37	38	203	28
56	37	38	151	
61	40	41	197	
66	43	44	151	
72	41	43	184	
76	43	43	185	11
81	40	42	182	
86	47	47	203	
91	42	46	168	
96	39	41	141	
1901	38	39	139	
06	37	36	111	
11	36	37	120	
21	36	38	112	
26	34	36	105	
31	33	35	93	
36	32	33	90	
46		31	71	
54	37		54	
62	23		48	
68	23		47	
75	22	21	50	
90		22	37	

Vaslin

Etat	1851	1876
garçons	76	60
maries	25	37
veufs	7	5
T	108	102
filles	62	45
maries	25	33
veuves	8	5
T	95	83

81	2	2	7
86	2	2	12
91	2	2	15
96	1	1	4
1901	2	2	11
06	2	2	11
11	2	2	9
21	2	2	8
26	2	2	6
31	2	2	3
36	2	2	4
46		1	3
54	2		3
62	1		3
68	1		2
75	1	1	2
90		1	1

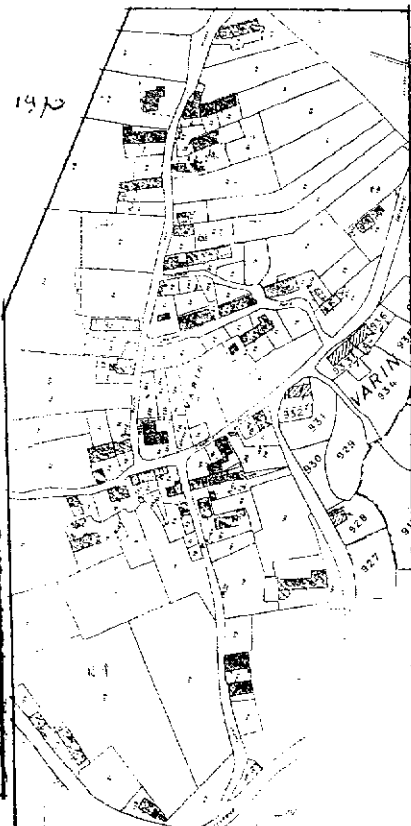
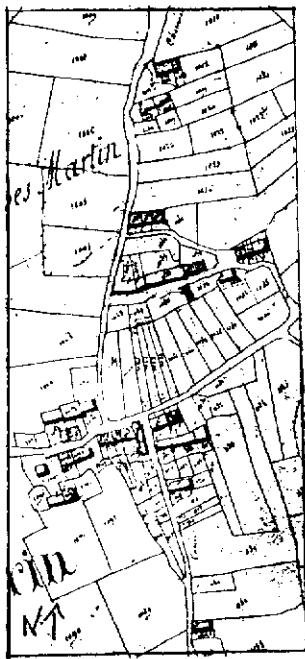
Valterne

(voir Contreuil)

Varin

1827

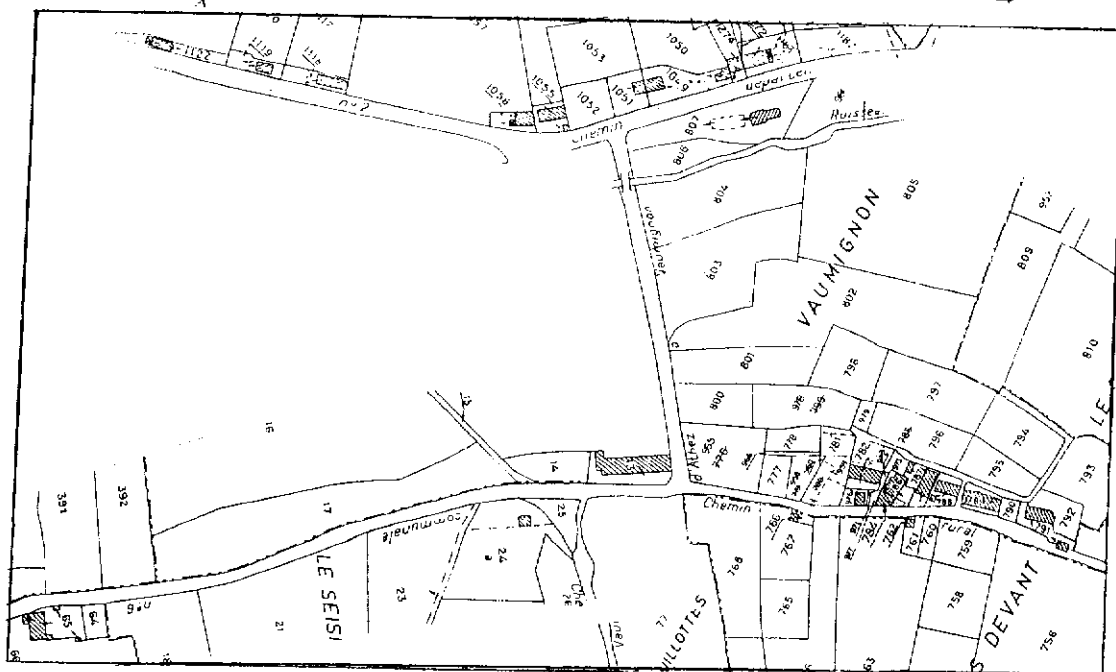
1970



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			79	
41		8	61	6
46	12	12	75	
51	14	16	87	14
56	13	14	77	
61	13	17	78	
66	15	15	72	
72	11	12	53	
76	21	21	97	14
81	14	15	58	
86	13	13	53	
91	10	10	44	
96	13	14	60	
1901	20	22	97	
06	13	22	76	
11	17	18	56	
21	20	21	71	
26	20	21	69	
31	18	19	72	
36	16	17	68	
46		15	44	
54	21		36	
62	14		33	
68	12			
75	6	6	13	
90		9	18	

Etat	1851	1870
garçons	33	25
maries	14	18
veufs		2
T	47	45
filles	25	29
maries	14	16
veuves	1	7
T	40	52

Vaumignon



Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831				
41				
46	1	1	5	
51	1	1	8	1
56	2	2	15	
61	2	2	12	
66	2	2	9	
72	2	2	7	
76	2	2	8	
81	2	2	5	
86	2	2	4	
91	1	1	6	
96	2	2	3	
1901				
06	1	1	7	
11	2	2	6	
21	2	2	6	
26	2	2	6	
31	3	3	6	
36	1	1	1	
46				
54	1			
62				
68				
75	1	1	3	
90		1	3	

Etat	1851
garçons	5
maries	1
veufs	
T	6
filles	1
maries	1
veuves	
T	2

avec Vaumignon

l'Etang

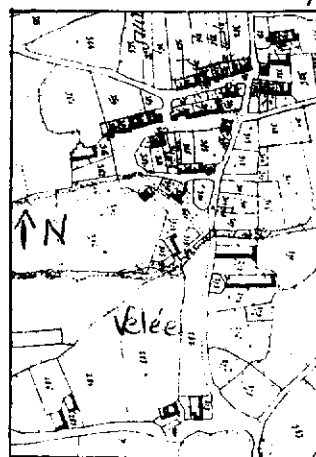
72	6	6	21
76			
81	5	5	25
86	5	6	32
91	7	9	47
96	6	7	30

*les Plancties de
Vaumignon*

le Vusin

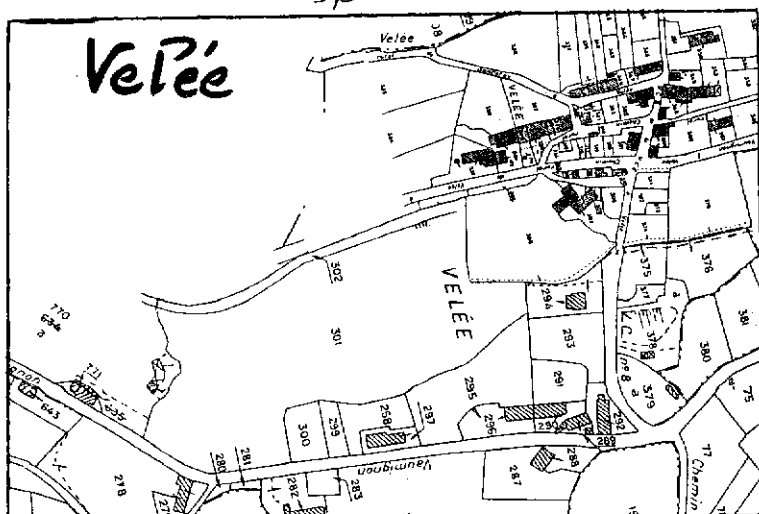
(voir les Bonnardels)

Etat	1851	1876
garçons	46	49
maries	27	32
veufs	3	2
T	76	83
filles	52	60
maries	26	31
veuves	5	8
T	83	99

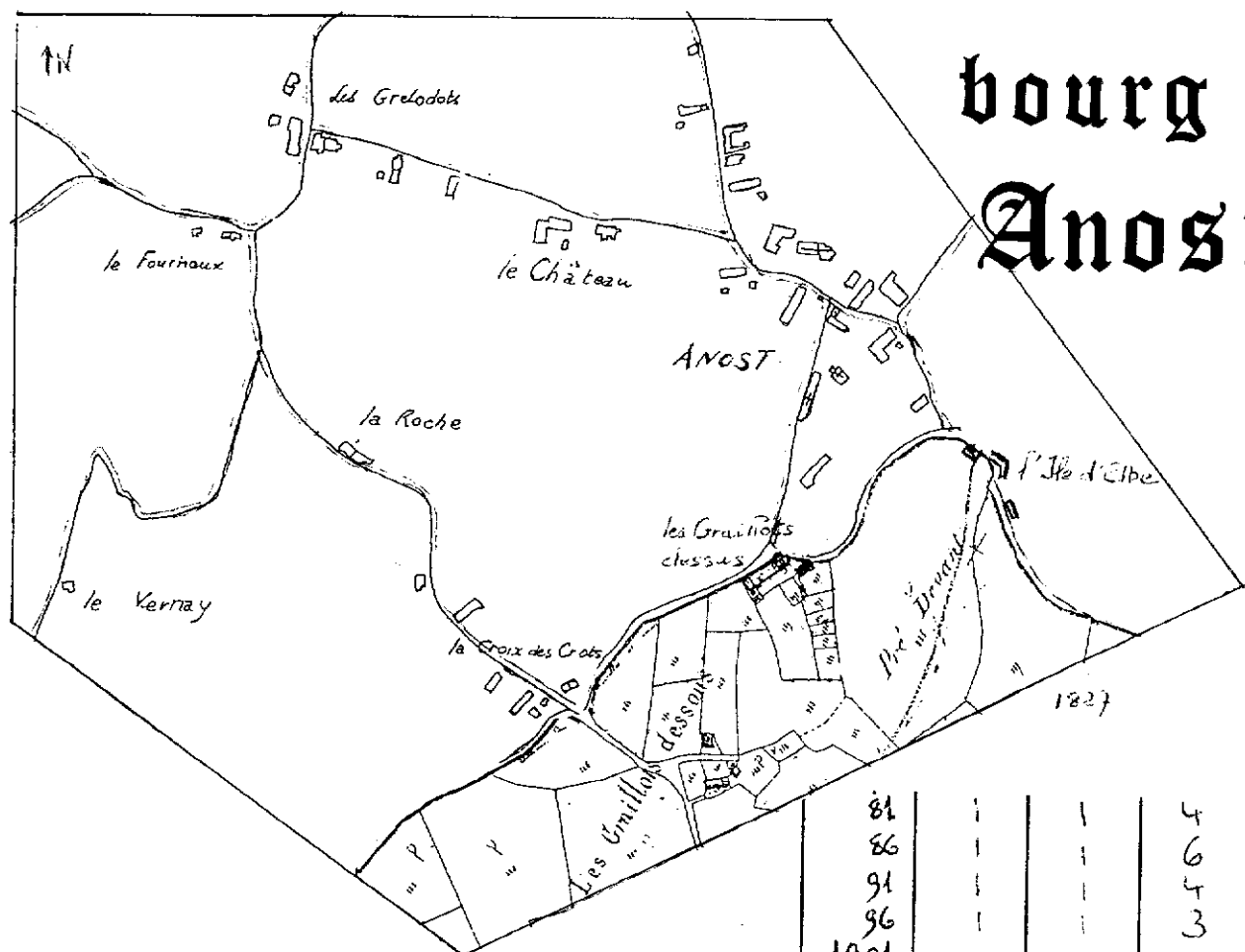


1827

Années	Maisons	Ménages	Habitants	Enfants Hospice
1831			155	
41		25	150	27
46	24	32	146	
51	26	35	159	31
56	31	32	187	
61	31	37	195	
66	35	39	178	
72	37	39	173	
76	37	37	182	31
81	41	43	189	
86	41	41	198	
91	33	38	164	
96	35	37	150	
1901	28	32	122	
06	30	30	106	
11	29	29	98	
21	29	27	82	
26	25	26	79	
31	28	28	81	
36	20	20	67	
46		20	55	
54	33		44	
62	16		37	
68	15		33	
75	14	14	23	
90		10	14	



1970



bourg d' Anost

Années	Maisons	Ménages	Habitants
1831			
41			
46	1	1	6
51	1	1	5
56	1	1	3
61	1	1	3
66	1	1	4
72	1	1	4
76	2	2	12
81	2	3	9
86	2	2	15
91	2	2	13
96	3	3	19
1901	3	2	17
06	2	2	9
11	2	2	5
21	3	4	13
26	3	3	11
31	3	3	11
36	3	4	12
46		2	8
54	3		6
62	1		3
68	3		6
75			
90		2	7

le Verray

Etat	1851	1876
garçons	2	4
maries	1	3
veufs		
T	3	7
filles	1	1
maries	1	3
veuves		1
T	2	5

81					4
86					6
91					4
96					3
1901					
06					
11					
21					
26					
31					
36					
46					
54					
62					2
68					1

les Bruyères

Enfants hospice	1841	1851	1876
Bourg Anost	8	9	
Croix des Crots	13	1	5
Gravelots	3	2	1
Fourneau		4	
Roche	3		1
Gravelots classés	7	9	6
dessous	13	3	
le d'Elle		2	
Hilleraie	3	4	1
Château	2		1
Grands champs	1	6	

Ecart	1851				1876			
	Hommes				Hommes			
	Ans	Mps	Vps	T	Ans	Mps	Vps	T
Bourcy Prieuré	66	36	7	109	70	36	8	114
Croix des Croix	15	6	1	26	16	6	2	24
Graillots	2	3		5	3	3	1	7
Foumencourt	5	2		7	6	2	2	10
Rocche		2		2	2	2		4
Graillots dessus	22	7		29	12	7	2	21
dessous	4	2	1	7	3	2		5
Île d'Elbe	6	2		8	5	2	2	9
Mellange	4	7		11	12	7	1	20
Château	7	4		11	5	5		10
Graillots Champs	11	2	1	14	10	2	3	15
Tenrière					2	2		4

le Baupéron

46		2	3
54	2		4
62	1		5
68	1		6
75	1	1	7
90		2	4

46		1	
54	1		1
62	1		1
68	1		2
75	1		1

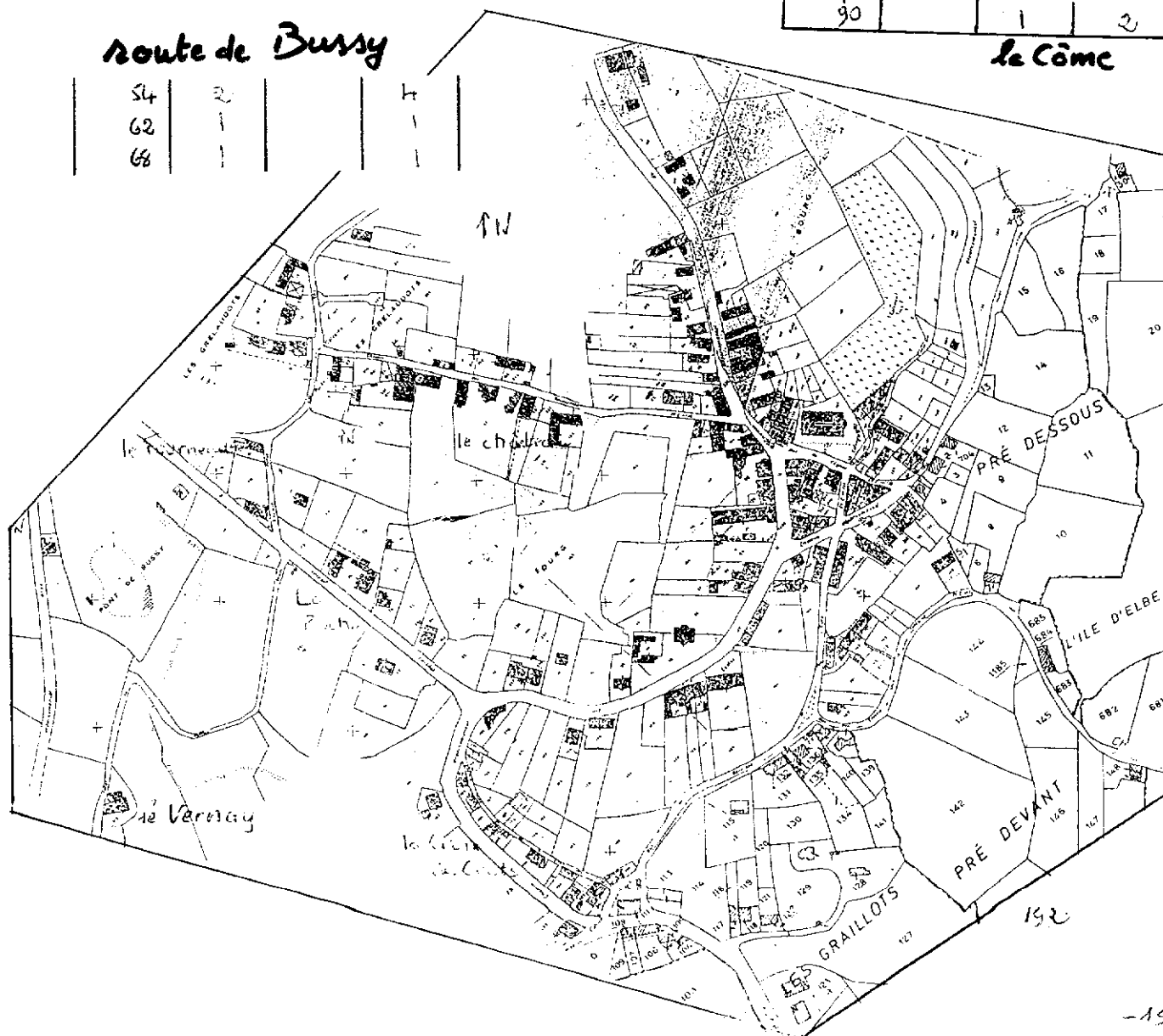
Pont de Bussy

route de Bussy

54	2		4
62	1		1
68	1		1

90		1	2
----	--	---	---

le Cômé



ANOST	1831	-41	-46	-51	-56	-61	-66	-72	-76	-81	-86	-91
BOURG	144	169	196	223	242	267	270	287	258			
Croix des Crots			46	50	36	56	74	45	75			
Grelaudots	66	37	24	12	6	16	44	13	14			
Fournneau		10	20	17	21	12		14	10	10		
Roche	57	18	7	6		12	41	11	11	11		
Graillots-dessus	51	51	43	50	49	61	33	46	55	3		
- dessous		49	21	12	26			15				
Ile d'Elle	+	7	17	19	10			14	11	8	11	5
Molleraige		22	34	31	21	28	19	18	23			
Château		16	21	21	5	15	13	5	15			
Grands Champs		8	16	29	39	52		24				
Tannerie		7	8					7	8			
Château-Gaillard			2									
Pierre-en-Nice											6	9
Champ de la Gorge												
	174	231	249	245	222	262	224	212	222			
AGGLOMERATION	318	400	445	468	464	529	494	449	480	485	477	470

ANOST	-96	1901	-06	-11	-21	-26	-31	-36	-46	-54	-62	-68	-75	-90
Croix des Crots	162	122	154	150	140	141	151	146						
Grelaudots	81	59	67	65	55	49	48	51						
me de Cussy	23	46	34	39	25	28	30	29						
BOURG	266	227	255	254	220	218	229	226	201	174	159	148	131	106
Croix des Crots		60	59	53	40	53	46	40	36	22	24	20	16	13
Grelaudots	93	35	26	23	26	28	19	13	15	14	8	12	12	8
Fournneau	12	3	2	8	7	7	5	5	2	3	3	9	5	6
Roche	7	6	16	7	8	8	7	4	22	14	6	7	22	7
Graillots-dessus	49	23	33	33	20	19	28	28	17	14	9	12	7	13
- dessous														
Ile d'Elle	4	2	2						9		6	1	2	1
Molleraige														
Château	8	10	12	7	6	16	10	13		2		2		3
Grands Champs	9										2	2		3
Tannerie	13	15	12	16	14	18	9	13		8	1	2	1	
Château-Gaillard														
Pierre-en-Nice	6	10	3	6	5	6	6	4	2	6	5	1		
Champ de la Gorge									2	1	1			
	201	164	165	153	126	155	130	120	105	80	63	72	66	53
AGGLOMERATION	467	391	420	407	346	373	359	346	306	254	222	220	197	159

Les chiffres ne correspondent pas à ceux des recensements, en ce sens que les critères d'agglomération retenus n'étaient pas toujours les mêmes. D'ailleurs, au siècle dernier, les maisons étaient peu nombreuses près de et dans le bourg, surtout au début. Aussi trouvera-t-on un tableau à part de tous les hameaux qui ont pu être compris dans l'agglomération à certaines époques et pas à d'autres, avec les chiffres de population. Aujourd'hui, le bourg est considéré comme agglomération principale, Joux et Bussy comme agglomérations secondaires.

En 1881, 1886 et 1891, aucun ou peu de détails pour les hameaux jouxtant le bourg et en faisant donc partie pour la population agglomérée.

Pour toutes les années, les vides ne veulent pas pour autant dire qu'il n'y avait pas d'habitants. En 1831, premier recensement avec la population par hameaux, certains sont omis, mais des actes paroissiaux sont relevés dans ces mêmes hameaux, tel que la Molleraige



compléments divers

COMMUNE ET CANTON

La paroisse d'Anost fut érigée en commune par l'Assemblée Constituante, comme toutes les autres communes de France, le 14 décembre 1789, où un pouvoir civil, composé d'un maire et d'un conseil municipal, fut donné aux paroisses.

De 1792 à 1801, la commune d'Anost faisait partie du canton de Roussillon avec la Petite-Verrière, la Celle et Roussillon. Le Concordat, en 1801, modifia l'étendue des cantons et Anost passa dans le canton de Lucenay-l'Evêque.

MAIRES

D'

ANOST

Simon	ROUSSET	1793		
Léonard	DESBOIS	1808	mars	1815
	CADOUX	1815		
François	CHAUSSIVERT	mai	1815	
Jean-Baptiste	BASDEVANT	novembre	1815	août 1830
François	BARDEAU	août	1830	septembre 1834
René	CHAUSSIVERT		1836	
Jean-Marie	LOUVRIER	septembre	1841	novembre 1846
Claude	BARON	novembre	1846	
Etienne	DUVERNOY		1849	
Dominique	BASDEVANT	février	1850	
Jean	DONPMARTIN	juillet	1855	avril 1856
Jean-Baptiste	BRAZEY	juillet	1856	juillet 1863
Etienne	DUVERNOY	août	1863	novembre 1863
Claude	SAURON	novembre	1863	mai 1869
Louis-Jules	BASDEVANT	mai	1869	mai 1872
Louis	MARILLIER	juin	1872	février 1874
Emiland	BASDEVANT	février	1874	janvier 1878
Louis-Jules	BASDEVANT	janvier	1878	mai 1892
Jean	TISSIER	mai	1892	octobre 1892
René	SAURON	décembre	1892	octobre 1895
Lazare	DESSERTENNE	décembre	1895	janvier 1898
Charles	COILLARD	janvier	1898	mai 1905
Charles	GAUTHERON	mai	1905	mai 1908
Simon	GARNIER-GENEVOIS	mai	1908	décembre 1919
Pierre	BAUDEQUIN	décembre	1919	mai 1929
René	ROY	mai	1929	1955
Roger	MOCHON		1955	mars 1965
André-Louis	BASDEVANT	mars	1965	mars 1989
Jean-Claude	NOUALLET	mars	1989	





QUELQUES SUJETS DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



PLUS GROS CONTRIBUABLES (1828)

héritiers de CHASTELLUX	François PIGNOT, régisseur	Jean GRASSOT, maire de Cussy
Pierre DECHEVANNE, ex-juge à Autun	Dominique BASDEVANT de Coranay	Jean DESPLANTES
CHAMPEAUX de la Boulaye	Jean BONNOT de la Bussière	Vivant GARNIER des Bigeards
Hugues DIGOY au Creux	Jean MARATRAY de Cussy	Etienne PRETET de Bussy
Jean BILLON d'Athez	Simon BASDEVANT de Bussy	Léonard DESBOIS d'Anost

PÂTRES (1829)

Pâtres choisis par le conseil municipal, pour les usagers des bois des habitants des hameaux des héritiers du comte de Chastellux : hameaux de Joux, Bussy, les Bigeards, Montcimet et Corcelles.

PÂTRES pour CORCELLES

Pierre THAZARD	16 ans	fils de Jean THAZARD et Dominique BAILLEAU
Léonard LAGNEAU	19 ans	fils d'André LAGNEAU et Jeanne DUVERNOY
Marie DEFOSSE	17 ans	fille de François DEFOSSE et Simone MOROT-GAUDRY
André PASQUELIN	13 ans	fils de Lazare PASQUELIN et Dominique DESBOIS
Pierre REGNEAULT	16 ans	fils de Nicolas REGNEAULT et Reine MOROT
Pierre LAGORGETTE	28 ans	fils de Dominique LAGORGETTE et Marie LAVESVRE

GARDE NATIONALE

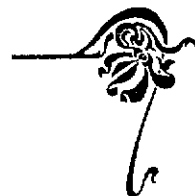
Une loi de 1830 prévoyait la mise en place dans chaque commune d'une Garde Nationale. C'était une milice civique préposée au maintien de l'ordre, entretenue par la municipalité

(maire BARDEAU)

	1 ^{re} COMPAGNIE		2 ^e COMPAGNIE		3 ^e COMPAGNIE	
commandant	Jean	GEY				
capitaine	René	BERGER	Dominique	FEBVRE	Lazare	GAUTIER
lieutenant	Adrien	BERNARD	Jacques	LEGER	Pierre	MARMILLOT
sous-lieutenant	Charles	PATAUD	Pierre	ROY	Jean	FLETY
sergent-major	Dominique	BASDEVANT	...	SAURON		
sergent-chef	(fils)	CHAUSSIVERT	...	BAROIN		
sergent	Louis	DEBOIS	Emiland	...		
	Claude	DESJOURS	Jean	LEMOINE		
caporal	Etienne	MOROT-GAUDRY	Simon	COT...	René	ANDRE
	Jean-Marie	GUYARD	Jean	RAVIER	Antoine	LAMOUR
	Louis	LAGORGETTE	Dominique	BASDEVANT	Hugues	LAGNEAU
	Jacques	LEMOINE	Lazare	BILLON	Hugues	LAGNEAU
tambour-major	Jean	...				
porte-drapeau	Léonard	MARILLIER				

GARDES-CHAMPÊTRES

En 1829-1830, deux gardes-champêtres travaillaient pour la municipalité, au salaire de 80 F pour le premier et de 63 F pour le second. En 1832, ils étaient trois.



LES CHEMINS (29 mai 1833)

De temps immémorial, le chemin d'Anost à Autun, passant par le hameau du Chêne, traversait les propriétés de Madame la Comtesse d'Esterno et venait aboutir à la route de Château-Chinon proche l'étang de Poizot. Le chemin, quoique d'une pente un peu rapide, était direct et suit presque parallèlement la route de Château-Chinon à Autun. Mme d'Esterno, que le chemin gênait beaucoup parce qu'il coupait en leurs parties et ses terres et la forêt de Poizot, sur une longueur de 3 000 m environ, résolut de ... et d'en fournir un autre. Après plusieurs tentatives infructueuses, elle réussit dans son projet et en 1817 elle avait un nouveau chemin, commençant au hameau du Chêne et venant aboutir la grande route au-dessous du pont de Vesvre et entièrement celui de Poizot.

Maintenant, Mme d'Esterno réclame à la commune d'Anost une indemnité pour le nouveau chemin qu'elle prétend plus facile que l'ancien.

LES FOIRES (9 août 1835)

Anost est une commune très importante du département de Saône-et-Loire. Son étendue territoriale est 5 192 ha et sa population 4 000 habitants disséminés dans 52 hameaux. Placée au centre du Morvan, dont elle semble être la capitale, sur la route d'Autun à Lormes, elle fait un commerce considérable de bestiaux, mais privée de foires elle est obligée d'aller à grands frais s'approvisionner ailleurs. Les communes qui l'entourent, Giensur-Cure, Planchez, Ménessaire, la Petite-Verrière, Moux, Roussillon, Arleuf, Frétoy, n'ont également point de foires et verraient avec plaisir celles que l'on établirait à Anost. La multiplicité des foires est un abus, il est vrai. Le gouvernement l'a bien senti. Mais tout en supprimant celles des petites localités, il est du devoir d'une bonne administration de les replacer dans les bourgs considérables, et à ce titre Anost est placée en première ligne, car cette commune est assimilée aux villes par sa population, son maire est nommé par le Roi et sa garde nationale est de 700 soldats.

La commune d'Anost demande quatre foires par an : les 4 février, 20 mars, 30 août et 1er décembre.

(dans les petites communes, les foires nuisent à l'agriculture ; Cussy, Autun et Lucenay possèdent des foires)

LES MARCHÉS (10 août 1844)

La commune d'Anost, qui compte près de 4 000 âmes, et par conséquent une des plus importantes du département, est obligée, pour le produit de ses diverses petites denrées, de les porter vendre soit à Autun, soit à Lucenay. Le voyage... seul à faire dans ces localités, le déplacement des personnes qui vont dans ces endroits où il existe des marchés hebdomadaires emportant le petit bénéfice qu'elles pourraient faire. S'il existait à Anost, comme à Lucenay par exemple, un marché hebdomadaire qui aurait lieu le samedi, ce jour-là ne nuirait en rien aux autres marchés. Le mardi de chaque semaine a lieu le marché de Lucenay-l'Evêque et le vendredi aussi de chaque semaine a lieu celui d'Autun.

Alors, si un marché hebdomadaire existait à Anost le samedi, ces personnes-là, qui sont obligées d'aller à Autun ou à Lucenay, profiteraient de ce qu'elles portent vendre ; puisque ces personnes-là en vendent, le petit produit venant de leur industrie à enlever toutes espèces de volailles, que pour avoir de la farine de Turquie au lieu du blé. Elles feraient alors des échanges avec les racotiers d'Autun qui se trouveraient là le jour du marché à intervenir, et ceux-ci même n'auraient plus la peine de courir la campagne pour quêter ce qu'il faudrait acheter. Tous profiteraient donc de cet immense avantage...

La commune d'Anost est trop peuplée pour la surface de terrain qui la compose, puis produire assez de grain pour la subsister. Les communes voisines qui n'ont pas non plus de marché hebdomadaire, tels que Cussy, Roussillon, la Petite-Verrière, ensuite Planchez, Arleuf qui nous avoisinent et qui n'ont pas de marché hebdomadaire non plus, viendraient à Anost avec leurs provisions de toutes espèces. Nos chemins sont assez bons maintenant et notre chemin de grande communication n° 2 ne ferait qu'augmenter le petit commerce.

(accord en 1848)



+ PERCEPTION

La perception se trouvait à Cussy en 1833. Elle l'a toujours été jusqu'aux environs de 1976 où Lucenay a pris la relève.

+ BUREAU DE POSTE

Anost dépendait du bureau de poste de Lucenay en 1839. Le recensement de 1886 fait état, le premier, d'employés au bureau de poste. En 1890, deux courriers par diligence se partageaient Anost, venant de Château-Chinon et d'Autun.

+ GENDARMERIE

"La question du transfert à Anost de la brigade de gendarmerie à pied du Creusot, à l'étude depuis plus de 18 mois, vient d'être tranchée. Cette brigade, composée d'un brigadier et de trois hommes, doit rejoindre sa nouvelle résidence dans la première quinzaine de février prochain". ("Indépendant du Morvan", 29.1.05)

Anost fut donc dotée d'une gendarmerie à partir de 1905 jusqu'en 1925.

ÉCOLE D'ANOST

Depuis la Convention en 1794, la municipalité se devait de choisir un maître, rétribué par les parents, mais sans encouragement de l'Etat, ni volonté catégorique. La formation des jeunes est négligée.

La loi de 1833, rapportée par François Guizot, redonne une impulsion nouvelle. Elle fait obligation à chaque commune d'ouvrir une école de garçons et de rémunérer un instituteur, agréé par le préfet, pour l'instruction gratuite des enfants les plus pauvres, la famille des autres enfants payant une rétribution mensuelle. Comme il n'y a pas de maison d'école, et que la population scolaire s'accroît régulièrement, le conseil municipal décide d'en acheter^{une} qui reviendra à 7 500 F (bâtiment contigu à la mairie). L'instituteur touche 50 F (comme la fréquentation de l'école était peu importante et que, par conséquent, la rétribution était fort minime, le traitement de l'instituteur n'était pas très élevé). En 1842, la commune fixe la rétribution par les parents d'élèves en fonction de la formation demandée :

- 0,75 F pour apprendre à lire
- 1 F pour apprendre à écrire
- 1,25 F pour apprendre la grammaire
- 1,50 F pour apprendre le calcul

L'école, qui comptait 250 à 280 garçons en 1852 sur 410 d'âge scolaire (6 à 13 ans), en compte 300 en 1862 ; en 1864, 72 enfants assistés fréquentent l'école.

L'école primaire n'est pas restée le privilège des garçons. Une maison de religieuses pour l'instruction des jeunes filles est fondée et compte 160 élèves en 1850 sur 350 d'âge scolaire. En 1881, Anost recense toujours 410 garçons et 350 filles. Les absences sont les plus nombreuses l'été à cause des travaux agricoles et l'hiver pendant les grands froids.

Jules Ferry présente deux projets distincts. La Chambre adopte celui de la gratuité en 1881 et établit l'obligation scolaire et la laïcité en 1882. Au-dessus d'une population de 500 habitants, toute commune devait entretenir une école de filles. Comme un texte de 1886 prévoyait la disparition progressive du personnel congrégationniste des écoles de filles et que l'école contiguë à la mairie, appropriée en 1892, n'était pas assez grande pour tous les élèves, on fit construire un bâtiment composé de plusieurs classes et qui devint école de filles en 1904. En même temps, vu l'étendue de la commune et la multitude d'écart, deux écoles mixtes de hameau deviennent nécessaires et furent édifiées en 1895 pour Athéz et en 1904 pour Dront.



Exemple de rapport sur les conditions hygiéniques du projet de construction d'un groupe scolaire (hameau de Dront, commune d'Anost)

Le hameau de Dront où doivent être construites une école de garçons et une école de filles, est dans une situation centrale par rapport aux hameaux voisins et en outre situé sur un terrain élevé mais facilement accessible. L'école sera placée sur une parcelle territoriale entièrement libre de tous côtés. Le lieu est donc salubre et exempt d'humidité, bien aéré, et deux chemins vicinaux donnent accès à la future école.

Il résulte de l'examen des plans et pièces du devis soumis à notre appréciation que les classes, préaux, logements des instituteurs et institutrices, situés au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment central, les privés, sont en général conçus conformément aux prescriptions réglementaires. Ainsi, l'éclairage des deux salles de classe est bilatéral avec exposition du nord - nord-est au sud - sud-ouest. Le mobilier scolaire se compose de tables à plan légèrement incliné à deux places. Mais il n'existe pas de vestiaire ; seulement comme l'entrée des classes se fait par les deux préaux, il semble qu'il sera facile de combler cette lacune en établissant des patères ad hoc dans les préaux, le long des murs extérieurs des classes.

Le sol des bâtiments n'étant pas encauvé, le plancher des salles repose directement sur un terre-plein qui devra être cimenté ou bétonné sur une hauteur suffisante pour empêcher les infiltrations du sol, d'autant plus que le terrain est légèrement déclive du côté de l'école de filles. En somme, le terre-plein ne semble pas avoir de graves inconvénients puisque le terrain est isolé et exempt d'humidité produite par des eaux courantes ou stagnantes.

La partie la plus critiquable me paraît être l'établissement de privés à moins de dix mètres du puits, à moins d'un sol entièrement impénétrable, des infiltrations malsaines seraient donc à craindre. M. l'inspecteur d'académie a déjà signalé ce fait et nous pensons comme lui qu'il est nécessaire d'éloigner le puits des privés en le creusant par exemple à l'angle de l'école des garçons où l'on pourrait alors facilement établir des pompes. Du côté des filles, le nombre de privés n'étant pas suffisant, il serait utile de demander l'établissement d'un privé de plus. Les privés paraissent bien conçus par ailleurs et communiquent avec une fosse murée et cimentée.

Mâcon, le 3 septembre 1899
Dr Hahn

la MAISON d'ECOLE
(A. DESSERTENNE / J.-F. ROTASPERTI) 1989

A Anost, l'école des garçons, appropriée en 1892, bien que démesurée en longueur, dissimule son architecture terne derrière le bâtiment plus cossu quoique simple de la mairie appropriée en 1868. L'école ne portera jamais le fronton latéral et le clocheton prévus par l'architecte Castagne. Les combles de la mairie ont conservé, à peu près intacts, les pièces minuscules réservées aux adjoints, encore tapissées des journaux républicains de 1880.

L'école de filles d'Anost, édifiée en 1904 sur les plans de l'architecte Poinet, dans un climat passionné, écrase le paysage de ses trois étages élevés au-dessus d'une terrasse à deux niveaux ; prévue pour être bâtie initialement au bas de la pente, elle en occupe le faite, au plus abrupt. Vues du village, les lignes rudes en sont atténuées par un décor de briques vernies.

Parsmée d'une multitude d'écarts, la commune d'Anost a dû aussi pourvoir à la construction de deux écoles de hameau. L'architecte Boiret a dressé les plans des écoles mixtes, d'inspiration néo-gothique, pour ATHEZ (1895) et DRONT (1904). Trapue et austère avec son pignon couvert d'ardoises et son avant-corps étrié, la première sert maintenant de gîte rural ; plus coquette avec son mur-pignon et les élégantes boiseries de son préau en aile, la seconde s'est reconvertie en centre d'accueil pour jeunes. Mais les deux bâtisses restent propriété communale, statut rarissime pour les écoles de hameau désaffectées.

Images de Saône-et-Loire n° 73
"les écoles communales du canton
de Lucenay-l'Evêque"



ANNUAIRE DE SAÔNE-ET-LOIRE 1838

5 191 ha, dont 2 233 de bois, 2 172 en terres labourables, 560 en prés. 3 012 habitants, 503 maisons. Deux tuileries, sept moulins à blé, sept huileries, un moulin à tan.

Le terrain est généralement pierreux et peu fertile, ce qui oblige les habitants à quitter chaque année une terre qui ne peut les nourrir. Au commencement du printemps, époque du départ, les hommes, montés sur des chars à deux roues grossièrement travaillées et traînés par des boeufs, s'en vont sous un ciel plus favorable colporter leur industrie et leurs travaux. Arrivés dans les départements de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de l'Indre et du Loiret, ils se bâtissent des huttes, amodient des prés pour la nourriture de leurs boeufs, et se livrent à l'exploitation de la houille et du bois jusqu'à ce que les premiers frimas les obligent à reprendre le chemin du Morvan. C'est ce genre de travail que l'on désigne dans le pays sous le nom de Galvache.

... On remarque les ruines de plusieurs châteaux : celui de Val-Mignon baigné par la rivière d'Anost, celui de Rouslion qui domine les hauteurs de la Ferrière, et dans la forêt de Mont-Robert le château des Fées, fameux pour l'horreur qu'il inspire encore aux habitants de la contrée. Sur le sommet de la montagne des Poiriers, élevée à plus de 700 m, se trouve l'étang de Renach, au pied du grand Mont-Yan (715 m).

ANNUAIRE DE SAÔNE-ET-LOIRE 1839

Village entouré de hautes montagnes : quelques-unes de celles qui bornent l'horizon à l'ouest et au nord et qui confinent à la Nièvre, atteignent une élévation de plus de 700 m au-dessus du niveau de la mer ; elles sont en grande partie couvertes de bois. Les nombreux hameaux de cette importante commune du Morvan et une multitude de métairies sont disséminés sur la surface de son vaste territoire dans des positions variées et quelquefois pittoresques. Les roches granitiques du vallon de Velée, vues à distance, offrent l'aspect d'une vieille muraille en ruines, à cause des pointes et dentelures qui en hérissent le sommet et de leur coupe perpendiculaire. Leurs anfractuosités servent de retraite à une grande quantité de renards, de chats sauvages et d'oiseaux de proie. Sur le versant occidental, la montagne du Chevreau, dont le faite sépare Anost de Roussillon, se trouvent aussi des roches de même nature, ce sont les roches de Mont-Robert.

Sol en grande partie granitique ; cultures dominantes : seigle, froment, pomme de terre de bonne qualité, navets excellents, très bons pâturages ; races chevaline 32, asine 19, mulets 4, bovins 1 586, ovins 2 706, porcs 763, caprins 272, ruches d'abeilles 306. Le sol forestier occupe une superficie totale de 2 233 ha. Tous les bois appartiennent à des particuliers. Le territoire est arrosé par un grand nombre de ruisseaux ayant tous leurs sources dans les montagnes situées à l'ouest et au nord du bourg. Treize de ces ruisseaux, après avoir pris successivement les noms des hameaux et commune traversés et s'être réunis, avant d'arriver à la Petite-Verrière où ils se grossissent de la rivière venant de Cussy, versent leurs eaux dans l'Arroux au sud de Monthelon. Les plateaux des mêmes montagnes donnent également naissance à des ruisseaux qui vont se jeter, les uns dans le grand réservoir de l'étang des Settons, les autres dans l'Yonne, après avoir alimenté des étangs dont les eaux concourent, comme celui des Settons, au flottage des bois dirigés sur Paris. L'étang de Cure et quelques cours d'eau fournissent d'excellentes truites.

Deux tuileries ; six moulins à farine, mis en jeu par les ruisseaux de la Pierre en Nia, d'Anost, de Corcelles, de Velée et par la rivière des Chevannes qui en fait mouvoir deux ; deux moulins à huile dont un à manège, deux à tan ; exploitation des bois ; un débit de tabac et de poudres, une recette buraliste.

Les habitants se livrent à une industrie qui leur est particulière. Ils sortent du pays avec des voitures à boeufs pour le transport de diverses sortes de marchandises ou de matériaux. Cette industrie, qu'on désigne dans le Morvan sous le nom de Galvache, s'exerce dans un rayon de 150 km pendant sept ou huit mois de l'année. Le transport des vins de Bourgogne s'effectue durant toute l'année au moyen de voitures traînées par des vaches. Au temps des vendanges, les femmes et les enfants se rendent dans les vignobles de Couches, de la Côte-d'Or et du Chalon nais.

Les hospices d'Autun, de Nevers et de Paris placent en nourrice dans cette commune un grand nombre d'enfants trouvés ; cette industrie du lait n'est pas la moins lucrative.

Foires 8 janvier, 20 mars, 20 avril et 1er décembre. Vente du bétail et des porcs gras. Marché de comestibles le jeudi. Un notaire, un médecin, une sage-femme, une école communale, une école libre de filles tenue par des soeurs du Saint-Sacrement. Eglise : vocation Saint-Germain. Perception de Cussy. Bureau de poste de Lucenay-l'Évêque.



ANNUAIRE DE SAÔNE-ET-LOIRE 1859

Commune située sur les sommités des montagnes du Morvan, couverte de bois dans sa partie nord-ouest où se trouvent le grand Mont-Yan et le Mont des Poiriers au sommet duquel est l'étang de Renach à plus de 700 m au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs de ses hameaux couronnent d'une manière pittoresque les hauteurs, tandis qu'une multitude de métairies sont dispersées çà et là sur la surface de son territoire, dans les positions les plus variées. Du flanc de presque toutes les montagnes s'échappent un grand nombre de ruisseaux qui vont grossir une rivière dont les eaux se rendent dans l'Arroux, après avoir mis en jeu dans la commune plusieurs moulins à blé et à huile, ainsi qu'un moulin à tan.

Deux tuileries existent dans cette localité. Terrain granitique d'une culture difficile. Les principaux produits consistent en seigle, orge, avoine, sarrasin. On y récolte aussi des châtaignes. Les navets et les pommes de terre y sont de bonne qualité. Très bons pâturages. Culture du trèfle dans les parties inférieures.

On voit dans l'église, qui date du 14^e siècle, deux statues représentant Girard comte de Roussillon et son épouse ; cette dernière est cassée par le milieu, celle du comte est encore en parfait état de conservation. Le château de Val-Mignon et celui de Rouslion qui domine le hameau de la Ferrière, sont entièrement détruits. Dans quelques parties de leur enceinte, on aperçoit encore les fossés ; de vastes amas de pierres sont tout ce qui reste de ces édifices dont l'existence remontait aux premiers temps de la féodalité. La voie romaine d'Autun à Orléans se reconnaît facilement dans les bois d'Anost et sur les communes de Planchez, d'Ouroux et de Lormes.

Les habitants d'Anost sont un peuple nomade connu sous le nom de Morvandaux. Ils vont, pendant la belle saison, dans toutes les parties de la France, charroyer des coupes de bois de la houille... Cette industrie se désigne dans le pays sous le nom de Galvache. Les femmes servent de nourrices aux enfants trouvés des hospices de Paris, de Nevers et d'Autun. Vente de bétail. Foires les 4 février et 1^{er} décembre.

bulletin de la Petite-Verrière n° 28 du 28 avril 1912 Joseph CHARLEUX

MUTUELLE - BÉTAIL D'ANOST

"L'ASSOCIATION est une force de tous les jours et de toutes les heures", a écrit un académicien, M. Lamy. C'est en s'inspirant de cette vérité que les catholiques d'Anost ont commencé à se grouper. Ils s'associèrent d'abord pour la sauvegarde de leur foi et de celle de leurs enfants. Puis comprenant que si Dieu a voulu que l'homme mangeât son pain à la sueur de son front, du même coup il a voulu que l'homme, être intelligent, s'ingénîât à rechercher les procédés les plus efficaces pour subvenir à sa vie, ils s'unirent pour leurs intérêts matériels.

Or, dans l'agriculture, si le bétail est une des grandes richesses, par contre la mortalité du bétail est un des durs fléaux qui l'appauvrissent. Quand un cultivateur a dans son écurie une belle tête de bétail qui peut valoir 4, 5, 6 billets de 100 F, il tremble en songeant que la maladie, un accident, peut lui enlever cette petite fortune et sans compensation aucune. Mais le cultivateur ne pourrait-il pas se prémunir contre cette perte sèche et par là se tranquilliser ? Certes, il y a les compagnies d'assurances. Mais les primes sont trop élevées, elles sont trop élevées dans le but d'enrichir les compagnies au détriment des cultivateurs. Mais pourquoi les cultivateurs ne formeraient-ils pas entre eux une société d'assurance ? ne se garantiraient-ils pas entre eux contre les pertes qui peuvent subvenir dans leurs étables et cela sans envoyer leur argent ailleurs. Le faire, ce serait s'assurer mutuellement contre les pertes du bétail, ce serait créer une MUTUELLE - BÉTAIL. C'est ce qu'on fait les cultivateurs d'Anost.

On en parla d'abord, puis quelques-uns se réunirent dans la salle du cercle. La première réunion eut lieu le dimanche 3 mars. Dans les réunions suivantes, on élaborait les statuts. On les soumit ensuite à l'examen de l'Office Social de la Fédération des Agriculteurs du Sud-Est, branche bétail. Vers la fin de mars, la société était constituée, elle fut déclarée le 30 mars, pour entrer en activité le 1^{er} avril.

Quiconque veut entrer dans la société fait l'estimation de tout le bétail qu'il veut assurer. Le total forme le capital d'assurance. Il le déclare au secrétaire de la société, qui lui rédige sa police et lui demande comme prime semestrielle 0,50 F pour 100 F de ca-



pital déclaré. S'il survient une perte, le sociétaire, après estimation de la bête par les commissaires-experts, touche 80 % de la valeur de la bête à l'époque du sinistre.

"Les commissaires-experts sont des sociétaires, élus en assemblée générale, qui sont chargés du contrôle des écuries et de l'estimation des pertes. Les assemblées générales auront lieu tous les six mois, une en octobre, l'autre en avril. La société est administrée, par un conseil dont le bureau comprend : un président M. Hilaire GARNIER, un vice-président M. Louis LAGORGETTE, un trésorier M. Louis SAURON, deux secrétaires MM. Francis LACOLLE et Louis BILLON.

"Ce qu'il faut surtout prévenir dans une mutuelle c'est la fraude. Aussi, dans la MUTUELLE-BETAIL d'Anost, les statuts assurent un contrôle sérieux et menacent de dures sanctions les sociétaires malhonnêtes".

La MUTUELLE-BETAIL a été accueillie avec grande sympathie dans le pays. Et de suite le nombre de ses sociétaires s'est élevé à un chiffre tel que dès maintenant sa prospérité est assurée. Même, elle compte déjà des sociétaires résidant dans les communes voisines. Car l'article 39 de ses statuts l'autorise à recevoir des sociétaires habitant sur les confins de sa circonscription, quand dans leur commune il n'existe pas de Mutuelle-Bétail.

bulletin de la Petite-Verrière n° 50 du 14 décembre 1913

Tout dernièrement et pour la première fois dans la nouvelle salle paroissiale, la MUTUELLE-BETAIL d'ANOST a eu sa troisième assemblée générale. Ces assemblées ayant lieu tous les six mois, c'est donc dix-huit mois d'existence que compte cette société. Dix-huit mois d'existence, c'est déjà l'épreuve du temps. Aussi, dans cette assemblée de novembre, les sociétaires ont pu mesurer le développement qu'a pris leur mutuelle, les services que déjà elle a rendus, et surtout ils ont pu s'assurer de sa solidité.

Lorsque se fonde une association nouvelle, habituellement elle rencontre autour d'elle la défiance. Avant de s'y faire inscrire, on voudrait être sûr qu'elle réussira et on attend par prudence. La MUTUELLE-BETAIL d'Anost n'a guère connu ces défiantes hésitations. A sa première assemblée générale, c'est-à-dire au bout de six mois, elle comptait déjà soixante adhérents. Elle est arrivée au chiffre de soixante-quinze... Elle garantit un capital de 95 000 F. Les services qu'elle a rendus pendant cette courte période de son existence ont été d'autant plus appréciés que le bétail est à un prix plus élevé. C'est dur pour un cultivateur d'être obligé d'enfouir une pièce de bétail qu'il estimait 5 ou 600 F. Mais il éprouve une appréciable compensation, lorsque la société, presque aussitôt après, lui remet une indemnité couvrant 80 % de la perte subie. Il lui sera plus facile dans la suite de combler le vide fait dans son écurie.

La société a eu à indemniser deux sinistres dans le premier semestre, un dans le second, et deux dans le troisième et en plus une vente obligatoire. Je dis "une vente obligatoire", car l'article 24 des statuts est ainsi formulé : "si le vétérinaire ou les commissaires-experts jugent utile la vente ou l'abattage d'un animal, l'assuré est tenu de s'y conformer. A défaut, il est déchu de ses droits". Et l'article 26 déclare que la société est tenue d'indemniser ces ventes obligatoires. Pendant ces trois semestres, la société a payé la somme de 1 704 F pour indemnités et 55 F pour frais de vétérinaire et de médicaments. Malgré ces dépenses, la société a pu néanmoins se constituer un capital de réserve. Elle a été aidée en cela par la subvention de 800 F que lui a accordée le ministère de l'agriculture.

Diverses modifications ont été également apportées aux statuts primitifs. Relativement aux frais de vétérinaire, la société ne payait d'abord que la moitié des frais de la dernière maladie, c'est-à-dire de la maladie suivie de la perte de la bête. Les sociétaires, réunis en assemblée générale, ont décidé que la mutuelle payerait désormais la moitié des frais de remèdes et de vétérinaire pour toute maladie. Il a été décidé de plus que la société conserverait les chevaux déjà assurés, mais n'en accepterait pas d'autres jusqu'à décision contraire. Elle conserve également ses assurés des communes voisines, mais elle n'en acceptera point d'autres désormais, le contrôle et l'administration, qui sont gratuits, devenant trop difficiles à grandes distances. On a déjà abordé la question de l'assurance des veaux et des porcs, mais sans rien décider, on attendra que le capital de réserve soit plus fort.

La constatation la plus manifeste est que cette petite mutuelle a déjà rendu de précieux services. Il en sera de même pour toute oeuvre qui groupe, qui unit, pour se soutenir. Une telle oeuvre est dans le plan divin, plus que cela dans l'esprit de l'Evangile.





S O U R C E S

- "le CLOCHER d'ANOST", paru entre 1931 et 1947 (sauf guerre), qui contient l'historique paroissial écrit par l'abbé Georges BRINGER desservant la paroisse, et bien d'autres notes (source la plus importante)
- "le COURRIER du PARC NATUREL REGIONAL du MORVAN" avec deux articles d'André BASVANT, maire honoraire, maire d'Anost de 1965 à 1989
- les REGISTRES du CONSEIL de FABRIQUE depuis 1844 et du COMITE PAROISSIAL jusqu'à 1966
- "ZODIAQUE", n° spécial édité par les moines bénédictins de l'Abbaye de la Pierre qui-Vire, sur Anost et la chapelle de Velée 1968
- les deux HISTORIQUES de la PETITE-VERRIERE écrits par l'abbé DORET 1857 et l'abbé MOREAU 1905 (ce même abbé Doret commença une étude sur la paroisse d'Anost 17e)
- "le MORVAN" (ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée) de l'abbé BAUDIAU 1858
- articles d'ANOST-ARCHEOLOGIE parus dans la "Biaude d'Anost" dans les années 1980 (avec autorisation de M. FEBVRE)
- "PELERINAGE à FAUBOULAIN" de l'abbé COLINOT 1913
- les MEMOIRES de la SOCIETE EDUENNE à Autun (19e s.) : visite des feux 1645, état militaire et féodal 1474, cahier de doléances 1789
- "les LEGENDES du MORVAN" de A. RENAUD 1888
- un article de M. GUYARD, instituteur libre au siècle dernier à Anost, 1881
- "PAYSANS et NOTABLES du MORVAN au 19e SIECLE jusqu'en 1914" de Marcel VIGREUX 1987 (avec son autorisation)
- le BULLETIN de la PETITE-VERRIERE imprimé par l'abbé CHARLEUX entre 1909 et 1914
- les REGISTRES PAROISSIAUX depuis 1669, avec un trou entre 1678 et 1722, archivés à la mairie (jusqu'en 1800) et à la cure (pour la suite)
- les REGISTRES d'ETAT-CIVIL tenus depuis 1792 à la mairie
- quelques STATISTIQUES AGRICOLES
- le CADASTRE d'ANOST de 1827 et de 1970 (révisé en 1986)
- "DROLES d'ANCETRES" de Jean-Louis BEAUCARNOT 1981
- quelques DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL consignées sur des registres à la mairie (recherches de A. BASDEVANT)
- "CHIDDES au COEUR du BOCAGE MORVANDIAU" de Jean MARIE 1988
- "MONTREUILLON la DUREE et l'INSTANT" de Christian EPIN 1989
- ANNUAIRE de SAONE-et-LOIRE au 19e siècle
- "la MAISON d'ECOLE" d'Alain DESSERTENNE et J.-F. ROTASPERTI 1989
- "IMAGES de SAONE-et-LOIRE" pour un article sur les écoles du canton de Lucenay
- "l'AUTUNOIS" pour un article sur le Capitaine REPOUX originaire de la Ferrière
- "GEORGES LEYTON dit "SOCRATE" de Pierre DUCROC 1984



p.	3	UN VILLAGE DU MORVAN : ANOST
	7	<i>Anost dans le parc</i>
	8	<i>Anost physique</i>
	9	<u>LA PAROISSE D'ANOST</u> : SON HISTORIQUE
	31	VIE PRATIQUE DE LA PAROISSE D'ANOST
	33	<i>presbytère-cure</i>
	35	<i>ouche du presbytère</i>
	36	<i>bancs de l'église</i>
	37	<i>denier du culte</i>
	38	<i>noces d'argent du cercle en 1935</i>
	40	<i>oeuvres</i>
	41	<i>organisation culturelle</i>
	43	EGLISE ET CIMETIÈRE D'ANOST
	44	<i>église</i>
	46	<i>clocher</i>
	51	<i>cloches</i>
	53	<i>cimetière</i>
	57	<i>vierge ouvrante</i>
	59	<i>gisants d'Anost</i>
	60	<i>sarcophage</i>
	61	PÈLERINAGES ET CHAPELLES
	63	<i>Notre-Dame du Regard</i>
	64	<i>Faubouloin</i>
	69	<i>Vierge de l'Aillant</i>
	71	<i>Montcimet</i>
	72	<i>Velée et ses fresques</i>
	81	ANNEXES : PASSÉ D'ANOST JUSQU'AU 19E S.
		<i>étymologie</i>
	82	<i>Anost-Archéologie</i>
	87	<i>documents historiques</i>
	93	<i>le Morvand</i>
	99	<i>Anost dans le passé et le présent</i>
	101	<i>légendes du Morvan</i>
	107	<i>Paysans et notables du Morvan au 19e s.</i>
	111	FAITS HISTORIQUES DU 20E S.
		<i>capitaine Repoux tué à l'ennemi</i>
	112	<i>monument aux morts 1914-1918</i>
	114-23	<i>carte d'état-major 1912/1959</i>
	115	<i>guerre 1939-1945</i>
	117	<i>monument aux morts 1939-1945</i>
	118	<i>Anost dans la guerre et la résistance</i>
	124	ÉTUDE HUMAINE
	125	<i>carte du 19e siècle</i>
	126	<i>courbes des actes paroissiaux/état-civil</i>
	128	<i>évolution de la population</i>
	130	<i>d'après les recensements</i>
	151	<i>d'après les statistiques agricoles</i>
	155	<i>+ moulins et meuniers</i>
	156	<i>d'après les registres paroissiaux/état-civil</i>
	159	<i>+ quelques actes du 17e siècle</i>
	168	<i>+ extraits de tables mariages/baptêmes/sépultures</i>
	174	HAMEAUX D'ANOST ET BOURG
	175	<i>cadastre de 1827</i>
	176	<i>cadastre de 1970 révisé en 1986</i>
	177	<i>hameau par hameau</i>
	196	<i>agglomération d'Anost</i>
	199	COMPLÉMENTS DIVERS
		<i>commune et canton / maires</i>
	200	<i>quelques sujets de délibérations du conseil municipal</i>
	202	<i>école d'Anost</i>
	204	<i>annuaire de Saône-et-Loire</i>
	205	<i>mutuelle-bétail d'Anost</i>



TABLE

DES

MATIÈRES



J. Painéau

supplément aux "CLOCHERS DU MORVAN" 1990
 commission paritaire des publications de presse 60.224
 directeur publication : père Georges JONDEAU, Lucenay
 impression : imprimerie Pelux, Autun
 recherche, composition: Jacqueline PAINEAU, Anost

desserte de la paroisse : père Robert GARNIER 1966-1990